

HENRI IV

1553-1610

PAR MATHURIN DE LESCURE

PARIS - PAUL DUCROCQ - 1874

LIVRE PREMIER. — LE ROI DE NAVARRE - 1553-1585.

CHAPITRE PREMIER. — LA JEUNESSE D'HENRI IV - 1553-1572.

CHAPITRE II. — LES NOCES VERMEILLES - 1572.

CHAPITRE III. — CAPTIVITÉ ET ÉVASION - 1576.

CHAPITRE IV. — LE CHEVAL-LÉGER - 1577-1580.

LIVRE DEUXIÈME. — LE ROI DE BATAILLE - 1581-1590.

CHAPITRE PREMIER. — LA PREMIÈRE VICTOIRE - 1587.

CHAPITRE II. — INTERMÈDE TRAGIQUE - 1588-1589.

CHAPITRE III. — LE PANACHE BLANC - 1589-1592.

LIVRE TROISIÈME. — LE ROI NATIONAL - 1591-1598.

CHAPITRE PREMIER. — LA CONQUÊTE D'UNE CAPITALE - 1591-1594.

CHAPITRE II. — SUCCÈS ET REVERS - 1594-1598.

LIVRE QUATRIÈME. — LE GRAND ROI - 1598-1610.

CHAPITRE PREMIER. — LA CONSPIRATION DE BIRON - 1598-1602.

CHAPITRE II. — LE GRAND DESSEIN - 1603-1610.

PRÉFACE.

Lorsque, au lendemain de nos malheurs, j'ai cherché dans le passé des raisons de me consoler du présent et d'espérer en l'avenir, c'est avec un irrésistible attrait et la prédilection d'une sorte de pressentiment que mes yeux se sont reposés sur le règne d'Henri IV.

Il est impossible de n'être point frappé des analogies et des coïncidences qui existent entre cette période de notre histoire et le temps présent. Nous remarquons aux deux époques 1590-1870, à la distance de trois siècles, la même chute de dynastie, les mêmes désastres de guerre civile et étrangère, la même révolte de Paris, les mêmes luttes de partis, les mêmes incertitudes des politiques, les mêmes angoisses des honnêtes, poursuivant la réalisation de leur patriotique idéal de pacification et de stabilité à travers les épreuves de ces jours critiques où il n'est pas moins difficile de discerner son devoir que de l'accomplir.

Ces tristes ressemblances seraient faites pour décourager, si l'espérance ne trouvait son compte à ce merveilleux retour de la fortune, à cette victoire si longtemps disputée et d'autant plus complète qui couronnèrent enfin les efforts d'un roi héroïque, lui permirent de reconquérir son peuple, de chasser l'étranger et de rendre à la France la plus glorieuse et la plus féconde paix.

C'est là le double tableau dont les leçons m'ont paru convenir le mieux au moment où nous sommes, qui m'a semblé le plus digne d'être offert aux jeunes esprits auxquels je me plais à consacrer mes veilles d'historien, à cette France nouvelle dont la mission est de nous rendre, dans ce qu'elle a d'éternellement beau et d'éternellement grand, l'ancienne France.

C'est à cette jeune génération qui grandit, je l'espère, pour la consolation et pour l'honneur de la patrie mutilée, que je dédie ce livre, où j'ai encadré, dans le tableau fidèle des crimes et des malheurs de la Ligue, l'image, aussi ressemblante que possible, du plus brave, du plus aimable du plus populaire, de nos rois, de celui qui rétablit sur les bases nouvelles de l'unité politique et de la tolérance religieuse, la monarchie, la nation, la société si profondément ébranlées.

Rien ne manque à cette histoire privilégiée d'un prince exceptionnel, de ce qui fait le charme et l'enseignement des récits du passé. Les vicissitudes inouïes de cette existence si longtemps militante avant d'être victorieuse, si longtemps aventureuse avant de devenir héroïque, font passer tour à tour le lecteur par les plus salutaires émotions du roman et du drame. Ce drame, ce roman, sont de main de maître, puisque c'est Dieu qui en est l'auteur. Aussi sont-ils d'une moralité égale à leur éloquence. On sort meilleur du spectacle de ces efforts généreux d'un prince dont les grandes qualités furent unies à certains défauts, qui mêla plus d'une faute à ses vertus, auquel enfin rien de ce qui est humain ne demeura étranger, pour triompher de tant d'ennemis et se vaincre lui-même. On sort plus patriote du spectacle de la nation livrée aux mêmes luttes que son roi, et triomphant comme lui, avec lui, non sans avoir payé un cruel tribut de larmes et de sang à la chimère des discordes civiles, aux maux de l'invasion étrangère.

L'écueil d'une pareille histoire était moins dans les excès de la critique que dans ceux, également dangereux, de l'admiration. Sa perfection serait d'être complètement juste, dans le double sens de ce noble mot, et de ne dépasser en rien l'exacte proportion, l'inflexible mesure. J'affirme avoir essayé d'atteindre à

cet équilibre, à cette harmonie sans me flatter d'y avoir toujours réussi, d'avoir toujours échappé à l'entraînement des événements, à l'irrésistible fascination de cette joviale, martiale, cordiale figure du Béarnais.

Je me suis toujours, du moins, fait une loi de peser les témoignages (le façon à choisir la meilleure version des faits susceptibles de controverse, et de soumettre scrupuleusement mon opinion à celle de ces maîtres de la critique historique contemporaine dont on peut dire que l'avis mérite de devenir l'arrêt de la postérité. J'ai constamment puisé aux sources authentiques, contemporaines, mais non sans en vérifier, assainir, épurer le flot parfois troublé ou corrompu, avant d'inviter le public à y boire la vérité.

L'Histoire universelle de de Thou, *l'Histoire* et les *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné, les *Œconomies* de Sully, le *Recueil des lettres missives d'Henri IV* m'ont fourni les matériaux de première main. Les ouvrages de MM. de Chateaubriand, Guizot, Villemain, Mignet, de Carné, Sainte-Beuve, Legouvé, Poirson, Perrens, E. Yung, Mercier de Lacombe, Bascle de la Grèze, etc., qui se rapportent à mon sujet, ont ajouté aux éléments d'information les moyens de contrôle et de critique.

Grâce à ce perpétuel recours aux sources, à ce constant conseil demandé à ceux de mes devanciers qui ont laissé sur ce sujet une trace utile ou magistrale, j'espère avoir atteint mon modeste but, qui était de faire admirer Henri IV sans empêcher de l'aimer, et de montrer en lui, malgré ses erreurs et ses fautes, le meilleur et le plus grand de nos rois.

Ces erreurs et ces fautes, je me suis fait un scrupule d'y insister ; je me suis borné à prouver que je ne les ignorais pas, et à éviter le reproche de les avoir laissé ignorer au lecteur. Mais je me suis borné à ces allusions discrètes, à ces légères ombres au tableau qui suffisent et, même qui conviennent seules à un ouvrage destiné à la jeunesse. Car s'il est des pudeurs inutiles il en est de nécessaires. Faire marcher devant la jeunesse, dans son ivresse et dans sa nudité, l'ilote chargé d'apprendre la tempérance aux Spartiates, m'a toujours paru une leçon aussi stérile que cynique, et je ne suis pas étonné de voir à Lacédémone, où de tels procédés étaient en usage, la corruption des mœurs succéder à cette brutale et théâtrale austérité.

Je demeure convaincu que pour apprendre à aimer la vertu, le spectacle de la vertu vaudra toujours mieux que celui du vice, même puni. Je n'ai donné, sur la vie publique ou privée d'Henri IV, que les détails par lesquels elle est exemplaire. J'ai tiré le rideau sur le reste. Il sera toujours assez tôt soulevé.

J'en ai même moins dit sur ce point que le bon archevêque Hardouin de Péréfixe, dont la sainteté a pu aller sans témérité jusqu'à une limite que je n'ai pas voulu même atteindre, par crainte de la dépasser.

J'ai répondu, il me semble, à toutes les questions que le public honnête, et qui veut être respecté, a le droit de poser à un écrivain qui aspire à son suffrage.

J'espère qu'il m'accordera celui auquel je tiens le plus, en reconnaissant mes efforts pour mettre à sa vraie place et à son vrai jour dans cette histoire un prince qui n'a pas besoin d'être flatté.

Comme homme, il est incontestablement le plus aimable de nos rois.

Comme roi, il est non moins incontestablement, le plus grand.

Mais il n'a été ni le seul bon, ni le seul grand, et Chamfort a été injuste et paradoxal, comme il l'est souvent, quand il a répété, en l'approuvant, ce mot de l'abbé de Voisenon :

Henri IV fut un grand roi ; Louis XIV ne fut que le roi d'un grand règne.

La seconde partie de la proposition est aussi fausse que la première est vraie.

Ce n'est point ici le lieu de l'établir ; mais je ne voudrais pas que mon admiration pour Henri IV pût paraître à personne complice d'une exagération en sens contraire au détriment de Louis XIV, qui, tout compte fait, ne fut pas seulement le roi d'un grand règne.

L'œuvre traditionnelle et séculaire qui s'appelle la nation, la société, la monarchie française ne fut pas celle d'un seul auteur ; si la Révolution française, qui a détruit la monarchie sans la remplacer encore par quelque chose de mieux, prétend avec raison garder sa part dans l'honneur du progrès moderne, en raison des grandes vérités qu'elle a rendues immortelles, elle ne peut avoir droit à la justice pour ses conquêtes et ses bienfaits, qu'à la condition de reconnaître et de respecter les conquêtes et les bienfaits de Charlemagne, de Saint-Louis, de Philippe-Auguste, de Charles V, de Louis XI, de Louis XII, de François Ier, de Louis XIV, et même de Louis XVI.

M. DE LESCURE.

Paris, le 25 octobre 1873.

LIVRE PREMIER. — LE ROI DE NAVARRE - 1553-1585

CHAPITRE PREMIER. — LA JEUNESSE D'HENRI IV – 1553-1572.

Le 14 décembre 1553, dans une des chambres du vieux château de Pau, s'éleva, entre une et deux heures du matin, une voix de femme, à la fois joyeuse et plaintive, dont le pénétrant appel fit affluer aussitôt, de chaque partie du manoir, tous les serviteurs des rois de Navarre, qui veillaient à la lueur des flambeaux, attendant impatiemment le signal de ce rendez-vous.

Cette voix chantait une vieille complainte chère aux Béarnaises en couches, qui avaient l'habitude d'appeler *Notre-Dame-du-Bout-du-Pont* au secours de leurs douleurs, à cette heure délicieuse et terrible de l'enfantement :

Nousté Dame deü cap d'eü poun
Adjodat-me à d'aqueste ore ;
Prégats aû Diû doû ceû
Qu'em boulhe bié deliura leû ;
Qué mon frut qué sorte déhore ;
D'il maynat que'm hassie lou doun :
Tout d'inqu'aû haüt deüs monts l'implore,
Nousté Dame deü cap d'eü poun
Adjodat-me à d'aqueste ore !¹

La femme qui chantait ainsi, à l'heure où tant d'autres pleurent, s'appelait Jeanne d'Albret, duchesse de Vendôme, future reine de Navarre. Elle chantait encore, la vaillante femme, quand son enfant vint au monde, tout souriant, sans le moindre gémissement, sans le moindre cri, digne en tout de la femme forte qui lui souhaitait si couragement sa bienvenue.

En ce moment, un personnage, un vieillard en robe de chambre, souriant comme la mère et l'enfant, s'avança au milieu des respectueux saluts des assistants, prit le nouveau venu dans un pan de sa robe, l'y enveloppa, le baisa, et remettant à l'accouchée une boîte d'or qu'il avait apportée avec lui : *Voilà, ma fille, qui est à toi*, lui dit-il, et montrant l'enfant : *mais voilà qui est à moi*. Puis, chargé de son précieux fardeau, il, se retira triomphalement dans sa chambre, remit le nouveau-né à la nourrice, prit une gousse d'ail, lui en frotta les lèvres ; puis, suivant l'antique usage béarnais, rappelé par Rabelais, il lui présenta du vin vieux de Jurançon dans une coupe d'or. Il le regarda avec orgueil soulever, à l'odeur du vin, sa petite tête et aspirer sans la moindre grimace la goutte versée sur ses lèvres.

¹ Voici la traduction aussi littérale que possible de cette naïve invocation :

Notre-Dame du Bout-du-Pont
Aidez-moi à cette heure
Priez le Dieu du ciel
Qu'il daigne me soulager tôt
Que je sois heureusement délivrée
Et qu'il me fasse la grâce d'un aîné
Tout, jusqu'au haut des monts l'implore
Notre-Dame du Bout-du-Pont
Aidez-moi à cette heure.

Alors, le grand-père, car c'était là Henri II, roi de Navarre, — dont l'inconsolable veuvage ne se dérida que ce jour-là — le grand-père, transporté de joie à tant d'heureux présages, s'écria : **Va, tu seras un vrai Béarnais !** Puis faisant allusion à l'insultante épigramme des Espagnols, qui, à la naissance de sa fille, avaient dit : **La vache a enfanté une brebis¹**, il répétait : **Voyez, la brebis a enfanté un lion.** (*Mire, agora esta ovieja pario un leone !*)

C'est bien ainsi que devait naître Henri IV, le roi militaire et populaire, qui reprit son royaume à la pointe de l'épée, et qui voulait donner la poule au pot² le dimanche à ses moindres sujets.

Pour expliquer cette scène caractéristique, chère à la poésie et à la peinture (qu'elle a si souvent inspirées) et qui encadre si dignement la naissance du Béarnais, rappelons en peu de mots les traits principaux du caractère et de la vie du père et de la mère dont Henri devait en lui confondre, pour ainsi dire, la double image.

Sa mère était cette Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Valois, la tendre et spirituelle sœur de François Ier. Femme savante, sensée, courageuse, joviale, à qui l'on ne saurait reprocher que quelques atteintes du mauvais goût d'un siècle mignard et du fanatisme d'un siècle intolérant. Admirable épouse d'un prince prodigue, violent, inconstant, qu'elle suivait fidèlement à l'armée à cheval, à travers les camps et les champs de bataille ; admirable mère surtout, dont l'éducation d'Henri IV fut le chef-d'œuvre, et qui a laissé éparses, çà et là, dans divers recueils imprimés ou manuscrits, des lettres pleines de bon sens et de grâce familière, dont la publication ferait honneur à un des jeunes savants d'aujourd'hui, à M. Yung, par exemple, l'ingénieur auteur de Henri IV écrivain³.

De son père, grand, bien fait, de nobles manières, brave jusqu'à la témérité, **car de cette race des Bourbons**, dit Brantôme, **il n'y en a point d'autres⁴** généreux, éloquent, goguenard, gai convive, auteur de plus d'un malicieux refrain ; de son père, mort enfin d'un coup d'arquebuse reçu dans la tranchée de Rouen, Henri devait faire revivre, avec un visage plus doux, plus fin, plus attrayant encore, les qualités sympathiques.

Mais il devait y ajouter les charmes maternels : la souplesse, la grâce, l'urbanité, la malice⁵, je ne sais quoi d'honnête et de cordial qui entraînait les yeux et les cœurs. La vérité oblige à ajouter qu'ou retrouve aussi en lui quelques-uns des défauts paternels dont cette conception rapide et brûlante, entre deux batailles,

¹ Entendant par ce mot de vache, la reine Marguerite, sa mère, car ils l'appelaient ainsi, et son mari le vacher, faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont deux vaches. [*Éducation d'Henri IV*, par D... (Duflos), t. I, p. 20.]

² A propos de la poule au pot, toujours promise, toujours attendue, on a fait le quatrain suivant, déjà plus d'une fois cité et toujours d'actualité :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise ;
On doit du moins le présumer,
Car depuis trois cents ans qu'on nous l'avait promise
On n'a cessé de la plumer.

³ *Henri IV écrivain*, par E. Yung, Paris, 1855.

⁴ Selon le même Brantôme, Antoine de Bourbon n'épargna ses pas ni sa peau, non plus que le moindre soldat du monde.

⁵ Un jour la Mothe-Gondrin lui ayant dit insolemment : **Je franchirais votre royaume en un cloche-pied.** — **Eh bien ! sors-en tout à l'heure**, se borna à répondre Jeanne d'Albret ; et ce fut là toute sa vengeance,

devait graver, pour ainsi dire, plus profondément l'hérédité. La médaille, ainsi brusquement frappée, semble avoir plus exactement réfléchi l'empreinte.

Ne nous étonnons donc pas de trouver Henri grand chevauteur, grand batailleur, grand chasseur comme son père, mais portant, jusque dans ses excès, je ne sais quelle grandeur héroïque ; et aussi grand disputeur, grand discoureur, grand deviseur, comme sa mère, si insinuante, si sagace, si politique enfin, pour dire un mot du temps qui la peint à merveille,

De ces deux courants d'influences et d'hérités fut formé un homme modèle, malgré ses défauts, un prince immortel, dont les fautes n'ont fait, pour ainsi dire, qu'orner la mémoire ; le seul qui ait placé avant tout l'honneur et le bonheur de la France, et le seul dont le peuple ait gardé l'entier et vivant souvenir. Il y a encore de nos jours, sous le chaume, un culte pour l'image et la légende d'Henri IV, et les cœurs les plus frustes, déjà sourds à tant d'autres noms, ont gardé à celui-ci un fidèle écho.

Et maintenant, pour clore cet épisode préliminaire, il ne nous reste plus qu'à rappeler que Jeanne d'Albret, dans le neuvième mois de sa grossesse, avait été rejointe en Picardie, à la Flèche, par une députation des Béarnais qui la suppliaient, au nom de leur amour, de venir faire ses couches dans leurs montagnes. Cédant à ces naïves prières, elle avait pris congé de son mari à Compiègne, le 15 novembre, avait traversé au milieu d'un hiver rigoureux toute la France, et était venue, le 4 décembre, s'aliter en son château de Pau, ce nid royal des chères Pyrénées.

Jeanne fut logée au premier étage du château de Pau. Henri II, son père, plaça auprès d'elle un vieux serviteur, appelé Cotin, avec ordre de se tenir à portée de la princesse nuit et jour, et de venir l'éveiller dès que la reine éprouverait les premières douleurs, à quelque heure que ce fût.

Depuis quelque temps le bruit courait que le vieux prince, après avoir renoncé au projet — qui lui fut prêté un moment — de se remarier avec une princesse de Castille, et exclusivement préoccupé d'une mort qu'il désirait, loin de la craindre, puisqu'elle devait le réunir à sa Marguerite adorée, avait fait son testament à l'avantage d'une grande dame de ses amies (peut-être la même princesse), qui lui avait inspiré une affection très-pure, mais très-vive sans doute, parce qu'elle ressemblait à celle qu'il avait perdue. D'autres ont émis des conjectures encore plus hasardées, mais qui expliquent l'incertitude anxieuse où l'on était, au château de Pau, sur les dernières volontés du vieux roi.

Bref, Jeanne n'était pas sans inquiétude à l'endroit de ce mystérieux testament. Elle avait en vain essayé, à plusieurs reprises, d'en dérober le secret à son père à force de prévenances et de caresses. Un jour qu'elle était seule avec lui dans son cabinet, le roi tira d'un de ses coffres une boîte d'or, attachée à une chaîne du même métal, assez longue pour faire trente fois le tour du cou. Il la montra à sa fille, et lui dit : *tu vois cette boîte, je te la donnerai, avec le testament qu'elle renferme, si tu as le courage, en accouchant, de me chanter une chanson béarnaise, afin de ne pas mettre au monde un enfant pleureux et rechigné.*

Et voilà pourquoi, le 14 décembre 1553, dans une salle du premier étage du château de Pau, s'éleva, entre une heure et deux heures du matin, cette voix

maternelle, à la fois joyeuse et plaintive, qui invoquait Notre-Dame-du-Bout-du-Pont et annonçait Henri IV à la France¹.

Henri d'Albret devait à l'adversité les grandes qualités qui le distinguaient ; il voulut, en conséquence, nourrir son fils à la spartiate, sans délicatesse et superfluité. Il trouvait dans sa fille une princesse capable de sentir tous les avantages d'une éducation mâle et laborieuse ; elle pensait comme lui, que le plaisir et les délices d'un lieu peuvent amollir et corrompre les esprits les plus généreux, et, au contraire, que la sévère nourriture et discipline d'un pays sert à rendre les esprits et courages plus fermes et plus généreux, et plus capables d'entreprendre des choses grandes et louables.

Ainsi Henri de Navarre fut nourri à la campagne comme l'aurait été un enfant du peuple. On aurait dit même que l'indigence avait entouré son berceau. Aussi est-il remarquable qu'elle toucha toujours son grand cœur. Une épidémie, qui affligeait alors le pays, rendit les premiers mois de sa nourriture très-difficiles, et s'il n'avait reçu de la nature une constitution robuste et un corps sain, il aurait sans doute succombé, car il eut successivement huit nourrices. Enfin, la duchesse de Vendôme fut assez heureuse pour faire un bon choix dans la personne de Jeanne de Fourcade, femme de Jean Lassansaa², pauvre laboureur, qui demeurait à Bilhères, village encore existant et limitrophe de la commune de Pau. Sa maison est encore à peu près ce qu'elle était lorsque Henri de Navarre y fut nourri. C'est une maison de paysan, avec un jardin d'un demi-arpent, fermé d'un mur à hauteur d'appui. La cour a une porte d'entrée dont le fronton représente les armes de France, avec ces mots : *Saube garde dou rey* (Sauvegarde du roi). Ce fut la seule récompense que la nourrice demanda de ses soins.

Le parc de Pau s'étend le long de la rivière du Gave, jusqu'aux premières maisons du village de Bilhères, et celle où Henri IV fut allaité est dans la plaine, à l'extrémité même du parc ; en sorte que Jeanne d'Albret pouvait aller voir son fils et le recevoir sans sortir de chez elle³.

Le jeune Henri fut baptisé le 6 janvier 1554, selon les uns, le 6 mars selon les autres, avec une grande pompe, dans la chapelle du château de Pau, sur des fonts de vermeil que l'on avait faits exprès pour la cérémonie. Le cardinal de Bourbon le tint pour le roi de France Henri II ; il eut pour second parrain Henri d'Albret, son grand-père, qui lui donna son nom. Sa marraine fut Isabeau d'Albret, sœur du roi de Navarre et veuve du comte de Rohan. Son grand-père le porta au baptême sur une écaille de tortue, qui a toujours été religieusement conservée sous le nom de *berceau de Henri IV*. Dans les fêtes solennelles, on l'offrait aux regards du peuple, mais on donnait pour l'obtenir, des otages aux gouverneurs ; cette écaille est la grande *hercariula* de mer.

¹ Voir l'excellent ouvrage de M. Bascle de la Grèze : *Le Château de Pau*, etc., qui abonde en renseignements précieux et qui nous ont été fort utiles ; et la belle publication intitulée : *Promenades historiques dans le pays de Henri IV, Album de la jeunesse du roi de Navarre*, par M. Houbigant, éditée par N. François Saint-Maur, Pau, 1864. Voir aussi *l'Histoire de Jeanne d'Albret*, par mademoiselle Vauvilliers, 2e édit., 1823, et l'ouvrage anglais, œuvre d'une femme, consacré à la même princesse : *The life of Jeanne d'Albret*, by Martha Walker Freer.

² Cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

³ *Histoire de Jeanne d'Albret*, par mademoiselle Vauvilliers, édit. de 1818, t. I, p. 60, 61.

Henri n'avait pas deux ans que déjà il étonnait par sa force, sa vivacité, et une certaine gentillesse de courage, qui ravissait son grand-père¹.

Au sortir des mains de sa nourrice, le prince passa dans celles de Suzanne de Bourbon-Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, qui lui fut donnée pour gouvernante. C'est sous cette digne et sage tutelle que Henri alla habiter le château de Coarraze dans la riante vallée du Gave, au pied des monts Pyrénées. C'est là que, selon le vœu de son grand-père, le royal enfant fut élevé rudement, frugalement, *à la béarnaise* enfin, et non *à la française*.

Les vieux chroniqueurs et, parmi les récents, l'auteur de *l'Éducation d'Henri IV*, nous ont laissé sur cette enfance abandonnée à l'air vif et pur des montagnes, sur ces courses dans les gorges, sur ces jeux en troupes, sur cette bande de paysannots hardis et alertes qui fut la garde enfantine du prince, des détails pleins de charme et de naïveté. On ne s'étonne plus en les lisant du contraste si frappant qu'offrira, en dépit de l'éducation de cour qui succédera à ce dur noviciat de la montagne, la mâle et cordiale figure du Béarnais, avec ces hommes-poupées, ces freluquets frisés, à pendeloques et à mouches, qui minaudent et paradent autour de ce sardanapalesque fantôme d'Henri III. Certes il n'eut jamais face de mignon, notre Henri, même aux jours les plus efféminés de sa jeunesse. Lui seul a gardé figure française au milieu de cette prostitution générale aux mœurs et façons italiennes. Il doit d'avoir conservé le bienfait de cette originalité morale qui fait son attrait à cette première éducation, la seule digne d'un roi national, à cette trempe ineffaçable que donnent au caractère et au tempérament la liberté, l'égalité et la fraternité de la vie de montagnard et de chasseur.

Il était à jamais sauvé des hontes de l'abâtardissement, cet enfant qui avait mérité auprès de ces petits compagnons, par la force et le courage, le titre qu'il tenait de sa naissance, cet enfant, *qui fut élevé petit garçonnet par le roi de Navarre, son aïeul maternel, en lieux fort rudes et pierreux, le plus souvent tête nue et pieds nus*², cet enfant enfin dont sa mère disait qu'elle *le vouloit rendre capable et instruit par les peines et le labeur*. Les Espagnols apprendront un jour ce que vaut ce *petit Vendômet*, comme ils l'appellent.

Certes, en voyant son petit-fils, vêtu d'une simple tunique serrée à la taille par une ceinture de cuir, courant dans les neiges de l'hiver ou les poussières de l'été, les pieds nus ou simplement défendus par une semelle de cuir rattachée à la jambe au moyen de grossières courroies, certes l'élégante et gracieuse Marguerite de Valois eût poussé les hauts cris. Elle se fût indignée peut-être de cette éducation à la Plutarque, à la Lycurgue. Elle eût rougi de trouver son petit-fils, un futur roi, dans ce petit garçon hâlé, à l'œil vif, nourri de pain bis, de bœuf, de fromage, et trahissant, par une forte odeur d'ail, sa complète initiation aux mœurs montagnardes.

Elle eût frémi de l'entendre tutoyer et même gourmer sans façon par ces petits compagnons farouches, qui déjà néanmoins se fussent tous fait tuer, jusqu'au dernier, pour *leur Henric*, et qui formeront plus tard, derrière le panache blanc d'Arques et d'Ivry, l'escadron sacré, le groupe de ceux qui suivent le Béarnais

¹ *Histoire de Jeanne d'Albret*, par mademoiselle Vauvilliers, p. 62, 63.

² *Recueil sommaire des héroïques et généreuses actions d'Henri IV*, 1609. — Voyez aussi Jérôme de Bénavent, *Discours des faits héroïques d'Henri le Grand*, 1611.

jusqu'au plus fort de la mêlée, y recevant la mort quand elle l'approche de trop près.

En est-il un seul de ces compagnons d'enfance, bergers ou laboureurs, qui ont avec Henri parcouru les vallées, gravi les montagnes, déniché les oiseaux de proie, manœuvré la fronde ou lancé la paume, en est-il un seul de ces amis d'école et d'école buissonnière, de ces hardis grimpeurs, qui ait entendu, sans descendre de sa montagne et sans courir à lui, l'appel du roi de Navarre s'échappant à la faveur d'une partie de chasse et fuyant les pièges d'une cour perfide et dissolue ?

Au premier son de ce cor d'Henri IV, comme à celui d'un cor enchanté, ne vit-on pas tout le Béarn, nobles, bourgeois, manants, se ranger autour de Henri ? Qui dira combien de ces braves gens ont survécu aux guerres hâtives et aux champs de bataille nomades de la conquête de la France ? Combien sont entrés dans Paris, derrière leur Henri ? Eh bien ! c'est en vivant avec ses sujets, de bonne heure, qu'Henri leur apprit à mourir pour lui. Pas un n'y manqua. Et qui les plaindrait ? Ils sont morts à la bonne heure, à ce charmant et brûlant midi de la jeunesse, de l'action et de la gloire. Ils n'ont pas vu une reine italienne, une autre Médicis remplacer de son vivant Marguerite de Valois ; ils n'ont pas vu leur roi tomber sous le couteau d'un fanatique excité par des traîtres. Ils sont mores, les compagnons de Coarraze¹ ! Henri leur a donné à chacun une larme, et eux ils n'ont pas eu à pleurer leur roi. Ils ne l'ont connu qu'invincible et triomphant, riant avec eux, avec la gaieté héréditaire des d'Albret, des disgrâces de la fortune, de ce métier de roi obligé de reconquérir son royaume, et leur rappelant après la bataille les parties de *barnicole* et de *tastoure* jouées autrefois avec eux. Heureux les enfants de Coarraze, ils sont morts, tous morts, à l'heure du soldat, avant l'heure du courtisan !

Henri n'avait guère que cinq ans lorsque Antoine de Bourbon l'emmena à Paris, pour le présenter au roi de France. Henri II fit un accueil assez froid au roi et à la reine de Navarre. Il pressentait ces dissensions et ces rivalités qui, exploitées par le génie machiavélique de Catherine de Médicis, devaient livrer la France aux horreurs des guerres de religion et d'ambition. Il ne lui plaisait point qu'il y eût en France deux rois, le roi de France et le roi de Navarre. Tout cela avait assombri le visage martial d'Henri II, et il n'avait pu s'empêcher de froncer le sourcil. Mais force lui fut de subir le charme de ce jeune prince, déjà grand, fort, éveillé, et dont on ne fixait pas impunément, fût-on roi, l'œil vif d'aiglon montagnard.

Henri II prit le jeune prince dans ses bras et lui dit :

— Veux-tu être mon fils ?

L'enfant ne savait pas encore le français ; il répondit donc naïvement, dans sa langue natale, en montrant Antoine :

— *Aquet es lou seignou pay.* (Celui-là est le seigneur père.)

— Tu as raison, dit le roi ; eh bien ! puisque tu ne veux pas être mon fils veux-tu être mon gendre ?

¹ Henri IV, qui connaissait la valeur de ses montagnards, en fit une abondante consommation. La plupart de ses lettres le montrent songeant à son cher Béarn, tantôt demandant des hommes pour renforcer ses régiments, tantôt des oies grasses pour renforcer sa table, des muscats, des figues, et surtout des *persègues* (pêches du pays).

— Obé, répondit l'enfant sans hésiter.

Marguerite de Valois avait dix-huit mois de plus qu'Henri de Navarre. C'est à cette époque, dit-on, que remonterait la première idée d'une union qui devait se réaliser plus tard, au grand dommage de l'un et de l'autre.

Henri de Bourbon plaisait à chaque instant davantage au roi de France ; il fut même si enchanté de sa répartie, des grâces de sa figure, et de son naturel, qu'il voulut le garder auprès de lui, et le faire élever avec le dauphin son fils, depuis François II. Il en parla à Jeanne d'Albret, la pressant vivement de le satisfaire sur ce point ; mais quelque chose qu'il lui pût dire, elle n'y voulut point consentir¹. Elle avait hâte de le ramener dans cet air pur et au milieu de ces mœurs patriarcales du Béarn, si différentes de celles de la cour.

Cependant Henri entra dans sa septième année. Jeanne d'Albret le retira des mains de sa gouvernante, Suzanne de Bourbon, pour le confier à un gouverneur. Le choix de ce personnage la préoccupa longtemps. Elle était trop éclairée pour ne pas sentir combien il est important et de quelle conséquence il est pour l'avenir d'un prince et de ses sujets.

Il lui fallait un homme qui fût à la fois homme de guerre et de cabinet, de science et de conseil, de spéculation et d'action. Il lui fallait un homme qui, sans négliger la chasse, l'escrime, l'équitation, et toute cette noble gymnastique qui forme le corps, fût capable néanmoins de cultiver avec soin cet esprit si vif, si ouvert, si hardi. Jeanne, qui savait le latin, le grec, et parlait la plupart des langues vivantes, était parfaitement à même de se décider en connaissance de cause. Elle se prononça, après mûre délibération, pour un laïque, l'éducation donnée par un prêtre ou un ministre, en des temps surtout où l'anarchie est dans les consciences, lui paraissant trop exclusive. Charles de Beaumanoir-Lavardin fut celui que la reine de Navarre honora le premier de sa confiance ; mais la santé de ce vertueux gentilhomme ne lui ayant pas permis de supporter longtemps le fardeau dont il s'était chargé, il fut remplacé par le sieur de La Case, de l'illustre maison de Pons, qui le fut à son tour par le baron de Beauvoir, chevalier de l'Ordre du roi².

Jeanne associa au gouverneur de son fils un sage précepteur, appelé La Gaucherie, homme de mœurs austères et d'une vaste érudition. La Gaucherie nourrit son élève de la pure moelle de l'antiquité. Le caractère original de cette éducation est qu'elle fut plus morale que littéraire. Henri y puisa sa prédilection pour trois maximes qui devaient être la règle de sa conduite et qui résument sa vie : **Il faut chasser de l'État la discorde.** — **Épargner les vaincus et terrasser les superbes** ; et surtout l'axiome spartiate et français : **Vaincre ou mourir.**

Nous n'entrerons pas dans le détail, qui nous mènerait trop loin, de ces intrigues croisées et multipliées qui faisaient toute la politique d'un temps où l'ambition se permettait tous les moyens. : La lutte de la Navarre et de l'Espagne, les premières guerres de religion, la menaçante prépondérance de Catherine de Médicis, sous des rois qu'elle gouvernait à son gré, les disputes, les assassinats, les trahisons, les honteuses incertitudes d'un père tour à tour, selon le vent, protestant ou catholique, ses fautes, ses infidélités ; les malheurs intimes ou publics d'une mère persécutée, jetée dans la Réforme par désespoir, menacée d'une répudiation : tels furent les tristes spectacles qui furent la leçon précoce de

¹ Mademoiselle Vauvilliers, t. I, p. 107.

² Beauvoir et Lavardin périrent tous deux au massacre de la Saint-Barthélemy.

l'enfance d'Henri IV et lui fournirent de bonne heure l'occasion d'appliquer ses maximes héroïques. Henri qui, depuis 1561, séjournait à la cour de France eut, dès l'âge de huit ans, à intervenir entre son père et sa mère, que brouillaient l'ambition et la jalousie, et reçut plus d'une fois le fouet pour avoir fait preuve d'une sagacité précoce ou d'une obstination déjà intrépide. Bref, il se montra le digne enfant de cette femme de sens et de cœur, qui bravait l'infortune de la fière devise : *Ubi spiritus, ibi libertas* : où est l'esprit est la liberté.

Le 17 novembre 1562, Antoine de Bourbon, père d'Henri, fut frappé au siège de Rouen d'un coup d'arquebuse, dont les suites, aggravées par son intempérance, l'emportèrent au tombeau.

Il mourut en reconnaissant ses torts envers sa noble femme, en sollicitant son pardon, et eu lui recommandant son royaume et son fils.

Celui-ci était demeuré à Montargis, malade de la petite-vérole. Sa mère avait vainement tenté de l'y enlever. Catherine de Médicis redoutait le mille courage de cette héroïne dévouée à la secte protestante, et elle regardait le jeune prince comme l'otage le plus propre à lui répondre de la conduite de la reine, sa mère.

Toutefois, comme elle ne voulait point se brouiller avec une princesse dont elle avait éprouvé la sagesse et la fidélité, elle lui laissa la liberté de disposer, à son gré, de l'éducation de son fils. Elle n'eut même garde de s'opposer à ce qu'il fût élevé dans la religion protestante. Elle regardait, en effet, cette religion comme un obstacle insurmontable à son élévation au trône, et à l'accomplissement de cette destinée dont les astrologues avaient plus d'une fois fait retentir l'importune prophétie.

Jeanne laissa auprès de son fils en partant pour le Béarn ; où l'appelaient et la retenaient les soins impérieux du gouvernement, Beauvoir et La Gaucherie. Elle lui laissa surtout pour le guider, au milieu d'une cour hostile et corrompue, ses instructions et son exemple. L'image de sa mère veilla ainsi, en son absence, auprès de son fils pour le confirmer dans cette pratique de la loyauté et de l'honneur dont elle lui avait, de bonne heure, enseigné la religion. Elle lui avait aussi appris à être à la fois intrépide et prudent, et à se dérober avec souplesse aux dangers qu'il ne pouvait braver avec courage. Henri n'allait pas tarder à trouver l'emploi de ces qualités.

Il avait à jurer Dieu une propension que ne favorisait que trop l'exemple des courtisans qui l'entouraient. C'est, dit-on, pour rendre cette habitude inoffensive que La Gaucherie, tournant la difficulté en précepteur bien avisé, affecta de répéter devant lui ce *Ventre saint-gris !* qu'adopta son élève, et qui devint depuis, par lui, si populaire.

Pour encourager ses progrès par l'émulation, on lui donna pour compagnon d'études d'Aubigné, de trois ans seulement plus âgé que lui, et dont l'enfance prodige (à huit ans il avait traduit le *Criton* de Platon) promettait un grand homme. Pour augmenter encore son zèle, et l'accoutumer de bonne heure au frottement et au maniement des hommes, Jeanne voulut que son fils entrât au collège de Navarre pour y estre institué ez bonnes lettres.

Il y eut pour compagnons Henri duc d'Anjou, qui fut dans la suite son roi, et Henri de Guise, qui fit tout pour le devenir. Ces trois Henri, qui devaient être un jour divisés par une haine irréconciliable, offrirent alors l'exemple de la plus intime et fraternelle union. Tous trois, — c'est un rapprochement qui vient de lui-même à la pensée, — devaient mourir de mort tragique.

Le prince de Navarre, dirigé par son précepteur, se signala par de rapides progrès dans la langue latine pendant le peu de temps qu'il demeura au collège. Casaubon et le duc de Nevers parlent avec admiration d'une traduction qu'il fit des premiers livres des *Commentaires de César*. L'écriture en était belle, ajoute ce dernier, et annonce qu'il avait des dispositions pour la peinture. Effectivement, il cultiva le dessin dans ses moments de loisir avec beaucoup de succès. L'histoire a gardé le souvenir d'un vase antique qu'il dessina à la plume, et que les maîtres de l'art eussent avoué. Henri avait écrit de sa main, sur le pied du vase, ces trois mots latins : *Opus principis otiosi*, œuvre d'un prince oisif¹. Ce qui sous-entendait : et qui s'indigne de l'être.

Plutarque était dès lors, avec les *Commentaires de César*, son livre de prédilection. Plutarque, écrivait-il plus tard à Marie de Médicis, me souryt toujours d'une fraîche nouveauté ; l'aymer, c'est m'aymer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à laquelle je doys tout et qui avoyt une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloit pas, se disoyt-elle, voyr en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je fusse à peine plus un enfant de mamelle ; il m'a été comme ma conscyence, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduyte et pour le gouvernement des affaires.

Il est impossible, avouons-le, de mieux penser et de mieux dire. Remarquons ce culte de la mémoire de sa mère et son tendre respect pour elle. Henri IV, qui devait être un excellent père, fut le meilleur des fils. Il obéit toujours, avec empressement, aux moindres volontés de la reine. Et elle garda sur lui une autorité telle que bien qu'il eut déjà commandé une armée, elle parlait encore de le faire fouetter parce qu'il avait gagné de l'argent aux dés ; il n'échappa à cette punition qu'en désarmant sa mère à force de caresses.

Nous voudrions pouvoir insister sur les détails si intéressants et sur les caractéristiques épisodes de cette première jeunesse d'Henri IV et de cette éducation excellente, vraiment digne d'un prince ; nous voudrions pouvoir suivre de scène en scène cette sorte de drame intime où l'on voit poindre, grandir et s'épanouir une âme choisie, fleur de courage et de bonté, que surveille de loin l'œil vigilant de Jeanne, et que le prévoyant dévouement de La Gaucherie, secondé par le maréchal de Montmorency, préserve des corruptions et des orages de la cour des Valois.

Les qualités et les défauts d'Henri, qui percent dans leur premier jet, ont, à ces heures privilégiées, je ne sais quelle grâce naïve et quel printanier parfum.

On le voit avec admiration s'indigner contre Coriolan, exalter Camille, et, dans un élan charmant de colère et de honte, courir à la carte généalogique de sa maison pour y effacer le nom du connétable félon et le remplacer par celui de Bayard. Bayant adopté par Henri IV et placé par lui au rang des ancêtres de sa famille, n'est-ce pas là une idée ravissante, toute chevaleresque et toute française ?

C'est dans le livre diffus de Duflos, — où quelques jolies anecdotes se noient dans un déluge de digressions et de discours inutiles, — qu'il faut saisir, dans ses manifestations bouillantes et dans ses heureuses promesses, ce caractère énergique et loyal, dont la robuste souplesse ne peut se courber aux félinités d'une cour dépravée, et dont l'impatient ressort, toujours prêt à partir, proteste contre la lâcheté des hommes efféminés qui l'entourent. Henri les étonne plus

¹ Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. I, p. 303.

encore qu'il ne les humilie, et Catherine, en songeant aux prédictions des astrologues, demeure rêveuse et fixe sur l'héroïque enfant ce regard de basilic qui donne la mort n'est pas douteux qu'il n'ait été condamné d'avance dans cette âme farouche.

Une si virile enfance n'insultait-elle pas à cette éducation à l'italienne, qui avait produit de si tristes caricatures de rois : François II, gauche et lymphatique, Charles IX, sauvage et brutal soldat, Henri III, eunuque spirituel et bigot ?

Catherine ne l'ignorait point : ce n'est pas avec indifférence que les vieux capitaines assistaient aux exercices militaires d'Henri chez M. de la Coste, son maître d'armes, et y étaient témoins de sa martiale ardeur, de la fascination qu'il exerçait sur la petite compagnie de nobles volontaires qu'on lui avait confiée, de sa douleur de ne pouvoir aller à Malte combattre les Turcs. A ces nobles signes, on les entendait, émus, se dire entre eux : **voilà un enfant qui sera un jour un grand généra ! et sous lequel on verra belles batailles !**

A cette touchante ambition du jeune Henri d'être aimé pour lui-même, à l'entraînante bonhomie avec laquelle il était allé prier le baron de Ségur et le comte de la Rochefoucauld de vouloir bien nouer avec lui fraternelle amitié, à son art instinctif, déjà irrésistible, de flatter les esprits et de gagner les cœurs, Catherine devinait en tremblant un prince qui au rait de bonne heure non d'inutiles courtisans, mais de gais, de hardis et de dévoués compagnons.

Ce goût des grands hommes de Plutarque ne lui présageait rien de bon. Cet écolier passionné pour les récits héroïques ne lui semblait pas un camarade bien sûr pour ses fils. Elle y voyait plutôt un futur rival.

Henri, jouant à la paume avec Charles, n'avait-il pas eu avec le jeune roi une querelle dans laquelle il avait nettement maintenu son droit et refusé de céder ? Et le roi n'avait-il pas été contraint aux premières avances et aux excuses ?

Enfin Henri, *Henriot*, comme elle l'appelait par dérision, ne se permettait-il pas de mépriser l'honneur de l'alliance projetée avec Marguerite, et n'affectait-il pas de dédaigner la jeune et vive princesse pour porter ses vœux et ses hommages enfantins à la belle et pudique la Trémoille (future princesse de Condé) ?

Ainsi songeait, soucieuse, la sombre veuve d'Henri II. Et nul doute que plus d'une fois, pendant ces réflexions jalouses, le fantôme tentateur de la Saint-Barthélemi n'ait traversé sa pensée, lui tendant le poignard libérateur et vengeur.

Henri revint définitivement à Pau en 1566. Son excellent maître, la Gaucherie, était morte pleuré de son élève. La reine de Navarre confia l'achèvement de son éducation à un fameux humaniste, appelé Florent Chrestien, en même temps qu'elle le mettait sous la discipline plus spéciale de Beauvoir et l'entourait d'un groupe de capitaines et de savants qui avaient *l'esprit délicat, le raisonnement pur, les mœurs irréprochables*.

Le séjour d'Henri en Béarn fut une perpétuelle ovation. À tout instant les manifestations populaires les plus spontanées témoignaient de l'enthousiaste attachement de ses sujets. C'est le moment d'emprunter à l'unique historien de son enfance et de son adolescence le récit touchant de ces premières fêtes de l'amour et de la fidélité.

Il se présenta bientôt pour Henri des occasions de se faire des amis, et il ne manqua pas d'en profiter. Quand on eut appris, dans la Navarre et dans le

Béarn, qu'il séjournait à Pau, on s'empressa de tous côtés de venir l'y voir, d'après la bonne réputation qu'il avait déjà. Cet empressement était encore plus marqué de la part des habitants de la campagne, qui accouraient dans cette ville, les dimanches et fêtes, pour satisfaire leur curiosité. Il se communiquait à tous avec un air riant et des manières caressantes. Il faisait des questions aux uns et aux autres, sur leur pays, sur leurs travaux. Lorsqu'il remarquait parmi eux quelque jeune homme d'une taille avantageuse et d'une constitution robuste, il lui demandait s'il porterait volontiers le mousquet pour lui au cas qu'on vint l'attaquer, et chacun répondait que ce serait de tout son cœur. Ils s'en retournaient tous avec des marques de satisfaction infinie, et se disaient mutuellement, dans leur langage naïf : *Qu'il a bonne façon, notre prince ! qu'il est courtois ! Avec tout cela, il a l'air de devoir être un jour un maître gaillard et de ne pas se laisser manger la laine sur le dos. Les Espagnols n'ont qu'à se bien tenir, car, à coup sûr, il leur donnera du fil à retordre.*

Mais de tous ceux qui vinrent le voir, il n'y en eut point qui témoignèrent plus de joie que les paysans qui habitaient les environs du château de Coarraze en Béarn, à quelques lieues de Pau, château où il avait été élevé dans sa première enfance.

Ils partirent un jour de grand matin, au nombre d'une centaine, hommes et femmes. Quand ils furent arrivés à la ville, ils demandèrent aux passants où demeurait Henri, qu'ils voulaient le voir : *car c'est une vieille connaissance*, disaient-ils ; *c'est nous qui l'avons élevé ; il a joué avec nos enfants ; il grimpeait avec eux aux montagnes comme un chat maigre. Oh ! le bon espiègle que c'était alors !*

On les conduisit dans la cour du château, où toute la ville accourut pour jouir de ce spectacle. Dès que le jeune prince fut averti de leur arrivée, il descendit promptement avec sa mère, accompagné d'un grand nombre de dames et de seigneurs. Au moment qu'il parut, la troupe champêtre s'écria tout d'une voix : *Ah ! le beau garçon ! Comme il a bien profité ! Quel compère !*

Lorsque cette clameur fut apaisée, un vieillard de la bande s'avança, appuyé sur son bâton, tenant à son bras un panier rempli de fromages, et s'étant approché de Henri, il lui parla en ces termes :

— C'est bien de l'honneur pour moi, notre bon prince, que de causer comme ça avec vous tête à tête. Aussi, je rechignais à me charger de la commission ; mais ceux de notre village et des environs, dans un parlementage qu'ils ont eu ensemble, ont dit : Grégoire a la langue bien pendue et n'est pas si bête qu'il le paraît ; il faut que ce soit lui qui fasse le compliment à notre Henri. Depuis ce temps-là, en bonne foi, je me suis mis la tête à l'envers pour vous fabriquer quelque chose d'agréable, car je sais que vous êtes un bon compagnon, qui aimez à gaudir et à rire ; mais je n'ai pas pu tirer plus d'esprit de ma cervelle qu'on ne tire de l'huile d'un mur. Aussi, a-t-on bien raison de dire qu'on ne fait pas boire un âne quand il n'a pas soif. Voyant donc que je orne trouvais rien de drôle et de gentil dans mon invention, j'ai imaginé un bon tour pour vous dédommager de mon compliment biscornu ; c'est de vous apporter des fromages. Oh ! c'est là du bon ; vous pouvez vous en vanter. Nos femmes les ont faits tout pareils à ceux que vous mangiez avec nous de si bon appétit quand vous n'étiez encore qu'un petit marmot. Allons, prenez-les sans façon, et que le bon Dieu vous bénisse ; c'est ce que nous demandons tous pour vous, à cor et à cri, comme des enragés.

Henri prit le panier de fromages, remercia l'orateur et la troupe de la manière la plus affectueuse, les régala bien, et pendant le repas se promenait autour d'eux, en leur témoignant mille amitiés, en leur disant mille choses obligeantes. De plus, au moment du départ, il fit donner au harangueur une bonne somme d'argent, pour la partager entre eux tous. Aussi, en prenant congé de lui, le comblèrent-ils de bénédictions, et durant tout le chemin ils chantaient en son honneur des impromptus en langue béarnaise, dont le refrain était : *Quel bon prince nous avons ! Qu'il a de bon vin !*¹

Pendant ce second séjour en Béarn, Jeanne d'Albret, dans sa prévoyante sollicitude, ne négligeait pas plus le corps que l'âme de son fils. Elle continuait de l'accoutumer à la sobriété, à la tempérance, à la fatigue. Sa table, au palais de Pau, comme au château de Coarraze, fut toujours frugale. Les ragoûts et les friandises lui étaient interdits. La nuit, il couchait, quelquefois tout habillé, sur une simple paille. Par ordre de la reine, son sommeil, fixé à cinq ou six heures, était rigoureusement mesuré et souvent interrompu, de façon, dit-il lui-même, qu'il fût maître *du veiller et du dormir*. Le matin, quelque temps qu'il fit, son maître l'obligeait à partir pour la chasse et à faire à cheval, bride abattue, des courses difficiles et fatigantes. C'est ainsi, qu'à douze ans, grâce à cette rude gymnastique et à ces pénibles épreuves, le prince avait déjà une constitution d'homme et de soldat, bronzée d'avance à tous les maux de la guerre. Plus d'une fois il a avoué lui-même que sans ce pénible, mais prévoyant noviciat, il n'eût pu supporter les fatigues inouïes de son métier de roi nomade et conquérant.

Sa prévoyante mère, quand il eut passé la douzième année et parvint à cette période ardente de la puberté, redoubla d'efforts et de précautions pour le préserver de ces dangers auxquels l'exposait l'ardeur précoce de son tempérament. Elle bannit plus sévèrement que jamais d'auprès de lui toute occasion de plaisir. Elle redoutait pour lui, avec raison, les pièges d'une cour où il était de bonne politique d'abâtardir les princes. Elle craignait pour son fils jusqu'au danger de ses qualités et de cette popularité éclatante qui multipliait autour de lui les fêtes, les bals et leurs tentations.

Déjà, durant ses passages triomphants dans le comté de Fois, à Pamiers, à Mazères, à Toulouse, à Bayonne surtout, où le jeune prince avait été le perspicace témoin des entretiens menaçants de Catherine et du duc d'Albe, il avait fait preuve, eu plusieurs occasions, de cette finesse et de cette dignité précoces qui captivent les hommes, et aussi de cette galanterie et de cette grâce qui séduisent les femmes. Henri, naturellement et comme d'hérédité, avait le goût du jeu, des *banquets, festins, saupiquets* et *friandises*, et son éducation sévère, ses longues traites dans les montagnes, ses chasses à l'ours au milieu des forêts et des neiges, n'avaient amorti qu'à demi le feu naissant de ses passions.

C'est donc avec bonheur qu'à force d'instances et de soumissions sa mère l'avait, en 1566, arraché à la cour de France et à ce Paris corrupteur, devenu la Babylone des Médicis. Elle ne voulut pas même en Béarn, et dans cette cour austère, dans ce *petit Genève de Pau*, que Marguerite de Valois devait plus tard tant maudire, lui laisser le temps d'émousser dans l'oisiveté la trempe, si soigneusement entretenue, de sa jeune énergie. Elle chercha à distraire par des voyages cette imagination et cette activité inquiètes, en attendant que vint le

¹ *L'Éducation d'Henry IV*, par D... (Duflos), t. I, p. 147 à 151. Cet ouvrage, publié en 1790, est devenu rare.

moment de le livrer à la guerre, cette maîtresse austère, et de le revêtir de ces armes qui devaient à la fois préserver son corps et son cœur, et le garder de tous les dangers, matériels ou moraux.

Mais que pouvaient tant de sages précautions et de jaloux efforts contre la verdure impatiente d'une riche nature et contre la fatalité de ce sang des Bourbons, irrésistiblement voué à toutes les grandeurs et à toutes les faiblesses ? Henri n'avait-il pas à se défendre non-seulement contre les entraînements de son âge, mais encore contre les facilités de son rang ? En Guienne, comme partout ailleurs, il se montra si agréable, si civil, si obligeant ; il vivoit avec tous d'un air si aisé, qu'il faisoit la presse partout où il étoit.

Mais il faut citer tout le passage, emprunté à la relation d'un magistrat de Bordeaux, insérée dans les *Mémoires du duc de Nevers*.

Nous avons ici le prince de Béarn. Il faut avouer que c'est une jolie créature ; il est agréable, il est civil, il est obligeant : un autre dirait qu'il ne tonnait pas encore ce qu'il est ; mais pour moi, qui l'étudie fort souvent, je vous puis assurer qu'il le sait parfaitement bien, Il vit avec tout le monde d'un air si aisé, qu'il fait toujours la presse où il est, et agit si noblement en toutes choses, qu'on voit bien qu'il est un grand prince. Il entre dans la conversation comme un fort honnête homme. Il parle toujours fort à propos, et quand il arrive qu'on parle de la cour, on remarque assez bien qu'il est fort bien instruit, et qu'il ne dit jamais que ce qu'il faut dire en la place où il est.

Un autre témoin nous met plus naïvement encore à même de juger des succès du jeune prince et des dangers de ces succès pour un esprit et un cœur qui s'éveillent.

Le prince de Navarre acquiert tous les jours de nouveaux serviteurs. Il s'insinue dans les cœurs avec une adresse incroyable. Si les hommes l'honorent et l'estiment beaucoup, les dames ne le goûtent pas moins.... Il a le visage fort bien fait, le nez ni trop grand ni trop petit, les yeux fort doux, le teint brun, mais fort uni, et tout cela est animé d'une vivacité si peu commune, que s'il n'est pas bien avec tout le monde, il y aura bien du malheur.

Les femmes elles-mêmes, dit mademoiselle Vauvilliers, ne contribuèrent pas peu à le développer ; c'était à qui le flatterait, lui plairait ; elles se le disputaient à l'envi. Un prince embelli du charme de l'innocence et des grâces de la jeunesse, dans un temps où l'on ne voyait plus chez les grands ni jeunesse ni innocence, avait pour elles un attrait bien puissant. Aussi voit-on qu'il lui suffisait de témoigner le désir d'une fête, d'un bal, d'un festin, pour que toutes les dames de la Guienne s'empressassent d'en faire les frais¹.

Le prince de Navarre, continue notre magistrat de Bordeaux, aime le jeu et la bonne chère. Quand l'argent lui manque, il a l'adresse d'en trouver, et d'une manière toute nouvelle et toute obligeante aussi bien pour les autres que pour lui : c'est-à-dire qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il croit de ses amis une promesse écrite et signée de lui, et les prie qu'on lui envoie le billet ou la somme qu'il porte. Jugez s'il y a maison où il soit refusé. On tient à beaucoup d'honneur d'avoir un billet de ce prince.

Mais voici qu'Henri de Navarre n'est plus un enfant, c'est un homme. Dorénavant ses actes appartiennent à la grande histoire. Il doit nous suffire d'avoir placé, au

¹ Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. II, p. 154.

début de ce livre consacré à toute sa vie, le tableau de son enfance et l'esquisse de son caractère. Cette physionomie morale est aujourd'hui assez distincte aux yeux du lecteur, pour que, abandonnant dans notre héros les détails réservés aux chroniqueurs, nous nous hâtons de nous rendre à Paris, à ces noces tragiques dont les flambeaux éclairèrent le plus horrible des massacres.

Ce n'est pas qu'il ne nous fût fort agréable d'accompagner encore minutieusement notre héros, de le voir pour la première fois aux prises avec les dangers des négociations et des combats, et déployant dans leur floraison charmante ces qualités qui doivent lui donner tant d'amis : la finesse, la familiarité, la bravoure.

Nous aimerions à le montrer déjouant par de vives ripostes, les efforts captieux de l'ambassadeur de la cour, Fénelon, et se jouant hardiment au milieu de ces filets diplomatiques ou l'on espérait l'embarrasser.

A la Rochelle, il répond, en quelques mots d'une joviale et habile modestie, à la pompeuse harangue du maire. Il est déjà maître de lui et de sa parole, déjà en possession de cette éloquence brève, nette, d'une héroïque familiarité dont il nous a laissé tant de modèles.

Toujours accompagné de sa mère, son bon génie, docile à ses inspirations tutélaires, il s'efface devant le prince de Condé et l'Amiral de Coligny, affecte pour eux le respect d'un disciple et se montre à la fois capable d'obéir et digne de commander. Il reçoit pour compagnon, pour émule, Henri de Condé, son cousin germain, qu'il appelait dans la suite, son Ulysse, son bras droit. Enfin, il se fait adorer de l'armée par sa modestie, sa sobriété, et, dans les occasions décisives, par son entrain vraiment militaire et français.

Il débute par cette désastreuse campagne, féconde en sanglantes leçons, que marquent les deux grandes victoires des catholiques, Jarnac et Moncontour. Ses soldats ne l'ont pas vu encore à l'œuvre. La prudence de Coligny ménage avarement un sang si précieux. Mais il a déjà eu plusieurs fois occasion de parler à l'armée, dont il est devenu le généralissime après la mort de son oncle le prince de Condé, et à l'entendre on devine comment il agira quand il sera temps de faire subir à cette armure, don de sa mère, qu'elle lui a ceinte elle-même, et qu'il portera toujours pieusement, le baptême du feu.

Il se donne enfin, à l'affaire d'Arnay-le-Duc, où il commande une partie de la troupe, ce noble plaisir ; et désormais c'est lui qui montrera constamment le chemin aux plus braves.

Cependant la cour effrayée de ces succès qui portent la guerre jusque sous les murs de Paris, s'alarme et offre la paix. Les négociations commencent, et Catherine, dont Charles IX est malgré lui l'instrument, y déploie ce sombre et prestigieux génie qui donne le vertige. Elle fascine peu à peu, par l'appât d'un mariage avantageux, l'honnête et ambitieuse Jeanne d'Albret, tandis que Charles attire à lui son ancien camarade par la promesse de toutes sortes de plaisirs, y compris celui qui tente le plus un jeune homme : [la chasse, la bonne chère](#), disait le jeune roi dans ses lettres, [la danse et tous autres sur lesquels Montafier](#) (son envoyé) [s'expliquera devant le prince](#).

Jeanne soucieuse, rongée de sourds pressentiments hésitait à venir se jeter de nouveau dans la gueule du lion, au milieu de ce peuple de Paris, [peuple mutin](#), disait-elle, [ennemi de moi et des miens](#). Elle savait que le fanatisme catholique qui, à la cour, émoussait l'âpreté de son zèle intolérant et de son mépris pour les

huguenots, ne se contraignait pas tant à la ville, et que dans toutes les églises de Paris, des orateurs exaltés prêchaient la guerre sainte et la destruction de l'hérésie et des hérétiques.

Il est curieux et intéressant de suivre, dans ses détails, cette lutte de la perfidie et du bon sens. Plus Jeanne se méfie, plus Catherine redouble de caresses et de promesses. Ce duel courtois entre ces deux femmes, l'une douée du génie maternel, l'autre servant par tous les moyens ses implacables projets, est une des scènes les plus émouvantes du grand drame du seizième siècle.

Catherine y déploie une triste mais complète connaissance du cœur humain. Elle touche, d'un doigt lent et sûr, le point faible des passions ou des ambitions les plus secrètes. Ce grand clavier du cœur humain n'a pour elle aucun mystère. Coligny, enivré de prospérité et de gloire, heureux époux de cette Jacqueline d'Entremont qui a tout quitté pour venir être la Marcia du nouveau Caton, heureux beau-père de Téligny, le vertueux capitaine à qui il vient de donner sa fille, se hasarde à aller à la cour, y est reçu comme en triomphe, y est embrassé, caressé, fêté à outrance par le jeune roi qui l'appelle son père, son maître, et qui lui promet de l'accompagner, pour y prendre ses leçons, à cette grande et décisive expédition de Flandre, rêve favori du génie huguenot, la seule revanche possible des injures de l'Espagne, à son tour frappée au cœur.

Coligny, gagné, déployait à l'envi toutes les ressources de son crédit devenu l'allié des desseins de Catherine, pour attirer à la cour Jeanne et son fils, ainsi que le prince de Condé, qui venait, lui aussi, de s'amollir aux douceurs domestiques, et d'épouser la belle Marie de Clèves.

Jeanne, pressée par ces conseils d'un homme qu'elle vénérât, harcelée d'insinuants négociateurs, porta la question du mariage de son fils au conseil de Navarre, résolue à suivre l'avis de la majorité.

Là se firent librement jour les opinions les plus contraires ; et il faut en convenir, le oui et le non étaient également soutenables, les deux partis offrant des avantages et des désavantages qui semblaient se compenser.

Aux yeux de Jeanne, l'union de Henri et de Marguerite avait contre elle d'abord l'inconvénient de la différence de religion. Elle redoutait aussi, pour son fils, les charmes et les défauts d'une princesse fille de Catherine, élevée par elle au milieu d'une cour corrompue, pour les succès politiques, plus que pour les vertus du foyer, et sans aucun de ces scrupules maternels et de ces salutaires exemples, qui avaient présidé à l'éducation d'Henri.

D'ailleurs, cette jeune Marguerite, si précoce en ses passions, ne pouvait-elle pas l'être également en ses ambitions ? Savait-on bien de quoi était capable cette digne élève de Catherine, dont beaucoup disaient qu'elle **était plus fine qu'on ne pensoit et parloient sinistrement ?**

Les pessimistes ajoutaient à ces raisons de méfiance, à ces incompatibilités, l'effet décisif du projet d'une alliance encore supérieure à celle qu'on discutait, et désignaient Élisabeth d'Angleterre elle-même comme la seule femme qui convint à Henri.

Le baron de Rosny, père de ce Maximilien de Béthune qui allait être attaché à Henri, dont il devait être le meilleur et le plus célèbre serviteur, sous le nom de Sully, n'hésitait pas à dire : **Voire même pourroit arriver tel succès d'affaires, que cette alliance uniroit pour toujours en la maison de Bourbon, les couronnes de France, d'Angleterre, et de Navarre.**

Le conseil de Jeanne à peu près tout entier, ses amis les plus intimes, son chancelier François Barbier de Francour, le baron de Beauvoir, gouverneur de son fils, mais surtout l'amiral de Coligny pensaient bien différemment.

Ils voyaient dans le mariage proposé le coup de mort porté à la puissance de la maison de Lorraine. Catherine de Médicis n'était plus jeune ; elle devait, selon eux, aspirer au repos. Elle aimerait son gendre comme elle aimait sa fille, qui elle-même ne tarderait pas à sacrifier à un amour inévitable les restes d'une passion déjà éteinte, qu'on lui prêtait peut-être à tort pour son cousin Henri de Guise, qui venait lui-même de se marier. Ils faisaient valoir les avantages de cette union au point de vue des intérêts matériels et pécuniaires. Enfin, ils la montraient comme nécessaire à la paix, ayant été offerte par un prince qui n'avait pas l'habitude de supporter patiemment un refus, et qui vengerait sans doute, par des représailles impitoyables, l'affront fait à ses avances.

Jeanne d'Albret, vaincue par ces raisons, imposa silence à ses répugnances et consentit au mariage ; mais voulant tout conduire elle-même, elle résolut d'aller à la cour traiter en personne des détails de l'affaire. Elle décida, contre l'avis de l'amiral et de son conseil et de tous ses amis, que son fils resterait éloigné de la cour, de tout danger ; et s'oubliant elle-même pour ne s'occuper que de lui, elle prétendit, tout le persuade, imposer par la force à la perfidie ; car elle seroit voirement, dit le Grain, à quelles gens elle aroit à faire. Du reste, inaccessible à la peur : *vous savez*, disait-elle à ses intimes, *vous savez si c'est pour moi que je crains* ; protestant à tous, que lorsqu'elle seroit arrivée auprès du roi, elle éviteroit toute occasion de mal et qu'elle perdrait la rie, plutôt que de permettre quelque chose contre Dieu, LEQUEL POURVOIROIT AU RESTE¹.

Elle répondit enfin au roi qu'elle n'avoit autre objet que l'avancement de sa religion, la sûreté de ses amis, et le repos du peuple ; qu'elle réputoit à honneur et bonheur les conditions de ce mariage ; mais qu'elle aimeroit mieux être la plus petite demoiselle de France, que, pour élever sa maison en grandeur, ravalier sa conscience en liberté de religion, et offenser son Dieu duquel elle reconnoissoit tenir tout ce qu'elle avoit de bien et d'honneur, voire la vie même.

Le roi chercha à la rassurer en lui montrant à son tour : que ce mariage seroit trouvé miraculeux ; qu'il donnoit sa sœur, non pas au prince de Navarre niais à tous les huguenots, comme pour se marier avec eux, et leur ôter tout doute de l'immuable fermeté de ses édits.

Elle étoit engagée par sa parole ; sa parole étoit inviolable. Ses ennemis le savoient. La cour de France crut son triomphe parfait. Médicis s'empressa de témoigner à cette princesse toute sa joie, par de nombreux messages qui se succédoient sans interruption. Toutes ces protestations ne l'abusoient point. Songeant au contraire, à la sûreté de son fils, elle écrivit de sa main à tous les braves gentilshommes dont elle avoit éprouvé la fidélité dans le malheur, à Lavardin, à Ségur, de Piles, la Noue, au jeune Rohan, à Beauvoir, à La Rochefoucaud, au vertueux Rosny, à Caumont de la Force, en un mot à plus de cinq cents gentilshommes. Elle leur donne rendez-vous à Nérac et à Vendôme. Elle les prie de la venir trouver, pour savoir ce qu'elle ne peut leur découvrir par lettres, mon fils vous en prie aussi, ajoute-t-elle dans sa lettre à la Force, mais que ce soit incontinent, car PERICULUM EST IN NORA².

¹ Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. III, p. 128.

² Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. III, p. 130, 131.

Il n'entre pas dans notre dessein de raconter les vicissitudes et les péripéties de ces longues négociations où Jeanne, sans autre amis sincères que Louis de Nassau et le vieux Rosny, — qui déplore ce funeste mariage et qui prédit hautement que si les noces se font à Paris les livrées en seront vermeilles, — où Jeanne doit lutter contre la haine hypocrite de Catherine, la duplicité de Charles domptant sa violence pour **bien jouer son rôlet**, l'impatience généreuse de Coligny, de Francour, de Beauvoir, incapables de craindre ce qu'ils seraient incapables de faire, et la puérile confiance des gentilshommes enchantés de redevenir courtisans.

Elle n'avait d'autre consolation et d'autre encouragement que de prier Dieu de la soutenir en ces quotidiens assauts, et d'écrire à son fils, dont l'établissement mettait à de si rudes épreuves une patience digne pourtant, dit-elle, **de celle de Griselidis**.

Enfin, toutes les difficultés aplanies, les articles arrêtés, on dressa le contrat de mariage.

La princesse eut pour dot 300.000 écus d'or au soleil, l'écu évalué à 54 sols. La reine mère offrit en présent de noces, 200.000 livres tournois ; les ducs d'Anjou et d'Alençon, chacun 25.000 livres. **La misère, mais plus encore l'extrême prodigalité du temps ne permirent pas de donner ces sommes comptant. Elles furent instituées en contrats de rentes au denier douze, sur la ville de Paris**¹.

Jeanne d'Albret, de son côté, déclare son fils héritier de tous ses biens présents et à venir ; lui abandonne dès à présent, la jouissance des revenus, offices et bénéfices du haut et bas Armagnac, son douaire ; 12.000 livres de rente assises sur le comté de Harle et les biens qu'elle tient du cardinal de Bourbon, son beau-frère. Le douaire de Marguerite fut de 40.000 liv. de rente que l'on devait asseoir sur le duché de Vendôme, ou tout autre domaine de la maison de Bourbon, au choix de l'épousée. Le prince s'oblige à fournir le château des meubles et ustensiles, jusqu'à la concurrence de 30.000 liv. Pour les bagues et bijoux, la reine fera ce qu'elle jugera convenable.

Le cardinal de Bourbon confirma, en faveur de son neveu, toutes les renonciations qu'il avait faites aux successions paternelle et maternelle, lui abandonna les 100.000 livres qu'il avait héritées de la succession d'Alençon, et spécialement la seigneurie de Château-Neuf en Thimerais. Le prélat avait sans doute perdu le souvenir de toutes ces concessions et des droits de Henri, lorsque, partageant le délire des Ligueurs, il se laissa proclamer, dix-sept ans plus tard, roi de France, au préjudice de son neveu².

Le contrat de mariage fut signé à Blois, le 11 avril 1572. Le roi envoya en même temps dans tout son royaume, des lettres pour confirmer son édit, et il accorda aux protestants au delà même de leurs prétentions ; **seulement pour les apprivoiser**, ajoute un chroniqueur du temps ; **car en derrière, il disoit en riant, qu'il faisoit comme son fauconnier, qu'il veillait les oiseaux**.

Jeanne partit de Blois le 15 de mai et arriva huit ou neuf jours après à Paris. Elle était accompagnée du prince Louis de Nassau, de M. de la Rochefoucauld, avec force noblesse, et un train considérable. Elle descendit rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez Jean Guillart, évêque de Chartres, un des prélats excommuniés en

¹ Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. III, p. 175.

² Mademoiselle Vauvilliers, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. III, p. 176.

1563 par le pape Pie IV, et qui depuis, emporté par le vertige de la réforme, avait embrassé la religion protestante.

La reine de Navarre s'occupa aussitôt, avec son activité ordinaire, qu'aiguillonnaient encore d'inquiets pressentiments, des préparatifs du mariage, courant sans cesse les boutiques et les ateliers.

Le mercredi 4 juin au soir, elle fut tout à coup saisie d'une fièvre violente.

Elle s'alita, et dès la première heure ne se lit aucune illusion. Elle voyait venir la mort inévitable, à la cour de Charles IX, pour tous ceux que haïssait Catherine.

Elle fit ses dispositions et mourut en effet courageusement le lundi 9 juin 1572, dans sa quarante-quatrième année.

Cette mort subite et prématurée devait être soupçonnée. Elle le fut. Quand on songe à ce qui la suivit, on ne se reproche point trop des doutes qui ne calomnient aucun de ceux qu'ils accusent. Jeanne d'Albret vivante, Catherine de Médicis savait bien qu'elle n'aurait jamais à sa complète disposition Henri et les protestants. La Saint-Barthélemy, avec ses poignards assassins qui s'aiguisaient dans l'ombre, ne pouvait passer sur le corps d'une femme, d'une reine, d'une mère. Et la Saint-Barthélemy semblait le seul coup d'État possible pour rendre au roi son autorité, à la religion sa force, au pays la paix. Les protestants, ne l'oublions pas, étaient, aux yeux de la reine mère et des hommes d'État catholiques, — entraînés par la haine et la crainte à tous les excès qui souillent parfois les meilleures causes, — des rebelles, et des rebelles dangereux. Ils pouvaient faire la guerre, tenir la campagne, et se retirer au besoin dans leurs places fortes. La Saint-Barthélemy, dont on a voulu faire un massacre religieux, fut un massacre politique, couvert du prétexte religieux. Paris fut le vaste piège où la monarchie aux abois attira, enferma et détruisit d'un coup ses plus puissants ennemis. Et les fêtes du mariage d'Henri de Navarre furent l'appeau de cette chasse aux huguenots. Ceci n'excuse et ne justifie rien, mais fait comprendre tout. Il n'y a de fanatisme religieux, dans le vrai sens du mot, qu'aux époques et dans les pays austères. Les guerres de religion en France sont des guerres d'ambition. N'étant pas sûr de trouver assez de juges pour tant et de si hauts coupables, Charles se fit juge lui-même, et lança les bourreaux dans les rues de Paris. Et ce ne serait certes faire injure ni à sa mère ni à lui que de leur attribuer la mort mystérieuse de Jeanne. Celui-là a commis le crime à qui il profite. Or il fallait que Jeanne disparût de la scène pour que leur appartint ce théâtre qu'ils allaient ensanglanter avec la froide cruauté de l'ambition, de la jalousie et de la peur. Quoi qu'il en soit, le cri populaire du temps se prononça pour l'explication par un crime de cette mort inexplicable. On se rappela que la reine de Navarre avait acheté des gants et des collets parfumés au pont Saint-Michel, chez le Florentin René, parfumeur (et empoisonneur) de la reine mère. On fit, il est vrai, une autopsie, pour donner une apparence de satisfaction à l'opinion, mais on n'ouvrit point, dit-on, le cerveau ; et cependant le bruit public était que Jeanne d'Albret avait été empoisonnée par inhalation.

Henri de Navarre, qui arrivait à petites journées, apprit à Chaunay en Poitou, la nouvelle de la mort de sa mère. Il en fut atterré, et tomba malade. Pendant sa convalescence, il écrivit au fidèle d'Arros, lieutenant général de la Reine, et au conseil souverain de Béarn pour ordonner que tout ce qui avait été fait par sa mère fût respecté.

Le samedi 16 août, le mariage fatal se célébrait à Paris. Le massacre de la Saint-Barthélemy devait être le lendemain de la fête. Ainsi, dit Péréfixe, [le présent](#)

nuptial des noces du prince fut la mort inopinée de sa mère ; la fête, le massacre général de ses amis.

Un tel événement a trop d'importance dans la vie de Henri IV, en dehors de l'influence qu'il devait exercer sur notre histoire, pour que nous reculions devant le pénible devoir de considérer notre héros en présence de la première trahison de la fortune si longtemps infidèle, aux prises avec une de ces épreuves faites pour tremper ou abâtardir à jamais une âme.

Cette épreuve devait le montrer désarmé à la fois par la douleur de la mort d'une mère chérie, le regret de la perte de ses amis les plus dévoués, et les charmes perfides d'une union décevante. Si, devant un ensemble d'obstacles trop redoutables pour être surmontés, Henri se résigna à les tourner, s'il parut un moment accepter le joug qu'il ne pouvait éviter, et courber la tête devant ce niveau sanglant qui ne connaissait pas d'inviolabilité et menaçait tout front, même royal, rebelle à la domination de Catherine triomphante, nous verrons qu'il y a lieu de faire largement, dans cette passagère et apparente défaillance, la part des circonstances, d'une nécessité parfois plus forte que toute vertu, d'une prudence préférable à la témérité. Cette moralité ressortira surabondamment des détails que fournira le chapitre suivant sur le mariage d'Henri, le caractère de sa femme, et les scènes de ce drame de la Saint-Barthélemy, dont un seul épisode nous permettra d'embrasser l'inénarrable horreur. Nous y verrons qu'Henri ne dut son salut qu'à son génie éveillé par l'adversité, à son art, déjà consommé, d'éviter les luttes inégales et les résistances impossibles, et de se contenter d'être égal à sa fortune, quand il ne pouvait lui être supérieur.

CHAPITRE II. — LES NOCES VERMEILLES - 1571.

Henri II de Béarn, Henri III de Navarre, futur Henri IV de France, épousa Marguerite de Valois le lundi 18 août 1572, suivant le commun des historiens et Sully lui-même qui, il est vrai, se trompe parfois sur les dates ; le samedi 16 août, suivant quelques autres, qui fondent leur attribution sur un document du musée du Louvre¹.

La Saint-Barthélemy est de la nuit du samedi 23 août au dimanche 24.

Ce simple rapprochement, que nous plaçons en tête de cette étude, en résume l'intérêt tragique et la leçon funèbre, trop conformes aux prophétiques pressentiments de Jeanne d'Albret, et à cette énergique répugnance du vieux Rosny, père de Sully, qui refusa d'assister aux fêtes de cet hymen fatal, scellé par la raison d'État, dont les *livrées*, suivant lui, *devoient être vermeilles*.

Pouvait-il, en effet, rien sortir de pur, d'heureux, de fécond de ce mariage funèbre auquel la mort avait présidé ? N'était-elle pas d'avance condamnée, maudite et stérile, cette union contractée malgré l'incompatibilité d'humeur, de religion, malgré les prohibitions canoniques, cette union suspecte, qui voilait les desseins de deux partis prêts à s'entr'égorger, et que la prévoyante Jeanne d'Albret reculait sans cesse, tandis que le sombre Charles IX en pressait la conclusion avec une impatience farouche ?

Dès le mois de mars 1572, Jeanne d'Albret, obligée par la politique à consentir à un hymen que redoutait son affection, exhortait son fils à profiter du moins pour sa liberté d'un mariage où elle tremblait qu'il ne trouvât pas le bonheur, surtout s'il ne s'empressait de fuir cette cour empestée, et d'emporter au galop sa jeune femme dans l'air sauveur du patriarcal Béarn.

Elle est belle et bien avisée et de bonne grâce, écrivait Jeanne d'Albret à son fils, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. Car je n'en vois point qui ne s'en sente... je ne voudrais, pour chose du monde, que vous y fussiez pour y demeurer... Voilà pourquoi je désire vous marier, et que vous et votre femme vous retiriez de cette corruption, car encore que je la croyais bien grande, je la trouve encore davantage²...

Pendant ce temps, mû par des sentiments contraires, Charles IX tenait un langage bien différent, et, trahissant une impatience sinistre, il s'emportait contre le pape et ses scrupules, qui retardaient la vengeance du catholicisme et de la royauté, en cyniques invectives.

C'est avec contrainte, avec répugnance, avec frisson au cœur que les deux jeunes époux s'avancèrent ensemble vers l'autel, après cette cérémonie tout extérieure, ce mariage en plein vent, sur un théâtral échafaud, entre une princesse catholique et un prince protestant qui n'a obtenu que le droit de traverser le temple. Quel saisissant et ironique symbole d'une union sans élan, sans tendresse, sans fruit, que cette rapide promenade nuptiale dans l'église de deux époux distraits et se tenant à peine du bout des doigts comme du bout des cœurs !

¹ *Le Château de Pau*, etc., par M. Bacle de La Grèze, 4e édition, p. 156.

² *Le Laboureur*, additions aux mémoires de Michel de Castelnau, t. II, p. 903.

Au moment suprême, Marguerite, dit-on, hésita. Sa bouche muette se refusait à prononcer le sacrilège serment. Son consentement fut un silence, pendant lequel le roi son frère, appesantissant sur sa tête éplorée sa brutale main de chasseur, tenait sa tête inclinée en signe d'assentiment ou du moins de résignation.

Que lui importaient, après tout, ces larmes, ces pâleurs, ces terreurs, cette dernière révolte contre une barbare destinée ? Son but était atteint. Il pouvait recevoir sur la façon dont il avait joué son rôle les félicitations de sa machiavélique mère, l'encourageant à les mériter encore davantage.

Malgré de nombreux avertissements, les indiscretions même échappées à la loyauté ou à la légèreté de quelques-uns des affidés d'un complot qui menaçait et affiliait trop de monde pour être resté complètement mystérieux, malgré l'exemple de la prudente défection de quelques avisés qui profitèrent du conseil qu'on leur avait donné de partir, l'assistance était aussi nombreuse que brillante à Notre-Dame et au Louvre ; et, par une sorte de point d'honneur d'insouciance ou de dévouement, les seigneurs protestants se pressaient en foule à ces fatales noces que devait ensanglanter le massacre de dix mille victimes.

Charles IX ne dissimulait point sa satisfaction de cette émulation chevaleresque, de ce galant empressement. Les charmes de Marguerite servant d'appât au farouche oiseleur, il avait pris à la pipée tous les huguenots. Il avait dit gracieusement qu'il donnait sa sœur pour sauvegarde à tous les protestants du royaume. Ce n'était là qu'un compliment, peut-être une épigramme. La vérité est que la malheureuse princesse trahissait innocemment tous ceux à qui elle avait

inspiré si naturellement confiance, et qu'elle les livrait sans le savoir aux arquebuses et aux poignards de deux mille bourreaux fanatiques et mercenaires, ivres de vin, de sang et d'or, certains de l'impunité, et, chose plus horrible, de la récompense !

Aussi, tandis que Henri et Marguerite, dans les rares intermèdes de ces fêtes fiévreuses où chacun s'étourdissait à l'envi, ceux-ci sur le danger, et ceux-là sur le crime, tremblaient le soir et frissonnaient au réduit nuptial, épiant les gens suspects, prêtant au moindre bruit une oreille inquiète, interrogeant les tapisseries ondoyantes d'un œil brûlant d'insomnie, Charles IX se frottait joyeusement les mains dans le cercle des flatteurs intimes et des exécuteurs serviles, et exhalait en cyniques propos la satisfaction sinistre de l'ogre qui flaire la proie.

Pauvre prince, après tout, et qu'il faut plutôt plaindre que blâmer, car il fut la dupe et la victime de cette mère implacable, au visage de Fatalité, qui s'attacha à corrompre, dans cet enfant intelligent et généreux, les sources de la vertu et de la vie, autant que les bonnes mères s'attachent à les garder de toute souillure !

Pauvre prince, après tout, que Catherine s'était appliquée à rendre féroce, comme elle s'était appliquée à rendre Alençon envieux et Anjou efféminé, dont elle avait pétri l'âme naïve en ses doigts de Furie, dont elle avait fasciné le cœur et ensorcelé l'esprit, et qui souriait comme un homme ivre à ces diaboliques desseins dont elle lui soufflait l'orgueil, dont elle lui laissait la faute et gardait le profit !

Pauvre prince, après tout, mort jeune, désespéré, furieux, protestant, en présence de la tardive vérité, contre le crime de son aveugle obéissance,

'maudissant sa mère, embrassant Henri qui avait failli être sa victime, regrettant la gloire, la jeunesse, la vie, et détestant ce massacre dont le remords le tuait !

Pour être juste aussi de toute façon et demeurer à la fois dans la vérité de l'histoire et dans celle du cœur humain, il faut reconnaître que d'après ces élégants, charmants, superficiels et artificiels *Mémoires* (un des bijoux de notre langue et de notre littérature), où Marguerite de Navarre passe en revue, avec une indulgence pour elle-même qui n'a d'égale que son indulgence pour les autres, les événements de sa vie orageuse et aventureuse, elle ne semble pas avoir été longtemps inconsolable de son sort. Elle ne semble pas avoir gardé trop de rancune ni à sa mère ni à son frère, ni au destin, de la décision imprévue et déplorée d'abord, bientôt supportée avec la plus aimable et la plus philosophique résignation, qui avait fait d'elle, à la satisfaction de sa vanité et de son ambition, sinon à celle de son cœur, la femme d'Henri de Bourbon et la reine de Navarre.

Le propre, le charme, l'excuse de ces êtres légers, attrayants et décevants, comme Marguerite, c'est d'être les instruments autant passifs qu'actifs des disgrâces des autres et des leurs, de partager les illusions qu'ils donnent et de souffrir du mal qu'ils font, d'être, en un mot, autant et plus dupes que fripons.

C'est cette mobilité d'impression, cette facilité d'illusion, ce goût de la nouveauté qui rendent d'abord très-supportable à Marguerite et même à Henri cette union contractée non sans contrainte et sans appréhension. Henri, jeune, spirituel, courageux, galant, déjà populaire, n'était point, après tout, pour Marguerite, un pis aller de désespoir. De son côté, Henri n'aurait pu se montrer insensible, sans une mauvaise grâce dont il était incapable, à l'effet du charme de sa personne réparant, aux yeux de Marguerite, la faute d'un titre imposé, et au goût qu'il lui inspirait, suppléant à l'absence de cette liberté du choix dont l'un et l'autre avaient été privés.

Tout cela explique la faveur attendrie avec laquelle Marguerite dans ces confidences, sincères et frivoles comme elle, — œuvre rapide de quelques soirées de loisir et de rêverie, entreprise en des circonstances où un tel soin atteste une singulière liberté d'esprit, — parle des premiers temps de ce mariage tragique qui eut parfois de si bonnes scènes de comédie. Elle n'y fait allusion dans ses *Mémoires* qu'avec cette sérénité bienveillante dont témoigne le seul fait d'un tel ouvrage. Car on ne se comptait à se souvenir que lorsqu'on a pardonné aux autres et à soi-même. Marguerite, en un mot, semble plus regretter que maudire ces temps où elle était si malheureuse. C'est qu'elle les revoit dans ses souvenirs comme elle les vit alors, à travers le prisme magique de cette jeunesse qui change si facilement le mal en bien, le laid en beau, l'amer en doux, la crainte en espérance, le deuil lui-même en joie, de cette jeunesse qui console de tout, et se console de tout, parce qu'elle embellit tout et au besoin tient lieu de tout.

Marguerite avait, lors de son mariage (étant née le 14 mai 1552), vingt ans et trois mois. Henri était un peu plus jeune. Il suffit de rappeler leur âge pour faire comprendre comment, pendant quelque temps, ces deux époux unis malgré eux, dupes du même mirage, purent croire tous deux, en dépit des protestations de la conscience et des murmures du cœur, être aimés et être heureux. Les mêmes motifs expliquent comment Marguerite avait, au bout de quelques jours, si bien pris son parti de ce mariage, considéré d'abord par elle comme un supplice, et auquel elle avait fait, vis-à-vis de son impérieuse mère, une si énergique et si inutile résistance ; comment enfin, en le racontant, sa vanité s'occupe surtout de l'éclat de la cérémonie, et sa coquetterie se souvient surtout du succès de sa toilette.

C'est vraiment sans trop d'amertume ni de regrets que Marguerite se remémore les circonstances de ces nocces qui se feirent avec autant de triomphe et de magnificence que de nulle autre de ma qualité.

Elle s'y peint complaisamment et s'y mire, pour ainsi dire, dans son souvenir, telle qu'elle apparut aux yeux ravis de la cour, habillée à la royale, avec la couronne et couet (ou *corcet*) d'hermine mouchetée, qui se met au devant du corps, toute brillante de pierreries de la couronne, et le grand manteau bleu à quatre aulnes de queue porté par trois princesses.

Elle revoit, fièremment éblouie, les eschaffaux dressés à la coutume des nocces des filles de France, depuis l'Évesché jusqu'à Notre-Dame, tendus et parés de drap d'or ; le peuple s'estouffant en bas à regarder passer sur cet eschaffaut les nocces et toute la cour....

C'est ainsi, ajoute-t-elle, que nous vinsmes à la porte de l'église, où Monsieur le cardinal de Bourbon y faisoit l'office ce jour-là, où nous ayant receus pour dire les paroles accoustumées en tel cas, nous passâmes sur le même eschaffaux jusques à la tribune qui sépare la nef d'avec le chœur, où il se trouva deux degrez, l'un pour descendre audit chœur, l'autre pour sortir par la nef hors l'église.

Enfin Marguerite, se reportant à la sombre nuit si différente de cette radieuse journée, déplore avec une gracieuse mélancolie, avant de passer au récit de ses pitiés, de ses terreurs et de ses angoisses pendant le massacre, que la Fortune, qui ne laisse jamais une félicité entière aux humains, ait changé bientôt cet heureux estat de nocces et triomphe en un tout contraire.

Cette phrase de regret naïf, exprimé dans la forme emphatique naturelle à l'époque, nous sert à propos de transition pour passer à l'événement qui devait apporter, dans la situation et dans l'âme d'Henri, de si profondes, de si douloureuses modifications, et déterminer la crise décisive de sa vie.

Par une double raison de convenance et d'harmonie, nous ne raconterons pas en détail la boucherie du 25-24 août 1572. Nous ne saurions le faire sans dégoût pour nous et pour nos lecteurs, surtout sans rompre cette unité de plan et d'intérêt qui n'accorde à chaque partie qu'une place proportionnée au tout, et s'oppose à toute digression à propos d'un événement purement épisodique dans la vie de notre héros.

Nous ne dirons donc de la. Saint-Barthélemy que ce qui se rapporte directement et personnellement à Henri. Nous ne ferons qu'entrouvrir le rideau sur cette sanglante saturnale, sur cette orgie de soldats-bourreaux, semant dans les rues de Paris l'épouvante et la mort au bruit des cloches et à la lueur des flambeaux. Nous nous transporterons au centre même de la conspiration royale, au rendez-vous des sicaires, au quartier général de la tuerie dont Charles IX devait donner l'ordre et l'exemple, c'est-à-dire au Louvre même. C'est là que le massacre commença par les serviteurs du prince de Condé et du roi de Navarre, au grand dommage, à l'éternelle honte de l'hospitalité et de la loyauté d'un roi, et menaça les maîtres sans oser les frapper, se contentant, pour rançon de leur vie, du sacrifice de leur honneur. Il en est de ce drame comme de toutes les batailles, dont chaque témoin ne voit jamais bien qu'un côté, tout le reste demeurant enveloppé dans des nuages de poussière et de fumée, et dont les meilleurs narrateurs ont toujours été ceux qui, se contentant de raconter ce qu'ils ont vu, l'ont su faire avec cette émotion et cette sincérité qui permettent de deviner tout ce qu'ils ne disent pas.

On ne saurait refuser un tel mérite au récit de Marguerite de Navarre, à défaut de celui d'Henri, qui n'a jamais osé écrire ces scènes funestes, dont il osait à peine se souvenir. Nous ne savons rien de plus naïf, de plus touchant, de plus poignant que ce récit, par Marguerite elle-même, de la nuit de la Saint-Barthélemy, simple esquisse supérieure à bien des descriptions plus achevées, tableau de genre plus éloquent que bien des tableaux d'histoire. Elle ne dit que ce qu'elle a vu ; mais comme elle l'a senti et comme elle le fait sentir profondément ! Comme son émotion se communique au lecteur et le fait tressaillir, frissonner et trembler avec elle ! Comme une juste terreur, mêlée d'une généreuse pitié, a gravé dans sa mémoire les plus caractéristiques détails !

C'est par cette unique scène dont elle fut témoin, et qui souilla de sang la chambre royale et nuptiale, qu'on apprécie mieux que par des chiffres et des détails l'horreur de cette nuit fatale. On peut conclure de ce qu'on voit, surtout en un tel lieu, qui a cessé d'être sacré et inviolable, à ce qu'on ne voit pas, et de ce qu'on sait à ce qu'on ignore. On arrive naturellement ainsi à cette émotion intense que le pathétique le plus

savant ne donne pas toujours, et sans laquelle, pour notre part, nous n'avons jamais pu lire cet épisode si simplement et par là même si magistralement raconté par Marguerite. Nous laissons donc la parole à la reine de Navarre, certain que nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

Elle peint d'abord en termes naïfs son isolement au milieu de cette cour en complot, où son mariage la rendait suspecte, et l'impression glaciale que lui laissaient ces menaçants mystères qui s'agitaient autour d'elle.

Pour moi, l'on ne me disoit rien de tout cecy. Je voyois tout le monde en action ; les huguenots désespérés de cette blessure¹ ; Messieurs de Guise, craignant qu'on n'en voulust faire justice, se suschetant (chuchotant) tous à l'oreille. Les huguenots me tenoient suspecte, parce que j'estois catholique ; et les catholiques, parce que j'avois espousé le roy de Navarre, qui estoit huguenot. De sorte que 'personne ne m'en disoit rien, jusques au soir qu'estant au coucher de la royne ma mère, assise sur un coffre auprès de ma sœur de Lorraine, que je voyois fort triste, la royne, ma mère, parlant à quelques-uns, m'apperceut, et me dague je m'en allasse coucher.

Comme je lui faisois la révérence, ma sœur me prend par le bras et m'arreste, en se prenant fort à pleurer, et me dict : *Mon Dieu ! ma sœur, n'y allez pas !* ce qui m'effraya extrêmement.

La royne ma mère s'en apperceut et appela ma sœur, et s'en courrouça fort à elle, luy deffendant de me rien dire. Ma sœur luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela, et que, sans double, s'ils découvroient quelque chose, ils se vengeroient sur moy. La rogne ma mère respond que *s'il plaisoit d Dieu, je n'aurois point de mal ; mais, quoy que ce rust, il falloit que j'allasse, de peur de leur faire soupçonner quelque chose qui empeschât l'effect.*

Je voyois bien qu'ils se contestoient, et n'entendois pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma sœur, fondant en

¹ De l'amiral de Coligny, blessé d'un coup d'arquebuse par M. de Maurevert, le 22 août 1572.

larmes, me dit bon soir, sans m'oser dire autre chose ; et moi je m'en vais toute transie, esperdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre.

Soudain que je fus en mon cabinet, je me mets à prier Dieu qu'il luy plust me prendre en sa protection, et qu'il me gardast, sans savoir de quoy ni de qui.

Sur cela, le roy mon mary, qui s'estoit mis au lict, crie manda que je m'en allasse coucher, ce que je feis, et trouvay son lict entouré de trente ou quarante huguenots, que je ne cognoissois point encore, car il y avoit fort peu de jours que j'estois mariée.

Toute la nuict, ils ne firent que parler de l'accident qui estoit advenu à Monsieur l'Admiral, se résolvants, dès qu'il seroit jour, de demander justice au roy de Monsieur de Guise, et que si on ne la leur faisoit, qu'ils se la feroient eux-mesmes.

Moy, j'avois toujours dans le cœur les larmes de ma sœur, et ne pouvois dormir, pour l'appréhension en quoy elle m'avoit mise, sans savoir de quoy.

La nuict se passa de cette façon, sans fermer l'œil.

Au point du jour, le roy, mon mary, dict qu'il vouloit aller jouer à la paume, attendant que le roy Charles seroit esveillé, se résolvant soudain de luy demander justice.

Il sort de ma chambre, et tous ses gentilshommes aussy.

Moy, volant qu'il estoit jour, estimant que le danger que ma sœur m'avoit dict fust passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermast la porte, pour pouvoir dormir à mon aise.

Une heure après, comme j'estois plus endormie, voicy un homme frappant des pieds et des mains à la porte, criant : *Navarre ! Navarre !*

Ma nourrice, pensant que ce fust le roy mon mary, court vistement à la porte et lui ouvre.

Ce fut un gentilhomme, nommé M. de Lérans¹, qui avoit un coup d'espée dans le Coude et un coup de hallebarde dans le bras, et estoit encore poursuivy de quatre archers qui entrèrent tous après luy en ma chambre.

Luy, se voulant garantir, se jeta sur mon lict. Moy, sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, et luy après moy, me tenant toujours au travers du corps.

Je ne cognoissois point cet homme, et ne sçavois s'il venoit là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à luy ou à moy. Nous ayons tous deux et estions aussi effrayés l'un que l'autre.

Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vint, qui me trouvant en cet estat-là, encore qu'il y eut de la compassion, ne se peust tenir de rire, et se courrouçant fort aux archers de cette indiscretion, il les fist sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit, lequel je feis coucher et panser dans mon cabinet jusques à tant qu'il fust du tout guaruy.

Et changeant de chemise, parce qu'il m'avoit toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passoit, et m'assura que le roi mon mary estoit dans la chambre du roy et qu'il n'avoit point de mal. Me faisant jeter un manteau de

¹ De la maison de Lévis.

nuict sur moy, il m'emmena dans la chambre de ma sœur, Madame de Lorraine, où entrant dans l'antichambre, de laquelle les portes estoient toutes ouvertes, un gentilhomme, nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivoient, fust percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moy.

Je tombay de l'aultre costé, presque évanouie, entre les bras de M. de Nançay, et pensois que ce coup nous eut percez tous deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en la petite chambre où couchoit ma sœur.

Comme j'estois là, M. de Miossens, premier gentilhomme du roy mon mary, et Armagnac, son premier vallet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allay jetter à genoux devant le roy et la royne ma mère, pour les leur demander, ce qu'enfin ils m'accordèrent.....

Mais revenons à Henri de Navarre, dont le sort demeura incertain pendant plusieurs jours, et qui n'échappa au martyre dont on le menaçait que par l'abjuration qu'on lui imposa. Pliant pour ne pas rompre, préférant se baisser que tomber, Henri passa sous le joug en attendant qu'il pût le briser, se résigna à être petit en attendant qu'il put se montrer grand ; et, avec une feinte insouciance, une malicieuse souplesse, il se déroba à la haine, en affectant de n'être pas à craindre et en permettant presque qu'on le méprisât.

Il n'y avait pas à hésiter entre un sacrifice nécessaire et un héroïsme inutile. Il fallait contrefaire la frivolité, la nullité même et une sorte de joyeuse folie pour détourner de son front la foudre d'un roi capable de tous les crimes, de la violence d'une reine capable de tous les forfaits de la ruse, qui ne se décidèrent à épargner Henri que grâce à l'art qu'il eut de leur persuader qu'il était indigne de la haine de l'un et des soupçons de l'autre. Ce n'était pas le moment de faire le rodomont. On peut apprécier le danger que courut Henri quand on connaît le double courant d'opinions contraires qui divisa et passionna, même après son exécution, les délibérations du conseil des massacres.

Dans les délibérations orageuses de ces conciliabules présidés par un roi et une reine, tout le monde était d'accord sur le but ; mais deux partis se disputaient les moyens, les uns inclinant à se montrer implacables pour les chefs seulement, et à épargner les femmes, les enfants et les princes trop jeunes pour n'être pas innocents ; tes autres prêchant, si l'on voulait obtenir une sécurité complète, l'inexorabilité absolue, et déclarant volontiers qu'il fallait envoyer à Dieu tous les proscrits, sauf à lui à reconnaître les coupables.

Le premier avis était celui du maréchal de Tavannes, qui voulait une bataille et non une boucherie, ou tout au moins une exécution méthodique, exempte de toute erreur et de toute faute (une fois admis le principe d'un cas de salut public), sinon de tout reproche. Tavannes parlait en soldat, et si l'on tient compte des idées et des mœurs du temps, avec une certaine justice dans l'injustice, une certaine noblesse dans la cruauté, une certaine indépendance dans la servilité.

Mais son contradicteur, le maréchal de Retz, n'admettait ni circonstances atténuantes, ni clémences inopportunes, ni exceptions dangereuses. Sa politique sans entrailles ne connaissait pas le pardon ; et la pitié paraissait plus qu'un crime, une faute, à ce dialecticien farouche dont l'histoire nous a conservé la démonstration brutale comme un mousquet, tranchante comme une épée.

Voici ce raisonnement typique, devenu celui de toutes les révolutions d'en bas, après l'avoir été de toutes les révolutions d'en haut, que la théorie des coups de peuple a emprunté à la doctrine des coups de roi, et dont Robespierre et Saint-

Just devaient se servir pour détruire la monarchie, comme elle s'en était servie pour se défendre.

Il disait : Qu'il falloit tout tuer ; que ces jeunes princes, nourris en la religion, cruellement offensés de la mort de leur oncle et de leurs amis, s'en ressentiroient ; qu'il ne falloit point offenser à demi ; qu'en ces desseins extraordinaires il falloit considérer premièrement s'ils estoient nécessaires, contraints ou justes ; les ayant jugez tels, il n'y falloit rien laisser qui peust causer la ruine du but de paix où l'on tendoit ; que s'il estoit juste en un chef, il ne l'estoit en tous, puisque des parties jointes, dépendoit l'effet principal de l'action, il les falloit couper, à ce que les racines ne restassent ; aussi, s'il n'estoit juste, il falloit s'en distraire du tout, et n'entreprendre rien ; au contraire, que si on rompoit les lois, il falloit les violer entièrement pour sa seureté, le péché estant aussi grand pour peu que pour beaucoup...

L'opinion du maréchal de Tavannes, plus modérée que celle de son absolu et peu scrupuleux collègue, prévalut ou du moins parut prévaloir ; non-seulement parce que son système se pliait davantage à l'imprévu et comportait des tempéraments dont on pouvait avoir besoin, mais encore et surtout parce que la complaisance du maréchal de Retz pour la politique à outrance sembla inspirée plus encore par certaines arrière-pensées ambitieuses que par son dévouement au roi. Un zèle si impatient finit par inquiéter des maîtres naturellement enclins à la méfiance et qui ne purent croire un tel serviteur désintéressé.

On ajourna donc le parti à prendre définitivement vis-à-vis d'Henri de Navarre. On le guetta à la première occasion, à la première imprudence, au premier transport irréfléchi d'un sang impétueux faisant tomber le masque et livrant à ses ennemis le secret de sa dissimulation. En attendant, Catherine de Médicis n'hésita point à le miner auprès de sa jeune épouse, et à la sonder habilement pour savoir si elle se prêterait à un [démariage](#).

Ces cauteleuses négociations furent déconcertées et arrêtées net par la résistance imprévue de Marguerite. La fine, et en cette occasion généreuse princesse, sentit le piège et rougit qu'on l'eût pu croire capable d'y tomber et d'abandonner son mari parce qu'il était malheureux. Elle profita donc malicieusement des armes qu'on lui donnait, se montra peu sensible à ce tardif intérêt qu'on lui témoignait après l'avoir sacrifiée ; enfin, se doutant bien qu'on ne la tâtait ainsi que pour trouver les moyens de jouer un mauvais tour à son mari, elle déclara que [puisque'on l'avoit mise avec lui, elle y vouloit demeurer, et n'avoit point le cœur de cire](#).

Catherine en fut donc pour ses frais de sollicitude maternelle. Elle dut ajourner l'entière vengeance et la revanche complète auxquelles la poussait le duc de Guise, son allié du moment, l'ami apparent et en réalité l'implacable rival, en ambition et en amour, de cet Henri qui lui barrait le chemin du trône, après lui avoir enlevé la main, sinon le cœur de la princesse qu'il s'était flatté en vain d'épouser.

Quand on songe d'ailleurs à la scène terrible que nous allons raconter, à cette abjuration dont Henri eut à payer sa vie, à la douleur qu'il dut ressentir de la perte de la plupart de ses amis, au supplice volontaire de cette déchéance, dans laquelle il sembla se complaire, s'appliquant, lui si soucieux de renommée, à se faire oublier, lui si avide d'affection, à paraître ingrat ; quand on songe enfin à l'ennui de cette captivité oisive dont il lui fallut paraître s'amuser, on trouve Henri assez malheureux pour que Catherine fût heureuse et ne se reprochât pas

trop cette indulgence humiliante achetée si cher et plus cruelle peut-être que ses rigueurs.

Pour calculer ce que dut éprouver de joie l'âme ambitieuse et vindicative de Catherine, qu'on se représente, en effet, ce que dut souffrir Henri quand, au bruit des cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois sonnait le lugubre signal des massacres, aux cris féroces retentissant autour du Louvre de : *Tue ! tue ! à mort les huguenots !* par lesquels la populace et les soldats s'appelaient à la rescousse et s'excitaient mutuellement, il fut, ainsi que son compagnon, le prince de Condé, brutalement réveillé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde qui se précipitèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchaient, et leur ordonnèrent avec insolence de s'habiller en hâte et de venir chez le roi.

On leur défendit de prendre leurs épées, et, ainsi surpris et désarmés, ils furent conduits, pour ne pas dire entraînés, chez un prince maître de leur vie, par une escorte qui semblait, en massacrant sous leurs yeux leurs amis, se préparer à l'ordre de les immoler eux-mêmes.

Sully et Péréfixe nous ont montré les malheureux princes qui croyaient marcher à la mort traversant, par un infernal raffinement de Catherine, les voûtes d'un passage obscur que remplissait une double haie de gardes armés de hallebardes et de carabines, et où se répercutaient les cris des assassins et les cris des mourants.

C'est à ce moment d'angoisse terrible, quand il vit achever, sans pouvoir les secourir, ses plus fidèles compagnons, quand il entendit, sans pouvoir protester, les plaintes trop fondées et peut-être les injustes reproches de leur agonie désespérée, qu'Henri, accusé d'être la cause d'une confiance qui lui coûtait si cher à lui-même et d'un sort qu'il faillit partager, dut éprouver la première et la plus intense de ces dévorantes secousses morales qui devaient faire grisonner de si bonne heure (dès trente-cinq ans) ces cheveux et cette barbe sur lesquels ; disait-il plus tard lui-même, avait précocement soufflé la bise de l'adversité.

Charles attendait les deux suspects, les deux coupables, les deux condamnés auxquels il ne restait plus qu'à mériter leur grâce au qu'à subir leur sort. Il les reçut avec un visage et des yeux où la fureur était peinte. Il leur commanda, avec les jurements et les blasphèmes qui lui étaient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avaient embrassée, disait-il, que pour servir de prétexte à leur rébellion.

L'état où l'on réduisoit ces princes n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colère du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré et plein d'emportement qu'il ne prétendoit plus être contredit dans ses volontés par ses sujets ; qu'ils eussent à apprendre aux autres, par leur exemple, à le révéler comme étant l'image de Dieu, et à n'être plus les ennemis des images de sa mère.

Il finit par leur déclarer que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils plièrent sous la violence et firent ce qu'on exigeoit d'eux¹.

¹ *Mémoires de Sully*, édition d'Amable Costes, 1814, t. I, p. 48, 49.

Qui pourrait les blâmer d'une faiblesse qui, en pareil cas, échapperait aux plus forts ? Qui pourrait leur reprocher d'avoir traité leur persécuteur comme il le méritait, d'avoir trompé qui les trompait, d'avoir payé de la fausse monnaie d'une soumission feinte ce convertisseur couronné, qui n'admettait pas la contradiction, et se croyait encore clément en leur laissant le choix entre la messe ou la mort, le prêtre ou le bourreau ? Quand la torture interroge, c'est rarement la vérité qui répond. Un Charles IX n'a droit qu'à l'hommage contraint de faux prosélytes ; et un zèle aussi cruel n'est digne que de l'hypocrisie. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Écciture, *rani, vanam*. Sans doute Henri de Navarre eût pu s'abstenir et risquer, même braver le martyr, mais ce martyr eût privé la France de son plus grand roi, qui se contenta d'être un héros, quand il lui fut permis de l'être, et se résigna à n'être plus qu'un avisé politique quand il ne put pas faire autrement. Faiblesse, si l'on veut, cette faiblesse nous le rend plus cher, parce qu'elle le montre plus humain. Plus sublime nous l'admirerions davantage, nous l'aimerions peut-être moins.

La Saint-Barthélemy coûta à Henri de Navarre, parmi ses amis, Jacques de Ségur, baron de Pardaillan ; Armand de Clermont, baron de Piles ; François de la Rochefoucauld, qui, ayant joué une partie de la nuit avec le roi et se voyant saisi dans son lit par des gens masqués, crut que le roi et ses courtisans venaient le surprendre et le fouetter par jeu ; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il était en procès pour le marquisat de Resnel ; car on devine, sans qu'il soit besoin d'insister, le parti que tirèrent les haines privées de la haine publique et l'usage que firent les passions du temps, ambition, rivalités, jalousies, de cette occasion monstrueuse et unique de se débarrasser d'un ennemi, d'un compétiteur, d'un parent trop lent à mourir, et de s'assurer des héritages hâtifs ou une vengeance impunie.

Citons encore, parmi les victimes illustres et chères à Henri, de cette nuit funeste où le roi donna à la multitude le signal de ses fureurs, et où fraternisèrent, dans le sang d'une boucherie uniforme, les armes populaires et les armes militaires, Charles de Quellenec, baron du Pont, dont la mort, suivie de profanations odieuses, est un des plus tristes témoignages de la cruauté et de la licence du temps ; François Nompars de Caumont la Force, qui fut surpris par le meurtre dans le lit de famille, couché entre ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, dont l'autre, blessé, n'échappa au coup suprême qu'en contrefaisant le mort et en se cachant sous les corps de son père et de son frère ; Téligny, gendre de l'amiral ; Charles de Beaumanoir de Lavardin ; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy ; MM. de Beaudisner, Pluviant-Berny ; de Brion, gouverneur du marquis de Conty ; Beauvoir, gouverneur du roi de Navarre lui-même ; de Colombiers, de Francourt.

Parmi les compagnons et les amis d'Henri de Navarre qui échappèrent au massacre et qui demeurèrent acquis à sa fortune, il faut citer le comte de Montgommery, meurtrier involontaire d'Henri II, qui fut en vain poursuivi jusqu'à Montfort-l'Amaury par le duc de Guise, et ne se déroba au poignard des assassins que pour se réserver, sans le savoir, à la hache du bourreau ; les trois frères du maréchal de Montmorency, qu'on épargna dans la crainte de s'exposer aux représailles d'un tel capitaine ; François de Chatillon, fils de l'amiral, et Guy de Laval, fils de d'Andelot, qui purent se sauver et se réfugier à Genève ; Armand de Gontaut-Biron, qui trouva un asile à l'Arsenal, y fit mine de s'y fortifier et de s'y défendre, et en imposa par cette fière contenance et cette résistance imprévue, à des ennemis non moins lâches que cruels.

A ces noms il faut ajouter ceux des seigneurs protestants, plus clairvoyants ou plus méfiants que les autres, qui s'étaient tenus à distance de la souricière du Louvre et avaient quitté la cour ou même Paris, ou du moins s'étaient tenus dans les faubourgs, prêts à décamper à la moindre alerte.

Le baron de Rosny, père de Sully, n'avait eu garde de se lier à cette patte de velours qu'on lui tendait, et sous laquelle perçait à ses yeux expérimentés la griffe impatiente de la proie. Il avait opiniâtrement résisté à toutes les insinuations, à tous les exemples, se résignant à jouer le rôle de Cassandre pour les autres, mais non pour lui-même, et trop avisé pour aller se jeter dans la gueule du loup, dont ses prophétiques avertissements avaient en vain essayé de détourner tant d'amis, bientôt victimes de leur incrédulité. Malheureusement il lui fut difficile de préserver son fils, retenu par ses études à Paris, et que sa jeunesse semblait devoir rendre inviolable, de ces dangers auxquels il s'était dérobé en disant, non sans malice : [que l'air des faubourgs était meilleur à sa santé que celui de la ville, et celui des champs encore davantage.](#)

Sully nous a raconté lui-même, dans un passage émouvant de ses *Mémoires*, comment, réveillé au milieu de la nuit par les cris de mort et la visite de son hôte éperdu, il s'évada du logis menacé et trouva au collège de Bourgogne un asile précaire, dans lequel il demeura enseveli trois jours entiers, en proie à de légitimes angoisses et suspendu entre la vie et la mort. Quand il fut délivré de sa cachette, ce ne fut que pour pleurer sur le sort inconnu, mais trop facile à deviner, de son gouverneur et de son valet. Leur mort inaperçue avait peut-être empêché la sienne, en occupant les premiers coups de la populace et de la soldatesque ameutées, et en lui permettant de profiter de la diversion pour arriver, protégé par sa robe d'écolier et surtout la grosse [paire d'Heures](#) qu'il portait sous son bras, jusqu'au collège de Bourgogne et à l'asile de la cellule où le cacha M. Lafaye, principal du collège, [homme de bien et qui l'aimoit tendrement.](#)

Pour Théodore-Agrippa d'Aubigné, avec qui nous ferons, au chapitre suivant, plus ample connaissance, son tempérament aventureux et son humeur batailleuse lui avaient ménagé, la veille du massacre, dans la nécessité de fuir, — à la suite d'une affaire d'honneur et d'une rixe avec les sergents — le plus rare et le plus opportun des alibi. A quelque chose malheur est bon. D'Aubigné fut donc sauvé par la folie qui l'obligea de fuir, là où tant d'autres furent perdus par la sagesse qui leur conseilla de rester.

Henri de Navarre et le prince de Condé, après cette nuit fatale, durant laquelle ils avaient dû abjurer, sous menace de mort, la religion protestante, se trouvèrent dans la situation la plus équivoque et la plus pénible qui se puisse imaginer.

Ils étaient suspects au roi, qui se reprochait sa clémence et les faisait surveiller avec une méfiance d'autant plus âpre qu'il était lui-même peu sincère ; suspects aux protestants, dont les puritains flétrissaient leur reculade devant le martyr, et dont les impatients exigeaient l'accomplissement du pacte vengeur de la mort de Coligny : obligation terrible et sacrée, dont les massacres qui avaient fait à l'amiral un si nombreux cortège de victimes avaient encore resserré les liens.

Tout autre homme qu'Henri eût perdu la tête ou le cœur au milieu de ces devoirs opposés et de ces nécessités contraires. Entraîné d'un côté par le serment d'un talion vengeur et par ses propres ressentiments ; retenu de l'autre par le légitime souci de sa vie, principale ressource de sa cause, et la prévoyance qui lui faisait pressentir et lui conseillait d'attendre une occasion favorable, Henri fit

ce qu'ont fait de tous temps, au risque de la calomnie des contemporains et même du doute de la postérité, les grands hommes soupçonnés ou méconnus, qui couvent, au milieu de railleries volontairement provoquées et bravées patiemment, un grand dessein dont l'heure n'est pas encore venue, et sur lequel il faut donner le change, sous peine de compromettre le succès et le salut.

Henri ne contrefit point la folie comme Brutus. Il singea l'indifférence, l'insouciance, le désœuvrement inoffensif, l'abâtardissement gai. Il se composa un masque de frivolité incurable, d'égoïsme cynique, d'indolence joviale. Il passa son temps à jouer à la paume ou au bilboquet, à babiller, à muguer ; et quand on lui refusa le divertissement de la chasse, image dangereuse de la guerre, fièvre d'action, tentation de liberté, il se résigna à faire voler des cailles par l'émerillon dans cette chambre ouverte à tous les badauds de la cour, où le duc d'Alençon et lui semblaient n'avoir en tête que les billevesées dont ils s'entretenaient avec un si superbe détachement de toute chose sérieuse.

Il joua, lui aussi, si parfaitement [son rôlet](#), que Catherine de Médicis, la grande comédienne, s'y laissa prendre, et que le roi Charles IX, un bon élève en dissimulation et en ruse, ne fut pas moins dupe de cette transformation qu'il désirait trop pour la contester.

Si bien qu'à la cour, où l'habitude de l'hypocrisie empêche de la soupçonner chez les autres, chacun de se frotter les mains d'une si prompte métamorphose, d'une si facile conquête ; chacun de se dédommager en lazzis, qu'Henri recevait et rendait avec le plus beau sang-froid du monde, de la ridicule peur qu'on s'en voulait d'avoir eue de ce prince incapable d'ambition et de persévérance, qui, amolli par les délices de Capoue, oubliait et perdait si gaiement son royaume.

Les princes et les seigneurs catholiques ne se gênaient plus pour mépriser tout haut ce prince qu'on [brocardait](#) impunément, jusqu'à dire [qu'il avoit plus de nez que de royaume](#). La veille de la Toussaint (1572), raconte l'Estoile, le roi de Navarre jouoit avec le duc de Guise à la paume, où le peu de compte qu'on faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galoppoit à tout propos de paroles et brocards, comme on eust fait d'un simple page ou laquais de cour, faisoit bien mal au cœur à beaucoup d'honnêtes hommes qui les regardoient jouer.

Si les amis d'Henri de Navarre avaient mal au cœur de cette déchéance qu'il acceptait si gaiement, pour échapper aux haines et aux dangers contre lesquels cette indifférence affectée, — qui ne l'empêchait pas de prendre ses précautions [et de porter dagues, jacques de mailles et bien souvent le cuirassin sous la cape](#), — était encore sa meilleure défense ; qu'on juge par ce qu'éprouvaient ses amis à un tel spectacle de ce qu'il devait éprouver lui-même.

Qu'on juge du courage qu'il lui fallut pour se résigner à paraître poltron ; de l'esprit qu'il eut à prodiguer pour jouer le sot ; de l'effort qu'il dut faire pour soutenir l'assaut de tant d'épreuves terribles, par exemple, devant l'échafaud de ses coreligionnaires et amis Cavaignes et Briquemaut, dont on le força à sanctionner l'exécution par sa présence (29 octobre 1572) ; pour dissimuler sa tristesse quand il avait le deuil dans l'âme et la joie sur le visage ; pour dissimuler son impatience de vengeance et de liberté, quand il ne ripostait que par un sourire à des quolibets qu'il eût voulu punir d'un coup d'épée ; quand il poussait la sollicitude pour la tranquillité du roi et le mépris apparent de son intérêt, jusqu'à lui dénoncer spontanément toutes les mauvaises occasions de s'échapper dont il refusait de profiter, en attendant qu'il pût trouver et saisir la bonne !

C'est cette tentative heureuse, après tant d'autres avortées, que nous raconterons avec ses dramatiques détails dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III. — CAPTIVITÉ ET ÉVASION - 1576.

Tandis que Henri de Navarre, toujours soupçonné en dépit de ses artifices, et de plus en plus gardé à vue, menait cette vie triste, oisive, précaire, trop diffamée par les chroniqueurs, dont nous n'avons pu donner à nos lecteurs qu'une imparfaite idée, la Saint-Barthélemy portait les fruits sanglants et décevants de tous les coups d'État, surtout de ceux contre lesquels crie l'ombre de milliers de victimes.

Cette exécrable journée, dont le bon archevêque Péréfixe n'hésite pas à flétrir la mémoire, ne produisit, dit Chateaubriand, que des martyrs ; et elle eut pour premières dupes ceux qui l'avaient faite et s'étaient en vain flattés de maîtriser. La fortune fin lui faisant la plus sanglante violence qui fut jamais.

En 1573, une quatrième guerre civile éclata par le soulèvement de la ville de Montauban. Le sénéchal de Périgord, André de Bourdeille, écrivait au duc d'Alençon, le 13 mars 1574 : *Si le Roy, la royne et vous, ne pourvoyez aux troubles de l'Etat autrement que par le pape, je crains de vous voir aussi petits compagnons que moy.*

Quatrième paix, avantageuse aux huguenots. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) alla prendre la couronne de Pologne, et raconter dans les forêts de la Lithuanie à son médecin Miron, les meurtres dont la pensée l'empêchait de dormir *je vous ai fait venir ici*, lui disait-il, *pour vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, qui ont troublé mon repos, en repensant à l'exécution de la Saint-Barthélemy*¹.

Charles IX n'était pas moins obsédé par la pensée implacable, vengeresse, de ces crimes auxquels il avait pris une si royale part. Depuis le jour fatal il parut tout changé, dit Brantôme, et disoit-on qu'on ne lui voyoit plus au visage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui veoir.

Après avoir languï pendant deux années, ce malheureux prince, plus malheureux encore que coupable, car ses fautes furent surtout celles de sa mère, succomba aux remords qui rongeaient depuis le 24 août 1572, sans trêve ni repos, son âme et son corps, se félicitant de n'avoir point de fils, de crainte que ce fils n'eût été aussi misérable que-lui. Avant appris un nouveau soulèvement des princes : *Au moins*, s'écria-t-il, *s'ils eussent attendu ma mort ; c'est trop m'en vouloir.* Cette mort qu'il attendait en la souhaitant et en la redoutant à la fois, vint enfin fermer, le 30 mai 1574, au château de Vincennes, les paupières de ce désespéré, rougies par les larmes brûlantes de ses perpétuelles insomnies.

Deux jours avant qu'il expirât, les médecins avaient fait retirer — dit un récit contemporain — toutes les personnes qui étaient dans sa chambre, hormis trois, savoir : La Tour, Saint-Pris et sa nourrice, que Sa Majesté aimoit beaucoup, encore qu'elle fust huguenote.

Comme elle se fut mise sur un coffre, elle commençait à sommeiller ; ayant entendu le roi se plaindre, pleurer et soupirer, s'approcha tout doucement du lit, et tirant sa custode, le roy commença à lui dire, jetant un grand soupir, et larmoyant si fort que les sanglots lui coupoient la parole :

¹ Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

Ah ! ma nourrice, ma mie, que de sang et que de meurtres ! Ah ! que jay suivi un meschant conseil ! ô mon Dieu ! pardonne-le moi s'il te plaist... Que ferai-je ?... Je suis perdu, je le crois bien !

Alors la nourrice lui dit : Sire, les meurtres soyent sur ceux qui vous les ont fait faire ! mais de vous, sire, vous n'en pouvez niais ; et puisque vous n'y prestez pas consentement et en avez regret, croyez que Dieu ne vous les imputera jamais, et les couvrira du manteau de la justice de son fils, auquel seul faut qu'ayiez votre recours ; mais pour l'honneur de Dieu, que Votre Majesté cesse de larmoyer...

Et sur cela, lui ayant esté quérir un mouchoir, pour ce que le sien estoit tout mouillé de larmes, après que Sa Majesté l'eut prins de sa main, lui fit signe qu'elle s'en allast et le laissast reposer.

Si Charles IX mourut de la justice qu'il se rendait à lui-même, il ne mourut pas sans la rendre aussi à cette mère dénaturée grâce à laquelle il succombait avant la fin de sa vingt-quatrième année. Dans un de ses derniers moments, à l'heure de la vérité suprême et de la lumière implacable, il réclama soudain — qu'on se peigne l'étonnement, le scandale, l'effroi de ses corrupteurs ! — la présence auprès de son chevet d'agonie, de ce prince qu'on lui avait fait haïr malgré lui, et qui, il-le savait, ne le haïssait point. Il donna impérieusement l'ordre de mander dans sa chambre le roi de Navarre, *son frère*.

La reine mère essaya de parer le coup qu'elle prévoyait eu feignant d'avoir mal entendu ou mal compris, et en taisant mander le véritable frère (par le sang mais non par le cœur) de son fils mourant, le duc d'Alençon.

Mais le roy, le voyant, se retourna de l'autre costé, et dit derechef : *Qu'on face venir mon frère*. La Royne sa mère, lui dit : *Monsieur, je ne sçay pas qui vous demandez ; voilà vostre frère*. Le Roy se fascha, et dit : *Qu'on aille quérir mon frère le roy de Navarre ; c'est celui-là qui est mon frère*.

C'est dans le trajet de l'endroit où on avait été chercher Henry à l'appartement du roi que Catherine, qui redoutait cette entrevue et voulait au moins s'en venger d'avance, prit un malin plaisir à faire croire au roi de Navarre que

Charles IX, avant de mourir, voulait achever son œuvre, et qu'on ne le mandait auprès de lui que pour consommer l'arrêt de mort si longtemps suspendu sur sa tête.

Afin de causer au prince cette angoisse, vengeance de la sienne, elle avait ordonné qu'on le fit passer à travers les souterrains, au lieu de le faire venir par les appartements.

Henri eut peur ; il ne redoutait pas un ennemi en face ; étant sans armes, il redoutait une mort obscure ; il hésita à plusieurs reprises à suivre l'officier qui était venu le chercher¹.

Enfin montant par un degré dérobé, on le lit entrer dans la chambre du roy, lequel, soudain qu'il le vid, se retourna vers lui, et lui tendit les bras.

Le roy de Navarre tout esmu, pleurant et soupirant, alla de genoux jusques aux pieds du lict.

¹ *Promenades dans le pays de Henri IV. Album de la jeunesse du roi de Navarre*, texte et dessins de M. Houbigant, publiés par M. François Saint-Maur.

Le roy Charles l'ayant fait approcher, l'embrassa estroitement, et le baisa, lui disant ces paroles :

— Mon frère, vous perdez un bon maistre et un bon amy, je sçay que vous n'este point du trouble qui m'est survenu ; si j'eusse voulu croire ce qu'on m'en vouloit dire, vous ne fussiez plus en vie ; mais je vous ay toujours aymé ; je me fie en vous seul de ma femme et de ma fille ; e vous les recommande. Ne vous fiez en...

La royne mère interrompit le roy Charles, disant :

— Monsieur, ne dites pas cela.

— Madame, je le dois dire, et est la vérité. Croyez-moy, mon frère, aimez-moy, assistez à ma femme et à ma fille, et priez Dieu pour moy. Adieu mon frère, adieu.

Le roy de Navarre demeura au pied du lict, jusques à tant qu'il (Charles IX) entrast en agonie ; ce qu'estant, il se retira. Ce Fust dans le soir de la Pentecôte, l'an 1574, que mourut le roy Charles, et que ces choses advindrent¹.

Aussitôt que Henri III apprit le décès de son frère, il s'évade de la Pologne comme d'une prison, se dérobe à la couronne des Jagellons qu'il trouvait trop légère, et vient se faire écraser métis celle de Saint-Louis.

Quand on lui mit la couronne sur la tête (à son sacre à Reims, le 15 février 1575), il dit assez haut qu'elle le blessait, *et lui coula par deux fois*, — dit Lestoile — *comme si elle eust voulu tomber*.

On avait conseillé à Henri III, à Vienne et à Venise, de conclure la paix avec les huguenots ; il n'écoula point ce conseil, il détestait à l'égal les uns des autres les protestants et les Guise².

Ainsi commença par la guerre le règne — qui devait finir au milieu de la guerre, tragiquement, par un meurtre, — du dernier Valois.

Henri III estimait trop Henri de Navarre, dont les qualités, qu'il devinait, semblaient la satire vivante de ses vices, pour l'aimer. Il était d'ailleurs sous l'influence fascinatrice et plus impérieuse que jamais de cette femme étrange, au cœur monstrueux, au cerveau viril, qui continua de gouverner la France en gouvernant le plus spirituel et le plus fatal de ses fils, celui sur qui elle avait le mieux établi, en sa qualité de favori, le joug d'une domination fondée sur la corruption.

Ce que Henri III apprit à son arrivée à Paris, au retour de ce long voyage, commencé comme la fuite d'un voleur et continué comme la promenade d'un sultan, n'était pas fait d'ailleurs pour rétablir sa confiance en deux princes dont l'un, son propre frère, lui était odieux depuis longtemps, dont l'autre, plus naturellement sympathique, lui était peint, par Catherine irritée de deux tentatives d'évasion avortées, sous les plus noires couleurs de l'inquiétude et de la méchanceté.

Le départ du duc d'Anjou pour la Pologne, dont la couronne venait de lui être offerte, et la maladie du roi Charles, qui commença presque en même temps, avaient en effet **esveillé les esprits des deux partis du royaume**.

¹ Palma Cayet, t. II de la *Chronologie novenaire*, p. 249 à 256.

² Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

Henri de Navarre et le duc d'Alençon, réunis par la même disgrâce avant d'être séparés par les rivalités de l'ambition et les autres, essayent de profiter de l'occasion. Ils jettent l'un et l'autre le masque d'une longue contrainte, et tentent à la fois d'échapper aux ennuis de cette condition d'otages, de cette surveillance étroite qui ne leur laisse que la liberté de l'abâtardissement.

Marguerite ; qui aimait Charles IX, qui s'était réconciliée avec le duc d'Anjou à son départ, qui tremblait pour Alençon, son frère préféré, se jetant ainsi tête baissée au milieu des hasards de la guerre civile, enfin, qui n'était pas fâchée de se donner une importance dont elle profiterait, concilia tous ces sentiments, tous ces devoirs, tous ces intérêts, dans une démarche hardie, imprévue, équivoque, dont elle seule sent l'habileté, et qu'elle n'hésite pas, sans la justifier, à raconter elle-même.

Elle obtient de Miossens, à qui elle avait sauvé la vie la nuit de la Saint-Barthélemy, et qui s'était fait catholique, la confidence du projet d'évasion et de rébellion de son frère et de son mari.

Puis elle va trouver le roi et la reine mère, leur dénonce ce pernicieux plus que coupable dessein, en les priant de le déjouer à l'insu de ses auteurs ; non sans avoir fait promettre à sa mère et à son frère, pour prix de ses révélations, qu'elles ne porteront aucun préjudice à ceux qu'elle ne trahit que dans leur intérêt.

Une seconde tentative eut lieu en 1574, qui avorta également, mais dont Marguerite n'eut point le secret et dont elle ne put conjurer les conséquences. C'est ce qu'on a appelé le complot de MM. de la Mole et de Cotonnas, personnages historiques obscurs, que le roman a mis en une lumière excessive, et qui payèrent leur témérité de la vie.

Durant ce temps, dit la reine de Navarre, la maladie du roy Charles augmentant toujours, les huguenots ne cessoient jamais de rechercher des nouvelletés, prétendant encore de retirer mon frère, le duc d'Alençon, et le roy mon mary de la cour ; ce qui ne vint à ma connoissance comme la première fois. Mais, toutefois, Dieu permit que la Mole le descouvrist à la royne ma mère, si près de l'effect, que les troupes des huguenots devoient arriver ce jour-là auprès de Saint-Germain.

Nous fusmes contraints de partir à deux heures après la minuict, et mettre le roy Charles dans une litière pour gagner Paris ; la royne ma mère mettant dans son chariot mon frère et le roy mon mary, qui, cette fois-là, ne furent traictés si doucement que l'autre ; car le roy s'en alla au bois de Vincennes, d'où il ne leur permit plus de sortir. Et le temps augmentant toujours l'aigreur de ce mal, produisoit toujours nouveaux advis au roy, pour accroistre la mesfiance et le mes-contentement qu'il avoit d'eux ; en quoy les artifices de ceux qui avoient toujours désiré la ruine de nostre maison luy aidoyent, que je croy, beaucoup.

Ces mesfiances passèrent si avant, que messieurs les mareschaulx de Montmorancy et de Cossé en furent retenus prisonniers au boys de Vincennes, et la Mole et le comte de Coconas en pâtirent de leur vie.

Cependant Catherine avait résolu d'effrayer les princes, auteurs ou complices de toutes ces révolutions de palais, de toutes ces intrigues d'évasion et de rébellion, par des exemples éclatants de sévérité, et de décourager à jamais de semblables velléités. Il fut sérieusement question de leur faire leur procès, et ils durent subir l'interrogatoire des commissaires du Parlement. C'est à cette occasion que

Marguerite rendit à son mari ce signalé service de rédiger pour lui un mémoire apologétique, plein d'adresse et de fermeté. Cet ouvrage, qui nous a été conservé, montre de quels conseils et de quels offices Marguerite eût été capable, si on l'eût maintenue dans cette voie politique, dont on l'écarta, au contraire, systématiquement, toute sa vie.

Ce rôle d'avocat avait-il peu à peu gagné, malgré ses répugnances, Marguerite à la cause qu'elle défendait, et finit-elle par l'épouser au point de ne point voir la contradiction, ou de sacrifier ses appréhensions à un dévouement devenu aveugle ? Toujours est-il qu'elle fit plus que plaider les intérêts de son mari ; qu'elle s'employa à le servir activement, au grand dommage de son prédit à la cour et non sans risquer d'attirer sur elle, en la détournant de la tête de son frère et de son mari, la colère royale.

Elle prêta les mains à un projet qui consistait à les faire évader l'un et l'autre, déguisés en femmes, et en les faisant sortir, masqués, dans son carrosse. Mais ce projet ne put venir à exécution, tant les deux princes et tout ce qui les touchait étaient espionnés de trop près. Marguerite donne de l'échec de cette nouvelle tentative un motif bien plus curieux. Elle affirme qu'il fut dû à la vanité et à la jalousie, à un mesquin conflit de préséance qui empêcha les deux princes, dont chacun s'opiniâtra à vouloir sortir le premier, de profiter d'une occasion si frivole et si précaire. Nous aimons mieux attribuer le refus d'Henri de Navarre à une noble pudeur, à la honte généreuse de fuir déguisé en femme et d'aborder la vie virile en passant par une porte basse, et revêtu de vêtements ridicules et diffamants.

Ne pouvant se sauver à la fois, faute de s'entendre, le duc d'Alençon et le roi de Navarre, réconciliés dans l'intérêt commun par la subtile Margueritte, finirent par s'accorder, dans le but de se sauver séparément.

Cognoissant qu'ils estoient tous deux en mesure prédira-ment à la cour, aussi desfavorisez l'un que l'autre ; que le Guast (du Guast, favori d'Henri III) seul gouvernoit le monde ; qu'il falloit qu'ils mendiassent de luy ce qu'ils vouloient obtenir auprez du roy ; que s'ils demandoient quelque chose, ils estoient refusez avec mépris ; que si quelqu'un se rendoit leur serviteur, il étoit aussitôt ruiné et attaqué de mille querelles qu'on luy suscitoit, ils se résolurent, voyant que leur division estoit leur ruine, de se réunir et de se retirer de la cour, pour, ayant ensemble leurs serviteurs et amys, demander au roy une condition et un traitement dignes de leur qualité ; mon frère n'ayant eu jusques alors son appannage, et s'entretenant seulement de certaines pensions mal assignées, qui venoient seulement quand il plaisoit à du Guast, et le roy, mon mare, ne jouissant nullement de son gouvernement de Guyenne, ne luy estant permis d'y aller, ny en aucunes de ses terres....

Le 15 septembre 1575, le soir venu, peu avant le souper du roy, le duc d'Alençon, changeant de manteau et le mettant autour du nez, sortit, suivi seulement d'un des siens, et parvint à gagner à pied, incognito, la porte Saint-Honoré, où l'attendoit Seymer (Simier), maitre de sa garde-robe, avec le carrosse d'une darne qu'il avoit emprunté à ce effet. Il alla ainsi jusqu'à quelques maisons à un quart de lieue de Paris, où il trouva des chevaux qui l'attendaient. Escorté de cette avant-garde, il rejoignit, à un rendez-vous convenu, un gros de deux ou trois cents cavaliers dévoués, avec lesquels il arriva à Dreux, ville de son apanage, le vendredi 16 septembre, à dix heures du matin. De là, il publia un manifeste justificatif de sa conduite et de ses prétentions.

On ne s'aperçut de sa disparition que sur les neuf heures du soir. On devine la surprise, la colère, la terreur du roi. Il passe des résolutions les plus extrêmes au plus complet abattement. Que tout le monde monte à cheval ! il lui faut son frère mort ou vif ! Puis il se ravise et écoute des conseils plus modérés. Au milieu de ces tergiversations, le temps passe. On ne part plus que le matin, sans trop de Ilte, pour une commission désagréable, et le fugitif est en sûreté.

C'est sur le prisonnier conservé que devait retomber la peine de toutes ces agitations et de toutes ces déceptions. Henri de Navarre fut plus étroitement que jamais surveillé et resserré. Et c'est au milieu de ces circonstances si défavorables, sous le coup de cet exemple d'une fuite impunie, qui aiguillonnait à la fois son impatience de l'imiter et en diminuait les moyens, qu'il dut combiner et préparer le plan d'une entreprise rendue désormais aussi nécessaire que téméraire. Il le sentait à ce point qu'il se méfia, instruit par une dure expérience, de ses plus proches, et mit les chances de son côté dans un dessein si hasardeux, avec un soin scrupuleux, à ce point qu'il négligea de prévenir Marguerite elle-même de ses intentions, et partit en oubliant, peut-être avec raison, de lui dire adieu.

C'est cet' intéressant et décisif épisode de la vie d'Henri qu'il nous demeure à raconter, après avoir soigneusement tracé les prolégomènes de ce récit, et laborieusement dressé le cadre d'un tel tableau.

Depuis août 1572, Henri de Navarre languissait donc, tour à tour impatient ou dompté, clairvoyant ou ensorcelé, dans les liens de cette captivité presque magique où Catherine de Médicis, à qui les artifices de Circé et d'Amide étaient familiers, avait trouvé moyen d'énerver son esprit et son cœur. On aura une idée du double joug de cette tyrannie matérielle et de cette obsession morale pratiquées à la fois par la sombre reine, toute entière à sa proie attachée, avec un art féminin et un génie viril, quand on lira, dans d'Aubigné, l'énergique tableau suivant de la condition faite au roi suspect par la royale geôlière du Louvre. On jugera de l'effort qu'Henri dut faire pour secouer sa torpeur et des difficultés qu'il eut à vaincre pour passer par la ruse à travers les mailles de ce réseau impénétrable à la force, chaque jour serré avec une expérience plus profonde de ses défauts, une terreur plus grande de ses qualités.

C'est donc d'Aubigné qui nous apprend quelle dut être [cette prison dure et honteuse d'une vrayement belle-mère, qui, pour vestir la prudence et le courage des hommes, avoit despouillé les craintes et les affections¹ communes à son sexe, n'ayant rien de médiocre en vices ni en vertus ; qui nourris-soit ses propres enfants de façon qu'ils deussent toujours emprunter d'elle la conduite et la puissance, et elle d'eux le nom et le sceau. Elle ne lui laissa voir le jour qu'autant qu'il en falloit pour efféminer son courage par les délices, et ses desseins martiaux par toutes sortes de vanitez. Si quelqu'un estoit capable de dire un mot à l'oreille de ce prince, lui montrer un tableau de ses obligations naturelles, de ses devoirs envers amis et ennemis, et du péril qui le menaçoit à la première aube de sa vertu, cettui-là estoit promptement et curieusement chassé ; et la royne qui se vantoit qu'il n'y avoit maison de dix-milles livres de rentes en France où elle n'eust un serviteur, ne laissoit coucher en la chambre de son gendre aucun homme de marque qui ne respondist de sa personne ; les chefs et soldats de ses gardes, au lieu de gardes estoient geoliers. Je ne descri point ces choses en apprentif, mais comme ayant esté choisi de Dieu pour](#)

¹ Les *storges*, dit d'Aubigné, eu son langage français-gréco-latin.

instrument de la liberté de mon prince, qui avoit, un temps, le cœur grillé comme sa chambre, jusques à estre contrainct, par l'infidélité d'un sien compagnon en fortune..... de déceler à la roine les premiers qui lui désillèrent les yeux et lui osèrent parler d'eschapper. Mais l'exemple des morts pour cette cause n'effraya point les courages qui avoient voilé leurs vies au salut de leur maistre. Bien heureux le prince à qui Dieu donnera de ces cœurs vraiment françois !¹

Parmi ces cœurs vraiment français, capables de résister à toutes les épreuves, même celle de la défiance naturelle à un prince suspect, réduit parfois à détourner Forage des colères royales en dénonçant lui-même de trop indiscrets libérateurs, nous ne serons pas étonnés de trouver, au jour du péril et du succès décisif, Agrippa d'Aubigné. C'était là un de ces serviteurs que des mœurs austères, un tempérament aventureux et une fidélité passionnée mettaient au-dessus de toutes les séductions et de toutes les craintes.

Lorsqu'il fut question, pour le roi de Navarre, de la lieutenance générale du royaume, et que l'évasion de François, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, consommée avec le concours de complices que la décapitation de la Mole et de Cotonnas n'avait pas découragés, eût achevé d'exaspérer l'ambition jalouse de Catherine de Médicis, les liens, un moment relâchés, de suspicion et de surveillance, qui paralysaient les élans généreux d'Henri de Navarre, impatient du double joug de la captivité et de l'oisiveté, furent étroitement resserrés. Cet excès de rigueur eut d'ailleurs l'avantage de faire déborder la coupe et de précipiter le dénouement d'une situation qui ne comportait plus que des extrêmes, et n'offrait d'autre alternative à Henri qu'une résignation sans sécurité ou qu'une révolte moins dangereuse après tout, puisqu'elle assurait l'honneur et permettait d'espérer le salut. Ne pouvant plus compter sur son compagnon de captivité, cet équivoque François, gangrené jusqu'aux moelles des vices de sa race, qui, dans un sort commun, poursuivait des intérêts contraires, et que des rivalités de toutes sortes, habilement envenimées, poussaient plutôt à trahir Henri qu'à le servir, le roi de Navarre dut se résoudre à ces alliances inférieures et à ces dévouements subalternes que la rigueur de sa détention et la promiscuité de la prison laissaient seuls à sa disposition.

Qui aura été nourri près des princes, remarque avec raison d'Aubigné, saura combien légères causes et petits instruments les poussent à pesantes résolutions et grands effets ; je di cela pource que le roi de Navarre aiant esté destitué des personnes plus relevées de son ancien parti, il lui fut force de communiquer ses secrets et d'empjoier à ses desseins ceux qui se pouvoient couvrir de leur petitesse. Le dessein de sa liberté avoit pour première difficulté qu'il ne pouvoit estre douteux, quand la fuite des deux premiers ne pouvoit laisser obscure la volonté du tiers...

La reine mère cependant soupçonnant le vigoureux esprit et le corps laborieux de son gendre le tenait sous le verrou, en chartre privée, gardé par des soldats choisis, pleins du fanatisme du temps, et qui la plupart avoient exécuté au massacre. Elle avoit aussi ceux qui commandoient en la chambre et en la garde-robe, tous affidez à la détention de ce prince, ne fût-ce que pour conserver l'heur de ses bonnes grâces, de sa courtoisie et agréable conversation. C'est ainsi que ses qualités tournaient contre Henri autant que ses défauts. Il faisait la conquête de tous ceux qui l'entouraient au point de leur inspirer le désir de le garder et la crainte de le perdre. Lui-même, cédant à l'attrait qu'il inspirait,

¹ *Histoire universelle*, par d'Aubigné. Préface de la 1re édition.

sentait parfois son cœur s'amollir dans les douceurs corruptrices de l'habitude, et le faux point d'honneur des scrupules vulgaires et des fidélités profanes lui fit manquer plus d'une fois l'occasion propice. On le vit même un jour, au grand scandale et au grand dommage de ses amis, revenir reprendre sa chaîne, ramené par ce charme fatal, supérieur, par moments, au sentiment du devoir et au désir de la liberté, qu'il n'avait pas su rompre.

Cette partie manquée du bois de Vincennes faillit être funeste aux conseillers et compagnons de l'exode avorté : et Jonquières, maître d'hôtel, d'Aubigné, écuyer, et Armagnac, premier valet de chambre du roi de Navarre, payèrent leur connivence, en attendant mieux, par une de ces disgrâces qui ne présageaient rien de bon. Le premier fut même éloigné (euphémisme d'exilé) en Picardie.

D'Aubigné lui, surnagea, maintenu en faveur intermittente, grâce à ses talents de poète et à son expérience du métier de courtisan qu'il connaissait à merveille, mais pratiquait incomplètement, gâtant ses compliments par ses épigrammes, ses succès par ses coups de boutoir, de sorte qu'il ne parvenait jamais complètement ni à se rendre utile ni à se rendre agréable, et ne jouissait que d'un crédit variable comme son caractère.

Quoi qu'il en soit, après l'esclandre de Vincennes, et cette fausse évasion — qui n'eut que des résultats trop réels pour une partie des compagnons de Henri de Navarre, obligés de se dérober par la fuite aux recherches irritées et aux implacables vengeances d'une reine incapable de pardonner la moindre entreprise sur sa domination, et qu'on ne mettait pas impunément en alerte,— d'Aubigné resta à la cour et non en trop mauvaise posture pour combiner le plan et chercher les moyens d'une tentative nouvelle. Il dissimula toutefois, trop content d'avoir été épargné aïant accès aux grands pour son savoir en choses agréables, mesmement le roi l'aïant fait de son Académie — c'ettoit une assemblée qu'il faisoit deux fois par semaine en son cabinet pour ouïr les plus doctes hommes qu'il pouvoit, et mesmes quelques dames qui avoient étudié sur un problème toujours proposé par celui qui avoit le mieux fait à la dernière dispute.

Notre hardi compère se maintint encore et estoit uniquement aimé des deux frères Guisards pour la dance, pour les balets qu'il inventoit, et les entreprises qu'il leur dressoit à cheval et à pied ; comme aussi il leur servoit d'un des meilleurs hommes de barrière (de tournoi) de son temps.

Cependant fatigués et presque découragés par les tergiversations de leur maître, toujours prêt à s'échapper, toujours retenu par quelque illusion nouvelle, et renversant son dessein chaque fois qu'on faisait chanter l'appeau de cette tentante et décevante lieutenance générale du royaume, les deux derniers fidèles du roi de Navarre s'apprêtaient tristement à le quitter sans dire à Dieu quand survint un incident caractéristique, qui réconforta leurs espérances, raffermi leur confiance et mit le feu au suprême complot, en leur montrant toujours digne de leur dévouement un prince toujours fidèle à sa foi et mécontent de son sort.

Nous laissons encore la parole à d'Aubigné :

Un soir, Armagnac ayant tiré le rideau du lict, où son maître trembloit d'une fièvre éphémère, comme ces deux avoient l'oreille près du chevet de leur maître, ils l'entendirent soupirer, et puis plus attentivement ouïrent qu'il achevoit de chanter le pseume 88, au couplet qui desploie l'eslongnement des fidelles amis. Armagnac pressa l'autre (Aubigné) de prendre ce temps pour parler

hardiment. Ce conseil suivi promptement et le rideau ouvert, voici les propos que ce prince entendit :

— Sire, est-il donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite encore en vous ? Vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et riddels serviteurs, et en mesme temps ils sont ensemble, soupirans pour la vostre et travaillans à vostre liberté. Mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains. Ils combattent vos ennemis, et vous les servez ; ils les remplissent de craintes véritables et vous les courtisez pour des espérances fausses ; ils ne craignent que Dieu, vous une femme, devant laquelle vous joignez les mains, quand vos amis ont le poing fermé ; ils sont à cheval, et vous à genous ; ils se font demander la paix à coudes et à mains jointes ; n'aïant point de part en leur guerre, vous n'en avez point à leur paix. Voilà Monsieur (le duc d'Anjou) chef de ceux qui ont gardé vostre berceau, et qui ne prennent pas à grand plaisir de travailler sous les auspices de celui qui a ses autels à contrepoil des leurs. Quel esprit d'estourdissement vous fait choisir d'estre vallet ici au lieu d'estre le maistre là, le mépris des méprisez, ou vous seriez le premier de tous ceux qu'on redoute ? N'estes-vous point las de vous cacher derrière vousmesmes, si le cacher estoit permis à un prince nai (né) comme vous ? Vous êtes criminel de vostre grandeur, et des offences que vous avez reçeües ; ceux qui ont fait la Saint-Barthélemi s'en souviennent bien, et ne peuvent croire que ceux qui l'ont soufferte l'aient mise en oubli. Encores si les choses honteuses vous estoient seures, mais vous n'avez rien à craindre tant que de demeurer. Pour nous deux, nous parlions de nous enfuir demain, quand vos propos nous ont fait tirer le rideau. Avisez, sire, qu'après nous les mains qui vous serviront n'oseroient refuser d'employer sur vous le poison et le couteau.

Ce mâle discours était fait pour produire une vive impression sur un homme comme Henri de Navarre. Profitant habilement de l'avantage obtenu, dont témoignait l'émotion de son auditeur, d'Aubigné, faisant jouer tour à tour tous les ressorts, achève de le pousser au parti décisif, en lui montrant ses ennemis, las de le craindre, arrivant à le mépriser ; le roi Henri III n'hésitant plus à se moquer, devant les dames, d'un prince aussi dégénéré que lui, et devenu assez crédule pour se fier à cette lieutenance générale du royaume, **qui de promesse avoit passé en risée**. Ajoutez à ces révélations piquantes l'effet du dépit que durent causer à Henri les éloges publiquement décernés à l'émulation de Monsieur et du prince de Condé, et, à cette double rivalité qui menaçait son naissant prestige.

La jeune reine de Navarre, Marguerite, qui s'ennuyait en cour, qui désirait voir son mari sortir de tutelle, et s'arracher aux délices de Capoue, ne fut pas sans influence sur la décision suprême d'Henri, car elle lui fit dire par un de ses médecins qu'on l'avait tâté pour savoir s'il serait disposé à empoisonner un prisonnier importun plus que dangereux, puisqu'il laissait si tranquillement usurper par Monsieur le titre de protecteur des églises qui lui appartenait, à la condition de le mériter.

Tous ces aiguillons divers portèrent et développèrent dans l'âme généreuse d'Henri réveillé cette impatience du joug et cette ardeur de liberté et de vengeance qui font les héros.

Ce qui acheva de disposer **l'âme de ce prince à respudier les délices et son cœur à espouser les dangers**, ce fut la défection de MM. de Fervaques et de Lavardin, qui mécontents, l'un de n'avoir pas obtenu le gouvernement de Normandie, l'autre d'avoir manqué le régiment des gardes, se rapprochèrent du roi de

Navarre et entrèrent en pourparlers avec ceux qui trafiquoient son départ. Toute intrigue appelle les intrigants. Toute révolte attire les frondeurs. Le malheur est aussi que toute conspiration a ses traîtres, surtout à une époque où le sentiment de l'honneur, dans le sens moral du mot, n'existait pas plus que celui de la patrie, et où des princes et des gentilshommes, corrompus par de mauvais exemples quotidiens et des impunités plus scandaleuses encore, changeaient de parti comme de chemise, tour à tour et suivant l'intérêt ou l'humeur, alliés des catholiques ou des huguenots, des Espagnols ou des Allemands, du roi ou des princes, de la France ou de l'étranger.

C'est ainsi que Fervaques, favori d'Henri III, mécontent de son maître, n'hésita point à faire à d'Aubigné des ouvertures sanctionnées de la remise de son guidon avec charge de l'engager, c'est-à-dire de recruter les hommes décidés à faire compagnie sous son enseigne, et que Lavardin fit porter par M. de Roquelaure les mêmes assurances. De là propos ouvert, partie liée, et conférences nomades dans les rues de Paris entre les principaux conjurés, réunis, crainte d'un logis où les murs ont des oreilles, sous l'abri errant d'un carrosse fermé des deux côtés.

C'est dans de si précaires conditions qu'Henri eu était réduit à négocier sa délivrance et à mériter les étrennes symboliques que lui donna d'Aubigné : un bouquet d'olive, de laurier et de cyprès avec un sonnet qui servait d'âme à cet emblème, et n'était que la paraphrase de la fameuse devise maternelle : *Seure paix, victoire entière, mort honorable*.

Dans ce conciliabule fut arrêté de se voir une après-souppée au logis de Fervaques, à la Cousture-Sainte-Catherine, peu fréquentée en ce temps-là, ajoutant à ceux que nous avons nommez un gentilhomme nommé La Porte.

Donc, les sept enfermez et s'estant délivrez de plusieurs fascheux sous quelque couleur vicieuse, se prestèrent serment ; assavoir les six au roi de Navarre et lui à eux, de ne se desdire point par quelque caresse qui se présentast, et d'estre ennemis jusques à la mort, de quiconque décelleroit l'entreprise.

Cela prononcé, le roi de Navarre les baisa tous six à la joue, et eux à lui la main droite.

Le plan convenu estoit qu'au vingtiesme de février, dix huit jours après le complot, Laverdin se saisiroit du Mans ; Roquelaure, son lieutenant, amassant la compagnie, assisté de Marrolles et autres, empoigneroit Chartres, et le guidon de Fervaques, par l'assistance de Belle-Fontaine et de Poupelière, feroit de mesmes à Cherbourg. Et cependant, leur maistre aianl fait un bon semblant de s'asseurer de la lieutenance¹, comme il avoit fait depuis peu de jours, estendroit ses longues jusques à aller chasser aux forests de Saint-Germain, estant toujours sous la garde de Saint-Martin d'Inglouse, maistre de la garde-robe, et de Spalungue, lieutenant des gardes.

Par un de ces subterfuges dont la nécessité lui avait révélé le secret et où il était déjà passé maître, Henri, pour mieux endormir toute méfiance, fit mine d'être repris d'une recrudescence des illusions qui le retenaient à la cour.

Le lendemain au point du jour, le roi de Navarre s'alla jetter dans le lict du duc de Guise et avec les alliances qu'ils avoient fait de maistre et de compère, eurent plusieurs familiers discours ; ceux du Béarnais tendant à ce point, quaux despens de plusieurs vanitez et vanteries de ce qu'il seroit général, le duc courut

¹ De la lieutenance générale du royaume, dont un le leurrait.

en apprester à rire au roi — comme il avait desja fait auparavant sur d'autres vanitez échappées sans artifice. Mais à ceste fois qu'il parloit par une feinte estudiée, il lui en donna autant qu'il falloit pour le mespris.

C'est grâce à ce stratagème, par lequel il prêtait si volontiers le collet à la malignité de ses ennemis, et sans leur marchander la dose, leur donnait si libéralement à rire à ses dépens qu'Henri, se gaussant in petto de ceux qui se gaussaient tout haut de lui, put accomplir impunément les préparatifs de cette expédition, dont le succès devait lui permettre de montrer l'esprit de son rôle à ceux qui n'en avaient voulu voir que la lettre, et de rire à son tour aux dépens de ceux qui l'avaient jugé ridicule.

On croit toujours volontiers aux apparences qui flattent lit vanité, et c'est par là que les plus fins politiques sont trompés. Henri ne s'était point mépris en visant à ce défaut de la cuirasse. D'Aubigné convient que confiants dans le prestige des illusions et des ambitions, dont il s'était montré si leurré aux yeux du dite de Guise, ils le tenoient prisonnier de cette espérance plus solide que tous les liens, plus sûre que tous les gardes : et ainsi il trompa à son tour par la mesme feinte qui l'avoit trompé, car on a sceu pour certain que, sans ce coup de langue, on faisoit naistre une affaire pour lui rompre cette chasse, ou il n'alla de tous les conjurez, qu'Armagnac.

Cependant une trahison des plus imprévues, des plus incroyables faillit faire avorter l'affaire et paralyser l'effet de ces habiles dispositions d'Henri. Nous avons fait allusion déjà à cette dépravation morale d'un temps où les mots d'honneur et de patrie n'avaient d'autre signification que celle de l'intérêt du moment, où les plus coupables excès de la force ou de la ruse étaient absous par le succès, où il n'était pas de serment qui ne comptât ses parjures, de conspirations qui n'eût ses Judas. Le même homme qui avait encouragé la tentative en lui offrant son concours et en donnant au pacte d'évasion le gage de son enseigne, se ravisa subitement et songea à exploiter, pour rentrer en faveur auprès de Henri III, la connaissance qu'il avait des plus intimes secrets d'une conspiration qu'il lui parut plus lucratif de dénoncer que de servir.

Ce triste héros de la duplicité la plus cynique se rencontra dans Fervaques lui-même, dont d'Aubigné a si énergiquement flétri dans ses *Mémoires* l'odieux caractère, et auquel il ne pardonna jamais le crime de cette alerte, même après qu'Henri IV, naturellement porté à la clémence, qui n'avait pas d'ailleurs, dans les premiers temps, le droit de se montrer difficile sur le choix de ses partisans et les palinodies de ses amis, l'eût généreusement et politiquement oubliée, en échange d'un repentir plus ou moins sincère et de plus réels services.

Aubigné alla le lendemain au soir au cabinet du roi (pour prendre congé) où il trouva entre autres Fervaques fort attaché à l'oreille du roi, et le roi attentif à son discours, tellement qu'on avoit esté plus d'une heure et demie à lui gratter les pieds sans qu'il pensast à se coucher.

D'ailleurs, l'attention de son esprit sauva la vie au preneur de congé ; car encores que le roi eust la face tournée droit à la porte, cela n'empescha qu'il ne trouvast moyen de la regagner, en se couvrant de l'huissier, et feignant de se vouloir promener à la lune, où il guetta Fervaques jusqu'à deux heures après minuit.

Le dialogue des deux hommes est caractéristique.

Au sortir du chateau, il (Aubigné) lui empoigne le bras (à Fervaques) en sursaut, disant :

— Qu'avez-vous fait, misérable ?

Cet homme ainsi surpris ne put desguiser ; et après avoir conté les bienfaits qu'il recevoit, qu'un autre prince ne pou-voit remplacer : *Allez*, dit-il, *savez vostre maistre*.

Grâces à la protection de Dieu et au zèle de d'Aubigné, il ne fut point trop tard, et le dévouement put parer à temps le coup fourré de la trahison.

Pour à quoi parvenir, continue d'Aubigné, il fallut courir à l'escurie où, depuis trois semaines, par prévoyance, on avoit accoustumé de picquer des chevaux en une carrière couverte. Comme cela se pratiquoit, les escuiers voient passer le prévost des marchands, que le roi avoit envoyé quérir, pour ne laisser rien échapper aux portes de la ville. Mais avant l'ordre mis, les chevaux sortirent.

De là, Roquelaure fut averti pour prendre la poste et le chemin de Senlis, ce qu'il ne sé fit pas dire deux fois. Puis aiant empoigné les escuiers auprès de Luzarche, il sceut de l'un d'eux que tout estoit découvert. Partant il s'avança porter au roi de Navarre cette nouvelle et la nécessité qui le pressoit de partir, en attendant celui qui en savoit plus de particularitez.

Cependant Henri de Navarre achevait sa chasse, qu'il avait ouverte au soleil levant, et attendait le moment de l'occasion et du signal, quand il trouva ses chevaux au faubourg de Senlis qui avoient repeu. A l'abord, il demanda à son avertisseur (à d'Aubigné) :

— Qu'y a-t-il ?

La response fut :

— Sire, le roi sait tout par Fervaques, qui me l'a confessé. Le chemin de la mort et de la honte, c'est Paris ; ceux de la vie et de la gloire sont partout ailleurs, et pour les lieux les plus commodes Sedan et Alençon. Il est temps de sortir des ongles de vos geôliers, pour vous jeter dans le sein de vos vrais amis et bons serviteurs.

— Il n'en faut point tant répliqua Henri de Navarre, dont la patience était à bout et qui n'avait plus besoin de longs discours — toujours moins éloquents que le murmure de la conscience, le sentiment de la conservation et l'attrait tentateur de l'occasion — pour prendre son parti et se décider à agir.

Il montra de suite sa supériorité sur ses conseillers en refusant d'obtempérer à un de leurs avis, qui peint les mœurs du temps et l'exaspération des circonstances, mais qu'il répugna de suivre à un prince, sous lequel venait de percer définitivement le roi, et qui trouvoit déjà non-seulement meilleur, mais plus habile d'être généreux que d'être implacable.

Ses amis, embarrassés de savoir que faire des deux gardiens et geôliers d'Henri, MM. de Saint-Martin et de Spalungue, proposaient sans scrupule de les tuer.

Henri, plus avisé, les gagna à demi en les épargnant, et les renvoya, chargés de retarder, par leurs messages, les poursuites du Roi.

Il donna le change à M. de Saint-Martin, et d'un air riant le lança le premier à porter à son maitre de captieux bonjours et des offres de venir le rejoindre pour démentir ses ennemis, s'ils osaient calomnier son absence.

En témoignage de ses rassurantes intentions, il feignit de se loger et de se vouloir délasser à entendre des comédiens de passage, qu'on avait par son ordre fait requérir et préparer.

A ce moment, Henri appelle M. de Spalungue et l'envoie à son tour au Roi, porteur de décevantes assurances :

Il lui dit que le Roi devait aller à Beauvois-Nangis, de quoi il ne s'estoit pas souvenu en dépeschant Saint-Martin ; qu'il allast donc à Charanton, où, s'il ne trouvoit le roi passé, il lui porteroit confirmation à Paris du premier message.

Cela servit beaucoup ; car Saint-Martin trouva l'allarme au camp qu'on alloit dépescher aux compagnies pour battre tous les chemins ; et tout fut arrêté à la venue du premier, qui fut au lever du roi.

L'autre qui laissa le grand chemin, s'esgara vers Saint-Maur et ne vint qu'à l'après-dînée. A la vérité, quand la roine vit le second espion envoyé, elle ne douta plus de la fraude. Mais les advertissements ne vindrent que le jour couchant.

A ce moment, il était inutile d'être fixé avec certitude sur une évasion qu'on n'avait pas su prévenir et qu'on ne pouvait plus contrarier.

Dès le soir, le Roi de Navarre ayant jetté les yeux sur ce qui lui estoit plus fidèle, il emmena le comte de Grammont, Caumont fils de la Valette et depuis duc d'Espéron, Chalandrai, Le Mont de Maras et Poudins, ou pour les engager à son parti ou pour diminuer les avis de la cour. Il y eut de la peine à démesler les forests en une nuit tres-obscure et fort glaceuse : le secours de Frontenac lui fut en cela fidèle et bien à propos.

Il passe donc l'eau au point du jour, à une lieue de Poissy, perce un grand pais de Beausse, tout semé de chevaux-légers, repaist deux heures à Chasteauneuf, là prend son mareschal-des-logis L'Espine pour guide, à l'heure que les compagnies pouvoient estre averties, et le lendemain, il entra d'assez bonne heure dans Alençon.

Au matin d'après, son médecin Gaillard lui offre son enfant, afin qu'il fust de sa main présenté au baptesme, ce qu'il accepta ; et cette nouveauté le fit recevoir sans nulle autre façon ni cérémonie. On chanta ce jour-là au presche le pseume qui commence : Seigneur, le Roy s'esjouira d'avoir eu délivrance.

Ce prince s'enquit si on avoit pris ce pseume exprès pour sa bienvenue ; aiant seu que non et qu'il estoit à son ordre, il se souvint que un des siens qui avoit passé seul avec lui au batteau près Poissy, lui avoit fait chanter ce mesme pseume, comme ils promenoient chacun son cheval par la bride en attendant les compagnons.

Dedans trois jours, arrivèrent à Alençon 250 gentilshommes et entre autres Fervaques, par l'accident que je vas vous conter...

Et d'Aubigné, non sans un malicieux plaisir et un vindicatif regret, raconte en effet comment, pris au piège de sa fourberie, Fervaques avait failli recevoir, de sa fidélité justement suspecte, une récompense fort inattendue. Il n'échappa en effet à l'ingrate mauvaise humeur d'Henri III, et au châtement exemplaire qui lui était réservé, qu'en cherchant, auprès du prince qu'il avait failli perdre, un asile contre la colère de celui qu'il avait prétendu servir.

Cependant que les deux escuyers à Paris (d'Aubigné et Roquelaure) préparoient leurs chevaux, comme je vous ai dit, Grillon (Crillon) passa devant eux au trot, et un d'eux l'ayant suivi, le vid arrêté devant le Croissant, et appelant Fervaques par la fenestre.

C'ettoit pour lui dire, et non sans jurer :

— Escoute : dès que tu as esté sorti du cabinet, le Roi s'est jetté dans le lict tout en feu, et nous dit : *Voiez-vous ce traistre ? il a mis la fuite en la teste de mon beau-frère et mille meschans desseins avec cela, et puis me l'est venu découvrir, pour trahir tous les deux ensemble ; je ne lui ferai pas trancher la teste, mais il sera pendu.* Cela certifié à la salisse des reniements. Adieu, continua Crillon, en laissant son interlocuteur fort inquiet ; *songe à toi.*

Et il conclut, non sans ironie, par cette adjuration qui prouve qu'il le connaissait bien :

— Pour moi, je ne veux pas qu'on me trouve ici ; ne me ruine pas pour t'avoir fait un trait d'ami.

Ce fut à Fervaques à s'habiller et à se cacher chez Du Tillet, qui le fit sortir par la porte de Bussi. Il vint d'une traite chez son lieutenant De Maidavid, d'ou il escrivit à la roine que le roi l'ayant voulu payer de mort pour rescompense de sa fidélité, et ne voulant pour cela quitter son service, qu'il avoit pensé ne pouvoir mieux faire que de se ranger près du fugitif, ou il promettoit de faire plus de service que les deux meilleurs régiments entretenus pour Sa Majesté.

Arrivé à Alençon il ne fut point trop mal reçu par Henri de Navarre, qui n'avait pas le loisir d'être si scrupuleux, et lui fit bonne mesure d'indulgence en admettant le renégat repentant parmi ses compagnons, malgré les murmures et les œillades de dogue hérissé de l'implacable d'Aubigné.

Quoique le gentilhomme (d'Aubigné lui-même) qui l'avoit veu au cabinet du roi et parlé à lui hors du Louvre, lui maintint sa trahison, s'estant excusé que madame de Carnavalet avoit adverti la première et l'avoit engagé à découvrir, le roi de Navarre prit cette excuse, l'accepta à son service et l'envoia vers Monsieur...

A ces détails précis et émouvants d'un mâle chroniqueur, qui touche souvent, sans le savoir peut-être, et d'autant plus puissamment, aux idées et au langage de la grande histoire, un autre annaliste plus familier, plus frivole, mais dont le témoignage n'est pas moins précieux, l'Estoile, ajoute quelques traits de caractère qui complètent, à la lueur de cette conjoncture décisive, la physionomie morale du Béarnais à vingt-trois ans et la font pittoresquement ressortir.

Il nous montre Henri, le jour qu'il partit de Paris, qui était le premier de la foire de Saint-Germain, y allant tout botté avec M. de Guise, à qui il fait des caresses extraordinaires, et qu'il prétend emmener de force à la chasse avec lui. Insistance habile, puisque le duc se méfie et refuse. Deux jours avant son évasion, c'est-à-dire l'avant-veille de cette promenade, le bruit ayant couru de sa fuite, parce qu'il n'avait point couché à Paris, il était allé trouver, tout botté, le roi et la reine à la Sainte-Chapelle et les avait salués de ces mots : **Je vous ramène celui dont vous étiez tout en peine.**

Comment se méfier ou se fâcher avec un comédien de cette force-là ? Le génie gascon a vaincu le génie italien. Les Gascons vont gouverner la France.

Un gentilhomme des siens, ajoute l'Estoile, m'a dit que ce roy, depuis son partement de Senlis jusqu'à la rivière de Loire, ne dit mot, mais que, l'ayant passée, il jetta un grand soupir et dit :

— Loué soit Dieu ! qui m'a délivré. On a fait mourir la reyne ma mère à Paris, on y a tué M. l'Amiral, et tous nos meilleurs serviteurs ; on n'avoit pas envie de me mieux faire, si Dieu ne m'avoit gardé ; je n'y retourne plus, si l'on ne m'y traisne.

Puis, gossant à sa manière accoutumée : *Je n'ay, ajouta-t-il, regret que pour deux choses que j'ay laissées à Paris, la messe et ma femme ; toutes fois pour la messe, j'essayeray de m'en passer ; mais pour ma femme, je ne puis, et la veux ravoir.*

Il devait la ravoir en effet — non pour le bonheur ni de l'un ni de l'autre — et après des persécutions cruelles, par lesquelles elle expia la plus innocente des discrétions, puisqu'elle ignorait tout du complot, qui n'avait peut-être qu'à cause de cela réussi.

La pauvre Marguerite, en effet, qui n'en pouvait mais de rien, paya pour tout le monde. Elle paya pour son frère, le duc d'Alençon, auquel il avait fallu dépêcher, pour le regagner à demi, presque suppliante, la reine-mère elle-même. Elle paya pour son mari, qui échappait à jamais aux liens dont s'était si longtemps flattée la sécurité d'une autorité précaire. Elle paya enfin pour Fervaques, tardif dénonciateur du complot, et auquel le roi en sut, comme nous l'avons vu, si peu de gré.

Furieux jusqu'au délire de toutes ces évasions humiliantes et menaçantes, Henri III jetant feu contre sa sœur, eust fait dans sa colère, exécuter contre sa vie quelque cruauté, s'il n'eust esté retenu de la royne sa mère qui voulut conserver à ses desseins un instrument souvent utile.

On se borna donc à donner des gardes à la reine de Navarre pour l'empêcher de suivre le roi son mari ou de communiquer avec lui. Henri III fut moins modéré vis-à-vis des personnes de l'entourage de Marguerite qu'on soupçonnait de l'avoir encouragée dans sa prétendue connivence.

Grâce au ciel cependant, l'évasion de Henri de Navarre, heureuse en tout, ne fit point de victime.

CHAPITRE IV. — LE CHEVAL-LÉGER - 1577-1580.

Nous arrivons à cette intéressante, amusante, dramatique phase de sa vie où Henri, qui a tout à faire encore pour être un roi, dans le sens solennel et serein du mot, qui ne possède qu'un titre aussi vain que légitime, contesté partout ailleurs que dans le fidèle Béarn, mérite peu à peu, dans une lutte incessante et longtemps inégale, le dévouement de ses amis et le respect de ses ennemis. Nous l'y verrons sacrer du sang prodigué dans cent combats hasardeux, le prestige de sa souveraineté précaire, ne manquer jamais l'occasion d'un beau coup d'épée, d'une bonne action ou d'un bon mot, et à travers les fautes et les exploits d'une existence vagabonde, militante, chevaleresque, arriver à triompher de la fortune et (le lui - même, des destins hostiles et des passions contraires, à conquérir enfin, avec leur admiration et leur amour, le droit de faire le bonheur de sujets si longtemps rebelles.

Ce n'est pas, on le comprend, sans les vicissitudes les plus orageuses et les épreuves les plus variées qu'Henri parviendra à cette maturité précoce, à cette grandeur décisive ; que de héros de la chronique militaire ou romanesque, devenu un des plus grands hommes de l'histoire, il entrera, le front ceint des lauriers d'Arques et d'Ivry, dans la plénitude sereine de ses droits et de ses qualités ; enfin que sous l'arc de triomphe de Paris gagné avant d'être soumis, il remettra au fourreau l'épée ébréchée de son Iliade, pour monter sur un trône purifié et raffermi, le sceptre de justice et de paix à la main.

Dans cette étude progressive de la métamorphose morale, de la palingénésie d'Henri, né avec le mélange de qualités et de défauts des hommes même les plus privilégiés de la nature, les plus prédestinés par Dieu à un rôle majeur, force nous est de le prendre aux débuts encore incertains et troublés de sa vie nouvelle, et de commencer par le commencement.

Mais nous glisserons avec discrétion sur le matin frivole et le brûlant midi de cette existence exemplaire en tout, même dans la leçon de ses erreurs et de ses déviations, pour arriver vite à l'heure des nuages vaincus et de la pleine lumière. Nous ne ferons qu'indiquer ce moment de courte incertitude et de suprême effort où Henri semble encore hésiter sur la carrière à suivre et sur le guide qu'il choisira, de la Volupté ou de la Vertu.

Le choix ne demeurera pas longtemps douteux, Bientôt les qualités l'emporteront sur les défauts, et les mâles conseils sur les pièges fallacieux d'Armide.

Henri n'arrivera pas toutefois de prime saut, à la victoire définitive sur lui-même qui doit précéder ses autres triomphes ; mais ces passagères erreurs, que nous laisserons dans l'ombre, ne dureront que le temps d'attester l'effort qu'exige toute perfection, surtout chez un prince, exposé à plus d'occasions et de tentations dangereuses que le simple particulier, et de faire chérir davantage un homme à qui rien d'humain n'a été étranger.

Ce n'est donc que par un scrupule d'historien et de moraliste que nous indiquerons, dans ce tableau des premières campagnes et des premières épreuves d'Henri, la place où, pour être complet, il faudrait raconter quelques-unes des erreurs et des fautes échappées à un prince d'un caractère impétueux, d'un tempérament ardent, qui ne se dompta point d'un coup, et n'entra point de

plain-pied, mais en tâtonnant un peu et en trébuchant parfois, dans la grande voie de l'histoire.

En 1577, un an après l'évasion si dramatique et si pittoresque que nous avons racontée, Henri n'était point encore complètement maître de lui-même. Il ne le fut que peu à peu et non sans peine ; il s'exposa plus d'une fois aux reproches de ses catois amis, avant de ne mériter que leurs éloges. D'Aubigné, son censeur et son panégyriste en même temps, a exprimé ce contraste et ce regret dans une anecdote caractéristique dont la citation clora dignement cette introduction, en laissant deviner tout ce que nous ne dirons pas

En l'an 1577, le roi ayant pris entre la forest de Thouvoie¹ et le parc, un grand cerf, qui, au lieu d'une des branches de sa teste, avoit son endouiller retroussé en la meulle² en forme d'un vase ; à l'autre rainure on pouvoit dire qu'il portoit dix-huict mal-semé. Il s'eschauffa longtemps à loûer cette teste, à la considérer, bien brunie, bien perlée, et à délibérer de l'envoyer iusques en Gascongne ; et puis en retournant au parc pour faire la curée, il me disoit que cette rencontre devoit entre en son histoire ; et me conviant à l'escrire, je lui respondis trop fièrement (comme non content des actions passées) : *Sire, commencez de faire, et je commencerai d'escrire.*

C'est d'abord et surtout comme roi militaire, comme roi chevalier, comme roi général et plus souvent encore comme roi soldat que Henri, — qui n'avait pas peur du danger, qui n'en avait point même assez peur parfois, et le recherchait avec un élan téméraire, une furie française qu'il fut longtemps à contenir et à brider, qui d'ailleurs pauvre et peu accompagné, était obligé, faute de mieux, de payer de son exemple, de sa personne, en s'exposant comme ses amis et plus qu'eux au plus chaud de la mêlée, — que Henri disons-nous, commença à faire son histoire.

C'est donc surtout des épisodes guerriers, des scènes de chevalerie et presque de chevalerie errante que nous allons avoir d'abord à raconter, d'après les confidences véridiques et parfois rudement sincères de témoins qui ont été acteurs, à la peine encore plus qu'à l'honneur, comme ce d'Aubigné qui se vante d'avoir été *soldat cinquante-quatre ans ; capitaine, cinquante ; mestre de camp, quarante-quatre et maréchal de camp, trente-deux années* ou comme ce Sully, compagnon de la mêlée avant d'être conseiller du trône, arrivé au pouvoir criblé de blessures, habitant pour palais un arsenal et plus volontiers vêtu du harnois de buffle et de fer du capitaine, que de l'habit de soie et de velours du courtisan.

Ceux-là sont des témoins à écouter et à croire ; car ils parlent de ce qu'ils ont vu, aux plus chaudes places, et ce n'est pas leur faute si héros seulement, non martyrs de leur cause, ils ne se sont point fait tuer, ayant plus d'une fois, pour le service de leur dévouement, vu la mort de près.

Henri était né intrépide et sa valeur, comme celle de Rodrigue. n'avait pas attendu pour se montrer, le nombre des années.

C'est à Pau qu'il fit son premier acte de bravoure, à peine avait-t-il quatre ans. Le P. Mathieu rapporte qu'il tua un gros serpent. Cet historiographe a célébré aussi en vers cette précoce témérité :

¹ Touvois, près Chantilly.

² Meule, suivant le *Dictionnaire* de Trévoux est une espèce de bosse sur le haut de la tête du cerf, bosse d'où sort la ramure.

Né pour le bien du monde, en sa première enfance,
Il fit voir qu'il seroit l'Hercule de la France,
Et qu'il relèveroit la gloire de ses fleurs ;
A quatre ans s'égayant dans les champs, tête nue,
Il rencontre un serpent, il l'attaque et le tue ;
Il dompte à quarante ans, l'hydre de nos malheurs...

Lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, il se lança dans la carrière des combats. Un envoyé de Catherine de Médicis s'étonnait de le voir si jeune prendre parti dans les guerres de religion. *Il est visible*, répondit le jeune prince de Béarn, *que sous le prétexte de rébellion qu'on impute faussement à mon oncle et aux non-catholiques, nos ennemis se proposent d'exterminer toute la race des Bourbons. Nous voulons mourir tous ensemble, afin d'éviter les frais du deuil que nous aurions à porter les uns des autres*¹.

Il était plus jeune encore, quand enflammé de cette noble ambition et de cette soif de gloire qui le faisait rêver la nuit, sur sa couche hantée d'ombres illustres et favorites, de Camille ou de Bayard, il trahissait aux soupçons inquiets de Catherine de Médicis la fièvre précoce d'action et d'émulation qui dévorait son âme, et confessait, à tout risque, l'esprit de principauté qui était en lui.

Son précepteur, le sieur de la Gaucherie, loin de le faire pâlir sur les rudiments, lui avait appris le grec et le latin par voie de conversation d'exemples, en discourant avec lui dans ces langues (comme il le faisait pour le français) et en gravant dans la cire molle de cette imagination et de cette énergie précoces des sentences choisies, que son élève ne devait jamais oublier. Il les lui faisait apprendre et dire par cœur, sans les écrire ni les lire, dit Palma Cayet, un moment sous-précepteur du prince, et les lui inculquait dans l'esprit par fréquente récitation, en fortifiant et vivifiant cette impression par des commentaires appropriés au sujet et au caractère d'un tel élève. Entre autres, il le retint fort longtemps sur une sentence trop justifiée par les malheurs et les fautes du temps, et dont la traduction est : *Il faut chasser la sédition de la ville*, etc.

Henri enfant répétait ces maximes de la sagesse et de l'héroïsme antiques, d'un tel ton, d'un tel air que son père avait mis en lui une confiance bien supérieure à son âge, et le considérait comme capable de le seconder bientôt dans ses entreprises quelque peu aventureuses, et même de le venger s'il succombait à quelque trahison.

Au moment où François II fit arrêter le prince de Condé et se disposait à lui faire faire son procès, on donna avis au roi de Navarre que les ennemis de la maison de Bourbon pourraient bien saisir cette occasion de se débarrasser à la fois, de droit ou de fait, de toute cette famille si importune à la jalousie des Valois, et de faire périr, en guet-apens militaire ou autre, ceux de ses membres qui échappaient à la juridiction des juges, si complaisants qu'ils fussent, par l'absence de toute incrimination possible. Antoine, qui avait ses raisons pour se méfier, et que les horribles représailles de la conjuration d'Amboise exécutées sous ses yeux, — jusqu'à rassasier la haine la plus altérée de sang et à lasser les plus robustes bourreaux, — ne disposaient pas à l'illusion, dressa l'oreille à ces propos et prit en conséquence des mesures qui peignent bien l'homme et le temps, mais surtout font honneur à l'opinion qu'il avait conçue de son fils.

¹ Bascle de La Grèze, *Histoire du château de Pau*.

Le roi de Navarre, qui, malgré le jeune âge de son fils, voyait déjà en lui un caractère propre à ne pas laisser impuni le meurtre de son père ayant reçu cet avis, il dit à Cotin, qui, depuis la mort du roi Henri d'Albret, le servoit d'homme de chambre, car il estoit un des anciens serviteurs domestiques de la maison de Navarre : *Cotin, si l'on me tue de sang-froid, ainsi que j'ay eu avis que mes ennemis ont résolu de le faire, je t'en charge qu'estant tué, tu trouves moyen d'avoir ma chemise avec mon sang, et que tu la monstre à mon fils.*

Ce prince — ajoute le chroniqueur du temps — préjugeoit dès lors la valeur et le courage de son fils, pour ne laisser un tel acte sans vengeance.

C'est peu de temps après la perte de son père blessé au siège de Rouen (1562) d'une harquebuzade par l'espaule et mort fort catholiquement et chrestienement à Andelys dans quelques jours après sa blessure, ayant de grands regrets de laisser le royaume de France en tels troubles, et ses enfants si petits et en bas âge comme ils estoient que Henri de Navarre eut occasion de faire usage, avec un succès dont le danger ne l'effraya point, d'un de ses axiomes favoris.

Le prince de Navarre avoit alors neuf ans, et cependant il estoit eslevé près le roy Charles IX et monstroit en son jeune âge d'enfance une grande dextérité d'esprit... De toutes les sentences qu'il a apprises, il n'en a affecté pas une tout comme celle qui dit : plut vincere, aut mort (vaincre ou mourir) de laquelle il usa en une blanque (loterie) qui fut ouverte l'an 1565 et 1564, dans le cloistre de Saint-Germain de l'Auxerrois, là où par plusieurs fois ce billet fut leu, et emporta plusieurs bénéfices. La rogne-mère, Catherine de Médicis, vouloit sçavoir de lui-mesmes que c'estoit à dire, ce qu'elle ne put jamais obtenir de luy, et ne voulut s'expliquer, quoy qu'il ne Fust lors qu'un enfant. Néanmoins, elle en sçavoit bien le sens, car elle estoit trop bien assistée ; mais elle défendit de luy en apprendre plus de telles, disant que c'estoit pour le rendre opiniastre.

Et dans l'intimité, exhalant sa mauvaise humeur en quelques sarcasmes menaçants, Catherine disoit du jeune Béarnais : *Ce petit moricaud n'est que guerre et que tempête en son cerveau.*

Durant tout le grand voyage que le roi Charles fit autour de son royaume en 1564 et 1565 le prince de Navarre l'accompagna, et se monstra courageux à se représenter au rang qui lui appartenoit en toute révérence, si bien qu'on ne le pou-voit vaincre d'honnesteté n'y emporter de bravade, prévoyant toujours le but des actions ; et surtout estant en ses terres durant ce grand voyage, il se fit admirer des Français et redouter des Espagnols dez son bas àage, si bien qu'a Bayonne le duc de Medina de Rio-Seco le voyant si gaillard, dit en espagnol ce qui signifioit : *Il m'est avis que ce prince est empereur ou doit l'être.*

Toute la jeunesse d'Henri, toutes les saillies de son esprit primesautier, tous les élans de cette générosité ardente qu'une raison précoce avait peine à contenir tendaient à justifier l'horoscope de l'homme d'État espagnol.

En 1568, de nouveaux troubles ayant éclaté à l'occasion ou sous le prétexte de la religion, et la reine Jeanne, ainsi que son fils, ayant été obligés de se soustraire au projet que le maréchal de Montluc, par ordre du roi Charles IX, avait de les faire prisonniers pour les mener à Paris, elle fit déclarer le prince protecteur de la foi protestante, et il commença à quinze ans son apprentissage de généralissime dans une de ces luttes acharnées et désespérées, où on combat moins pour la gloire que pour le salut. Tel est le caractère de cette campagne désastreuse que signalent les deux dates sanglantes de Jarnac et de Moncontour.

C'est en prévision des épreuves qu'allait subir son parti que Jeanne d'Albret avait dicté à chacun sa conduite dans la fière devise gravée sur les médailles à l'effigie de son fils et à la sienne, qu'elle fit frapper et distribuer à la Rochelle aux principaux chefs huguenots : *Pax certa, victoria integra, mors honesta*, c'est-à-dire : *Paix certaine, victoire complète ou mort glorieuse*. Henri de Navarre se montra de ceux qu'une telle alternative étonnait le moins, et, au milieu des capitaines blanchis sous le harnois, qui se consultaient incertains sur le meilleur parti à prendre, il parla en prince qui a fait son choix.

Le Prince avoit esté nourry dès le berceau à la peine ; depuis la mort de son père, il avoit receu plusieurs afflictions domestiques, et maintenant le voicy comme à l'eschole, sous la conduite de deux grands chefs d'armées, tels qu'estoient M. le Prince de Condé, son oncle, et l'Admirai de Chastillon, afin d'estre instruit à la guerre ; le Prince de Navarre estoit jeune, mais il avoit beaucoup de valeur, accompagnée de naïveté d'esprit et d'un bon jugement ; à tel point, qu'aux endroits où il se trouva durant ces troisièmes troubles, si ce qu'il dit aux plus vieux capitaines de l'armée eust été suivy, les événements n'eussent été tels qu'ils furent depuis, ny ceux de son parti n'eussent receu tant de pertes et de ruines comme ils receurent alors.

Partout Henri se montra animé de ce feu de la guerre qui en trahit le génie. Il fit preuve d'un coup d'œil de général et d'une intrépidité de soldat.

A Loudun, dans la première rencontre, voyant que le duc d'Anjou, qui conduisait l'armée royale, s'abstenait d'attaquer, il devina les motifs de cette réserve et proposa de profiter de l'occasion qui permettait d'imposer la bataille à un ennemi désireux de l'éviter. Si on eût écouté cet avis, il est probable que la victoire et sans doute la capture du prince eussent été la récompense de l'initiative hardie, mais heureuse, qu'il conseillait.

A Jarnac, au contraire, non moins prudent ce jour-là qu'il s'était montré impatient naguère, il blâma le parti, pris à contre-sens, d'attaquer, au lieu de demeurer sur la défensive. Il disait :

Quel moyen de combattre ? Nos troupes sont trop divisées et celles des ennemis sont jointes, et leur force est trop grande ; de combattre à ceste heure, c'est perdre des gens à crédit ; j'avois bien dit que nous nous amusions trop à voir jouer des comédies à Nyort, au lieu de faire assembler nos troupes, puisque l'ennemy amassoit les siennes.

Aussi, ajoute le chroniqueur, ceste bataille fut perdüe, et M. le Prince de Condé y fut tué.

A Moncontour, où il brûloit d'envie de jouer des mains, mais où on ne le lui permit pas il ne tint pas non plus à Henry, qui le désapprouva ouvertement, que l'Amiral, en corrigeant le plan de bataille défectueux auquel il s'obstina, gagnât la victoire, au lieu de la perdre.

Le Prince de Navarre avait été placé à distance, sur une colline, d'où il voyait la bataille, sous la garde du comte Ludovic (de Nassau) et d'un corps de cavalerie.

A un certain moment, le Prince de Navarre, voyant que l'Admiral, faisant, au commencement du combat, une charge de cavalerie contre l'avant-garde de Monseigneur le duc d'Anjou, l'avoit enfoncée, vouloit s'y mesler à toute force, et crioit : *Donnons ! donnons ! mes amis, voilà le point de la victoire, ils branslent !* ce qui estoit vray, car si le comte Ludovic, au lieu de se tenir coy, voulant garder les dits sieurs princes (le fils du feu Prince de Condé était présent avec son cousin)

eust fait une charge avec tout ce host, (toute celle troupe) qui estoit de quatre-mil chevaux, il eust merveilleusement esbranlé l'armée de Monseigneur, et eust certainement déterminé la victoire...

Par ce que Henri de Navarre était à seize ans, on peut juger de ce qu'il fut à vingt-trois, quand, délivré des lisières de la cour, et enfin hors de pages, il put s'abandonner à toute la fougue de son tempérament, à toute la hardiesse de son esprit, à toute la bonté de son cœur, se préparer, par la guerre d'escarmouches, à la grande guerre, et apprendre à dominer dans les petits accidents, avant de la dominer dans les grandes occasions, la fortune contraire.

Riche d'espérance plus que d'argent, de courage plus que de moyens, et d'ennemis plus que d'amis, Henri se gagna une armée avant de se conquérir un peuple, en payant sans compter de sa personne et de son cœur, en retenant, par le charme de ses qualités et même de ses défauts, les partisans que n'eussent pas toujours suffi à rendre fidèles les succès intermittents d'une cause longtemps précaire, et recherchée plutôt par les soldats avides d'aventures que par les courtisans avides de faveurs.

Henri, qui pratiqua de bonne heure avec tant de succès l'art de séduire les gens, au point de leur faire oublier leurs intérêts les plus chers et jusqu'à leurs plus légitimes rancunes, devait cet art au sentiment élevé qu'il avait toujours eu de l'amitié, de la popularité, de la loyauté, à son habitude de rendre en monnaie d'or d'habiles éloges, de procédés délicats, de récompenses heureuses, ce qu'il exigeait comme dévouement.

Il en fallait à ses amis pour tout sacrifier à ce roi toujours militant, chevauchant, négociant, qui pendant trente ans ne quitta point le harnois, qui n'eut jamais le temps d'écrire [que le pied à l'étrier](#) ces billets césariens qui lui ont fait tant d'amis et ont gagné jusqu'à la postérité par leur joli tour et leur preste allure.

Pendant cette période de la jeunesse à la maturité, de 1577 à 1594, qui ne fut qu'une longue lutte, à peine coupée de quelques intermèdes de Décaméron, Henri ne mit guère que pour quelques nuits l'épée au fourreau ; il eut sept guerres à soutenir, il assista à quatre ou cinq batailles rangées, à plus de cent combats et à deux cents sièges de places.

Dans mainte occasion, à Eause, à Cahors, à Nérac, à Fontaine-Française, à Aumale, il fut engagé au plus chaud de la mêlée, et n'acheta la vie qu'au prix de prodiges de courage et de maintes blessures, combattant, comme il le disait plus tard gaiement, [moins pour sauver son royaume que pour sauver sa peau](#). Cette vie, miraculeusement dérobée aux dangers loyaux de la bataille, il lui fallut encore la disputer à la trahison et à l'assassinat mercenaire de plus de cinquante conspirations.

On comprend qu'un tel homme eût rencontré peu de gens disposés à le servir, d'autant plus qu'il ne les payait guère, faute de le pouvoir, s'il n'eût été le meilleur des maîtres, donnant l'exemple de la pauvreté, de la sobriété, de la témérité, au point de fermer la bouche aux mécontents. Mais pouvait-il en être ou en demeurer, aux côtés de ce roi cheveu-léger, qui s'exposait sans compter et louait sans marchander, trouvant moyen de se faire suivre là où tout autre fût resté seul, et de se faire adorer là où tout autre se fût fait haïr ?

Le secret de ce prestige, de ce don : d'ensorcellement, de ces miracles de popularité, il est dans un seul mot : Henri était beaucoup aimé, parce qu'il aimait beaucoup. Il avait des amis fidèles, parce qu'il était lui-même le plus fidèle des

amis. Il ne fut jamais abandonné des siens, même aux pires moments de la mauvaise fortune, parce qu'il n'abandonna jamais ceux qui s'étaient fiés en lui, et ne s'abandonna jamais lui-même.

D'Aubigné, le rude et intraitable d'Aubigné, avouera tout à l'heure le charme qu'il subit comme tant d'autres et qui le retint, sans le dompter, derrière le panache blanc de ce prince toujours à cheval, toujours cuirasse au dos, et qui usa dans sa vie, il s'en vantait souvent, **plus de bottes que de souliers**.

Pour comprendre cette fascination, il faut se reporter à ces épisodes de jeunesse qui montrent quelle tendresse cordiale, quelle noble ambition de bienfait, quelle émulation généreuse, quel besoin d'aimer et d'être aimé gonflaient, jusqu'à se résoudre en larmes de noble impatience, cette âme du Béarnais, avide de se donner à des amis dignes d'elle.

Il était encore bien jeune, lorsqu'il éprouva le besoin d'épancher son cœur dans un cœur sincèrement dévoué. Son précepteur, La Gaucherie, le surprit un jour triste et rêveur.

Il l'interrogea sur la cause de ses ennuis.

Ce qui me désole, dit Henri, c'est d'avoir à Paris beaucoup de connaissances et pas un ami ! Vous êtes le seul sur lequel je puisse compter. Je sens le plus vif désir de rencontrer quelqu'un de mon âge et de mon caractère, pour qui je n'aie rien à cacher, avec qui je puisse partager mes plaisirs et mes peines, et qui agisse de même à mon égard. Les exemples que vous m'avez si souvent cités de la véritable amitié qui unissait Achille et Patrocle, Oreste et Pylade, Alexandre et Éphestion, Scipion et Lélius, Auguste et Mécène, ont fait sur moi une si vive impression, que je ne me croirai jamais parfaitement heureux tant que je ne pourrai éprouver le même bonheur.

La Gaucherie lui fit un tableau des faux amis, si nombreux dans les cours, où la véritable amitié est si rare et si difficile à trouver. Henri s'affligea de ces réflexions, dont il ne pouvait contester l'exactitude.

Malgré tout ce que vous me dites, ajouta-t-il, cependant je crois qu'il faut faire une exception pour deux jeunes gens, qui ont à peu près cinq ou six ans de plus que moi, et qui me paraissent de vrais amis : je veux parler de Ségur et de La Rochefoucauld. Je me suis rencontré plusieurs fois avec eux, jamais ils n'ont eu de dispute ; leur plaisir le plus vif est d'être ensemble. Ne pourrai-je être admis dans leur charmante intimité ?

La Gaucherie ne se hâta point d'autoriser cette liaison ; il s'assura que Ségur et La Rochefoucauld étaient dignes de son royal élève, et la joie d'Henri fut grande, lorsqu'il vit son amitié acceptée par ces deux jeunes seigneurs avec autant de cordialité qu'elle avait été offerte¹.

Un homme qui appréciait ainsi l'amitié, qui était, suivant le mot de Montesquieu, **amoureux de l'amitié**, méritait d'avoir des amis, et il en eut comme s'il n'eût pas été roi, ne négligeant rien pour les acquérir ni pour les cultiver. Les Mémoires de d'Aubigné et de Sully sont pleins, sur cette fraternité des armes, sur cette facilité d'abord, sur cette affabilité d'accueil, sur ce don de sympathie, sur cette sollicitude joviale, sur cette bonté familière d'Henri pour ses compagnons, de détails piquants, charmants et touchants. On ne peut ouvrir le *Recueil des*

¹ Bascle de La Grèze, *Histoire du château de Pau*, p. 168-169.

Lettres d'Henri IV sans se heurter à quelque cordial billet de lui, plein de ces expressions d'intérêt qui, suivant la circonstance, font naître dans l'esprit du lecteur, comme ils la provoquaient dans l'esprit du destinataire, cette émotion profonde, cette chaleur de zèle et de dévouement dont un sourire ou une larme sont tour à tour le signe. Henri était d'humeur attrayante et sémillante ; il aimait à se faire petit avec les petits et à les entretenir dans le langage à leur portée. Il se plaisait à dépouiller le roi, pour ne laisser voir que l'homme. De là l'amour de ses peuples et l'affection de ses serviteurs. Voici, à ce propos, deux anecdotes caractéristiques :

Le duc d'Anjou, pendant le séjour qu'il fit à Nérac après la paix de Fleix, étant sorti pour aller parcourir les promenades qui ornent la ville, rentre fort mécontent de n'avoir été salué par personne, et se plaint amèrement à son beau-frère de cette incivilité, qui était si contraire à tout le bien qu'il lui avait dit de ses sujets.

— Je ne conçois rien à cela, dit Henri ; mais, ventre-saint-gris ! venez avec moi, nous éclaircirons la chose.

En effet, dès qu'ils paraissent, la foule se presse autour d'eux, la joie, l'affection, le respect se peignent sur tous les visages. Henri frappe sur l'épaule de l'un, demande à l'autre des nouvelles de sa femme et de ses enfants, serre la main de celui-ci, fait un salut à celui-là, adresse quelques paroles honnêtes à tous, et rentre au château avec un cortège nombreux.

Eh bien ! dit-il au duc d'Anjou, vous avais-je rien dit de trop sur l'honnêteté de nos braves bourgeois de Nérac ?

— Parbleu ! je le crois bien ; c'est vous qui leur faites toujours les avances...

— Oh ! par ma foi, mon frère, entre Gascons nous ne tirons jamais à la courte paille. Personne ne calcule avec moi, et je ne calcule avec personne ; nous vivons à la bonne franquette, et l'amitié se mêle à toutes nos actions...

Un grand prince de France lui reprochoit un jour d'être inconstant et léger. Il lit venir, pour s'en défendre, tous ses officiers et domestiques : ceux de cuisine, ceux de paneterie, ceux de la sommellerie, ceux des escuries, et quasi tout son train ; il ne s'en trouva pas un qui n'eust servy ou qui ne fust sorty de personnes qui avoient servy son père et son ayeul, et lui-même dès le berceau. L'autre se trouva bien empesché à la réplique, estant accoustumé, de trois mois en trois mois, de faire maison neuve¹.

Henri IV, qui avait été élevé rudement et de façon à n'être point pleureux ni rechigné était gai et prisait fort une pointe de joyeuseté venant à propos. Il n'aimait point les grincheux. D'Aubigné fut le seul grognard de ses serviteurs. Mais Henri lui pardonna, en raison de son dévouement et de son mérite, ces accès de jalousie hargneuse, ces quintes de maussaderie, qui, chez les autres, décourageaient sa faveur et attiraient inévitablement sa disgrâce. Il donnait lui-même la raison très-malicieusement philosophique de cette aversion pour les misanthropes et les hypocondres.

Je ne peux me servir, — disait-il, — d'un homme mélancolique ; car un homme qui est mauvais pour lui-même, comment serait-il bon pour les autres ? Peut-on espérer du contentement d'un homme qui ne peut se contenter lui-même ?

¹ Bascle de La Grèze, *Histoire du château de Pau*, p. 176 et 179.

Il n'épargnait d'ailleurs rien lui-même pour que tout le monde fût content de lui ; et quand il n'y pouvait parvenir en effet, surtout durant cette période d'aventure et de royale bohème, où il avait plus de bon vouloir que de pouvoir, et où sa bourse était beaucoup moins large que son cœur, il prodiguait du moins tout ce qu'il avait à sa disposition, les promesses, les espérances, les compliments, l'exemple de la mauvaise fortune joyeusement supportée, la confiance dans la meilleure, et ces lettres de change de bienveillance formulées en bons mots ou en laconiques billets, qu'il ne laissa point plus tard protester.

Nous voudrions pouvoir citer, à ce propos, tout le chapitre de fine analyse psychologique et morale, où M. E. Yung, son historien littéraire, a si heureusement mis à nu en dépouillant sa correspondance, le cœur du Béarnais.

C'est là qu'on le voit flattant Sully de l'aveu d'une préférence bien justifiée par ses services, et l'invitant toutefois à ne s'en point targuer, *car je ne veux, dit-il, offenser personne*. C'est là que nous le voyons prendre la plume pour complimenter de sa main un simple bourgeois qui vient d'être élu maire de Poitiers. C'est là enfin que nous le voyons prodiguer tour à tour à Théodore de Bèze, à Duplessis-Mornay, au maréchal de Biron, les témoignages les plus flatteurs d'un respect d'élève, d'une affection de fils.

Je vous prie m'aimer toujours, — écrit-il au premier, — vous assurant que vous ne sauriez départir de votre amitié à prince qui en soit moins ingrat, et continuer vos bonnes admonitions, comme si vous étiez mon père.

Personne ne sait louer, comme lui, avec grâce et sobriété. Nous verrons tout à l'heure ses lettres à M. de Crillon et au baron de Batz. Personne ne sait, comme lui, se plaindre de l'absence d'un ami.

Vous ne sauriez croire l'envie que j'ai de vous voir.

Surtout je vous prie de vous hâter de nie venir trouver, car je meurs d'envie de vous voir. — Je brûle d'un extrême désir de vous voir, pour vous témoigner comme je vous aime.

Voilà dans quels termes il écrit au connétable. Voici maintenant comment il intercèdera auprès du duc de Savoie, pour obtenir la mise en liberté de deux de ses meilleurs compagnons.

Monsieur, si vous m'aimez, je vous prie vous employer pour la délivrance des sieurs de la Noue et de Turenne, desquels je désire la liberté comme de mes propres frères.

Si l'ami est malade, il est plein de sollicitude. C'est le moment de prouver son amitié ; en demandant des nouvelles de la santé, en exprimant des vœux. Il a des attentions délicates. M. de Saint-Geniez est souffrant ; il le prie de ne se point forcer à venir à Pau ; il aurait trop de déplaisir d'être occasion d'accroître son mal ou de retarder sa guérison. Il l'ira voir lui-même, pour l'aider à revenir en santé. ; il viendra dîner chez lui et ne mènera que deux ou trois de leurs bons amis. Mais qu'il se repose, pour être trouvé en bon état.

M. de Ségur a la fièvre ; il lui offre son propre médecin ; il regrette de ne pouvoir être son garde-malade. S'il n'était à la tête de M. de Nevers, il irait le voir, l'assister avec autant d'affection que si M. de Ségur était son père.

Non-seulement il demande à tous leur amitié et leur dit souvent : *Aimez-moi* ; mais, ce qui est ingénieux et spirituellement habile, il leur persuade qu'ils l'aiment : *D'autant que vous m'aimez*, écrit-il à Matignon ; et à Duplessis : *Vous*

*devriez être plus affamé de me voir, sachant combien je vous aime... je sais que vous m'aimez*¹.

D'autres fois, et avec des amis moins délicats, mais non moins précieux, il parle, s'accommodant à leur goût plus grossier, ou cédant lui-même à une veine plus gaie, à une inspiration non moins narquoise que cordiale, le langage de la familiarité du camp ou du cabinet ; il emploie les sobriquets et les quolibets soldatesques auxquels il se plaisait parfois, et qui flattent ceux auxquels il s'adresse plus que des compliments de cour. Voici quelques exemples de ces saillies, où pétille le sel gaulois-plus que le sel attique ; mais il faut parler à chacun sa langue. Tel aime à être flatté d'une caresse ; tel autre d'un horion ; à celui-ci un coup de gant, à celui-là un coup de gantelet sur l'épaule. Dans une lettre inédite à M. de Poyanne, Henri dira sans façon, mais non sans habileté et sans succès :

..... Au demeurant, je voudrais-que le bien de mes affaires vous permit de me venir trouver, pour voir si nous faisons la guerre aussi bien que vous la faites du côté de delà ; mais si vous ne le pouvez, *allez vous faire lanlère*.

Au même, il écrira encore : *Grand pendard*, je viendrai demain à Poyanne planter tes allées ; bon vin, bon feu, bonne chère. Je t'embrasse : *Henry*.

Avec M. de Sainte-Colombe, c'est du même ton et du même tonneau : *Grand pendu*, j'irai tâter de ton vin en passant.

Avec M. de l'Estelle, Henri ira plus loin encore : *Je te prie, crapaud*, viens me trouver et amène ce que tu pourras ou ce que tu voudras ; car, en quelque façon que je te voie, tu seras le bien venu.

Et voilà comment on parle, quand on fait la guerre avec eux, à de braves gens, qui, fiers d'avoir versé leur vin au roi, versent leur sang pour lui, sans plus marchander l'un que l'autre.

Mais les lettres les plus caractéristiques d'Henri sont celles adressées à Crillon et à M. de Batz : Nous aurons occasion plus tard de citer, en son lieu, le billet historique et légendaire, embelli par Voltaire, et qui n'en avait pas besoin. En ce moment, nous nous bornerons à donner quelques extraits de la correspondance avec le baron de Batz, parce qu'il est de ceux qui furent les amis de la première heure comme (le la dernière, qu'il se fit cribler de blessures au service de celui auquel même il sauva la vie, précisément à l'époque où nous sommes parvenus, et que les épîtres à celui qu'il appelait familièrement *son faucheur*, comme il appelait Harambure, qui avait laissé un œil à la bataille, *son borgne*, sont de celles où Henri a déployé le plus de mâle verve, de concision énergique, de chevaleresque bonté.

C'est à M. de Batz qu'Henri IV écrit, dans l'été de 1576 :

M. de Batz, je vous veux bien faire savoir que vous êtes sur l'état de la défunte reine ma mère, de ceux-là à elle appartenants, et de tout temps bons amis et serviteurs des siens. Pourquoi, faisant état de votre bonne volonté, je vous prie de faire et croire ce que vous dira M. d'Arras de ma part. Et serai bientôt à même de connaître les véritables gens de cœur, qui se voudront acquérir honneur pour bien faire avec moi ; entre lesquels je fais état de vous trouver toujours.

¹ *Henri IV écrivain*, par M. Eugène Yung, Paris, 1855, in-8°, p. 144 à 149.

C'est M. de Batz que Henri récompense, en ces termes, du service qu'il lui a rendu dans une conjoncture dramatique que nous raconterons tout à l'heure :

Monsieur de Batz, pour ce que je ne puis songer à ma ville d'Eause sans qu'il ne me souvienne de vous, ni penser à vous qu'il ne me souvienne d'elle, je me suis délibéré de vous établir en icelle et pays d'Eausan. A donc aussi me souviendra quand et quand d'y avoir un bien sûr ami et serviteur sur lequel me tiendrai reposé de sa sûreté et conservation...

Au même il écrivait, sachant bien que le souvenir des services rendus est, encore plus que celui des services reçus, un motif d'émulation et un aiguillonnement à bien faire :

En quel autre que vous pourrais-je tenir ma confiance pour la conservation de ma ville d'Eause, là ou je ne puis donner d'autre modèle que le brave exemple de vous-même ? Et tant qu'il me souviendra du miracle de ma conservation que daigna Dieu y opérer principalement par votre valeur et bonne résolution, ne pouvez oublier votre devoir.

C'est à de Batz qu'il écrivait encore ce billet qui a la rapidité de la flèche dans son laconisme vibrant, qui multiplie l'éclair étincelant de la courte épée française :

... Mon Faucheur, mets des ailes à ta meilleure bête. J'ai dit à Montespan de crever la sienne pour t'aller engarder de passer à Vic, ni d'entrer à Laverdein. Pourquoi ? Tu le sauras de moi, demain à Nérac ; mais par tout autre chemin, hâte, cours, vole, viens ; c'est l'ordre de ton maitre et la prière de ton ami...

On comprend quel coup de fouet de zèle impétueux et de furie française, indifférente à l'obstacle, de telles lettres provoquaient, et comme le Faucheur, ainsi mandé, brûlait les chemins, quels qu'ils fussent, afin d'arriver au rendez-vous assez à temps pour inscrire à son compte une blessure et un service de plus !

Ainsi en fut-il à Coutras, par exemple, et à cette occasion, le brave de Batz recevait la lettre suivante, où Henri trouve le premier ce mot de caresse, cette charmante préciosité d'affection que madame de Sévigné emploiera après lui quand elle écrira à sa fille malade : [J'ai mal à votre poitrine.](#)

... Monsieur de Batz, je suis bien marri que vous ne soyez encore rétabli de votre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement plaie au cœur, et aussi de ne vous avoir pas trouvé à Nérac, d'où je pars demain, bien fâché que ce ne soit avec vous ; et bien me manquera mon faucheur par le chemin ou je vas...

Nous ne pouvons finir par un plus frappant et plus touchant exemple de cette verve d'esprit, de cette éloquence de cœur, de cette séduction irrésistible, de cette fascination sympathique d'Henri, la brève esquisse de sa physionomie à l'heure des débuts encore incertains de sa royauté militante et nomade, à l'heure de la diplomatie d'intrigue et de la guerre d'escarmouches et de coups de mains.

Il n'était pas moins nécessaire à l'intelligence de notre sujet, à la connaissance de notre héros, de l'étudier dans son for intérieur que de l'étudier dans son for extérieur, et de montrer Henri dans le premier épanouissement et le premier

parfum de ces dons heureux qui feront de lui à la fois un prince si populaire et si littéraire.

Désormais nous ne profiterons, pour l'analyse intime de notre héros et pour la philosophie de notre sujet, que des rares intermèdes de cette vie bientôt si agitée, si variée, si remplie d'événements. Nous ne répéterons ses paroles que lorsqu'elles seront le commentaire de ses actions. Mais nous aurons gagné à une digression, qui n'est point un hors d'œuvre, un double bénéfice qui ne saurait nous être indifférent. Nous aurons mieux fait aimer Henri en le faisant mieux comprendre. Nous aurons expliqué pour jamais, en outre, et sans qu'il soit besoin d'y revenir, l'ascendant croissant, le prestige irrésistible qu'il exerça dès les premiers temps sur ses compagnons, et qui lui permit, malgré tant de rigueurs et d'ingratitude de la fortune, de triompher des obstacles les plus redoutables qui s'opposèrent jamais à un homme, en faisant de sa cause celle de tous ses amis, en les précédant toujours sur le chemin de l'honneur et du péril, et en payant leur dévouement, faute de mieux, avec la monnaie d'or de son esprit et de son cœur.

D'Aubigné, en suivant, non sans murmurer, ces méandres d'une existence d'abord si aventureuse, ces oscillations d'une politique flottant à tous les vents comme une enseigne mal cousue, explique très-bien pourtant comment, réduit à des ressources toujours précaires et à des escadrons d'amis plutôt qu'à des armées de sujets, Henri dut longtemps procéder ainsi, par petites opérations, par cartes jouées comme au hasard, à la partisane, à la cavalière, et battre l'estrade plus que tenir régulièrement la campagne.

Aussi, selon lui, il fallut à Henri, dès le début, plus de courage, d'énergie, d'industrie, de génie qu'à aucun autre moment de sa carrière, pour se démêler à travers tant de fils entrecroisés et enchevêtrés, dont Catherine de Médicis embrouillait chaque fois l'écheveau, pour se fortifier et se grandir, à l'école de ces difficultés vulgaires qui en énervent et rapetissent tant d'autres.

Les judicieux, dit d'Aubigné, remarquent en ce roi plus de mérite pour avoir foulé aux pieds les passions du dedans, ennemies de ses affaires, caché la pauvreté, démeslé les mutineries domestiques, satisfaît aux mescontentements des siens, calmé l'esmeute des peuples abusés, desquels le propre est d'attribuer à soi l'heure des succès, les défaits aux princes, dissipé les partis qui naissoient en son parti, que d'avoir passé sur le ventre des grosses troupes et défait les armées qui l'ont affronté. J'ai vu qu'ayant mangé à la suite de ce chef la moitié de nos équipages, la promesse d'une bataille nous faisoit encore partager le reste ; et certes non sans quelque raison : car il nous donnoit pour monnoye ce qui es-toit le coulas de ses labeurs.

Pour payer ses serviteurs avec la promesse d'une bataille, et cette héroïque monnaie de nouveaux dangers à courir et

de nouveaux exploits à accomplir, on comprend que Henri dût donner l'exemple, avec une prodigalité de sa personne égale à l'avarice de ses autres moyens.

Henri dut donc être et fut donc alors un roi *cheval-léger*, — suivant l'expression de Sully — tout en sentant fort bien combien la raison politique désapprouvait parfois ces entraînements militaires, mais en sentant encore mieux que la nécessité l'emportait souvent sur la raison. Aussi le vit-on plus d'une fois blâmer ceux qui n'avaient point comme lui l'excuse de ne pouvoir faire autrement ; plus d'une fois, il gourmandera Sully de trop s'exposer, lui qui se ménage si peu, et

de faire trop le soldat, lui qui si longtemps ne fera le général qu'en passant le premier et en se battant le plus à tout risque.

S'il le faisait, c'est qu'il le fallait et lui-même le confessa aux députés des Parlements et des États qui lui reprochent cette prodigalité d'exemple, ce peu de ménagement d'une vie si précieuse :

... Vous m'avez dit que je me hasarde trop ; je ne le fais volontiers ; mais j'y suis contraint, parce que si je n'y vais, les autres n'y iront point. Ce sont tous volontaires que je ne puis pas forcer. Si j'avois de quoi payer les gens de guerre, j'aurois des personnes assurées que j'enverrois aux hasards, et je n'irois point ; mais je n'ai personne. Forcé troupes me viennent trouver ; mais quand je les ai tenues quinze jours, je ne sais ce qu'elles deviennent.

Sous le bénéfice de ces considérations, nous passons maintenant ais' récit émouvant de ces dramatiques affaires d'Eause, de Cahors, pour arriver à cette première victoire de Coutras où Henri décide sa destinée, et sans cesser d'être homme ni d'être soldat, se montre enfin roi.

L'épisode où Henri, pour la première fois, courut risque de la vie, se rapporte à l'année 1576, durant une paix précaire, lorsqu'au lendemain de négociations décevantes et de fêtes où l'intrigue avait plus de part que le plaisir, surgissaient à tous moments, des incidents qui mettaient le feu aux poudres et rallumaient la guerre suspendue.

Henri, cherchant à se faire des partisans plus encore que des compagnons et à préparer ses plans plus qu'à les exécuter, tâtait le terrain, attendait l'occasion, et profitait de chaque trêve pour se faire connaître, c'est-à-dire aimer, surtout dans les villes et les places de son apanage ou de son gouvernement, en Armagnac ou en Guienne, qui devaient constituer, au moment propice, la base de ses opérations.

La guerre civile et la guerre religieuse avaient depuis si longtemps, surtout aux chaudes régions du Midi, travaillé les âmes, excité les passions et hérissé les mœurs, que l'hospitalité y était souvent disputée les armes à la main, et que dans plus d'une de ses visites, Henri, qui avait déjà dû subir, à la Rochelle, un accueil suspect, fut reçu comme un intrus, et obligé de forcer la porte.

C'est une mésaventure de ce genre qui faillit lui coûter la vie à Eause.

C'était une petite place de l'Armagnac¹, encore de quelque importance, bien que très-déchue de ce qu'elle fut à l'époque romaine, sous le nom d'*Élusa*, comme capitale de la Novempopulanie.

Comme la trêve qui suspendait la guerre dont l'évasion d'Henri avait été le signal, allait expirer, le roi de Navarre apprit que les gens d'Eause s'étaient mutinés contre son autorité, et avaient refusé de recevoir la garnison qu'il leur avait envoyée.

Henri en fut d'autant plus surpris et indigné que la ville d'Eause faisait partie de son patrimoine, l'avait salué naguère des démonstrations de la fidélité la plus empressée, et lui avait souhaité une encourageante bienvenue. Il ne pouvait souffrir que la révolte y fût entretenue ou tolérée par les mêmes magistrats qui étaient venus récemment au-devant de lui, en chaperons rouges, pour lui offrir solennellement les clefs de la cité maintenant si inhospitalière.

¹ Aujourd'hui Eauze ou Eause (départ. du Gers).

Résolu à fortifier par un exemple son autorité contestée et sa popularité en germe, et à déconcerter l'esprit de discorde et de faction renaissant jusque dans ses domaines héréditaires, Henri concerta un plan où la force devait profiter, pour frapper un coup plus sûr, des précautions de la ruse.

Il donna rendez-vous à ses compagnons habituels de coups de main à un endroit où il les retrouva lui-même, prêt pour cette expédition furtive, c'est-à-dire les armes cachées sous les habits de chasse.

Il s'avança en tête de son avant-garde, comme toujours, jusqu'aux murs et, parvenu à surprendre ou à forcer la consigne, il pénétra dans la place, s'effaçant de son mieux dans le groupe des premiers entrés.

Ce fut en vain, car il fut aussitôt reconnu et hélé par le garde de la tour de la porte, qui se promit le plus beau coup de filet de sa vie.

Dans ce but il trancha d'un coup les cordes de la herse-coulisse qui retomba d'un trait, laissant, d'un côté de son rideau de fer, une dizaine de gentilshommes fort penauds, et exposant, de l'autre côté, à la fureur de la populace et de la soldatesque ameutées, Henri et ses quatre compagnons, c'est-à-dire MM. de Mornay, de Béthune l'aîné, de Rosny (Sully) et de Batz¹.

Ce petit groupe d'envahisseurs pris au piège et d'assiégeants assiégés fut aussitôt assailli par un gros de soldats et de peuple, ivres de fureur et de joie, armés de toutes armes, qu'excitaient à la rescousse les volées du tocsin sonnante l'alerte et la voix goguenarde de la sentinelle enchantée de sa ruse et criant dans son patois énergique :

— *Coupa lo rastel, che prou n'y a, lo Re y es.* (Abats le râteau, il y en a assez, le Roy y est.)

Mais le roi était de ceux qui ne se laissent point ainsi prendre à la souricière. Pourtant il y eut là quelques rudes minutes à passer, et c'est là aussi sans doute que cette barbe et cette moustache du roi mousquetaire, blanches d'un côté à trente-cinq ans, commencèrent à grisonner.

Calme et dédaigneux au milieu de cet assaut, Henri repoussa le premier choc adossé à la herse qui s'était abattue presque sur la croupe du cheval de MM. de Béthune et de Rosny ; et il opposa la plus fière contenance à ces bourgeois et soldats mêlés, fondant sur lui en diverses troupes et à diverses reprises, le tocsin sonnante furieusement et un cri d'*Arme ! arme !* et de *Tue ! tue !* retentissant de toutes parts.

Aucun des quatre cavaliers n'avait plus que son chef perdu la tête, et ils jouaient serré de l'épée au milieu de ce torrent populaire qui grondait à leur botte et tourbillonnait sur leur bride. Henri sentant le moment décisif :

— *Mes compagnons, mes amis, dit-il, en quelques mots frappés au coin de cette éloquence brève dont il avait le secret et qui préludaient si heureusement à l'action, c'est ici qu'il faut montrer du courage et du sang-froid, car c'est de nous*

¹ *La Vie militaire et privée de Henri IV* (par M. de Musset-Pathay, père du grand poète), 1803, p. 5, n'est pas sur ce point, d'accord avec la version de la *Vie de M. Du Plessis* (Mornay). Elle donne pour compagnons à Henri IV, dans cette échauffourée, MM. de Batz et de Roquelaure, qui étaient du pays, et deux de ses gardes, nommés de Cumont et de Ferraboue.

que dépend notre salut ; que chacun donc me suive et fasse comme moi, sans tirer le coup de pistolet qu'il ne porte. La consigne fut exactement suivie.

Ce que voyant le roy de Navarre, dit Sully, dès la première troupe qui se présenta de quelque cinquante, les uns bien, les autres mal armés, luy marchant le pistolet au poing droit à eux... et oyant trois ou quatre qui criaient : *Tirez à cette jupe d'escarlatte, à ce pennache blanc, car c'est le Roy de Navarre*, il les chargea de telle impétuosité que sans tirer que cinq ou six coups, ils prirent l'espouvante, et se retirèrent par diverses troupes.

D'autres semblables lui vindrent encore mugoter par trois ou quatre fois ; mais sitost qu'ils se voyoient enfoncer, ils tivoient quelques coups et s'escartoit, jusqu'à ce que s'estant ralliés près de deux cents, ils hasardèrent une offensive suprême, profitant à la fois de leur force accrue et de la fatigue de leurs adversaires.

Dans ce danger, le roi, pour éviter d'être enveloppé, se retira avec sa troupe, non encore entamée, grâce à sa bonne contenance et au désordre de l'attaque, devant un portail dont les vantaux le couvraient à demi. Il y tint ferme, pendant que deux de ses compagnons, détachés par son ordre en enfants perdus, montaient précipitamment dans le clocher, pour faire signe à ceux des leurs restés en arrière, de se hâter et d'enfoncer la porte ; ce qu'ils se mirent à faire avec d'autant plus de succès, qu'heureusement le pont-levis, à la faveur du désordre de l'alerte, n'avait point été levé.

Cependant la ville, comme toutes celles du temps, était livrée à deux partis, les uns se déclarant pour le roi, dont la contenance encourageait leur zèle, tandis que les autres tenaient contre lui. Les habitants fidèles, triomphant enfin de leur incertitude et échappant à la pression des séditieux, entendant d'ailleurs les cris d'appel et de vengeance du gros de la troupe royale, prête à pénétrer dans la ville, fondirent sur les mutins par derrière.

Ainsi prise entre deux feux, l'émeute mollit bientôt, non sans une résistance désespérée. A la faveur de cette diversion, le roi, dégagé, put tendre la main aux survenants, qui avaient pratiqué la brèche et inondaient les rues, prêts à passer les rebelles au fil de l'épée.

Aussi clément que brave, le roi contint cette irruption, et criant quartier pour les innocents, même pour les coupables, il fit droit aux supplications des magistrats, leur accorda la grâce de leur ville, interdit le pillage et se contenta de la punition nécessaire de quatre des plus signalés parmi les mutins, qui furent pendus, aux acclamations des habitants délivrés de leur tyrannie.

La tradition veut même que celui qui avait le premier, et à bout portant, tiré à la jupe écarlate et au panache blanc, heureusement sans effet, et que ses complices avaient livré eux-mêmes avec le zèle et l'indignation des foules repentantes, échappa miraculeusement au châtement, par suite d'un incident tragicomique.

La corde s'étant rompue sous le poids du patient, Henri, trouvant que le pardon le rendrait plus populaire que l'inflexibilité, fit surseoir à l'exécution et accorda sa grâce au misérable, en disant : *Grâce à celui que le gibet épargne*¹.

¹ *Vie militaire et privée, etc.*, p. 5.

Cette clémence habile et joviale mit le comble à l'admiration des habitants, déjà gagnés par le courage d'Henri. Ils abjurèrent solennellement leurs égarements, et cette ville rebelle, qui n'avait prêté que sous la pique le serment de fidélité, se fit remarquer dans la suite par l'inaltérable dévouement de ses habitants.

La journée, si mal commencée, finit donc bien pour Henri. Il y avait montré, à son honneur, comment on prend une ville et, ce qui est plus difficile encore, comment on la garde.

Il acquitta, sans tarder, la dette de sa gratitude envers ses compagnons, et surtout envers de Batz, le plus intrépide peut-être de tous, en conférant le gouvernement de la cité conquise d'abord à M. de Béthune, ensuite à celui qu'il appelait [son Faucheur](#), et auquel il rappela souvent cette mémorable journée, où sans doute il avait *fauché* à la satisfaction de son maître. Pour Mornay et Sully, ils n'eurent pas non plus à se plaindre du souvenir de cette aventure, qui ne devait pas être, dans la vie militante et hasardeuse d'Henri, la seule du même genre.

Nous savons en effet, par Sully lui-même, que, la même année et dans la même campagne, le guet-apens d'Eause faillit se renouveler à Mirande, où Henri échappa, grâce à un avertissement opportun, à un danger encore plus grand.

L'aventure de Florence vaut aussi la peine d'être contée, et nous y prendrons, comme à tous ces épisodes caractéristiques des hommes et du temps, un plaisir extrême, quoiqu'elle fasse encore plus d'honneur à l'esprit d'Henri IV qu'à son cœur, et à son habileté qu'à son courage. C'est dans cette occasion qu'il se montra non moins habile comédien que Catherine de Médicis, et joua son rôle de façon à avoir les rieurs de son côté.

Le concours de l'industriel et infatigable de Batz, qui ne se marchandait jamais à l'occasion du péril et du dévouement, ne lui fut pas moins utile dans cette circonstance que dans bien d'autres.

Henri le reconnaissait bien volontiers et constatait, non sans quelque amertume, que, bien que catholique, le baron de Batz l'avait servi, en ces temps critiques, plus à propos et plus fidèlement que beaucoup de protestants. Nous savons, par Sully et par d'Aubigné lui-même, que ses coreligionnaires lui donnèrent souvent bien du souci, par leurs brigues, leurs révoltes, leurs mécontentements, leurs intrigues. Et plus d'une fois Henri fut obligé, après avoir eu bien de la peine à amener ensemble à l'ennemi ses compagnons catholiques et protestants, de se fâcher pour l'empêcher de se disputer, les armes à la main, la faveur du maître ou les profits de la victoire.

Aussi peut-on dire que dès les premiers temps de sa carrière politique, l'expérience non moins que la tendance naturelle de son caractère l'avaient rendu impartial et éloigné de tout fanatisme, au point d'avoir paru presque sceptique quand il n'était que tolérant.

Dès les premiers jours de 1577, Henri écrivait au baron de Batz une lettre qu'on n'a pas assez remarquée, et qui nous semble caractéristique. Le baron s'était plaint sans doute à lui, avec la mâle franchise d'un serviteur qui ne permet pas qu'on le soupçonne, des insinuations malveillantes que des jaloux avaient essayé de faire prévaloir à son endroit, en fondant leurs ombrages sur le prétexte de la différence de religion.

[Je vous prie de croire que combien que soyes de ceulx-là du Pape, je ne avois, comme le cuydiés \(croyiez\) mesfiance de vous dessus ces choses. Ceulx qui](#)

suivent tout droict leur conscience sont de ma religion ; et moi je suis de celle de tous ceulx-là qui sont braves et bons.

L'année suivante, Henry ne manqua pas de témoigner sa confiance à de Batz, en l'invitant à une de ses plus jolies parties. Voici les termes dans lesquels il lui donnait rendez-vous :

Tant pis que n'ayez practiqué personne du dedans à Florence¹ ; la meilleure place n'est pas trop chère du sang d'un de nies amis. Ceste mesme nuit, je vous joindray et y seront les bons de mes braves².

Voici, sur cette affaire, le récit de Sully :

La cour du roy de Navarre et celle des deux reines (Catherine de Médicis et Marguerite, que sa mère avait ramenée à son gendre pour le mieux enjôler) estants ensemble à Auch, un soir, ainsi que (pendant que) l'on tenoit le bal, un gentilhomme envoyé par M. de Favas vint advertir le roy de Navarre qu'un viel (vieux) gentil-homme nommé Ussac — que l'on tenoit pour un des piliers de l'Église huguenotte, estant des plus autorisez dans les consistoires et accreditez dans les assemblées, et à ceste cause avoit esté choisi entre plusieurs autres pour estre gouverneur de la Réole, place des plus importantes pour ceux de la Religion — avoit esté persuadé par une des filles de la royne-mère... à se faire catholique et à remettre la place entre les mains de la royne-mère...

C'était là une double trahison, car le serviteur infidèle ne l'était devenu que par suite des suggestions et de la captation d'une affidée de Catherine, qui se souciait aussi peu de violer elle-même la foi des traités, qu'elle tenait à son exacte observance de la part des autres. Henri se contint et résolut de se faire justice lui-même. On va voir s'il ne fit pas mieux que de se plaindre.

....Ce qu'entendu par le roy de Navarre, sans monstrier aucune esmotion, ny faire semblant de rien, s'escoula doucement de la presse, avec trois ou quatre des siens, auxquels il dit tout bas à l'oreille :

— Advertissez le plus secrètement que vous pourrez tous mes serviteurs dont vous pourrez sçavoir les logis, que dans une heure je seray à cheval hors la porte de la ville, avec une cuirasse sur ma jupe de chasse, et que ceux qui m'ayment et qui voudront avoir de l'honneur me suivent.

Ce qui fut aussi tost fait que dit ; et le tout si heureusement exécuté qu'à portes ouvrantes il se trouva à Florence ; de laquelle (les habitans ne se doutans de rien, à cause que l'on estoit eu paix) il se saisit facilement.

Qui fut fort étonné à la nouvelle ? La reine-mère, qui prit le parti de rire, n'osant s'en fâcher, de représailles qu'elle avait elle même provoquées.

.... Ce qui ayant esté le matin rapporté à la rogne-mère, qui le pensoit avoir couché à Auchx, elle n'en fit que rire, et en branlant la teste dit :

— Je voy bien que c'est la revanche de la Réole, et que le roy de Navarre a voulu faire chou pour chou ; mais le mien est mieux pommé.

¹ Florance ou Fleurance, petite place de Gascogne.

² *Lettres missives de Henri IV*, publiées dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, par M. Berger de Xivrey, de l'Institut, 8 vol. in-4°, 1843-1872 ; t. I, p. 202.

Ainsi fut prise Florence en Gascogne, par un roi qui n'était pas Gascon à demi ; le plaisir du gain de cette joyeuse partie de représailles eût été complet, s'il n'eût pas été acheté au prix du sang d'un ami. Henri perdit en effet, dans cette surprise, un de ses gentilshommes, nommé Montbertier, qui sortait à peine de page.

Nous n'avons pas dessein de nous arrêter trop longtemps à ces épisodes de chronique, qui ne doivent point abuser de leur attrait familier pour empiéter sur la place réservée à des événements plus austères, et plus dignes de l'histoire.

Notre intention a été seulement de donner une idée vive et pittoresque des mœurs du temps, du caractère original de cette guerre aventureuse et en somme sanglante, coupée d'intermèdes, de festins, de bals, de carrousels, de chasses, sous prétexte de négociations, où Henri apprenait son métier de roi, après avoir appris son métier de général.

L'expérience et l'adversité furent ses deux maîtresses, et il profita de leurs leçons, non sans commettre d'abord plus d'une faute.

Celle de la témérité, par exemple, est celle à laquelle il renonça le plus tard, parce qu'il y était entraîné à la fois par la nécessité et par le tempérament.

Les *Mémoires* de Sully et de d'Aubigné sont remplis, à ce propos, de témoignages trop concordants. A Nérac, par exemple, en cette même année 1577, Sully nous le montre s'exposant comme un simple soldat et repoussant presque seul un gros de cavalerie qui s'était détaché pour venir le surprendre.

Mais si Henri eut fort à faire pour réprimer en lui-même les excès de cette impatience généreuse et de cette bravoure téméraire dont il donnait encore l'exemple malgré lui, bien après qu'il en eut ressenti les inconvénients et qu'il en eut reproché la faute à certains de ses compagnons, trop disposés à l'imiter, la politique en lui fit des progrès plus rapides ; il rivalisa de finesse avec Catherine de Médicis elle-même, et la déconcerta maintes fois par la malice de ses réparties. Les chroniqueurs du temps nous l'ont montré, en plus d'une circonstance, luttant de ruse avec la ruse elle-même, et tirant ses secrets, sans lui livrer les siens, à cette étrange et énigmatique princesse, qui eût mérité d'avoir Machiavel pour historien, et peut passer pour l'incarnation la plus parfaite, la plus tragique personnification de la Raison d'État.

Durant son voyage de Gascogne en 1577, la reine-mère n'eut qu'une pensée, au service de laquelle elle mit tous les

artifices d'une politique sans scrupules ; et elle attaqua Henri, qu'elle connaissait bien, par tous les points faibles de sa cuirasse, non encore bien assujettie.

Cette pensée, c'était de diminuer chaque jour l'avantage de la paix qu'elle n'avait pu refuser à l'intimidation de la ligue des princes.

Elle commença par détacher de cette alliance, qui faisait la principale force de ses adversaires, son digne fils, l'ambitieux et équivoque duc d'Anjou.

Elle s'appliqua ensuite à énerver le parti du roi de Navarre par la séduction, la défection, les rivalités,

Elle parvint à brouiller le prince de Condé avec le vicomte de Turenne et ensuite avec le roi de Navarre lui-même ; et quand à bout de fraudes et de supercheries, et toutes ses mèches étant éventées, elle prévint la guerre qui allait en effet, en 1580, succéder aux paix bâtarde de 1577 et de 1578, Il ne partit point sans

débaucher du service du roi une partie de ses officiers catholiques, Lavardin, Gramont et Duras entre autres.

Mais elle ne parvint point à entamer Henri, qui se tenait sur ses gardes, et intérieurement armé et maillé, c'est-à-dire inaccessible aux coups à l'italienne, sur les points essentiels, c'est-à-dire l'abjuration, le retour à la cour, la remise des places de sûreté.

Elle ne parvint pas à le séduire, si elle réussit quelquefois à le tromper ; et du bec ou de l'ongle, car il avait les deux non moins bien taillés qu'elle, il lui rendit toujours, en action ou en paroles, la monnaie de son coup, et quelquefois avec usure.

C'est ainsi qu'il riposta par la surprise de Florence à la trahison de la Réole, et vengea, par son succès de Saint-Émilion, son échec de Saint-Macaire.

C'est ainsi que, dès le début de la guerre de 1580, il devait répliquer par le coup de main de Cahors à la surprise de Figeac.

Nous raconterons tout à l'heure cette entreprise où, à force d'héroïsme, Henri échappe au reproche d'aventure et, à travers le sang et le feu d'une lutte de cinq jours, aux épisodes dignes d'Homère, sort du roman pour entrer dans l'épopée de son histoire.

Mais nous ne résistons pas au plaisir de montrer un moment le roi gascon et la reine italienne aux prises et se rebeccquant de saillies ; duel courtois et narquois, où Catherine n'eut guère le dernier mot.

Il y eut, dit Le Grain, à Nérac, conférence entre elle et le roy de Navarre, son gendre, en laquelle quelques articles furent éclaircis et non pas tous, car la bonne dame vouloit toujours tenir son genest d'Espagne par la bride tant qu'elle pourroit ; néanmoins, elle caressa fort ce gendre en ceste conférence, en laquelle il y eut entre eux plusieurs propos gaillards...

La royne-mère, — dit encore le naïf et malin chroniqueur, — lui fit une infinité de caresses (à Saint-Bris), jusqu'à le chatouiller par les côtes. Lui, s'avisant du dessein de cette dame, qui étoit de tâter s'il étoit couvert, tira les boutons de son pourpoint, et lui montrant sa poitrine nue : *Voyez, dit-il, madame, je ne sers personne à couvert.* Et comme elle le conjura de ne plus faire la cour aux maires de la Rochelle, disant que c'étoit faire tort à sa grandeur de se soumettre ainsi à une populace de laquelle il pouvait être souvent éconduit : *J'y fais, dit-il, ce que je veux, parce que je n'y veux rien que ce que je dois.*

On le voit, même avec une joueuse de la force de Catherine, c'était là un rude et malin adversaire, non-seulement au jeu de la guerre, mais au jeu de l'intrigue.

Catherine dut donc, assez désappointée, reprendre le chemin de la cour, abandonnant une fois de plus au sort hasardeux des armes l'issue de cette lutte dramatique, où la Ligue venait de faire entrer en scène, avec ses princes usurpateurs, ses bourgeois ambitieux, ses magistrats rebelles, ses soldats fanatiques et ses moines vendus à l'étranger, la plus formidable des intrigues nouant le plus tragique des dénouements.

C'est le 15 avril 1580 que commença cette courte guerre, suivie d'une paix plus courte encore, dont la sévérité de l'histoire a puni la frivolité d'un épigrammatique sobriquet, qui en caractérise à merveille les mobiles. Cette nouvelle prise d'armes de la sanglante période des troubles civils et religieux, — qui s'ouvre en 1562, pour ne se fermer qu'en 1598, par le triomphe d'Henri IV et

l'expulsion définitive de l'étranger — a pour principal épisode la prise de Cahors. C'est le seul où Henri se montre digne de sa destinée, au milieu de l'énervement et de la décadence — heureusement arrêtés à temps — de ces délices de Nérac, pires que ceux de Capoue, que le sincère et rude d'Aubigné a flétri en quelques lignes éloquents.

C'est au fidèle et incorruptible serviteur que nous devons le tableau de cette cour charmante et fatale où l'ayse avoit amené les vices (comme la chaleur les serpents) et où la rogne de Navarre avoit trop tost desrouillé les esprits et fait rouiller les armes.

Elles se déroüllèrent heureusement à cette affaire de Cahors, où Henri faillit tout perdre, même la vie, mais d'où il sortit avec tant d'honneur, et mûr enfin, en un mot, pour la gloire.

C'est à Sully, témoin et acteur principal dans cette entreprise, que nous laisserons le soin d'en raconter les dangers et d'en étaler les trophées.

Le roy de Navarre estant à Montauban, environ le mois de may ou juin 1580, fit dresser une entreprise sur Cahors, dont l'exécution fut l'une des plus signalées prises de ville par pétard, sans aucune intelligence, qui se soit jamais faite ; car la ville est bonne, grande, et toute environnée de rivières par trois côtez, dans laquelle, outre les habitants bien arme, il y avoit près de deux mille hommes de pied, et cent hommes d'armes estrangers, sous un gouverneur des plus braves et qualifiez gentilshommes de la province, nommé de Vesins, lequel avoit esté adverty, quatre ou cinq jours auparavant, que le roy de Navarre avoit entreprise sur la place ; car ledit advis fut trouvé dans sa batte sur lequel il avoit escrit de sa main, par trois fois : *Nergue ! (nargue !) pour les huguenots !*

Le roy de Navarre ayant passé par Montauban, Nègrelisse, SaintAnthonin, Cajare et Sansevières, pour rassembler tousjours des gens, à cause que M. de Choupes, qu'il avoit mandé, n'estoit pas encore joint ; finalement ayant fait une bonne traite, il arriva, environ minuict, à un grand quart de lieue de Cahors ; auquel lieu dans un grand vallon fort plein de pierrotages, sous plusieurs touffes de noyers, où il se trouva une source qui vous fut un fort grand secours, car il faisoit grand chaud, le temps esclatant de toutes parts, de plusieurs grondemens de tonnerre, qui ne furent pas néantmoins suivis de grandes pluyes ; le roy de Navarre, faisant luy-mesme l'ordre de ses troupes, selon qu'elles devroient marcher, attaquer et combattre, donna dix soldats, des plus dispos et fermes de courage de ses deux gardes, aux deux pétardiers qui estoient, à ce que nous vous avons oüy dire, au vicomte de Gourdon, car aussi c'estoit luy qui avoit fait l'entreprise ; après cela marchoit une troupe de vingt hommes armez et trente harquebusiers des gardes, commandez par SaintMartin, capitaine des gardes ; cette troupe estoit suivie d'une autre, à laquelle commandoit M. de Roquelaure, composée de quarante gentilshommes de la cour du roy de Navarre, des plus déterminez, au premier rang desquels vous estiez et soixante soldats des gardes du roy, lequel suivoit après avec deux cents hommes armez, séparez en quatre, et mille ou douze cens harquebusiers, séparez en six troupes. Il falut emporter trois portes à coups de pétards, et encore entrouvrir les trous qu'ils avoient faits à coups de haches ; d'autant que les

hommes armez ne pou-voient entrer qu'à quatre pattes ; dès l'entrée de la ville vous eustes à combattre une troupe d'environ quarante hommes bien armez, ayant des hallebardes et pistolets, et environ deux cens harquebusiers ; car l'obscurité empeschoit d'en bien juger ; mais au feu des salües d'harquebusades, on voyoit que la plus part d'iceux estoient nuds jambes, n'ayans eu loisir de prendre leurs bas de chausses : les cloches faisoient un merveilleux bruit, sonnans l'allarme de toutes parts ; les voix un autre, criaus incessamment : *Charge ! charge ! et Tüe ! tüe !* les harquebusades et cliquets d'armes un autre ; les tuiles, pierres, tisons et pièces de bois, que du haut des maisons l'on jettoit sur vous, un autre ; et les bris des espées et froissis des piques et hallebardes un autre ; car dès le premier combat on en vint aux mains, jusqu'à se colleter les uns les autres, et dura cette mêlée plus d'un grand quart-d'heure, durant laquelle vous fustes porté par terre d'une grosse pierre, qui, ruée (lancée) d'une fenestre, vous tomba sur le casque, et fustes relevé par le sieur de Bertichère et La Trape, qui combattoient près de vous.

Il se fit encore plus d'une douzaine de semblables combats, en quelques-uns desquels le roy mesure se trouva, de sorte qu'il y rompit deux hallebardes, et furent ses armes trouvées marquées de quelques coups d'harquebuses ou pistolets et de plusieurs coups de main ; les vostres n'en furent pas exemptes, et notamment à la troisième meslée lorsque l'on attaqua les barricades de la grande place où estoient les pièces d'artillerie, vos tassettes (cuissards) s'estans défaites, vous fustes blessé d'un coup de hallebarde dans la cuisse gauche, qui ne vous empescha pas néanmoins de vous trouver aux exploits, qui furent en grand nombre, n'y ayant quasi canton, place ou maison de pierre, où ceux de la ville ne se défendissent si obstinément, que vous fustes près de cinq jours et cinq nuicts avant que d'en entre maistres absolus.

Les trois dernières nuicts, il y eut incessamment de grandes alarmes sur les bruits de secours meslés d'harquebusades, voix, cris et tel tintamarre et confusion de toutes parts, que nous vous avons souvent oüy dire que vous n'aviez guère veu de choses plus dignes de remarque, pour estre des plus belles et des plus effroyables tout ensemble ; et la ville estant de grand circuit, il n'estoit plus possible, veu le peu de gens de guerre qu'avoit le roi de Navarre, qu'il püst plus faire faire par tout les gardes nécessaires, tant vous estiez tous las, alterez, affamez et travaillez de sommeil, y ayant desjà trois jours et trois nuicts que vous estiez armez, sans avoir entré en maison (car si on se fust amusé au pillage dès le commencement, tout estoit perdu), beu n'y mangé qu'un coup et un morceau par-cy par-là en combattant, n'y dormy que tout debout, vos cuirasses appuyées sur quelques étaux de boutiques ; et eussiez en fin succombé aux attaquemens des ennemis de dehors, qui venoient de toutes parts au secours de cette ville, qui s'augmentoient journallement et pouvoient entrer facilement dedans, par un des quartiers d'icelle, nommé La Barre, que les habitans tenoient encore, et estoient après à percer la muraille pour cet effet ; tellement que tous les plus sages et considératifs serviteurs du roy de Navarre prévoyans tous ces inconvéniens, luy conseilloient à tous momens, de rassembler le plus de ses gens qu'il luy estoit possible,

monter à cheval, abandonner la ville et se retirer ; car tous vous autres, voire luy-mesure, estiez si fatiguez, et outre les blessures de plusieurs, aviez les pieds si escorchez et pleins de sang, que nul ne se pouvoit quasi plus soutenir ; mais à toutes telles propositions de sa retraite, ce prince respondit toujours constamment et avec un visage riant ; qui resolvoit les cœurs les plus effrayez :

— Il est dit là-haut ce qui doit estre fait de moy en toute occasion, et partant souvenez-vous que ma retraite hors de cette ville, sans l'avoir conquise et assurée au party, sera la retraite de ma vie hors de ce corps, y allant trop de mon honneur d'en user autrement, et partant que l'on ne me parle plus que de combattre, de vaincre ou de mourir.

Les choses estans en cette extrémité, il n'y a point de doute qu'elles alloient augmentant, lorsque M. de Choupes, qui avoit esté mandé pour se trouver à cette entreprise, et n'avoit pu assembler ses troupes plustost, arriva aux portes de la ville, du costé ou l'on estoit entré, ayant environ cent hommes bien armez et cinq à six cens harquebusiers, avec lesquels sçachant l'estat déplorable où toutes choses estoient réduittes, il fit de tels efforts, et combattit si bravement dedans la ville, dehors icelle, contre le secours, assisté des moins las et moins blessez du roy de Navarre, qui, par son arrivée avoit entrepris courage, qu'en fin le quartier de La Barre et le Collège qui tenoient encore, furent pris, toutes les courtines, tours et portaux de la ville garnis, le secours ennemy contraint de se retirer, et la ville entièrement conquise, au pillage de laquelle on ne s'épargna pas ; et en vostre particulier, vous gagnastes, par le plus grand bonheur du monde, une petite bouëtte de fer, que nous croyons que vous avez encore, que vous baillastes lors à l'un de nous quatre à porter, et l'ayant ouverte, trouvastes quatre mille escus en or dedans¹.....

Tel est le récit, fait par Sully, de ce fait d'armes encore aventureux, déjà héroïque.

Le roi de Navarre y dut peut-être le succès à la mort du rude et vigilant gouverneur, tué au début de l'attaque dont il soutenait à la tête des siens, demi-nu, le premier effort.

Il le dut surtout à sa persévérance inébranlable et à son électrisant exemple. On peut se faire une idée de son entrain et de son prestige par ce billet écrit à madame de Batz avant le débotté, et qui respire encore, dans sa verve militaire, le frémissement du combat et presque l'odeur de la poudre.

On jugera de ce qu'était capable de faire un homme capable d'écrire ainsi :

Madame de Batz, je ne me despouilleray pas, combien que je sois tout sang et pouldre, sans vous bailler bonnes nouvelles, et de vostre mary, lequel est tout sain et saulf. Le capitaine Navailles, que je depesche par delà, vous desduira comme nous avons eu bonne raison de ces paillards de Cahors. Vostre mary ne m'y a quitté de la longueur de sa hallebarde ; et nous conduisoit bien Dieu par la main sur le bel et bon estroit chemin de saulveté (de salut) ; car force des nostres que je regrette fort sont tombez à costé de nous...

¹ *Œconomies royales ou Mémoires de Sully*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 29-50.

C'est le mardi 31 mai 1580 que Henri annonçait à [sa cousine](#) la baronne de Batz l'issue heureuse de cet assaut de quatre jours ouvert le samedi 28.

Le lendemain il n'était pas revenu de l'ivresse à la fois joyeuse et mélancolique de ce triomphe acheté au prix de la mort vue de si près, et de tant d'amis perdus, et il écrivait à M. de Scorbiac une lettre, où se remarque le passage suivant :

[Je croy que vous aurès esté bien esbahi de la prise de ceste ville ; elle est aussy miraculeuse, car aprez avoir esté maistre d'une partie, il a fallu acquérir le reste pied à pied, de barricade en barricade.](#)

La prise de Cahors marque un point décisif, un point de phase dans la carrière d'Henri IV, et eut des résultats politiques et militaires très-supérieurs à la précaire possession de cette ville, qui dut être rendue à la paix signée à Fleix, le 26 novembre 1580.

A dater de l'entreprise de Cahors, le prince [cheval-léger](#) devient un prince militaire, encore susceptible de céder à de téméraires entraînements, mais capable aussi de ces combinaisons que toute la bravoure du monde ne donne ni ne supplée, capable en un mot de toutes les habiletés et de toutes les vertus du commandement. De capitaine Henri passe général. De prince prétendant, il devient, si les têtes qui le séparent encore du trône s'effacent, un roi possible. Il a enfin une armée et un parti. Il a conquis à Cahors l'attention de l'Europe et la sympathie de la France.

Il va mériter l'une et l'autre, à cette première bataille, à cette première victoire de Coutras où Henri, mûri par l'expérience, se montre un grand politique, en tendant au roi de France la main du roi de Navarre, et en offrant à l'autorité souveraine, tenue en échec par la Ligue catholique, l'épée de la Ligue protestante ; où il se montre un grand capitaine en battant son adversaire et en gardant de l'enivrement du triomphe ces deux grandes et rares qualités sans lesquelles il n'en est point de durables : la modestie et la clémence.

LIVRE DEUXIÈME. — LE ROI DE BATAILLE - 1581-1590

CHAPITRE PREMIER. — LA PREMIÈRE VICTOIRE - 1587.

De l'année 1580 à l'année 1586, de la septième guerre religieuse et civile à la huitième, la vie de Henri de Navarre est plutôt privée que publique, et moins historique qu'anecdotique.

De là une certaine frivolité et une certaine monotonie, imposées à quiconque voudrait se plier à la suivre minutieusement, servilement, dans ses moindres vicissitudes, ses alternatives de revers et de succès, ses entre-deux de guerre et de paix, ses contrastes d'expéditions aventureuses, de campagnes nomades, de rudes escarmouches, de prêches austères, entrecoupés et entrecroisés d'intrigues politiques ou galantes, de festins insoucieux, de chasses et de bals.

Nous ne donnerons que peu de part dans ce récit, essentiellement synthétique et moral, à des événements qui ne seraient pas toujours exemplaires ; nous nous reprocherions de rogner, au détriment de la leçon et peut-être du plaisir du lecteur, la part de notre récit réservée au roi militaire, au roi héroïque, en consacrant trop de place au roi romanesque, au roi aventurier, au roi partisan, dont la physionomie s'est ennoblie, aux flammes de l'assaut de Cahors, d'une suprême et décisive lumière.

Nous laisserons donc d'Aubigné raconter parfois longuement, mais toujours avec une vivacité pittoresque, aux curieux qui veulent tout savoir, les menus faits de cette période encore plus soldatesque que chevaleresque, que dominant et que réglent, plus encore que les pistoletades de fréquentes alertes, et les arquebusades de nombreuses escarmouches, les violons et les galoubets de la cour de Nérac..

Tous ces épisodes durant lesquels Henri ne se refusa jamais le plaisir de tenter la fortune, de battre l'estrade à la recherche de quelque noble et toujours fugitive occasion, sans autre profit que d'apprendre, en la prodiguant, à ménager sa vie, de faire en simple capitaine son noviciat de général, et de se préparer à la grande guerre par la petite, se ressemblent d'ailleurs beaucoup, et n'apportent guère à la figure du Béarnais, déjà fixée, que des traits identiques.

Pendant les années 1581 à 1584, comme pendant l'année 1580, si belliqueuse et aventureuse, on se bat, dans les intermèdes de guerre d'une paix qui est surtout une trêve, pour le plaisir du combat plus que pour son profit. On joue à l'épée, moins pour gagner que pour jouer, ces parties militaires qui sont surtout des rencontres de défi et des parades meurtrières, et où, de chaque côté, on hasarde la vie avec l'insouciance frivole du sybarite ou la grave indifférence du stoïque.

A ce moment d'un siècle troublé dont l'étoile victorieuse et glorieuse de 1589 n'a point encore percé les sombres nuages, l'habitude de la guerre, des vices qu'elle engendre et des excès qu'elle provoque, la religion de la force et la loi du talion, le tragique renversement de tant de fortunes auxquelles semble présider le hasard, l'exaltation entretenue par les discordes religieuses et les sacrilèges représailles, ont monté les esprits et les cœurs à un ton de fanatisme, à un degré de férocité inouïs.

On s'en rend compte quand on parcourt, non sans être navré, l'histoire, souillée de sang à toutes les pages, d'une-époque où les meurtres, les rapines, les trahisons pullulent, où les mœurs semblent revenir à la barbarie, à travers les raffinements de la civilisation, où l'élégance des paroles ne fait que mieux ressortir la brutalité des actes, où un vertige d'activité stérile et de mélancolique ivresse semble aveugler les âmes les plus fortes, où la fatalité et la folie semblent gouverner le monde, sous la figure de ce spectre de reine et de ce fantôme de roi : Catherine de Médicis, Henri III, la reine des massacres d'Amboise et de la Saint-Barthélemy, le roi des processions de la Ligue et de l'assassinat de Blois.

Un moment Henri de Navarre lui-même, le premier roi humain de ce siècle de fer, le seul à qui le vertige du pouvoir n'ait point fait perdre l'équilibre de l'intelligence, le seul à qui la pauvreté ait laissé la générosité, et à qui l'adversité ait laissé la raison ; un moment Henri de Navarre lui-même paraîtra atteint de la contagion dominante ; un moment il semblera, lui aussi, avoir perdu la tête sinon le cœur. C'est alors que nous le verrons tour à tour, avec regret, prodiguant sa vie dans des entreprises sans autre but que de **faire fumer le pistolet** ; s'exposant à se faire tuer pour tuer le temps ; bravant le danger par ennui ; sacrifiant sa considération au goût de la popularité ; perdant sa poudre aux moineaux, comme un chasseur désœuvré ; entrant dans Bayonne, au risque d'y rester, pour le seul plaisir d'y faire tin dîner gaillard, et d'y gagner un défi de belle humeur ; manquant d'être pris à Nérac pour avoir perdu son temps à montrer aux dames, la reine sa femme en tête, un spectacle que le canon peu galant du maréchal de Biron faillit rendre fort dangereux pour les spectatrices ; risquant enfin perpétuellement sa sûreté ou sa vie, soit au mystérieux rendez-vous ménagé par d'Aubigné dans la garenne de Coutras, entre lui et le connétable de Portugal, soit au siège hasardeux de Mont-de-Marsan (1583).

Tout en le blâmant de son insouciance téméraire, de sa confiance parfois étourdie, nous l'aimons mieux avec ces défauts qu'avec d'autres, et trouvons son excuse dans le sang-froid avec lequel il se tire toujours d'un danger imprudemment affronté, et dans la clémence par laquelle il déconcerte parfois les desseins homicides des assassins déjà multipliés autour de lui par cette politique sans scrupules dont Henri III sera la victime après en avoir été le triste héros.

C'est ainsi que, dans la seule année 1584, il échappera, par sa présence d'esprit et son courage, à deux tentatives de ce genre, que le dévouement de ses fidèles n'a pu l'empêcher de braver, et que leur mécontentement aura tant de peine à l'obliger de punir.

C'est encore à d'Aubigné que nous devons le récit de ces deux épisodes, ceux-là au moins caractéristiques, et qui nous montreront, comme le siège de Cahors nous a montré le général dans le capitaine, le bon roi et le grand roi perçant enfin sous les restes de celui qu'on affectait encore d'appeler à la cour le roitelet de Gascogne.

La première aventure ou mésaventure que conjura le sang-froid de Henri fut sa rencontre avec le partisan Gavarret qui, après avoir essayé de tous les maîtres, de toutes les causes, de tous les moyens, s'était fait une industrie de la guerre pratiquée en condottiere, c'est-à-dire en mercenaire et en pillard, et de la paix rendue encore lucrative par la trahison et le guet-apens.

Un tel homme devait trouver plus de profit à assassiner Henri de Navarre qu'à le servir ; aussi, il ne tint pas à cet implacable et insaisissable ennemi, dont nous

trouvons la trace fugitive à maint endroit de l'histoire de ce temps, de n'avoir pas réussi à planter en traîtrise son poignard de bravo dans la poitrine d'un prince qui ne se cachait guère et n'usait point de cottes de mailles, ou à lui brûler la cervelle d'un coup de son poitrinal ou de son harquebuse fourchée derrière un buisson. Grâce à Dieu, cet émule des Maurevert, des Poltrot de Méré, des Robert Stuart, des Balthazar Gérard et des Guillaume Parry, échoua dans ses entreprises ; deviné par la perspicacité de son maître, déconcerté par son ironique sang-froid, désarmé par sa malicieuse clémence, il dut demander à la fuite un salut dont on lui laissait l'issue, le trouvant assez puni par la honte de n'avoir point réussi.

La scène se passa après l'embuscade de Marmande, sur le demeslement de laquelle ce prince ayant avis que Melon lui amenoit des forces, il lui fit donner logis à Gontaut, et promit tout haut qu'il l'iroit voir le lendemain au galop sur ses bidets, desquels il avoit une petite escurie pour ses diligences.

Voici maintenant la scène elle-même :

Il partit donc avant soleil levé, accompagné d'Arambure, Frontenac, et d'un autre escuyer (Aubigné). A moitié chemin de Gontaut, il rencontra un gentilhomme d'auprès de Bourdeaux, nommé Gavaret, seul et sur un cheval, à la veüe duquel il présupposa estre celui dont il avoit eu avertissement, car on lui avoit escrit d'un cheval acheté six cents escus donné à un assassin.

Sur cette opinion, les trois se serrent auprès de lui ; il (le Roi) demande avec une chère (une mine) gaie si le cheval estoit fort bon ; sur la response qu'ouï il demanda à le taster. Gavaret devint pâle et pensif ; mais comme il se vit serré il accorde le cheval à ce prince qui estant monté regarda au pistolet qu'il trouve le chien abattu ; il l'envoie en l'air, et sans descendre, va au galop à Gontaut, où il rend le cheval et commande à Meslon qu'il se deffit du compagnon, comme il fit le plus honnestement qu'il put.

Gavarret n'en fut pas toujours quitte à si bon compte ; il fut par la suite, sur des soupçons plus sûrs et sur des tentatives plus précises, poursuivi, et nous l'espérons, bien que rien ne le prouve, mais ne prouve non plus le contraire, condamné et traité comme le méritaient ses services.

Dans l'autre affaire, presque contemporaine, Henri, séduit par l'appât de la prise de Fontarabie, que fit miroiter habilement à ses yeux un aventurier espagnol, le capitaine Loro, faillit se laisser prendre au piège d'un tête-à-tête où le spadassin se proposait de lui jouer quelque tour de son métier.

Déjoué, arrêté, convaincu, ce misérable, que ne protégeait pas contre la justice royale la qualité de Français, fut jugé et exécuté, par une satisfaction qu'exigeaient la sûreté du prince et la susceptibilité de ses fidèles, mécontents d'une confiance qui paralysait leur vigilance et d'une clémence qui, en pardonnant trop souvent, eût semblé les accuser.

C'est sur ces entrefaites qu'éclata entre le roi de France et le roi de Navarre un conflit, provoqué d'une part par le plus scandaleux abus de la puissance souveraine et le plus outrageant mépris des convenances, et de l'autre fondé sur les plus légitimes susceptibilités de la pudeur domestique et de la dignité royale.

Nous faisons allusion à l'expulsion humiliante de la reine Marguerite de la cour de France, où elle n'avait pas tardé à se montrer fidèle à ses antécédents, et à

embrouiller de son mieux, comme elle l'avait fait à Nérac, au point d'en rendre le séjour intolérable aux autres et à elle-même, l'écheveau des intrigues de palais et de parti (août 1585).

Nous n'avons point à prendre parti pour la reine de Navarre, dont l'étourderie et la malignité, les désordres et les querelles sont pour beaucoup, pour trop, dans les mésaventures et les erreurs de la première partie de la vie de son mari, les troubles et les fautes de la seconde moitié de l'existence de son frère.

Une telle femme, douée d'un esprit diabolique, capable de mettre la discorde au camp céleste lui-même, devait s'attendre, à la suite de ses algarades, à des repréailles et à des affronts qu'elle attirera en effet sur sa tête, lors de ce fâcheux éclat et de cette piteuse odyssée qui la rendirent à son mari, auquel elle ramena l'inquiétude et la guerre.

La guerre en effet devait fatalement sortir des plaintes d'une femme outragée, mêlant son mari à sa querelle, et lui demandant justice contre un frère persécuteur, contre un roi à ce point oublieux de toute retenue et de toute pudeur qu'il n'avait point hésité à chasser de sa cour et à livrer aux plus mauvais traitements des gardes envoyés à sa poursuite, une reine, sa sœur, après l'avoir publiquement déshonorée par ses discours et diffamée jusqu'à l'étranger par ses lettres à son favori Joyeuse, ambassadeur à Borne.

Henri avait appris à ses dépens à connaître la tulle comme la mère, et ni l'une ni l'autre ne le trompaient plus ; il hésitait d'ailleurs justement à affronter, pour une querelle de famille plutôt qu'un grief national, les hasards d'une lutte inégale.

Il ne put cependant refuser à sa femme, se refuser à lui-même la satisfaction d'une protestation énergique et d'une rupture comminatoire. Il se réservait de faire plus sans doute ; après avoir épuisé la voie des négociations qui s'ouvrirent aussitôt et que la même déloyauté d'Henri III qui les avait rendues nécessaires, rendit stériles, il se promettait de profiter de la première occasion de venger à la fois les injures de sa femme et les griefs de son peuple, et d'apaiser, par un sacrifice doublement expiatoire, son honneur d'homme et son honneur de prince.

Cette occasion ne devait point tarder à naître et à sortir des sinistres fécondités de la Ligue. En l'attendant, Henri, après avoir vengé autant qu'il le put, par une politique que n'aveuglait pas l'affection, une personne des plus séduisantes mais des plus compromettantes, qu'il ne pouvait garder auprès de lui qu'en épousant sa cause et en la réhabilitant, se contenta de menacer, faute de pouvoir encore frapper, de même que Henri III consentit à négocier, à excuser, à pallier sa violence, faute de pouvoir la justifier ou l'aggraver.

C'est donc par des paroles et des lettres, par des ambassades de cour à cour, tantôt provocatrices et tantôt caressantes, suivant le tempérament des envoyés successifs et réciproques des deux rois, d'Aubigné, d'Yolet, de Pibrac, de Clairvant, de Bellièvre, que les questions principales et accessoires du conflit, les causes permanentes et accidentelles de rupture furent agitées, envenimées, endormies tour à tour. Pendant ce temps, des deux côtés, à la faveur des satisfactions dérisoires et des illusoire négociations, on se préparait au choc suprême et fatal.

D'Aubigné nous a rendu compte de sa mission, à la fois théâtrale et furtive, et de cette entrevue de Saint-Germain, où il déploya, non sans quelque déclamation, toute son éloquence, et, non sans quelques rodomontades, toute son intrépidité.

Il est impossible de ne pas sentir, dans la conversation qu'il raconte lui-même, briller l'éclair et gronder sourdement le tonnerre des collisions prochaines.

... Il trouva le roi à Saint-Germain, qui aiant donné au messenger toutes apparences de terreur, Fouit haranguer sur les intérêts que portoient les injures des princes, sur ce que cet acte d'infamie (le renvoi de la reine Marguerite) avoit esté joué en la plus splendide compagnie, et sur l'eschaffaut le plus relevé de la chrestienté.... Tant y a que non sur le refus de justice, mais sur l'esloignement qui sentoit le refus, le messenger remit entre les mains du roi l'honneur de son alliance et celui de son amitié.

La response du Roi fut :

— Retournez trouver le Roi vostre maistre, puisque vous l'ozez appeler ainsi et lui dittes que s'il prend ce chemin je lui mettrai un fardeau sur les espauls, qui feroit ploier celles du Grand-Seigneur ; allez lui dire cela et vous en allez ; il lui faut de telles gens que vous.

— Ouy, Sire, dit le répliquant ; il a esté nourri et a creu en honneur, sous le fardeau duquel vous le menacez. En lui faisant justice, il hommagera sous Vostre Majesté, sa vie, ses biens et les personnes qui lui sont acquises ; mais son honneur, Sire, il ne l'asservira ni à vous, ni à un prince vivant, tant qu'il aura un pied d'espée dans le poing.

Le roi, dont le caractère offrait d'étonnants contrastes et d'étranges alternatives de dissimulation et de modération, d'impatience et d'emportement, mais qui, le plus souvent, au dire de l'Estoile, *estoit haut à la main et furieux en sa colère*, fut au moment de céder à son premier mouvement, qui avait été de mettre la main au poignard qu'il portait à son côté.

Il se contint toutefois, et sortit de son cabinet, ajournant sa vengeance plutôt qu'y renonçant.

La reine mère, de son côté, fit au rude envoyé patte de velours et essaya, mais en vain, de l'engluer à ses mielleuses protestations.

La Reine-mère, qui montoit en carrosse, pour aller trouver Monsieur, redescend pour parler à l'homme de son gendre, à qui elle dit qu'on feroit mourir de ces coquins et maraux qui avoient offensé sa fille.

L'autre (d'Aubigné) répondit qu'on ne sacrifloit point de pourceaux à Diane, et qu'il falloit des testes plus nobles pour expiation.

... Le Roi voulant punir cette témérité comme il l'appelloit, ne voulut pas que ce fust par voie ouverte, mais envoya Sacremore et un des Biragues, avec quelques gens d'armes de la compagnie du duc de Savoie pour le guetter. Grillet et Anraguet l'assistèrent si bien en ce péril qu'ils lui firent gagner Loyre et, de là, le Poictou.,..

Malgré cet exemple, qui montrait que devant la colère de Henri III, enfant gâté de Catherine de Médicis et de la royauté, l'inviolabilité des ambassadeurs n'était pas plus un obstacle que l'inviolabilité des reines, le second envoyé du roi de Navarre, M. d'Yolet, ne se montra pas moins hardi, s'il fut moins provoquant, que son prédécesseur d'Aubigné.

L'Estoile rapporte qu'il répondit à la reine mère, qui cherchait à éluder ses représentations par des doléances, *mêlées de paroles aigres et fascheuses* et

même de menaces qu'il les feroit entendee à son maistre, mais qu'il le connoissoit pour prince qui ne se manioit pas à coups de baston¹.

Henri de Navarre, en effet, après avoir longtemps fait contre mauvaise fortune bon cœur ; n'attendait plus que l'occasion de mater la fortune elle-même et de corriger le sort, si longtemps ingrat à tant de belles qualités, mûries par l'épreuve et la leçon de l'adversité.

Il ne se faisait aucune illusion sur les résultats de la modération et de la temporisation.

La Ligue avait désormais précipité les choses à l'extrême ; la misère du temps, l'exaspération des passions politiques et religieuses, arrivées à leur paroxysme, hâtaient les péripéties tragiques et le dénouement fatal d'un drame qui ne pouvait plus finir que par la mort des principaux acteurs.

Nous avons parlé de cette misère du temps et de la ruine du pays, rongé jusqu'aux os par les exactions de vingt-cinq ans de guerre civile et étrangère. Un seul passage de l'Estoile, plus éloquent qu'un long discours, en donnera une idée suffisante pour faire comprendre les angoisses patriotiques et les généreuses colères d'un prince réduit à aggraver tant de maux pour faire sortir le remède de leur excès même, et à guérir par l'épée les blessures de l'épée.

En ce mois d'aoust, — écrivait en 1586 le chroniqueur, — quasi par toute la France, les pauvres gens des champs, mourans de faim, alloient par troupes, couper sur les terres les espis de bled à demi-meurs et les manger à l'instant, pour assouvir leur faim effrénée : et ce, en despit des laboureurs et autres auxquels les bleds pouvoient appartenir, si d'aventure ils ne se trouvoient les plus forts, mesme les menaçoient ces pauvres gens de les manger eux-mêmes, s'ils ne leur permectoient de manger les espis de leur bled.

Une telle misère, en fomentant les séditions et les factions, voleries, pilleries, mutineries, en provoquant les actes fanatiques et désespérés d'un peuple foulé et rançonné à merci, corrompu par le mauvais exemple des crimes des grands et de leur impunité, était faite pour développer et multiplier dans le royaume ces germes dangereux, ces levains irrités, ces foyers d'explosion auxquels deux événements décisifs mirent le feu.

Quand la mort du duc d'Anjou (10 juin 1584) eut supprimé le dernier obstacle qui séparait du trône le chef de la maison de Bourbon, héritier direct et légitime du dernier des Valois, heureusement stérile ; quand, sans tenir compte de ces droits, Henri III, aveuglé ou trahi, crut de bonne politique de paralyser la Ligue, faite contre lui bien plus que contre tout autre, en l'adoptant et en détournant dans une guerre de persécution religieuse, l'instrument destiné, par l'ambition des Guise, à consacrer leur usurpation ; quand enfin, au grand dommage de la paix, le pape Sixte-Quint excommunia solennellement le roi de Navarre, et que son oncle, le cardinal de Bourbon, prétendit à la couronne dont, sous peine d'abjurer, son neveu était déclaré indigne, chacun comprit, en France et en Europe, que les temps prédits étaient venus.

Chacun comprit que toutes les puissances de l'abîme étaient déchaînées, que toute médiation était inutile, que les paroles ne servaient plus de rien, que la raison du plus fort prenait possession de la terre, et que l'idolâtrie sanglante du

¹ *Journal de l'Estoile*. Collection Michaud et Poujoulat, p. 169.

fait accompli profitait de la lutte des religions pour installer, sur l'autel souillé par tant de crimes, son Moloch dévorant et ses implacables sacrifices.

On se fait une idée de ce trouble universel, de ce désordre des idées, de ce renversement des traditions, de cet abâtardissement des principes, de cette servitude du droit, quand on voit partout les séditions tendre leurs chaînes dans les rues et y accumuler leurs barricades ; quand on voit d'un côté le fanatisme protestant aiguïser ses poignards, de l'autre le fanatisme catholique allumer ses bûchers ; quand enfin, chose inouïe ! chose monstrueuse ! en réponse au défi de Philippe H, tyrannisant les Flandres par le bourreau et menaçant l'Angleterre d'une invasion exterminatrice, on voit Élisabeth faire monter, sur l'échafaud de Fotheringay, sa rivale couronnée, la nièce des Guise et la pupille de l'Espagne !

Un monde nouveau devait sortir des ruines du monde ancien, bouleversé jusque dans ses fondements intimes et séculaires ; mais cette renaissance, espérée de quelques-uns à peine au milieu du désarroi d'une société condamnée et se voilant la tête pour mourir, ne pouvait sortir que du plus terrible choc des nations, de la plus effroyable mêlée des partis qui aient jamais mis aux prises les férociétés humaines, et semé sur la terre l'incendie purificateur, les larmes réparatrices et le sang expiatoire.

C'était une guerre inexorable, sans scrupules, sans égards, sans trêve, sans merci, qui devait forcément sortir d'une situation qu'on peut résumer dans les termes suivants, en ce qui touche les trois acteurs principaux du drame noué par l'excommunication d'Henri de Navarre et dénoué par l'assassinat d'Henri III.

Règne en roi catholique, extirpant l'hérésie par le fer et le feu et foudroyant comme rebelles tes sujets égarés : tel était le cri de la Ligue à Henri III éperdu.

La Ligue ! c'est-à-dire une vaste association d'ambition, de haine et de terreur, un immense instrument d'agitation et de domination, fait de l'alliance des passions populaires, des préjugés bourgeois, des avidités soldatesques, des prétentions oligarchiques, du fanatisme religieux. La Ligue ! c'est-à-dire une pareille association, un tel instrument, mis en branle contre la patrie au nom de la nation, et contre la royauté au nom du roi, par un prince qui voulait usurper le pouvoir et dépouiller l'héritier, au risque de ruiner l'héritage, par un cardinal qui voulait être pape, et bénissait et absolvait, avec une armée de moines pour auxiliaires, tout ce que faisait dans ce but commun l'armée des soldats français de l'Union et des mercenaires espagnols !

La Ligue, aiguillonnée par la mort du frère unique du roi, exaltée par la disparition de ce rival, qui abrégait si à propos pour son chef ambitieux, le duc de Guise, le chemin du trône, la Ligue n'était plus un parti capable de modération, de pacification, dont on pouvait à son gré exciter ou contenir les mouvements.

C'était une force immense, aveugle, fatale, incapable de discipline, rebelle à tout frein, pareille à celle du torrent débordé, de la tempête déchaînée, de l'incendie allumé dans ce qu'il y a de plus inflammable et de plus explosible au monde : la fermentation des passions politiques et des haines religieuses. En vain le roi Henri III, dégoûté de ces auxiliaires, qui paraissaient le sauver et qui devaient le perdre ; en vain les Guise eux-mêmes, entraînés par cet ouragan qu'ils se flattaient de diriger, et devenus les esclaves de ces forces irritées et indociles, dont ils espéraient devenir les maîtres, auraient voulu s'arrêter, temporiser, reculer devant l'œuvre dévastatrice, creuser un lit au torrent, museler le monstre. La vitesse acquise sur la pente fatale où on avait précipité le pays était

devenue indomptable, la force acquise irrésistible. Il fallait marcher, sous peine d'être écrasé, il fallait fournir au fanatisme sa proie quotidienne, sous peine d'être dévoré. Il fallait partager l'autorité avec la multitude, il fallait peut-être partager la patrie avec l'étranger !

Telle était la fatalité implacable et exemplaire de la Ligue, soulèvement dévastateur qui, comme toutes les révolutions, ne produisit rien de durable, ne put que renverser sans reconstruire, dont la terreur seule fut salutaire, dont les principes, à la fois faux et criminels, ne laissèrent rien de grand que le triomphe des principes contraires, dont la fin seule fut féconde, comme l'inondation, qui ne fertilise qu'à la condition de disparaître.

Il n'y a donc point lieu de louer, ni même d'excuser ce mouvement catholique suscité par des mécréants, ni ce mouvement national servi par des étrangers. Cette double révolution n'eut rien de grand que son orgueil, de fécondant que sa chute, de réparateur que la rosée de larmes et de sang dont elle arrosa les germes des principes modernes qu'elle prétendait arracher.

C'est ainsi que la Ligue purifia, en l'agitant, une atmosphère de corruption et de peste morale ; c'est ainsi qu'elle revivifia l'arbre de la monarchie, en greffant sur le tronc pourri des Valois, aux fleurs charmantes et aux fruits empoisonnés, la branche régénératrice des Bourbons.

C'est ainsi qu'elle restaura, par l'horreur des mœurs soldatesques, les mœurs chevaleresques, par le spectacle de l'anarchie l'autorité royale, par la leçon de la guerre civile l'idée (l'ordre, par la leçon de la guerre étrangère l'idée de patrie, par la leçon de la persécution inutile et du martyr vainqueur l'idée de tolérance.

Mais outre que ces résultats, quoique supérieurs à leur prix, ont coûté bien cher à la liberté et à la dignité humaines, il y aurait une exagération singulièrement optimiste à en savoir gré au fléau. Au torrent revient la responsabilité des ruines et des désastres, et non le mérite des reconstructions et des refleurissements qui ont suivi sa retraite. Il y a donc de la témérité à déclarer que la Ligue, malgré tout, a sauvé alors la monarchie et la société françaises¹, à glorifier enfin, dans les troubles de ce temps maudit, l'avènement de cette influence des modérés, des politiques, des centres, qui pendant la révolution de la Ligue, comme pendant celle de la Fronde, comme pendant celle de 1789, a joué toujours le même rôle décevant et stérile.

C'est toujours, en effet, par la faiblesse des modérés que les exaltés ont réussi, et c'est par la complicité, puis par l'absorption ou la destruction des centres, que les extrêmes ont toujours dénaturé et gagné la partie.

Les centres, sous la Ligue, se composent des sceptiques égoïstes qui, suivant l'événement, crient : *Vive le roi ! Virent les Guise !* qui, n'ayant point d'opinion, ne risquent point de se contredire, et, n'ayant point de parti, de trahir, mais dont la faiblesse prolonge la lutte, et dont la peur permanente et le zèle fatal l'ensanglantent presque toujours.

¹ C'est là une opinion un peu paradoxale, comme plus d'une autre de M. de Chateaubriand, que nous nous permettons de contredire respectueusement. *L'Analyse raisonné de l'Histoire de France*, on le voit bien, a été écrite avant que les beaux travaux de ces maîtres, les Augustin Thierry, les Guizot, les Mignet, aient porté l'impartialité au sein de l'injustice, la raison au sein de la passion, l'ordre dans le chaos et la lumière dans les ténèbres de ces époques fanatiques qui ont, jusque dans les écrits de certains historiens, prolongé leur fanatisme.

Les sages, en 1587, c'étaient ceux ou celles qui négociaient entre les trois grands partis qui se disputaient la France et les nombreuses subdivisions de chacun de ces partis — on en comptait jusqu'à huit dans la Ligue seulement.

C'étaient les légistes timides, les grands seigneurs avides, les courtisans perfides — et en tête la reine mère, — cherchant à endormir la méfiance, née de l'expérience, et à vaincre la résistance, née de la logique, d'un prince condamné à lutter sans cesse pour son droit sous peine de l'aliéner. Telle est en effet, à ce moment décisif, la situation d'Henri IV ; il ne pouvait abjurer par force sans se déshonorer, se soumettre sans déchoir ; il ne pouvait, en ces jours de lutte flagrante où le salut était dans le danger, la paix dans la guerre seule et la modération dans les moyens extrêmes grâce auxquels on allait en finir une bonne fois pour toutes, cesser d'être protestant sans honte, et se contenter d'être roi de Navarre sans perdre ses titres à être roi de France.

Qu'on ne perde point de vue cette logique, cette fatalité de la situation, forcément vouée aux solutions armées et aux dénouements sanglants, sous peine de ne rien comprendre aux mystères de ce temps troublé, aux énigmes de cette époque étrange, aux dédales de ces événements contradictoires.

Ils s'éclairent, s'expliquent, se justifient au contraire, quand on veut bien se souvenir que Henri III ne pouvait reconnaître pour héritier qu'un prince catholique, accepter pour allié qu'un prince triomphant, ce qui l'obligeait de ménager la Ligue afin de l'écraser, d'exiger l'abjuration du roi de Navarre, tout en la sachant impossible, et de l'avoir pour ennemi, en attendant de l'avoir, trop tard, pour allié.

Les exigences d'une telle situation n'échappaient point à Henri de Navarre. Aussi, s'il se bornait à répondre à la reine mère en essayant tour à tour de l'amuser, de la séduire, de l'intimider par une casuistique aussi subtile que la sienne et des brocards non moins mordants que ses pasquils, il écoutait avec empressement et avec confiance la rude fidélité de d'Aubigné lui parlant le langage de la conscience, la sagacité plus politique ou du moins plus mesurée de Sully, lui parlant le langage de la raison. D'accord avec ses deux conseillers, il s'attendait à la guerre inévitable et la préparait comme prochaine, au milieu de tous les mirages de la paix ; et il se montrait confiant dans son étoile, au milieu des plus décourageants obscurcissements de sa fortune.

C'est pourquoi nous ne résistons pas au devoir et au plaisir de résumer ces deux entrevues et ces deux discours décisifs, qui montrent Henri intelligent de sa destinée, conscient de sa mission, et dont le récit est la préface la meilleure à celui de sa première victoire.

Dès la fin de l'année 1580, le baron de Rosny, délié par la paix de ses obligations envers Henri de Navarre, et ne voulant pas se rouiller dans l'inaction, vint prendre congé du roi pour aller guerroyer dans les Flandres, où l'appelaient sa parole donnée à Monsieur, et le soin d'intérêts de famille auxquels sa faveur auprès du duc d'Anjou ne pouvait nuire. Le roi ayant plaisamment exprimé à Rosny, dans ces adieux familiers, sa crainte de ne plus le revoir et de perdre les services d'un seigneur fatalement destiné à devenir Flamand et catholique, Rosny combattit ces appréhensions et ces regrets par une série de raisonnements auxquels nous laissons la saveur piquante des idées et du langage du temps.

... Votre Majesté voit bien que toutes sortes de raisons m'obligent de faire ce voyage, et de suivre ce prince (le duc d'Anjou) pour un temps ;

mais je ne laisseray pour cela d'estre toujours vostre serviteur, puisque mon père m'y a destiné dès ma première jeunesse, et me l'a fait ainsi jurer en mourant ; et cela fondé — outre l'affection naturelle des miens de père en fils envers ceux de vostre maison en l'alliance de laquelle ils ont eu l'honneur d'estre entrez —, sur ce qu'un mien précepteur nommé La Brosse, qui se mesle de prédire et de faire des nativités, ayant fait la vostre et la mienne, et par icelles veu que j'avois l'honneur d'estre né, comme Vostre Majesté, en décembre le jour de sainte Luce, m'a plusieurs fois assuré, avec grands sermens, qu'inafailliblement vous serez un jour roy de France, régnerez assez longuement et tant heureusement, que vous eslevez vostre gloire et la magnificence de vostre royaume au plus haut degré d'honneur et de richesses que l'on sçauroit désirer ; que je seray des mieux auprès de Vostre Majesté, laquelle m'eslevra en biens et aux plus hautes dignitez de l'Estat ; et pour mon regard, je commence à y ajouter quelque foy, pour ce que tout ce qu'il m'a prédit de la mort de mon père et de mon frère aîné, des périls et hazards que j'ay courus, des blessures que j'ay desja receües, et en dois bien encore avoir de plus grands, et de toutes mes autres fortunes, voire jusqu'à me particulariser le voyage que j'entreprends maintenant, s'est trouvé véritable ; et partant soyez assuré, quelques petits despits que je puisse avoir tesmoigné assez mal à propos, desquels je me repentis aussi tost, et vous en demanday pardon, que je vous serviray à jamais de cœur, d'affection, et très-loyalement ; voire vous promets que si vous avez la guerre sur les bras, je quitteray Monsieur et la Flandre, pour vous venir servir...

Nous ne savons si le lecteur partagera notre impression, ou plutôt nous ne saurions en douter ; mais il nous semble, et il lui semblera sans doute que la scène, pour être naïve et simple, ne manque point de grandeur, surtout lorsque le discours devient un dialogue, par l'intervention du roi, répondant à la confiance et à la franchise de son serviteur avec la même familiarité et la même cordiale effusion.

Il y a là des traits qui peignent à la fois les mœurs du temps et éclairent la physionomie des deux futurs grands hommes d'une lumière vive et sympathique. On n'assiste pas sans émotion à ces mutuelles confidences, débarrassées de tout apprêt et de tout artifice, de deux personnages faits pour s'estimer encore plus que pour s'aimer réciproquement, qui connaissent tous deux leur valeur, l'ont vérifiée à l'épreuve, qui vont droit au but et dont les paroles sont des actes.

La profession de foi de Sully, de ce financier qui a appris compter à ses dépens et respire déjà, à travers la vivacité de la jeunesse, le sentiment de l'ordre, le goût de la règle, le culte de l'honneur et du devoir, nous le montre dès lors tel qu'il sera bientôt avec tant d'éclat, dévoué mais sincère, loyal mais indépendant, respectant, avec la probité chevaleresque, une parole qui l'engage à un prince indigne de sa foi, mais gardant, au milieu de son infidélité passagère, à son maître de prédilection, une affection à la fois spontanée et réfléchie, fondée sur l'attrait réciproque et l'intérêt commun.

A la fois naïf et avisé, généreux et raisonnable, Sully, tout en confessant son goût pour le prince qui le regrette, ne dissimule pas non plus que ce goût est d'accord avec sa raison, qu'il trouve à la fois agréable et utile de le servir, et qu'il ne voit pas moins de profit que de plaisir à associer son sort à un grand destin et

à partager les faveurs prophétiquement entrevues de la fortune d'Henri, après avoir essuyé ses rigueurs.

Tout le caractère de Sully revit dans ses paroles. On ne reconnaît pas moins Henri aux siennes, à leur cordialité, à leur jovialité, à leur malice, à leur habileté, à toutes ces qualités charmantes qu'il déployait avec une irrésistible coquetterie, quand il s'agissait de s'attacher un homme qui valait la peine d'être ménagé, recherché, ensorcelé. Qu'on en juge par cet extrait :

— Or bien, répondit le roy de Navarre, vous me resjouissez infiniment de me dire cela, encore que je n'ajoute pas trop de foy à tous ces pronostiqueurs, pour ce que Dieu y est offensé grandement ; et me faites souvenir de quelque chose de semblable, touchant Monsieur et moy ; et puisque vous protestez de ne changer jamais de religion et de nous venir ayder, si on nous fait la guerre, je ne vous tiens plus pour perdu, mais pour estre à moy autant que je me le suis promis et que je le désire ; car quant à ce prince que vous allez maintenant servir, il me trompera bien, s'il ne trompe tous ceux qui se fieront en lui, et surtout s'il ayme jamais ceux de la religion, ni leur fait aucuns avantages ; car je sçay, pour luy avoir ouy dire plusieurs fois, qu'il les hayt comme le diable dans son cœur ; et puis il a le cœur double et si malin, a le courage si lasche, le corps si mal basty, et est tant inhabille à toutes sortes de vertueux exercices, que je ne me saurois persuader qu'il fasse jamais rien de généreux, ny qu'il possède heureusement les honneurs, grandeurs et bonnes fortunes qui semblent maintenant luy estre préparées.... ; et sçachez qu'il me hayt plus que personne qui soit au monde, comme de ma part je ne l'ayme pas trop...

Sur ce, Henri, faisant un retour sur le passé, remonte aux causes de cette animosité secrète, fondée d'abord sur des rivalités frivoles, à cette époque de disgrâce commune où tous deux, prisonniers à la cour et ne sachant à quoi se divertir, s'amusaient, faute de mieux, [à faire voler des cailles dans leur chambre](#). Mais ce qui a surtout provoqué la jalousie et l'antipathie du duc d'Anjou, c'est une prédiction dont le même prince qui, tout à l'heure, affectait de sourire de l'horoscope de la Brosse, ne peut s'empêcher de prendre plus au sérieux les promesses confirmées par une si singulière coïncidence. Après avoir énuméré certains griefs tirés des succès frivoles d'Henri et du dépit qu'ils causaient au duc d'Anjou, le roi de Navarre aborde le grief, beaucoup plus grave, de l'ambition inquiète et de l'incurable duplicité du prince.

... A cela s'ajouta un autre sujet de haine, à cause d'une prédiction quasi semblable à celle que vous m'avez dite de vostre précepteur ; car on m'a donné pour chose très-certaine, qu'un jour ce prince demandant sa bonne fortune à un des siens qui avoit fait sa nativité, après plusieurs refus sur ce fait, et qu'il l'eut menacé de luy faire desplaisir, s'il lui celoit la vérité des choses qui luy devoient advenir, il lui dit : a Je ne vous voulois rien dire de tout ce que vous désirez sçavoir touchant la royauté, car ny vos mains, ny vostre face, ny vostre horoscope, ny aucun astre ne vous promettent ny félicité, ny grandeur de longue durée ; vous ne serez jamais Roy, car tout cela est réservé pour le Roy de Navarre, qui sera un jour Roy de France, des plus estimez qui ayent jamais régné... Et depuis cela je sçay, car il ne s'en est pu taire, qu'il me porte une envie et une haine mortelle.

.... Et vous ay dit tout cecy sur ce que vous m'avez représenté des pronostications que vous avoit autrefois fait vostre précepteur, lesquelles j'essayeray d'accomplir pour ce qui vous regarde, si le surplus se trouve véritable, et ainsi vous le promets-je. Cependant je seray bien ayse que vous puissiez avoir bonne fortune en Flandre, puisque vous m'asseurez de nous venir revoir si l'on nous fait la guerre, laquelle, à mon opinion, ne tardera pas beaucoup à nous tomber sur les bras, plus furieuse que jamais ; car, selon les avis que j'en reçoÿ, il se jette des fondements de toutes parts pour exterminer entièrement la religion¹.

Henri de Navarre ne se trompait point, comme on le verra, comme on l'a déjà vu par ce que nous avons dit de la Ligue, de cette association dont les membres prêtaient le serment significatif de *défendre la religion, de remettre les provinces aux mêmes droits, franchises et libertés qu'elles avaient au temps de Clovis, de procéder contre ceux qui persécuteraient sans exception de personne ; enfin : de rendre prompte obéissance et fidèle service au chef qui serait nommé.*

Henri de Navarre ne se trompait pas davantage en appréhendant tout haut, devant Sully, les déceptions d'une entreprise qui fut loin, en effet, de lui être avantageuse, où le duc d'Anjou, par son orgueil et sa duplicité, s'attira le mépris public, le mépris des siens même, et où Sully, après bien des épreuves, fut trop heureux d'échapper à la captivité rigoureuse et longue de Turenne et de la Noue, à la mort tragique de bien d'autres ; enfin, de se tirer de cette méchante expédition dont l'avortement touche tour à tour à l'odieux et au ridicule, sans trop de mal et plus dupe que victime de sa confiance.

Henri avait prédit à son serviteur, qui ne l'oublia point, les résultats décevants de l'expédition des Pays-Bas, et cette marque de clairvoyance ajouta à l'estime pour le roi que Sully joignait à son goût pour l'homme, dans le prince qui lui avait si cordialement offert son amitié et ne manqua pas de réclamer flatteusement son service quand il apprit son retour. Sully fit en effet un voyage auprès du roi de Navarre, qui ne put s'empêcher de lui rappeler ses conseils, pour toute vengeance de ce qu'il ne les avait pas suivis, et l'attacha étroitement à sa cause, en lui confiant une mission en cour.

Dans les premiers mois de l'année 1585, le roi de Navarre, prévoyant l'orage d'ambitions coalisées et de haines intéressées qui allait fondre sur lui à la première occasion, prit ses mesures pour n'être point surpris et pour résister à ces assauts de la fortune dont il était menacé de toutes parts.

Rosny avait devancé son appel et fut associé aux délibérations et aux négociations destinées à assurer, dans les meilleures conditions de nombre, de subsides et d'alliances, la prise d'armes décidée, dans l'entrevue de Saint-Paul-de-la-Miatte, avec le maréchal de Montmorency.

C'est au sortir d'un conseil qui suivit cette entrevue qu'eut lieu, entre un prince militant et généreux que Sully, impatient de gloire et de fortune, préférait servir qu'un prince triomphant et ingrat, et son plus populaire serviteur, un nouvel entretien, non moins caractéristique que le précédent. Il est raconté en ces termes par les secrétaires auxquels le grand ministre devait dicter plus tard ces Mémoires qu'ils sont censés lui adresser :

¹ *Mémoires de Sully*, éd. Michaud et Poujoulat, t. I, p. 56.

Le Roy de Navarre vous appella lors, vous fit cas de vostre opinion et puis vous dit : M. le baron de Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il faut encore mieux faire : estes-vous pas résolu que nous mourions ensemble ? Il n'est plus temps d'estre bon mesnager ; il faut que tous les gens d'honneur et qui ont de la conscience, employent la moitié de leurs biens pour en sauver l'autre : et m'assure que vous serez des premiers à m'assister ; aussi je vous promets que si j'ay jamais bonne fortune, vous y participerez.

Sully répondit :

— Non, non, Sire, je ne veux point que nous mourions ensemble, mais que nous vivions et rompions la teste à tous nos ennemis ; mon bon mes-nage y servira plus qu'il n'y nuira ; j'ay encore pour cent mille livres de bois à vendre, que j'employeray à cela ; mais vous m'en donnerez un jour davantage, lorsque vous serez bien riche ; car, comme je vous l'ay déjà dit autrefois, j'ay eu un précepteur qui avoit le diable au corps, qui me l'a ainsi dénoncé....

Le roi tourna ce propos [en risée](#) et embrassa son interlocuteur en lui disant :

— Or bien, mon ami, retournez-vous-en chez vous, faites diligence, et me revenez trouver au plus tost, avec le plus de vos amis que vous pourrez, et n'oubliez pas vos bois de haute futaye.

Ensuite, Henri prenant Sully à part, lui dit confidemment

— Vous voyez, il me va tomber sur les bras, et à tous ceux de la religion, une grande, fort dangereuse et longue guerre ; je voudrois bien la pouvoir jeter dans leurs entrailles, et l'approcher de Paris, ou pour le moins de la rivière de Loire, car c'est le seul moyen de les mettre à la rayson ; j'ay, pour cet effet, quelques pratiques sur le château d'Angers ; M. le prince (de Condé) y a aussi quelque dessein ; j'ay peur que l'un pour l'amour de l'autre, nous ne gestions tout. Cependant, tenez-vous prest de partir avec vos amis, pour me venir assister ; je vous advertiray de ce qui sera.

Sur ces mots, le roi embrassa encore Sully par deux fois, et celui-ci prit son congé, pour aller vaquer à ses préparatifs d'entrée en campagne.

Cependant la mort du duc d'Anjou, qui supprimait le dernier intermédiaire entre le trône occupé par un roi sans enfants, et son plus proche parent et légitime héritier Henri de Navarre, mit le feu aux ambitions rivales et aux passions hostiles qui couvaient depuis longtemps sous la cendre d'une apparente pacification ; et l'édit de juillet 1785, arraché à Henri III par l'influence impérieuse de la Ligue, l'injonction qu'il contenait aux huguenots d'abjurer ou de vider le royaume sous six mois, précipita la rupture, dont il fut, pour ainsi dire, le signal.

Au moment de répondre à ce défi, Henri, moins pour conjurer des événements inévitables que pour rallier ses partisans et obtenir d'eux, en paraissant se diriger d'ares leur avis, un concours plus énergique et plus dévoué, tint un conseil à Genres, en Poitou, dans lequel il fit appel aux lumières et aux ressources de ses plus considérables amis.

D'Aubigné, l'homme des moments critiques et décisifs, celui dont l'éloquence traduisait le mieux les sentiments encore confus des timorés, et dont l'énergie

communicative entraînait l'adhésion des politiques, y parut et y parla en termes dont la chaleur, après trois siècles, ne s'est point refroidie :

... Si vous vous armez, le Roi vous craindra ; il est vrai, si le Roi vous craint, il vous haïra. Pleust à Dieu que cette haine fust à commencer ! S'il vous hait, il vous détruira. (Pleust à Dieu) que nous n'eussions point encore essayé le pouvoir de cette haine, mais bien à propos, la crainte qui empesche les effets de la haine ! Heureux seront ceux qui par cette crainte empescheront leur ruine ; malheureux qui appellera cette ruine par le mespris ! Je di donc que nous ne devons point estre seuls désarmer quand toute la France est en armes, ni permettre à nos soldats de prester serment aux capitaines qui l'ont presté de nous exterminer, leur faire avoir en révérence les visages sur lesquels ils doivent faire trancher leurs coutelas, et de plus les faire marcher sous les drapeaux de la croix blanche, qui leur ont servi et doivent servir encore de quintaines et de blanc (de marques et de but).

... Oui, il faut monstrier notre humilité ; faisons donc que ce soit sans lascheté ; demeurons capables de servir le Roi à son besoin, et de nous servir au nostre, et puis ploier devant lui quand il sera temps nos genoux tous armez, lui prester le serment en tirant la main du gantelet, porter à ses pieds nos victoires et non pas nos estonnements... J'adjousterai encore ce point de droit : c'est que le prétexte sur lequel nos ennemis ont eschapé à leur Roi est pour nous sauter au collet. Il est nécessaire que le respect de nos espées les arreste puisque le sceptre ne le peut ; ostons-leur la joie et le profit de la soumission que nous voulons rendre au prince. Et quant au conseil par lequel nous avons esté dissipez, soit assez de servir entiers ceux qui nous veulent en pièces et morceaux.

Je concluds ainsi :

Si nous nous désarmons, le Roi nous mesprisera ; nostre mespris le donnera à nos ennemis ; unis avec eux il nous attaquera et ruinera désarmez ; ou bien si nous nous armons, le Roi nous estimera ; nous estimant, il nous appellera ; unis avec lui nous romprons la teste à ses ennemis...

Huit jours après cette admirable harangue, cet éloquent *sursum corda* d'un orateur qui était aussi un politique, commençait cette huitième et dernière guerre civile, dite *des Trois Henri* ou *des Barricades*, et où, à travers bien des vicissitudes, bien des alternatives, le roi de Navarre sut toujours garder intact, au milieu des défaillances de sa fortune, le prestige moral de son droit.

Ce prestige tenait à ce qu'il n'avait point provoqué le conflit, et qu'il l'avait subi dans l'intérêt général plus que dans l'intérêt politique, combattant malgré lui un roi dont il était le légitime successeur, pour le délivrer de la tyrannie de ces sujets rebelles, leurs adversaires communs, et pour rendre à la France la dignité du pouvoir, la sécurité de l'ordre, la paix de la tolérance.

Cette politique de logique et de modération devait assurer tôt ou tard à Henri la victoire, que lui promettait avec raison d'Aubigné ; et cette victoire, remportée moins sur les troupes du roi que sur celles de princes dont l'ambition n'avait reculé ni devant l'appui de l'étranger, ni devant une usurpation partielle, en attendant la spoliation définitive, Henri ne semblait la rechercher que pour en offrir l'hommage au seul souverain légitime et se montrer digne de son héritage.

Mais un tel sentiment du droit, une intelligence à la fois si hardie et si sage de la situation ne pouvaient prévaloir que par l'empire de la force, sur un peuple livré depuis trente ans aux passions religieuses et aux factions politiques ; et pour triompher de la disgrâce des circonstances, pour résister à la puissance des Guise, secondée par la faiblesse d'Henri III et chaque jour accrue de la popularité du fanatisme, pour l'emporter sur la Ligue et ses alliés, Rome, l'Espagne et l'Empire, ce n'était point trop des triples ressources du génie, du droit et de la raison.

Malheureusement pour Henri, la lenteur des préparatifs militaires avec une armée recrutée moitié de mercenaires, moitié de volontaires ; la division des chefs qui n'unissaient leur drapeau au sien que pour chercher, à son ombre, l'occasion d'une défection lucrative ou d'une action indépendante, enfin la pénurie de son Trésor : tous ces obstacles contribuèrent d'abord à paralyser ses efforts et à donner aux premières opérations de la guerre un caractère aussi aventureux que son but était chevaleresque, une apparence aussi mesquine que son plan était vaste.

Lorsque Sully vint rejoindre le roi de Navarre, — aux débuts incertains et précaires de cette campagne digne de l'épopée, qui commençait à la façon d'un roman de cape et d'épée, — et ajouta son groupe aux maigres forces réunies pour affronter le premier choc, essuyer la première furie de cette armée d'enveloppement, dont le maréchal de Matignon d'un côté, le duc de Mayenne de l'autre, resserraient progressivement l'étau, il se trouvait à la tête d'environ quarante mille livres et, de son propre aveu, il **était douteux que toute la cour du roi de Navarre ensemble en eût autant.**

C'est au milieu de ces difficultés que jaillit, des méditations inquiètes d'Henri, pour la première fois aux prises avec des problèmes dignes de son génie et de son expérience, cet admirable plan de campagne exposé par Sully, qui se vante de l'avoir inspiré. Son but était de paralyser du premier coup l'élan de la double armée catholique, et de changer les événements en déplaçant le théâtre. Il s'agissait, en un mot, d'entrer comme un coin au cœur même de la coalition, de séparer le roi de la Ligue, de foudroyer la capitale rebelle, et d'achever, tronçon par tronçon, les restes dispersés de l'hydre oligarchique. C'est ce plan qu'inaugurera la victoire de Coutras et qui amènera, sous les murs de Paris assiégé, Henri III et Henri de Navarre réconciliés. Mais d'ici là que de vicissitudes, que de traverses et quel matin troublé d'un si triomphant midi ! On en jugera par ces détails, empruntés à Sully :

L'armée de Guyenne, que devoit conduire M. du Mayne, estant assemblée, il vint en icelle, avec telle espouvante d'un chacun qu'il est impossible de le croire ; toutes les villes du party du roy de Navarre se munissoient, luy estoit fort empesché ne sçachant que devenir, car il sembloit n'y en avoir aucune assez forte pour éviter la première furie d'une si grande armée, et mettre sa personne en seureté ; les uns luy conseilloyent d'aller en Languedoc, ce qu'il ne vouloit faire, à cause que c'estoit hors de son gouvernement ; les autres de s'en aller par mer en Angleterre pour y trouver assistance d'argent, et avec cela passer en Allemagne pour amener luy-mesme l'armée qui se préparoit pour son secours...

Au milieu de ces perplexités, Sully, consulté, émit l'énergique avis suivant :

... Sire, pour mon regard tous lieux et tous pays me sont bons, car partout où vous hasarderez vostre vie et fortune, je dois tenir à honneur et à gloire de perdre la mienne en vous servant ; car, puisque je me suis donné à vous, je dois compter la longueur de ma vie, non par le grand nombre d'années, mais par la quantité de services que je vous rendray ; j'ay, grâce à Dieu, de l'argent pour vous suivre par tout le monde ; mais si vous me permettez de parler librement, je vous diray que vous devez oublier ce qui semble vous retenir en ce pays ; pourvoir toutes les places d'iceluy de bons gouverneurs et des autres choses nécessaires pour leur défense autant qu'il vous sera possible ; laisser un lieutenant de qualité sur le tout, pour oster les jalousies du commandement ; voir le chemin que tiendra M. du Mayne ; considérer quels seront les premiers desseins, et puis prendre une bonne troupe facile à exploiter chemins, et vous retirer à la Rochelle ; car c'est une suffisante retraite pour la seureté de vostre personne. Ce ne sera point vous enfuyr, au contraire vous approcher de Paris, et estre en lieu commode pour vivre et tirer des deniers et commoditez de la mer, et pour passer aux pays estrangers toutes les fois qu'il vous plaira, qui ne sera néanmoins jamais mon opinion ; car vous devez avoir un jour trop bonne part à la France pour la quitter de gayeté de cœur ; par ce moyen vous ferez quatre fortes testes à vostre party l'une par vous-mesme et M. le prince à la Rochelle et aux environs ; car vostre personne étant là, vous estendrez vos limites ; l'autre par M. de Montmorency en Languedoc ; l'autre, par M. de Lesdiguières en Dauphiné ; et l'autre par M. de Thurenne en Guyenne. Et puis, vostre armée d'estrangers venant à la traverse, si elle est bien conduite, tout cela donnera bien à penser à ceux qui rendent vostre ruyne si facile....

Henri goûta d'autant mieux le conseil qu'il était conforme à ses propres vues ; mais il ne se hâta point de le suivre, et ne résista point à l'envie de narguer la surveillance, de plus en plus étroite, de l'armée royale [et de se promener un peu par la Guyenne.](#)

Mal faillit lui prendre de cette témérité, car après avoir perdu un temps précieux en Béarn, il fut trop heureux d'échapper, à force de bravoure et d'industrie, avec vingt compagnons choisis et déterminés, aux mailles du réseau d'embuscades étendu par le duc de Mayenne sur les deux rives de la Garonne, depuis Nérac.

[Bientôt se trouvant avoir trop peu de forces pour opposer à de si grandes armées que celles qu'il avoit sur les bras](#) le roi de Navarre se résolut à laisser à M. de Turenne, en qualité de lieutenant général, la suite des opérations, surtout défensives, en Guyenne, et [il partit un matin de Bergerac avec cent chevaux seulement et les deux compagnies de ses gardes, et s'achemina vers Pont, Saint-Jean-d'Angély et la Rochelle, où il se délibéra de faire de là en avant son principal séjour.](#)

De ce quartier général, une fois qu'il y eut assuré ses étrières, le roi de Navarre s'élançait à chaque occasion pour des expéditions qui étendaient le rayon de son autorité, et des sièges la plupart heureux où il ne dédaignait point, comme à celui de Fontenay, de payer de sa personne et de donner l'exemple non-seulement comme général mais comme soldat, non-seulement comme ingénieur mais comme mineur, [estant tousjours dans les tranchées et travaillant luy-mesme du pic et de la pioche.](#)

Dans les premiers jours de l'année 1587, la cour jugea à propos de mettre obstacle à ces petites prospérités qui enflaient le courage d'un chacun et grossissoient les troupes du roi de Navarre. Le favori d'Henri III, son propre beau-frère, le duc de Joyeuse, fut chargé de l'expédition destinée à empêcher la continuation des progrès du roy de Navarre, qui, depuis peu, avoit encore failly deux entreprises, l'une sur Niort et l'autre sur Parthenay, le contraindre de quitter la campagne, et se retirer dans sa coquille de la Rochelle, ou de l'assiéger en tout autre lieu qu'il se pourroit mettre.

Le duc de Joyeuse, impatient de prendre sa revanche de quelques échecs antérieurs, de frapper un coup décisif et glorieux, de regagner à jamais par un tel service la confiance de son maitre, que le soupçon de pactiser avec la Ligue lui avait aliénée, s'achemina donc vers le Poitou avec une belle et grande armée, abondamment pourvue de toutes choses, et luy accompagné de tous les principaux seigneurs et plus galands hommes de la cour.

Quelques succès inévitables dans une lutte si inégale, dont il songea plus à abuser qu'à profiter, quelques échecs aussi, précurseurs du prochain désastre, dont il méprisa la leçon et ne chercha qu'à venger l'injure, portèrent jusqu'à l'exaltation la plus outrecuidante et la plus fanfaronne les espérances et les rancunes du jeune général, enflé d'orgueil et de colère.

Il grossit démesurément ses exploits du Poitou, avec la connivence de la crédulité de la cour et de l'opinion ; il passa sous silence la déroute récente de son arrière-garde, le pillage de ses bagages et les défaillances de troupes aussi nombreuses qu'indisciplinées. Bref, après avoir joui dans la capitale d'une sorte de triomphe anticipé et s'estre fait adorer comme destiné du ciel pour la destruction des huguenots, par toute la badaudaille de cette grande ville ou plutost petit monde de Paris, il profita, pour renforcer ses troupes, de la complaisance du roi, qui ne lui refusait ni hommes ni argent, et outre cela convia ce qu'il y avoit de plus leste et esclatante noblesse dans la cour, la priant de le vouloir suivre, non-seulement, disoit-il, pour se trouver en une bataille, mais aussi à une victoire certaine et triomphe préparé.

Tout se préparait, du côté de Henri de Navarre, pour affronter sans trop de désavantage cette armée qui s'intitulait fièrement la redoutable, et qui marchait si superbement à un sort pareil à celui de l'*Invincible Armada*. Cette flotte espagnole, vengeresse du triomphe du protestantisme en Angleterre et du martyre de Marie Stuart, devait, on le sait, un au plus tard, s'abîmer dans la tempête, comme les plaines de Coutras allaient s'enfler des tombes de ces présomptueux gentilshommes qui défiaient au combat les rudes compagnons du roi de Navarre.

Ceux-là n'étaient point des courtisans, c'étaient des soldats. Ils ne risquaient point seulement la courte honte d'une défaite, ils se battaient pour la liberté, pour la patrie, pour la vie, contre les armées du fanatisme, de l'exil, du bûcher. Ils luttèrent, pour leur conscience et pour leur foi, contre des adversaires qui ne songeaient qu'à l'honneur, ou qu'au plaisir, ou qu'au profit de la victoire. L'adversité, la persécution, la pauvreté, la fatigue avaient été les institutrices et les éducatrices des troupes huguenotes, aux mœurs austères, aux habitudes frugales, disciplinées et religieuses. La prospérité, la faveur, la mollesse des cours avaient moins bien préparé à un effort suprême ces gentilshommes plus romanesques qu'héroïques, qui allaient, vêtus de velours et de soie, en pourpoints brodés, en casques empanachés, se heurter contre des adversaires

puritains d'aspect comme de cœur, qui ne connaissaient d'autre vêtement que le buffle et le fer, et ne prisaient à la guerre que la parure de la victoire.

Tel était le contraste saisissant de la physionomie matérielle et morale des deux armées, qui passèrent plusieurs jours à se concentrer et à s'observer, sentant bien que l'occasion serait décisive, et qu'on se préparait à une rencontre qui serait une vraie bataille, c'est-à-dire, selon l'heur où le malheur du cas, une victoire ou une défaite, avec toutes les conséquences que comportent les deux mots et surtout les deux choses.

Le duc de Joyeuse dut séjourner sept à huit jours à Poitiers, pour y attendre les officiers ou les soldats retardataires, et donner le loisir d'un insouciant ralliement à plusieurs seigneurs et gentilshommes de la cour, lesquels estoient demeurez derrière, les uns pour achepter des chevaux et des armes, les autres pour dresser leur équipage, les autres pour trouver de l'argent, les autres pour dire adieu aux belles dames, etc.

Pendant ce temps Henri de Navarre faisait battre le rappel de tous ses partisans, et donnait aux bandes en formation des quartiers bien échelonnés. Puis, avec tout ce qu'il avoit pu tirer de l'Aunis, Poitou, Anjou, Touraine et Berry, ayant pris deux canons et une couleutine à la Rochelle, fort bien équippez et munitionnez, en estoit party pour s'aller joindre avec les autres, et tous ensemble s'acheminer au devant de son armée estrangère par les costez de la Guyenne, du Languedoc et du Lyonnais, afin de gagner la source de Loire, et joindre tousjours nouvelles troupes en marchant.

Ces détails, fournis par Sully, sont caractéristiques et permettent, même aux profanes, de se rendre compte des dispositions préliminaires des deux armées, et de leur différente escrime : le duc de Joyeuse voulant garder l'avantage du nombre et de l'offensive et frapper son ennemi au moment propice et au point décisif ; Henri se déroband à l'étreinte et tâtant à son tour l'adversaire de façon à l'éparpiller, à l'affaiblir et à le jeter doucement sur les piques de ses renforts étrangers.

Tout en sentant une bataille nécessaire, inévitable même, le roi de Navarre en hâtait moins l'occasion qu'il ne cherchait à se mettre en mesure d'en profiter. Il comptait avec raison sur l'impatience du duc de Joyeuse, et sur les maladresses qu'entraîne presque toujours, à la guerre, cette impatience. Le chef de l'armée d'Henri III ou plutôt de la Ligue, en effet, se hâta de déloger de Poitiers et de prendre la campagne, sans attendre le surplus de ses forces. II avait déjà huit mille hommes de pied et deux mille chevaux ; c'est plus qu'il n'en fallait, selon lui, pour nouer la partie, sauf au maréchal de Matignon à en assurer le gain par son intervention et à achever au besoin la victoire.

Henri de Navarre, qui hasardait beaucoup plus que le duc de Joyeuse, faisait plus de façons pour engager le jeu, et évidemment inquiet de son infériorité comme nombre, cherchait à la compenser par l'avantage de la position et la certitude du voisinage des vingt-sept mille hommes, Suisses, reîtres et lansquenets, que les princes d'Allemagne ses alliés envoyaient à son secours. De là, un système de marches et contre-marches, de feintes et contre-feintes qui consistait à s'éloigner en menaçant et à dissimuler une habile retraite sous des démonstrations hardies. De là aussi, pour Henri, un intérêt majeur à se saisir des gués et passages des rivières de l'Isle et Drône, dessein dans lequel il fut contrarié, mais non assez tôt, par un adversaire moins souple en ses

mouvements, moins convaincu du prix du temps et moins attentif à l'exécution de ses ordres.

Sully explique tout cela avec la netteté d'un témoin :

Le roy de Navarre ayant joint à luy messieurs les princes de Condé et le comte de Soissons, vicomte de Thurenne, seigneur de la Trimoûille, comte de la Rochefoucault et autres seigneurs, avec ce que chacun d'eux avoit pu rassembler de gens de guerre, il s'avança, en partant de Ponts, vers Mont-lieu, Mont-guyon, et la Roche-chalais, le jour de devant que M. de Joyeuse eut pris son logement aux environs de Chalais et d'Aube-terre, tellement que le jour suivant, il arriva que chacun des deux camps fit un mesme dessein ; à sçavoir : de se saisir des guez et passage des rivières de l'Isle et Prône ; le premier, afin qu'ayant mis ces rivières entre son ennemy et luy, il poursuivist plus librement son chemin entrepris, et l'autre pour l'empêcher de passer, et par ce moyen de gagner la rivière de Dordogne (Dordogne) ou il sçavoit qu'il estoit si fort, à cause de la quantité de bonnes villes qu'il tenoit sur icelle, qu'il luy seroit impossible de le contraindre à combattre, comme il s'en estoit vanté et en avoit eu exprès commandement du Roy....

Malheureusement pour le succès de son plan, le duc de Joyeuse avait affaire à forte partie. La preuve, c'est que le roi de Navarre estimant que, pour la défensive, dont il ne voulait sortir qu'à bon escient [le logis de Coutras seroit grandement avantageux](#) et confirmé dans cette opinion par l'importance que parut attacher l'ennemi à le priver de ce poste, eut l'art de l'y devancer et de s'y maintenir.

Restait du moins pour le duc de Joyeuse, contraint de laisser à Henri de Navarre l'avantage de la situation de Coutras, la chance de l'empêcher de franchir la rivière, et n'ayant pu réussir à le déloger du gîte, de le frapper dans le mouvement, le désordre et l'embarras d'un tel passage.

Le roi de Navarre, qui voulait naturellement tout ce que son adversaire ne voulait pas, songea à effectuer impunément son mouvement ; dans ce but, il le précipita de façon à profiter de la surprise de l'ennemi, qui n'étant pas encore en force sur ce point, ne pouvait que contrarier, s'il l'apercevait, une besogne prudemment dissimulée sous les voiles de la nuit.

Henri commit MM. de Clermont, du Bois du Lys, de Mignonville et de Rosny (Sully) à la conduite de cette difficile opération qui consistait à accommoder les passages, et à porter d'une rive à l'autre [l'artillerie, son cariage et les bagages du camp](#).

Sully et ses collègues, sentant tout le prix du succès, ne s'y épargnèrent point, [se fourrant à tous moments dans l'eau et dans la bourbe jusqu'aux genoux](#).

Tant d'efforts ne purent toutefois triompher complètement des obstacles de cette gigantesque corvée ; elle était à peine à moitié de son terme que le duc de Joyeuse, averti par ses espions des intentions du roi de Navarre, résolut de l'empêcher, à tout prix, de les accomplir et de se dérober à son atteinte.

Il fit [sonner à cheval et battre aux champs dès les dix heures du soir et marcher son camp toute la nuit](#). Mais il ne sut point garder le secret de ce mouvement impatient et quelque peu désordonné, qui fut éventé par les batteurs d'estrade envoyés en reconnaissance sur les flancs de l'armée du roi de Navarre. Ces

promenades et ces escarmouches d'enfants perdus et d'estradiots (les hulans du temps) firent l'effet des mouches dont le bourdonnement et l'aiguillonnement importuns dénoncent l'approche de l'orage. Henri n'avait plus le temps de l'éviter. Il résolut alors de l'affronter du moins dans les meilleures conditions ; pour cela, il renonça au passage interrompu, fit rebrousser chemin à son artillerie et prit les dispositions d'un général qui choisit son champ de bataille.

... Le roy de Navarre estant fait certain... que tout le camp marchoit en gros et en diligence résolu de donner bataille, et qu'il pourroit estre à 'velte du sien dès les sept à huit heures du matin, il reconnust aussitost qu'il lui seroit impossible d'avoir fait passer plus de la moitié de ses troupes, avant que d'avoir l'ennemy sur les bras, et partant qu'il valloit beaucoup mieux se résoudre à la bataille avec toutes ses forces, que de se laisser attaquer par pièces en se retirant, à quoy tous les gens de qualité et les capitaines qui l'assisoient conclurent semblablement ; si bien que l'on n'oyoit plus retentir autre voix parmi eux que Bataille ! bataille !

Nous connaissons maintenant, grâce aux détails fournis par Sully, témoin oculaire et acteur principal dans cette affaire, le plan, le dessin exacts de cette dramatique bataille de Coutras, si rapide et si décisive, qui assura en deux heures à

Henri les bénéfices moraux si considérables de la première victoire, et le sacra général, en attendant que d'autres le sacrassent roi d'un sang plus fructueusement répandu.

Sur ces lignes stratégiques de la bataille de Coutras si nous voulons jeter la couleur et par suite la vie, il suffit d'emprunter aux récits et *Mémoires* du temps, qui semblent en frémir encore, quelques détails caractéristiques.

Les *Mémoires* de Sully nous montrent le roi de Navarre, une fois son parti pris, procédant aux dispositions nouvelles avec cette justesse de coup d'œil, cette verve, cet entrain, cette alacrité joviale et cordiale qui donnent aux troupes ce qui les électrise bien mieux que les plus éloquents discours : l'exemple de la confiance. Or, soit effet d'une sorte d'intuition de génie, soit effet d'une sorte de divination du cœur, Henri avait confiance dans le résultat de la journée, et il débordait d'une sorte d'enthousiasme modeste et sympathique. Il retint M. de Mignonville pour ordonner les gens de pied, et appela MM. de Clermont, de Bois du Lys et Sully pour les dépêcher à la commission [de faire repasser l'artillerie promptement avec son équipage, et la loger au lieu qu'il voudroit prendre son champ de bataille.](#)

Il montra lui-même ce champ de bataille à Sully et comme ce dernier se séparait de lui pour aller [travailler](#) avec une [chère gaye](#) (mine joyeuse), Henri lui dit [en l'accollant](#) :

[Mon amy Rosny, c'est à ce coup qu'il faut faire paroistre vostre esprit et vostre diligence, qui nous est mille fois plus nécessaire qu'elle n'estoit hier, à cause que le temps nous presse et que de l'artillerie bien logée, bien munie et bien exploitée dépendra en grande partie le gain de la bataille, lequel j'attend de Dieu, puisqu'il est ici question de sa gloire, et que nous combattons pour la conservation du royaume, que ces gens-cy veulent dissiper, et mon dessein est de le restablir.](#)

Sully prit congé du roi sur ce propos et si agréablement aiguillonné, chatouillé, il l'avoue lui-même, par cette petite pointe de louange et d'encouragement, qu'il eust été difficile de rien adjouster aux effets qu'elle fit produire.

Malgré leurs efforts, il fut impossible à Sully et à ses auxiliaires, MM. du Bois du Lys et de Clermont, de faire repasser les pièces et munitions et de placer tout cela où le roy de Navarre avoit commandé, qui estoit une petite eslévation de terre fort avantageuse, avant que les deux armées ne fussent desjà rengées en ordre de combat l'une devant l'autre, prestes d'en venir aux mains.

Heureusement pour le succès, qui devait être décisif, de ce foudroiement préalable des bataillons, suivi de charges fournies avec toute la vigueur de sa rude chevalerie (car tel était le plan de bataille d'Henri), le duc de Joyeuse perdit un temps précieux à changer de position ses batteries, qu'il reconnut tardivement avoir été établies trop bas, ce qui rendait leur tir inoffensif. Les trois pièces qui formaient toute l'artillerie du roi de Navarre purent, à la faveur de ce contretemps, jouer utilement leur rôle contre un ennemi dont le chef gâtait tout faute de jugement et d'expérience et parce qu'il usoit plus test de furie et précipitation, tant il désiroit se venger des troupes que le roy de Navarre luy avoit défaites et satisfaire aux espérances qu'il avoit conçues en luy et données aux autres.

Nous ne tarderons pas à voir de quelle utilité, de quelle éloquence furent ces trois pièces d'artillerie bien disposées et bien pointées. Mais ce qui est à la louange du roi de Navarre et de ses troupes, c'est que le succès de la bataille fut moins dû encore aux trouées de l'artillerie et aux charges de la cavalerie qu'à la différence des sentiments qui animaient les deux armées, et à la supériorité morale que les compagnons d'Henri puisaient dans le sombre enthousiasme de leur foi persécutée.

Henri était digne de profiter de ces sentiments austères et héroïques, car il les partageait. Un contemporain, dont le témoignage n'est point suspecté, nous a laissé le sens sinon le texte précis de l'allocution adressée par Henri à ses compagnons, au moment de donner le signal du combat.

Rien ne manque à ce petit chef-d'œuvre d'éloquence militaire et populaire, où vibrent si bien ces cordes de passion et d'intérêt, d'enthousiasme et d'ironie, si humaines et si françaises, que nul avant Napoléon n'a mieux maniées qu'Henri IV.

Qu'on en juge par ce récit de Le Grain, qui forme un si saisissant tableau, et qui nous montre Henri haranguant successivement les chefs et les soldats.

S'adressant d'abord au prince de Condé et au comte de Soissons, princes du sang, ses cousins, auxquels il avait confié, à l'un le commandement de la cavalerie de l'aile droite, à l'autre, le commandement de la cavalerie à l'aile gauche :

— Vous voyez, mes cousins, s'écria-t-il, que c'est à notre maison que l'on s'adresse. Il ne seroit pas raisonnable que ce beau danseur et ces mignons de cour en emportassent les trois principales testes, que Dieu a réservées pour conserver les autres avec l'Estat. Ceste querelle nous est commune ; l'issue de ceste journée nous laissera plus d'envieux que de mal-faisans ; nous en partagerons l'honneur en commun.

Selon Pierre Mathieu, le roi de Navarre, qui était à la tête de l'escadron du milieu, de celui qui devait faire l'office d'un coin et enfoncer au milieu des

bataillons ennemis le chemin sanglant de la victoire, dit encore à ses cousins, avant de se séparer d'eux pour se mettre chacun à son poste.

— Allons, souvenez-vous que vous estes du sang des Bourbons ! Et vive Dieu ! je vous feray voir que je suis vostre aîné.

A quoi le prince de Condé répondit :

— Nous nous montrerons de bons cadets.

Et saluant de l'épée, il piqua des deux pour ajouter aussitôt la preuve aux paroles.

Henri alors s'adressant aux capitaines et soldats, chaud, la voix vibrante :

— Mes amis, — leur dit-il en leur montrant à l'horizon le nuage de poussière soulevé par le galop des brillants paladins conduits par Joyeuse à la bataille comme à un tournoi, — voicy une curée qui se présente bien autre que vos butins passés ; c'est un nouveau marié qui a encores l'argent de son mariage en ses coffres¹, toute l'élite des courtisans est avec luy. Courage ! il n'y aura si petit entre vous qui ne soit désormais monté sur des grands chevaux et servi en vaisselle d'argent. Qui n'espéreroit la victoire, vous voyant si bien encouragez ? Ils sont à nous ; je le juge par l'envie que vous avez de combattre ; mais pourtant nous devons tous croire que l'événement en est à la main de Dieu, lequel sachant et favorisant la justice de nos armes, nous fera voir à nos pieds ceux qui devroient plustôt nous honorer que combattre. Prions-le donc qu'il nous assiste. Cet acte sera le plus grand que nous ayons fait : la gloire en demeurera à Dieu, le service au roy, nostre souverain seigneur, l'honneur à nous, et le salut à l'Estat².

A ce moment et quand le bruit sourd des acclamations, crépitant de rang en rang, s'éteignait à peine, parurent sur le front des troupes deux hommes graves et sombres.

C'étaient les deux ministres 'Chandieu et d'Amours, qui après avoir récité, avec une sorte d'enthousiasme biblique, la prière de l'armée, se relevèrent avec elle (toute la ligne d'infanterie avait ployé le genou) et, de prêtres redevenus soldats, remontèrent à cheval pour se battre avec leurs rudes ouailles.

Cette gémissement de l'armée du roi de Navarre, cette attitude calme et recueillie, cette absence de tout cri, de tout défi, de toute la mise en scène habituelle aux rencontres d'armées en ce siècle théâtral, donnèrent prétexte aux compagnons du duc de Joyeuse de malins quolibets et de fanfaronnes espérances.

Avant qu'entrer au combat, dit le chroniqueur l'Estoile, le roy de Navarre, avec ceux de la Religion, s'estant prosternez en terre pour prier Dieu, le duc de Joyeuse, les regardant comme gens qui desjà estoient tout humiliés et abattus, dit à M. de Lavardin :

¹ Le duc de Joyeuse, comme l'ont remarqué, à cette occasion, la plupart des historiens, était alors marié depuis plus de six ans ; mais si l'allocution du roi de Navarre est bien authentique, on peut expliquer cette sorte d'anachronisme volontaire comme un moyen puissant d'exciter l'ardeur des soldats, en motivant l'espoir d'un riche pillage sur cette fortune extraordinaire d'un seigneur qui avait épousé la sœur de la reine. (Berger de Xivrey, note du recueil des *Lettres missives d'Henri IV*, t. II, p. 308-309.

² *Décade contenant la vie et gestes de Henry-le-Grand etc.*, par Baptiste Legrain, Paris, 1614, in-fol., t. IV, p. 150.

— Ils sont à nous ; voyez comme ils sont à demi battus et défaits ! à voir leur contenance ce sont gens qui tremblent.

— Ne le prenez pas là, répondit M. de Lavardin, je les connois mieux que vous ; ils font les doux et les chastemittes ; mais que ce vienne à la charge, vous les trouverez diables et lions ; et vous souviendrez que je vous l'ay dit.

Lavardin ne se trompait point. Après la première décharge la salüe de mousquetterie, ouverture obligée de toutes les pièces guerrières du temps, le canon mêla à la symphonie sa voix tonitruante et, suivant une expression répétée de Sully et d'Henri lui-même — que de nos jours la passion politique a diffamée — les deux canons et la couleuvrine de l'éminence où se tenait Sully firent merveilles.

C'est Sully qui nous les montre avec orgueil ne tirans une seule volée qu'elle ne fit des rues dans les escadrons et bataillons du camp ennemy, qui estoient jonchées de douze, quinze, vingt, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq corps d'hommes et chevaux, si bien que les ennemis, lesquels, pour avoir d'abord renversé les deux troupes où commandoient messieurs de Thurenne et de la Trimouille, avoient desjà crié victoire, ne pouvans plus souffrir une destruction de pied coy (de pied ferme) furent contraints de venir au combat en désordre et sans attendre le commandement.

Ils furent mis en route (déroute) par les trois escadrons du roy de Navarre, du prince de Condé et du comte de Soissons, chacun desquels par les coups qu'il donna, et ceux dont ses aru es estoient martelées, tesmoigna suffisamment la grandeur de son courage, et que ces braves princes en telles occasions ne s'espargnoient non plus que des simples soldats.

Henri s'épargna même si peu, que plusieurs de ses compagnons les plus hardis et les plus dévoués, qui ne le suivaient pas sans peine au milieu de la mêlée pour contenir son humeur bouillante et le préserver des plus mauvais coups, l'avant, à un moment trop chaud, environné de concert pour le dérober aux épées, aux hallebardes et aux arquebuses convergeant vers lui comme vers un point de mire, le roi se fâcha et écartant rudement ces courtisans du feu, si héroïquement importuns :

— A quartier ! messieurs, à quartier ! je vous prie, s'écria-t-il l'épée haute, le visage enflammé, ne m'offusquez pas ; je veux paroître aujourd'hui.

Et il parut si bien qu'il courut parfois grand risque de la liberté ou de la vie. Deux gentilshommes de l'armée ennemie, le baron de Fumel et le marquis de Château-Renard, cornette des gendarmes, l'ayant poursuivi de concert et serré de trop près, il balafra le premier, dont Frontenac vint le décharger, et saisissant le dernier au corps, il lui cria, le démon du combat dans les yeux :

— Rends-toi ! Philistin !

Son adversaire, en effet, intimidé par cette sommation retentissant au milieu des éclairs d'une épée toujours en mouvement, se rendit à merci et eut l'honneur d'être fait prisonnier de main de roi.

Si Henri frappait de main de roi, c'est avec un cœur de roi, c'est-à-dire de père, qu'une fois la bataille en voie de gain et la déroute commencée, il s'écria, les larmes aux yeux, à la pensée de tant de braves gens victimes des passions civiles, et de ces lauriers de guerre civile trempés du sang français :

— Plus de sang, messieurs, plus de sang ! ils sont braves, ils sont Français, recevez-les tous à merci.

Et il empêcha, autant qu'il le put, la fureur et la cupidité de faire trop de victimes dans cette déroute, pareille à celle de Cannes, qui joncha le champ de bataille et de carnage de la dépouille dorée de milliers de chevaliers français.

Ce qui avait précipité ce désastre, qui ne mit pas une heure à devenir irréparable, c'est une manœuvre fallacieuse et décisive, dont Henri eut l'inspiration subite, en jetant un coup d'œil d'ensemble, au début de la bataille, sur les mouvements ennemis.

Henry avait ordonné à sa cavalerie et à toute son aile gauche de lâcher pied devant la cavalerie ennemie, et de se replier sur certains points indiqués ; il avait même dégarni cette aile pour doubler les forces à celle où il combattit, dans le projet de faire perdre aux ennemis, de ce côté, tout le terrain qu'ils gagneraient de l'autre. C'était la manœuvre qu'il avait préparée du haut de l'éminence où il s'était un moment placé. Par ce mouvement, il déplaça la face du combat, se mit à l'abri de l'artillerie des ennemis en se couvrant d'eux-mêmes, et les livra à la sienne, dont le ravage fut terrible. Par la même manœuvre, il leur avait mis encore à dos le large de la plaine, ayant prévu que dans la première position, leur fuite les aurait rassemblés entre quelques montagnes et la rivière, et que ce hasard, ou la supériorité de leur nombre, pourrait lui vendre cher la victoire¹...

Grâce à ces habiles dispositions et au feu de la furie française, d'abord sagement contenu et ensuite largement et irrésistiblement déchaîné à travers les tronçons de l'armée ennemie éparpillés dans la plaine par l'impitoyable canonnade de Sully, — dont chaque coup portait au point que sa première volée avait emporté sept capitaines du meilleur régiment du duc de Joyeuse, le régiment de Picardie, — le sort de la bataille ne demeura pas en suspens plus d'une heure.

De neuf heures du matin à dix, la mort faucha la moitié de l'armée du duc de Joyeuse ; près de cinq mille hommes sur dix, dont plus de cinq cents gentilshommes de marque ; restèrent sur le terrain. Le frère du duc de Joyeuse, M. de Saint-Sauveur, fut des premiers tués, bientôt suivi dans le trépas par le malheureux général de la Ligue, blessé, fait prisonnier et, selon la légende, qui pourrait bien être de l'histoire, massacré de sang-froid par M. de la Mothe-Saint-Héraye, disent les uns, selon les autres, par deux capitaines, les sieurs Bourdeaux et Descentiers, comme l'avaient été, avant lui, François de Guise devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de Saint-André à Dreux, le connétable de Montmorency à Saint-Denis².

Avec les deux Joyeuse, on citait, parmi les morts : Robert de Halwyn, sieur du Roussoy, frère puîné du marquis de Piennes, fait prisonnier ; Claude de Maillé-Brézé, qui portait la cornette blanche ; Louis de Champagne, comte de la Suze ; Jacques d'Amboise, comte d'Aubijoux ; le sieur de Gœllo, fils du comte de Vertus ; Charles de Belleville ; le sieur de Neuvy, dont le frère cadet servait dans l'armée du roi de Navarre ; les sieurs de Rochefort-la-Croisette et de Rochefort de Puviot ; Jean de Montalembert, sieur de Vaux, etc.

¹ *Vie militaire et privée de Henri IV*, par M. de Musset-Pathay, p. 66.

² Chateaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

Les principaux seigneurs de l'armée catholique, que de Thou nomme comme faits prisonniers à Coutras, étaient François de la Grange de Montigny, qui avait commencé l'attaque ; le sieur de Saint-Luc, pris par le prince de Condé, qu'il venait de désarçonner d'un coup de lance ; César de Saint-Lary, fils du maréchal de Bellegarde ; Florimond d'Halwin, marquis de Pienne ; Joachim de Châteauvieux, capitaine des gardes ; François Daillon, sieur de Saultrait ; Charles de Cambes, comte de Montsoreau ; Imbert de Marsilly de Cipierre ; les sieurs de Maulmont, de Chastellux de la Plâtrière, de Villegomblin, etc.

On comprend le deuil de la cour, la douleur d'Henri III, la colère de Catherine de Médicis, quand arriva la nouvelle de ce désastre. *La royne-mère dist tout haut, selon l'Estoile : Qu'en toutes les batailles et rencontres advenues en France depuis vingt-cinq ans, il n'estoit mort autant de gentilshommes françois, qu'en ceste malheureuse journée.*

On comprend aussi l'enthousiasme d'Henri victorieux.

Quelqu'un ayant vu les fuyards qui faisoient halte, lui vint dire que l'armée du maréchal de Matignon paroissoit. Il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, et se tournant bravement vers ses gens : *Allons, dit-il, mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jours*¹.

Il eût gagné la seconde comme la première ; car rien ne résiste à l'élan du vainqueur. Henri en était convaincu, et ses soldats encore plus que lui, car ils l'avaient vu à l'œuvre. C'est Sully qui achèvera pour nous la physionomie de cette belle journée du 20 octobre 1587, en nous peignant le roi se livrant à la poursuite avec une ardeur que la bataille n'avait point assouvie. Quel portrait que ce crayon d'une simplicité magistrale et d'une vivante familiarité !

Sitost que vous vistes les ennemis en desroute, — lui rappellent orgueilleusement ses secrétaires, — la bataille estant gagnée, vous n'aviez plus que faire au canon ; vous montastes sur vostre grand cheval d'Espagne bay, que vous aviez eu de M. de la Roche-Guyon, lequel M. de Bois-Breuil vous faisoit tenir prest derriere les pièces, pour essayer d'apprendre des nouvelles de Messieurs vos frères, que vous cuidiez (croyiez) estre avec M. de Joyeuse, et sçavoir aussi en quel estat le roy de Navarre estoit, lequel vous rencontrastes par delà la Garenne l'espée toute sanglante au poing, poursuivant la victoire : et si tost qu'il vous apperceut vous cria :

— Eh bien ! mon amy, c'est à ce coup que nous ferons perdre l'opinion que l'on avoit prise que les huguenots ne gaignoient jamais de batailles ; car en cette-cy la victoire y est toute entière, ne paroissant aucun ennemy qui ne soit mort ou pris, ou en fuite, et faut confesser qu'à Dieu seul en appartient la gloire, car ils estoient deux fois aussi forts que nous ; et s'il en faut attribuer quelque chose aux hommes, croyez que M. de Clermont, vous, et Bois du Lys, y devez avoir bonne part, car vos pièces ont fait merveilles ; aussi vous promets-je que je n'oublieray jamais le service que vous m'y avez rendu.

Nous avons admiré le roi pendant le combat, donnant à tous l'exemple du courage et de la foi ; combien plus admirable encore nous le montrent les récits contemporains, rendant tous un hommage unanime à sa générosité, à sa clémence, à sa modestie.

¹ Péréfixe.

Oubliant les trophées, comme il avait méprisé les dangers, il voyait dans sa victoire moins ce qu'elle lui rapportait que ce qu'elle lui coûtait.

Il rendit hommage au courage malheureux des vaincus, honora leurs dépouilles, et traita les prisonniers avec la plus magnanime courtoisie.

Il s'occupa, avec la plus touchante sollicitude, des honneurs à rendre aux morts, des soins à donner aux blessés, heureusement peu nombreux, de son armée miraculeusement épargnée.

Il pensa avec des paroles flatteuses, plus salutaires que tous les baumes, les blessures de ses compagnons de prédilection, de Batz, Vivans, dont le corps, déjà si glorieusement cicatrisé, portait un sanglant témoignage de plus de leur valeur et de leur dévouement.

Il complimenta d'Aubigné, qui pâle et faible encore d'une maladie de quatre mois, n'avait pu se tenir de quitter la chambre, de galoper au bruit du canon et d'arriver assez à temps pour donner à son maître un bon conseil et à l'ennemi un bon coup d'épée. On en jugera par le détail suivant, que nous empruntons à ses *Mémoires* :

Le combat s'approchant, le roy changea de cheval et lors Aubigny prit place avec les maréchaux de camp, et après le premier effort à un ralliement eut affaire à M. de Vaux, lieutenant de M. de Bellegarde, qui luy voyant le visage découvert, ce qu'il avoit pour le reste de sa foiblesse, il luy donna un grand coup d'espée qui le rencontra à la mantonnaire, et De Vaux en receut un au deffaut de la salade (casque sans visièrre en forme de vase aplati) dans l'œil droit qui lui perça la teste.

Ainsi se battaient les compagnons d'Henri aux jours où, comme il l'écrivait, le 10 avril, à M. de Lubersac, il leur disait : **Voicy l'heure de faire merveilles !**

Le soir de la bataille de Coutras, dans le château de ce nom, Henri attendait en devisant avec ses familiers, l'heure du repas si bien gagné et du repos si nécessaire après une journée de jeûne passée à cheval, l'épée à la main, à parer ou à rendre les coups qui pleuvaient dru sur son casque au bouquet de plumes blanches, signe de ralliement des siens, point de mire de ses adversaires.

On crut lui faire la cour en lui présentant, comme part opime du butin, les bagues et les bijoux des infortunés Joyeuse, dont les cadavres gisaient dans une salle du château, sur une table, un simple linceul recouvrant à peine leur sanglante nudité.

Repoussant les officieux et les gourmandant d'une offrande si peu digne de lui, il leur adressa ce reproche et cette leçon :

— **Il ne convient qu'à des comédiens, dit-il sévèrement, de tirer vanité des riches habits qu'ils portent. Le véritable ornement d'un général consiste dans le courage et le sang-froid pendant la bataille, et la clémence après la victoire.**

Un moment après, il imposa silence aux congratulations indiscrettes et aux exclamations inopportunes de joie, d'espérance et d'orgueil qui s'entrecroisaient autour de lui ; et il arrêta en ces termes les railleries qu'on échangeait sur le compte de ce présomptueux rival qui s'était fait adjuger d'avance la confiscation des biens du roi de Navarre :

— **Silence, messieurs ! ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs.**

Ce sont ces nobles regrets, ces sentiments magnanimes que Voltaire, dans la *Henriade*, a traduits en beaux vers :

.... Mais pourquoi rappeler cette triste victoire !
Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire
Les cruels monuments de ces affreux succès !
Mon bras n'est encor teint que du sang des Français.
Ma grandeur, à ce prix, n'a point pour moi de charmes,
Et mes lauriers sanglants sont baignés de mes larmes.

Ce n'est point là de la fiction, c'est de l'histoire. Nous en prenons pour garant le témoignage de l'austère de Thou, qui clora dignement ce récit de la première victoire d'Henri.

... Ensuite, il alla se mettre à table. On avoit servi pour lui dans la même maison ou les corps du duc de Joyeuse et de son frère avoient été transportés, et même dans une salle basse, ou ils étoient exposés sur une table. Chacun alloit les considérer tour à tour. Pour ce prince, il eut horreur d'un tel spectacle, et monta dans une chambre au-dessus ou il se fit servir.

Pendant son diner, on lui amena encore des prisonniers de toutes parts, et ses soldats venoient lui présenter à l'envi les drapeaux qu'ils avoient enlevés à l'ennemi, sans qu'on remarquât dans ce prince aucun signe de fierté ni de changement.

Ce fut à cette occasion que le ministre Chandieu, s'adressant à quelques seigneurs qui étoient présents :

— Heureux, leur dit-il tout bas, et véritablement favorisé du ciel, le prince qui peut voir sous ses pieds ses ennemis humiliés par la main de Dieu, sa table environnée des prisonniers qu'il a faits et sa chambre tapissée des étendards de ceux qu'il a vaincus, et qui, sans en devenir plus fier ou plus vain, sait garder au milieu des plus grands succès la même fermeté que dans les revers les plus inespérés de la fortune. Et il en tira un augure certain de la victoire que ce prince devoit remporter un jour sur tons ses ennemis¹.

¹ *Histoire universelle*, liv. LXXXVII.

CHAPITRE II. — INTERMÈDE TRAGIQUE. - 1588-1589.

Nous ne saurions donner un autre titre à ce chapitre, que rempliront d'une horreur et d'une pitié shakespeariennes les incidents les plus émouvants, les trépas les plus imprévus, multipliés par la Mort qui, lassé de l'intrigue, précipite l'action, et tranche avec sa faux tous les nœuds qu'elle ne peut dénouer.

C'est ainsi que disparaîtront tour à tour de la scène, brusquement effacés, tous les acteurs principaux qui l'occupent encore et s'y disputent le premier rôle.

Catherine de Médicis, Henry de Guise, le cardinal son frère, le cardinal de Bourbon, rival caduc du plus vivant des héritiers, iront rejoindre : l'une ses fils, François II et Charles IX, morts si précocement du poids de la couronne, et ce duc d'Alençon, puis d'Anjou, mort non moins prématurément du désespoir de ne pouvoir la porter ; les autres leur charmante et malheureuse nièce, cette Marie Stuart, victime des représailles provoquées par leur ambition et leur fanatisme.

La Ligue elle-même va tomber, frappée au cœur par le poignard qui vengera à Blois, sur la personne de ses chefs usurpateurs, l'injure de la royauté. Mais elle n'expirera point sans une suprême victime. Son agonie désespérée enfantera l'assassin du roi assassin, et Jacques Clément entraînera dans la mort Henri III, atteint aux entrailles par le même couteau qui a jeté le grand Guise sur le carreau de la fatale chambre du château de Blois.

Tels sont les événements qui vont se dérouler sous nos yeux et aplanir à Henri de Navarre les voies de ce trône vers lequel il se fraye de son côté le chemin par l'épée, s'approchant et s'éloignant du but tour à tour ; car si Henri s'est montré à Coutras capable de remporter une victoire et de l'ennoblir par la générosité et la clémence, il n'a point encore acquis au même degré l'art d'en profiter.

La plupart des historiens contemporains regrettent que cette belle journée du 20 octobre 1587 ait été plus féconde en espérances qu'en réalités, et que le fruit promis par une si belle fleur ait été longtemps à mûrir.

Quelques-uns, d'Aubigné notamment, accusent Henri de ce retard et lui reprochent la même faute qu'à Annibal. Malgré certaines apparences, nous ne croyons point que la responsabilité de la stérilité de la victoire de Coutras doive incomber exclusivement à Henri.

Il est incontestable qu'il essaya de recueillir par des négociations opportunes les avantages qu'il ne pouvait retirer immédiatement d'un succès plus brillant que solide, et que l'enivrement insoucieux que lui prêtent des censeurs excessifs, entra dans l'avortement passager de ses efforts, pour moins que l'ingratitude des circonstances.

M. de Musset-Pathay a publié, comme témoignage de l'activité et de l'habileté du roi de Navarre, une lettre adressée par lui à Henri III, dès le lendemain de Coutras, 21 octobre, dont le texte nous semble, de même qu'au savant éditeur des Lettres missives, maladroitement retouché, mais dont tout permet de considérer les idées et les sentiments comme authentiques.

Voici ce document, qui respire, à travers ses défauts et ses interpolations, une originalité incontestable, et dont le fond ne saurait soulever les doutes provoqués par certains anachronismes de la forme.

Sire, mon seigneur et frère, remerciés Dieu : j'ai battu vos ennemis et vostre armée. Vous entendrés de la Barthe si, malgré que je sois l'arme au poing au milieu de vostre royaume, c'est moy qui suis vostre ennemi, comme ils vous le disent. Est-ce moy, vostre frère, qui peut estre ennemy de vostre personne, moi ! prince du sang de vostre couronne ! moy ! François de vostre peuple ? Non, Sire, vos ennemis, ce sont ceux-là qui, par la ruine de nostre sang et de la noblesse, veulent la vostre et au par dessus vostre couronne. Certes, si n'y eust Dieu mis la main, c'estoit fait de nous en ce lieu de Coutras, et ils vous eussent en nous tué, Sire, comme en vostre cœur ils nous ont tués ; car par après, resté seul de tant de roys et princes, de quel sommeil eussies dormi entre ces espées rouges de vostre sang, ou mesme entre pires choses que ces espées ? Avisés promptement à ceste besongne, si encore en est temps ; car le tout est caché dans les abymes de la volonté de Dieu ; mais devant luy je proteste de la justice de mes armes et de tout ce sang dont un jour vous faultra lui rendre compte.

Bandés, Sire, cette plaie de vostre peuple ; baillés-luy la paix, baillés-la à Dieu, à vostre frère, à vostre conscience. Vainqueur, c'est moy qui vous la demande ; ou s'il faut guerre, laissés-la moy rendre à ceux qui seuls vous la font et à nous, et me les baillés à mener à ceste heure qu'ils savent quel je suis... La Barthe... vous fera entendre que je ne veux que le repos de tous et la conservation des miens... Je prie le Pieu vivant, Sire, qu'il vous rouvre le clair entendement qu'il vous a baillé et qu'il a permis estre troublé par les grands péchés de ce royaume et celui de la grand'part de vostre noblesse, à tel point aveuglée par les Lorrains : alors verriés à plein, Sire, qu'en toute ceste pauvre France n'est pas un seul cœur françois ennemi de son roy. La grande source de ce poison seroit découverte, et vous, Sire, verriés qu'icy sommes, plus que ne pensés, vos véritables serviteurs et sauveurs de vostre couronne.

Si Henri n'a point écrit cette lettre, on peut affirmer qu'il était digne de l'écrire, et qu'elle n'exprime que les sentiments qu'il dut éprouver, qu'il éprouva, quand il mesura d'un œil calme la portée de sa victoire de Coutras. Cette portée n'était point telle qu'il ne fallût, pour atteindre à son but, l'augmenter, l'allonger, l'assurer par une politique aussi habile que la lutte avait été intrépide. La suite des événements démontrera surabondamment que si Henri de Navarre parla, il dut parler ainsi, et que si sa voix parvint à se faire entendre, il dépendit moins d'Henri III d'exaucer cette généreuse requête que de l'approuver.

Malheureusement l'opiniâtre et jalouse défiance qui faisait le fond du caractère du roi de France, paralysa son premier mouvement, et l'empêcha de se rendre à un appel que le roi de Navarre n'eut point le temps de renouveler.

H dut céder lui-même à l'irrésistible pression de circonstances défavorables, pendant que le faible Henri III persistait dans une hostilité qui était de l'intérêt de tout le monde, excepté de celui du pays et du sien, et oscillait entre les obsessions de l'influence maternelle et les tyranniques exigences de la Ligue.

Henri de Navarre dut donc rentrer dans ses États, après les avoir un moment élargis jusqu'aux limites de la France, et il dut attendre, pour renouveler ses efforts en vue d'une réconciliation et d'une alliance avec Henri III, séparé de sa mère et délivré de la Ligue, — objectif permanent de sa politique, — que la

nécessité joignît aux conseils de la raison et à l'attrait du sentiment sa brutale et irrésistible éloquence.

De leur côté, encouragés par des succès partiels où ils virent le commencement d'une revanche de Coutras, qu'ils comptaient pousser jusqu'aux dernières limites de l'expiation, les Guise, forts de leur popularité, prétendaient avoir bientôt cette nécessité en leur faveur, et reprendre à Henri, sans l'imiter dans sa clémence, les faveurs surprises de la fortune des armes.

Telle était, au vrai, la situation au lendemain de la victoire de Coutras, et le raisonnable et sincère Sully ne l'a point vue autrement quand il a énuméré les motifs de la retraite d'Henri de Navarre dans ses États, où il devait attendre, non sans essayer de la faire naître, une nouvelle occasion de gloire dont il lui fût permis de poursuivre jusqu'au bout les bénéfiques. C'est là un espoir qui lui était interdit, comme on va le reconnaître, par suite d'obstacles impossibles à surmonter, même pour un victorieux.

Le lendemain de la bataille de Coutras, le roi de Navarre appela Sully et, l'ayant tiré à part dans un jardin, le consulta sur ce qui lui semblait à faire et lui demanda quels fruits et quels avantages il estimoit qu'on pouvoit tirer d'une tant illustre et signalée victoire. Voici la réponse de Sully :

... Sire, les fruits et les avantages en seront plus ou moins grands à proportion de ce que vous et ces deux princes de vostre sang qui vous assistent demeurerez véritablement bien unis de cœur et d'affection, et poursuivrez un mesme dessein par mesmes voyes ; lequel, selon ce que j'en puis conjecturer par ce qui apparoit maintenant, doit butter à tenir vos forces unies toutes ensemble encore deux mois, lesquels vous employerez à faire de deux choses l'une : la première, de marcher droit vers le haut de la rivière de Loire ; comme vers la Charité, Nevers et Desize, auxquels lieux vous donnerez rendez-vous à vostre armée estrangère, afin qu'elle estant d'un costé de la riviere, et vous avec la vostre de l'autre, il soit en vostre puissance de vous conjoindre par la prise de telle de ces villes-là qu'il vous plaira d'attaquer ; la seconde, à prendre toutes les villes de Xaintonge, Angoulmois, Poictou et Anjou, deça Loire, excepté Poitiers et Angoulesme ; car toutes les autres ne vous scauroient résister si vos troupes ne se dissipent point, et que vos résolutions ne soient point diverses ; et par le moyen de telles conquestes, vostre armée estrangère vous venant joindre en prenant la source de Loire, comme c'est son plus asseuré chemin, vous vous cantonnerez si puissamment en toutes ces provinces de deça la rivière de Loire, que si le Roy par lascheté, fainéantise ou irrésolution, laisse mettre son Estat en partage par les Ligueurs et le roy d'Espagne, comme c'est le but auquel ils visent, vous puissiez en retenir la plus grande portion, qui servira un jour à conquérir le total, si mon précepteur La Brosse, selon ce que je vous en ay dit autrefois, a un diable de vérité dans le corps...

Henri acquiesça à ce conseil d'autant mieux qu'il l'avait devancé et que M. de Montglat était déjà parti par son ordre pour hâter la marche de ses renforts étrangers vers le haut de la rivière de Loire.

Il ne lui restait qu'à envoyer auprès du prince de Conti, frère du prince de Condé, un homme de confiance, afin que, suivant la résolution qu'il mandoit au Roy d'avoir prise, il assemblast le plus de ses amys et serviteurs que faire se

pourroit, et faisant semblant d'aller joindre les forces du Roy ; coulast jusque dans son armée étrangère, dont il se seroit constitué général, et retint son envoyé auprès de sa personne pour l'assister d'avis et de conseil, luy faire sçavoir ses intentions et le maintenir ès bonnes qu'il avoit pour le service du roy de Navarre.

Sully, on le devine, fut cet envoyé de confiance, et Henri ne pouvait mieux choisir. Malheureusement tout conspira contre le succès de sa mission, et eût-elle réussi, contre les résultats qu'on en attendait et que les circonstances eussent stérilisés.

La première des causes fatales de cet avortement fut l'ambition jalouse du prince de Condé, artificieusement excitée et envenimée par des conseillers qui servaient leur propre intérêt, en flattant les desseins d'un maître honnête, mais quelque peu fantasque et chimérique.

Le prince de Condé, rendu à ses velléités d'indépendance par un succès auquel il avait participé et dont il avait hâte de profiter, n'ajouta que trop de foi aux espérances qu'entretenait M. de la Trémouille, qui sollicitoit incessamment ce prince de se rendre chef absolu, sans reconnaissance d'autrui, dans les provinces d'Anjou, Poictou, Aulnix, Xaintonge, et Angoumois au moins, laissant tout le surplus des autres provinces de France au roy de Navarre.

Dans ce but, le prince de Condé saisit la première occasion de fausser compagnie au roi de Navarre, et sous prétexte de poursuivre les avantages de la victoire de Coutras, il entraîna avec lui la partie de l'armée qui était à sa dévotion, à la conquête des places fortes des provinces convoitées, jusqu'à s'imaginer de pouvoir emporter Xaintes et Broüage, à cause de la prise de M. de Saint-Luc.

M. de Turenne, de son côté, qui ne manquoit de vanité n'y d'ambition, et qui couvoit tousjours en son cœur le dessein qu'il fit depuis tout ouvertement esclatter en l'assemblée de la Rochelle, qui estoit de pouvoir estre eslu chef absolu en quelques provinces, et, sur une dissipation d'Etat que chacun croyoit estre fort prochaine, se cantonner en icelles, M. de Turenne employa toutes les ressources d'un esprit fécond en menées et belles ouvertures à favoriser son dessein et à procéder isolément à la prise des places du Limousin et du Périgord aux environs de ses maisons. Ce plan n'eut pas même pour lui le succès, car le présomptueux seigneur fut fort mal mené devant Sarlat, qui n'est qu'une fort faible ville, et contraint d'en lever le siège.

Pour le comte de Soissons, prince non moins aventureux, non moins intrigant que les autres, il ne tarda point à découvrir les secrets mobiles de son zèle pour la cause du roi de Navarre, qu'il estoit venu trouver plutost pour espouser sa sœur, que ses affections ny son party, qu'il tenoit ne pouvoir pas avoir longue subsistance, fondant ses opinions sur ce qu'il voyoit le Pape, l'Empereur, le roy d'Espagne et quasi toute la France buttez à l'entiere destruction des huguenots.

Il comptait donc profiter de cet émiettement d'un pays condamné à l'anarchie oligarchique, pour avoir part au gâteau, et à la faveur de son mariage avec Catherine d'Albret, sœur du roi de Navarre, se constituer en souveraineté propre les grands biens que possédait sa maison deçà la rivière de Loire. Aussi ne laissa-t-il au roi trêve ni répit qu'il ne l'eût ramené en Béarn, où il prétendait sa présence indispensable.

Cet inopportun voyage ne tarda point à être résolu, parce qu'il trouva pour complices une impatience de retour et un besoin de repos qui travaillaient l'âme

du roi de Navarre, non encore complètement vouée à l'unique souci du devoir, et peut-être plus sensible au désir de jouir de sa gloire qu'à celui de l'augmenter.

Ajoutons à sa décharge qu'Henri eût en vain résisté. Ce mal du pays, cette nostalgie du foyer était le défaut de la plupart de ses compagnons, dévoués mais inconstants, et servant autant par goût de l'aventure, par attrait de la personne, que par conviction ou par intérêt.

Obligés de s'équiper et d'entretenir à leurs frais les bandes qui marchaient sous leur enseigne, beaucoup de ces seigneurs, déjà fort endettés par le métier de la guerre, faite onéreusement avec un prince sans trésor dans des pays foulés et rançonnés à loisir depuis des années, où il n'y avait à glaner que de maigres butins, touchaient à leurs derniers sacrifices. Ils étaient pressés de congédier leurs levées et d'aller se reposer dans le séjour économique et réparateur de leurs manoirs. Nous parlons de ceux qui avaient encore leur terre à eux, et n'avaient point engagé leurs biens, ce qui était le cas de plus d'un de ces braves compagnons qui, comme M. d'Ambrugeac, venaient rejoindre le roi avec tous les leurs, [châteaux en croupe s'il eust pu](#). C'est le témoignage que lui rendait Henri IV lui-même, sans se dissimuler que plus d'un de ses amis, comme jadis les courtisans du camp du Drap d'or, mais dans un but plus noble et pour une plus belle cause, portait ses moulins et ses châteaux sur son dos.

Ces raisons, sans compter plus d'une autre, empruntée aux mœurs et aux usages du temps, font comprendre la multiplicité et la brièveté de ces expéditions de partisans qui duraient rarement plus que le délai du ban, c'est-à-dire le temps d'une chemise ou deux.

Henri devait être frappé de ces inconvénients du service féodal et chevaleresque, et de cette fidélité qui ne tenait guère plus d'une semaine au piquet. Aussi, profitant des leçons d'une expérience acquise plus d'une fois à ses dépens, devait-il profiter des premières années de son pouvoir pour s'affranchir de ces services précaires et de ces dangereuses dépendances, et constituer peu à peu ses forces sur les bases d'une organisation régulière, permanente, nationale. L'armée française, comme la nation française, datera d'Henri IV.

En attendant, le roi de Navarre dut céder à la contagion, suivre le torrent, et sous peine de rester seul ou à peu près à Coutras, s'en retourner à Nérac, bien accompagné comme il l'était toujours quand il s'agissait de tourner bride et de ramener ses chefs à leur tourelle, ses soldats à leur garnison, ses chevaux à l'écurie ou au pâturage. [Tellement](#), ajoute Sully, attristé par le spectacle de cette débandade de la victoire, pareille à la déroute d'une défaite, [qu'au bout de huit jours, tous les fruits espèrent d'une si grande et signalée victoire s'en allèrent en vent et en fumée, et au lieu de conquérir, l'on vit toutes les choses dépérir ; le roi de Navarre et le comte de Soissons se mettant si mal ensemble par rapports et soupçons, que depuis ils se séparèrent quasi comme ennemis](#).

Cette retraite produisit sa première conséquence funeste dans la déroute des renforts étrangers envoyés au roi de Navarre par ses alliés, les princes protestants de l'Allemagne.

Ces troupes mercenaires ne pouvaient s'aventurer impunément sur une terre hostile qu'à la condition d'être guidées par un chef autorisé, et d'être appuyées sur le voisinage d'une armée prête à recueillir et à contenir dans ses cadres ce débordement de lansquenets, de reîtres et de Suisses que poursuivait, partout où ils passaient, la malédiction des pays ruinés par cette lèpre d'invasion, laissant derrière elle la solitude et la stérilité. Aussi, en un mois, de la fin

d'octobre à la fin de novembre, l'armée étrangère du roi de Navarre fondit-elle misérablement par les chemins au feu des colères et des représailles impitoyables qu'elle allumait. Aussi les ducs de Mayenne et de Guise n'eurent-ils pas grand'peine à tailler en pièces ces corps fatigués, indisciplinés, égarés, et à remporter sur leurs débris les faciles triomphes de Vimorri (près Montargis) et d'Auneau, à la suite desquels tout ce qui n'avait pas été tué se rendit à merci et revint piteusement dans son pays, qui en Suisse, qui en Allemagne, faisant l'étape aux frais dédaigneux du vainqueur.

Le prince de Condé et le prince de Conti ne purent, faute d'activité et de prévoyance, conjurer ce grand désastre ni recueillir les épaves de cette armée d'invasion, ensevelie dans la faim, la peste, la mort qu'elle semait sur son passage, et victime de son propre fléau, que Sully compare à un grand vaisseau désarmé, submergé par la tempête qu'il a attirée.

Lui-même fut trop heureux d'échapper aux conséquences de ce désastre, et ne put se dérober aux embuscades semées sur sa route qu'en feignant d'avoir quitté le roi de Navarre et de revenir se remettre au service du roi de France. C'est ainsi que, non sans maugréer, il put s'en retourner chez lui, et y calculer en rechignant ce que coûte une victoire dont on n'a pas su profiter.

Bien loin d'imiter Henri de Navarre, les princes lorrains ne profitèrent pas seulement de leurs faciles succès, grossis par la faveur d'une popularité qui **faisoit**, dit l'Estoile, **monter le cent à mil**, ils en abusèrent. Leur orgueil s'en accrut, leur audace s'attesta par les vains efforts qu'ils faisaient pour paraître modestes et dissimuler leurs desseins. L'usurpation prochaine de la nouvelle tyrannie éclata aux yeux et aux oreilles de Henri III et de sa mère jusque dans ces *Te Deum* solennels, chantés en leur présence à Notre-Dame, où ils semblaient assister moins à leur triomphe qu'à leur défaite, et dans lesquels la multitude faisait moins résonner les voûtes des louanges de Dieu que de celles du duc de Guise.

C'est ainsi que nous arrivons — au milieu du double danger de la couronne de France, sur laquelle des princes sans scrupules tendent déjà la main, et de la couronne de Navarre qui branle de nouveau sur le front d'un prince obligé, après avoir triomphé de ses ennemis, de se défendre contre ses amis et contre lui-même — à l'année 1588.

Cette année est évidemment marquée par la Providence du sceau tragique des années de transition, de transformation, de solution quand, indignée de l'abus que les hommes ont fait de son abstention apparente, elle reprend les rênes du monde, et fait passer son char sur les peuples et les rois coupables. La défection du prince de Condé, la trahison des Guise, méritaient une leçon. Ces acteurs devenaient importuns et devaient disparaître de la scène. Une mort mystérieuse et suspecte, attribuée au poison domestique, allait en faire sortir Henri, prince de Condé, rival du roi prédestiné. Après avoir dû subir jusqu'à l'affront d'une paix négociée par sa mère, où il était à peine traité d'égal à égal par les Guise triomphants, Henri III, se servant contre des traîtres des armes désespérées de la ruse, allait essayer de réhabiliter, par le coup d'État sanglant d'un assassinat, son pouvoir humilié, et de reconquérir sa liberté menacée en emprisonnant dans la mort des adversaires qu'il ne pouvait espérer de vaincre vivants.

La mort subite et diffamée du prince de Condé à Saint-Jean-d'Angély est du 5 mars 1588.

L'assassinat du duc de Guise et de son frère est du 22 décembre 1588.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter le récit des dramatiques événements qui devaient changer la face des choses, et servir de transition à la réconciliation si impossible en 1588, si nécessaire en 1589, du vainqueur et du vaincu de Coutras, au grand écrivain qui a été, après Bossuet, le plus éloquent interprète des desseins de Dieu, révélés par l'histoire, M. de Chateaubriand :

Henri Ier, prince de Condé, meurt empoisonné à Saint-Jean-d'Angély ; Charlotte de la Trémoille, sa femme, accusée de l'empoisonnement, fut déclarée innocente huit ans après, par arrêt du Parlement... La veuve de Condé, demeurée grosse, accoucha d'un fils qui fut Henri II du nom, et aïeul du grand Condé. Cette race héroïque était comme une flamme toujours prête à s'éteindre. Elle s'est enfin évanouie¹.

An 1588, journée des Barricades.

Les Seize², s'étant concertés avec le duc de Mayenne, en l'absence du duc de Guise, qui se tenait éloigné de Paris dans la crainte d'être surpris par le roi, avaient résolu de s'emparer de la Bastille après avoir tué, s'ils le pouvaient, le chevalier du guet, le premier président, le chancelier, le procureur général, MM. de Guesle et d'Espesses, et quelques autres. Ils comptaient se servir de l'arsenal, au moyen d'un fondeur gagné par leur parti, et qui leur en ouvrirait les portes. Des commissaires et des sergents, feignant de mener de nuit des prisonniers, étaient chargés d'occuper le grand et le petit Châtelet. Une autre bande de conjurés se tenait prête à se jeter dans le Temple, l'Hôtel de ville et le Palais de Justice, à l'heure où l'on avait coutume d'en permettre l'entrée au public. Quant au Louvre, il devait être assiégé et bloqué à la fois par les rues y aboutissant ; les gardes égorgés, on arrêterait le roi.....

..... Aussitôt qu'on se serait rendu maître de Henri, on tuerait les membres du conseil ; on donnerait d'autres ministres au roi, en épargnant sa personne, à charge par lui de ne se mêler dorénavant d'aucune affaire...

Henri III, averti de ces menées, n'en voulut rien croire, trompé par Villequier, qui lui répétait que le peuple l'aimait trop pour rien entreprendre contre sa couronne. La Bruyère, La Chapelle, Rolland, Le Clerc, Crucé, Compan, principaux chefs des Seize, se réunirent de nouveau dans la maison de Santeuil, auprès de Saint-Gervais. Nicolas Poulain, qui redisait tout au roi, s'y trouvait aussi ; on lut une lettre du duc de Guise qui promettait merveilles. La Chapelle déploya une carte de gros papier, où Paris et ses faubourgs étaient figurés ; les seize quartiers de la capitale furent réunis en cinq quartiers qui eurent chacun pour chef un colonel et un capitaine. Le dénombrement fait, on trouva que l'on pouvait promettre au duc de Guise trente mille hommes bien armés.

Le Balafré envoya de son côté des capitaines expérimentés qui se cachèrent dans Paris ; la porte Saint-Denis, dont il avait les clefs, devait être livrée à d'Aumale, qui s'introduirait dans la capitale la nuit du dimanche de Quasimodo, avec cinquante cavaliers ; le duc d'Épernon faisait pour le roi la ronde militaire, depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin : deux de ses gens, vendus aux ligueurs, s'étaient chargés de le dépêcher.....

¹ Elle a commencé et achèvera de revivre dans un ouvrage qui, bien que signé par un prince, mérite l'estime des lettres, car il est écrit sur pièces, et avec la mâle simplicité de l'histoire. Nous voulons parler de *l'Histoire des princes de Condé au seizième et dix-septième siècle*, par M. le duc d'Aumale, de l'Académie française.

² Membres du Conseil suprême de la Ligue et chefs de l'Association.

..... Le roi ne trouva rien de mieux à faire, au milieu de ces périls, que d'aller paisiblement à Saint-Germain conduire le duc d'Épernon, et de revenir huit jours après. Madame de Montpensier avertit les Seize que la mine était éventée, et qu'elle avait prié Henri III de recevoir le duc de Guise, son frère, qui viendrait seul se justifier auprès de Sa Majesté des projets dont on l'accusait d tort. Henri interdit au duc de Guise l'entrée de Paris ; l'ordre fut mal donné ou mal exécuté, et l'on ne trouva pas quelques écus au trésor pour faire partir un courrier. A travers ces mille complots, madame de Montpensier avait remarqué que le Roi s'allait promener presque sans escorte au bois de Vincennes ; vite elle conçoit le projet de l'enlever, de mettre cet enlèvement sur le compte des huguenots, et de procéder au massacre des politiques. Le coup manqua, toujours par les révélations de Poulain. Le duc de Guise vint à Paris malgré la défense du Roi, rassuré qu'il était par Catherine de Médicis, qui lui promettait d'arranger tout à son avantage. La reine-mère, négligée de son fils, voulait reprendre son empire en brouillant les affaires et les intérêts¹.

La France était folle de cet homme-là, a dit du duc de Guise un historien du temps, *car c'est trop peu dire amoureuse*. Depuis ses succès sur les Allemands, alliés du roi de Navarre, le peuple ne l'appelait plus que le *nouveau Gédéon*, le *nouveau Macchabée* ; les nobles le nommaient notre grand. Il n'avait qu'à venir à Paris pour en être le maître ; le roi le lui défend et il arrive : toute la ville court au-devant de lui en criant : *Vive le duc de Guise ! Hosannah filio David !*²

Cette entrée du Balafré à Paris fut un triomphe ; la foule se précipita sur ses pas, baisant ses habits et lui faisant toucher des chapelets comme à un saint. De toutes les fenêtres les femmes lui jetaient des feuillages et des fleurs Le chef de la Ligue alla descendre à l'hôtel de Soissons, chez la reine mère. Catherine fut troublée ; mais bientôt raffermie, elle conduisit le duc son hôte chez le roi. Elle était portée dans sa chaise, et le duc marchait à pied auprès d'elle : arrivés au Louvre, ils trouvèrent la garde doublée, les Suisses rangés en haie, les archers dans les salles, les gentilshommes dans les chambres. Dans ce moment même Henri III délibérait s'il ne ferait pas tuer son ennemi à ses pieds. Alphonse, Corse, dit Ornano, avait été mandé, et se proposait pour exécuter des hautes-œuvres du roi. Le duc de Guise entre avec Catherine dans le cabinet du monarque, qui lui reproche d'avoir violé ses ordres. Le duc balbutie quelques excuses, profite d'un moment d'hésitation de Henri, et se retire sans être arrêté. Une seconde entrevue eut lieu à l'hôtel de Soissons, mais alors Guise était gardé par le peuple.

Cependant le roi fait entrer, le jeudi 4 mai, 4.000 Suisses dans Paris. Le peuple les vit défilier en silence, et paraissait assez tranquille, lorsqu'un mot d'un rodомont de cour, prononcé sur le pont Saint-Michel, produisit l'explosion, comme l'étincelle qui tombe sur de la poudre : dans un moment, les rues sont dépavées, les pierres portées aux fenêtres, les chaînes tendues, renforcées de meubles, de planches, de solives, de tonneaux pleins de terre ; le tocsin sonne ; les troupes royales, laissées sans ordre, sont renfermées dans les retranchements et les dernières barricades poussées jusqu'aux guichets du Louvre.

Le duc de Guise ne parut point dans les premières heures ; retiré dans son hôtel, il se ménageait des moyens de retraite. Lorsqu'il apprit le plein succès de

¹ Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

² *Précis de l'Histoire moderne*, par Michelet, p. 234 (Neuvième édition, 1864).

l'insurrection, il se montra ; on cria : *Vive Guise !* et lui, baissant son grand chapeau, disait : *Mes amis, c'est assez ; messieurs, c'est trop ; criez vive le Roi !* Le poste des Suisses au Marché-Neuf, attaqué à coups de pierre et d'arquebuses, eut une trentaine d'hommes tués ou blessés. Le duc de Guise les délivra ; il permit aux soldats du roi de se retirer, faisant ouvrir les barrières qui se refermaient derrière eux. Des négociations entamées par Catherine n'aboutirent à rien..... Le roi, n'ayant pas un moment à perdre, sortit à pied, tenant une baguette à la main. Arrivé aux Tuileries, où étaient les écuries, il monta à cheval avec ceux de sa suite qui avoient le moyen d'y monter. Estant à cheval, il se retourna vers la ville et jura de n'y rentrer que par la brèche. Il ne revit plus Paris que des hauteurs de Saint-Cloud, et n'y rentra jamais.

La journée des barricades ne produisit rien, parce qu'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté ; l'indépendance politique n'était point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayait point une subversion pour le besoin de tous, il convoitait seulement une couronne ; il méprisait les Parisiens tout en les caressant, et n'osait trop s'y fier. Aussi tout s'opérait sans une de ces grandes convictions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance qui renversent tout ; il y avait matière à trouble ; il n'y avait pas matière à transformation, parce que rien n'était assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'était pas encore changé en raison ; les éléments d'un ordre social fermentaient encore dans les ténèbres du chaos ; la création commençait, mais la lumière n'était point faite.

Même insuffisance dans les hommes ; ils n'étaient assez complets ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'État. A la journée des Barricades, Henri de Valois et Henri de Guise restèrent au-dessous de leur position ; l'un faillit de cœur, l'autre de crime. La partie fut remise aux États de Blois.....

..... Catherine, qui, sans égard à la loi salique, voulait faire tomber la couronne à sa fille, mariée au duc de Lorraine, hâta, à Rouen (11 juillet 1588), l'édit d'union. Cet édit rétablissait la paix, en accordant d'immenses avantages à la Ligue, en entassant les honneurs et les charges sur le duc de Guise, et en excluant tout prince non catholique de la couronne : le roi le signa en pleurant. Alors Philippe II d'Espagne perdait son invincible Armada, comme Henri III de France perdait son honneur. Mais ce qui advint fit voir que de la part de Henri, il entra dans cet abandon de toute dignité, moins de lâcheté que de vengeance. Les états se devaient assembler à Blois au mois d'octobre, pour sanctionner l'édit d'union. Guise et Henri méditaient chacun dans leur cœur d'y terminer leur querelle.

Le roi se mit d'abord en mesure d'agir, en congédiant ses ministres Bellièvre, Cheverny, Villeroy, Pinart et Brulart ; il nomma à leur place Montholon, Ruzé et Revol. On fit peu d'attention à ce changement, qui ne laissait pourtant dans le conseil aucun homme capable, par sa position ou son expérience, de s'opposer au dessein du maître. La reine mère arriva malade au château de Blois avec son fils. Les états s'ouvrirent le 16 d'octobre (1588).

... Voici quel était le plan du duc de Guise : offrir au roi sa démission de lieutenant général du royaume, demander à se retirer afin d'obtenir des états l'épée de connétable ; alors, devenu maître de toutes les forces du royaume, déposer Valois et l'enfermer dans un couvent... Madame de Montpensier portait, suspendus à son côté, des ciseaux d'or, pour faire, disait-elle, *la couronne monacale à Henri, quand il serait dans un cloître...*

Reste à savoir si les états auraient adjugé la couronne au duc de Guise ; la reine mère la voulait faire passer à la branche aînée de Lorraine ; le vieux cardinal de Bourbon revendiquait de prétendus droits, et Philippe II mêlait ses intrigues et ses armes à toutes ces prétentions et à toutes ces discordes.

Quoi qu'il en soit, Henri III, poussé à bout, se réveilla pour la vengeance ; il se conduisit avec une profondeur de dissimulation qui ne semblait plus possible dans une âme aussi énervée et un homme aussi avili¹.....

Le jeudi 22 décembre 1588, le duc de Guise, se mettant à table pour dîner, trouva sous sa serviette un billet dans lequel était écrit : *Donnez-vous garde ! On est sur le point de vous jouer un mauvais tour*. L'ayant lu, il écrivit au bas : *On n'oserait*, et il le rejeta sous la table. *Voilà, dit-il, le neuvième d'aujourd'hui*. Malgré ces avertissements, il persista à se rendre au conseil, et comme il traversait la chambre où se tenaient les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, il fut égorgé².

Voici les détails émouvants fournis par la relation de Miron, médecin d'Henri III, et d'autres chroniques du temps :

... Peu après que le duc de Guise fut assis au Conseil : *J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal ; que l'on fasse du feu ; et s'adressant au sieur de Morfontaine, trésorier de l'épargne : Monsieur de Morfontaine, je vous prie de dire à M. de Saint-Prix, premier valet de chambre du roy, que je le prie de me donner des raisins de Damas ou de la conserve de rose*. Le duc de Guise met des prunes dans son drageoir, jette le demeurant sur le tapis. *Messieurs, dit-il, qui en veut ?* et se lève. Mais ainsi qu'il est à deux pas près la porte du vieux cabinet, prend sa barbe avec la droite et tourne le corps et la face à demi pour regarder ceux qui le suivoient, fut tout soudain saisi au bras par le sieur de Montséryrainé qui étoit près de la cheminée, sur l'opinion qu'il eut que le due voulut se reculer pour se mettre en défense ; et tout d'un temps est par le même frappé d'un coup de poignard dans le sein, disant : *Ah ! traître, tu en mourras*. Et en même temps, le sieur des Effranats se jette à ses jambes, et le sieur de Saint-Malines lui porte par le derrière un grand coup de poignard près de la gorge dans la poitrine et le sieur de Loignac un coup d'épée dans les reins. Et bien qu'il eut son épée engagée de son manteau, et les jambes saisies, il ne laissa pas pourtant (tant il étoit puissant !) de les entraîner d'un bout de la chambre à l'autre, jusqu'au pied du lit du Roy où il tomba... Lequel étant en son cabinet, leur ayant demandé s'ils avoient fait, en sortit et donna un coup de pied par le visage à ce pauvre mort, tout ainsi que le duc de Guise en avoit donné au feu amiral. Chose remarquable, avec une, que le Roy l'ayant un peu contemplé, dit tout haut : *Mon Dieu ! qu'il est grand ! il paraît encore plus grand mort que vivant*. Le sieur de Beaulieu, apercevant en ce corps quelque petit mouvement, il lui dit : *Monsieur, cependant qu'il vous reste quelque peu de vie, demandez pardon à Dieu et au Roy*. Alors, sans pouvoir parler, jetant un grand et profond soupir, comme d'une voix enroulée, il rendit l'âme, fut couvert d'un grand manteau gris, et au dessus mis une croix de paille. Il demeura bien deux heures durant en cette façon, puis fut

¹ *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

² *Précis de l'Histoire moderne, par Michelet, p. 257.*

livré entre les mains du sieur de Richelieu, grand prévost de France, lequel, par le commandement du Roy fit brûler le corps par son exécuteur en cette première salle, qui est en bois, à la main droite en entrant dans le château ; et à la fin jeter les cendres en la rivière¹.

Le lendemain, le cardinal de Guise fut tué dans la tour de Moulins à coups de hallebarde. Il se mit à genoux, se couvrit la tête, et dit aux meurtriers : *Faites vostre commission*.

Richelieu, accompagné de ses archers, se transporta dans la salle du tiers-état, se saisit du président de Neuilly, de Marteau, prévôt des marchands, de Compans et de Cotteblanche, échevins de Paris ; mais il n'avait point reçu l'ordre de faire sauter l'assemblée par les fenêtres.

Henri avait épuisé ce qui lui restait de vigueur dans l'assassinat des deux frères ; il n'appela point son armée de Poitou pour marcher immédiatement sur Paris, et ne se saisit point d'Orléans. Quand il alla voir sa mère après le meurtre et qu'il lui dit : *Madame, je suis maintenant seul roi, je n'ai plus de compagnon*, elle lui répondit : *Que pensez-vous avoir fait ? Avez-vous donné ordre à l'assurance des villes ? C'est bien coupé, mon fils, mais il faut coudre*².

Et sur ce mot qui résume si bien le machiavélisme d'une vie d'égoïsme et d'astuce, la vieille reine, fatiguée d'intrigues et rassasiée de tragédies, se laissa mourir, comme pour ne point assister à la fin de la pièce, et échapper à un dénouement qui ne lui eût fait ni plaisir ni honneur.

Il est dommage, pour la leçon expiatoire que méritait un tel personnage, que Catherine de Médicis n'ait pas assez vécu pour être obligée de confesser le néant de sa doctrine, la stérilité de son ambition, pour voir enfin le triomphe du droit sur la force et de la loyauté chevaleresque sur la ruse italienne.

Prévit-elle cela et fut-elle bien aise de fuir dans la mort l'affront d'un tel spectacle ? On le dirait à cet ironique conseil qu'elle donnait, déjà agonisante, à ce fils favori, élevé à son image, qui, moins heureux et moins habile qu'elle, ne devait point mourir dans son lit, ni, il est vrai, dans son impénitence finale.

Quoiqu'il en soit, le 5 janvier 1589, Catherine de Médicis rendait au château de Blois le dernier soupir et se couchait enfin, pour y dormir l'éternel sommeil, elle qui avait si peu reposé durant sa vie, dans cette tombe où nul ne devait déranger celle qui, suivant le mot piquant d'Henri de Navarre aux conférences de Cognac, en 1586, avait passé son temps à chasser les autres de leur lit³.

Le jour et le lendemain de la mort des Guise, Henri III fit arrêter le cardinal de Bourbon, la duchesse de Nemours, le duc de Nemours, son fils, le prince de Joinville, le duc d'Elbeuf et l'archevêque de Lyon ; les autres seigneurs de la Ligue qui se trouvaient à Blois se sauvèrent de vitesse.

..... Lorsque la nouvelle de la mort des deux frères parvint dans la capitale, le premier moment fut de la stupeur et de l'effroi ; mais bientôt les ligueurs se

¹ *Précis de l'Histoire moderne.*

² *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

³ Après un long entretien, comme la reine-mère lui demanda si la peine qu'elle avait prise ne produiroit aucun fruit, elle qui ne souhaitoit que le repos, il lui répondit : *Madame, je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit ; c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le mien ; la peine que vous prenez vous plait et vous nourrit ; le repos est le plus grand ennemi de votre vie.* (Péréfixe.)

soulevèrent ; le duc d'Aumale, créé gouverneur de Paris, fait fouiller les maisons des royaux et des politiques, et emprisonner les suspects. Le peuple arracha partout les armoiries du roi, les brisa, les foula aux pieds, les jeta dans le ruisseau... Le Parlement presque tout entier fut mis à la Bastille et à la Conciergerie par Bussy le Clerc... Un héraut, dépêché par Henri aux Parisiens, fut renvoyé sans réponse et avec ignominie.

Le duc de Mayenne, pressé par sa sœur la duchesse de Montpensier, était arrivé à Paris ; le conseil de l'Union le déclara lieutenant général de l'État et couronne de France. Paris, bien différent alors de ce qu'il était sous le roi Jean aux temps féodaux, commençait à prendre sur la France cet ascendant qu'il a conservé ; le reste du royaume catholique l'imita, et se révolta contre l'autorité d'Henri III.

Ce prince avait fait à Blois la clôture des états, le 16 janvier 1589 ; de là, après avoir manqué Orléans, il s'était retiré à Tours presque sans troupes¹...

Telle était, au commencement de l'année 1589, la situation réciproque du roi Henri III et de son royaume, situation dont nous avons emprunté les principaux traits à un historien passé maître dans l'art de se servir des mots qui peignent et gravent à la fois.

Il est temps de revenir à Henri de Navarre, dont la situation n'avait pas changé, ne pouvant guère être plus mauvaise qu'elle n'était. II faisait toutefois contre mauvaise fortune bon cœur, et escarmouchait vivement contre elle, en attendant que le hasard lui fournit une occasion favorable. Il allait bientôt lui devoir la chance inespérée d'une réconciliation à laquelle il se portait spontanément de tout l'élan d'une âme généreuse, mais que la nécessité, plus que l'affection, devait imposer à un roi abandonné de ses sujets, poursuivi par les haines exaspérées de la Ligue, et réduit à ce point de ne pouvoir pas espérer de meilleur ami que son ancien ennemi.

De 1587 à 1589, de la victoire de Coutras à l'entrevue de Tours, Henri subit plutôt le contrecoup des événements extérieurs qu'il ne frappa lui-même des coups hardis et heureux. L'ingrate fortune qui ne lui avait pas permis de pousser à bout les avantages de sa victoire, ne se prêta point davantage à un renouvellement de la tentative. Obligé de lutter sur divers points, avec des forces nomades, contre des armées éparpillées, et de dépenser toute sa poudre à la petite guerre, Henri de Navarre, militairement parlant, demeura réduit à la stratégie vulgaire des campagnes de coups de main, d'escarmouches, de longues chevauchées coupées de courts assauts. Toujours en mouvement, toujours sur l'étrier, se portant sans cesse d'un point à l'autre de cette souveraineté errante toujours attaquée ou menacée par quelque côté, il usa, comme le disait de lui plus tard le duc de Parme, plus de bottes que de souliers, et le tableau de sa vie à cette époque n'est qu'un long itinéraire.

Politiquement parlant, ses négociations avec les princes étrangers ses alliés, et les difficultés d'un gouvernement intérieur des plus difficiles à un prince militant et besogneux, absorbèrent les loisirs que laissait à Henri cette vie d'odyssée, aux trop rares iliades, toujours aiguillonnée par la nécessité, éperonnée par quelque alerte, toujours courant après la fugitive occasion d'un grand fait d'armes, et ne rencontrant que de maigres bonnes fortunes de défaite de bandes et de prise de châteaux, payées de grands dangers et de grandes fatigues.

¹ *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

Durant le cours de l'année 1588, les négociations d'Henri avec les cours étrangères sympathiques à sa cause rencontrèrent un grand obstacle dans le malheureux effet de la destruction des reîtres et des lansquenets, à Vimorrey et à Anneau en Beauce, et de la capitulation des Suisses. L'impression de ce désastre effaça celle de Coutras et éclipsa de son deuil la gloire naissante du prince victorieux.

Henri se remettait à peine de cette déception que la mort du prince de Condé le priva d'un compagnon d'armes qu'il aimait comme un frère, dont il estimait les talents et surtout la vertu, dont l'ardeur inquiète et le puritanisme quelque peu âpre pouvaient, habilement disciplinés, contenus, émoussés, laisser l'étoffe du plus utile des auxiliaires.

Or, non-seulement Henri perdait le prince de Condé au moment où il pouvait en avoir le plus de besoin et le mieux l'employer, mais il le perdait par une mort subite, tragique, mystérieuse, soupçonnée, qui semblait crier vengeance et obligeait le défenseur de sa mémoire à procéder aux délicates enquêtes et aux procès dangereux que provoque un crime domestique.

De plus, le gouvernement des Églises retombait sur lui de tout son poids ; il était obligé de reprendre les rênes de cette direction ingrate, de plier son vif esprit aux subtilités des colloques, de condamner sa patience à la stérilité des délibérations orageuses des synodes.

Il fallait cependant se préoccuper de ne point laisser se discréditer et s'émousser cette force morale de l'assentiment et du dévouement des autorités religieuses du parti ; il fallait ménager de Bèze, satisfaire Du Plessis-Mornay,, employer M. de Champdieu, tirer parti des rares rencontres d'unanimité et des plus nombreux cas de divergence de ces personnages à la fois fanatiques et politiques, prêtres et soldats, diplomates et administrateurs, orateurs et écrivains, qui disposaient de l'opinion et de la popularité, c'est-à-dire des deux sources, la vulgaire et la choisie, du crédit moral.

Henri, pour répondre à l'effet de la réunion des états généraux à Blois, et pour contrebalancer l'influence du renouvellement de son excommunication et de son exclusion de la succession au trône, dut convoquer à la Rochelle une réunion solennelle des notables de sa cause, chargée de donner à ses protestations et à ses manifestes la sanction d'une grande assemblée.

Ces délibérations furent fécondes en orages et en brigues, et la volonté du roi de Navarre, son intérêt, l'intégrité de son pouvoir, rencontrèrent dans l'ombre, plus qu'en face, mais d'autant plus dangereuses, les menées ambitieuses et astucieuses de M. de Turenne.

Ce serviteur, exigeant comme un égal, remuant parfois comme un rival, donna force ennui à Henri, qui, bien que des plus diserts et déjà des plus habiles, préférait l'action à la parole et la lutte à ciel ouvert aux combats dans les ténèbres.

Enfin il vint à bout des difficultés que lui suscitait sournoisement ce Turenne, qui était son Guise et faillit lui jouer les mêmes tours que l'autre à son roi, sans craindre le même sort ; car Henri préférait la justice à la vengeance, la clémence à la justice, et il ne put s'empêcher, ainsi que sa correspondance en fait foi, tout en approuvant la volonté du roi de s'affranchir d'une tutelle usurpatrice et tyrannique, de blâmer les moyens violents par lesquels il s'émancipa.

Henri sentait fort bien que de tels moyens tournent contre leur but, qu'un tel exemple exaspère les rancunes fanatiques et populaires, qu'il empoisonne à jamais la source des anciens prestiges, qu'il autorise les plus cruelles représailles, que l'excès du prince appelle l'excès du peuple, que rien de ce qui est violent ne dure, et que délivré de Guise, Henri serait moins roi que jamais, surtout depuis la mort de sa mère.

C'est au milieu de ces déceptions, de ces soucis, de ces procès, de ces assemblées, de ses querelles avec le comte de Soissons, qui l'abandonna scandaleusement en octobre 1588, de ses luttes sourdes avec l'ambitieux Turenne, qui voulait non l'abandonner, mais le gouverner ou tout au moins être indépendant, que Henri se donna la consolation, la distraction de l'attaque et de la prise d'assaut de Niort, où il entra la veille de l'assassinat du duc de Guise, et peu avant la mort de Catherine de Médicis.

En janvier 1589, il fut subitement arrêté dans ses entreprises et dans ses voyages, au moment le plus opportun, le plus favorable, par une maladie qui le mit aux portes du tombeau.

Elle fut telle, dit l'Estoile, qu'on douta fort de sa sauveté, si que le bruit de sa mort fust porté à la cour. Mais Dieu, qui l'avoit sauvé de tant de périls, le délivra encores ceste fois du pas de la mort pour s'en servir à sa gloire, et pour le bien et repos de son peuple et de son Église.

Henri, en effet, devait se tirer des étreintes de la mort, venant le saisir sous sa forme naturelle et lui infliger doucement l'affront de finir dans son lit, comme il avait échappé tant de fois aux balles des harquebusades loyales ou aux poignards des assassins. Car ses implacables ennemis ne se faisaient faute d'user contre lui de tous les moyens, et environnaient de leurs embûches celui qui avait si souvent fait reculer le danger, regardé en face et témérairement bravé.

Au moment même où il venait de rendre ses tristes devoirs aux restes du prince de Condé et déplorait amèrement, auprès de tous ses amis *cette perte non-seulement particulière, mais publique et très-importante*, il révélait à M. de Champdieu un attentat auquel lui-même venait d'échapper.

Au mesure temps, il y avoit vingt-quatre hommes depeschez en ces quartiers pour me tuer. Il y en a ung qui est lorrain et se disoit frison, t qui le cœur faillit en me présentant une requeste à Nérac. Ce jour mesme il fut pris, et depuis a tout confessé, ainsy que vous verrés par la copie de sa déposition. Que nous sommes en un misérable temps ! et que Dieu est bien courroucé coudre nous, puisque ce siècle produit de tels monstres, lesquels faisant mestier d'assassinats et empoisonnements et en estant aucteurs, veulent estre estimez gens d'honneur et de vertu ! de sois qu'ils ne peuvent rien faire coudre moy, si ce n'est par la permission de Dieu, de la Providence duquel je despends entièrement ; et m'asseure, quoyqu'il tarde, malgré tous ses ennemis, qu'il deslivrera son Esglise, en quoy, s'il ne se veult servir de moy, il a assez d'aultres moyens en mains pour ce faire¹...

¹ *Lettres missives*. (20 mars 1588) t. II, p. 351-352. V. aussi la lettre à M. de Ségur, 4 avril, t. II, p. 365.

Cette foi en Dieu, cette foi en lui-même, soutenaient Henri au milieu de ses plus rudes épreuves, domestiques ou publiques, et lui faisaient considérer au point de vue des desseins providentiels dont il se regardait comme l'instrument, les événements qui semblaient les plus faits pour contrarier ses espérances. Il démêlait fort bien que la Ligue en voulait moins à son hérésie qu'à son héritage, et que l'intérêt de la religion y servait de prétexte à des ambitions beaucoup plus profanes. Après la journée des Barricades, il écrivait à sa tante, l'abbesse de Fontevrault, qui lui donnait des conseils de conciliation et de soumission :

... Je sçais que les advertissemens que me donnez procèdent d'une entière et parfaite amitié que me portez ; mais vous sçavez quelle est ma résolution de laquelle il me semble que je ne doibs pas me despartir, et que vous-mesme ne me le debvez conseiller ; cognoissant (comme je vous ai tousjours dict) que ce n'est à la religion qu'on en veult ains (mais) à l'Estat ; ainsi que vous peut assez tesmoigner ce qui est nag,tières advenu à Paris, et l'entreprinse que la Ligue a voulu, ces jours passez, faire sur le Roy, qui est plus catholique que pas un d'icelle. Toutes fois vous voyez si on a laissé dé le traicter en huguenot. Croyez, ma tante, que ceulx qui ont les armes en la main ne manquent jamais de prétexte ; et quant à moy aussy, je ne m'arreste pointc là, mais je me remets en la bonté de Dieu, qui cognoist la justice de ma cause, et qui la sçaura discerner des pernicieux desseings des meschants. Celuy qui donne et conserve les couronnes conservera, s'il luy plaist, à nostre Itoy celle qu'il luy a donnée. Il se fault résouldre à sa volonté, et obéir à ses jugemens¹...

Henri écrivait à M. d'Aubeterre, peu de jours après, et loin de se féliciter de l'attentat usurpateur qui avait chassé le roi Henri III de sa capitale révoltée, il le blâmait énergiquement et se déclarait prêt, avec un admirable bon sens et une abnégation plus admirable encore, à prêter au roi légitime tout l'appui qu'il devait attendre d'un représentant du droit, ami de cœur, ennemi malgré lui, et incapable de profiter pour avancer son héritage des fautes ou des malheurs de celui dont il voulait le tenir sans tache et sans regret :

... Vous pouvez penser combien je porte de regret et desplaisir de voir les choses passées si avant, lesquelles on prévoyoit assez, et auxquelles on a eu temps et loisir de pourveoir, comme encore il y a remède pourveu que le Roy soit fidèlement servy de ses bons subjetz, et qu'ilz y facent leur devoir. C'est maintenant la saison ou on cognoistra les bons François. De ma part, je n'ay aultre désir que d'employer tout ce qui est en mon pouvoir et ma personne²...

Dans un de ces moments d'abandon et de jovialité qui donnaient tant de sympathique attrait à sa personne et à sa conversation, Henri exprimait la même pensée de fidélité et d'espérance, non sans une pointe de malicieux défi :

*Aux premières nouvelles, dit l'Estoile, qui furent apportées au Roy de Navarre des barricades de Paris, il ne dit mot, sinon qu'ayant songé un bien peu, estant couché sur son lit vert, il se leva, et tout gaiement dit ces mots : *Ils ne tiennent pas encore le Bearnois !**

¹ *Lettres missives*, t. II, p. 378-379.

² *Lettres missives*, t. II, p. 380.

Non, ils ne le tenaient point, et un tel homme était en effet difficile à surprendre, car il était de ceux qui dorment éveillés. Il écrivait à M. de Saint-Genyès :

Nous ne savons encores ce qui adviendra de l'entreprise de Paris ; ils sont tous aprez à racommoder les choses, et à faire boire ceste injure au Roy. Nous verrons dans peu de temps, ce qui en sera ; cependant, il ne fault pas s'endormir¹...

Et il ne s'endormait pas. Entre deux coups de main et deux succès, en méditant, le lendemain de la prise du château de Beauvois-sur-Mer, par exemple, un troisième, plus décisif, il battait le ban de ses amis en lettres d'une originalité piquante et d'une cordialité irrésistible. Voici en quels termes il réclamait le service de M. de Launey, baron d'Antraigues, gouverneur de Vivarez et de Gévaudan :

Monsieur de Launey d'Antraigues, Dieu aydant, j'espere que vous estes, à l'heure qu'il est, restably de la blessure que vous receutes à Coutras, combattant si vaillamment à mon costé ; et si ce est, comme je le espère, ne faites faulte — car Dieu aydant, dans peu nous aurons à descoudre, et ainsy ay grand besoin de vos services —, de partir aussitost pour me venir joindre. Sans doubte vous n'aurés manqué, ainsy que vous l'avez annoncé à Mornay, de vendre vos bois de Melizac et Cuze, et ils auront produit quelques mille pistoles. Si ce est, ne faites faulte de m'en apporter tout ce que vous pourrés ; car de ma vie je ne fus en pareille disconvenue, et je ne sçais quand, ni d'ou, si jamais, je pourray vous le rendre ; mais je vous promets force honneur et gloire ; et argent n'est pas posture pour des gentilshommes comme vous et moy²...

Enfin, à la mi-décembre, Henri écrivait plus familièrement encore à son ami M. de Montesquiou de Sainte-Colombe, baron du Faget, qui venait d'épouser Anne de Villeneuve, dame de la Serre :

Bysouse m'a dit que vous vous portés bien en mariage. J'ay esté bien ayse d'avoir sceu de vos nouvelles. Continués la volonté que vous m'avés tesmoignée. Les ennemys sont près de nous. Monsieur de Nevers se veut faire battre. Je te renonce si tu ne viens ; mais je dis bientost ; car il ne se présenta onques de plus belles occasions. Adieu, Faget, je suis vostre meilleur maistre et plus affectionné amy. HENRY.

Et le roi ajoutait plaisamment ce P. S. :

Si vous ne venés, je vous pendray³.

Le 22 décembre il écrivait à la comtesse de Gramont :

Vrayment si il se refaisoit encore une assemblée, je deviendrais fou. Tout est achevé et bien, Dieu mercy. Je m'en vois à Saint-Jean (d'Angély) assembler nos troupes, pour visiter M. de Nevers et peut-estre luy faire un signalé desplaisir, non en sa personne mais en sa charge (en son gouvernement). Vous en ores parler bien tost. Tout est

¹ *Lettres missives*, t. II, p. 382.

² *Lettres missives* (25 octobre 1588), t. II, p. 398.

³ *Lettres missives*, t. II, p. 404.

en la main de Dieu, qui a tousjours bény mes labours, je me porte bien par sa grâce¹...

Il annonçait le 1er janvier 1589, à la même dame, pour ses étrennes, la prise de Saint-Maixent et Maillezais, et comptait voir bientôt la paix sortir de la victoire, quand il fut atteint d'une pleurésie des plus dangereuses, mais heureusement des plus courtes, dans les circonstances que détaille la lettre suivante de Duplessis-Mornay à M. de Morin :

Le Roi de Navarre, s'acheminant à la Garnache, le 9 de ce mois, tomba malade d'une forte pleurésie, au côté gauche, sans médecin, en un village. Nous le fîmes saigner ; et deux jours après, y arriva M. Orthoman (Hottoman) qui l'a fort bien pansé. Nous l'avons vu en un danger extrême. Imaginez-vous quels estoient mes discours. Enfin Dieu nous l'a remis en santé et sur ses pieds.

Cette lettre de Mornay est du 21 janvier 1589. Vers le même temps, Henri, à peine convalescent, et obligé de se faire porter en litière, annonçait en ces termes à la comtesse de Gramont sa maladie subite et sa guérison prochaine :

Jère n'a pu estre despesché à cause de ma maladie, d'ou je m'en vois dehors, Dieu mercy. Vous oirés parler bientôt de moy, à d'aussy bonnes enseignes que Niort... Je ne puis gueres escrire. Certes... j'ay veu les ci euh ouverts ; mais je n'ay esté assez homme de bien pour y entrer. Dieu se veult servir de moy encore. En deux fois vingt-quatre heures, je fus reduict à estre tourné avec les linceuls. Je vous eusse fait pitié. Si ma crise eut demeuré deux heures à venir, les vers auroient fait grand chère de moy...

Henri ne tarda pas à prouver que son esprit et son cœur se portaient aussi bien que son corps, par une double démarche qui nous le montre remportant la plus difficile des victoires, celle qui consiste à se vaincre soi-même.

Loin de profiter, pour l'accabler à son tour, des adversités croissantes de ce roi jadis persécuteur, aujourd'hui persécuté, qui se voyait réduit, par le fait de sujets mutinés, à un aussi petit Mat que celui de Charles, quand il n'était plus que le roitelet de Bourges, et attendait du ciel la délivrance qui ne pouvait plus lui venir des hommes, Henri, toujours magnanime, saisit cette occasion de tenter auprès d'Henri III un suprême effort en vue de leur réunion. C'était, selon lui, le seul moyen de salut pour tous deux, et il n'hésita pas à faire entendre aux états du royaume, encore réunis à Blois, des paroles de conciliation et de paix.

Nous allons voir de quel succès furent suivies les négociations poursuivies auprès d'Henri III, par Duplessis-Mornay, après avoir été ouvertes par Sully, et quelle décisive éloquence la nécessité prêta à des propositions qui avaient trouvé jusque-là Henri III sourd et muet. Mais avant nous ne résistons pas au désir de citer quelques extraits de la noble et belle adjuration adressée par Henri de Navarre à ces mêmes représentants de la nation qui, n'écoutant que leurs passions, au mépris des intérêts du pays, avaient exclu de la succession au trône le seul prince capable de le relever².

¹ *Lettres missives*, t. II, p. 411-412.

² Je n'ay rien veu imprimé en ce siècle, dit de cette lettre l'historien Pierre Mathieu, et rien ne s'est fait au-delà, à mon advis, d'un jugement plus clair, de paroles plus belles, d'un ordre plus parfait. (*Histoire de France*, l. VIII.)

Messieurs. — Quand il me ressoubvient que depuis quatre ans, j'ay esté l'argument des tragédies de Franco, le discours de nos voisins, le subject des armes civiles, et, sous ces armes, d'un monde de misères ; quand je considère que, sur ung advenir aussi esbigné de la pensée des François, comme de mon desir, on a fait sentir à ce Royaume la présence d'infinies calamitez ; que, sur la vaine et misérable crainte de ma succession à cest Estat, on en a desseigné et basti l'usurpation ; quand de ces yeulx que Dieu m'a principalement donnez pour les avoir tousjours ouverts au bien de la patrie, tousjours tendus à ses maulx, je suis contrainct de la veoir en feu, ses principaulx pilliers desjà bruslez, ses meilleures villes en cendres ; et qu'encores, au lieu d'apporter de l'eau, d'estouffer ses flammes, d'aider à sauver ce qui reste d'entier, — comme je désire et voudrois l'avoir fait, et n'estre plus — on me force, malgré moy, de brûler moy-mesme, et de rendre ma desfense presqu'aussi fascheuse que les violences que font ceulx qui m'attaquent : ou je serois de tous les insensibles, le plus insensible qui fust jamais, ou bien il fault, pour la considération du public, que mon éme reçoive mille fois le jour, des peines, des afflictions, des gesnes, que nulles peines, nulles afflictions, nulles gehennes ne sauroient esgaler, principalement quand je sçais que de tous Ces malheurs les meschants me font le pretexte, les ignorans la cause, et que moy-mesme encore, qui m'en puis justifier, je m'en dis moy-mesme l'occasion. s

Après ce véhément et touchant exorde, Henri rappelle comment Dieu l'a protégé et sauvé, connaissant la droiture de son âme et la sincérité de ses intentions. Il n'évoque point ce passé pour se glorifier, *parlant à cheval et bien à son aise*, mais pour rapporter à leur divin auteur ces succès qu'il regrette et cet honneur qu'il déplore.

Que pleust à Dieu que je n'eusse jamais esté capitaine, puisque mon apprentissage se devoit faire à tels despens !... L'ange, la verge de Dieu, leur a osté le moyen de me nuire. Ce n'est point à moy à qui la gloire de cela appartient ; je n'y ai presque rien apporté du mien... Si vous desbattés contre Dieu, vous desbattés en vain ; de mesme, je doibs lever les mains au ciel, pour me garder de m'enfler de ces prosperitez, et de m'en attribuer la cause. Estant très-certain que si je faisois aultrement, Dieu tourneroit sa vue ailleurs, et donneroit en deux mois, plus d'avantage à mes ennemis sur moy, qu'en quatre ans, je n'ay eu de faveurs de luy... j'espère que je ne le feray point, par sa grâce ; et, pour cet effect, je veulx que ces escripts pour moy crient par tout le monde, qu'aujourd'huy je suis aussi près de demander au Roy mon seigneur la paix, le repos de son royaume et le mien, que j'ay fait jamais.

Sur le point le plus délicat, celui de l'unité de foi nécessaire au royaume, du traitement des dissidents, de l'abjuration, Henri n'est pas moins sincère, moins honnête, et par cela même habile ; car avec sa franchise il tranche net tous ces nœuds de subtilités où on prétendait l'envelopper.

... On m'a souvent sommé de changer de Religion. Mais comment ? la dague à la gorge. Quand je n'eusse point eu de respect à ma conscience, cehiy de mon honneur m'en eust empesché... Que diroient de moy les plus affectionnez à la Religion catholique, si, après avoir

vécu jusqu'à trente ans d'une sorte, ils me voyoient subitement changer de Religion, sous l'espérance d'ung royaume ? Que diroient ceulx qui m'ont veu et esprouvé courageux, si honteusement je quittois, par la peur, la façon de laquelle j'ay servi Dieu dès le jour de ma naissance... Avoir esté nourri, instruit et eslevé en une profession de foy ; et sans ouir et sans parler, tout d'un coup se jeter de l'aulture costé ? Non, Messieurs, ce ne sera jamais le Roy de Navarre, y eust-il trente couronnes à gagner. Tant s'en fault qu'il luy en prenne envie pour l'espérance d'une seule. Instruismoy ; je ne suis point opiniâtre. Prenés le chemin d'instruire, vous y profiterez infiniment. Car si vous me montrés une aulture vérité que celle que je crois, je m'y rendray et feray plus ; car je pense que je ne laisseray nul de mon party qui ne s'y rende avec moy. Vous ferés un beau gain à Dieu, une belle conquête de consciences en la mienne seule. Mais de nous conter des paroles et sans raisons, nous persuader qu'a la seule vue des armes, nous devons estre persuadez, jugés, Messieurs, s'il est raisonnable...

Après avoir ainsi fait profession de fidélité à sa croyance, mais non d'une fidélité sans yeux, sans oreilles, sans cœur et insensible à la raison ou à la pitié, Henri montre par suite de quel trouble des idées, de quel abaissement des caractères, de quel triomphe des passions, nul n'ose parler de cette paix que tout le monde désire. Il aura ce courage, plus difficile que celui de la guerre, de donner une voix au vœu de la nation, et au besoin de lui prêter une épée, implacable seulement contre les implacables, que la clémence saura, devant toute alliance de bonne volonté ou tout repentir sincère, faire rentrer au fourreau. Cette clémence est un droit pour beaucoup qui n'ont été qu'entraînés ; elle sera un besoin pour le cœur du roi, qui se montrera paternel et accordera pardon à tous ceux qui le demanderont, et le mériteront pour l'avoir demandé. Enfin Henri, après avoir ainsi fait appel à tous les sentiments, à tous les intérêts, fait vibrer toutes les cordes, concluait en ces termes :

Nous sommes dans une maison qui va fondre, dans un bateau qui se perd, et il n'y a nul remède que la paix ; qu'on s'en imagine, qu'on en cherche tant d'autres que l'on voudra.

Pour conclusion donc, moy, plus affectionné (je le puis dire) et plus intéressé en cecy que vous tous, je la demande, au nom de tous, au Roy mon seigneur ; je la demande pour moy, pour tous les François, pour la France. Qui la fera autrement, elle n'est pas bien faite. Je proteste de me rendre mille fois plus traitable que je ne feus jamais si jamais j'ay esté difficile. Je veulx servir d'exemple à tous, par l'obéissance que je monstre à mon Roy...

Finalement, après avoir fait ce qui est de mon devoir en ceste si solennelle protestation que je fais, si je recognois les ungs ou les aultres, ou si endormis, ou si mal affectionnez que nul ne s'en esmeuve, j'appelleray Dieu, tesmoing de mes actions passées, à mon aide, pour celles de l'advenir ; et vray serviteur de mon Roy, vray François, digne de l'honneur que j'ay d'estre premier prince de ce Royaume, quand tout le monde en auroit conjuré la ruyne, je proteste devant Dieu et les hommes qu'au hazard de dix mille vies, j'essayeray tout seul de l'empescher.

J'appelle avec moy tous ceulx qui auront ce saint désir, de quelque qualité et condition qu'ils puissent estre, espérant que si Dieu bénit mon desseing, autant comme je monstre de hardiesse à l'entreprise, autant auray-je de fidélité, après en avoir veu la fin ; rendant à mon Roy mou obeissance, à mon pays mon debvoir, et à moy-mesme mon repos et mou contentement dans la liberté de tous les gens de bien.

Le lendemain du jour où il signait cette admirable déclaration, où aucun trait ne manque de ceux qui constitueront la physionomie politique et morale du règne futur et qu'on peut considérer comme le résumé de sa philosophie, le programme de son gouvernement, l'image fidèle de son âme, Henri poursuit le cours de ses succès, qui devaient donner plus d'autorité encore, sinon plus d'éloquence, à ses paroles.

Il approchait de l'armée du roi, et dans son ardeur martiale regrettait qu'au lieu d'un adversaire à ménager, ce ne fût pas un adversaire à exterminer qui affrontât sa présence. Il écrivait à M. de Saveyilles :

... Noua ne sommes qu'à six lieues de l'armée du Roy. Si c'estoit celle de la Ligue, elle met desjà fait le saut. Je désire estre accompagné et pour ce, je vous pry de nie venir trouver avec la noblesse du pays. Amenés avec vous le plus de nos amys que vous pourrés, avec assurance qu'eux et vous serés les Irez bien venus. Nous avons prias Loudun, Thouars, Monstreuil-Bellay et Chastellerault. C'est à cette heure qu'il se faut évertuer...

Cependant les deux armées, qui se sentaient, avec l'instinct des masses, — infaillible quand il s'agit de conservation et de salut, — alliées plus qu'ennemies, ne se trouvaient pas impunément voisines. Aussi, tandis que les négociations se poursuivaient entre les deux monarques, et que la raison d'État retardait leur réconciliation sous prétexte de la mieux assurer, les troupes des deux camps se mêlaient peu à peu, fraternisaient par groupes. Partout où le rayonnement si sympathique de la jovialité, de la cordialité, de la gloire naissante d'Henri pouvait exercer son empire et son attrait, toute glace fondait, toute rancune ou tout soupçon tombaient, et la popularité du roi de Navarre lui avait déjà conquis tous les soldats du roi de France quand celui-ci s'abandonna enfin à l'exemple, et, comme les autres, subit l'irrésistible charme.

Henri, dès le 8 mars, constatait lui-même ces bonnes relations des deux armées et ce progrès des germes de réunion et de paix qui assureraient à l'avenir une belle moisson.

... Dieu me continue ses bénédictions. Depuis la prise de Chastellerault j'ay prins l'isle Bouchart, passage sur la Vienne et la Creuse, bonne ville et aisée à fortifier. Nous sommes à Montbason, six lieues près de Tours, ou est le Roy. Son armée est logée jusques à deux lieues de la nostre, sans que nous nous demandions rien ; nos gens de guerre se rencontrent et s'embrassent, au lieu de se frapper, sans qu'il y ait trefve ny commandement exprès de ce faire. Force de ceulx du Roy se viennent rendre à nous ; et des miens nul ne veult changer de maistre. Je crois que Sa Majesté se servira de moy : aultrement il est Mal, et sa perte nous est un préjugé dommageable. Dites à Castille qu'il se haste de se mettre aux champs. C'est à ce coup qu'il fault que tous mes serviteurs fassent merveilles. Car, par rayson naturelle, avril et may

prépareront la ruine d'un des partis ; ce ne sera pas du mien, car c'est celui de Dieu...

C'est en ces termes qu'écrivait Henri de Navarre à la comtesse de Gramont, dans une lettre qui respire l'alacrité de la victoire prochaine. Cette confiance d'Henri en la bonté de sa cause et en lui-même ne fut point trompée, et elle allait recevoir la plus éclatante des confirmations dans cette réunion des deux rois, tant attendue, tant désirée, tant traversée, par méfiances et bouderies, dont le miracle mouille de larmes de joie et fait frémir de l'allégresse universelle les récits contemporains.

Le 3 avril, la trêve négociée entre les deux rois par Duplessis-Mornay était signée, et dès le 8 Henri donnait le signal à ses amis, et les appelait à la rescousse des grandes choses qu'il allait faire.

... Monsieur de la Chèze, c'est à ce coup qu'il faut que tout le monde marche. Le Roy se veult servir de nous, et nous a baillé le pont de Sé, passage sur la rivière de Loire, affin de faire la queue à messieurs de la Ligue ; et, sy, nous avons accordé une trefve générale. Je m'assure que vous ne seriez pas bien ayse de demeurer à la maison, tandis que nous serions aux mains avec ces messieurs-là...

Le 21 avril, le roi de Navarre passa la Loire. Suivant la Convention du 3, il fit paraître le même jour une déclaration sur les motifs de cette démarche solennelle, qui annonçait publiquement sa prochaine réunion avec le roi. Dans cette pièce, rédigée par Mornay, se trouve un tableau des désordres de la Ligue, où sont exposés, en termes frappants d'éloquence et de vérité, les excès commis par cette faction pendant les trois mois qui avaient précédé, et où la situation politique du duc de Mayenne est jugée d'une façon supérieure¹.

Enfin, le dimanche 30 avril 1589, eut lieu à Plessis-lez-Tours cette entrevue fraternelle entre les deux rois, dont l'effet devait être si considérable et les résultats si décisifs.

Voici le récit naïf et pittoresque de l'Estoile :

..... Aussitost qu'il eust esté mandé du Roy, il s'y achemina avec bien petite troupe, et passa la rivière le dimanche dernier avril pour venir trouver Sa Majesté au Plessis-lez-Tours, où il est incroyable la joie que chacun monstra avoir de ceste entrevue, et avec quelles acclamations de liesse elle fust poursuivie : car il s'y trouva une telle foule, concours et affluence de peuple, nonobstant tout l'ordre qu'on s'essaiast à y donner, que les deux rois furent un grand quart d'heure dans l'allée du parc du dit Plessis à se tendre les bras l'un à l'autre, sans se pouvoir joindre et approcher, tant la presse y estoit grande, et le bruit des voix du peuple résonnant, qui crioit à grande force et exaltation : *Vive le Roi ! Vive le Roi de Navarre ! Vivent les Rois !*

Enfin, s'estant joints, ils s'entrebrassèrent très amoureusement, mesme avec larmes, principalement le roi de Navarre, des yeux duquel on les voyoit tomber grosses comme poix, de grande joie qu'il avait de voir le Roi, qui fust telle que se retirant le soir, il dit ces mots : *Je mourrai content, dès aujourd'hui, de quelque mort que ce soit, puisque Dieu m'a fait la grâce de voir la face de mon Roi.* Et au passage de la rivière, dit à un des siens, qui lui vouloit mettre quelque ombrage à ce qu'il alloit faire : *Dieu me dit que je passe et que je voise* (que j'aïlle) ; il

¹ *Lettres missives*, t. II, p. 477. Note de M. Berger de Xivrey.

n'est pas en la puissance de l'homme de m'en garder ; car Dieu me guide et passe avec moi ; je suis assuré de cela, et si me fera voir mon Roy avec contentement et trouverai grace devant lui.

Comme il advinst : car le Roy qui, emporté du temps, lui avoit fait si longtemps la guerre, et qui avoit mesme esté contraint de fournir et gens et moiens à la Ligue, pour la lui faire, fust celui qui amena comme par la main ce prince pour l'instaler après en l'héritage que Dieu lui avoit promis par tant de gages de ses bénédictions, et ce, par moiens du tout incongneus aux hommes et plus miraculeux !qu'on ne peut imaginer ; car c'estoit le Pape, c'estoit l'Espagnol, c'estoit le Lorrain, c'estoit le Savoiard, c'estoit la Ligue, c'estoient les Seize, brief, c'estoient ses plus grands ennemis qui le portoient sur leurs espauls jusque sur le throne roial. Miracle des miracles à la vérité, et lequel toutefois nous avons vu de nos yeux...

Un autre chroniqueur contemporain nous a laissé le croquis pittoresque d'Henri et de son costume à cette célèbre entrevue :

De toute sa troupe, nul n'avoit de manteau et de panache que lui ; tous avoient l'écharpe, et lui vestu en soldat, le pourpoint usé sur les espauls et aux costés de porter la cuirasse. Le haut de chausses de velours feuille-morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris, avec un grand panache blanc.

Henri écrivait le soir à M. Du Plessis-Mornay :

... La glace a esté rompue non sans nombre d'avertissements que si j'y allois, j'estois mort. eay passé l'eau en me recommandant à Dieu¹, lequel par sa bonté ne m'a pas seulement préservé, mais fait paroistre au visage du Roy une joye extrême ; au peuple un applaudissement non-pareil, mesmes criant : Vivent les Roys ! de quoy j'estoys bien marry. Il y a eu mille particularités que l'on peut dire remarquables. Envoiés-moy mon bagage et faictes avancer toutes nos troupes. Le duc de Mayenne avoit assiégé Chasteaurenault ; sçachant nia venué, il a levé le siege, sans sonner que la sourdine, et s'en est allé à Montoire et Laverdin...

Le 18 mai, Henri, rempli d'une sorte d'ivresse d'action et d'espérance à la suite de cet embrassement sacramentel, et (tous deux l'ignoraient) testamentaire où le premier Bourbon, relevé des pieds du dernier Valois, avait été accolé et appelé **mon frère** ! Henri écrivait à la comtesse de Gramont :

... Je vous escriis de Blois, ou il y a cinq mois que l'on nie condamnoit hérétique et indigne de succéder à la Couronne, et j'en suis àsteure (à cette heure) le principal pilier. Voyés les œuvres de Dieu, avers ceulx qui se sont tousjours fiés en luy ! Car y avoit-il rien qui eust tant apparence de force qu'un arrest des Estats ? Cependant j'en appellois devant Celuy qui peut tout, qui a reveu le procès, a cassé les arrests des hommes, m'a remis dans mon droict, et crois que ce sera aux despens de nies ennemys. Ceux qui se tient en Dieu et le servent ne sont jamais confus...

Autre message à la même du 21 mai :

¹ C'était à peu près, remarque Chateaubriand, la position du duc de Guise à Blois ; mais la confiance du Balafre vint du mépris et du désespoir et celle du Béarnais d'une conscience sans reproche.

... Vous entendrés de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat qui se soit fait de ceste guerre. Il vous dira aussi comme monsr de Longueville, de la Noie et aultres ont triomphé près de Paris. Si le Roy use de diligence, comme jespère qu'il fera, nous voirons bien-tost les clochers Nostre-Dame de Paris...

Cette espérance ne devait point tarder à se réaliser. Le duc de Mayenne avait interrompu par une fort prompte retraite son expédition contre le faubourg de Tours. Les Parisiens avaient été chassés de devant Senlis, qu'ils assiégeaient. Le roi de Navarre ne put néanmoins réussir à faire rentrer Orléans dans l'obéissance, malgré l'éloquente lettre d'adjuration qu'il adressa aux habitants de cette ville ; mais le 25 juillet, les deux armées royales réunies s'emparèrent de Pontoise et arrivèrent à Saint-Cloud à la fin du mois.

Les deux rois se trouvaient donc sous les murs de Paris, et c'était là un événement qui en présageait d'autres, plus décisifs encore.

Les armées réunies des deux camps royaux assis devant Paris, en y comprenant les dix mille Suisses amenés par Sancy, s'élevaient à plus de quarante mille hommes. Henri III prit son logement à Saint-Cloud. dans la maison de Gondy. Contemplant la capitale de la France du haut des collines, il disait : *Paris, teste trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une saignée pour te guérir !* Jacques Clément mit fin à ses menaces et à ses espérances ; il tua le roi d'un coup de couteau à Saint-Cloud, le 1er août 1589. *Vous pouvez juger, monsieur, écrit un témoin oculaire, quel estoit ce piteux et misérable spectacle de voir d'un costé le roi ensanglanté, tenant ses boyaux entre ses mains, de l'autre, ses bons serviteurs qui arivoient à la tile, pleurant, criant, se déconfortant*¹.

C'était là, pour les ennemis implacables que l'union des deux rois avait déconcertés, et qui sentaient la foudre suspendue sur leurs têtes, un coup de partie. Tout était remis en question du soir au lendemain par ce crime répondant à un crime, cet assassinat d'un roi vengeant l'assassinat des Guise. Henri de Navarre devenait bien, selon le droit, le roi de France ; mais aux prises avec les intérêts et les passions qu'émouvait une transition si brusque, il était moins puissant peut-être que le roi de Navarre. Il avait affaire à des amis douteux, à des adversaires infatigables, à un camp travaillé par les ambitions et les divisions que surexcite tout avènement, à une capitale rebelle, remplie par les Seize d'un inextinguible feu de sédition, et qui devait préférer jusqu'au joug de l'Espagnol, au-devant duquel elle allait, à l'empire du maître légitime.

La situation était des plus critiques pour le roi huguenot, excommunié, contre lequel le fanatisme religieux attisait la prévention politique, et auquel en vain, de sa voix mourante, Henri III léguait son héritage.

Henri III, qui avait d'abord partagé l'espérance de ses médecins, dut bientôt reconnaître avec eux que sa blessure était incurable. Il fit appeler le roi de Navarre, qui se trouvait près des faubourgs Saint-Germain, et lui commanda de tenir le conseil. Après quoi Henri, par une discrétion pleine de tact, prit congé du roi, qu'il devait croire ou paraître croire guérissable, et se retira dans ses quartiers à Meudon, ne manifestant que sa douleur, et évitant par son absence tout soupçon de convoitise ou d'impatience intéressée.

¹ Analyse raisonnée de l'Histoire de France.

Quand il revint à Saint-Cloud, sur le pressant avis des médecins et le suprême appel du roi, il arriva trop tard pour recevoir ses derniers adieux. Henri III avait rendu le dernier soupir, sur les quatre heures du matin, le mercredi août 1589. Il n'était point mort sans désigner et reconnaître lui-même son successeur, sans rendre lui-même témoignage au droit du roi de Navarre, et sans désigner l'héritier légitime de la couronne et le plus digne en même temps de la porter, à la fidélité de ses serviteurs éplorés. Voici un récit contemporain de la première et dernière entrevue des deux rois, après l'attentat ;

Quand le roi de Navarre arriva, Henri III lui tendit la main : *Mon frère, lui dit-il, vous voyez comme vos ennemis et les miens m'ont traité ; il faut que vous preniez garde qu'ils ne vous en fassent autant.* Henri déclara que le roi de Navarre étoit son légitime successeur et il invita les seigneurs présents à le reconnoître.

Je ne regrette point d'avoir peu vescu, puisque je meurs en Dieu ; je sais que la dernière heure de ma vie sera la première de mes félicités ; mais je plains ceux qui me survivent, mes bons et fidèles serviteurs... Je vous conjure tous, par l'inviolable fidélité que vous devez à vostre patrie, et par les cendres de vos pères, que vous demeuriez fermes et constants défenseurs de la liberté commune, et que vous ne posiez les armes que vous n'ayez entièrement nettoyé le royaume des perturbateurs du repos public ; et d'autant que la division seule sape les fondements de cette monarchie, avisez d'estre unis et conjoints en une mesme volonté. Je sais, et j'en puis respondre, que le Roy de Navarre, mon beau-frère, légitime successeur de cette couronne, est assez instruit ès-lois de bien régner, pour bien savoir commander choses raisonnables, et je me promets que vous n'ignorez pas la juste obéissance que vous lui devez. Remettez les différends de la religion à la convocation des Estats du royaume, et apprenez de moi que la piété est un devoir de l'homme envers Dieu, sur lequel le bras de la chair n'a point de puissance. Adieu, mes amis ; convertissez vos pleurs en oraisons, et priez pour moi !

Ainsi mourut Henri III, d'une mort tragique dont la dignité efface quelque chose des fautes de sa vie. Le deuil et l'agitation du camp où il venait de rendre le dernier soupir, les hosannah ironiques et les insultants feux de joie de Paris révolté, et le contraste de cette douleur et de cette inquiétude d'un côté, de cette joie et de cette espérance de l'autre, expriment plus énergiquement que nous ne pourrions le faire les angoisses et les incertitudes de cet avènement subit, de cette succession précaire, dont Henri de Navarre, devenu Henri IV, sans sacre, sans capitale, presque sans armée, se vit plus d'une fois, dans la journée du 2 août et les suivantes, disputer ou marchander le sceptre, qu'il ne devait garder qu'à force de le mériter.

CHAPITRE III. — LE PANACHE BLANC - 1589-1591.

Henri était roi de France de droit et de nom, mais il ne l'était point de fait. **Son Louvre était une tente**, a dit Chateaubriand. Il devait conquérir pied à pied et l'épée à la main la moitié de son royaume, et il allait s'écouler encore des années avant qu'il jouit en réalité de cette souveraineté nominale, dont il nous suffira de peindre les débuts pour faire comprendre combien, Henri III mort, il demeurait à faire à Henri IV pour être enfin ce qu'il devait être, et non ce qu'il était en effet, c'est-à-dire un Henri sans peur, sans reproche, mais sans terre.

Quel sombre et énergique tableau d'avènement que celui-ci, tracé par d'Aubigné comme à la pointe de l'épée, et tout chaud encore des émotions de la première entrevue avec les seigneurs catholiques du camp de Saint-Cloud, de ce successeur d'Henri III qui n'avait pu se hasarder au milieu de ses nouveaux sujets qu'accompagné de ses plus fidèles et portant comme eux **la cuirassine sous le pourpoint** !

Henri IV se trouve roi plustost qu'il n'eust pensé et désiré, et demi assis sur un trosne tremblant. Au lieu des acclamations et du Vive le Roy ! accoustumé en tels accidents, vid en mesme chambre le corps mort de son prédécesseur, deux minimes aux pieds avec des cierges, faisans leur liturgies, Clermont d'Antragues tenant le menton ; mais tout le reste parmi les hurlemens, enfonçans leurs chapeaux ou les jettans par terre, fermais le poing, complottans, se touchais à la main, faisans des vœux et promesses, desquelles on oioit pour conclusion : plukut mourir de mille morts ! Dans cet estourdissement encore, il y en eut qui demandèrent pardon à genoux des choses commises auprès du Roi, à quoi un duc respondit : **Taisez-vous, vous parlez comme femmes**. Les compagnons du bourlet esclatent leurs lamentations ; mais d'O, Manou, son frère, Antragues, Chasteau-Vieux, murmurent, et à dix pas du roi, il leur eschape de se rendre plus tost à toutes sortes d'ennemis que de souffrir un roi huguenot, ils joignent à leurs propos quelques autres, entre ceux-là Dampierre, premier mareschal de camp, qui fit ouïr tout haut ce que les autres serroient entre les dents ; tout cela se rallie au duc de Longueville, qu'ils eleurent pour porter paroles de leurs volontez.

Le maréchal de Biron prit plaisir au murmure de ceux-là (non pour les suivre) mais pour faire valoir sa besongne à la nécessité ; il se présenta sans se faire de feste. Le roi tout troublé de ces choses, s'estant retiré en une garde-robe, prit d'une main La Force et de l'autre un gentilhomme des siens (d'Aubigné). La Force s'estant excusé, l'autre commandé de dire son avis sur la présente perplexité parla ainsi...

Le discours de d'Aubigné mérite d'être reproduit, car il peint admirablement la situation et les moyens par lesquels Henri, tournant les obstacles qu'il ne pouvait affronter, en triompha. Il donne d'ailleurs au récit attristant de ces basses menées, de ces sourdes intrigues, de ces subalternes exigences, de ces vulgaires sentiments de courtisans armés, corrompus par la guerre civile, la fière allure et le ton dramatique qui le relèvent et l'ennoblissent un peu.

Sire, vous avez plus besoin de conseil que de consolation ; ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais branle à tout le reste de

vostre vie, et vous fera roi ou rien ; vous estes circui (entouré) de gens qui grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes de prétextes généraux ; si vous vous soumettez à la peur des vostres, qui est-ce qui vous pourra craindre, et qui ne craindrez-vous point ? Si vous pensez vaincre par bassesse ceux qui murmurent par cette maladie, de qui ne serez-vous point tyrannisé ? de les viens d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de religion, ils changeront de parti, en feront un à part pour venger la mort du Roi ; comment auseront-ils cela sans vous, puisqu'ils ne l'ausent avec vous ? Gardez-vous bien de juger ces gens-là sectateurs de la royauté pour appui du royaume, ils n'en sont ni fauteurs ni auteurs ; s'ils en sont marqués, c'est comme les cicatrices marquent un corps. Quand vostre conscience ne vous dicteroit point la response qu'il leur faut, respectez les pensées des testes qui ont gardé la vostre jusques ici ; appuiez-vous après Dieu sur ces épaules fermes, et non sur ces roseaux tremblants à tous vents ; gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste perdez ce qui ne se peut conserver...

A l'heure que je parle à vous, le mareschal de Biron et avec lui les chefs des meilleures troupes, ne pensent point à vous quitter. Les offenses de Blois sont sur leurs testes, ils ont besoin de vous, chérissent mesmes une occasion pour vous obliger et gagner la grâce de vostre établissement ; serènez vostre visage, usez de l'esprit et du courage que Dieu vous a donné ; voici une occasion digne de vous ; mettez la main à la besongne, et cependant que les grondeurs et leurs confesseurs mesureront la crainte de vostre religion à celle qu'ils ont des ligueurs, commencez par le inareschal de Biron ; faites-lui sentir le besoin que vous avez de lui jusques aux bords de la lascheté et non plus avant ; demandez-lui pour première preuve de son vouloir et crédit, qu'il aille prendre le serment des Suisses, qu'il les face mettre en bataille pour crier Vive le roi Henri IV ; depeschez Givry vers la noblesse de l'Isle-de-France et Brie qui est en l'armée, Humière vers les Picards ; descouplez ainsi à propos ceux que vous connoissez mieux que nous, et sur les premiers rapports qu'on vous fera des bonnes volontez demandez lors le mesme office à ceux de qui vous tenez l'esprit douteux.

Quant au duc d'Espèrnon, que je tiens le plus considérable de vostre armée, il est trop judicieux pour manquer à son devoir, aussi peu à son intérêt ; tenez-le par la main, il consent en ne dissentant point ; sa présence autorise vos affaires pour une paix qu'il espéreroit en vain des ennemis ; il ne rompra pas celle qui est toute faite avec vous. N'ignorez pas que vous êtes le plus fort ici ; voilà plus de deux cents gentilshommes de vostre cornette dans ce jardin, tout glorieux d'estre au Roi. Si vostre douceur accoutumée et bien séante à la dignité roïale, et les affaires pré-sens n'y contredisoient, d'un clin d'œil vous feriez sauter par les fenestres tous-ceux qui ne vous regardent point comme leur roi...

Le roi, ajoute d'Aubigné, [approuva la plupart de cet avis](#), qui n'était point en effet en tous points le meilleur.

Ce qu'il avait de bon, c'était de remonter énergiquement des ressorts moraux abattus par tant et de si subites épreuves, c'était son irrésistible *sursum corda*,

son mâle langage, pareil à un vin généreux ; ce qu'il avait de mauvais, c'est qu'il était trop hardi pour être sage, trop impatient pour être sûr, trop fier en un mot pour être assez modeste.

Henri, qui avait toujours discerné à merveille dans les paroles de ses confidents ce qui venait de la raison et ce qui venait du tempérament, retint de ce conseil ce qui convenait le mieux à son caractère : ne point perdre le temps de l'occasion, rompre le faisceau des fédérations artificielles de l'ambition ou de la crainte, parler à propos et agir à point. Il y ajouta ce qui convenait à sa situation, c'est-à-dire le calme insinuant, la familiarité attirante, l'accent de probité, l'air de bonhomie, les concessions opportunes, les tempéraments nécessaires, la modération, en pareille occasion plus efficace que l'énergie, et cette force de la douceur, cette grâce de la patience, auxquelles rien ne résiste.

C'est ainsi qu'il se montra à la fois, — dans les négociations qui aboutirent à la déclaration solennelle, au pacte du 4 août, entre le nouveau roi et les principaux de ses nouveaux sujets, — aussi habile politique qu'il allait se montrer habile capitaine dans le plan de cette première campagne, considérée à bon droit par les meilleurs juges comme un chef-d'œuvre de prévoyance et de tactique.

C'est ainsi qu'il sut récompenser en les employant les dévouements sincères, comme celui de M. de Givry, qui l'avait salué le premier de cette héroïque bienvenue : **Ma foi, sire, vous estes le roi des braves, lâche et poltron qui ne vous suit !**

C'est ainsi qu'il utilisa en le louant comme il le méritait l'exemple des chefs de la garde écossaise, qui s'étaient jetés à ses pieds en disant : **Ah ! sire, vous estes à présent notre roy et notre maistre !**

C'est ainsi enfin qu'en gagnant ceux qu'il n'avait pu attirer, en payant d'honneurs ceux qui préféraient les honneurs à l'honneur, en intimidant quelques récalcitrants, en congédiant quelques douteux, en charmant tout le monde, même ceux qui le quittaient pour lui revenir bientôt, il accomplit ce tour de force d'esprit, ce chef-d'œuvre d'ascendant moral, grâce auquel il triompha de tant d'obstacles.

Qu'on juge de son succès par les circonstances qui le rendaient à la fois si difficile et si nécessaire. Il s'agissait de se faire aimer des uns, craindre des autres, admirer de tous, de dominer à la fois les embarras d'une situation qui ne lui permettait que des menaces ou des promesses également difficiles à tenir, et de sortir roi autant qu'il pouvait l'être de ces négociations orageuses où tout autre que lui eût dû laisser sa couronne en gage et peut-être sa vie en sacrifice.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail des intrigues et des résistances dont Henri, roi légitime aux termes incontestables du droit public français, mais roi militant, roi protestant, excommunié par une bulle de Sixte-Quint (du 10 septembre 1585), exclu du trône par deux déclarations des états de Blois (18 octobre et 5 novembre 1588), fut obligé de dénouer un à un les nœuds qu'il ne pouvait trancher.

Acclamé par Givry, reconnu par les Suisses, dont Sancy lui avait ménagé, non sans peine, la fidélité mercenaire, Henri, le 2 août au soir, ne disposait encore, en face de la Ligue unie, exaspérée, — que l'assassinat du dernier des Valois ne montrait que trop prête à tous les moyens, même les plus criminels, de rétablir la balance en sa faveur, — Henri ne disposait que du tiers des troupes réunies au

camp de Saint-Cloud ; et il dut passer, pendant la journée du 5 août, par toutes les vicissitudes de l'avènement le plus orageux.

Enfin, le 3 au soir, grâce à sa loyauté, à sa finesse, à l'ascendant de son caractère, au charme de son esprit, à ce je ne sais quoi qui le désignait manifestement et irrésistiblement comme l'homme nécessaire, providentiel, il était parvenu à gagner le maréchal de Biron, à neutraliser M. d'O et la faction des catholiques ardents dont ce favori d'Henri III était le chef, enfin, à se passer au besoin du concours que l'ambitieux d'Épernon Mettait à un prix inacceptable pour un prince qui voulait régner par lui-même.

Ce chef-d'œuvre de patience et d'habileté, ce miracle d'équilibre, ce prodige de conciliation, qui réunirent en faisceau tant de volontés divergentes et d'intérêts contraires, furent consacrés par un pacte solennel et justement célèbre.

Il marque, en effet, la première abdication de l'oligarchie aristocratique entre les mains du fondateur de cette dynastie des Bourbons à laquelle était réservé dans notre histoire le rôle de conduire l'autorité royale au plus haut point de sa puissance, pour la laisser retomber ensuite, victorieuse de la noblesse, puis vaincue par le Tiers-état, au dernier degré de la déchéance.

Voici les clauses, en ce qui concernait la religion d'une part, le gouvernement de l'autre, de cet acte d'alliance et d'investiture, du 4 août 1589, un des monuments de l'histoire du droit national.

... Henri promet et jura, en foi et parole de roi, de Maintenir dans le royaume la religion catholique, apostolique et romaine, de ne rien changer dans ses dogmes ni dans sa discipline, de ne conférer les bénéfiques et autres dignités ecclésiastiques qu'à des sujets capables et à des catholiques. Il renouvela la promesse, faite avant son avènement, de se soumettre, au sujet de sa religion, à ce qui serait décidé par un concile général libre ou par un concile national, qu'il aurait soin de faire assembler au plus tard dans le délai de six mois. Il s'engagea en outre à ne conférer qu'à des catholiques, pendant le même espace de temps, les gouvernements, charges et autres emplois publics qui deviendroient vacants et à leur réserver exclusivement le gouvernement de toutes les villes qui seraient enlevées à la Ligue, à l'exception d'une seule dans chaque bailliage ou sénéchaussée.

La déclaration garantit aux calvinistes : 1° la liberté entière de conscience dans l'intérieur de leurs maisons ; 2° l'exercice public de leur culte dans les places dont ils étaient malins, dans une ville de chaque baillage ou sénéchaussée parmi celles qui seraient enlevées à la Ligue, dans la ville de Saumur, à l'armée, et partout où le roi se trouvait. La déclaration leur assura les gouvernements, charges et offices dans les mêmes lieux et dans les mêmes limites où ils obtenaient l'exercice public de leur culte.

Ces dispositions étaient conformes au traité de la trêve conclue, durant le mois d'avril précédent, entre Henri III et Henri IV. Elles restreignaient les avantages accordés aux huguenots par l'édit de Poitiers ou de 1577 ; mais elles n'étaient que provisoires et ne devaient durer que jusqu'au moment où l'état des calvinistes serait réglé par une paix générale du royaume.

Henri promet d'assembler dans le délai de six mois les états généraux pour régler tous les grands intérêts du royaume. Il s'engagea spécialement à maintenir les princes, seigneurs, gentilshommes et tous ses bons sujets indifféremment dans leurs biens, charges, dignités, états, offices, privilèges, prérogatives, droits et devoirs accoutumés ; d'avoir en particulière recommandation les serviteurs du feu roi ; de tirer une vengeance exemplaire et à jamais mémorable du parricide commis en la personne de ce prince.

... De leur côté, les princes du sang, ducs, pairs, officiers de la couronne et autres seigneurs et gentilshommes reconnurent pour leur roi et prince naturel, selon la loi fondamentale du royaume, Henri quatrième, roi de France et de Navarre, lui promirent service et obéissance, et lui engagèrent leurs biens et leur vie pour exterminer les rebelles et ennemis qui voulaient usurper l'État.

La déclaration fut souscrite, et le serment de fidélité prêté ensuite par les deux princes du sang, Conti et Montpensier ; par les deux maréchaux de France présents, Biron et d'Aumont ; par le colonel-général de la cavalerie, le comte d'Auvergne ; par les ducs de Longueville, de Luxembourg, de Rohan, et le comte de Givry, représentant la plus haute noblesse catholique ; enfin par une infinie multitude de gentilshommes présents à l'armée.

La déclaration signée par les chefs et le corps des catholiques, eut l'assentiment formel des chefs des protestants réunis à Saint-Cloud, de Chastillon, de La Noue, de Beauvais-Lanocle, de Guitry, de Là Force, de Sancy, de Rosny.

Il importe de remarquer que, parmi les seigneurs qui viennent d'être nommés, se trouvaient les gouverneurs de la Normandie, de la Picardie, de la Bourgogne, de la Champagne, et les représentants légitimes d'une partie considérable de l'Isle-de-France, par conséquent les plus hauts dignitaires dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire. Il faut ajouter que la déclaration souscrite par les seigneurs fut ratifiée par les acclamations et le consentement des simples soldats de l'armée¹.

Cette reconnaissance d'Henri IV par les seigneurs du camp de Saint-Cloud était de leur part, il faut en convenir, encore plus un tribut payé à la nécessité qu'un hommage accordé aux mérites qui avaient rendu le nouveau souverain si populaire ; et cette qualité de roi militant d'un royaume encore à conquérir en grande partie lui imposait bien plus de devoirs qu'elle ne lui conférait de droits. Un des signataires de la déclaration ne fait pas mystère de ces mobiles prévoyants, égoïstes même, qui avaient déterminé le choix d'un prince dont la candidature, bien que fondée sur les lois de la succession monarchique, n'eût peut-être pas triomphé des passions contraires, si elle n'eût été sanctionnée par l'intérêt.

La France estant en cet estat, dit le duc d'Angoulême dans ses *Mémoires*, il luy falloit un roi sans peur de bazarder sa personne et sa vie : autrement il luy eust

¹ *Histoire du règne de Henri IV* (depuis août 1589), par M. Auguste Poirson, 3e édit., t. I, p. 27-29.

esté impossible de conquérir le partage légitime que luy avoient laissé ses prédécesseurs.

Henri était donc acculé à la nécessité de combattre, et il n'était pas pour lui de plus sûr moyen de conserver sa couronne que d'en inaugurer par une victoire la prise de possession. Il sentait à merveille cette nécessité de sa situation, et elle était de celles qui ne lui déplaisaient pas ; mais il eût été au moins logique, de la part de ceux qui se montraient si exigeants pour lui, de l'être un peu plus pour eux-mêmes, et en donnant à leur nouveau souverain la victoire pour but, de ne pas lui en enlever les moyens.

Il est pourtant malheureusement vrai que les 40.000 hommes du camp de Saint-Cloud, après que la défection de quelques-uns de leurs chefs, notamment du duc d'Épernon, eût entamé leurs rangs, se trouvèrent réduits de près de moitié.

Henri, au lieu de profiter de l'occasion d'en finir avec la Ligue d'un seul coup, allait être contraint d'abandonner le siège de Paris et de limiter la partie, où le nombre lui faisait faute, à la plus stricte et plus prudente défensive.

C'est là un fruit des passions et des ambitions du temps qu'Henri dut trouver bien amer, et malgré les compensations glorieuses et prochaines par lesquelles son génie allait le dédommager de cette disgrâce de la fortune, l'historien ne saurait trop déplorer ces retards durant lesquels la France dut attendre comme son roi.

Si tous les chefs du camp de Saint-Cloud, — n'hésite pas à dire le plus autorisé de nos devanciers, — s'étaient ralliés au parti des politiques ; si l'armée de 40.000 hommes, réunie sous les murs de Paris, s'était tenue ensemble ; si elle avait donné la main aux serviteurs de la royauté qui tinrent bon dans les provinces, la Ligue, réduite aux abois lors de l'assassinat de Henri III, était morte, les dangers de la France conjurés, ses souffrances finies...

Malheureusement, parmi les nouveaux serviteurs d'Henri IV, la plupart avaient songé à lui moins qu'à eux, et à l'intérêt du pays moins qu'à leur intérêt. M. Poirson remarque avec raison que dans cette fermentation des délibérations de la noblesse au camp de Saint-Cloud couvaient la plupart des levains funestes qui devaient plus tard s'aigrir, empoisonner les rapports d'Henri avec ses grands vassaux, et aboutir à des explosions déplorables, comme la trahison de Biron et la rébellion du duc d'Angoulême.

Il est évident que toutes les factions qui désolèrent le commencement de ce règne, qui traversèrent ou compromirent la fortune du roi et de la France, prirent naissance au camp de Saint-Cloud. On y distingue dès lors clairement la faction des gentilshommes libres, ne servant le roi dans ses plus pressants dangers qu'à leur heure et à leur fantaisie, d'une façon désordonnée ; la faction des catholiques zélés ou ardents qui se transforma plus tard en tiers parti, la faction aristocratique des seigneurs aspirant à ressusciter les anciens grands fiefs, s'emparant en attendant, des gouvernements de province et des principales charges, exerçant tous les droits du Roi en son nom, mais à leur profit...

Ces usurpations n'auraient pas suffi pour empêcher le parti royal d'écraser la Ligue expirante. Mais le coup suprême à cette noble ambition, à cette généreuse espérance d'Henri et de ses partisans fidèles, leur fut porté par la défection intéressée, masquée de l'hypocrite prétexte des scrupules religieux, qui lui

enleva à la fois l'appui du duc d'Épernon et du duc de la Trémoille ; celui-ci un des principaux chefs catholiques ; celui-là un des principaux chefs des huguenots.

Un fanatisme plus sincère, mais non moins aveugle, priva Henri des services de Vitry et de quelques autres membres de la noblesse qui passèrent dans le camp de la Ligue.

Ainsi l'armée de Henri se trouva diminuée de moitié au moment de combattre, et la Ligue se fortifia du secours de la plupart de ceux dont l'abandon affaiblissait son adversaire.

Enfin l'autorité royale, menacée par Mayenne et bientôt par l'Espagnol sur le champ de bataille d'une lutte inégale, était en même temps sourdement et impunément minée dans les provinces par les entreprises usurpatrices des grands feudataires, comme d'Épernon et la Trémoille, affichant, jusqu'à lever la taille pour leur compte, leur intention de rompre les derniers liens qui pouvaient les attacher à un suzerain auquel ils n'avaient point prêté serment, et de transformer leurs gouvernements en fiefs indépendants.

Ces serviteurs infidèles, ces faux amis furent, autant et plus que Mayenne, que l'Espagnol, les véritables ennemis d'Henri, les plus dangereux, les plus coupables. C'est leur défection, leur trahison, la pire de toutes, qui ranima la lutte près de s'éteindre, qui rendit le duc de Mayenne intraitable au moment où il allait prêter l'oreille aux accommodements, qui rendit Paris imprenable au moment où il allait se soumettre. C'est à eux enfin que revient la responsabilité de la prolongation des hostilités dans les conditions les moins favorables au succès de la bonne cause et au salut du pays.

Dès le 4 août, le jour même de la déclaration de Saint-Cloud, Henri, réduit à 22.000 hommes, manquant des munitions, des vivres et de l'argent nécessaires pour continuer les opérations d'un siège en règle, trop avisé pour tenter dans de telles conditions la fortune d'un assaut et risquer le tout pour le tout, commença un mouvement rétrograde qui le plaça sous la protection de deux rivières, la Seine et l'Oise, mises entre l'ennemi et lui. Il retira à l'ancien ligueur Saint-Marc, sur lequel il ne pouvait compter, pour le confier à un de ses compagnons les plus éprouvés, M. de Bellengreville, le gouvernement de la ville de Meulan, qui avait à ses yeux une grande importance parce qu'elle commandait une partie du cours de la Seine, et pouvait arrêter, dans une mesure considérable, les approvisionnements de Paris. Puis le roi porta de Poissy, où il traversa la Seine, son armée sur Pontoise et sur Beaumont [visitant en armes le Vexin français et le Valois, et établissant à chaque pas son autorité.](#)

C'est à Beaumont-sur-Oise qu'Henri arrêta son plan de campagne. Il fit coïncider avec l'époque du congé, dont la noblesse de Picardie et de Champagne avait reçu la promesse d'Henri III, une sorte de promenade militaire dans toute la France du Nord, utilisant ainsi jusqu'au départ de ces troupes, qu'il ne lui était pas permis de conserver. Le duc de Longueville rentra donc, par ses ordres, dans son gouvernement de Picardie, avec la noblesse du pays et un corps de 3.000 Suisses. La Noue accompagnait l'expédition, chargé de servir de Mentor à son chef et de le soutenir des conseils de sa vieille expérience. En même temps, le maréchal d'Aumont, nommé gouverneur en remplacement du duc de Nevers, resté neutre, regagnait le siège de sa militante autorité en Champagne avec l'escorte de la noblesse de la province et d'un corps de 3.000 Suisses.

Les deux lieutenants d'Henri avaient pour instruction de harceler la Ligue dans toute l'étendue de leur commandement, de favoriser le mouvement de loyauté qui se prononçait pour le nouveau roi, mais avait besoin d'être stimulé, encouragé, soutenu, et de lui donner leur drapeau pour signe de ralliement ; enfin de suivre avec attention les opérations du Roi pour leur prêter au besoin le concours d'une diversion ou d'un renfort décisifs.

L'armée royale, dégarnie de ces forces, se trouvait réduite à environ 10,500 soldats français, suisses et allemands, commandés par l'élite de la noblesse française. C'était assez pour combattre et même pour vaincre à une époque où les grandes agglomérations d'hommes armés étaient impossibles par suite de la constitution féodale du service militaire, et de l'épuisement de trente années de guerre. La grande armée commandée par Joyeuse, réunie à si grand'peine et avec de si grands frais, ne dépassait pas ce chiffre de 10.000 hommes, et avait été battue, à Coutras, par moins de 5.000. Mais s'il était possible de tenter, même avec si peu nombreuse compagnie, la fortune des armes, c'était à la condition de savoir attendre, multiplier ses chances, choisir l'occasion et le théâtre, l'heure et le lieu, de cette prochaine rencontre avec l'armée de la Ligue, rencontre inévitable, prochaine et sans doute décisive.

Henri vit sa situation d'un œil pénétrant, et s'apprêta, avec une prévoyance et une activité admirables, à en utiliser les avantages et à en neutraliser les inconvénients.

En partant de Beaumont, il alla prendre Creil et Clermont en Beauvaisis, ville sise au confluent et sur le bord d'une petite rivière qui se jette dans l'Oise. Il s'établit aussi fortement dans Senlis et Compiègne. Ainsi se réalisait peu à peu son dessein de tenir Paris en échec et en souffrance, en attendant qu'il pût l'assiéger et le réduire par famine. Ce but était atteint par le soin qu'il prenait de se rendre maître du cours de l'Oise et de ses affluents, comme il l'avait fait pour le cours de la Seine à Meulan.

Pour la première fois, l'art de se servir d'une façon systématique et rationnelle du réseau des communications était employé d'une façon à la fois politique et tactique ; et cet art, nul ne devait le pratiquer d'une façon plus originale que ce roi errant et militant pendant la plus grande partie de sa vie, que son itinéraire nous montre constamment en mouvement, et qui avait appris à ses dépens à connaître dans ses moindres ressources et ses plus intimes replis, ce royaume tant de fois parcouru à cheval, ce royaume qu'il lui fallut conquérir, pour ainsi dire, lieue par lieue.

Henri ne raisonna pas moins juste, au point de vue politique et militaire à la fois, quand il refusa de se retirer dans ses provinces du Midi, de réunir les états-généraux, et préféra se maintenir en Picardie et en Champagne, y prendre ses points d'appui pour étendre aux pays de l'Ouest et du Centre son levier d'influence, faire de la France du Nord le noyau de la France future, se tenir à la fois à proximité des secours qu'il demandait à l'Allemagne, et surtout de ceux qu'il attendait de l'Angleterre. Dans ce but il devait choisir la grasse et riche Normandie pour son quartier général de ravitaillement, de munitionnement, de thésaurisation, enfin attirer sur lui l'effort de l'armée de la Ligue et en décharger les places qu'il possédait aux environs de Paris, Étampes, Pontoise, Meulan, Senlis, en leur permettant de réparer à propos leurs brèches et leurs pertes.

Tel fut le plan d'opérations qui allait recevoir dans la belle victoire défensive d'Arques une glorieuse et définitive consécration.

Henri entra le 20 août en Normandie. A ce moment le roi militaire avait admirablement pris ses mesures pour triompher par son génie des ingratitude de sa position, et corriger noblement la fortune. Ce qui achève, dit M. Poirson, d'imprimer à sa première campagne le cachet du génie, c'est le soin qu'il prit de relier entre elles, d'un bout de la France à l'autre, toutes les fractions du parti royal et en même temps d'empêcher presque complètement les ligueurs des deux parties de la France de correspondre entre eux, de se secourir mutuellement, puisque de Nantes jusqu'à Gien, à l'exception d'Orléans, il occupait tous les ponts et tous les passages de la Loire, et que la Loire coupe le royaume en deux.

Le roi politique n'avait pas obtenu de moins précieux résultats, quoique encore bien modestes, eu égard au but. L'autorité du successeur d'Henri III n'était guère, le 20 août, reconnue que dans tout ou partie de douze gouvernements de la France sur vingt-quatre, et il ne lui était permis de compter que sur l'obéissance d'un sixième environ de ses sujets. Il ne pouvait soumettre les autres qu'en triomphant non du fantôme de roi qu'on lui avait opposé, de ce cardinal de Bourbon usurpateur, sous le vain titre de Charles X, des droits de son neveu, et que grâce à une initiative hardie de Duplessis-Mornay, il tenait lui-même sous les verrous du donjon de Fontenay, mais de l'organisation puissante de la Ligue, unifiée et dirigée par le duc de Mayenne. C'était là un adversaire autrement redoutable que le rival cacochyme sous le nom duquel le prince lorrain dissimulait les projets usurpateurs de sa propre ambition. Il fallait tenir compte aussi de l'effet de la résistance en apparence légale entretenue par les déclarations des fractions ligueuses des Parlements, à Toulouse, à Rouen et ailleurs.

La partie qui allait se nouer entre les partisans de la déclaration de Saint-Cloud (4 août) et les adhérents au manifeste du duc de Mayenne (5 août), comprenant royauté de Charles X, exclusion de Henri de Bourbon, conseil de l'Union, lieutenance générale du duc de Mayenne, était de celles qui ne doivent pas être hasardées, et que peut seul gagner un joueur hardi et prudent à la fois comme l'était Henri IV.

Henri quitta le Pont-Saint-Pierre le 24 août, et marchant avec son armée en bataille, par une précaution alors inusitée dont le mérite lui appartient, il arriva à Darnetal, où il logea. Pendant que le maréchal de Biron, auquel il avait laissé le commandement, faisait mine d'établir les préparatifs d'un siège (Darnetal est à un quart de lieue des faubourgs de Rouen), le Roi courut lui-même, à peine accompagné de quatre ou cinq cents cavaliers, jusqu'à Dieppe, qui s'était prononcé en sa faveur dès le 6 août, mais où il jugeait avec raison sa présence nécessaire pour affermir une fidélité sur laquelle il fondait de grands desseins.

La ville de Dieppe était alors riche et forte. Son port était un des meilleurs de la Normandie... Elle comptait vingt-cinq mille citoyens dans les murs et cinq mille au faubourg du Polet. Elle était défendue par une citadelle bâtie dans ces derniers temps au devant et à gauche du château ; par le château assis sur une falaise élevée ; par une enceinte de murailles flanquée de tours de distance en distance ; par d'autres ouvrages exécutés dans le port et sur la plage ; La population de la ville avait été organisée militairement par le gouverneur Aymar de Chastes ; la milice bourgeoise avait été soigneusement armée et aguerrie dans de nombreuses expéditions contre les ennemis du voisinage. A ces forces le gouverneur et l'échevinage, d'accord entre

eux, avaient joint, depuis les barricades, des troupes mercenaires, payées avec un emprunt de 200.000 livres que les principaux négociants avaient ouvert ; ils avaient ajouté à ces forces une troupe de 200 maîtres, composée de gentilshommes de la province, réfugiés en grand nombre à Dieppe. Ces divers corps présentaient un effectif de plus de six mille hommes, divisés en infanterie, cavalerie, artillerie.

De Chastes, attentif à accroître sans cesse la force militaire de la ville, avait mis en sa possession les localités voisines qui pouvaient servir à ses moyens de défense. Le château d'Arques, avec son donjon, ses fossés profonds, sa vaste enceinte murée et flanquée de quatorze tours, était également fortifié par la nature et par l'art. Il dominait le bourg d'Arques, l'une des entrées de la ville et la route principale conduisant à Dieppe. Après le Polet, nul poste n'importait autant aux abords de la place¹...

Quoique le gouverneur de Dieppe fût un homme loyal et sûr, et que la population se montrât animée des plus favorables sentiments de sympathie religieuse et de patriotique fidélité, l'expédition d'Henri IV venant se jeter, avec une poignée de cavaliers, au milieu d'une ville située au bord de la mer, et d'une garnison de six mille hommes, était de celles qui n'étaient pas sans risques, étant données les mœurs du temps, dépravées par la guerre civile. Mais la confiance héroïque du roi, loin d'encourager des menées de rébellion et de trahison, déconcerta toute velléité hostile, et le gouverneur n'eut pas de peine à entraîner ses troupes au-devant d'un prince qui témoignait d'une si flatteuse opinion de la loyauté française. Tous les cœurs furent gagnés par cette téméraire et chevaleresque visite.

Aymar de Chastes sortit de la ville avec sa cornette blanche et les principaux habitants, et il alla recevoir Henri et sa troupe jusque dans les faubourgs de Dieppe (26 août).

Aussitôt qu'il l'aperçut il descendit de cheval et lui dit : *Qu'il venoit saluer son seigneur et remettre à sa disposition le gouvernement de la place*, après quoi il lui baisa les mains.

Le roi lui répliqua vivement : *Ventre-saint-gris ! je ne connois aucun qui en soit plus digne que vous !*

La garnison et les principaux citoyens voulurent lui adresser des félicitations ; il coupa court aux discours officiels en disant : *Mes enfants, point de cérémonie ; je ne veux que vos amitiés, bon pain, bon vin et bon visage d'hôte*².

Il était impossible qu'il n'obtint pas ce qu'il demandait dans un langage jovial et cordial, si différent de celui qu'en pareille circonstance les habitants d'une ville honorée d'une auguste visite, entendaient tomber de la bouche de ses prédécesseurs. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si dès ce moment Henri eut pour lui tous les Dieppois, gagnés à le servir pour son courage, à l'aimer pour sa bonté.

La reconnaissance se joignit à cet enthousiasme quand Henri eut payé sa bienvenue à la ville hospitalière en la délivrant de l'importun voisinage de la ville

¹ *Histoire du règne de Henri IV*, par M. Auguste Poirson, t. I, p. 63-64.

² Poirson, t. I, p. 66.

ligueuse de Neufchâtel, qui coupait le passage aux Dieppois, interceptant leurs communications et leur commerce avec tous les pays circonvoisins. Ce repaire de brigands fut cerné, pris d'assaut ; le pays fut purgé, à vingt lieues à la ronde, des aventuriers qui le tenaient à rançon, et Dieppe, grâce à cette intervention victorieuse, respira librement, en bénissant l'auteur de sa sécurité.

Henri employa deux jours à étudier la situation de Dieppe, à se rendre compte des ressources que lui offrait le port pour ses communications avec l'Écosse, l'Angleterre, la Hollande, dont il attendait le secours, et, en cas de revers, pour se ménager par mer un refuge à la Rochelle, une retraite en Angleterre. Il se convainquit ainsi, par une inspection attentive de la ville et des environs, qu'il lui était loisible, non-seulement de résister à un siège en se cantonnant dans ses murs, mais encore de faire de la position d'Arques le centre d'un système de fortifications avancées, où, à l'abri d'une sorte de camp retranché, il pouvait suppléer, par la faveur des lieux, à l'avantage du nombre qui lui manquait, et défier les efforts de l'armée de la Ligue.

Durant son séjour à Dieppe, Henri reçut la soumission de la ville et du château de Caen, suivie de celle de Saint-Lô, de Coutances et de Carentan, et il revint à son camp sous Rouen, où d'habiles démonstrations ne tardèrent pas à attirer sur ce point tout l'effort du duc de Mayenne, qui venait d'entrer en campagne avec une armée considérable. L'effet de cette diversion devait être de dégager les villes et les pays restés fidèles au roi autour de Paris, et de lui permettre à lui-même de se préparer à recevoir, sur le terrain qu'il avait choisi, l'attaque qu'il avait réussi à détourner pour quelques jours.

C'est en vain que les conseils de la prudence et de l'intérêt cherchèrent, eu cette conjoncture critique, à presser Henri de profiter du répit qui lui était laissé, pour se dérober à une lutte inégale. Le maréchal de Biron lui-même se faisait l'écho de ces tacticiens à courte vue, qui pensaient qu'Henri avait moins à perdre à éviter son adversaire qu'à l'attendre. Le roi pensait le contraire et déclara bien haut qu'il n'irait ni à Tours, ni en Angleterre, qu'il ne donnerait pas lui-même le signal du découragement et de la défection ; qu'il n'abandonnerait point ses amis de Normandie à de furieuses représailles ; que pour garder son royaume, il fallait y rester, de-il y périr ; enfin, que celui qui quitte la partie la perd, et qu'il était résolu à la jouer. En conséquence, le Roi, le 2 septembre, leva son camp de devant Darnetal, prit, sur son passage, la ville d'Eu, et dirigea son armée, composée de 9.000 fantassins et de 800 cavaliers, vers cette position de Dieppe et d'Arques, où il travailla dès son arrivée, après avoir gagné le maréchal de Biron à son plan et à ses espérances, à s'établir inexpugnablement.

Le 8 septembre, le Roi campait à Arques et dans les villages environnants. Là, il se prépara, dès le débotté, à cette lutte originale, dont la physionomie a été, jusqu'aux récentes et décisives investigations de la critique historique et militaire, si étrangement dénaturée.

On a vu en effet jusqu'ici, dans l'affaire d'Arques, un combat ou même une bataille isolés. La vérité n'est rien moins que conforme à cette légende ; elle n'enlève rien d'ailleurs au mérite d'Henri et y ajoute plutôt ; car, bien loin d'avoir été le théâtre d'une action isolée, d'une affaire en règle, d'une offensive heureuse, la position d'Arques a été en réalité disputée à Henri, victorieusement conservée par celui-ci malgré une série d'assauts successifs, pendant une véritable campagne de siège, qui dura non pas un jour, mais vingt-trois jours, à travers les plus dramatiques vicissitudes, depuis la première tentative jusqu'au dénouement, c'est-à-dire la retraite de Mayenne.

Il importait, tout d'abord, de dégager la figure véritable et le caractère authentique de cette première rencontre de l'armée de la Ligue et de l'armée royale. Nous n'avons point, d'ailleurs, le temps de faire en détail cette démonstration, aujourd'hui basée sur des faits incontestables. Nous nous bornerons à résumer les travaux par lesquels Henri conjura si heureusement les dangers d'une infériorité de nombre qui l'eût exposé, dans une lutte à découvert, à être cerné, pour arriver à ce combat suprême, plus décisif par les conséquences que par les moyens, qui enveloppa dans sa gloire et baptisa dans son nom toute une série de combats antérieurs, dont l'objectif fut tour à tour le château d'Arques, le faubourg du Polet et la ville de Dieppe elle-même.

En embrassant de son coup d'œil pénétrant les diverses parties du bassin, du carré oblong que forme la vallée d'Arques, Henri résolut de relier ces localités entre elles par des travaux d'art militaire ; d'en former une position dont la chaussée et le hameau d'Archelles, le bourg et le château d'Arques seraient la tête ; dont la citadelle, le château, la ville de Dieppe, avec le faubourg du Polet seraient la base ; dont les collines de droite et de gauche seraient les flancs. Les trois entrées de la vallée d'Arques, et toutes les routes conduisant soit à Dieppe, soit au Polet durent recevoir à temps les ouvrages propres à les fermer exactement. Ce parallélogramme, pourvu partout de moyens de résistance naturels ou empruntés à l'art, devenait une immense ceinture de défense. Il servait de seconde enceinte fortifiée, d'ouvrages avancés à la ville de Dieppe ; il offrait en même temps à l'armée royale une suite de lignes retranchées, derrière lesquelles elle attendrait avec un immense avantage l'attaque de l'ennemi. La position était défendue à la fois par la guerrière population d'Arques, de Dieppe, du Polet, et par l'armée royale.

Le Roi arrêta de porter ses forces sur les divers points de la position, au fur et à mesure qu'ils seraient menacés ; de les loger selon les circonstances, au dedans ou au dehors du carré ; tantôt de le faire servir de lignes de fortifications à la protection des troupes, tantôt d'employer ses troupes à la défense extérieure de la ligne de fortifications.

Le plan du Roi, conçu avec une rare habileté, fut, d'une part, de conserver Dieppe ; d'une autre, d'éviter toute action générale, toute bataille rangée, et de contraindre Mayenne à lui faire une guerre de postes, où chacune des attaques deviendrait un désastre pour les Ligueurs. Ce fut dans cet esprit que du 8 au 15 septembre, il distribua les forces dont il disposait, et fit exécuter les divers travaux d'art militaire, pour lesquels il n'eut d'autre ingénieur que lui-même et le maréchal de Biron¹.

Tandis que Henri, en huit jours, multipliait, par les combinaisons du génie, les ressources de sa position et la rendait presque inaccessible, même à un assaut de Titans, le duc de Mayenne partait de Paris (le 12 septembre), avec une armée de près de *trente-cinq mille* hommes, triomphant d'avance d'une résistance qu'il considérait comme impossible, se vantant d'écraser dans Dieppe, du premier coup, l'armée royale, et de jeter à la mer le Gascon hérétique, ou de le ramener garrotté à la Bastille. Cette jactance inspira assez de confiance aux badauds de

¹ *Histoire du règne de Henri IV*, par M. Poirson, t. I, p. 80-81.

Paris pour que plus d'un se mît en devoir de louer d'avance des fenêtres rue Saint-Antoine pour voir passer Henri quatrième vaincu et enchaîné.

Arrivé de Paris à Mantes et de Mantes à Neufchâtel jusqu'à Gamaches et Eu, qu'il avait occupés en passant, le duc de Mayenne s'était flatté de détruire, par ce long détour, tout l'effet des laborieuses et industrieuses combinaisons de son adversaire. En prenant son point de départ à Eu, au lieu de le prendre à Neufchâtel, pour aborder le Polet et Dieppe, il comptait avoir trouvé une route qui le conduirait au point qu'il avait choisi pour objectif de son attaque, sans qu'il eût rien à redouter des fortifications que le Roi avait élevées tour à tour à la tête et au flanc de sa position, c'est-à-dire au faubourg d'Arques, à Archelles, à l'avenue du village de Martin-Église.

Dans cette illusion, il conduisit son armée au hameau de Tibermont, et campa entre ce hameau et la paroisse de Neuville, qui n'est qu'à un quart de lieue du Polet. Il employa les trois premiers jours, du 13 au 16 septembre, à reconnaître ce faubourg et la position orientale de Dieppe, et à faire les préparatifs d'une attaque, au milieu d'escarmouches sans importance entre les deux partis.

Le 16 septembre, l'armée de la Ligue sortit de son camp et marcha sur deux colonnes, dont l'une, celle de droite, ayant à sa tête le duc de Mayenne en personne, se porta sur le Polet, défendu par le Roi lui-même ; la division de gauche, commandée par le duc de Nemours, alla occuper la hauteur voisine de Martin-Église et du camp d'Arques, dont le maréchal de Biron gardait les approches.

Le Roi, impatient de combattre, sortit des retranchements du Polet et escarmoucha si vivement avec les avant-postes ligueurs, qu'il eut son cheval tué sous lui, au milieu des plus brillants épisodes de cette journée chevaleresque, où maint combat singulier protesta une dernière fois contre la tactique nouvelle, suivant laquelle l'artillerie et les masses allaient jouer un rôle exclusif de ces exploits individuels. En revanche, il ne céda pas un pouce de terrain et força le duc de Mayenne à reculer avec une perte de 200 hommes.

Sur l'autre point de l'attaque, le duc de Nemours ne fut pas plus heureux, et le maréchal de Biron tua aux assaillants ou leur fit prisonniers 400 hommes, dont 22 officiers, après s'être établi, un moment jusque dans la position ennemie, au village de Martin-Église.

Le lendemain, une nouvelle tentative du duc de Mayenne et du duc de Nemours n'aboutit comme la veille qu'à un double échec, et à la honte d'avoir sacrifié près de mille hommes pour le dérisoire résultat de tâter un adversaire chatouilleux, et qui ne donnait pas prise à la main.

Mayenne, rendu aussi prudent par cette déception qu'il s'était montré présomptueux avant l'épreuve, se résigna à ne plus rien hasarder, à procéder stratégiquement, à concentrer tous ses efforts sur un seul point. Il consacra trois jours à masser ses forces en arrière de Martin-Église, pour diriger de là sur le camp retranché l'effort de toutes ses troupes, comptant que la destruction du gros de l'armée royale entraînerait inévitablement la soumission des corps isolés, la réduction du Polet et de Dieppe, la ruine enfin de son opiniâtre adversaire.

Henri avait deviné ce dessein, et quittant le Polet pour retourner au camp d'Arques, il alla s'y placer au milieu de son armée menacée. Il passa toute la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 septembre à la tête de la première garde, et dès la pointe du jour, il disposa, avec l'aide du maréchal de Biron, ses troupes en trois

divisions échelonnées en trois lignes : la première, préposée à la défense de la tête du camp du côté de Martin-Église, sous le commandement du maréchal de Biron ; la seconde, parallèle à la première, chargée, sous les ordres directs du roi, de garder le milieu du camp ; enfin la troisième destinée à occuper et à protéger, forte de 5,600 fantassins français ou suisses et de 500 cavaliers, le principal retranchement, construit près d'Archelles, à la tête de la chaussée d'Arques.

Henri n'avait pas négligé de prévoir le cas d'une diversion contre le Polet et contre Dieppe, et avait paré à la défense de ces deux points comme à celle du camp royal, en faisant appel à tous les dévouements. Il avait encadré dans ses troupes des détachements de la milice bourgeoise, et jusqu'aux habitants du Polet armés et enrégimentés. Chastillon et Guitry commandaient cette garnison à demi improvisée, mais animée d'un véritable enthousiasme de fidélité et de patriotisme.

Le jeudi 21 septembre, entre cinq et six heures du matin, l'armée de la Ligue, favorisée par un brouillard épais qui la masquait à l'artillerie du château d'Arques, déboucha de Martin-Église et s'avança vers le camp royal.

Mayenne commandait en chef la cavalerie ligueuse ; il avait sous ses ordres le duc de Nemours et les autres princes de sa famille, [tous ayant voulu prendre part à ce duel entre la maison de Lorraine et la maison de Bourbon](#)¹. L'infanterie, conduite par ses lieutenants et traînant après elle une batterie de quatre canons, s'avançait vers le retranchement qui se prolongeait de la forêt d'Arques à la Maladrerie, c'est-à-dire la portion de la tête du camp où était posté le corps d'infanterie aux ordres du maréchal de Biron. En même temps, le comte de Belin, l'un des mestres de camp du lieutenant général de la Ligue, recevait commission de prendre les retranchements en flanc, tandis qu'ils seraient attaqués sur leur front, et de diriger un corps de troupes à travers la forêt d'Arques.

Mais M. de Belin ne put pousser à son but sa reconnaissance. Surpris, fait prisonnier, conduit au roi, fouillé, on trouva dans sa poche tout l'ordre de bataille de l'armée ligueuse, document des plus utiles, dont Henri et Biron mirent les révélations à profit. Le roi, fort satisfait de la découverte, embrassa son prisonnier. Encouragé par cette affabilité, M. de Belin parla à cœur ouvert, et ne dissimula pas au roi qu'il allait avoir affaire à trop forte partie, avec toute l'armée de la Ligue sur les bras, pour pouvoir résister, s'il n'avait que ce qu'il lui voyait de troupes.

— [Vous ne les voyez pas toutes, monsieur de Belin](#), lui répliqua le roi avec cette confiance qu'il savait faire partager aux plus timorés, [car vous ne comptez pas Dieu et le bon droit qui m'assistent](#).

La première partie de ce combat ou plutôt de cette série d'engagements simultanés, car un point d'attaque avait dû correspondre, dans le plan du duc de Mayenne, à chaque point de résistance, justifia la confiance d'Henri IV dans l'issue de cette lutte inégale, mais où le courage et l'habileté rétablissaient l'équilibre.

A droite, le maréchal de Biron repoussa longtemps victorieusement l'effort de l'infanterie ligueuse, qui finit par pénétrer dans le retranchement, mais dut l'évacuer par suite du retard de la cavalerie chargée de la soutenir.

¹ Poirson, t. I, p. 111.

A gauche et dans la prairie, le résultat du choc entre les escadrons ligueurs et les cavaliers commandés par le comte d'Auvergne et le duc de la Force était encore plus favorable. La mort du chef des Albanais de la Ligue et celle de M. de Sagonne, — provoqué en combat singulier par le comte d'Auvergne et tué par cet adversaire de seize ans d'un coup de pistolet, — démoralisèrent, leurs escadrons, qui reculèrent en désordre sur leur seconde ligne, composée des escadrons du duc de Nemours et du duc d'Aumale.

Il fallut que Mayenne marchât avec sa réserve pour arrêter cet élan en arrière et pour conjurer la déroute. Mais le but de la journée était manqué, s'il ne parvenait à réparer l'échec de cette première tentative et à brusquer le succès de la nouvelle par tous les moyens, fut-ce au prix d'un de ces artifices odieux, de ces déloyaux stratagèmes qui dépassent même les licences accordées à la ruse, non à la fraude, par l'art de la guerre.

La corruption des mœurs du temps comportait peu de scrupules, et l'âme de Mayenne n'en éprouvait aucun. Il était de ces politiques cyniques, de ces capitaines sans chevalerie qui pensaient que la fin justifie les moyens, et que le succès absout tout.

Il se décida donc, faute d'avoir su profiter de l'occasion, à la faire naître en attaquant les royaux au dehors avec toutes ses forces marchant en bataille, pendant qu'une troupe introduite par trahison jusque dans le camp, lui en livrerait l'accès.

Par son ordre, les lansquenets au service de la Ligue s'approchèrent de la tranchée perdue en criant : *Vive le roi !* et en faisant mine de désert. Naturellement les mercenaires défectionnaires furent accueillis à bras ouverts par leurs camarades, les lansquenets des troupes royales, qui poussèrent l'empressement jusqu'à leur donner la main pour sauter dans le retranchement. Ils abaissèrent en effet leurs drapeaux et leurs piques devant le maréchal de Biron, en signe de foi et d'hommage. Comment ne pas croire à une démonstration si opportune, qui pouvait être décisive ? Le maréchal et Henri, incapables d'user de pareils subterfuges, prirent donc au sérieux cette soumission et se contentèrent de son simulacre ; trop confiants et trop pressés pour faire à ces braves gens l'injure de les désarmer, ils se bornèrent à les isoler sous la surveillance de quelques officiers. Puis ils revinrent à leur besogne la plus urgente. Elle consistait à défendre le retranchement central contre le gros de l'armée de la Ligue, qui fondait sur le camp par grandes masses de cavalerie et d'infanterie. La ligne du camp, cédant à cette irrésistible pression, ne tarda pas à être enfoncée sur plusieurs points, par où commença l'irruption. C'est alors que profitant traîtreusement de l'occasion, et abusant d'une funeste sécurité, les lansquenets, soi-disant prisonniers, relevant soudain leurs piques et ajustant leurs arquebuses, dispersèrent leurs gardes, tuèrent ou firent prisonniers les officiers qui les surveillaient, et joignirent leurs coups à ceux des troupes de la Ligue dont le flot inonda les retranchements. Ainsi pris entre deux feux, Henri et le maréchal de Biron cherchèrent à arrêter le trouble et le désordre résultant de cette double attaque, non sans courir les plus grands dangers.

Un des capitaines de ces rusés condottieri, dont l'intervention inopinée pouvait être si fatale, poussa l'audace jusqu'à s'approcher du roi l'épée haut, en le sommant s'il tenait à la vie, de se rendre au duc de Mayenne. Henri eut cent fois préféré la mort. D'un furieux coup d'épée, il détourna l'atteinte du mercenaire menaçant, qui, emporté par l'élan si hardiment contrarié, tomba à terre. Le roi, le pied sur sa poitrine, l'obligea de se rendre à merci, et le confia à

ses gardes, accourus, leur ordonnant de faire honneur à sa parole, même vis-à-vis d'un adversaire indigne, et de lui épargner le châtement si mérité.

Pendant ce temps, les ligueurs faisaient des progrès rapides, s'emparaient de la tranchée perdue ou premier retranchement, occupaient la prairie voisine, et maîtres de toute la zone du camp voisine de Martin-Église, cernaient le roi entre les deux retranchements, prêts à passer de cette ligne intermédiaire à la troisième, et, par un suprême effort, à consommer la ruine de l'armée royale et leur victoire par la prise du dernier retranchement.

Dans cet assaut qui fut aussi une mêlée, et qui dura cinq heures, au grand dommage d'une foule de braves gens des deux parts, la fortune de la journée fut disputée des deux côtés avec un acharnement voisin du désespoir.

Henri, à la tête des débris de sa cavalerie décimée, chargea l'ennemi jusqu'à dix fois, rallia ses troupes trois fois et eut deux chevaux tués sous lui. Ce fut un moment terrible. Le roi fut non-seulement exposé à la honte d'être vaincu, mais à celle de mourir seul. Car le désordre autour de lui s'était changé un moment en panique, et le cri de *Sauve qui peut !* ne lui avait laissé que quatre compagnons.

De deux cent quarante chevaux qui le suivaient au premier choc, tout s'était débandé, le laissant aux prises, au milieu de ces quatre entêtés héroïques comme lui, avec cette masse sombre d'infanterie qui s'avancait pour l'envelopper, pendant que la cavalerie aux ailes manœuvrait pour lui fermer la retraite.

Tenant toujours tête à l'orage, au milieu des arquebusades qui sillonnaient de feux les flancs de la troupe envahissante comme l'éclair sillonne la nue, Henri, à la faveur de la fumée, se retira à sa seconde ligne et vers le bataillon des Suisses. Il était en proie, non sur son sort, mais sur l'issue du combat, à une telle appréhension qu'il commanda que l'on appelât son ministre, et lui fit faire à la tête de la troupe la prière suprême, celle qui salue la victoire ou console la mort.

Un peu réconfortés par les paroles sacrées, les Suisses se sentirent électrisés, quand, joignant l'exemple au précepte, Henri s'approcha de leur colonel Galaty et lui dit : *Mon père, gardez-moy une picque ici, car je veux combattre d la tête de rostre bataillon.*

De telles paroles et de telles actions étaient faites pour changer la face des choses. Le bataillon suisse résista, comme une muraille de fer et de feu, au double assaut de l'infanterie et de la cavalerie de la Ligue, cherchant en vain à l'entamer de deux côtés différents. Les haies se remplirent des arquebusades meurtrières de ses meilleurs tireurs déployés sous leur abri. Le duc de Montpensier amena à Henri les cavaliers de réserve à la troisième ligne. Les escadrons du comte d'Auvergne et du duc de la Force exécutèrent des charges d'ouragan sur la cavalerie ligueuse, étonnée, effrayée, rejetée en partie dans les marais de la vallée d'Arques.

Mayenne confus, désespéré, dut donner en blasphémant le signal de la retraite, ne combattant déjà plus pour la victoire, mais pour le salut.

Galaty avait rétabli le combat. L'intervention inopinée de Chastillon en décida l'issue. Nous avons vu qu'il avait été préposé avec Guित्रy à la défense du Polet et de Dieppe. Mais il ne put résister au bruit du canon, et par une inspiration de dévouement qui se trouva être un coup de génie militaire, il se mit à la tête d'un corps d'élite de six ou sept cents arquebusiers français, traversa Dieppe, franchit

au pas de course la chaussée d'Arques, la chaussée d'Archelles, le principal retranchement et déboucha sur le théâtre sanglant de la lutte encore indécise en criant au roi : **Courage, sire, nous voici pour mourir avec vous !**

A ce moment, pareil au visage de la Fortune adoucie, le soleil parut enfin à l'horizon, criblant la plaine éclaircie de ses flèches d'or, victorieuses du brouillard. A ces clartés propices, l'artillerie put entrer en lice et réparer le temps perdu pour elle durant un défavorable crépuscule. Trois batteries, dominant toutes trois le champ du combat, purent tonner, celle de la courtine du principal retranchement foudroyant en tête les colonnes ligueuses ; celles du plateau et du château d'Arques les enfilant en écharpe, et creusant dans leurs flancs des trouées de vingt-cinq hommes.

Renforcé aussitôt de l'infanterie du maréchal de Biron, et des huit compagnies bourgeoises et salariées de Dieppe, le hardi capitaine marcha droit au retranchement de la Maladrerie où Mayenne avait logé son artillerie et se disposait à tenter un suprême effort et à renouer la partie. Attaquer les ligueurs, les déloger, les pourchasser, dégager le camp, nettoyer jusqu'à la moindre courtine et écraser les bataillons ennemis en retraite, à grandes volées des canons que Fleuri lui envoya à propos, tout cela fut pour Chastillon l'affaire d'une heure, au bout de laquelle la journée, qui avait failli être désastreuse, se termina victorieusement et glorieusement.

Telle fut l'issue de cette attaque du camp du Roi, nommée la journée d'Arques. Henri n'acheta pas trop cher le succès. Il n'eut à regretter que cinq officiers de distinction, Fournier et le comte de Roussy, tués sur le champ de bataille, Bacqueville, mort des glorieuses blessures reçues ce jour-là, le comte de Rochefort et le sieur de Rivau, perfidement arrêtés par les lansquenets ennemis. Cent cinquante soldats furent tués, un plus grand nombre blessés, la plupart au moment de la trahison de ces mêmes lansquenets. Parmi les officiers et les gentilshommes, Apency, La Roche. Jacquelin, Larchant, Harambure, furent blessés en combattant valeureusement.

Les bourgeois de Dieppe luttèrent d'intrépidité avec les plus braves troupes régulières, et perdirent soixante hommes dans l'action. L'un d'eux, Étrépagny, se signala tellement en vengeant la mort de son frère, que le Roi lui donna des lettres de noblesse.

Les Ligueurs perdirent dix officiers supérieurs, trois mestre de camp, quatre chefs de corps, tués ou faits prisonniers. Quatre cents de leurs soldats selon quelques historiens, six cents selon d'autres, périrent, et parmi les morts on compta deux cent cinquante gentilshommes ou cavaliers. Ils eurent un bien plus grand nombre de blessés et de prisonniers. Cette perte restreinte du combat et du moment devint bien autrement considérable par les conséquences ; la honte et le découragement firent bien plus contre les Ligueurs que le fer de l'ennemi. Une armée de trente-cinq mille hommes avait été repoussée dans toutes ses attaques par une armée de neuf mille huit cent hommes, et chassée des positions dont elle ne s'était saisie un moment que par la perfidie. Parmi les volontaires, ce fut à qui fuirait un tel parti : dans les deux jours qui suivirent, trois mille soldats, la

plupart bourgeois de Paris, désertèrent le camp de Mayenne : beaucoup tombèrent dans leur fuite au pouvoir des royaux¹.

Intrépide et habile sur le champ de bataille, Henri demeura modeste et politique après la victoire. Il en attribua l'honneur à Dieu, et après lui le mérite à ses compagnons d'Auvergne, Galaty, Chastillon et surtout le maréchal de Biron, dont il avait trop d'intérêt à conserver le concours pour ne pas exagérer ses services. Il s'oublia lui-même, sûr de n'être pas oublié par ceux qui l'avaient vu à l'œuvre ; continuant sa victoire par la conquête de ses amis encore indécis, il profita des actions de grâces destinées à la célébrer pour afficher, en paroles familières et expressives, cette tolérance mutuelle dont il faisait d'avance la règle de son gouvernement, et qu'il pratiquait le premier pour la mettre mieux en honneur.

Sur le champ même du combat, il rendit à Dieu public et solennel hommage de son succès. Il se transporta ensuite au bourg d'Arques, où les catholiques firent chanter un Te Deum et où les réformés entonnèrent leurs psaumes. C'est au moment de cette double cérémonie qu'Henri, s'approchant du corps des Suisses, dont plusieurs appartenaient à la religion catholique, leur dit :

— Nous croyons tous en un même Dieu ; chacun de nous espère la gloire éternelle par les mérites d'un même Jésus-Christ. Nous tenons deux divers chemins pour y aller : allons donc le remercier de la victoire qu'il nous a donnée ; priez-le à votre mode, je l'irai prier à la mienne ; je vous prie, ne vous scandalisez point de moi, je ne me scandaliserai point de vous.

Il était impossible de désarmer plus habilement et plus heureusement les susceptibilités religieuses.

Henri profita de l'inaction apparente du duc de Mayenne, qui couvait de nouveaux desseins, pour se reposer, se ravitailler et recevoir un premier secours de l'Angleterre, dont il avait grand besoin. Le 23 septembre, lord Staffort et un gentilhomme français, nommé Bossy, débarquèrent dans le port de Dieppe, amenant sur treize vaisseaux 200.000 livres en argent, 70 milliers de poudre, 3.000 boulets, des blés, biscuits, vins et bières, des draps et jusqu'à des souliers qu'Henri distribua à ses soldats, qui en faisaient, avec cet infatigable et prestigieux marcheur, une ample consommation.

Pendant ce temps, Mayenne se préparait à tenter, par des voies nouvelles, un suprême effort.

Le duc était revenu à l'idée d'assiéger Dieppe, en attaquant la ville, non plus du côté du Polet, où il avait trouvé une si vive résistance, mais du côté du château et de la citadelle. Son plan était de battre à la fois la place avec son artillerie, et de l'affamer, de réduire en peu de temps la population aux dernières extrémités, et de l'amener à capituler. Sa grande expérience et son bonheur précédent dans la conduite des sièges lui donnaient l'espoir du succès.

En conséquence, le dimanche 24 à minuit, il abandonna ses quartiers de Martin-Église, et mit son armée en marche pour en aller prendre de nouveaux, du côté de la vallée d'Arques.

Henri instruit par ses coureurs de ce mouvement, et sur ce mouvement jugeant des projets de son ennemi, disposa tout sur-le-

¹ Poirson, t. I, p. 121-122.

champ pour repousser les nouvelles attaques dont la partie occidentale de sa position se trouvait menacée, et pour soutenir un siège après avoir défendu un camp¹.

Il continua à harceler l'ennemi, à brûler les villages des environs, qui pouvaient lui servir de quartiers, à arrêter et piller ses convois. C'est ainsi que, par son ordre, Du Rollet, gouverneur du Pont-de-l'Arche, défit près de Rouen un grand convoi de soixante chariots qui apportaient au camp de Mayenne des munitions, des habillements et 32.000 paires de chaussures pour l'infanterie et la cavalerie, dont l'armée royale fit son profit.

En même temps, Henri fortifiait Dieppe de façon, non-seulement à assurer à sa garnison, renforcée de la plus grande partie de son armée, la liberté de la défensive, mais même celle de l'offensive.

Du 24 au 26 septembre, le mouvement de Mayenne s'accrut et se prononça vis-à-vis des deux postes avancés qui constituaient la première ligne d'approches de Dieppe : le château d'Arques et le passage de Bouteille.

Chassée d'Arques, de façon à n'avoir plus envie d'y revenir, inquiétée au passage de Bouteille, dont elle était parvenue à s'emparer, l'armée ligueuse réussit enfin à se saisir de la hauteur de Saint-Pierre-d'Épinay, qui dominait presque toute la ville, à s'y retrancher et à y établir ses batteries sous la protection d'une partie de ses forces.

Mais Mayenne avait compté sans le génie inventif du roi, qui, toujours fertile en expédients, neutralisa les avantages du poste de bombardement choisi par les assiégeants. Il avait imaginé de faire faire, avec des voiles de navire, des masques destinés à déconcerter le tir des canonnières ennemis, en leur ôtant le point de mire quand ils voudraient battre en brèche.

Grâce à ce stratagème, le feu ouvert par le duc contre les remparts et contre les édifices de Dieppe avec huit canons, demeura inoffensif, et la pauvreté du résultat, encore plus que celle des moyens, donna à rire aux assiégés. Ils ripostèrent plus sérieusement et plus efficacement avec le canon des remparts et de la citadelle, qui démontèrent deux pièces de l'artillerie ennemie, et ouvrirent la voie à une sortie de cavalerie et d'infanterie dirigée par le roi. La batterie fut culbutée, les gabions et les plates-formes furent brûlés, les troupes de soutien repoussées, et le duc en demeura pour sa poudre perdue.

Mais il était tenace et recommença le lendemain sur nouveaux frais, qui ne furent pas plus heureux ; car le roi, Biron et Guîtres expérimentèrent, aux dépens de la colonne ligueuse qui s'était établie sur une hauteur en face de la citadelle, et y commençait des travaux d'attaque, un mode de combattre de l'invention du canonier normand Charles Brise, qui fit merveille.

Il fut convenu que la mêlée une fois engagée, les escadrons se dédoublaient et s'ouvraient soudain pour laisser tout son jeu à une batterie volante de quatre canons, sur laquelle, après chaque coup, se refermait le rideau de cavalerie, afin de permettre aux servants de charger et d'avancer leurs pièces. Six manœuvres de ce genre pratiquèrent dans les rangs ennemis six trouées, à la suite desquelles les colonnes d'assaut se débandèrent, sans demander leur reste.

¹ Poirson, t. I, p. 124.

— *Sire, aviez-vous jamais vu mener du canon à l'escarmouche ?* demandait à Henri, à l'issue de cette concluante expérience, le vieux maréchal de Biron émerveillé.

Henri se mit à rire, puis à songer dans sa barbe. Il avait, comme nous le verrons bientôt, à procurer encore au vétéran, resté engoué des préceptes de la guerre traditionnelle, plus d'un étonnement.

Le duc de Mayenne, tenu à distance de Dieppe, cherchait en vain le défaut de sa cuirasse de fortifications, quand un corps auxiliaire de 1.260 Écossais, conduit par le sieur d'Ovins, ancien serviteur du roi, débarqua fort à point dans le port (30 septembre). A peine installé dans le faubourg voisin du village de Bouteille, dont les ligueurs s'étaient emparés, d'Ovins demanda à payer sa bienvenue en les en délogeant et y réussit.

Le duc de Mayenne, déconcerté, découragé, s'obstinait cependant à tâter la place et à attendre l'occasion, lorsqu'une nouvelle imprévue, qui le menaçait d'une prochaine et funeste interversion des rôles, l'obligea à lever le siège, crainte de se trouver pris entre l'armée assiégée et l'armée de renfort, dont on lui signalait l'approche, et que Longueville, d'Aumont et le comte de Soissons conduisaient enfin au roi.

Le duc décampa piteusement, le vendredi 6 octobre 1589, après vingt-trois jours d'attaque dirigées contre les divers points de la position du roi, douze jours contre le Polet et le camp d'Arques, onze jours contre le bourg d'Arques et la ville de Dieppe : infructueuses tentatives payées par la perte de la moitié de son armée, 17.000 hommes tués, blessés, prisonniers ou déserteurs.

Henri ne laissa point partir son adversaire sans lui faire de désagréables adieux en le poursuivant, le harcelant, en enlevant le quartier du chevalier d'Aumale le premier jour de cette *conduite*, et en s'emparant, le lendemain, d'un convoi de 200 bœufs.

Peu de jours après, le roi présida au débarquement d'un corps de 4.000 Anglais, en trois régiments, que la reine Élisabeth lui envoyait sous la conduite de lord Willoughby. Bientôt après, rassuré sur le sort de son armée de Picardie, dont Mayenne, au lieu de la rechercher, avait prudemment évité la rencontre, Henri se rendit au-devant de ce tardif mais utile renfort, qu'il rejoignit à Gamache, *après une traite de quinze heures à cheval sans repâitre*, à la tête d'une escorte de 700 cheveu-légers. Il prit le château et la ville de Gamache, puis celle d'Eu, et après avoir opéré la jonction et la fusion de ses deux armées, celle qu'il ramena d'Arques et celle de Picardie, il se trouva à la tête de 14.000 hommes de pied et de 4.000 chevaux. Un prêt de 60.000 écus, que les Hollandais lui envoyèrent, joint aux subsides reçus d'Angleterre, lui permettait de pourvoir à la solde de troupes assez nombreuses pour tenir la campagne et prendre l'offensive.

C'est alors qu'Henri, résolu à battre le fer pendant qu'il était chaud, et à profiter de l'enthousiasme des siens et du découragement de ses adversaires pour tenter un coup décisif, s'avança sur Paris.

Il affichait ainsi l'espoir d'ajouter encore une belle page à cette relation officielle de la campagne d'Arques, premier type des fameux Bulletins de la grande armée, dans laquelle il mettait habilement et noblement à l'ordre du jour non-seulement de l'armée, mais de la France et de l'Europe, les plus valeureux et parmi eux jusqu'aux plus humbles de ses compagnons.

Pour garder jusqu'au bout le droit et les chances de son côté, Henri, avant de mettre à exécution le plan de cette expédition hardie sur la capitale rebelle, avait fait sonder les dispositions du duc de Mayenne, prêt à tous les sacrifices permis pour acheter, sans effusion de sang, la conquête de Paris et la paix.

Il fit dire à Mayenne, par M. de Belin, qu'il mit en liberté, sur sa parole : *qu'il lui demandait la paix, et qu'il en avait telle envie que sans avoir égard ni à sa dignité, ni à sa victoire, il la recherchoit non pour crainte qu'il eut de lui, mais par la pitié des misères de son royaume.*

Malheureusement la Ligue n'était pas une machine compatible avec la paix. L'ambition l'avait armée, beaucoup plus que le zèle pour une religion qui n'était pas en péril. Mayenne, par la guerre, pouvait arriver à tout. Du moins il prétendait à tout ; ses arrière-pensées usurpatrices n'étaient plus un mystère pour personne, non plus que ses engagements avec l'étranger, qu'il avait pris pour complice en attendant qu'il pût en faire sa dupe, et qui, de son côté, le soutenait pour le mieux tromper.

Le duc de Mayenne n'eût donc été libre d'accepter les ouvertures d'Henri qu'en s'exposant à la honte de désavouer toute sa conduite, au danger d'abandonner d'impérieux amis. Il éluda par des faux-fuyants les propositions d'accommodement qui lui furent faites, espérant trouver dans l'avenir prochain une occasion de revanche. Peut-être comptait-il aussi pour cela sur l'ambition, l'intérêt, la vanité, la jalousie de ces serviteurs d'Henri, qui, sans le trahir ouvertement, dans le but au contraire de lui rendre indispensables leurs onéreux services, allaient conspirer tacitement pour éviter tout succès capable de terminer la guerre et de les rendre inutiles.

L'histoire d'Henri à ce moment, ces vicissitudes étranges qui lui firent tant de fois manquer l'occasion décisive au moment de l'atteindre, et devaient mettre encore plus d'une fois sa cause et celle de la France à deux doigts de sa perte, seraient inexplicables si l'on ne mettait immédiatement en ligne de compte ce qui explique tout. Nous voulons dire la sourde coalition de ses plus hauts amis, pire pour lui que celle de ses plus dangereux ennemis, contre ce triomphe définitif d'un prince que beaucoup servaient moins par dévouement que par intérêt, et auquel ils voulaient demeurer, le plus longtemps possible, nécessaires.

C'est ainsi que nous verrons le maréchal de Biron chercher dans son expérience militaire des ressources, moins pour seconder le génie d'Henri que pour le paralyser ; et sous prétexte de susceptibilités que le roi était obligé de ménager en les méprisant, car il en connaissait les mobiles ambitieux et intéressés, lui marchander sans cesse son concours, boudier puérilement ses succès, enfin, le lendemain d'Arqués, la veille de l'expédition sur Paris, lui mettre le marché à la main.

Le vieux capitaine au cœur de condottière, une fois apaisé par quelque-une de ces flatteries délicates, de ces caresses irrésistibles dont Henri avait le secret, et consentant à rester encore auprès du maître qu'il allait quitter, l'expédition sur Paris semblait ne plus devoir rencontrer que les obstacles naturels et prévus. Le roi l'eût en effet menée à bonne fin sans un nouveau trait de cette fatalité de négligence ou de connivence qui planera désormais sur tous ses desseins, et l'obligera à disputer la victoire, non-seulement à ses ennemis, mais à ses généraux.

C'est le 21 octobre 1589, qu'après avoir séjourné quelques jours encore à Dieppe, et achevé de pourvoir aux affaires de la Normandie, Henri, laissant dans

cette province, pour y maintenir et y protéger la cause royale, le duc de Montpensier, s'avança sur Paris. L'entreprise, selon les circonstances, devait terminer la guerre en lui livrant la capitale du royaume et le siège de la Ligue, ou bien se réduire à un hardi coup de main, et à une occasion de ramasser du butin pour faire vivre ses troupes¹.

Henri gagna trois marches sur Mayenne, et le 1er novembre 1589, il le devança sous les murs de Paris, où on l'attendait encore, non en vainqueur mais en captif.¹¹ emporta d'assaut, l'épée à la main, en quelques heures, les cinq faubourgs situés du côté de l'Université, les faubourgs Saint-Marceau, Saint-Victor, Saint-Jacques, Saint-Michel, Saint-Germain. La terreur d'un côté, la fidélité de l'autre, conspirant à consommer l'ouvrage de la force, il eût certainement triomphé de la faible résistance que lui opposait la ville éperdue sous cette foudroyante étreinte, sans un fatal malentendu qui permit à Mayenne de venir à temps lui ravir sa proie.

Paris se rendait si l'on eût obéi aux ordres formels du roi, rompu le pont Saint-Maxent, et coupé le passage à Mayenne. La négligence de Montmorency-Thoré ravit à Henri cette occasion et cette fortune qui ne devaient pas se retrouver. Il livra le passage du pont Saint-Maxent au lieutenant-général qui, le lendemain de la Toussaint, introduisit son armée dans Paris et la joignit à la garde bourgeoise. Paris, dès lors, devait être assiégé en règle, et un siège demande un appareil de guerre, des approvisionnements, de l'argent, qui manquaient également au roi. Il décampa donc et tourna ses armes ailleurs².

Pour être juste, il faut reconnaître que l'élan patriotique et loyal qui pouvait si puissamment aider à ses efforts et jeter dans les bras de son roi la partie de la population parisienne demeurée fidèle, fut fatalement contrarié par une de ces boucheries de représailles qu'Henri empêchait et même châtiât partout où il se trouvait, mais dont, hors de sa présence, la férocité du temps, l'implacable ardeur de ressentiments récents, souillaient trop souvent et déshonoraient la victoire.

La portion de l'attaque confiée aux troupes réformées, celle du faubourg Saint-Germain, fut marquée par des excès qu'Henri avait épargnés à Eu et aux autres

¹ Poirson, t. I, p. 140.

² Poirson, t. I, p. 140-141.

Le témoignage de Sully confirme l'appréciation de l'historien sur les causes de l'échec d'Henri IV sous Paris, en même temps qu'il fait ressortir les considérations par suite desquelles il y eut moins lieu de regretter cette issue d'une entreprise prématurée, et dont le succès eût pu être fort décevant. Voici les paroles de Sully, qui nous révèle la grossièreté des mœurs militaires d'un temps où le pillage s'ajoutait au massacre pour dégoûter les Parisiens de se rendre trop vite :

Lors, l'on commença à piller (après le massacre du faubourg Saint-Germain) ; vous et huict ou dix des vostres ne listes qu'entrer et sortir dans six ou sept maisons où chacun gagna quelque chose, et (lui rappellent ses secrétaires), y eustes par hazard quelque deux ou trois mille escus qui vous furent baillez pour vostre part. lie là vous advançastes vers la porte de Nesles qui estoit demeurée ouverte, si bien que quinze ou vingt de vous austres entrastes dans la ville quasi jusques vis-à-vis du Pont-Neuf, d'ou l'on vous lit bien retirer ; si les troupes eussent esté presles à donner par là, je croy que la ville se pouvoit prendre ; mais peut-estre que l'armée se fut perdüe dedans ; et si celuy qui estoit envoyé pour rompre le pont de Saint-Maxent, eut bien fait son devoir, il y a grande apparence qu'elle se fût rendüe ; M. du Mayne ne pouvant y arriver à temps.

viles normandes prises par lui, et dont il préserva également les cités qu'il conquit à la fin de cette première campagne. Les soldats protestants de Chastillon, trop pleins du souvenir du meurtre de son père et du massacre de ses coreligionnaires, entrèrent au faubourg Saint-Germain en criant : *Saint-Barthélemy !* et en tuant tout sur leur passage¹. Sully avoue un massacre de quatre cents habitants en un monceau en moins de deux cents pas d'espace et n'ajoute à ce détail que l'expression de sa lassitude à frapper des adversaires sans défense, mais point celle du regret de l'immolation lie tant de victimes innocentes.

Le souvenir et la rancune de cette boucherie inutile servirent longtemps de thème aux prédications des enragés de la Ligue, et de prétexte à l'obstination des rebelles endurcis contre l'impatience des rebelles lassés ou des patriotes fidèles. Ce fut un obstacle de plus à vaincre plus tard pour Henri. C'est ainsi que longtemps fut servie à son détriment, par les amis trop fanatiques comme par les amis trop politiques, la cause de ce roi qui travaillait autant qu'il le pouvait, mais trop souvent en vain, à moraliser la guerre, à l'humaniser encore plus qu'à la perfectionner.

Au retour de son coup de main avorté sur Paris, Henri, après avoir parcouru l'Orléanais et assuré son autorité dans toute la province, sauf Chartres et Orléans, se rendit à Tours (21 novembre). Là le roi politique profita de l'inaction du roi capitaine pour recevoir des hommages et encourager des adhésions qui fortifiaient son prestige moral, tandis que ses exploits et ses pardons ajoutaient à sa popularité.

Le conseil d'État et le haut clergé, représentés par les cardinaux de Vendôme et de Lenoncourt, prêtèrent à cet élan l'appui de leur exemple. Le parlement de Tours, composé des membres fidèles au droit et à la patrie qu'avait répudiés la faction ligueuse du parlement de Paris, dit parlement Brisson, et qui étaient venus former dans la capitale de la Touraine le faisceau de la résistance légale à l'usurpation, reconnut solennellement Henri comme seul et légitime roi de France.

La grave et incorruptible assemblée avait à sa tête des magistrats tels que de Thou, d'Espesse, Servin, Achille de Harlay, récemment échappé des prisons de la Ligue, et l'appui de tels hommes n'était pas moins utile à Henri qu'il était flatteur. Aussi est-ce sans trop de difficulté qu'il s'empara du Mans et propagea en Anjou un mouvement de soumission qui lui gagna une partie du pays.

Lorsque Henri rentra le 23 décembre en Normandie, où de nouvelles conquêtes ne laissèrent plus guère à la Ligue qu'Avranches, Rouen et le Havre, il put établir, en face des échecs qui constituaient tout le compte de la royauté dérisoire du cardinal de Bourbon, son prisonnier, et d'autant plus haut proclamé par Mayenne sous le nom de Charles X (21 novembre), un bilan des plus encourageants pour lui et pour ses amis.

Pendant les six mois de sa première campagne de souverain militant, de roi équestre et campestre, il avait vaincu dans les combats d'Arques, fait parcourir plus de deux cents lieues à une armée chargée d'artillerie, établi solidement son autorité et son parti dans les huit provinces contiguës du nord et du centre du royaume, l'Ile-de-France, la Picardie, la Champagne, la Normandie, l'Orléanais, la

¹ Poirson, t. I, p. 140-141.

Touraine, le Maine et l'Anjou ; il avait de plus gagné des recettes qui lui assuraient un revenu de deux millions d'écus.

En France, il était reconnu par les neuf dixièmes du haut clergé (cent évêques ou archevêques sur cent dix-huit), la partie fidèle des parlements de Tours (Paris), de Rennes, de Grenoble, de Toulouse, d'Aix, ces derniers établis à Romans, à Carcassonne, à Pertuis.

A l'extérieur, la Suisse avait renouvelé avec Henri l'antique alliance traditionnelle. A Tours, il avait rencontré les ambassadeurs vénitiens, lui apportant les hommages de la Seigneurie. L'Angleterre, l'Écosse, les Provinces-Unies des Pays-Bas, les princes protestants d'Allemagne, le soutenaient non-seulement de leurs sympathies, mais de leurs subsides et de leurs troupes.

Les affaires du nouveau roi, un mois et demi après son avènement, semblaient donc en assez bonne voie et assez constant progrès pour que la première occasion favorable lui permit de triompher définitivement de la Ligue, affaiblie par les dissensions de l'Union, discréditée par la tyrannie des Seize, déshonorée par ces velléités usurpatrices que Mayenne, n'étant plus assez fort pour les soutenir personnellement, était entraîné malgré lui à placer de plus en plus sous la protection de l'Espagne.

En même temps, en effet, que grandissait en France le sentiment national, peu à peu exaspéré par l'intervention étrangère, le sentiment catholique s'y familiarisait avec l'idée de l'abjuration du roi comme le meilleur moyen pour lui de soumettre les consciences, après avoir gagné les cœurs.

Cette double pensée de haine implacable d'un côté, de réconciliation possible avec l'Église de l'autre, fermenta dans l'opinion à partir de la fin de 1589. Elle devait produire un effet non moins heureux pour les intérêts d'Henri que celui de ses victoires, puisqu'il lui permit de recueillir enfin le fruit de tant de fatigues qui eussent été stériles, si le sang versé à Arques n'eût pas été considéré comme sacrant le roi, et le sang versé à Ivry comme rachetant l'excommunié et baptisant l'hérétique.

La campagne de 1590 s'ouvrit par quelques tentatives heureuses de Mayenne, impatient de ressaisir sa popularité et de réparer les échecs qui avaient failli lui faire perdre la confiance de l'Union et l'appui de l'Espagne. Le lieutenant général de l'Union exauça enfin le vœu des Parisiens en [leur tirant trois épines qu'ils avoient aux pieds](#), dit un contemporain, c'est-à-dire Vincennes, Pontoise et Meulan, d'où le roi emprisonnait et affamait ses sujets rebelles. Mayenne prit Vincennes sans peine, réduisit Pontoise après un siège de dix-sept jours (5 janvier 1590), mais il échoua dans ses efforts contre Meulan, héroïquement défendu par le gouverneur Bellengreville et par Henri, qui était accouru à son secours. Henri parvint par trois fois à entrer dans la place, à la ravitailler et munitionner, et il ne s'épargna ni à la peine ni au danger, car tandis qu'il dirigeait en personne l'une de ses batteries sur la tour de l'église Saint-Nicaise, un boulet de canon ennemi lui passa entre les jambes. Henri prit Poissy comme intermède, et contraignit enfin Mayenne et ses lieutenants à décamper de devant Meulan, le 5 mars 1590¹.

¹ [Le Roy entra dans le fort \(de Meulan\) et le lendemain il monta au haut d'un clocher dont il fut contraint, aussi bien que tous vous autres, de descendre un Mon et une corde entre les jambes, d'autant que les ennemis avoient, de trois ou quatre voilées de canon, coupé toute la petite montée \(l'escalier\) et y tiroient tousjours. L'après-disnée, le Roy](#)

Ces premières rencontres à travers les murailles d'un siège n'étaient point faites pour réaliser la double ambition de Mayenne et de Henri, impatients de se mesurer dans des circonstances plus solennelles et plus décisives. Tous deux n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'aiguiser leur épée dans des escarmouches préliminaires ; il fallait à leurs haines et à leurs espérances la satisfaction d'une bataille rangée, d'une victoire définitive. Ni l'un ni l'autre n'avaient rien négligé, Mayenne pour l'obtenir, Henri pour la mériter.

Le duc de Mayenne avait complété son armée des levées faites à l'intérieur, des secours reçus de l'étranger, et il avait rassemblé des forces considérables pour le temps. Son infanterie, formée en partie de régiments français, en majorité de Suisses et de lansquenets, vieilliss dans le métier, estimés des deux partis pour leur courage, dès le début égalait au moins celle du Roi. Sa cavalerie, dans le principe, était loin de valoir celle de Henri, presque toute composée de gentilshommes que le sentiment de l'honneur animait, et qui avaient acquis une longue expérience des armes durant les guerres de religion. Il essaya de donner à son infanterie une incontestable supériorité, et il se flatta d'avoir corrigé l'infériorité de sa cavalerie, en obtenant de Philippe II un corps d'auxiliaires tirés des Pays-Bas. C'étaient d'une part six mille hommes de pied. C'étaient de l'autre dix-neuf cents chevaux, dont douze cents lanciers wallons et flamands, trois cents cheveau-légers franc-comtois et espagnols, également armés de lances, quatre cents arquebusiers à cheval, alors nommés carabins. Le duc de Parme les choisit lui-même parmi ses meilleurs soldats, et le comte d'Egmont, odieusement infidèle à la mémoire de son père, les conduisit en France. L'armée de Mayenne s'éleva alors à dix-neuf mille hommes, quinze mille fantassins, et quatre mille cavaliers¹.

En même temps que le duc de Mayenne cherchait à s'assurer la victoire par la supériorité matérielle du nombre et de la qualité des troupes, il essayait de ranimer le prestige moral de sa cause en invoquant en sa faveur l'autorité des parlements ligueurs, qui prononcèrent de nouveaux arrêts de déchéance contre Henri et de condamnation contre ses partisans. Il appelait aussi à son secours l'appui, plus efficace encore, des déclarations du légat du pape Gaetano, qui s'empessa de confirmer le pacte de la Sainte-Union, de décréter d'anathème ceux que les parlements frappaient de mort et de confiscation, enfin de prohiber le concile national convoqué à Tours par Henri, fulminant, au nom du Saint-Siège, l'excommunication et la déposition des prélats désobéissants.

Ainsi, en même temps qu'il armait la force contre Henri, son implacable adversaire appelait à l'aide de la force toutes les mauvaises passions religieuses et civiles, l'intérêt, la peur, la haine, le fanatisme.

Contre tant d'ennemis il ne restait à Henri que son droit, son courage et son génie, appuyés par une armée comme toujours de moitié inférieure en nombre à l'armée adverse. Mais c'était assez, comme nous l'allons voir.

voulut loger quatre pièces pour tirer dans la ville et se mit en colère contre vous, de ce que l'en vouliez empescher, luy disant : *Par Dieu, Sire, s'ils entendent leur mestier, ils mettront bien-tort vostre canon le ventre au soleil* ; comme ils n'y faillirent pas, et fallut attendre la nuict pour les retirer. (*Mémoires de Sully.*)

¹ Poirson, t. I, p. 174.

Le roi, après avoir délivré Meulan et repris Poissy, attaqua la ville de Dreux, interceptant ainsi les communications des Parisiens avec Chartres, et menaçant d'enlever à la disette croissante qui sévissait dans la capitale séquestrée les blés de la Beauce après ceux de la Normandie. Les murmures de Paris poussèrent le duc de Mayenne à rechercher prématurément cette action décisive dont il eût préféré attendre et choisir l'occasion. Il dut s'avancer avec son armée au secours de la place, décidé à la sauver à tout prix, même au prix d'une bataille dont le légat et ses auxiliaires espagnols lui présentaient le succès comme assuré. Il s'agissait pour lui, ajoutaient ses flatteurs, d'emporter la couronne de France à la pointe de l'épée et de se faire sacrer par la victoire.

La situation était critique. Henri l'envisagea sans illusions comme sans crainte, et pendant deux jours de réflexions et de préparatifs, il travailla à mettre la fortune des armes du côté du bon droit.

Parti de Dreux le 12 mars 1590, le roi se rendit le même jour à Nonancourt, où il tint, avec les chefs de l'armée, un conseil suprême sur la question de savoir s'il était opportun de hasarder une bataille, et, en cas affirmatif, sur le choix des moyens pour la livrer le plus avantageusement possible.

La nécessité politique et financière, une généreuse soif de gloire, l'espérance fondée sur le résultat des campagnes précédentes l'ayant emporté sur les objections des conseillers timorés, et l'avis du maréchal de Biron et d'Henri, favorables au parti le plus hardi et le plus décisif, ayant rallié la majorité, le roi ne s'occupait plus que du plan et de l'ordre de la bataille, qu'il passa le reste de la soirée et la nuit du 12 au 13 mars à tracer minutieusement de sa main.

Dans cette œuvre de chef d'armée, il se guida pour la défense, par les observations d'une remarquable sagacité qu'il avait faites sur ses troupes et sur celles de son adversaire ; pour l'attaque, il trouva des combinaisons pleines de nouveauté et de génie. Il savait que l'armée ennemie était très-forte en lanciers. Le choc de ces cavaliers, quand ils pouvaient faire un libre usage de leur principale arme, que les contemporains appellent une épouvantable forêt de lances, était terrible en soi, et semblait devoir devenir irrésistible à la cavalerie royale, par suite des habitudes qu'elle avait prises. Presque toute cette cavalerie se composait de noblesse volontaire, qui, durant les guerres civiles, avait préféré à l'usage des lances, qu'elle trouvait embarrassantes, celui des pistolets, plus faciles à manier...

Henri remédia, par l'adresse de ses dispositions, à cette infériorité des armes. D'abord, au lieu de laisser sa cavalerie en grandes masses, et de la ranger en haie, il la divisa en sept corps, dont le plus nombreux, celui qu'il commandait, ne comptait pas plus de six cents hommes, et il la forma en escadrons ayant cinq rangs de profondeur. De la sorte, toute sa cavalerie n'essuyait plus de front la violence de la première charge des ennemis...

En second lieu, le Roi distribua son infanterie aux flancs de ces escadrons, entremêlant partout l'infanterie à la cavalerie... Le Roi avait dès longtemps et profondément médité cette manœuvre, qui consistait à entremêler les armes dans l'occasion ; son excellence, reconnue auparavant en théorie, se trouva justifiée par l'expérience de cette journée.

Dans le plan de Henri, à côté de ces précautions prises pour la défense, on trouve les combinaisons pour l'attaque, et ces dernières semblent appartenir à un ordre supérieur encore. Il s'assura l'avantage de l'artillerie. Il donna à son armée un front peu étendu, relativement à sa profondeur. Cette disposition, et les événements de la bataille, montrent que son but fut de percer la ligne ennemie avec son centre renforcé... En outre, pour vaincre l'armée de la Ligue, il s'attacha, comme le prouve le dernier ordre qu'il donna à l'action, à rompre toute union entre l'infanterie et la cavalerie de l'ennemi, à isoler son infanterie, à la livrer, privée d'ordre et de support, aux attaques combinées des cavaliers et des gens de pied de sa propre armée. Telles sont les hautes qualités que les hommes du métier, les écrivains militaires, depuis le temps d'Ivry jusqu'à nos jours, ont relevées dans son ordre et son plan de bataille¹.....

Le matin de cette veille féconde, le 13 mars 1590, Henri soumit son plan aux maréchaux de Biron et d'Aumont et aux principaux chefs de l'armée, qui l'approuvèrent unanimement. Il le remit écrit de sa main au baron de Biron, maréchal de camp général, qu'il chargea d'en assurer l'exécution, avec le concours — pour le détail — de Dominique de Vic, officier d'une expérience consommée, en qualité de sergent général de bataille. Ces fonctions correspondaient à celles du chef d'état-major général et de son sous-chef dans l'organisation militaire de nos jours.

Après avoir pris ces mesures pour assurer les bonnes conditions stratégiques et militaires de la lutte, Henri, suivant son habitude, songea à raffermir le moral des siens, sachant bien que la moitié de la victoire est dans l'art d'inspirer au soldat la résolution de vaincre ou de mourir. Il n'est pas de meilleurs véhicules de cette disposition que la prière, qui donne la foi et l'espérance, qui aguerrit au devoir et au sacrifice, et la contagion de l'exemple.

En attendant qu'il électrisât ses troupes en bravant le danger devant elles, Henri leur apprit lui-même, sans ostentation, mais sans timidité, en appelant humblement sur ses armes les bénédictions divines, à recourir aux sources du vrai courage. Comme tous les hommes doués de l'esprit de principauté et du génie de gouvernement, Henri était religieux ; et s'il eût pu cesser de l'être, le souvenir de tant d'épreuves, qu'il n'avait traversées saines et sauf que par un miracle de grâce, eût à la veille de la plus dangereuse de toutes, rouvert son cœur à la foi et l'eût ramené aux pieds de Dieu. Il s'y précipita publiquement, et avec la vaillante simplicité qu'il mettait dans tous les actes que lui inspirait une moralité supérieure à des entraînements passagers.

Il adressa, en présence de toute l'armée, une prière à Dieu, dans laquelle il le prenait à témoin que s'il marchait au combat, ce n'était poussé d'aucune autre passion que celle de l'amour de son peuple, dont il préférait la délivrance et le repos à la sûreté de sa vie ; il suppliait ensuite sa providence de ne le conserver que si elle jugeait ses jours utiles au bien de la chrétienté, et au salut de la France.

Cette prière réveilla et excita la pitié dans l'âme de tous ; l'on vit aussitôt les églises de Nonancourt pleines de princes, seigneurs, gentilshommes, soldats, assistant à la messe, se confessant et

¹ Poirson, t. I, p. 184-185.

communiant ; et les huguenots accomplissant de leur côté avec ferveur les pratiques de leur culte¹.....

Henri, renforcé de cinq cents cavaliers par le duc de Montpensier, informé de l'arrivée prochaine sous son drapeau d'un nombre considérable de gentilshommes fidèles, fit lever le camp à son armée et la dirigea saine de corps et d'esprit, bien approvisionnée et catéchisée, vers le village de Saint-André, distant de quatre lieues de Nonancourt, et tirant vers Ivry, où l'on estimait devoir rencontrer l'ennemi.

L'armée, marchant dans l'ordre suivant lequel elle devait combattre, selon le principe adopté par Henri, et qui devait plus tard servir de base à la théorie des manœuvres, arriva le 13 mai, à dix heures du matin, dans la plaine circulaire d'Ivry, séparée par des coteaux d'une vallée profonde, au fond de laquelle coule l'Eure, baignant sur chacune de ses rives les bourgs d'Ivry et d'Anet.

Henri se mit aussitôt en mesure de ranger ses troupes en bataille, prenant sa première position entre Saint-André et Foucrainville. Il reconnut son armée d'escadron en escadron, passant quatre heures et fatiguant trois chevaux à cette inspection minutieuse que marqua un dramatique incident.

Arrivé à la hauteur du corps des reîtres, mercenaires allemands et suisses que commandait Schomberg, Henri provoqua lui-même un incident qui lui fit honneur. Plus riche d'honneur que d'argent, il payait ses auxiliaires moins en monnaie d'argent qu'en monnaie de danger et de gloire. Mais tout en appréciant l'honneur de servir sous un général qui ne marchandait ni les fatigues ni les promesses, les vieux routiers, dont la guerre était le métier parfois lucratif, le trouvaient précaire avec un prince sans coffres, qui, par-dessus le marché, tenait à la discipline, et ne permettait pas qu'on se dédommageât par le pillage, sur des ennemis qui étaient ses sujets, des retards de la solde et des maigreurs du butin. De là, au départ de Dreux, pour une affaire qui menaçait d'être chaude, quelques malins propos dans les troupes mercenaires mécontentes, et quelques signes de mutinerie, variations sur le thème connu, devenu proverbial : *Point d'argent, point de Suisses !*

Schomberg, qui était un brave officier, ainsi qu'il le montra bientôt, sentait comme ses soldats les côtés décevants d'une façon de faire la guerre qui rapportait plus d'honneur que de profit. Et tout en adoucissant, autant qu'il l'avait pu, la surprise d'une réclamation des plus indiscretes, il n'avait pu s'empêcher de se faire l'organe des griefs et des vœux de ses soldats et de prêter sa rude voix à leurs murmures.

Henri avait plus senti l'inopportunité d'une telle requête que sa justice, et se laissant aller à un mouvement d'humeur que les circonstances n'excusent que trop, il avait brusquement répondu aux doléances et aux exigences du vieux capitaine déconcerté : *Que jamais homme de cœur n'avait demandé d'argent la veille d'une bataille.*

Une telle leçon avait porté son coup en colère moins encore qu'en douleur. Le roi, en voyant Schomberg, se souvint à propos qu'il y avait là une faute à réparer.

Arrivé avec Schomberg, silencieux et froissé, sur le front de ses troupes, dont le colonel des reîtres lui faisait les honneurs, Henri, s'avançant soudain vers lui :

¹ Poirson, t. I, p. 186.

— Monsieur de Schomberg, dit-il de façon à être entendu de tous, je vous ai offensé. Cette journée peut être la dernière de ma vie, je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme ; je sçais votre valeur et votre mérite ; je vous prie de me pardonner, et embrassez-moi.

Schomberg, étonné, attendri, se pencha sur sa selle, et baisa en pleurant la main du roi, qui le releva et lui donna l'accolade.

— Il est vrai, sire, dit alors le vieux capitaine avec une mélancolique dignité, Votre Majesté me blessa l'autre jour ; mais aujourd'hui elle me tue, car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mourir pour elle en cette occasion.

Il tint parole. Le lendemain, il quitta le commandement des reîtres pour combattre dans la cornette du roi, et se fit tuer à ses côtés.

Joignant à cette réparation publique envers le colonel une mesure qui ne fut pas moins goûtée par ces soldats grossiers, plus sensibles encore à l'intérêt qu'à l'honneur, Henri acheva de les gagner en leur faisant, le jour même, distribuer un à-compte sur leur solde de quatre-vingt mille écus, qu'il venait fort à propos de recevoir de la Rochelle, ne gardant rien pour lui, quoiqu'il manquât de tout.

La besogne du roi, pour ranger ses troupes en bataille, avait été compliquée, mais il ne s'en plaignait pas, par l'arrivée successive de renforts que lui conduisaient divers seigneurs des deux religions. C'étaient le prince de Conti, la Guiche, Parabère, Duplessis-Mornay et la Trémoille, le déserteur du camp de Saint-Cloud qui, ramené dans le giron de la monarchie légitime par les exhortations de l'illustre négociateur et capitaine son coreligionnaire, choisissait, avec un noble à-propos, la veille d'une bataille pour témoigner de son repentir et réparer sa faute.

Le roi, fort encouragé par ces favorables auspices, apprit sans regret par ses coureurs l'arrivée imminente des troupes de la Ligue, dont les colonnes d'avant-garde paraissaient en effet, après avoir traversé l'Eure sur le pont d'Ivry. Mais il était trop tard pour en venir aux mains. En mars, les jours sont encore courts, le crépuscule précoce, et arrivées en présence après deux heures, les deux armées ne purent employer le reste de l'après-midi qu'à s'établir, se reconnaître, s'observer. On escarmoucha toutefois des deux parts sur les fronts de bandière, comme pour s'émoustiller et se dégourdir, en réalité, pour se disputer quelques positions avancées ; celles que l'armée royale s'assura sans trop de peine favorisèrent fort, le lendemain, la liberté et le succès de ses mouvements.

Henri n'eut donc qu'à se féliciter de la prudence et de la patience inattendues dont il parvint à faire preuve, ce jour-là, au grand étonnement de ses compagnons. A cet étonnement ne tarda pas à succéder leur admiration, quand ils virent acquis les résultats que Henri avait devinés, et dont l'espérance lui avait inspiré la force nécessaire pour se replier sur lui-même, pour contenir l'élan de sa martiale ardeur, pour imposer à la généreuse impatience qui le consumait le frein de la temporisation. Henri recueillit, avant la victoire, les premiers fruits de cette patience, en voyant s'augmenter ses moyens et s'atténuer peu à peu cette disproportion fâcheuse de forces que diminuait encore, le soir du 13 mars, l'arrivée de plus de deux cents chevaux, amenés au rendez-vous de péril et d'honneur par les seigneurs et gentilshommes de Normandie. Il était rejoint, en même temps, par des détachements d'hommes à pied, empruntés à leurs garnisons régulières et à leurs milices bourgeoises par Larchant, du Rolet, de Chastes, gouverneurs d'Évreux, du Pont-de-l'Arche, de Dieppe.

Dans la soirée du 13, les chefs se réunirent et tinrent conseil sur les éventualités du lendemain. Il fallait tout prévoir, même un revers, et en ce cas, se ménager une ligne de retraite. Henri refusa noblement d'accéder à cette prévoyance. Il déclara que pour lui, il ne connaissait d'autre champ de retraite que le champ de bataille, indiquant ainsi sa résolution bien arrêtée d'y vaincre ou d'y périr.

A l'issue du conseil, il donna le signal du repos général. Bien gardés et commodément établis dans les bourgs de Saint-André, de Foucrainville et autres voisins, les royaux purent réparer leurs forces dans un sommeil sans alarmes, tandis que les troupes de Mayenne durent passer une partie de la nuit à s'installer dans des hameaux sans ressources, ou à camper sous la tente.

Henri ne songea à fermer un moment les yeux qu'à deux heures du matin, après avoir tout vu par lui-même, reconnu le terrain, visité les quartiers et ordonné en personne toutes les gardes de l'armée, crainte de surprise.

Il avait à peine dormi deux heures sur la couche militaire et spartiate (une simple paille), où il s'était jeté après avoir mangé un quartier de pain et bu un gobelet de vin avec les officiers de sa cornette blanche, qu'il fut réveillé par des rapports desquels il semblait résulter que l'armée ennemie désertait le combat et battait en retraite.

Vérification faite, il ne s'agissait que d'un mouvement en arrière, qui reculait de moins d'une demi-lieue la ligne de bataille.

Sur ces dernières données, le roi prit ses dispositions définitives, qu'il remit en débat au conseil, moins pour les éprouver par une dernière discussion que pour bien pénétrer chacun de ses lieutenants de cette tactique nouvelle qu'il allait inaugurer à Ivry par la victoire.

Cette tactique consistait en ce que les marches et les engagements des divers corps, au lieu d'être livrés au hasard, à l'occasion, à l'inspiration des chefs, comme il n'arrivait que trop souvent, devaient être subordonnés aux prévisions du plan convenu, et poursuivre de concert le but d'un succès général ; elle comprenait surtout une sollicitude toute particulière pour le soin si important du ralliement des troupes à un centre commun vers lequel elles devaient converger, en cas de succès ou de revers, pour chercher la direction unique et souveraine.

Pendant que les principaux compagnons d'Henri, à l'issue du conseil matinal qu'il avait présidé dès l'aube, se rendaient à leurs cantonnements respectifs et s'y reconfortaient pieusement, selon son avis et son exemple, dans une dernière halte de recueillement et de prière, le roi, qui sentait l'occasion décisive, et de celles où il s'agit non-seulement de la victoire, mais du salut, non-seulement de la réputation, mais de la couronne, vaquait à ses devoirs de général avec une sorte de martiale alacrité, d'intime confiance, et se vivifiait dans l'action.

Une fois assuré du mouvement rétrograde de Mayenne, il donna à l'armée les ordres nécessaires pour que, quittant Saint-André, Foucrainville et les villages environnants où elle avait bivouaqué la nuit, elle se portât à une lieue en avant, à la rencontre de l'ennemi (14 mars).

A neuf heures, il était à cheval sur le terrain, pour surveiller, pour diriger cet avancement de front et cette prise de position ; et il jouissait de la première vue du champ de bataille au repos, échiquier verdissant où la lutte imminente allait ensanglanter les premières traces du retour du printemps.

Il prit pour champ de bataille l'intervalle entre les villages d'Epieds et de Bousse, un peu en deçà du chemin qui conduit d'un village à l'autre. La situation du petit bois ou haie d'Epieds, qui fut le théâtre de deux incidents du combat ; l'obélisque d'Epieds, encore subsistant aujourd'hui, indiquent d'une manière précise la partie de la plaine d'Ivry où les armées se mesurèrent¹.

Dès que les troupes furent placées, le maréchal de Biron d'abord, et ensuite Henri en personne procédèrent à une successive visite à chaque corps, dans le but de s'assurer par le détail de l'exécution complète du plan arrêté, et de donner au soldat, avant le signal de l'action, cet encouragement muet de la vue de ses chefs, le plus éloquent de tous, et qui lui fait désirer ce signal.

C'est pendant qu'Henri se livrait, avec la minutie d'un *sergent de bataille* — car ce jour-là, il le fut autant que le brave Dominique de Vic qui se multipliait, de son mieux, quoique amputé d'une jambe —, à cette inspection, à cette reconnaissance des siens, si nécessaires pour être maître de son jeu, que parut une troupe de cavaliers commandée par Rosny (Sully). Le fidèle capitaine accourait au premier appel de son maître et de son ami, à la rescousse, à la tête d'un gros de gentilshommes et de ses deux compagnies d'arquebusiers à cheval. Sully nous a raconté lui-même cette rencontre :

... Si tost que le Roy advisa vos troupes (lui rappellent ses secrétaires, rédacteurs de ses *Mémoires*) il s'avança et vous dit : *Mettez votre a compagnie en ordre sur mon aïse droite, dans le corps de mon escadron ; faites mettre vos harquebusiers pied à terre ; car je les cognois, je veux qu'ils me servent au jourd'huy d'enfans perdus ; et leur dittes qu'ils envoient leurs chevaux avec les bagages ; et quand à vous, venez avec moy ; car je veux vous montrer toute la disposition des deux armées afin de vous instruire à votre mestier.* Et en cette manière, vous ayant quasi passé devant toutes les troupes et encouragé un chacun, et dit un mot sur les causes de l'ordre qu'il avoit estably, il ne fut pas quasi revenu devant son escadron, que l'on commença à escarmoucher...

Il était à peu près dix heures et demie du matin, lorsque les dispositions furent prises de part et d'autre conformément au plan de chaque général et suivant une physionomie qu'il importe à l'appréciation de la bataille d'esquisser à vol d'oiseau, avant que la lutte la trouble et la dénature de ses brusques mouvements, de ses flammes et de ses fumées.

Henri répartit ses troupes en deux grandes masses, et en forma deux lignes dont une d'avant-garde, postée à cinquante pas en avant de l'autre, ramassée en une sorte de coin et prête à s'enfoncer dans le centre ennemi. Cette avant-garde se composait de la cavalerie légère, commandée par le comte d'Auvergne et par Givry, d'une division de deux cent cinquante chevaux et de huit cents fantassins d'élite aux ordres du baron de Biron, enfin, de l'artillerie interposée entre les deux. En avant de l'artillerie, qui comptait *quatre gros canons et deux coulevrines*, et que dirigeait le grand maître Philibert de la Guiche, avec cinquante arquebusiers à cheval, deux cents pionniers et la compagnie ordinaire des canonniers, se tenaient les enfants perdus, ou tirailleurs, sous la conduite de leurs colonels Saint-Denis, Brignoles, Parabère, auxquels avaient été ajoutées les

¹ Poirson, t. I, p. 195.

deux compagnies d'arquebusiers à cheval de Badet et de James, amenées par Sully.

La ligne de bataille était formée de cinq corps de troupes, infanterie et cavalerie, mêlés suivant le système du roi, qui s'était réservé le commandement du troisième corps placé au centre. On l'y voyait l'épée à la main ; à la tête d'un escadron de six cents chevaux, dont le premier rang, où se tenaient le prince de Conti et le comte de Saint-Paul, offrait avec orgueil au hasard des combats la fleur de la noblesse de France.

... Derrière ce premier rang marchaient la cornette du roi et les six compagnies du prince de Conti, de Thorigny, de Maligny, de Montlouet, de du Fargis, de du Plessis-Mornay. Autour de cet escadron étaient groupés huit régiments ; à sa gauche, les deux régiments suisses des cantons de Glaris et des Grisons, soutenus des deux régiments français des Gardes et de Brigneux ; à sa droite, les deux régiments suisses de Soleure et du colonel Baltazar, flanqués des régiments français de Vignoles et de Saint-Jean¹.

Nous avons donné le détail de la composition de ce corps du centre, parce qu'il était commandé par le Roi, qui lui destinait dans sa pensée le rôle décisif dans l'action et l'avait, pour le rendre propre à son but, à savoir d'enfoncer le centre de l'armée ennemie, soigneusement affilé, aiguisé par une avant-garde en flèche, enfin, non moins solidement relié aux huit régiments de soutien et au corps de réserve, commandé par le maréchal de Biron.

En face de cette armée royale, qui même après l'arrivée des derniers renforts survenus au commencement de la bataille, ne comptait que *deux mille cinq cents chevaux et huit mille hommes de pied*, l'armée de la Ligue déployait des forces d'un tiers supérieures en nombre — seize mille hommes, dont quatre mille cavaliers et douze mille fantassins —, dans le dessein évident de profiter de cette supériorité du nombre, surtout de celle de sa cavalerie, pour resserrer son croissant en cernant peu à peu et enveloppant l'adversaire.

Le duc de Mayenne dans ce but, avait pris la direction du centre. Ses escadrons, sur ce point essentiel au succès de l'action, comptaient dix-sept cents cavaliers, effectif réuni des plus extraordinaires pour le temps, où la cavalerie ne combattait guère par masses. Malheureusement pour le plan du duc de Mayenne, M. de Tavannes, qui avait été chargé de ranger et placer la cavalerie, avait la vue courte et, à ce qu'il semble, l'esprit peu prévoyant. Il ne ménagea point assez les espaces. Cette disposition vicieuse devait paralyser la manœuvre des reîtres, habitués à passer entre les escadrons et à se rallier derrière l'armée en caracolant après chaque charge, en même temps qu'elle gênait les évolutions des escadrons, refoulés et enchevêtrés les uns dans les autres, dès le premier choc.

De plus, l'armée de Mayenne avait contre elle d'autres désavantages : l'infériorité de son artillerie, qui ne comptait que *quatre pièces* mal servies ; enfin, l'absence d'une réserve, qui devait lui être fatale, autant que son secours devait être utile à Henri.

Celui-ci, auquel son adversaire, demeuré en expectative, laissait l'avantage ou le désavantage — selon qu'on en sait user — de l'offensive, prit hardiment

¹ Poirson, t. I, p. 197.

l'initiative en profitant de la marche de cent cinquante pas en avant dont il donna le signal, pour modifier et rectifier, avec une rare présence d'esprit, le front de son armée. Il agissait ainsi de façon à la faire échapper au double inconvénient du soleil en face, et du vent contraire, qui eût chassé, dans les yeux des soldats, la fumée de la mousqueterie et du canon. Pendant ce mouvement, l'armée forcément découvrit ses lignes trapues et ramassées, et trahit à l'œil inquiet des généraux cette infériorité de nombre que le plan de bataille de Mayenne, ses lignes rebondies et ses derrières mystérieux, rendaient encore plus saisissante d'apparence que de réalité. Aux remarques qu'on lui en fit, non sans appréhension, Henri se borna à répondre ce mot : **Plus de gens, plus de gloire**, que Corneille devait traduire ou plutôt paraphraser dans ce fameux vers :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Puis le roi, sortant de son escadron, procéda à la suprême revue en parcourant le front de l'armée, et fit passer dans toutes les âmes le feu qui brillait dans ses yeux.

... Convaincu, d'après les observations du prince de Condé son oncle et de l'amiral de Coligny, que la perte des batailles de Dreux et de Saint-Denis devait être attribuée surtout à la circonstance qu'on avait attaqué l'infanterie plutôt que la cavalerie, il enjoignit à ses capitaines de diriger leur premier et principal effort contre les escadrons ennemis, en se persuadant bien qu'après avoir défait, les gens de cheval, ils auraient bon marché de ceux qui combattaient à pied. Il échauffa le courage des officiers et soldats par ces courtes et significatives paroles : **Mes amis, vous êtes tous Français, je suis votre roi et voilà l'ennemi !**

Retourné à son escadron, il dit aux seigneurs et aux gentilshommes qui l'entouraient : **Mes compagnons, si vous courez ma fortune, je cours aussi la vôtre ; je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie, et si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement ; c'est le gain de la bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut à main droite.** Et il leur montra trois poiriers qu'on découvrait dans cette direction. Ces mots étaient un cri de charge qui, adressé à l'impatience et à l'impétuosité française, ne souffrait aucun délai. Aussi, informé dans ce moment que les renforts de Picardie, conduits par d'Humières et de Mouy, n'étaient plus qu'à une demi-lieue du champ de bataille, il refusa de retarder le commencement de l'action jusqu'à leur arrivée. Il prescrivit de les joindre au corps de réserve, dont il trouvait prudent du reste d'accroître la cavalerie, et il ordonna à son artillerie d'ouvrir le feu.

L'artillerie, dirigée avec habileté par le grand maître la Guiche, fit neuf décharges avant que l'ennemi eût mis le feu à une seule de ses pièces ; elle pointa avec assez de précision pour que tous ses coups portassent, tandis que les canons du duc tirèrent constamment trop bas ; elle profita enfin de la position contre les ligueurs, qui, postés sur la pente d'un coteau, donnaient prise sur eux d'une manière désastreuse. Aussi fit-elle de larges trouées dans les rangs de l'armée de la Ligue, tandis que les canons de Mayenne ne tuèrent qu'un seul gentilhomme dans la troupe du duc de Montpensier. La supériorité de

l'artillerie du roi, qui se montre au commencement de l'action, reparaît à la fin, et décide les derniers événements de la journée¹...

Il ne saurait entrer dans notre dessein de décrire minutieusement les phases successives et les vicissitudes diverses de la bataille. Il nous suffit d'avoir indiqué le plan et esquissé la physionomie de cette partie militaire dans ce qu'elle a d'original.

L'action, comme on le pense, fut des plus disputées et l'issue fut longtemps douteuse. Un moment même la fortune sembla se prononcer contre Henri, quand son avant-garde fut entamée par une charge désespérée, irrésistible, des reîtres et des cavaliers wallons et flamands du comte d'Egmont, quand le baron de Biron fut blessé au bras et au visage en défendant l'artillerie royale menacée, lorsque enfin les canons, dont le feu avait été éteint, tombèrent entre les mains des assaillants et disparurent un moment dans leur torrent.

Sans l'intervention de la réserve et la diversion de l'attaque du roi sur le centre ennemi, cette surprise, qui dégénérait en déroute, pouvait avoir sur le sort de la bataille, un moment très-compromis, au dire de Duplessis-Mornay et de plusieurs témoins et acteurs du drame, comme le fameux capitaine partisan La Curée, une influence funeste.

Le maréchal de Biron ayant rétabli les choses à l'avant-garde et à l'aile gauche, les cheveu-légers de Givre et d'Auvergne une fois ralliés, les corps ébranlés du duc de Montpensier, du baron de Biron, du maréchal d'Aumont remis en équilibre, et l'artillerie délivrée et remontée, le roi jugea le moment venu de mettre la main aux cartes, si brillantes qu'elles fussent, et de couper en deux, en enfonçant le centre, la ligne ennemie.

Henri, à la tête de son escadron, marcha donc contre celui de Mayenne. Avant de ceindre le casque de charge, il s'écria, en le montrant à ses six cents gentilshommes, qui avaient en face d'eux mille reîtres et dix-sept cents cavaliers :

— Mes compagnons, Dieu est pour nous ; voici ses ennemis et les nôtres, voici votre roi. A eux ! Si les cornettes vous manquent, ralliez-vous d mon panache blanc, vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur !²

L'honneur, mot nouveau, sentiment nouveau, d'abord et surtout français, qui allait sortir, à la voix d'un prince français par excellence, de la décadence chevaleresque et commencer ses miracles !

Mayenne lança d'abord les reîtres, qui firent une charge, puis tournèrent bride, suivant leur pratique, pour aller se rallier derrière l'infanterie et recommencer l'attaque. Mais n'ayant pas trouvé le champ libre pour leur caracole, ils se détournèrent vers l'infanterie ligueuse qui baissa ses piques pour se préserver de ce tourbillon, et furent rejetés sur le grand escadron de Mayenne. Ils y répandirent le désordre et ils en entraînent une partie dans leur débandade à l'entrée d'un petit bois, où la mort d'un de leurs chefs, le comte de Brunswick, acheva de les démoraliser, au point qu'ils refusèrent de sortir de leur refuge pendant tout le reste de l'action, laissant M, de Mayenne fort embarrassé.

¹ Poirson, t. I, p. 205-206.

² D'Aubigné, t. III, livre III, ch. V, p. 321

Henri, profitant de l'occasion propice, fondit sur les Wallons et les Flamands du comte d'Egmont, les traversa et fit, suivi de sa lourde chevauchée de noblesse bardée de fer, une trouée irrésistible dans le gros corps commandé par le duc de Mayenne, coupant le champ aux lanciers de la Ligue. Ceux-ci, privés de leur essor, durent jeter à terre leurs lances inutiles, et repousser avec le sabre la furia des cavaliers royaux, que leur armure préservait de l'atteinte des lames émoussées, tandis que leur espadon et leurs pistolets multipliaient des coups meurtriers.

Mayenne détacha de sa division de gauche, pour soutenir les Wallons du comte d'Egmont, le corps des carabins, ou arquebusiers à cheval, dont les décharges, portant en plein à vingt-cinq pas, arrêtaient net l'élan victorieux de la cavalerie royale, qui céda et plia sur sa pointe gauche devant l'effort des carabins et Wallons réunis.

Pot de Rhodes, qui portait la cornette blanche du roi, fut atteint d'un coup de pistolet dans les yeux, puis emporté par sa monture qu'il ne put maîtriser, les rênes ayant été brisées dans sa main et ses yeux étant aveuglés par le sang qui coulait sur son visage.

Un jeune seigneur, qui portait sur son casque, par une fâcheuse imitation, une aigrette blanche pareille à celle de Henri, suivit le porte-étendard royal dans sa course involontaire à travers champs.

De là un mouvement de panique contagieux parmi quelques-uns des jeunes gentilshommes de l'escadron d'Henri, qui, se figurant que la cornette blanche reculait, que le roi se retirait de la mêlée, qu'eux-mêmes trouvaient trop chaude, prirent le large, pour se reformer ensuite, honteux de leur alarme, à l'abri du corps de réserve du maréchal de Biron.

Il n'en est pas moins vrai que, par suite de ces contretemps, l'escadron royal se trouva réduit d'un tiers, et cela au moment décisif, malgré les efforts et les adjurations d'Henri, qui, se faisant reconnaître à sa témérité, criait aux fuyards : [Tournez visage, afin que si vous ne roulez pas combattre, pour le moins vous me voyiez mourir !](#)

Cette fois encore le roi dut payer de sa personne, multiplier son exemple électrisant, et dominer la fortune à force de la braver. Quittant le rôle de général pour se faire simple capitaine, et comme le lui disait Sully, simple cheval-léger, il piqua des deux en avant des siens, et les entraîna à sa suite, comme un ouragan de fer et de feu, au plus épais des escadrons ennemis.

Au bout d'une mêlée courte, mais terrible, dont le quart d'heure dura à plus d'une éternité, Henri et les siens, frappant sans discontinuer, tuant et mourant, renversant tout sous leurs coups foudroyants, avaient repoussé les Wallons, culbuté l'escadron de Mayenne, et rejeté le tout en lambeaux sur le bois où les reîtres s'étaient réfugiés en déclarant, suivant l'habitude de ces troupes d'aventure, qu'ils en avaient assez.

Sur le champ de bataille jonché de morts, de blessés, de débris d'armures, de tronçons d'épées, de plumes noircies, de chanfreins ensanglantés, gisait le comte d'Egmont, auquel M. de Fonslebons avait cassé la tête d'un coup de pistolet.

Quand Henri, au retour de sa charge vertigineuse, couvert de sueur et de sang, de poussière et de fumée, le bras gonflé, l'épée ébréchée par les coups qu'il avait donnés sans compter, se trouvant trop faible pour continuer la lutte ou essayer la poursuite, se dirigea vers le bouquet de poiriers qu'il avait assigné aux siens

pour rendez-vous, il n'avait plus auprès de lui qu'une douzaine de déterminés, de faucheurs comme lui, pour parer à un retour offensif, dont les premières balles tuèrent à ses côtés son capitaine des gardes, M. de Clermont d'Entragues.

Là il passa encore un mauvais quart d'heure. 11 attendait avec impatience, avec angoisse, que son panache blanc, agité par lui d'une main fiévreuse, ralliât autour de lui assez de monde pour résister à l'assaut d'un escadron composé de trois cornettes de Wallons, qui, placé hors de la troupe de Mayenne et entre deux bataillons suisses, était demeuré intact et marchait droit sur la petite éminence aux trois poiriers.

C'en était fait d'Henri, si s'apercevant du danger, et fidèles au plan concerté, d'Auvergne, Biron, Givry, d'Aumont, la Trémoille, abandonnant sur les deux ailes de l'armée de la Ligue une poursuite inopportune, n'avaient amené au roi successivement les renforts dont il avait un si pressant besoin.

Dès leur arrivée se mettant à leur tête, le roi chargea impétueusement l'escadron ennemi qui le menaçait, le tailla en pièces et s'empara de ses enseignes.

Ce dernier exploit acheva de démoraliser la cavalerie des ligueurs, qui, rompue à la fois au centre et aux ailes, se débanda précipitamment, une partie vers Chartres, le gros vers le bourg d'Ivry pour y passer la rivière.

C'est ce moment critique et décisif de l'action que rappelle l'obélisque d'Épieds, encore debout aujourd'hui.

Il restait toute l'infanterie de la Ligue, qui ne comptait pas moins de douze mille hommes. C'était un gros morceau à avaler, pour me servir de l'expression vulgaire et soldatesque, et dont il n'était pas facile de ne faire qu'une bouchée. Mais ces troupes encore fraîches étaient démoralisées par le spectacle de la déroute de la cavalerie, la perte de son soutien, la fatigue d'une longue attente, pire que celle de l'action, enfin la pensée qu'elles allaient avoir affaire à l'effort de toute une armée réunie et à demi victorieuse.

Cette armée, à la vue d'Henri, revenant reprendre son poste de bataille, à la tête du corps du centre destiné à la plus rude besogne, éclata en transports de joie et d'espérance. Les acclamations spontanées de cette martiale ovation, présage heureux pour le succès de l'entreprise qu'allait diriger un général dont le miraculeux retour était ainsi salué par les siens, durent sembler un menaçant augure aux troupes de la Ligue.

Cependant c'étaient là de vieux soldats, blanchis sous le harnois, capables d'une résistance opiniâtre ; les bataillons suisses en particulier, paraissaient disposés à disputer chèrement à l'affront d'une défaite le traditionnel honneur de leur corps.

En voyant l'attitude déterminée de ces vieilles bandes, Henri pressentit que la fin de la bataille serait aussi rude que ses commencements, et il prit ses mesures en conséquence.

Après avoir renoncé à l'idée — qui avait déjà été fatale à Dreux, et y avait changé la victoire en défaite, — de faire attaquer par la cavalerie cette tuasse de douze mille hommes, maintenant d'un air si ferme le drapeau de la Ligue, il s'arrêta au dessein de concentrer sur cet effort toutes ses ressources disponibles en infanterie, c'est-à-dire la réserve du maréchal de Biron, autour de laquelle avaient fait la boule de neige tous les débris des corps maltraités pendant l'action, et son aile droite qui n'avait pas encore donné.

L'ordre fut donc donné au maréchal de Biron de commencer l'attaque.

Mais le bourru vétéran auquel son expérience, ses services et la nécessité de le ménager assuraient le privilège d'une rudesse de parole sous laquelle il dissimulait volontiers la duplicité des actes, répondit qu'il n'en ferait rien, qu'il ne s'agissait pas de risquer le gain, si chèrement acquis, de la première partie de la bataille, et d'abandonner la seconde au hasard. Il proposait de faire avancer du canon et de démolir et écraser à distance les murailles vivantes de cette forteresse humaine¹.

L'avis prévalut. Mais tandis qu'on se mettait en devoir de s'y conformer et qu'on plaçait en batterie, devant l'infanterie de la Ligue, les pièces destinées à la battre en brèche comme un rempart, Henri, cédant à la fois à une inspiration chevaleresque et à un scrupule de politique, voulut tenter d'acquiescer, par la persuasion et l'intimidation, ce succès qu'il lui en coûtait de devoir au massacre de tant de braves gens.

Il fit sommer les bataillons suisses de se rendre, leur offrant de les recevoir à quartier. Il se ménageait la reconnaissance de la nation helvétique, en donnant aux troupes qu'il manifestait le désir d'épargner une marque d'estime et de pitié faite pour les flatter, pour les toucher, et les décider à un accommodement honorable.

Sentant la victoire impossible, en présence de l'artillerie qui allait les foudroyer, les Suisses posèrent les armes, levèrent les mains en signe qu'ils se rendaient, et envoyèrent leurs enseignes au roi. Henri les leur fit restituer aussitôt, par une courtoisie pleine de tact, et envoya les chefs au maréchal de Biron, pour en recevoir une capitulation de nature à les dédommager de n'avoir point combattu.

Les lansquenets de la Ligue invoquèrent en vain la faveur du même traitement. Le cri tout entier de l'armée s'éleva contre une clémence qui ne lui eût pas permis la juste vengeance de la trahison d'Arques. Les lansquenets, abandonnés aux repréailles du soldat, subirent les lois de la guerre dans ce qu'elles ont d'inexorable, et expièrent, en trouvant la force implacable, le crime d'avoir abusé de la ruse. Ils furent taillés en pièces, et dans l'aveuglement de cette boucherie expiatoire, douze cents fantassins ligueurs, non mercenaires et non étrangers, partagèrent leur sort. Les efforts généreux et les menaçantes défenses du roi, qui criait, dès le début de la bataille : *Tue l'étranger, sauve le Français !* préservèrent le reste. Tous les fantassins français qui se rendirent eurent la vie sauve ; on l'accorda en particulier aux vingt enseignes ou compagnies qui flanquaient les bataillons suisses.

Il était deux heures ; la victoire était partout acquise. Henri sut en profiter, et, dans une poursuite acharnée, il en épuisa les avantages jusqu'à une sorte d'extermination de l'armée ennemie.

Le duc de Mayenne, profitant du répit que lui avait laissé la négociation avec les Suisses, avait organisé hâtivement une retraite pareille à une fuite, et à la tête de huit ou neuf cents chevaux, passé l'Eure, dont il avait rompu le pont derrière lui.

Il laissait ainsi sans issue de salut une partie de sa cavalerie et les reîtres, que nous avons vus, dès leur première pistoletade, se réfugier dans un petit bois et refuser d'en sortir. Ces débris remplissaient le bourg d'Ivry, enfermés dans ce

¹ C'est la manœuvre décisive de Fontenoy contre le grand carré anglais, manœuvre dont l'inspiration aurait été due à Bussy, selon les uns, à Richelieu, suivant d'autres, et qui se trouve ainsi avoir été imitée d'Ivry, d'Henri IV et du maréchal de Biron.

refuge par la rivière dont le passage était trop dangereux pour être tenté. Tandis qu'ils hésitaient, Henri, d'un côté, les cernait dans le bourg sous les piques du maréchal de Biron, tandis que de l'autre côté avec sa cavalerie, il allait chercher le gué praticable d'Anet.

Ainsi pris entre les deux branches d'un étau sans cesse resserrées, les reîtres furent étouffés dans un vain essai de résistance désespérée ; ce qui ne périt pas en se défendant fut noyé dans l'Eure et les marécages voisins, où avaient été acculés les fuyards ; cet épilogue de la bataille fut plus sanglant que la bataille même. Le roi poursuivit ces débris errants jusqu'à Rosny, à huit lieues du champ de bataille. Il était neuf ou dix heures du soir quand il descendit de cheval et se fit débotter. Il avait été en selle douze heures consécutives.

La bataille d'Ivry coûta à l'armée de la Ligue environ quatre mille hommes tués ou blessés et six mille prisonniers, son artillerie, son bagage et son trésor, vingt enseignes de cavalerie et soixante d'infanterie, sans compter les vingt-quatre que le roi fit rendre aux Suisses. Dans ce trophée figuraient le grand étendard rouge du général des Espagnols et Flamands, et la cornette blanche de Mayenne, tombée aux mains de Sully blessé, par le plus singulier des hasards de la guerre.

Plusieurs des principaux chefs ligueurs étrangers et indigènes, le comte d'Egmont, Éric, bâtard de Brunswick, d'Arconat et plusieurs seigneurs français de marque, tels que La Chasteigneraye, périrent dans le combat ou après l'action. D'autres furent blessés et faits prisonniers : le comte d'Ostefrise, colonel des reîtres, Bois-Dauphin, Fontaine-Martel, Medavy, Thenissé, Falandre, trois mestres de camp et divers autres chefs de corps.

Le roi, de son côté, paya cher la victoire, puisqu'elle lui coûta plusieurs de ses plus braves et plus fidèles compagnons.

Parmi vingt-six gentilshommes d'élite qui succombèrent, il faut citer : MM. de la Vergne, de Crenay, Clermont d'Entraques, capitaine des gardes du corps ; Pas-de-Feuquières, neveu de madame du Plessis-Mornay ; de la Salle, frère du capitaine La Curée, et non moins intrépide que lui ; le marquis de Nesle, gendre du chancelier Hurault de Cheverny, qui, quoique capitaine de gendarmes, voulut combattre au premier rang des simples cheveu-légers, et tomba percé de quinze blessures ; Théodoric de Schomberg, commandant des reîtres royaux, qui, abandonnant son corps pour combattre à côté d'Henri comme simple volontaire dans la cornette, scella de son sang la dette de reconnaissance contractée la veille ; M. de Longaunay, gentilhomme normand, âgé de plus de soixante-dix ans, mais qui n'avait pu résister à l'appel de son roi et la tentation d'une occasion de gloire.

Parmi les blessés, figuraient le baron de Biron, MM. d'Angennes, de Montlouët, l'Hospital, le comte de Choisy, Daillon, comte du Lude, François d'O, mais surtout Sully, qui n'était encore que Rosny, et qui nous a laissé de ses aventures pendant la bataille, où il paya si bravement de sa personne, un récit caractéristique et frémissant d'une vie intense, héroïque et comique à la fois, comme le temps et comme l'homme.

Nous ne résistons pas au plaisir de donner quelques traits de cet original et pittoresque récit de la bataille d'Ivry, prise au point de vue épisodique et familier, et d'achever ainsi, par l'impression de la chronique, celle de l'épopée, par l'effet de l'anecdote, celui de l'histoire.

C'est à la fameuse charge d'Henri à la tête de son escadron, suivie de la disparition de la cornette blanche, emportée à travers champs, dans la main de Pot de Rhodes, blessé, et d'une déroute partielle de la gauche de ce corps brillant, composé à la fois de gentilshommes bronzés au feu, et de jeunes courtisans qui le voyaient pour la première fois, c'est à ce moment que le baron de Rosny reçut sa première et multiple blessure.

Enfin, les ennemis firent jour ; plusieurs de l'escadron du Roy s'enfuirent et quasi toute la main gauche d'iceluy ; il y en eut de tuez et de blessez et force chevaux aussi ; vous et vostre cheval fustes renversez, vostre cheval blessé d'une mousquetade des enfants perdus, qui luy perçoit le nez et tout le col, et alloit sortir à la selle, et d'un grand coup de lance, qui vous emporta le molet de la jambe, et luy descousit deux pieds du ventre ; vous eustes encore un coup d'espée en la main, et un coup de pistolet en la hanche qui sortoit au petit ventre ; estant ainsi mal mené, vostre escuyer eut tant d'heur qu'il vous amena un autre cheval, sur lequel vous montastes assez légèrement, veu vos blesseures. Mais à la seconde charge, vous fustes encore porté par terre, vostre cheval tué, et vous blessé d'un coup de pistolet dans la cuisse et d'un coup d'espée à la teste ; avec tout cela, vous ne laissastes de vous relever ; mais à cette fois vous ne trouvastes nul des vostres, tellement que vous demeurastes dans le champ de bataille, sans sçavoir ou aller, n'y que faire, et voyant venir à vous un des ennemys, l'espée au poing pour vous charger, lequel infailliblement vous eut tué, car vous estiez sans casque, vous gagnastes un poirier que vous nous avez montré depuis deux fois, lequel avoit les branches si basses et si estendûes qu'il ne vous pût approcher ; et ainsi, après vous avoir tournoyé longtemps, il vous quitta...

Après avoir ainsi échappé, par un miracle tragi-comique, à un adversaire aussi empêché qu'acharné, grâce à ces branchages, derrière lesquels il bravait, comme dans une cage, le cavalier bardé de fer qui ne pouvait que tournoyer autour du poirier protecteurs comme autour d'une bague masquée, Rosny fut assez heureux pour rencontrer la Roche-Forêt. Celui-ci menait en main un petit courtaud dont il avait désarçonné le maître et dont il s'était emparé. Rosny, qui était un homme prévoyant, avait toujours sur lui, les jours de bataille, une provision d'or suffisante pour parer à tous les besoins d'une mésaventure qu'on répare plus facilement avec de l'or qu'avec du fer. Il bailla donc à son partenaire imprévu cinquante écus **qu'il avoit dans sa pochette**, en échange de cette monture de hasard sur laquelle il se fit hisser à grand'peine par son compagnon de passage devenu plus tard son ami, en souvenir de ce service.

... Avec ce cheval vous en allant parmy le champ de bataille ainsy mal équipé, vous vistes venir à vous sept des ennemis, dont l'un porloit la cornette blanche et générale de M. du Mayne, lesquels se suivoient à la Ille, qui vous crièrent : Qui vive ? Vous leur dittes vostre nom ; lors le premier d'iceux vous dit : **Nous vous cognoissons bien tous, nous voulez vous faire courtoisie, et nous sauver la vie ? — Comment ! dittes-vous, vous parlez comme des gens qui ont perdu la bataille. — Est-ce tout ce que vous en sçavez ?** respondirent-ils. **Ouy, nous l'avons perdue, et si sommes trois qui ne nous sçaurions retirer, car nos chevaux sont comme morts.** Aussi y en avoit-il deux qui n'alloient qu'à trois jambes, et l'autre, les trippes luy sortoient du ventre...

On devine la surprise et la joie de Rosny à cette bonne fortune inattendue, pour un blessé errant, de s'entendre offrir une escorte de prisonniers *di primo cartello*, dont le porte-étendard de l'armée ennemie.

Rosny n'eut garde de refuser l'aubaine et de ne point accorder quartier à des gens qui, moins démoralisés, et le sachant seul (ils le pensaient accompagné), eussent pu le prendre lui-même et le rançonner sans difficulté. Le marché fut vite conclu, et MM. de la Chasteigneraye, de Chanteloup, d'Anfreville et de Sigongne se rendirent à lui, ce dernier lui mettant en main la cornette blanche avec force belles paroles.

Les autres, qui étaient MM. de Nemours, chevalier d'Aumale et de Trémont, voyant les troupes royales s'avancer de leur côté, et se sentant mieux montés que leurs compagnons, se ravisèrent et tentèrent, avec succès, de fausser compagnie à leur vainqueur, qui n'en put mais. *Adieu, monsieur, adieu*, crièrent-ils à Rosny interloqué, *nous nous sauverons bien encore, car nos chevaux ont bonnes jambes et bonne haleine ; mais nous vous recommandons ces quatre gentilshommes*.

Ce disant, ils piquèrent des deux, et force fut à Sully de se contenter de la partie, de crainte de perdre le tout.

Ces trois seigneurs s'estant donc ainsi eschappés de vos mains, pour ce que vous ne les pouviez pas tenir, ny par persuasion ny par force, et les quatre autres vous estant demeurez avec la cornette blanche semée de croix noires de Lorraine, en mémoire des occis à Blois, d'autant qu'il leur estoit impossible de se retirer, vous pristez vostre adresse vers le gros des Suisses, tous lesquels (autant ceux du Roy que ceux de la Ligue) estoient les piques basses, et les harquebuses en jolie les uns devant les autres, en ordre de combat, sans néanmoins s'entre-donner aucun coup de pique, ny tirer une harquebusade ; plusieurs troupes, tant d'une part que d'autre, couraient et vacquaient esparces dans le champ de bataille, les uns fuyant devant tout ce qu'ils voyoient de plus fort venir droit à eux, et les autres chargeans tout ce qu'ils voyoient avoir apparence d'ennemy, fut fort fut foible...

Au milieu de ce désordre du champ de bataille qu'il peint si naïvement et si malignement, Rosny échappa, avec son bonheur habituel, au danger d'être volé par les siens et d'être frustré de sa conquête.

... Tellement qu'une de ces troupes, voyans ceux que vous aviez pris, avec des casaques de velours ras noir parsemées de croix de Lorraine sans nombre, en broderie d'argent, et cette cornette blanche aux croix ligueuses encore debout — car elle estoit entre les mains d'un des grands pages du Roy que vous aviez rencontré là par hasard, auquel vous l'aviez baillée en garde, ne la pouvant porter, à cause d'un grand coup d'espée que vous aviez dans la pointe du coude du bras gauche, et un autre moindre au poignet de la main droite — ; cette bande donc de gens de guerre s'envint droit à vous, comme en un butin certain et tout préparé ; mais vous estant avancé vers eux et ayant rencontré les sieurs de Chambray, Larchant, de Rolet, de Crève-cœur, de Palcheux, de Brasseuses et quelques autres de vos amis fort particuliers qui vous reconnurent — mais plutost à la parole qu'aux lineamens du visage, d'autant que vous l'aviez tout tantoûillé de sang et de boüe —, et s'arrêtèrent à parler à vous, à quoy se joignit après

peu à peu le surplus de leur bande, qui estoit commandée par le comte de Thorigny...

Ce dernier, voyant Rosny si maltraité, lui remontra qu'il serait fort en peine de conserver ses prisonniers, et qu'il devait avoir hâte plutôt de se faire panser. Rosny, crainte de plus fâcheuse rencontre, accéda donc à ces remontrances, et se déchargea d'une garde incommode sur le sieur de Thorigny, qui lui promit de lui rendre bon compte de ses prisonniers, surtout du sieur de la Chasteigneraye, son parent, qu'il était bien aise de préserver de toute male occurrence.

M. de Thorigny promettait là plus qu'il ne pouvait tenir, et il avait compté sans l'impopularité militaire de son parent, signalé par mégarde aux haines soldatesques qui parcouraient le champ de bataille, ivres de vengeance et de butin.

... Peu après il fut tué par trois hommes d'armes de la compagnie de M. d'O, qui avoient esté des gardes du feu Roy, lesquels l'ayant reconnu, sans le menasser, luy donnèrent chacun un coup de pistolet, en luy criant : **Ah ! mordieu, traistre à ton Roy, tu t'es resjouy du meurtre de ton Roy et as porté l'escharpe verte de sa mort...**

A ces farouches représailles, Rosny perdit une bonne rançon. Il la refusa généreusement de M. de Thorigny, qui s'en déclarait débiteur, par un scrupule dont les offres furent repoussées, ce dernier étant son ami particulier et étant assez marri de la perte de son parent pour qu'on n'ajoutât pas à ses regrets.

M. d'Andelot fut moins délicat que M. de Thorigny, et par un subterfuge peu honorable, chercha à disputer à Rosny sa conquête et à lui escamoter le trophée de la cornette blanche à la faveur d'une alerte propice à la supercherie. Mais Rosny n'était pas homme à lâcher sa proie, et devait, quelques jours après, se faire rendre solennellement justice contre son peu scrupuleux compétiteur, débouté avec humiliation de ses prétentions.

Pour le moment, toujours suivi de ses prisonniers, il alla chercher abri, à la tête du régiment de M. de Vignolles, **pour éviter tous autres accidents.**

... Et là, fustes-vous contraint de faire chercher un chirurgien pour vous faire bander cette grande playe de la hanche qui venoit sortir dans le petit ventre, par laquelle vous perdiez tout vostre sang, et de vous faire apporter du vin pour empescher l'esvanoûissement ou vous alliés entrer ; et en cette sorte vous vous conduites jusqu'à Minets, où vous appristes que le Roy avoit passé la rivière d'Eure poursuivant la victoire, comme il fit jusqu'à Rosny, où il alla coucher chez vous.

C'est quelques jours après qu'eut lieu, entre Henri et Rosny, qui se faisait porter chez lui, cette rencontre pittoresque, théâtrale, comique et touchante, qu'il faut laisser raconter, à l'auteur des *Œconomies royales*, dans ce langage dont rien ne saurait remplacer la rude et piquante saveur.

Le lendemain, ayant fait faire un brancard assez à la haste — à cause des nouvelles que vous eustes que Mantes capituloit, et que vous prétendiez au gouvernement — de branches d'arbre sans peler, accommodé de cercles de poinçons, vous vous listes porter à Rosny ; mais en arrivant par le costé de Sevrans, pour éviter les montées et descentes de la Rouge-voye et de Chastillon, vous vistes du haut du costau, la plaine d'alentour toute couverte de gens de cheval et de chiens qui chassoient, tirans vers le bourg, dans lequel estant aussi

entré par l'autre costé, vous fustes rencontré par le Roy — qui revenoit du chasteau, y ayant esté prendre la collation — en l'équipage qui s'ensuit.

Premièrement marchoient deux de vos grands chevaux menez en main par deux de vos palefreniers, puis vos deux pages montez sur deux autres de vos grands chevaux, le premier desquels estoit vostre grand coursier gris, sur lequel vous aviez combattu la première fois, et qui avoit trois pieds de long de la peau de l'espaule droite et des costez fendus, du coup de lance qui vous avoit emporté la botte et un morceau du motet de la jambe ; et une harquebusade qui luy avoit traversé le nez et une partie du col, et luy estoit venue sortir dans la crinière près des panneaux de la selle, lequel après s'estre relevé sans selle s'en alloit courant par le champ de bataille, et enfin par un grand heur avoit esté repris par trois de vos harquebusiers qui avoient servi d'enfans perdus au combat.

Ce page avoit vestu vostre cuirasse et portoit la cornette blanche des ennemis ; et l'autre vos brassars et vostre casque au bout d'un bris de lance, d'autant que pour estre tout fracassé et enfondré de coups, il estoit impossible de le porter en teste ; après ces pages venoit le sieur de Maignan, vostre escuyer, ayant la teste bandée et le bras en escharpe à cause de deux playes, lequel estoit suivi de vostre valet de chambre Moreines monté sur vostre haquenée anglaise, lequel portoit vostre casaque de velours orangé à clinquant d'argent sur luy et en la main droite comme un trousseau de trophées, tout cela lié ensemble, divers morceaux de vos espées, pistolets et pannaches que l'on avoit ramassez.

Après cela vous veniez, dans vostre brancart, couvert d'un linceul seulement ; mais, par dessus, pour parade des plus magnifiques, vos gens avoient fait estendre les quatre casaques de vos prisonniers, qui estoient de velours ras noir, toutes parsemées de croix de Lorraine sans nombre en broderie d'argent, sur le haut d'icelles, les quatre casques de vos prisonniers avec leurs grands pannaches blancs et noirs tous brisez et despenaillez de coup ; et contre les costez des cercles estoient pendus leurs espées et pistolets, aucuns brisez et fracassez ; après lequel brancart marchoient vos trois prisonniers, montez sur des bidets, dont l'un, à sçavoir le sieur d'Anfreville estoit fort blessé, lesquels discouraient entr'eux de leurs fortunes, et des succez contraires aux espérances que M. du Mayne et le comte d'Egmont avoient données à un chacun, ne parlant deux jours devant la bataille que d'assiéger la ville où le Roy se retireroit, ne s'attendans nullement que le Roy se deut résoudre au combat, attendu l'inégalité de ses forces.

Après ces prisonniers, marchoit le surplus de vos domestiques ; puis le sieur de Vassan qui voulut en arrivant porter vostre cornette, et à sa suite vostre compagnie de gens d'armes, et les deux compagnies d'harquebusiers à cheval des sieurs Jammes et Badet, qui avoient servi d'enfans perdus devant l'escadron du Roy, lors du combat ; tout cela fort diminué de nombre — car vous en aviez perdu plus de cinquante, tant des uns que des autres —, mais grandement augmentez de gloire, aucuns d'eux se faisans porter dans des brancars comme vous,

d'autres ayans les testes bandées, ou les bras et les jambes en escharpe.

Le Roy et tous ceux qui estoient avec luy voyans cette espèce d'ovation, trouvoient cela bien disposé, encore qu'il eut esté fait par hazard, un peu entremeslé de la vanité du sieur de Maignan vostre escuyer, auquel le Roy en parla comme cela — car il le cognoissoit, son père ayant esté un de ceux qui ayda bien à le garantir du péril d'Éause — et puis s'approchant de vostre brancart, vous dit :

— Mon amy — car ce prince, débonnaire comme vous sçavez mieux que nous, depuis que l'estant venu trouver au siège de Cbastellerault, vous luy apportastes nouvelles de sa réconciliation que vous aviez négociée en passant à Blois, avec le roy Henri III, ne vous appeloit ni ne vous escrivoit quasi point autrement, surtout lorsqu'il vouloit vous gratifier ou que vous aviez fait quelque action qui luy plaisoit — je suis très-ayse de vous voir avec un beaucoup meilleur visage que je ne m'attendois pas, et auray encore une plus grande joye si vous m'asseurez que vous ne courrez point fortune de la vie, ny de demeurer estropié — car pour les autres coups ce ne sont qu'autant d'accroissemens de gloire et par conséquent de contente-mens, lesquels font supporter patiemment toutes les douleurs des playes, comme je l'ay moy-mesme esprouvé — d'autant que le bruit courroit que vous aviez eu deux chevaux tués entre les jambes, esté porté par terre, saboulé et pétillé aux pieds des chevaux de plusieurs escadrons, et matrasé et charpenté de tant de coups que ce seroit grande merveille si vous en eschappiez, ou pour le moins ne demeuriez mutilé de quelque membre.

Auxquelles amiables paroles vous respondistes ainsi — car nous nous estions approchez tout contre le Roy tout expres pour entendre vos discours :

— Sire, Vostre Majesté m'apporte autant de consolation qu'elle m'honore excessivement, de tesmoigner un si grand soin de moy ; aussi n'ay-je point de paroles proportionnées à mes ressentimens ny condignes aux louanges que méritent vos vertus. Et partant, laissant les choses à moy impossibles, je luy dirai pour response à ce qu'elle désire, sçavoir : Que j'ay recogneu une tant visible assistance de la main paternelle de Dieu, parmy tant de diverses fortunes et bonnes et mauvaises qui m'ont esté occurrentes pendant la bataille, que la délivrance des uns et la gloire des autres en appartient à luy seul, qui a conduit favorablement les coups que j'ay recus ; m'a tiré d'entre les pieds de plus de deux-mille chevaux qui m'ont passé sur le ventre ; et ce, croy-je, planté un poirier dans cette campagne avec les branches si basses qu'elles m'ont guarenty d'un coup, duquel j'ay veu tuer le pauvre Feuquères, et puis m'a fait tomber ès mains non-seulement trois des principaux gentilshommes de l'armée — dont en voilà deux au cul de mon brancart, qui payeront les chirurgiens et mes chevaux tuez — mais aussi une marque fort exquise et spéciale d'un bonheur non commun, qui est la cornette blanche du général de l'armée ennemie, que j'estime plus que tout le reste. Et quant à mes playes, elles sont, grâces à Dieu, en si bon estat, combien qu'elles soient fort grandes, et surtout celle de la hanche qui vient sortir au petit ventre,

que j'espère, dans deux mois au plus tard, me trouver assez fort et disposé pour en aller encore autant chercher pour votre service avec telle affection que je voudrais être assuré d'en recevoir autant à même prix.

Sur quoy le Roy reparti et vous dit :

Brave soldat et vaillant chevalier, qui sont, à mon avis, les titres les plus glorieux que l'on puisse donner à un homme d'honneur faisant profession des armes, j'avois toujours eu très-bonne opinion de votre courage, et conçu de bonnes espérances de votre vertu ; mais vos actions signalées en une tant importante occasion, et votre réponse grave et modeste qui attribue tout à Dieu, a surmonté mon attente, ayant bien jugé, comme c'est aussi mon avis, qu'il n'y a rien si mal séant à un homme de qualité, que d'user de vaines jactances, pour les choses signalées qu'il peut avoir faites, lesquelles son honneur et sa profession l'obligeoient : et partant, en présence de ces princes, capitaines et grands chevaliers qui sont icy près de moy — desquelles les âmes généreuses, la fermeté de leurs cœurs, la force et la vigueur de leurs bras et l'affilé tranchant de leurs espées sont appuis qui maintiennent et illustrent ma personne et ma couronne —, vous veux-je embrasser des deux bras, et vous déclarer à leur vue, vray et franc chevalier, non tant de l'accolade, tel que je vous fais à présent, ny de Saint-Michel, ny du Saint-Esprit, que de mon entière et sincère affection, laquelle jointe aux longues années de vos fidèles et utiles services, me font vous promettre comme je fais aussi aux illustres vertus de tous ces braves et vaillants hommes qui m'écourent, que je n'auray jamais bonne fortune, ny augmentation de grandeur que vous n'y participiez ; et craignant que le trop parler presjudiciât à vos playes, je m'en retourne à Mante ; et partant, adieu, mon amy, portez-vous bien, et vous assurez que vous avez un bon maître.

Et sur cela, sans vous donner le loisir de le répliquer, il prit le galop, et s'en alla continuer sa chasse dans votre garenne d'entre Rosny et Mante¹.

Nous avons voulu donner cet épisode en entier, parce qu'il est de ceux qui éclairent le temps et les hommes, les mœurs et les caractères d'une lumière décisive et que rien n'obscurcit plus.

On devine que des blessures, pansées d'un baume si cordial, ne furent pas longtemps à se fermer, et que Rosny ne mit point deux mois à guérir. Il guérit, en effet, assez tôt pour venir, serviteur toujours fidèle, mais souvent mécontent, et qui n'oubliait jamais ni les intérêts de son maître ni les siens, chercher querelle au roi et le boudier à propos de ce gouvernement de Mantes, que des considérations politiques, supérieures à ses sympathies, obligèrent Henri de donner au duc de Montpensier.

Le roi laissa Rosny lui chanter pouille à son aise, épuiser sa colère, s'attendrir enfin devant sa douceur. Puis il le renvoya plus dévoué que jamais, quoique murmurant encore, ensorcelé par ce regard magnétique et ces gracieuses paroles dont il avait le secret. Il devait s'en servir pour s'attacher à jamais ses amis, séduire jusqu'à ses ennemis, et enfin recevoir, de l'amour de ses sujets,

¹ *Économies royales ou Mémoires de Sully*, édition Michaud et Poujoulat, t I, p. 75 à 80.

cette couronne de la popularité que la naissance ne donne point et qu'aucune autre ne saurait remplacer.

C'est avec cet art magique, d'autant plus efficace qu'il semblait s'abandonner seulement à son naturel dans ces mesures habiles, inspirées par une profonde connaissance des hommes, et improviser ce qu'il avait longuement médité, qu'il multiplia, pour le bien de son service, pour l'émulation et la récompense de ses serviteurs, les fruits de cette victoire d'Ivry, et ne cessa de les féconder.

C'est ainsi qu'au souper qu'il fit en public à Rosny le soir de la bataille, il rompit avec l'étiquette, admettant à l'honneur de sa table les généraux qui avaient combattu à ses côtés. Instruit de l'arrivée du maréchal d'Aumont, qui avait, au début de la bataille et à son milieu le plus critique, contribué deux fois au succès d'une façon décisive, il se leva pour aller le recevoir au bas de l'escalier, l'embrassa tendrement et lui fit gracieusement fête ; en le saluant d'un compliment et d'un souvenir charmants, surtout le soir d'une victoire :

— Puisque vous avez honoré mes noces de votre présence, il est juste qu'à mon tour je vous fasse les honneurs de chez moi.

Pendant le repas, il rendit justice à tout le monde, n'oubliant que lui seul, et loua chacun des acteurs, de la façon la plus faite pour le récompenser de son rôle dans l'action et dans le succès. Il remercia jusqu'aux simples soldats qui s'étaient le plus distingués. Il publia tous les noms et tous les services dans la lettre-circulaire officielle qu'il adressa aux provinces pour leur rendre compte de la journée d'Ivry, dont ce bulletin est, avec celui d'Arques, le trophée historique. Enfin, quand on lui présenta les prisonniers, il eut pour tous un accueil consolant, pour tous des mots flatteurs, qui lui gagnaient ceux qu'il avait conquis.

Le lendemain d'Ivry semblait devoir être la veille du triomphe définitif d'un tel général et d'un tel roi. Partout la fortune apaisée semblait sourire aux armes d'un prince qui se battait si bien. A la nouvelle de sa victoire, adressée de sa main à ses meilleurs amis, ceux-ci mettaient une coquetterie héroïque à répondre par des nouvelles semblables.

Il écrivait à François de Chabannes, marquis de Curton, l'un des chefs de son parti en Auvergne :

Curton, je viens de battre mes ennemis dans la plaine d'Ivry, je ne tarde pas à te l'écrire parce que personne n'en recevra la nouvelle avec plus de plaisir que toy. Ce 14 mars, à neuf heures du soir.

Le même jour et à la même heure, par une coïncidence faite pour frapper, Curton adressait au roi la dépêche suivante qui se croisait avec celle d'Henri :

Sire, je viens de battre vos ennemis dans la plaine d'Issoire. Le comte de Randan, qui les commandoit, vient de mourir de ses blessures. Mon fils a été aussi blessé, mais j'espère qu'il n'en mourra pas. Rastignac, Lavedan, Chazeron ont fait des merveilles. J'enverray demain un plus long détail à Vostre Majesté. Ce 14^{me} mars 1590, à neuf heures du soir¹.

Le 14 mars était un jour réservé à un triple revers pour l'Union. Ce même jour Lansac, un des chefs ligueurs, échoua dans une tentative pour surprendre le Mans, et ne revint la renouveler avec des renforts, fournis par le duc de

¹ De Saint-Foix, *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, t. II, p. 39, 40. Paris, Pissot, 1775.

Mercœur, lieutenant de Mayenne en Bretagne, que pour être battu une seconde fois. Pendant que l'Estelle et du Hertray délivraient ainsi le Maine de la Ligue, Sobole et Moret des Réaux défirent les Espagnols, dans le pays Messin, et taillèrent en pièces le régiment de Nervèze. Ces divers combats ne coûtèrent pas moins de quatorze mille hommes à la Ligue, qui, du 14 mars au 11 avril 1590, ne compta pas de jour sans revers. Elle ne s'en montra que plus implacable, puisant dans son désespoir de nouvelles forces, trouvant toujours dans l'aveuglement populaire, le fanatisme religieux et l'ambition étrangère, d'inépuisables secours, et renaissant, plus vivace que jamais, avec de nouvelles têtes, comme l'hydre de la Fable, du sang de ses têtes coupées.

La victoire d'Ivry, si glorieuse pour Henri, devait être aussi stérile, politiquement parlant, qu'elle fut moralement féconde. Elle lui conserva ses amis, lui gagna quelques amis de plus, le préserva du coup mortel que Mayenne allait lui porter. Mais elle ne le délivra point de la guerre. Elle ne lui permit point l'entrée dans Paris, dont à chaque succès, il venait en vain essayer de forcer les portes. Enfin, elle jeta dans la lutte rallumée, non un ennemi nouveau, car l'Espagne était depuis longtemps l'alliée et le complice secret de l'anarchie française, mais un adversaire déclaré, menaçant à la fois le roi et le royaume par cette intervention ouverte, implacable, tyrannique de Philippe II dans les affaires de la Ligue, qu'il allait désormais diriger au gré de ses vues usurpatrices, traitant Mayenne en maître et Henri en rival.

Henri essaya vainement, en général et en politique, de prévenir, par un coup décisif, l'atteinte de ces armes nouvelles que forgeait et empoisonnait contre lui le fanatisme romain, dominé par l'ambition espagnole. Tandis que Mayenne cherchait à rassembler et à incorporer, dans les débris de l'ancienne, une nouvelle armée, tandis que Philippe préparait ces renforts qui devaient se faire attendre cinq mois, Henri ramassait toutes ses forces pour un effort suprême tenté sur la capitale déçue, mécontente, découragée, affamée, désarmée — elle n'avait plus qu'un canon qui ne fût pas hors d'usage —, démantelée, mal défendue par l'Union divisée et des murs en ruines.

Mais s'il était prêt à profiter de l'occasion, il n'entra pas dans le plan des amis ambitieux et cupides qui lui mesuraient leurs services de façon à les faire toujours durer, de le voir réussir assez vite pour pouvoir s'en passer. L'entrée dans Paris ne faisait l'affaire ni des catholiques ardents, qui ne s'accoutumaient point encore à l'idée d'un roi huguenot, même avec l'espoir de sa conversion, ni des grands seigneurs rêvant l'indépendance féodale, ni des maréchaux comme Biron, qui préféraient les profits de la guerre à l'honneur de la victoire.

Les Suisses se mutinèrent, refusant de marcher jusqu'au paiement de l'arriéré de leur solde.

D'O et les intendants, par négligence ou inertie calculée, laissèrent l'armée manquer de provisions, d'argent, de munitions, à ce point que le roi dut attendre les poudres et les boulets que l'on envoyait d'Angleterre.

La mauvaise saison se mit de la partie, et des pluies continuelles empêchèrent le départ de l'armée ou contrarièrent sa marche.

Bref, du 18 mars au 1er avril, Henri fut réduit, par ce concert de mauvaises volontés qui, autour de lui, paralysait systématiquement ses efforts, à une inaction durant laquelle il perdit l'occasion décisive, principal fruit de la glorieuse et précaire victoire d'Ivry.

Le témoignage de Sully indigné est explicite et confirmé par Mézeray sur ce point des dissensions et des trahisons intestines qui firent avorter le plan d'Henri IV¹.

Le duc de Nemours, désigné par Mayenne pour commander dans Paris et les Seize mirent à profit le répit qui leur était donné par les serviteurs du Roi conjurés avec eux. Ils firent entrer dans Paris quinze cents lansquenets, commandés par le comte de Collalte, un pareil nombre de soldats fournis par les détachements qu'on avait répandus auparavant dans les places voisines de la capitale, Meaux et quelques autres villes, et ils joignirent ces troupes régulières à la milice bourgeoise. Ils ramassèrent des vivres et des provisions pour nourrir Paris pendant un mois ; ils réparèrent les murailles et les mirent en état de soutenir les attaques de l'ennemi ; ils firent couler soixante-cinq canons, et fabriquèrent un amas de poudre suffisant pour les servir. Ils dissipèrent les craintes et l'abattement du premier moment ; ils firent prédominer chez les masses le souvenir des cruautés dont elles avaient été victimes lors de l'attaque des faubourgs de Paris, le sentiment de la confiance dans leur nombre et la passion pour la défense de leur religion. Tel était l'état dans lequel ils avaient mis Paris quand le Roi, sorti des embarras où de coupables calculs l'avaient jeté, put enfin faire agir ses troupes dont le nombre n'excédait pas alors treize mille hommes².

Avec une armée aussi chétive en comparaison du but à atteindre, Henri ne pouvait songer à étreindre la cité rebelle, mise en état de résistance, défendue par trois mille hommes de troupes régulières et quarante mille bourgeois armés et fanatisés. Il fallait renoncer aux chances redoutables d'un assaut, suivi, en cas de succès, d'une guerre de barricades. Dans une si difficile et précaire victoire, une armée pouvait fondre insensiblement et être ensevelie dans son triomphe. Que serait-ce, en cas de défaite ?

Henri refusa de tenter la fortune de l'assaut, et même d'essayer un investissement dérisoire. Mais par un juste milieu qui conciliait les scrupules du politique et les prévisions du général, il se prononça pour le système du blocus qui lui permettait de soumettre Paris en l'épargnant, et de réduire à accepter leur salut de leur roi ces sujets qu'il aimait malgré leur ingratitude³, ces enfants prodiges pour lesquels il se sentait ce cœur de père **qui frappe à côté**, comme a dit la Fontaine.

Dans cette vue, il s'empara de Corbeil et de Lagny (1er et 2 avril), puis successivement, dans le cours de ce mois, de Melun, Moret, Crécy, Provins, l'une des principales villes de la Brie ; Montereau, Nogent, Bray-sur-Seine. Le 25 avril, il conduisit ses troupes devant Paris. Le 8 mai, il fit placer son canon sur les buttes de Montmartre et de Montfaucon ; le 9, il prit Charenton et Saint-Maur ; quelques jours après il contraignit Beaumont-sur-Oise à capituler. En joignant ces villes à celles qu'il possédait déjà, il se trouva maître de tous les passages qui amenaient des vivres des provinces à Paris ; du haut et

¹ Sully, éd. Michaud, c. CXLVIII et XXX, t. I, p. 636 et 80 A. — Mézeray, t. p. 775-776. — Poirson, t. I, p. 236.

² Poirson, t. I, p. 239.

³ **Mes charmants vilains sujets**, disait plus tard, avec une mélancolique malice, la reine Marie-Antoinette.

du bas de la Seine, par Melun, Corbeil, Saint-Cloud, Poissy, Meulan, Mantes ; des affluents de la Seine, du Loing et de Monne, par Moret et Montereau ; de la Marne, par Charenton, Lagny, le pont de Gournay ; de l'Oise, par Compiègne, Creil et Beaumont. Paris dès lors ne reçut plus de provisions par eau, et ne tira plus qu'une petite quantité de subsistances des campagnes les plus rapprochées et de la seule Ile-de-France¹...

Dans les premiers jours de mai, les effets du plan royal commencèrent à se dessiner dans leur menaçante logique.

Malgré tous les efforts du charlatanisme des meneurs de la Ligue pour entretenir le feu sacré du fanatisme populaire, malgré les processions de moines enrégimentés, les renouvellements solennels à Notre-Dame du serment de haine à l'hérétique, la réalité trop certaine de la disette ne tarda pas à refroidir de décevantes espérances, et les fumées des cerveaux enfiévrés ne purent empêcher de se faire sentir les murmures de l'estomac.

Profitant habilement de ces dispositions, exploitant avec succès l'opportune mort du vieux cardinal de Bourbon, décédé le 9 mai dans sa prison de Fontenay, en Poitou, et la disparition de ce fantôme de roi, qui ne tiendra dans ce livre que la place qu'il tint dans l'histoire, celle d'une parenthèse, les *politiques*, ou partisans des idées de modération, de transaction, firent à la cause royale et nationale une propagande assez fructueuse pour assurer en peu de temps, grâce à des défections encouragées à la fois par la sympathie et la nécessité, par la raison du plus fort s'ajoutant à la raison du droit, le triomphe d'une majorité nouvelle.

Cette contre-Ligue, qui contre-minait la Ligue, eût réussi sans doute à forcer la voie aux négociations ou à favoriser le succès d'un assaut décisif, si, comme toujours, les ennemis d'Henri n'eussent trouvé, parmi ses amis et jusque dans son propre entourage, leurs meilleurs et leurs plus dangereux auxiliaires, ceux dont on ne se défie point, ou qu'on n'ose punir, tant la nécessité et l'intimité les ont rendus presque inviolables.

Nous avons expliqué les motifs d'intérêt, d'ambition, de jalousie, qui provoquaient, chez la plupart des lieutenants

d'Henri, le désir de voir la guerre se prolonger avec leurs services. Henri, au contraire, aspirait non moins vivement à achever la guerre pour commencer à régner.

Des hommes capables de telles arrière-pensées n'étaient point inaccessibles à la corruption, et devaient pratiquer sans vergogne le commerce lucratif des sauvegardes occultes et des ravitaillements clandestins.

C'est ce que firent les chefs qui semblaient les plus loyaux et les plus incapables de se prêter à de tels accommodements, jusqu'à Givry, lui-même. Ce premier fidèle du camp de Saint-Cloud, un des héros d'Ivry, Givry, aussi faible contre la tentation qu'il était inaccessible à la crainte du danger, laissait entrer chaque jour des vivres et des provisions dans la capitale assiégée, par ces mêmes passages de Charenton et de Conflans, dont il avait l'illusoire garde.

Pour être juste, il faut tenir compte, dans l'appréciation d'un tel fait, du relâchement de la discipline, de la pénurie de la plupart des seigneurs, qui

¹ Poirson, t. I, p. 240-241.

n'étaient point soldés et faisaient à leurs frais une guerre onéreuse, enfin, des relations de parenté, d'amitié, d'intérêt, dont la guerre n'avait pu si bien trancher tous les liens qu'il n'en eût beaucoup survécu entre les assiégés et les assiégeants, la même famille comptant souvent des membres dans les deux partis.

Il y a donc lieu de peser toutes ces considérations atténuantes dans la balance où il faut mettre, non sans regret, les 45.000 écus de la honteuse rançon de ses complaisances, payée à Givry, qui n'était pas le seul, on peut le croire, à exploiter et à mettre en rapport le siège de Paris, mais dont la fortune est signalée par les historiens vengeurs comme s'étant faite aux dépens des succès de son maître. De Thou et Palma Cayet s'accordent à reconnaître [que ceste seule action de Givry fut cause de faire opiniâtrer Paris contre le Roi, et échouer l'entreprise formée par lui sur ceste ville](#). Sully n'est pas moins explicite :

... Si le Roy eut esté bien servy, et que la pluspart des capitaines et gens d'autorité n'eussent point permis l'entrée des vivres, pour en retirer des escharpes, plumes, estoffes, bas de soie, gans, ceintures, chapeaux de castor, et autres telles galantises, il leur eut esté impossible d'attendre le secours du prince de Parme... l'arrivée duquel fit lever le siège...

Déduit au lent succès d'un blocus dont ses propres lieutenants traversaient les effets, Henri résolut de le resserrer de façon à rendre les communications moins faciles, et surtout de priver la ville des ressources suprêmes qu'elle tirait de la ceinture de marais cultivés qui continuait celle des faubourgs, et par où elle entretenait encore sa détresse.

Le 9 juillet, Henri prit Saint-Denis, puis Dammartin. Encouragé par des renforts reçus des provinces du Centre et du Midi, qui portèrent son armée à vingt-cinq mille soldats, le roi attaqua à la fois, le 27 juillet, les dix faubourgs de Paris, et s'en empara, tenant sous son canon les dix portes par lesquelles Paris respirait et s'alimentait encore furtivement.

Dès ce moment, la famine succéda à la disette, et la terreur put seule prolonger les forces du désespoir dans cette population de deux cent mille âmes, condamnée à périr tout entière, immolée à la haine ou à la peur de ces outranciers du temps, pareils à ceux du nôtre, qui, en 1590 comme en 1870, imposaient, après avoir bien dîné, l'héroïsme à des affamés. Le mot est applicable, dans tous ses sens les plus douloureux, à la situation d'une ville dont les angoisses et les féroces sacrifices de certains naufrages, comme celui de la Méduse, peuvent seuls traduire l'agonie.

La bouillie d'avoine et de son, qui tenait lieu de pain, devint le luxe des riches. Le peuple fut réduit à manger les chiens, les rats, les herbes crues, les débris jetés dans les ruisseaux. Quand ces hideux aliments lui manquèrent, il s'en prit aux cadavres mêmes, puis aux os de ses pères. Une femme mangea ses enfants morts et peu après expira elle-même de remords et d'horreur. Les gens du peuple firent du pain avec les os, broyés du cimetière des Innocents (16 août) : c'est ce que l'on nomma [le pain de madame de Montpensier](#). Cette nourriture était aussi meurtrière que la faim : ils mouraient à tas dans les rues ; chaque jour il en périssait deux cents, trois cents ; les bras ne

suffisaient pas pour les enterrer ; trente mille succombèrent par le supplice de la faim¹.

Tandis que les princes lorrains, qui préféraient tous les désastres à la ruine des espérances de leur ambition et de

leur orgueil, tandis que les Seize, qui se cramponnaient à leur tyrannie de toute la crainte d'une juste expiation de leurs crimes, se raidissaient contre l'horreur et la pitié, et restaient aveugles et sourds aux maux dont ils étaient la cause, le cœur d'Henri saignait.

Ses yeux se mouillaient de larmes à la vue de cet acharnement d'un peuple fanatisé refusant de se jeter dans les bras de son roi, ouverts pour l'embrasser.

Il feignait de ne pas voir les convois furtifs de paysans amenant quelques vivres à la ville affamée, et il encourageait, en ne les punissant pas, les ruses généreuses de ses soldats, tendant du pain aux assiégés au bout de leurs piques.

Au dernier moment il n'y tint plus et se prêta à tous les accommodements implorés de lui, s'efforçant de concilier la nécessaire rigueur envers les coupables et les endurcis, avec la clémence due aux repentants ou aux innocents.

Un chroniqueur contemporain a naïvement et éloquemment rendu les sentiments qui s'agitaient en lui durant ce noble combat entre la sévérité du roi et la miséricorde du père.

Il ne faut pas, dit-il, que Paris soit un cimetière ; je ne veux pas régner sur des morts ; et encore : Je ressemble à la vraie mère de Salomon, j'aimerais mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir déchiré en lambeaux. Aimant mieux faillir aux règles de la guerre qu'à celles de la nature, consultant la sienne, qui a toujours été pleine de clémence, rompant la barrière des lois militaires, et considérant que ce pauvre peuple estoit chrétien, et que c'estoient tous ses sujets, il accorda premièrement passeport pour toutes les femmes, filles, enfants et escoliers qui voudroient sortir. Lequel s'estendit enfin à tous les autres, jusques à ses plus cruels ennemis, desquels même il eut soin de commander qu'ils feussent humainement receus en toutes les villes où ils se voudroient retirer. Ce départ de toutes les bouches inutiles eut lieu le 20 août².

Cette longanimité et cette magnanimité d'Henri, il faut le reconnaître à son honneur, devaient finir par lui faire manquer le succès, en fournissant à ses ennemis, qu'il ne put se résigner à accabler, le temps de ménager et d'attendre la diversion libératrice.

Quand des complots significativement nommés Journées de la paix et du pain, éclatant à onze jours de distance, dans le but de livrer la ville au roi (27 et 28 août) firent sentir aux chefs de la Ligue la nécessité de paraître céder au vœu populaire, ils entamèrent avec Henri des négociations illusoires, qu'ils traînèrent habilement en longueur, avec sa généreuse crédulité pour complice.

D'un autre côté, ses propres lieutenants le tenaient systématiquement inactif et mal informé, interceptant les nouvelles et lui cachant jusqu'aux mouvements de

¹ Poirson, t. I, p. 244.

² Poirson, t. I, p. 245.

l'armée espagnole de secours, dont il n'apprit l'entrée en France que lorsqu'elle arrivait à Meaux.

A ce moment ce fut bien pis. Quand le roi fut informé que Farnèse, duc de Parme, parti des Pays-Bas à la tête de treize mille hommes, avait opéré à Meaux sa jonction avec les troupes du duc de Mayenne, il se hâta d'agiter dans son conseil les mesures propres à paralyser les effets de cette jonction et à isoler l'armée de secours de la ville assiégée.

Il le pouvait en se portant hardiment, avec le gros de ses forces, au-devant des ligueurs et des Espagnols réunis, et en leur barrant le passage dans la favorable position de Claye, à trois lieues en deçà de Meaux.

C'est alors que le maréchal de Biron, jouant le rôle d'un complice secret et d'un tacite allié de l'ennemi, insista si impérieusement pour la position de Chelles, qu'il la fit préférer, par un avis que le duc de Parme eût volontiers payé bien cher.

Le résultat de cette manœuvre fut de laisser le passage libre vers Paris dégarni (dont un corps de cavalerie eût suffi à garder les abords) à l'armée de secours, qui se trouva être, sans coup férir, une armée de délivrance.

N'ayant pu empêcher, grâce à sa connivence ou à sa mauvaise volonté — car une telle faute de manœuvre ne pouvait être, de la part d'un homme comme le maréchal de Biron, que volontaire — Paris de se ravitailler, Henri résolut de ne pas permettre à Farnèse de sortir impunément des marais de Chelles. Il voulait l'y acculer à la nécessité de faire retraite ou d'accepter une bataille hasardeuse. Car Henri disposait encore de vingt-cinq mille hommes d'élite, la plus belle armée qu'on eût vue en France de mémoire d'homme.

C'est alors qu'éclatèrent, de la façon la plus imprévue et la plus fatale, les vices de cette organisation militaire qui mettait tour à tour le général à la discrétion des impatiences ou des répugnances d'une armée de volontaires auxquels il commandait en apparence et obéissait en réalité.

Il s'agissait uniquement pour le Roi que son armée restât en corps et tint ferme pendant un mois. La déplorable indiscipline de ses serviteurs tira d'un seul coup son ennemi des plus redoutables difficultés, et lui enleva à lui-même sa dernière chance de réussite. Les gentilshommes, qui servaient à leurs frais, avaient épuisé leurs ressources ; prêts à affronter la mort au jour d'un combat, ils refusaient de subir les fatigues d'une guerre, même courte, ajoutée sans interruption aux fatigues du blocus. Ils exigeaient impérieusement la bataille sur-le-champ ou le départ. Pendant les dix jours que l'on resta en présence de l'ennemi, la défection commença dans le camp royal. Vainement il leur fut représenté qu'ils avaient devant eux l'Espagnol qui, depuis le temps de Charles-Quint, depuis soixante ans, complotait tantôt par la force, tantôt par les intrigues, la ruine de la France, et qui à présent envahissait son territoire.

Vainement, il leur fut demandé avec prières, avec supplication, de ne pas refuser au Roi et à la patrie les moyens de l'écraser. Henri ne put obtenir d'eux cet acte de patience, de constance guerrière, de dévouement. Il fallut qu'il accordât un congé qu'on voulait prendre, qu'on prenait déjà.

Le 11 septembre, il divisa l'armée en deux parts. Il renvoya dans leurs provinces tous les chefs non soldés, les gentilshommes avec les hommes de leur suite, qui partirent pour la Touraine, le Maine, l'Anjou, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne. Quant aux troupes soldées, il en garda un corps auprès de lui et distribua la masse en fortes garnisons dans les villes voisines de Paris : Melun, Corbeil, Senlis, Meulan et Mantes¹.

Ainsi, Henri longtemps maître, s'il n'eût dépendu de son armée, de prendre une initiative triomphante, se trouva réduit à une expectative précaire. Ainsi fondit, aux feux d'un mécontentement nostalgique, vaincue par l'ennui, cette armée qui eût été, avec d'autres habitudes et un autre chef, invincible. Ainsi Henri perdit le fruit d'une campagne de six mois, subitement stérilisée. Ainsi, il toucha, une fois de plus, au fond le plus amer des disgrâces de la fortune au moment où il semblait avoir conquis enfin ses faveurs. Ainsi enfin, Paris, délivré de la faim pour retomber dans la servitude, dut à un revirement inattendu de reprendre sous le joug espagnol une précaire liberté, et de se disputer encore trois ans à une soumission bienfaisante.

Le 17 septembre, Mayenne entra dans Paris, le duc de Parme prit successivement Saint-Maur, Charenton, Corbeil, et acheva de dégager Paris et ses communications nourricières. Toutefois, vivement et fâcheusement harcelé par les troupes royales, il dut borner son succès à avoir empêché celui d'Henri, et à regagner, par une retraite impunie, ses cantonnements d'hiver dans les Pays-Bas (1-29 novembre).

Il laissait à Henri, avec le regret de n'avoir pu l'arrêter, l'espérance de le faire plus tard, après avoir corrigé les défauts d'un instrument d'organisation militaire si décevant, après avoir mis à profit la leçon des fautes qu'il avait subies plutôt qu'il ne les avait commises, après avoir raffermi, en Europe et en France, ce prestige d'Ivry, qui lui avait ramené le duc d'Épernon, le duc de Nevers et le parlement de Bordeaux, dont l'échec sous Paris refroidissait déjà le tiède dévouement.

¹ Poirson, t. I, p. 250.

LIVRE TROISIÈME. — LE ROI NATIONAL - 1591-1598

CHAPITRE PREMIER. — CONQUÊTE D'UNE CAPITALE - 1591-1594.

Jamais Henri n'avait été plus près de son triomphe que le lendemain de cette victoire d'Ivry, où il avait reçu le sacre de la gloire, le plus sûr de tous en France ; jamais il ne fut plus près de sa perte que le lendemain de cet échec sous Paris, où

46

362.HENRI IV.

l'intervention directe de l'étranger, non plus allié secret, mais chef ostensible et despotique de la Ligue, le sacrait roi national, au moment même où il sentait lui échapper la nation

De la fin de 1590 au milieu de 1594, Henri devait compter ses années les plus rudes, les plus militantes, les plus dangereuses ; mais il devait opposer au destin un courage et un génie égaux à ses pires inégalités, et offrir à l'histoire le consolant et salutaire exemple d'un homme luttant contre l'injustice du sort et relevant, à mesure qu'elle s'écroule, les ruines de sa fortune.

C'est là ce qui fait de l'histoire des grands hommes le bréviaire moral du genre humain. Et c'est pour cela que cette histoire nous apprend surtout à les admirer dans le nombre et l'étendue de leurs malheurs, le courage et le succès de leur résistance. L'histoire ne servirait à rien ou n'aurait que la moitié de sa moralité, si elle nous montrait ses héros abusant seulement, suivant le penchant de la nature humaine, de la bonne fortune. Elle nous les montre, de préférence, et en cela fidèle à la réalité, malheureux et triomphant du malheur immérité. C'est en cela qu'ils sont nos modèles, leur qualité morale les destinant précisément à nous enseigner l'usage à faire de la douleur, et combien d'adversités peut porter, sans plier, l'âme humaine, quand elle est armée du courage et de la patience.

A la fin de l'année 1590, la France, violée à la fois sur ses frontières de Languedoc, de Provence, de Bretagne et de Champagne par l'invasion étrangère, saignait de ces quatre

LE ROI NATIONAL. 363

blessures de la guerre de Cent ans, renouvelées par Philippe II, par le duc de Savoie et par le duc de Lorraine, coa-

lisés contre nous. Contre tant d'ennemis (la moitié de l'Europe et la moitié de la France), Henri n'avait que lui, son courage et son génie. Ce devait être assez pour un prince habile à profiter de l'expérience et qui en appliqua immédiatement les leçons à la réforme des deux instruments dont il disposait : la force morale et la force matérielle ; l'opinion et l'armée.

Tandis qu'il faisait l'éducation de l'opinion en prenant son peuple à témoin de ses bonnes intentions, en lui parlant, dans des écrits familiers, la langue nouvelle du droit, du devoir, de l'intérêt national, Henri, qui ne voulait plus être soumis aux vicissitudes du dévouement de ses amis et aux variations de sa popularité, se donnait une armée mercenaire et par là obéissante, en attendant qu'il pût avoir une armée nationale.

Il opposa l'étranger à l'étranger, l'Europe protestante à l'Europe catholique, presque tout entière soulevée contre lui. Mais il demeura le chef et le maître de sa cause, en employant, contraint par la nécessité, l'appui de ses alliés ; et, contrairement aux princes lorrains, dont l'usurpation désespérée appelait à son aide l'usurpation de Philippe II, il ne sacrifia rien de son indépendance et de l'intégrité du pays aux auxiliaires que, faute -de mieux, il avait dû se résigner à employer et à payer.

Toute la première moitié de l'année 1591 fut consacrée par Henri à trouver les ressources, à hâter les préparatifs

364 HENRI

de cet armement formidable et décisif, de cette levée en masse de ses alliés anglais, hollandais, suisses, allemands, et en attendant leur intervention, à déblayer autour de Paris et en Normandie le tapis sur lequel il voulait jouer sa suprême partie.

Henri resserra le demi-blocus maintenu autour de Paris, dont il essaya vainement de s'emparer, à la Journée des farines, émeute alimentaire provoquée par ses partisans, à la faveur de cette diversion intérieure (30 janvier 1591). Après deux mois et demi d'un siège héroïque, il prit Chartres (19 avril), puis Noyon (19 août), interceptant ainsi les convois de la Beauce et dominant le cours de l'Oise. En Normandie, les opérations non moins heureuses de ses lieutenants, le duc de Montpensier et Biron, ne laissaient à la Ligue que Rouen et le Havre (de janvier au 6 juin 1591).

En même temps qu'il se montrait roi militaire, Henri se montrait roi diplomate, se ménageait l'appui des parlements et du clergé fidèle. Il défendait pied à pied, contre Grégoire XIV, successeur de Sixte-Quint, et comme lui, inféodé à la cause de l'ambition espagnole, le terrain de son droit contre des excommunications plus politiques que religieuses, qu'il allait bientôt paralyser par l'argument décisif d'une loyale conversion. (Édit du 4 juillet 1591.)

Pendant ce temps, corroborant sans le vouloir ses protestations par l'effet de leurs exigences, de leurs prétentions, de leurs empiétements, les alliés étrangers de la Ligue introduisaient dans Paris une garnison de quatre mille Espagnols ou Napolitains (12 février)s s'emparaient pour leur compte de la

LE ROI NATIONAL. 565

Fère (avril 1591) ; ils occupaient Marseille, livrée au duc de Savoie (2 mars), qu'une double victoire de Lesdiguières arrêta, préservant le Dauphiné et conservant au roi le nord de la Provence. Enfin, en Bretagne, Philippe II se faisait céder par Mercœur le port et la ville forte de Blavet, tandis que la mort de la Noue, tué au siège de Lamballe, paralysait la résistance et préludait au grand revers qui devait bientôt atteindre, sur la frontière de la province, le parti royal et national.

La situation se prolongea ainsi, en s'aggravant par les efforts désespérés de la Ligue à Paris, tour à tour en butte au triomphe précaire et aux représailles féroces du parti des Seize ou du parti de Mayenne, des ligueurs espagnols ou des ligueurs lorrains, et par la formation, au sein même de la famille et du camp d'Henri, d'un tiers parti, gagné à l'ambition usurpatrice du jeune cardinal de Bourbon, cousin du roi, excité par son frère, le comte de Soissons.

C'est à l'automne de 1591 que Henri, après une année d'attente laborieuse, démasqua son plan et dessina les opérations auxquelles il allait employer le secours de la grande armée étrangère et protestante qu'il ramassait à force de négociations et de sacrifices.

« Il avait vendu des portions de son domaine privé ou de la coterie de Navarre, jusqu'à concurrence de 200,000 écus de ce temps-là ; des portions du domaine de la couronne de France en Normandie pour 500,000 écus, des rentes pour 6,000 livres ; il avait contracté en outre des emprunts à l'étranger. Au moyen de ces diverses ressources, il s'était procuré plusieurs millions pour payer ses troupes auxiliaires, et leur solde se trouva prèle au moment où elles entrèrent en France. Il alla dans les plaines de Vandy, près de Vouziers, recevoir l'armée allemande que lui

366 HENRI IV.

amenait Turenne, et qui comptait 14,000 hommes (29 septembre). Dans un intervalle assez court, il joignit à ce corps principal 6,000 Anglais envoyés par Élisabeth en diverses fois, 6,000 Suisses engagés dès lors à son service, et enfin les débris de quelques régiments français, formant 4,000 hommes. Ces divers corps formaient un total de 30,000 soldats réguliers, et en grande majorité protestants'... •

Henri fit du siège de Rouen l'objectif de cette campagne où il allait encore avoir à souffrir plus de ses amis que de ses ennemis. Il fit ouvrir par le maréchal de Biron les opérations préliminaires de ce siège mémorable, le 11 novembre, se rendit lui-même au camp le 24, et commença à payer de sa personne dans la tranchée, le 1^{er} décembre, après avoir mis son courage d'accord avec son cœur, en essayant, par des négociations demeurées infructueuses, de décider les habitants à éviter, par une capitulation honorable, une effusion de sang inutile.

Le siège de Rouen, qui devait servir à Henri d'amorce pour des opérations décisives, servit surtout à Philippe II pour imposer à Mayenne aux abois un tyrannique appui. N'ayant pu obtenir de la faction des Seize, dont la trahison avait échoué devant un reste de loyauté et de pudeur, la domination exclusive dans Paris et la proclamation de sa souveraineté sous le nom de sa fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, le roi d'Espagne profita des embarras de la Ligue, menacée par le siège de Rouen d'un suprême coup, pour arracher à son chef, le couteau sur la gorge, le honteux protocole des conférences de la Fère et de Lihons-Saintot.

Poirson, t. I, p. 300-301.

LE ROI NATIONAL. 367

Par ce traité, qui achevait de déshonorer l'autorité précaire des princes lorrains, Mayenne recevait quatre millions d'écus par an, et le secours de l'armée espagnole commandée par Farnèse. Enfin, il échangeait contre la promesse d'un grand établissement pour lui, pour ses parents, pour les chefs de l'Union, celle de reconnaître l'infante en qualité de reine, souveraine propriétaire du royaume de France, et de convoquer, à l'effet de proclamer son droit et de lui déférer le trône, des états généraux composés en majorité de ses partisans.

Toutes les réserves ostensibles apportées à cet acte par Mayenne, tous ses désaveux postérieurs et ses infractions secrètes à un traité de trahison qui ne pouvait engendrer, de part et d'autre, que la trahison, n'empêchent point le chef

de la Ligue de porter dans l'histoire la responsabilité de ce chef-d'œuvre d'infamie, qui était dans la logique de son caractère, dans la fatalité de sa cause, et que des événements indépendants de sa volonté empêchèrent seuls d'être ratifié et consommé.

Henri disposait devant Rouen d'une armée de trente mille hommes de troupes régulières, que l'attrait du danger ou l'élan de la fidélité accrurent d'un contingent volontaire de cinq mille gentilshommes français. C'était plus qu'il n'en fallait pour prendre Rouen, si autour de lui tout le monde dit eu le même désir que lui de réussir, le même intérêt que lui à réussir.

Malheureusement des nécessités politiques supérieures à la juste méfiance que lui inspiraient les fausses et fatales

568 HENRI IV.

manœuvres qui avaient fait avorter le blocus de Paris et l'investissement des marais de Chelles, obligèrent Henri à garder auprès de lui des hommes que sans cela il aurait eus contre lui, et ne lui permirent pas de confier la direction, suprême du siège à un autre que le maréchal de Biron, dont l'ambition et le mécontentement venaient de s'ulcérer d'une nouvelle déception. Henri avait dû refuser tour à tour à l'insatiable vieillard le comté de Périgord, le titre, rival de celui de Mayenne, de lieutenant général de l'Union royale ; enfin, en dernier lieu, la promesse du gouvernement de Rouen, réservé au duc de Montpensier.

Le maréchal s'était bien promis de ne jamais prendre une ville dont le gouvernement était réservé à un autre ; et Henri, qui le savait, s'était flatté de l'art, supérieur à ses forces, de l'y amener à son insu ou de l'y contraindre malgré lui, en surveillant de près et en dirigeant sous main des opérations nominalement confiées au maréchal.

Mais Henri avait affaire à un rusé compère, qui fit toutes choses par dépit, qui se refusa, malgré la vérité de l'axiome de guerre : Ville prise, chdteau rendu, à concentrer au début tous ses efforts sur la ville, mal fortifiée et mal munitionnée, qui négligea de profiter de l'occasion d'un superbe coup double, la reddition de la ville devant entraîner fatalement la capitulation de la citadelle.

Au lieu de procéder ainsi, le maréchal donna au gouverneur de Rouen, l'actif et résolu Villars, le temps de mettre le fort Sainte-Catherine en état de résister à tout effort ; puis il tourna contre la citadelle, ainsi rendue inexpugnable,

LE ROI NATIONAL. 369

toutes les forces de l'armée. Mais elle s'épuisa à triompher d'obstacles insurmontables, défendus par une garnison qui passait volontiers et presque toujours avec succès, de la défensive à l'offensive, assiégeant à son tour les assiégeants.

Si de toutes les manières de prendre Rouen, Biron avait choisi la pire, c'en était une cependant, parce que la citadelle dominait la ville, et qu'en s'en rendant maître, on pouvait foudroyer Rouen. Aussi, dès que le Roi vint, à partir du 1^{er} décembre (1591), prendre une part active aux opérations, il fit des efforts inouïs pour prendre le fort Sainte—Catherine, et pour réparer la faute calculée du maréchal, dirigeant lui-même les travaux, entrant de quatre nuits l'une dans la tranchée, conduisant les soldats à l'assaut, repoussant les sorties, exposant plusieurs fois sa vie chaque jour. Villars, son ennemi, mais son ennemi généreux,

s'écriait avec admiration que ce prince, par son habileté et sa valeur, avait mérité mille couronnes

pareilles à celles qu'il portait »

Malgré tant d'efforts et d'exemples héroïques, Henri, qui avait à lutter, outre les difficultés naturelles de l'entreprise, contre les inopportunes rigueurs de l'hiver, n'avait pu réussir à emporter qu'une partie des ouvrages avancés de l'ennemi, quand survint la nouvelle que le duc de Mayenne et le duc de Parme, à la tête d'une armée de vingt-trois mille hommes, s'avançaient au secours de Rouen.

Cette diversion obligeait Henri à diviser son effort et à partager son armée. 11 laissa les troupes de siège, infanterie et artillerie, sous la direction de Biron ; puis, à la tête de six mille hommes de cavalerie, il quitta le camp de Rouen (20 janvier 1592) et s'avança au-devant de l'armée de secoués hispano-ligueuse.

Poirson, t. I, p. 310.

47

370 HENRI IV.

Ne disposant que de forces de cavalerie, mais de forces supérieures à celles, dans la même arme, de l'ennemi, le but d'Henri était de faire diversion à son tour contre l'armée de diversion, de la reconnaître, de la harceler, de battre à l'occasion sa cavalerie isolée, enfin de lui disputer pied à pied le terrain, de façon à permettre à Biron d'achever sans être inquiété, et de gagner, piqué d'honneur au jeu, la partie du siège de Rouen.

Dans cette intention, Henri, laissant à Neufchâtel le gros de sa cavalerie, la devança à la rencontre de l'armée ennemie, jusqu'à Aumale, par une impatience téméraire et qui faillit lui coûter bien cher.

Les combats d'Aumale et celui de Fontaine-Française sont les deux seules occasions de la seconde moitié de la vie militaire d'Henri IV où il se soit laissé emporter par la fougue de son tempérament et où il ait joué de sa personne et en vrai cheval-léger. Mais Aumale fut une faute. Fontaine-Française devait être un exploit. La première de ces deux affaires est réparée par la seconde. A Fontaine-Française, le roi devait sauver l'armée. A Aumale, il faillit la perdre et se perdre lui-même par cette faute, trop commune en France de tout temps, qui consiste à aller à la découverte de l'ennemi sans être suffisamment couvert soi-même, s'exposant ainsi à recevoir la leçon qu'on veut donner.

C'est ce qui arriva à Aumale. Henri, attaqué, à la tête d'une poignée de cavalerie, par des forces très-supérieures en nombre, faillit être écrasé, puis enveloppé, et n'échappa à la captivité ou à la mort qu'au prix d'une blessure : une arque-

LE ROI NATIONAL. 371

busade dans les reins. Il en reconnut l'auteur, qui fut pris, et qu'il incorpora plus tard dans sa garde, estimant avec raison qu'un soldat qui tirait ainsi sur le roi, son ennemi, était homme à défendre, mieux que personne, le roi devenu son maître (5 février 1592).

Henri ne devait pas tarder à prendre sa revanche, et, en poursuivant son dessein, à en justifier l'habileté.

« Après la prise de Neufchâtel, les ducs, poursuivant leur marche vers Rouen, s'étaient avancés jusqu'au bourg de Bure. Henri, campé à Buchy, à cinq lieues nord-est de Rouen, attaqua et surprit les quartiers du duc de Mayenne et du duc

d'Aumale, du duc de Guise et du comte de Chaligny, tua ou dispersa tout ce qui s'y rencontrait, et fit un butin immense (17 février)'.

On le voit : le roi n'épargnait rien, pas même sa personne, pour ménager à Biron une belle partie, écartant pendant deux mois, à force de vigilance et de hardiesse, l'armée de secours de son objectif et lui fermant la route de Rouen. Mais le vieux maréchal employa ce loisir à ne rien faire, et quand il voulut tenter le coup décisif, il s'enferra avec la conscience de son entêtement. Il fut impuissant à refouler une sortie vigoureuse de Villars, qu'il n'avait pas su prévenir.

« L'armée royale perdit huit cents hommes, ses provisions de poudre, une partie de son artillerie portée en triomphe par l'ennemi. Biron fut blessé à la cuisse, les plus braves capitaines tués sur place, les tranchées comblées, les mines éventées, l'entreprise ramenée au point où elle était le premier jour du siège.

« Vainement le roi, de retour au camp, répara cette faute énorme ; vai-

t Poirson, t. I, p. 311-312.

572 IIENRI IV.

nement il concentra les divers corps de son armée, ranima leur courage, opposa aux ducs une force tellement supérieure que, ne pouvant faire lever le siège sans en venir aux mains, et n'osant livrer bataille, ils se retirèrent sur la Somme. Inutilement encore, Henri, après avoir reçu de la flotte hollandaise des canons et des munitions, rétablit les tranchées, éleva des forts, renversa 'une partie des murailles de Rouen, vainquit les assiégés dans une sanglante sortie près de la porte Cauchoise, réduisit Villars à de telles extrémités, qu'il écrivit aux ducs que s'il n'était pas secouru dans huit jours, il capitulerait. Par le fait seul que le siège avait duré pendant cinq mois d'un hiver rigoureux, l'entreprise était manquée. En effet, le plus grand nombre des soldats étrangers avait succombé à la fatigue, à la maladie ou dans les combats. La noblesse, selon sa coutume, après quelques semaines de service, s'était retirée dans ses domaines. A la date du 29 mars, bien que Henri eût reçu un renfort de 6,000 Hollandais et Anglais, il ne comptait plus que 14,000 hommes dans son armée, et n'avait presque pas de cavalerie. Dès lors, il se trouvait dans l'impossibilité à la fois de disputer le passage aux ducs, devenus depuis peu très-supérieurs en forces, et d'accepter contre eux une bataille pour les empê-

cher de faire lever le siège »

Le reste se devine trop facilement. Une marche précipitée porta sans obstacles (16-19 avril) Farnèse et Mayenne des bords de la Somme sous les murs de Rouen. Henri, retiré à Baus, à deux lieues de Rouen, dut assister, frémissant, mais impuissant, à l'entrée de l'armée hispano-ligueuse dans la ville délivrée, ravitaillée et fortifiée de nouveau. Il trouva bientôt du moins le moyen de faire expier à l'armée libératrice son humiliant triomphe.

Pour assurer la liberté des communications de Rouen avec le Havre, préserver de toute interception son approvisionnement par le cours de la Seine, rétablir son commerce, les ducs résolurent de s'emparer de Caudebec, ce qu'ils firent

Poirson, t. I, p. 515.

LE ROI NATIONAL. 373

non sans dommage, car à ce siège Farnèse reçut un coup d'arquebuse et fut dangereusement blessé au bras en deux endroits. Toutefois, ce succès les décida à pousser plus avant jusqu'à Yvetot, d'où ils comptaient réduire le pays jusqu'à la mer et assurer leur ravitaillement devenu précaire.

C'est là qu'Henri les attendait. Puisant dans son génie de nouvelles ressources, dans sa patriotique colère de nouvelles forces, il ne négligea rien pour isoler, affamer, exterminer cette armée étrangère qui, sur la foi de faciles succès, s'était enfoncée dans la Normandie et acculée à la mer. L'occasion était unique ; d'un *Sursum corda* énergique, rappelant sa promesse à sa noblesse congédiée, le roi l'arracha à son indigne repos, et en quelques jours, par un miracle d'activité, il fit sortir comme de terre une armée de vingt-trois mille hommes, dont 1,000 cavaliers.

Supérieur en nombre à ses adversaires, supérieur en position dans un pays dont il avait la parfaite connaissance et où il monopolisait l'approvisionnement au point que la disette régnait dans le camp ennemi, Henri consacra cinq combats heureux et successifs livrés aux environs d'Yvetot, du 28 avril au 10 mai, à réduire l'armée ennemie hispano-ligueuse, désorganisée et démoralisée, diminuée d'un tiers par la maladie, les combats et la désertion, à cet état où il suffisait d'un dernier coup pour l'anéantir. Il en cherchait la place et le moment quand les coalisés lui offrirent l'un et l'autre en levant leur camp, le 11 mai, et en allant prendre position nanson, village distant d'un quart de lieue de Caudebec.

Henri, qui, de l'avis même de Farnèse, un des plus grands

374 HENRI IV.

capitaines du siècle, u faisait la guerre en aigle », trouva l'occasion propice pour fondre sur cette armée dont il voulait faire sa proie.

Il partagea ses troupes en deux corps, et à la tête du premier, attaqua avec acharnement les quartiers du duc, tandis qu'il confiait au maréchal de Biron la mission, avec sa seconde division, de forcer, écraser le reste de l'armée ennemie dans Ranson même.

Tout alla à souhait d'abord. Le corps que commandait le roi détruisit deux régiments hispano-ligueurs. De son côté, le maréchal de Biron pourchassa l'ennemi avec tant de furie qu'il lui tua huit cents hommes, dissipa le reste et dispersa sa cavalerie légère. A ce moment, il ne fallait qu'un dernier effort pour remporter la victoire complète. Mais le vieux maréchal avait intérêt à ne pas achever ce qu'il avait commencé. Il refusa ce coup décisif, ce coup suprême, ce coup de grâce aux instantes supplications de son propre fils, qui ne demandait qu'un renfort de cinq cents chevaux pour changer en déroute la retraite des Espagnols et des Ligueurs. Sa réponse est caractéristique :

— Maraud, répliqua-t-il tout en colère à son fils, nous veux-tu donc renvoyer planter des choux d Biron ?

Le baron de Biron, qui avait encore toute la générosité de la jeunesse, dont l'ambition ne se voyait pas d'ailleurs sans dépit ainsi frustrée par l'ambition paternelle, reprocha amèrement au maréchal de lui avoir arraché des mains cet éclatant succès, et ne put se tenir de s'écrier dans son indignation. : que s'il étoit roi de France, il lui ferait couper la tête.

LE ROI NATIONAL. 375

C'est là un mot dont il aurait dû se souvenir plus tard, quand il se montra si âpre héritier des ambitions, des rancunes, des jalousies, du génie inquiet et sournois de son père ; il n'eût point payé de sa tête une trahison pire que celle qu'il blâmait jadis si énergiquement, trahison que le roi avait le droit et le devoir de punir, et qu'il ne tint pas à lui de ne point pardonner.

Farnèse, luttant de ruse et d'habileté avec un adversaire digne de lui, sauva les débris de l'armée hispano-ligueuse par un de ses artifices habituels.

a Dans la nuit du 16 mai, il construisit, en face de Caudebec, un pont avec les bateaux qu'il avait fait descendre de Rouen, transporta ses troupes sur la rive opposée, rompit le pont, et mit ainsi entre Henri et lui la Seine qui, en cet endroit, n'est plus un fleuve, mais un bras de mer'. »

La partie n'était point encore perdue, et l'exemple de Souvré qui, avec un corps de cavalerie, en suivant la route indiquée par Henri, avait attaqué avec avantage l'ennemi en retraite, attestait assez qu'une poursuite vigoureusement organisée avait des chances de l'atteindre et de le décimer, sinon de le détruire. Mais le même concert de mauvaises volontés, d'ambitions coalisées contre tout succès trop prompt ou trop complet, qui environnait Henri de sa conspiration permanente et de son insaisissable réseau, paralysa ce suprême élan, ce décisif effort.

On ameuta sous main les Suisses, qui refusèrent de mar-

Poirson, t. I, p. 316.

376 HENRI tv.

cher avant d'avoir touché l'arriéré de leur solde. On s'arrangea de telle sorte qu'Henri ne trouvât pas de suite l'argent nécessaire pour les satisfaire et l'occasion passa, c'est-à-dire que Farnèse put gagner impunément Paris, et de là ramener en Flandre son armée éclopée et diminuée de sept mille hommes. Sully, Mézeray, Péréfixe sont d'accord pour signaler et flétrir les intrigues qui privèrent Henri du bénéfice de ses succès et épargnèrent à ses trop politiques serviteurs l'affront d'une entière victoire.

A ce moment, le bilan de la situation de la cause royale comptait moins de profits que de pertes et inclinait vers la ruine ; il se résumait par le double avortement du blocus de Paris et du siège de Rouen. La Ligue demeurait maîtresse de toutes les grandes villes, de toutes les capitales de provinces, au nombre de vingt-quatre. Avec les débris de son armée diminuée par le départ des Allemands auxiliaires et les congés arbitraires que prenait la noblesse, Henri ne pouvait plus tenter que des opérations secondaires, comme la prise d'Épernay (8 août), où le vieux maréchal de Biron fut emporté d'un coup de canon, ou celle de Provins succès de menue monnaie qui lui coûtèrent plus cher qu'ils ne valaient.

Tel était l'état des affaires d'Henri quand il fut encore aggravé, malgré l'habileté de ses combinaisons, toujours déçues par une organisation militaire défectueuse, le funeste jour de la défaite de Craon (23 mai 1592).

Ce désastre affaiblit le parti royal dans le Maine et l'Anjou, où il perdit les villes de Laval, Château-Gontier et Sablé, et

LE ROI NATIONAL. 377

laissa le champ libre aux progrès de la Ligue, ou plutôt de l'étranger, en Bretagne, où le duc de Mercœur subissait tout le premier la domination du plus exigeant et du plus tyrannique des alliés.

En Languedoc, le gouverneur royal Montmorency, débordé par les entreprises d'Antoine-Scipion de Joyeuse, chef de la Ligue à Toulouse et de ses auxiliaires espagnols, dut lui abandonner Carcassonne, la seconde ville du pays.

En Guyenne, un complot qui n'échoua que par hasard, faillit livrer Bayonne à Philippe II.

En Provence, Marseille était devenue la trop fidèle image de Paris, en ce sens que la faction tyrannique des ultra-ligueurs, tyrannisée elle-même par l'influence espagnole, y. dominait par la terreur.

Enfin, en Dauphiné, une trahison du gouverneur royal Maugiron avait livré Vienne, la seconde ville de la province,

à l'ambitieux et remuant duc de Nemours, qui travaillait à faire de Lyon le centre d'une principauté également indépendante de la Ligue et du roi.

A ce moment, le plus critique peut-être de la vie d'Henri, menacé à la fois militairement et politiquement, il voyait, profitant de ses revers, le parti du cardinal de Bourbon, ou tiers parti, se grossir de d'Aumont, de Longueville, de Nevers et d'autres chefs royalistes. Bientôt, il allait se trouver en présence d'un concert des plus dangereux entre Philippe II, impatient de l'usurpation, le nouveau pape, Clément VIII, créature de l'Espagne, et le duc de Mayenne, réduit à abandonner à l'étranger une partie de son pouvoir pour garder le reste.

48

578 HENRI IV.

De ce concert allait sortir, coïncidant avec un renouvellement et un redoublement des foudres spirituelles, une convocation des états généraux. Battue en brèche par les anathèmes du fanatisme, l'autorité d'Henri allait avoir à subir le redoutable assaut de cette grande machine de guerre légale. Excommunié aux yeux des catholiques, il risquait de se trouver déchu aux yeux de tous par le choix d'un autre roi, choix inspiré, imposé, payé aux prétendus représentants de la nation réunis à Paris, en plein quartier général de la Ligue, sous le fer de Mayenne, sous l'or de Philippe.

En présence de ces dangers et de ces maux, tels qu'ils semblaient supérieurs aux forces humaines, et qu'autour de lui ils déconcertaient un moment ses conseillers les plus fermes et les plus dévoués, Rosny, Duplessis-Mornay, le chancelier de Cheverny, Henri résolut d'employer les moyens extrêmes, les remèdes suprêmes.

Il avait épuisé successivement, pour rétablir l'ordre et la paix, toutes les ressources que peut offrir à une cause la puissance matérielle. La guerre entreprise tour à tour avec des armées composées en majorité de catholiques et de nationaux, puis de protestants et d'étrangers, avait trompé ses espérances, et des échecs presque inévitables lui avaient chaque fois ravi le fruit de ses victoires.

u Il ne restait plus à Henri que deux moyens de mettre fin à une guerre civile de trente années et de retenir le pays qui glissait vers l'abîme. Le premier était d'amener Mayenne et la Ligue à poser les armes, à se réconcilier avec lui, et

(l'opposer à l'Espagnol les partis réunis au moins dans cette pensée. Dès qu'il vit le siège de Rouen mal tourner, il entama

LE ROI NATIONAL. 379

des négociations qui durèrent pendant les trois mois d'avril, de mai et de juin 1592. Il poussa les concessions jusqu'aux dernières limites pour obtenir une paix indispensable... Le dernier moyen qui lui restait était de détacher les peuples de la Ligue de leurs chefs, de les gagner, de les attirer à lui par son abjuration, et par la séduction légitime de la paix qu'ils désiraient ardemment, tandis qu'il les pousserait à la soumission en continuant à les presser par ses armes et en augmentant momentanément leurs souffrances'. »

Le premier moyen employé par Henri, c'est-à-dire l'essai d'une conciliation, d'une transaction, échoua devant les prétentions exorbitantes et l'égoïste ambition de Mayenne et des chefs de la Ligue.

Ils exigeaient, au point de vue religieux, qu'Henri bornât ses concessions à la réforme à un simple édit de tolérance, révocable à volonté. Au point de vue politique, ils demandaient : Mayenne, la confirmation de la lieutenance générale ou la charge de connétable, la Bourgogne, le Beaujolais, le Lyonnais à titre de gouvernement héréditaire et presque indépendant, 300,000 livres de pension annuelle (un million de notre monnaie) ; les autres en proportion.

Si Henri eût accédé à des propositions qui limitaient son autorité à une suzeraineté précaire et grevaient son trésor de charges ruineuses, « il n'y aurait eu rien en France de moins roi que le roi ».

Il consentait bien « à se couper un bras pour sauver le corps » ; mais on prétendait qu'il subit l'amputation de la moitié de ses membres, et laissât saigner les autres à blanc.

Les négociations, poursuivies seulement de son côté avec

Poirson, t. I, p. 329-534.

380 HENRI IV.

la bonne foi et l'intention sincère d'arriver à un accommodement, avortèrent forcément, par la faute d'adversaires déloyaux, en juillet 1592.

Restait l'abjuration : noble et dangereuse résolution qui risquait de lui aliéner ses plus fidèles serviteurs, sans désarmer la papauté et sans lui ramener des récalcitrants douteux, qui exploitaient au profit de leur ambition des scrupules religieux plus affectés que réels. Mais là où les grands spéculent, les peuples sont de bonne foi ; et il y avait à tenter un coup décisif sur la conscience et l'opinion populaires par un de ces sacrifices dont la grandeur n'échappe point aux petits. Au point où on était arrivé, Henri pouvait faire ce sacrifice sans dommage pour sa dignité, car il était spontané, volontaire et désintéressé, puisqu'il n'était inspiré que par l'intérêt national.

Henri n'en aborda pas la pensée sans une noble douleur et des troubles de conscience sincères ; il ne s'y résigna que lentement et ne s'y décida point d'un trait, comme le voudraient faire croire les historiens calomnieux qui ont transformé cet acte d'abnégation, non d'ambition, longtemps reculé, et accompli seulement au prix de cruels déchirements intérieurs, comme le sceptique hommage, à l'opinion régnante, d'un politique égoïste et insoucieux'.

t Le contraire résulte des témoignages réunis de Villeroy, t. XI, p. 183 D, et de Duplessis-Mornay, t. V, p. 252 et suiv. La boutade : Paris vaut bien une messe, n'est pas de Henri IV, mais de Sully, ainsi que l'a montré M. Édouard Fournier, dans son livre de l'Esprit dans l'histoire. Le mot : Ce sera dimanche que je ferai le mie périlleux, est bien de Henri IV, mais nous établirons qu'il ne prouve rien contre les sentiments sérieux et durables du roi. (Note de M. Poirson, t. I, p. 335. V. aussi p. 478.)

LE ROI NATIONAL. 381

Avec une habileté qui n'était que l'écho de sa sincérité et de sa loyauté, et qui témoignait de son désir de ne prendre qu'avec maturité, en cédant à sa conscience plus qu'à la nécessité, une résolution aussi grave, Henri se borna à l'annoncer dans une déclaration préliminaire de ses conférences avec les négociateurs de la Ligue.

Il accompagna cette déclaration de démarches directes auprès de la cour de Rome, dont il chargea, le 4 octobre, le cardinal de Gondy et le marquis de Pisani, porteurs d'ouvertures de filiale soumission vis-à-vis du saint-père, appuyées de la médiation des Vénitiens et du grand-duc de Toscane.

L'effet de ces préliminaires discrets, dont la lenteur attestait mieux la sincérité qu'un empressement qui eût été suspect, fut grand sur les chefs de la Ligue française, sur les bourgeois de Paris et le parlement, dont cette avance bienvenue encouragea la défection et la résistance. Le parti royal, devenu le parti national en haine de l'étranger, recruta l'élite des catholiques, auxquels la promesse d'abjuration ne laissait aucun grief. Il devint bientôt assez fort, assez discipliné, assez confiant dans l'avenir pour opposer aux intrigues de l'Espagne et aux violences de Mayenne le salutaire contre-poids d'une opposition d'abord pacifique et légale, mais qui ne devait pas reculer plus tard devant l'appel aux armes.

Pour favoriser ce mouvement propice d'opinion, Henri, qui savait quel prestige la force ajoute au droit, resserra, dans une expectative énergique et prudente à la fois, le blocus de Paris et y fit pénétrer de nouveau la disette. Ce ne fut point la seule alliée d'une cause en faveur de laquelle conspire-

382 HENRI IV.

rent de nouveau la raison, l'intérêt et une sorte de retour de la fortune. Ce retour était attesté par le succès de Turenne sur le duc de Lorraine, la défaite, la fuite et la mort du duc de Joyeuse en Languedoc, l'attitude menaçante du duc d'Épernon en Provence, et surtout les brillantes opérations de Lesdiguières, qui, pour arracher au duc de Savoie le Dauphiné et la Provence, porta la guerre dans ses propres États, et, lui rendant invasion pour invasion, établit les Français à seize milles de Turin (14 octobre, 19 octobre, 26 novembre, 5 décembre 1592).

a Les affaires de la Ligue et de l'Espagne commençant ainsi à se défaire partout, comme parlent les contemporains, Mayenne et Philippe II tentèrent de les rétablir par la prompte convocation des états généraux et l'élection d'un roi. Cette mesure devait à la fois affaiblir Henri en lui suscitant un compétiteur, et rendre à l'Union la cohésion et la force, en lui donnant un chef qui tirerait son autorité et sa puissance des suffrages d'une assemblée en apparence nationale. L'élection ouvrait de plus une nouvelle carrière aux prétentions du lieutenant général et du roi catholique'. »

Les états généraux, selon le plan espagnol, appuyé par Farnèse à la tête d'une armée espagnole de 20,000 hommes, prête à opérer en France une troisième invasion, devaient d'abord être réunis à Reims ou à Soissons, où l'intérêt ou la peur, la bourse ou l'épée répondaient de leur docilité. Mayenne sentit moins le danger pour la France que pour lui-même et opta en faveur de Paris, où il pouvait, avec 40,000 bourgeois armés, faire contre-poids à la pression

Poirson, t. I, p. 545.

LE ROI NATIONAL. 583

étrangère et préserver ses droits, sinon ceux du pays, dont il faisait bon marché. Déjà Farnèse irrité, accourait pour obtenir par l'intimidation ce que la persuasion n'avait pu gagner, et mettre à la raison un allié qui se permettait de contredire.

Une mort opportune, providentielle, plus heureuse pour Henri qu'une victoire, l'arrêta en chemin. Le 2 décembre, le grand capitaine, le grand politique, le seul lieutenant capable de réaliser les vastes desseins de Philippe II, succomba à Arras aux suites mortelles de la blessure reçue à Caudebec peu de mois auparavant.

Cette mort faisait disparaître de la scène le seul homme capable de maintenir la discipline dans les armées d'intervention, d'y préserver le lien précaire qui unissait les soldats italiens et les soldats espagnols, de lutter de génie militaire avec un adversaire comme Henri, de lutter de sagacité politique et de connaissance des hommes et des choses avec les hommes d'État de la Ligue française ou du parti royal, enfin d'y dominer les états généraux. Les qualités qui le rendaient si redoutable faisaient heureusement complètement défaut à son successeur ; le duc de Féria.

Désormais la politique espagnole entra en voie de décadence ; le jeu redevenait français. Mayenne le sentit si bien qu'il dirigea tous les efforts de son habileté, encouragée par un si propice événement, vers la consolidation du parti de la Ligue, auquel il chercha à ménager, à force de concessions et de faveurs, le concours des ligueurs français, c'est-à-dire hostiles seulement à l'intervention étrangère, et l'alliance du

384 HENRI IV.

tiers Parti créé par l'ambition du cardinal de Bourbon et du comte de Soissons. Il essayait ainsi d'isoler à la fois le roi des réformés mécontents et des catholiques exclusifs. Il ne put triompher de la répugnance d'une partie de la bourgeoisie, ni de la sagacité du parlement, qui engagea dès lors contre le lieutenant général cette guerre du droit, cette lutte d'arrêts et de remontrances par laquelle furent déjoués tour à tour les calculs usurpateurs de Philippe II et de Mayenne.

Nous ne saurions entrer dans le détail de ces débats subtils, de ces combats de corruption ou d'intimidation, ni même résumer et caractériser les vicissitudes souvent contradictoires d'une délibération soumise à tant de courants divers, et dont les orages, heureusement stériles, durèrent toute une année. C'est là une analyse minutieuse, délicate, qui n'aurait qu'un intérêt douteux pour des lecteurs gagnés, par la généreuse influence de cette vie d'Henri IV, au goût de l'action et au mépris des partis.

Les états généraux de la Ligue s'ouvrirent à Paris le 26 janvier 1593, indécis eux-mêmes au milieu des indécisions de l'opinion publique. Cette opinion était sollicitée en sens contraires par l'ambition de Mayenne et les intrigues de

l'Espagne. Henri combattit l'une et l'autre par le double et habile manifeste des 27 et 29 janvier, où il affirmait son droit et protestait de son désir d'arriver à la paix par une trêve et à l'union par le sacrifice de la dernière dissidence qui le séparât de son peuple, la dissidence religieuse.

A la fin d'avril 1593, la situation qui résultait de ce conflit de compétitions, de passions et d'idées n'avait pas encore pris

LE ROI NATIONAL. 385

une tournure bien dangereuse en ce qui touchait l'étranger ; car l'ambition et les desseins de Philippe II et du duc de Mayenne se faisant contre-poids, se tenant mutuellement en échec,

paralysaient de ce côté toute solution. Mais en ce qui regarde Henri IV, la cause royale ne traversa jamais des auspices plus

menaçants ; car l'anarchie n'était pas moins au camp des royalistes qu'au camp de la Ligue. A un moment même, Henri toucha à sa perte, ménagée par cette fameuse conjuration de Mantes, où faillirent éclater les ferments que couvait son propre parti.

Henri se trouvait avoir alors pour antagonistes les quatre princes du sang à la fois, le cardinal de Bourbon, le comte de

Soissons, le prince de Conti, le duc de Montpensier, dont la

convocation des états généraux et le mauvais état des affaires

du Roi avaient mis l'ambition en éveil. Autour d'eux se grou-

paient les huguenots, mécontents des gages que la prochaine abjuration du Roi semblait donner à la cause catholique au détriment de leur indépendance et de leur repos ; les catho-

liques excessifs, dont le fanatisme ne se contentait plus d'une promesse, et voulait la réalisation immédiate d'une conver-

sion qu'ils prétendaient exploiter uniquement à leur profit ; enfin les seigneurs fatigués de la longueur d'une guerre onéreuse dont ils attribuaient la prolongation à ce prince trop militaire, toujours botté, et qui n'aimait que des courtisans toujours cuirassés.

Tous ensemble formaient le dessein de passer à la Ligue et conjuraient pour une révolution... Leur plan était d'écarter Henri, de reconnaître pour roi le cardinal de Bourbon, de désintéresser Philippe II, en faisant épouser

49

386 HENRI IV.

L'Infante, sa fille, au cardinal de Bourbon relevé de ses vœux par le Pape. Les agents du prince s'abouchaient avec Villeroy et Jeannin pour persuader à Mayenne de favoriser cette combinaison, sous promesse d'immenses avantages qui lui seraient faits ; le cardinal entra personnellement en négociations avec l'amiral de Villars qui commandait dans Rouen i...»

Le plan des mécontents était chimérique, mais il était dangereux, car ce qui est le plus chimérique, à certains moments, n'est pas ce qu'il y a de moins dangereux*. Henri le sentit ; après une série de graves conférences avec ses conseillers des heures critiques et des décisions suprêmes, le chancelier de

Cheverny, le comte de Schomberg et Rosny, il intervint dans la délibération où l'on agitait tous les intérêts et tous les droits, excepté ceux de la nation et les siens, par une double déclaration faite pour dissiper les nuages, pour éclaircir les eaux troubles, pour mettre la déroute au sein de la coalition. En politique comme à la guerre, Henri a de ces résolutions inspirées et décisives, étincelantes et pénétrantes comme l'épée, qui font la lumière dans la nuit et l'ordre dans le chaos.

Par cette double déclaration, il rallia à lui définitivement les catholiques, auxquels il offrit de son changement sincère de religion, un gage irrévocable ; les réformés, auxquels il assura, en termes non moins précis, la tolérance et l'égalité par lesquelles il compensait le tort qu'il paraissait leur faire en passant ainsi de l'un à l'autre bord.

I Poirson, t. I, p. 590 :

2 Henri courut même des dangers personnels, et menacé de la captivité ou de la mort, fut contraint, pour sa sûreté, d'appeler un corps de troupes anglaises, et de le loger dans Limay, faubourg de Mantes. (Poirson, t, I, p. 391.)

LE ROI NATIONAL. 387

C'est sous les auspices de cette double garantie que s'ouvrit la conférence de Surène, où l'archevêque de Bourges, chargé d'y présider le parti royal, allait discuter avec les représentants de la Ligue les préliminaires de trêve sinon de paix dont Mayenne n'avait pu refuser la satisfaction aux exigences de l'opinion. Cette opinion éclata en manifestations et en cris caractéristiques dès le jour de l'ouverture de la réunion.

« Quand les députés de la Ligue sortirent de Paris, un grand peuple amassé à la Porte-Neuve, leur cria tout haut : s La paix ! la paix ! Bénis soient ceux qui la procurent et la demandent ! Maudits et à tous les diables soient les autres ! » Ceux des villages par où les députés passèrent, se mirent à genoux, et leur demandèrent la paix à mains jointes'. »

La conférence de Surène permit aux Parisiens, à la faveur d'un armistice de huit jours, convenu de part et d'autre, de franchir enfin les murailles de la cité prisonnière, de se répandre dans les champs si longtemps inexplorés, et de goûter un avant-goût de paix et de liberté, rendu plus délicieux encore par les souffles parfumés des premiers jours du printemps. (29 avril-10 mai 1595).

Sous ce doux aiguillon, entra dans les âmes que l'esprit de parti n'avait pas gangranées, une impatience de réconciliation qui n'en sortit plus. Le duc de Mayenne, rentré à Paris le 6 mai, jugea nécessaire de réagir contre ces dispositions en se mettant en mesure de porter aux états la question d'élection d'un Roi et de donner aux esprits la diversion d'une discussion solennelle et quelque peu théâtrale (10 mai).

Poirson, t. I, p. 396.

388 HENRI IV.

Mais c'est en vain qu'il essaya de précipiter une solution. La conférence de Surène avait porté ses fruits, et tendu à l'opinion un double appât dont elle ne se détacha plus : la certitude de la conversion du roi au catholicisme, et l'offre d'une trêve de trois mois, comme prélude de la pacification générale du royaume. Sur ce double fondement les politiques, les bourgeois royalistes, le clergé fidèle et raisonnable, le Parlement établirent les bases de cette opposition légale à

laquelle Molé et Le Maistre allaient, soutenus de l'assentiment populaire, prêter l'autorité de leur incorruptible voix..

« Le. 16 mai, Henri déclara à son conseil la résolution qu'il avait prise d'abjurer, et fixa le mois de juillet pour cet acte important. Il convoqua par lettres, dans la ville de Mantes, pour le 15 juillet, un certain nombre de prélats, tant du parti royal que du parti de la Ligue, dont il devait recevoir les instructions. Il convoqua en même temps les seigneurs catholiques et calvinistes et les députés des divers Parlements pour assister à sa réconciliation avec l'Église, et pour décider toutes les hautes questions relatives à la religion et à l'État. En se séparant des huguenots, il prévint leurs alarmes. Le même jour, 116 mai, il promit par une déclaration spéciale que, dans tout ce qui serait fait aux conférences de Surène, il ne serait pas dérogé aux édits et déclarations données par les rois précédents, et assurant aux Réformés la liberté de leurs personnes et la liberté de conscience. Il fit souscrire cette promesse par le chancelier et par les plus grands seigneurs du parti catholique alors réunis autour de lui'. »

Fidèle à son principe d'user à la fois de toutes ses ressources, de faire appel en même temps à toutes les influences capables d'agir sur l'opinion, qui, de plus en plus, se prononçait en sa faveur, malgré les artifices et les intimidations, enfin d'ap-

Poirson, I. 1, p. 406.

LE ROI NATIONAL. 389

puyer au besoin son droit sur la force, Henri employa à se créer une armée le temps que la Ligue perdait à s'énerver, à s'épuiser en stériles disputes et en négociations illusoires.

Quand les États, sous la pression de Mayenne et de la Chambre du clergé, eurent repoussé, le 3 juin, ses propositions de conversion et de trêve, Henri, qui avait conclu avec le grand-duc de Toscane un emprunt assurant la solde de cinq mille Suisses pour un an et deux cent mille écus pour payer ses soldats français, se trouva à la tête de forces considérables, et en mesure de jeter son épée dans la balance, de façon à la faire pencher de son côté.

Le 8 juin, il commença le siège de Dreux, qu'il prit le 19. Il réunit un corps d'armée en Picardie, fit bloquer Poitiers, et dès le 26 juin, après avoir contraint à la retraite les troupes de secours que Mansfeld amenait des Pays-Bas, il se trouva en mesure de tout entreprendre contre Paris, de nouveau étroitement resserré. En même temps, Lesdiguières battait les Savoyards et les Espagnols dans la vallée d'Aulx, et les royaux qui bloquaient Poitiers faisaient essuyer un échec aux Ligueurs et à Brissac, leur chef.

Le 31 juillet, en présence d'un mouvement de l'opinion qui avait fait avorter tous ses efforts pour hâter l'élection d'un roi, et qui le menaçait lui-même d'une déchéance qu'il. n'était plus assez fort pour conjurer, le duc de Mayenne était obligé de donner au sentiment national, surexcité par les protestations parlementaires, la satisfaction de la conclusion avec Henri d'une trêve de trois mois, publiée le 1^{er} août.

390 HENRI IY.

Cette publication fut suivie d'une prorogation des états généraux, représentés seulement, auprès de Mayenne, par une délégation dont comptait bien se servir

lieutenant général pour sanctionner les desseins ambitieux et violents qu'il dissimulait sous une modération de circonstance.

Mais c'en était fait de son autorité, qu'il avait avilie en la prostituant à l'Espagne ; il n'allait pas tarder à apprendre, par la plus éclatante et la plus amère des déceptions, que l'heure de l'occasion était passée, que désormais, même avec l'appui de l'étranger, il affrontait contre le vœu national une lutte inégale ; enfin, que s'il est des moments où les hommes peuvent dominer les circonstances, il en est d'autres où elles emportent vers leur but tout ce qui leur résiste, ou le brisent en chemin, quand l'opinion, lasse de souffler en bonace, souffle en tempête.

Le 3 juillet, Henri qui ne s'était rendu encore maître que de la ville de Dreux, prit la Tour grise, qui l'avait arrêté plus longtemps ; le 5, le château capitula.

Le succès de ce siège, dans les circonstances du moment, valait, comme effet moral, celui d'une bataille rangée ; il attestait le progrès lent, mais sûr et continu, de l'autorité royale, et provoquait un mouvement conforme de l'opinion en sa faveur.

L'Espagne et la Ligue n'avaient plus de batailles ni de sièges à leur compte. Faute d'armées et d'argent, elles épuisaient les restes de leur crédit dans des négociations à Rome, ou des intrigues avec le tiers parti. Henri agissait, et agissait à propos, de façon à attirer à lui cet assentiment univer-

LE ROI NATIONAL. 591

sel dont la force morale va volontiers au-devant des triomphes de la force matérielle, surtout quand ils servent le droit. Henri vaincu ou menacé de l'être, eût en vain incliné devant le giron de l'Église son front repentant. L'opinion, comme l'Église, ne croit qu'aux conversions désintéressées, et n'est flattée que par l'hommage des victorieux.

La démarche par laquelle Henri, fidèle à sa promesse, se prêta, avec la modestie d'un catéchumène et la consciencieuse sincérité d'un prince qui sait le prix de son âme et qui veut être convaincu et non conquis, aux conférences religieuses ouvertes d'abord à Mantes, ensuite à Saint-Denis, fit donc sur les peuples un effet profond et décisif (15 juillet 1593).

Le 21 juillet, l'assemblée chargée de provoquer et de recevoir l'abjuration du Roi, après avoir résolu ses questions et dissipé ses doutes, se réunit à Saint-Denis. Elle se composait de l'archevêque de Bourges (Renaud de Beaune), des évêques titulaires de Nantes, de Séez, de Maillezais, de Chartres, du Mans, d'Angers, de Digne, des évêques nommés de Bayeux et d'Évreux (Du Perron). Parmi les membres du clergé inférieur, on comptait sept docteurs en théologie, un docteur en droit canon, quatre des curés de Paris : Chauveau, curé de Saint-Gervais, dépossédé par la Ligue, de Chavagnac, curé de Saint-Sulpice, de Morenne, curé de Saint-Merry, Benoist, curé de Saint-Eustache, « qui avaient sans cesse prêché au peuple la paix, le rapprochement entre les partis, l'obéissance au roi légitime'.

»

Poirsop, t. I, p. 473.

392 HENRI IV.

C'est en vain que le légat et le cardinal de Bourbon tour à tour prétendirent entraver la marche de la procédure en abjuration, et empêcher Henri de recevoir l'absolution ; l'assemblée des prélats et docteurs, avec un admirable bon sens et un admirable patriotisme, après avoir rétorqué victorieusement les arguments

d'opposition juridiquement et théologiquement invoqués, passa outre au procès et à l'exécution.

« Ils déclarèrent en terminant qu'après plusieurs combinaisons échouées, les ennemis de Henri restaient rassemblés à Paris pour l'élection d'un roi ; que si l'on temporisait davantage, l'on introduirait le démembrement de l'État et le schisme dans l'Église ; que l'opposition faite par le légat à la conversion du roi ne pouvait être considérée que comme la manœuvre d'un partisan déclaré de l'Espagne, et qu'elle ne pouvait enchaîner un seul instant la liberté de leurs déterminations. En conséquence, l'assemblée arrêta que les évêques français avaient le droit d'absoudre le roi sans l'intervention immédiate du Pape ; que le roi n'était tenu à l'égard du saint-siège qu'à faire des soumissions et à demander la ratification de son absolution ; que cette absolution lui serait donnée par l'archevêque de Bourges, patriarche et grand aumônier de France, sans attendre mandement de la cour de Rome ; tous proclamant « qu'il étoit plus expédient de passer outre et de procéder sans retard à l'œuvre la plus agréable à Dieu, et la plus salutaire à la France, que jamais ils sçauroient faire'. »

Le 23 juillet commencèrent les conférences, où Henri, en deux mots, définit le rôle qu'il venait jouer, et attesta noblement la sincérité de ce rôle. Il ne se présenta point comme un abjurant spontané, inspiré, éclairé de la grâce, mais comme un néophyte raisonnable, raisonneur, amené, par un grand effort de réflexion et d'abnégation, à la pensée

Poirson, t. I, p. 477.

LE ROI NATIONAL. 393

d'abandonner la foi de sa mère, celle de son enfance, celle de sa jeunesse, qui l'avait jusque-là contenté, pour une

religion où il trouverait plus complète satisfaction encore

de ses besoins d'esprit, de ses besoins de cœur, de ses instincts d'homme, de ses devoirs de roi. Il déclara : « Que

connoissant de plus en plus l'intention de ses sujets, touché de compassion de la misère et calamité de son peuple, il souhaitoit, avec rareté de sa conscience, pouvoir contenter sesdits sujets. »

Il ne fit point mystère des déchirements intimes que lui avait coûté cette renonciation, ni des angoisses de raison qu'elle

lui laissait parfois, quand il ne se sentait pas suffisamment

éclairci, et réclamait un surcroît de lumières et de paix. C'est en termes émus et émouvants qu'il implorait ce rafraîchissement de sa conscience parfois alarmée : « Voici, je mets

aujourd'hui mon dme entre vos mains ; je vous prie, prenez-y garde, car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela, je vous le jure et proteste. »

En achevant ces mots, les larmes lui jaillirent des yeux,

C'est donc à la suite d'une information sincère, loyale, débattue, disputée, après des discussions qui reflétèrent les

orages de l'esprit et du cœur d'Henri, et parfois se résolurent en larmes, qu'il fit dans le giron de l'Église une rentrée vraiment filiale et royale, volontaire,

exemplaire, désintéressée, douloureuse, salutaire, comme tout ce qui est amer, féconde comme tout sacrifice.

Le dimanche 25 juillet 1595, eut lieu, à Saint-Denis, une scène solennelle, dramatique, émouvante, pittoresques qu'il.

50

394 HENRI IV.

suffit de raconter sans prétention pour lui laisser tout son effet.

Le Roi se rendit en grande pompe, à huit heures du matin, à la basilique historique et légendaire, précédé de ses gardes, accompagné des princes, des officiers de la couronne et d'une multitude de gentilshommes accourus de toutes les provinces.

Arrivé au grand portail de l'église, il fut reçu par l'archevêque de Bourges, les neuf évêques, les docteurs et curés, et tous les religieux de l'abbaye de Saint-Denis. L'archevêque de Bourges, prélat officiant, lui adressant alors l'interpellation sacramentelle, lui demanda :

« — Qui êtes-vous ?

« — Je suis le Roi, répondit Henri. L'archevêque répliqua :

« — Que demandez-vous ?

« — Je demande, déclara Henri, à être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.

« — Le voulez-vous ? interrogea encore Mgr de Bourges. La réponse fut :

« — Oui, je le veux et le désire.

Alors le Roi, agenouillé sur le seuil du temple, fit à haute voix sa profession et confession de foi :

« — Je proteste et jure, devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre envers tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à ladite Église catholique, apostolique et romaine. »

LE ROI NATIONAL. 395

Cela fait, Henri reçut du prélat l'absolution et la bénédiction, et fut introduit processionnellement et triomphalement dans l'église, toute brillante de lumières, toute fumante d'encens, toute riante de fleurs.

Arrivé au chœur, il réitéra sur les Évangiles son serment et sa protestation, fit sa confession, entendit la messe, et fut alors pleinement réconcilié avec l'Église.

- Une révolution était ainsi commencée : l'abîme de la religion, qui jusqu'alors avait séparé le roi des ligueurs de bonne foi, de la population de presque toutes les grandes villes demeurées en révolte, cet abîme était comblé. Le clergé de France haut et bas, séculier et régulier, du parti royal et du parti de l'Union, les archevêques et les évêques, aussi bien que les curés de Paris, aussi bien que les religieux de Saint-Denis, usant de leur droit, venaient d'absoudre le roi, malgré les défenses et les menaces du saint-siège, donnaient au corps des fidèles l'exemple de le reconnaître et de lui obéir. Les habitants de Paris, se passant des passe-ports que Mayenne leur refusait, franchissant les murailles de la ville alors qu'il en faisait fermer les portes... étaient accourus en masse à Saint-Denis

et avaient assisté à la cérémonie, plus nombreux que les royaux eux-mêmes, remplissant les voûtes de l'église de leurs cris de : Vive le Roi ! et versant tous, grands et petits, des larmes de joie. Henri reçut un pareil accueil des habitants des campagnes dans la plaine de Saint-Denis, dans la vallée de Montmorency et dans celle de Montmartre, quand il se rendit à l'église de Montmartre pour y faire ses dévotions. C'était une réconciliation morale du souverain avec la moitié de ses peuples, prélude de la réconcilia-

tion politique »

Cette réconciliation politique ne pouvait se faire longtemps attendre. Le peuple se sentait de plus en plus entraîné vers le Roi chevaleresque, pieux, paternel. Réparant la faute de la Ligue, si durement expiée, il allait donner au monde, après le

Poirton, t. I, p. 483484.

396 HENRI IV.

mauvais exemple d'une nation ingrate et rebelle, le consolant spectacle d'une sorte d'enthousiasme à se repentir, d'émulation à expier, d'un véritable retour de peuple prodigue, se ruant, avec une furieuse tendresse, au bercail de la royauté'.

C'est le lendemain de l'abjuration que se répandit, en copies multipliées à l'infini, avant l'impression (qui ne date que des premiers mois de l'année 1594), l'immortel pamphlet royaliste et national, la Satire Ménippée. Il détermina, en attendant le coup de grâce de l'épée, la dissolution morale de la Ligue, commencée, depuis la convocation des états, par l'odieux, achevée par le ridicule dès le jour où parut le chef-d'œuvre collectif, ironique, patriotique, politique, des implacables railleurs Louis Levot, Pierre Pithou, Gillot, Rapin, FI. Chrétien, Passerat.

On peut juger de ces dispositions des Parisiens et de la popularité croissante de Henri par ce témoignage le Sully :

« Dès le lendemain, ou deux jours après (l'abjuration) il arriva une si grande affluence de peuple, noblesse et autres gens de qualité de la Ligue, à Saint-Denis, que l'on ne pouvoit quasi tourner par les rites, lesquels ne pouvant quasi encore ajouter foy à ce que l'on publioit de la conversion du Roy, cherchoient des lieux de tous costez dans l'église Saint-Denis et sur les chemins du logis du Roy en celle (car le Roy la voulut allonger exprès pour les contenter) afin de le voir à la messe ou pour le moins passant pour y aller ; tous lesquels ne l'eurent pas plutost veu avec sa bonne mine, que depuis les plus grands jusques aux plus petits, fort peu exceptez, ils ne criassent : Vive le Roy ! avec acclamations, levant les mains au ciel, et une infinité, surtout les femmes, jeter des larmes de joye et crier sans cesse : Hé ! Dieu le bénie ! et le veuille bien los' amener en (aire autant dans maire Église Nostre-Dame ! luy donnans mille loilanges et prians Dieu pour sa prospérité bonne et longue vie ; sur quoi vous pristez occasion de vous arrester, d'autant que vous marchiez devant le Roy, pour luy dire : « Eh bien ! Sire, que vous en semble de ce peuple que l'on disoit ne vouloir pas vous accorder la qualité de Roy dans l'instrument de la trêve ? ne reconnoissez-vous pas bien maintenant qu'il n'y a jamais pensé ; puisque si librement il vous l'a donné par accla 'nations publiques, bénédictions et larmes de joye ? s ce qui lui eu causoit une si grand eu luy mesure que quasi les larmes luy en venoient aux yeux, et continuèrent tes visites de ces Parisiens tant que le Roy fut à Saint-Deuis.

• LE ROI NATIONAL. 397

A ces victoires de la plume, ennoblissant et agrandissant les victoires de l'épée, le sombre désespoir de la Ligue essaya de répondre par l'arme des causes condamnées, par le coup de trahison des partis terrassés, cherchant un suprême salut ou une suprême vengeance dans l'assassinat.

Elle endoctrina et dépêcha à Henri, à Melun, un aventurier fanatique, Barrière, chargé de renouveler l'exécrable attentat de Jacques Clément, qui pourtant n'avait pas porté bonheur à ses fauteurs.

Mais Dieu veillait sur son élu. Signalé par un dénonciateur fidèle, arrêté le 27 août à la porte de Melun, Barrière fut convaincu de son crime, et livré au bourreau. Il laissait à ses instigateurs, avec la honte de l'avoir envoyé, celle d'avoir échoué, et de voir ce qui devait les délivrer de leur ennemi, servir à le rendre plus fort, l'amour des peuples s'étant accru de toute la crainte et de tout le danger de perdre un être si précieux et si menacé.

A partir de ce moment, il se fit dans toutes les villes encore soumises à la Ligue, et parmi ses derniers partisans, un mouvement de révolte et de défection qui présageait et précipitait l'écroulement final de cette puissance ruinée par ses propres excès.

Pendant que Boisrozé et Balagny faisaient leur soumission et rendaient aveu au roi pour leur gouvernement de Fécamp et Lillebonne, et de Cambrai, la seconde ville de France, Lyon, se soulevait contre son tyran le duc de Nemours. Les bourgeois l'enfermaient, avec ses conseillers et ses gentilshommes, au château de Pierre-Encise, attendant l'occasion

598 HENRI IV.

propice de consommer l'œuvre de délivrance, et après s'être affranchis de ces premiers liens, de faire tomber les derniers, en se remettant aux mains du Roi (18 septembre 1595). L'exemple fut contagieux, et comme une traînée de poudre, mit le feu à une sorte d'effervescence royaliste qui ne devait plus s'arrêter.

Pendant ce temps, Henri mettait à profit l'embaras de ses ennemis et les loisirs de la trêve, prolongée effectivement jusqu'à la fin de 1593, pour triompher diplomatiquement à Rome, en attendant d'entrer à Paris, à la faveur d'un coup d'État politique et populaire appuyé d'une manifestation militaire.

Il écrivait au Pape quatre lettres de soumission et de conciliation rendues habilement publiques ; il lui envoyait une députation de prêtres et de docteurs, chargés de justifier à ses yeux la procédure de Saint-Denis, et d'en obtenir la ratification ; il lui dépêchait enfin, en ambassade, le duc de Nevers.

Il poursuivait, à Andresy et à Milly, avec le duc de Mayenne. des négociations de paix, sur le résultat desquelles il ne se faisait point illusion, mais dont il ajoutait le témoignage à tant d'autres en garantie de ses intentions modérées et conciliantes. Il y gagnait de plus l'adhésion successive de Vitry, de Villeroy et de La Chastre, trois des personnages les plus importants de la Ligue, qui abandonnaient une cause perdue et engageaient Mayenne à les imiter, pendant qu'il était temps encore de paraître céder à la raison plus encore qu'à la nécessité.

LE ROI NATIONAL. 399

Quand la trêve expira, Henri était, avec une armée renouvelée, un crédit raffermi par la convention d'août 1593, qui lui assurait le concours de l'Angleterre, en mesure de seconder et d'attendre une explosion décisive du sentiment national et populaire qui fermentait à Paris en sa faveur.

Le 3 janvier 1594, la Provence se révolta contre le joug du duc d'Épernon, qui cherchait à se rendre indépendant du roi, et les villes et seigneurs confédérés livrèrent à Henri la ville d'Aix, capitale de la province.

Les 7 et 8 février, Lyon suivit l'exemple d'Aix ; les échevins et bourgeois royalistes, achevant ce qu'ils avaient commencé, prirent les armes, ceignirent l'écharpe blanche, et se donnèrent au roi, par une admirable révolution, modérée, impartiale, désintéressée, qui épargna ceux qu'elle renversait, ne demanda rien pour ses auteurs, et ne coûta rien à Henri IV. Ses deux lettres du 20 et du 22 février récom : pensèrent, par des remerciements attendris et de justes louanges, cette conduite. vraiment civique et héroïque à la fois.

A Meaux, à Aix et à Lyon, les accords intervenus avec MM. de La Chastre, d'Estourmel, M. de Villeroy et son. fils d'Alincourt, ajoutaient aux conquêtes pacifiques, mais souvent onéreuses d'Henri, Orléans, Bourges, Péronne, Roye, Montdidier et Pontoise.

Le roi, poursuivant toujours sa politique d'intimidation et de conciliation, resserrait en même temps le blocus matériel de Paris et le blocus moral, en quelque sorte, de la Ligue, à laquelle il jetait ce suprême argument, ce suprême défi

409 HENRI IV.

de sa consécration, qui achevait de lui gagner le clergé catholique.

« Heims étant encore au pouvoir des Ligueurs, le roi, autorisé par l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, se fit sacrer et couronner dans Chartres, par les mains de l'évêque de cette ville, Nicolas de Thon, avec la sainte ampoule de Saint-Martin, tirée de l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours. A cette cérémonie assistèrent trois princes du sang et trois ducs, tenant le lieu des six pairs laïques, et les évêques de Chartres, de Nantes, de Digne, de Maillezais, d'Orléans, d'Angers, représentant les pairs ecclésiastiques'. » (27 février 1594.)

Après cette dernière marque de ses sentiments, Henri ayant tout donné, pouvait tout recevoir et au besoin tout prendre. D donna, à ses amis et à ses ennemis, le signal de son énergique intention d'en finir, de gré ou de force, avec une situation intolérable, en battant, pour leurs étrennes (le 1^o janvier 1594), les troupes ligueuses, en les chassant de Charenton, et en fermant la dernière porte de l'approvisionnement et du commerce parisiens.

Mayenne, qui prévoyait l'orage de représentations, de protestations et de factions qui allait fondre sur son autorité expirante, avait cherché à le conjurer, en bannissant de Paris plusieurs chefs du parti politique, plusieurs bourgeois influents, entre autres les colonels Daubray, Passard, Marchand (28 décembre 1593). Le 8 janvier, il avait destitué le gouverneur de Paris, M. de Belin, suspect, et l'avait rem-

Poire :on, t. 1, p. 520. — Chateaubriand, dans son Analyse raisonnée de

de France, donne sur la misère de Henri à cette époque un détail touchant : « On y rapiéceta (à Chartres) son pourpoint pour une somme de quelques deniers,

dont le reçu existe encore ; ces lambeaux-là n'allaient pas mal au manteau royal tout neuf du Béarnais.

LE ROI NATIONAL. 401

placé par le chef des Ligueurs d'Orléans, le comte, de Cossé-Brissac, sur lequel les Espagnols faisaient grand fond et sur lequel il croyait pouvoir compter lui-même. Il avait armé, sous le nom de Minotiers, les derniers séides, les derniers terroristes de la Ligue, recrutés dans la lie de la populace. Enfin, il avait renforcé la garnison française et la garnison espagnole.

Le 12 janvier, la lutte commença entre les deux partis, décidés aux suprêmes extrémités. Le Parlement, dont le prestige avait survécu à la ruine des autres pouvoirs, ouvrit d'abord le feu de la résistance pacifique et légale.

« Le 12 janvier (1594) le procureur général Molé, dans une remontrance et harangue publique en pleine audience, réclama pour Henri l'obéissance, qu'on ne pouvait plus lui refuser depuis qu'il s'était fait catholique, et le Parlement interpella le duc de Mayenne de reconnaître le roi que Dieu et les lois avaient donné au royaume. Le 14, il rendit un arrêt et dressa par écrit des remontrances portant : « La Cour alant vu le mépris que le duc de Mayenne a fait d'elle sur les remontrances qu'elle lui a faites, a ordonné mettre par écrit autres remontrances qui lui seroient envoyées par le procureur général du Roi pour y faire réponse, laquelle sera insérée aux registres de la Cour. Ladite Cour, d'un commun accord, a protesté de s'opposer aux mauvais desseins de l'Espagnol et de tous ceux qui le voudroient introduire en France. Ordonne que les garnisons étrangères sortiront de la ville de Paris. Déclare son intention être de s'opposer de tout son pouvoir que le sieur de Belin abandonne ladite ville, ni aucuns bourgeois d'icelle, et enjoint au prévôt des marchands de faire assemblée de Ville pour aviser à ce qui est nécessaire, et se joindre à la Cour pour l'exécution dudit arrêt. Cessera la Cour toutes autres affaires jusqu'à ce que ledit arrêt soit entretenu et exécuté'. »

C'était une mise en demeure au duc de Mayenne de se

' Poirson, 1. 1, p. ;i2.1.

51

402 HENRI IV.

rendre au roi, de se ranger à la loi, d'abdiquer la lieutenance générale usurpatrice, le céder au vœu parlementaire

et pacifique, s'il ne voulait être forcé de céder aux exigences

populaires, qui devenaient menaçantes. Mayenne essaya de la

colère et mit la main sur la garde de son épée. Mais il ne sert

de rien d'être violent quand on est fort, à plus forte raison quand on est faible, et une épée est peu de chose contre la volonté d'un peuple « qui n'en peut plus » mené par des chefs prêts à tout et résolu « à signer de leur sang la requête qu'ils ont signée de leurs seings. »

Pourtant, aux interpellations et à l'arrêt du Parlement, aux demandes du peuple, représenté par une députation des bourgeois et des quarteniers ou officiers de la garde bourgeoise, aux adjurations de l'échevin Langlois et du prévôt des marchands L'Huillier, Mayenne répondit en menaçant d'un coup d'État militaire. Il maintint la destitution de M. de Belin et lui enjoignit de sortir de Paris. Il défendit

au Parlement de s'assembler et de délibérer sur les affaires publiques. Il fit afficher prohibition, sous peine de la vie, de toute assemblée générale soit au Palais, soit à l'Hôtel de ville, et interdit tout attroupement de plus de six personnes (15 janvier). Le 21 février, il bannit six bourgeois récalcitrants, que le Parlement prit en vain sous sa protection. Il n'avait tenu nul compte des éclairs avant-coureurs de la tempête. Dès la fin de février, la nuée, qui s'amoncelait, creva.

Les chefs du mouvement de reddition et de soumission se confédérèrent et se concertèrent définitivement sur les moyens de favoriser l'entrée du roi dans Paris, jouant leur vie

LE ROI NATIONAL. 403

en cas d'échec, ne demandant rien en cas de succès, que le bonheur d'avoir réussi. Parmi ces honnêtes, intrépides et patriotiques citoyens, il faut citer les échevins Langlois et Néret, le prévôt des marchands L'Huillier ; et au Parlement et à la Cour des Comptes, MM. le Maistre, Molé, Du Vair, Damours, Marillac, Boucher-d'Orçay, enfin, en masse, les trente mille bourgeois armés qui se montrèrent prêts à attester, de leur sang, leur lassitude d'un maître et leur désir d'un roi.

Le 6 mars 1594, Mayenne, menacé à Paris d'une insurrection, resserré militairement entre Meaux, Pontoise, Orléans et Bourges, comme entre quatre sentinelles, songea à sortir du réseau, tandis qu'il en était temps, à échapper à une lutte dont il n'augurait rien de bon, et à organiser à Soissons un centre de résistance plus sûr. Le 6 mars, il quitta la capitale, se retirant ainsi des hasards du choc inévitable et prochain entre les politiques et les parlementaires royalistes, d'une part ; la garnison espagnole et la bande des minotiers ou terroristes de la Ligue parisienne, de l'autre.

Henri, loin de profiter brusquement et dangereusement de l'occasion, affecta de la négliger, s'éloigna de Saint-Denis le 17 mars, et installa son conseil à Senlis. Là, il attendit, livrant les Espagnols et les ligueurs parisiens à la plus décevante des sécurités, que l'œuvre préliminaire fût achevée, que la plus loyale et la plus noble des trahisons eût tendu, sous les pas de l'étranger maudit, ses pièges sacrés, enfin, que tout fût prêt pour qu'il n'eût plus qu'à aider ses amis et à recevoir, sans effusion de sang français, Paris des mains des Parisiens.

C'est ainsi, en effet, que les choses se passèrent, grâce à la

404 HENRI IV.

connivence de M. de Brissac, gagné par Saint-Luc, son beau-frère. Le gouverneur, démasquant une médiocrité apparente, dont le rôle lui avait servi à capter la confiance des Espagnols, fit preuve, dans cette conjoncture critique et décisive, d'une habileté, d'une présence d'esprit, d'un patriotisme, d'un dévouement qui mériteraient tous nos éloges s'ils avaient été plus désintéressés, s'il n'avait plutôt rendu que rendu, comme le lui reprocha publiquement la rude franchise de L'Huillier, la capitale, et s'il n'avait reçu, en échange de ses services, un bâton de maréchal qui était celui du succès, mais non celui de la victoire, une rançon qui n'était pas celle de ses ennemis, mais celle de ses amis.

Ce qui rendait l'entreprise de l'introduction du Roi et des troupes royales dans Paris plus lente et plus difficile, mais ce qui en assurait aussi le succès, en laissant à cette grande œuvre le caractère de manifestation libre et spontanée dont elle garda le mérite et l'honneur, c'était la nécessité de procéder avec

discrétion, avec mystère, à petit nombre, et non sans de grands hasards ; car l'absence de secours mettait les conjurés à la merci de la garnison espagnole et des bandes féroces, exaspérées, des Minotiers ; et l'intervention trop brusque, trop patente des royaux pouvait compromettre le succès.

11 fallait donc qu'Henri feignît de se retirer à l'écart, tout en se tenant prêt à entrer en forces ; et il fallait agir à l'intérieur avec assez de prudence, de tact, de bonheur, pour que la garnison fût surprise et ne prit l'éveil que trop tard.

Brissac, qui se montra aussi avisé que les Espagnols et les

LE ROI NATIONAL. 405

Seize se montrèrent confiants, trouva moyen, le 14 mars, de s'aboucher avec son beau-frère Saint-Luc, en prétextant d'un procès pendant entre eux, sous l'œil de ses surveillants, et sans leur donner ombrage ; Henri, de son côté, pour éviter de donner l'alerte, ne mit à la disposition du premier mouvement que des détachements des garnisons voisines de Paris, montant en tout, au plus, à quatre mille hommes. C'est avec l'appui de ces quatre mille hommes que les bourgeois de Paris, fatigués du joug de la Ligue, devaient parvenir à remettre au Roi une capitale de deux cent mille âmes, défendue par quinze mille hommes de troupes étrangères ou de bandes soldées.

Mais ils avaient pour eux ce qui fait réussir les entreprises les plus extraordinaires, et en apparence les plus disproportionnées : le sentiment national surexcité et l'héroïsme civique qui en découle, la nécessité et la résolution de mourir ou de vaincre.

Les conditions stipulées par les chefs de la conjuration bourgeoise et le Gouverneur, à savoir : un pardon général du Roi, sa protection et sauvegarde, et d'amples garanties pour la religion ayant été accordées et signées par Henri, le 20 mars, tout se prépara pour l'exécution.

a... Dès le 49 mars, dans une réunion secrète qui eut lieu à l'Arsenal, Brissac, le prévôt des marchands, les colonels et capitaines, sur la foi desquels on pouvait compter, les membres du Parlement, Le Maistre, Molé, Damours, Du Vair, arrêtèrent d'une manière précise le plan et l'ordre que l'on suivrait pour l'occupation de Paris. Peu de jours auparavant, à l'instance des Seize, toutes les portes de Paris, hormis celles de Saint-Antoine et de Saint-Jacques, avaient été terrassées, gabionnées et fermées. On convint que la veille de l'exécution, Brissac et l'huillier, sous prétexte de la

4043 HENRI IV.

faire murer et de n'avoir plus de surprise à craindre de ce côté, débarrasseraient la Porte-Neuve ; qu'au commencement de la nuit ils dégageraient la Porte Saint-Denis.

« On arrêta que la nuit de l'exécution, Brissac et l'huillier se saisiraient avec des gens armés de la Porte-Neuve, Langlois de la porte Saint-Denis ; qu'ils y mettraient des corps de garde à leur discrétion et introduiraient les royaux dans la ville par ces deux endroits. Qu'en même temps, le capitaine Grossier, avec des bourgeois et les bateliers de la Seine, dont il disposait, ferait entrer du côté de l'Arsenal, les garnisons de Corbeil et de Melun, descendues par le cours de la rivière. Que les détachements royaux, aussitôt introduits par la Porte-Neuve et la Porte Saint-Denis, se joindraient à la garde bourgeoise, et occuperaient les deux côtés des remparts ; que de la Porte-Neuve on marcherait en toute bite sur la

porte Saint-Honoré, occupée par Néret, et qu'on la déboucherait. Que les bandes unies des royaux et des bourgeois partiraient ensuite de la Porte-Neuve, de la porte Saint-Honoré, de la porte Saint-Denis, pour se porter dans l'intérieur de la ville. Que simultanément, d'autres corps de bourgeois, dans les divers quartiers, attaqueraient les lieux fortifiés, et en occuperaient le plus qu'ils pourraient. Le Roi, instruit de ce dessein, arrêta que l'exécution aurait lieu le mardi 22 mars, à la pointe du jour'... »

Nous connaissons maintenant le plan exact, et pour ainsi dire officiel, de cette grande journée dont le programme admettait forcément l'imprévu, mais dont le succès tenait précisément à ce qu'il subît le moins de changements possible, et que dans une exécution aussi compliquée, chaque partie concourût au tout sur le point et à l'heure convenus.

Pour quiconque s'en rend compte, cet itinéraire simultané des forces intérieures et des forces extérieures convergeant les unes vers les autres, est frappé au bon coin stratégique, porte cette double empreinte de la grande connaissance des lieux et des hommes de la capitale qui distinguait naturellement

Poirson. I. 1, p. 531-532.

LE ROI NATIONAL. 407

les auteurs du complot, et de la divination des obstacles qui caractérise le génie tactique d'Henri. Ce plan d'occupation successive de Paris, avec la connivence d'une force intérieure, est un chef-d'œuvre de prévoyance et d'habileté, et le succès inouï de l'événement justifie notre appréciation.

Le Roi partit de Senlis le soir du 21 mars avec un corps de cavalerie, sous prétexte de marcher au-devant des Espagnols, sortis de leurs cantonnements de Beauvais. Il arriva à Saint-Denis à minuit, y trouva rassemblés les divers détachements des garnisons voisines qui devaient prêter main-forte à l'œuvre de délivrance et prendre possession, à mesure, des postes livrés par les bourgeois affidés. Il donna aux chefs les dernières instructions, prohiba, sous peine de mort, tout acte de violence ou de pillage, et prit quelques heures de repos.

Ses partisans, cette nuit-là, ne dormirent pas. Les colonels et les capitaines de quartier passèrent la nuit sous les armes, et les firent prendre à tous les bourgeois de bonne volonté, sans découvrir toutefois prématurément leur dessein. Il faut, dans toutes les grandes affaires, ménager la part des entraînements généreux, des adhésions en masse ; mais il se faut garder de la confiance, donner le moins possible au hasard, à la crainte, à la délation, et pour cela réserver à un petit nombre le secret et l'action. Si la reddition de Paris réussit, c'est surtout parce que le but final ne fut connu que de quelques-uns, qui gardèrent jusqu'au bout la direction du mouvement et l'usage des fils principaux de cet immense trame.

Brissac, avec une finesse de Normand et un sang-froid de

408 HENRI IV.

Gascon, se débarrassa d'un capitaine espagnol, le plus gênant de tous, Jacques Ferrarois, qu'il détourna sur la fausse piste d'un prétendu convoi d'argent, dirigé, disait-il, par le Roi de Palaiseau sur Saint-Denis. Le Gouverneur de Paris triompha avec le même bonheur des soupçons du duc de Feria et de M. d'Ibarra. Ceux-ci, inquiétés par un avis de trahison, l'obligèrent à faire le long des murailles une ronde nocturne, sous la conduite d'officiers espagnols qui avaient

ordre de le tuer s'ils voyaient quelque chose de suspect, et qui ne virent rien. Cette promenade désagréable eut lieu, sans incident, de minuit à deux heures. Brissac reconduisit ses gardes harassés au logis du duc de Feria, où tout le monde dormit bientôt sur les deux oreilles. La même sécurité ne tarda point à gagner le corps de garde des Seize, qui convaincus de la fausseté de l'alerte, rentrèrent dans leurs maisons.

A trois heures, dans les divers quartiers, les bourgeois affiliés prirent les armes et filèrent furtivement dans la nuit silencieuse, se rendant discrètement et individuellement aux postes assignés.

Le premier placé le fut en face du logis du duc de Feria, avec ordre de faire feu sur quiconque en sortirait.

De là, le Gouverneur et Lhuillier, à la tête d'un gros de milice bourgeoise, se dirigèrent vers la Porte-Neuve qu'ils occupèrent, pendant que Langlois, de son côté, s'emparait de la porte Saint-Denis.

Quatre heures du matin avaient sonné depuis peu, quand Langlois fit abaisser la bascule, alla reconnaître M. de Vitry, qui se présentait à la tête d'un détachement royal, lui livra la

LE ROI NATIONAL. 409

porte Saint-Denis, et selon l'ordre arrêté, occupa aussitôt avec lui les remparts.

De leur côté, M. de Brissac et Lhuillier ouvrirent la Porte-Neuve à M. de Sainf-Lue et aux soldats qu'il commandait ; et

bientôt se précipitèrent sur leurs pas, à flots successifs, M. De Vic et quatre cents hommes de la garnison de Saint-Denis, M. d'Fumières, M. de Belin, le capitaine Du Bolet et leurs détachements.

A l'autre extrémité de la ville, dans le quartier Saint-Paul, le capitaine Grossier fit abaisser la chaîne qui barrait la

rivière de l'Arsenal, au quartier de la Tournelle, et d'accord avec M. de la Chevalerie, qui était maître à l'Arsenal, il introduisit les garnisons de Corbeil et de Melun.

Ainsi eut lieu, sans encombre et à l'heure fixée, l'entrée subreptice des troupes royales dans Paris. Mais ce n'était rien que d'entrer, il fallait pénétrer ; ce n'était rien que de prendre, il fallait garder.

Grâce à l'accord parfait des diverses opérations concourant simultanément à étendre, — en maintenant toutes les parties intactes et maillées entre elles, — le réseau de l'occupa-

tion, cette seconde phase de l'invasion ne fut pas moins heureuse que la première :

Les trois grandes divisions de la capitale en 1594 : la Ville au nord, la Cité au centre, l'Université au midi, le tout divisé en seize quartiers, furent successivement abordées, enveloppées, pénétrées par les troupes royales et la milice bourgeoise se prêtant un mutuel appui. La Ville fut cernée dans trois directions, au nord, à l'orient, à l'occident, par cet

52

410 HENRI IV.

envahissement régulier, méthodique, dont toutes les forces convergeaient vers un centre commun, pour de là passer à la conquête de la Cité et de l'Université.

Une des grandes artères de la ville, la rue Saint-Denis, fut fortement occupée par M. de Vitry, à la tête du gros des troupes royales et de détachements considérables de milices bourgeoises, et forma une sorte de digue coupant, les uns des autres, les postes principaux de la garnison étrangère : les Espagnols postés près de la porte Saint-Denis et à la pointe Saint-Eustache, les Wallons établis au Temple. Privés de communication et effrayés par ce flot montant de troupes et de bourgeois armés, les étrangers n'osèrent bouger, et se tinrent coi dans leurs corps de garde, attendant les événements avec le flegme castillan, proche parent du fatalisme musulman.

C'est donc sans coup férir que la rue Saint-Denis fut employée à la fois à former, d'un côté, barrière aux mouvements de la garnison étrangère, et de l'autre, réservoir aux troupes chargées de répandre jusque dans les plus petits canaux cette circulation irrésistible du flot royaliste.

Quand Vitry arriva au Grand-Châtelet, il s'y rencontra avec les garnisons de Corbeil et de Melun, parties du quartier de Saint-Paul ; elles s'étaient, de concert avec les bourgeois, rendues maîtresses de toute la partie de la ville riveraine de la Seine, depuis l'Arsenal jusqu'au Châtelet. Une autre division des royaux occupait déjà cette forteresse.

L'invasion et l'occupation progressive de la Cité et du Palais eurent lieu d'après les mêmes principes, et sans autre

LE ROI NATIONAL. 411

incident que quelques rares et vains épisodes de résistance. Nous revenons à la partie de l'invasion qui débouchait par la Porte-Neuve, à l'occident de la ville, parce que c'est là que nous allons retrouver le Roi.

Le premier corps, commandé par Saint-Luc, poussa ses éclaireurs jusqu'au carrefour de la Croix-du-Trahoir, vers le milieu de la rue Saint-Honoré.

D'Humières, du Rolet, de Belin, le prisonnier d'Arques, le gouverneur révoqué par Mayenne, devenu un des plus dévoués serviteurs d'Henri IV, avaient ordre, avec une deuxième division, de marcher vers le pont Saint-Michel et de l'occuper, pour couper toute communication entre les Napolitains établis au faubourg Saint-Germain et les Espagnols et Wallons qui avaient leurs quartiers au delà de la Seine, surtout pour séparer l'Université de la ville et faciliter l'invasion de la dernière, réduite à ses seules forces.

Cette division ne rencontra pas de résistance sérieuse : quarante ligueurs à peine, qui prirent la fuite, après une première et unique décharge de leurs armes.

Le troisième corps, conduit par le maréchal de Matignon et M. de Bellegarde, et chargé d'occuper les bords de la Seine, depuis les Tuileries jusqu'au Pont-au-Change, se trouva à peine arrêté un moment par un poste de lansquenets qui fut taillé en pièces, et dont les survivants furent jetés dans la rivière.

Le Louvre, la place Saint-Germain-l'Auxerrois, le Grand-Châtelet furent successivement occupés, et les trois divisions, solidement reliées entre elles, se prêtèrent un mutuel appui.

412 HENRI IV.

La quatrième division, commandée par le duc de Retz. obéit à ses instructions, qui étaient de fortifier la prise de possession et d'envahir toute la rue Saint-Martin.

Deux corps de troupes, l'un dirigé par M. d'O, l'autre par le roi, réalisèrent leur plan, qui consistait à étendre l'occupation dans la ligne suivie par M. de Saint-Luc. Henri marchait derrière d'O, qui lui était suspect, pour le soutenir et le surveiller au besoin.

Mais celui-ci, et c'était là un heureux augure, trouva plus avantageux d'être fidèle que de trahir. Il s'avança vers la

porte Saint-Honoré, où l'échevin Néret l'attendait avec sa famille et un gros de bourgeois dévoués. La porte fut débouchée, fortifiée ; les canons, tournés du côté de la ville, menacèrent en enfilade les grandes artères qui leur faisaient face, prêts à y vomir la foudre, en cas de rébellion.

Henri, à la tête du corps dont il s'était réservé la direction, traversa le pont-levis de la Porte-Neuve, entre cinq et six heures du matin, suivi d'une troupe de gentilshommes et d'hommes d'armes, avec le corselet et la rondache.

Le gouverneur Brissac, le prévôt des marchands L'Huillier, l'échevin Langlois, une partie du corps de ville et plusieurs compagnies bourgeoises s'avancèrent au-devant de Henri, lui souhaitant une patriotique et loyale bienvenue.

Le roi reçut ces témoignages de soumission avec une joviale affabilité et un mâle attendrissement.

Il accepta l'écharpe brodée que lui présentait le plus veilleur de Paris, en signe d'hommage ; puis il détacha son écharpe blanche et la passa au col de M. de Brissac en le saluant du titre

T

o

•

LE ROI NATIONAL. 415

de maréchal de France : premier à-compte payé sur le marché conclu, en un temps où les mœurs comportaient peu le désintéressement. Il accueillit avec des marques d'estime particulière le prévôt des marchands dont la fidélité fière ne lui coûtait rien. Aussi, quand le duc de Brissac lui ayant pompeusement déclaré « qu'il fallait rendre à César ce qui est à César, » fut interrompu par cette mordante observation du prévôt, « qu'il ne fallait pas le lui vendre, » Henri ne put-il s'empêcher de sourire.

M. de Brissac se mordit les lèvres.

Le prévôt ayant alors présenté, sur un plat d'or, les clefs de la capitale au roi, celui-ci, gracieusement, les refusa, trouvant avec raison qu'elles ne pouvaient être en plus sûres et plus pures mains.

Ainsi chacun avait reçu sa récompense, le gouverneur payé avec des honneurs, et le rude bourgeois payé avec de l'honneur.

Ces préliminaires solennels étant accomplis, le cortège royal se remit en marche triomphalement.

Chacun remarquait que Henri IV entra par la porte qui avait servi à Henri III pour sortir de cette capitale rebelle, enfin délivrée de la tyrannie des factions par le retour de la royauté légitime ; et ce contraste frappait surtout puissamment l'imagination populaire.

Henri et sa troupe, ou plutôt son cortège, car cette entrée, saluée par de perpétuelles acclamations, n'avait rien de militaire que les armes inutiles de ses soldats, remontèrent de la Porte-Neuve à la porte Saint-Honoré, parcoururent la rue

•

414 HENRI IV.

Saint-Honoré et -les.rues qui en forment la continuation, jusqu'aux Innocents et au pont Notre-Dame.

Là, le roi se trouva, — grâce à la ponctuelle exécution d'un plan admirablement conçu et partout secondé, bien loin de rencontrer la moindre entrave, par l'élan populaire, et l'accession des troupes bourgeoises, — entouré de toutes les têtes de colonne de ses six corps d'invasion qui refluaient vers le rendez-vous heureusement choisi au lieu d'actions de grâces.

Il n'y avait plus, en effet, qu'à rendre grâces à Dieu, qui tient le cœur des peuples dans sa main et le change à son gré, du succès de cette invasion, pour ainsi dire, triomphale de Paris, de cette occupation, presque sans coup férir, de toutes ses artères principales, les rues Saint-Honoré, Saint-Denis, Saint-Martin et les quais, et de toutes ses positions stratégiques, les places, les carrefours, les avenues des ponts.

L'œuvre était déjà assez avancée pour qu'il n'y eût point témérité de confiance, mais empressement de reconnaissance seulement à remercier Dieu d'un succès, qui, en admettant sur certains points, une résistance isolée, partielle, désespérée, ne pouvait plus faire doute pour personne.

Henri, arrivé au pont Notre-Dame, suivi de cinq ou six cents hommes qui « traînaient leurs piques en signe de victoire volontaire, « c'est-à-dire provenant de la volonté même de ceux qui se soumettaient et rendaient ainsi le combat inutile, se dirigea aussitôt vers la cathédrale, où des cris, redoublés avec allégresse, de Vive le roi ! saluèrent son apparition.

Il en fut touché, et dit, avec une paternelle commisération — : [Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé.](#)

Quand il eut mis pied à terre pour entrer dans l'église, le difficile fut de le faire sans encombre ou du moins sans embarras. La foule se pressait autour de lui avec une curiosité et une affection indiscrettes, mais par là même plus flatteuses que tous les faux hommages des cours. Comme ses officiers s'efforçaient de maîtriser cet élan et le contenaient un peu brusquement, à coups de manche de hallebarde et de crosses d'arquebuse, afin de faire faire place au roi, qu'on serrait de si près, qu'il était comme porté par la foule, Henri lui-même arrêta en souriant ce zèle intempestif. Il ne lui déplaisait pas de se sentir sacré une seconde fois par l'embrassement populaire, et d'être porté vers le temple sur les épaules d'une multitude avide de réparer le passé.

— [Laissez, laissez faire,](#) dit-il à ses capitaines des gardes ; [il vaut mieux que j'aye quelque peine et qu'ils aient tout leur plaisir. Ne voyez-vous pas qu'ils sont affamés de voir un roi ?](#)

Il entra dans la cathédrale au son grave des orgues alternant avec le bruit des cymbales et des trompettes, parfois couverts tous deux par le tonnerre des acclamations populaires. La messe solennelle ouïe, le Te Deum chanté, sa fidélité à sa foi nouvelle solennellement attestée par l'humble baiser donné, sur le seuil de l'église métropolitaine, à l'image du Christ que lui présentait l'archidiacre Dreux, Henri, libre de ses devoirs religieux, songea à ses devoirs politiques. Il allait achever par la clémence la conquête de ce peuple déjà gagné par sa familiarité et sa piété.

Pendant qu'il entendait la messe à la basilique de Notre-Dame, le gouverneur, le prévôt des marchands, les échevins, suivis de compagnies de la garde bourgeoise et des notables qu'ils rencontraient sur leur passage, répandaient jusque dans les quartiers les plus éloignés la bonne nouvelle de l'entrée du roi, et la déclaration, datée de Senlis, par laquelle il accordait aux Parisiens, sans en excepter les Seize, le plus magnanime pardon, la plus entière amnistie. Partout les cris de : *Vive le roi ! vive la paix !* répondaient à ces nouvelles, que le cortège, grossi de nouveaux adhérents, allait semer ailleurs avec leur électrique effet de joie et d'espérance.

Une double, mais passagère dissonance troubla cependant cet admirable concert. Dans la partie la plus turbulente de la capitale, dans ce quartier de l'Université où ont toujours bouillonné et fermenté volontiers les effervescences révolutionnaires, les étrangers et les Seize essayèrent un suprême effort en s'emparant de deux des portes de Paris, qui étaient alors de véritables citadelles.

Les Napolitains, au nombre de douze cents, se saisirent de la porte Bussy, et leur chef, le colonel Alexandre del Monte, se disposa à y résister. Les Seize, soutenus par les bandits enrégimentés appelés *Minotiers*¹ et qui ne voulaient pas abdiquer sans un suprême crime leur odieuse tyrannie, s'attroupèrent autour de la porte Saint-Jacques. Deux autres bandes d'insurgés, l'une commandée par Crucé, l'autre par Hamilton, curé de Saint Côme, se disposaient à leur prêter main-forte. Le mouvement fut vite étouffé sous les démonstrations contraires, énergiquement conduites par les conseillers du Parlement ou de la cour des comptes du Vair, Damours, Marillac, Boucher-d'Orçay. Les rebelles furent refoulés, dissipés ; et les Napolitains reçurent, sans trop s'en plaindre, l'ordre de se tenir coi, accompagné de l'avis de la généreuse capitulation accordée au duc de Feria. Cette faveur inespérée et imméritée leur permettait de sortir sains et saufs d'une ville qui devait être le tombeau de toute la garnison espagnole.

Les rancunes et les fureurs populaires n'eussent fait qu'une bouchée de ces prétoriens de la tyrannie étrangère. Mais loin de céder à cette soif de représailles, Henri la modéra, la calma, la remplaça par la vengeance plus noble d'un dédaigneux congé.

Henri était si heureux de se retrouver au Louvre, dans des conditions si différentes de celles où il l'avait quitté, qu'il voulut qu'aucun nuage, surtout un nuage de sang, ne troublât la sérénité de ce retour, dont le miracle le remplissait d'un enivrement qu'il ne dissimulait pas. En même temps, d'ailleurs, qu'il cédait volontiers à une inspiration de générosité et de clémence qui lui était familière ; en même temps qu'il trouvait, une fois de plus, ces grandes pensées qui

¹ Ceux du peuple qui recevaient des Espagnols et des Seize un minot de blé et une dale de quarante-cinq sols par semaine, dit une ancienne note de L'Estoile.

viennent du cœur, et avaient dans le sien une intarissable source, le roi faisait acte d'habileté militaire et de prévoyance politique.

Il épargnait ses soldats en épargnant l'ennemi ; en le congédiant avec une indulgence inouïe, il posait peut-être, dans la reconnaissance d'un procédé si inattendu, les préliminaires de cette paix générale qu'il désirait tant, mais que l'implacable Philippe II devait lui faire encore tant attendre.

Si le roi d'Espagne ne sut aucun gré à Henri de cette clémence humiliante, ceux qui en étaient l'objet s'en montrèrent cependant, il faut le reconnaître, fort touchés, et n'hésitèrent pas à admirer un vainqueur qui se vengeait si bénévolement.

Henri leur avait enjoint, en effet, de se tenir dans leurs quartiers, pour sortir de la ville dans le jour, sous l'unique promesse de ne plus porter les armes contre lui dans la guerre de France. Le duc de Feria et don Diego d'Ibarra jurèrent avec enthousiasme, fort heureux d'en être quittes à si bon marché.

A midi, le roi put dîner tranquillement, assuré, par les rapports qui lui arrivaient de tous côtés, que la cité, à peine troublée par quelques bruits de sédition et de guerre, était entièrement joyeuse et tranquille comme un jour de fête.

A trois heures, la garnison espagnole à laquelle Philippe II avait commis, depuis 1591, la garde de sa *bonne ville de Paris*, évacuait la capitale et prenait le chemin des Pays-Bas.

Le roi, qui avait gardé pour dîner son corseta et ses armes, en cas d'alerte, les quitta et alla à la porte Saint-Denis, d'où il assista, entouré des principaux de sa cour, assis devant la fenêtre à balustre ou balcon établi sur le fronton, à la retraite et sortie de Paris des troupes étrangères.

Ce défilé était dirigé par MM. de Saint-Luc et de Salagnac, chargés de faire la conduite à ces maîtres déchus de la capitale délivrée. Ils étaient bien trois mille armés de pied en cap, dit l'Estoile, et passèrent tous devant le roy, qu'ils saluèrent et s'inclinèrent profondément, le chapeau à la main, marchant en bon ordre, quatre à quatre, les Néapolitains les premiers, puis les Espagnols après, le duc de Feria, don Diego d'Ibarra et Jean-Baptiste Taxis, bien montés sur beaux genets d'Espagne, avec leurs domestiques, gens de suite et livrée.

Le duc de Feria, ajoute le même chroniqueur, salua le roi à l'espagnole, comme on dist, c'est-à-dire gravement et meigrement.

Le roi répondit à ce salut avec une expression d'ironique satisfaction, et autour de lui on ouït ces paroles, qui allèrent à leur adresse, mais que firent semblant de ne pas entendre les implacables adversaires dont elles punissaient bien légèrement les attentats :

— Allez, messieurs, et me recommandez à vostre maistre. Allez-vous-en, d la bonne heure, mais n'y revenez plus.

Puis le duc de Feria passé sous ce compliment goguenard, Henri ne se pouvait empêcher de gouailler cette froide et grise mine du machiavélique Castillan et son salut écourté ; de quoi le roy se mocqua et luy ostant à moictié son chapeau, le contrefaisoit après fort plaisamment.

L'Estoile ajoute quelques détails qui ont leur couleur :

Une femme d'un Hespagnol passant avec les troupes, pria qu'on lui monstrast le Roy, disant tout hault que la France estoit heureuse

d'avoir un si grand Roy, si bon, si doux et si clément, lequel leur avoit pardonné à tous. Et que s'ils l'eussent tenu comme il les tenoit, qu'ils n'eussent eu garde de lui en faire autant. Après qu'on luy eust monstré le Roy : *Je le vois*, dist-elle, et le regardant, commença de luy crier tout haut : *Je prie à Dieu, bon Roy, que Dieu te doint toute prospérité ! Et de moi estant en mon pais et quelque part que je sois, je te bénirai tousjours, et célébrerai ta grandeur, ta bonté et ta clémence.*

Les Néapolitains aussi s'en allans, disoient : *Vous avez aujourd'hui un bon Roy, au lieu d'un prince très-meschant que vous aviés.*

Le roi, dès son arrivée au Louvre, avait envoyé M. de Saint-Luc fournir des gardes, dans l'intérêt de leur sécurité, au légat du pape et à l'archevêque Pellevé, et donner à mesdames de Montpensier et de Nemours, le bonjour et les assurer qu'il ne seroit fait tort aucun à leurs personnes, biens et maisons ; lesquelles il avoit pris et prenoit en sa protection et sauvegarde. Lesquelles, bien que déconfortées, en remercièrent bien humblement Sa Majesté, et en dirent un grand merci, bien bas.

Madame de Montpensier, la sinistre héroïne de la Ligue, celle qui montrait naguère les ciseaux d'or, avec lesquels elle se flattait de tailler, sur la tête d'Henri III, la tonsure du cloître, celle qui avait armé le bras de Jacques Clément, celle qui eut volontiers, déclarait-elle, percé le cœur d'Henri IV, prit d'abord les choses moins philosophiquement que son triomphant et clément adversaire. Dans l'exaltation de son désespoir, maudissant M. de Brissac, qui lui avait joué le vilain tour d'introduire le roi dans Paris, elle ne parlait de rien moins que de se frapper elle-même de son poignard désormais inutile.

Tout ce beau feu de fanfaronne colère tomba devant l'impression de la réalité, et surtout devant les gracieuses avances d'Henri IV, qui n'hésita point, en venant voir sa cousine, à lui témoigner une confiance dont elle sentit encore plus la générosité que l'ironie. Aussi, le surlendemain, jeudi 24 mars au soir, elle faisait assez gaiement sa partie de cartes avec celui qu'elle avait si longtemps exécré, et qu'elle était bien obligée de trouver aimable. L'Estoile a raconté cette entrevue caractéristique.

Ce jour, le Roy vinst voir madame de Nemoux, avec laquelle madame de Montpensier estoit. Il leur demanda, entre autres propos, si elles estoient point bien estonnées de le voir à Paris ; et encore plus, de ce qu'on n'y avoit volé ni pillé personne, ni fait tort à homme du monde de la valeur d'un festu, voire jusques à la racaille des goujats (valets d'armée) qui avoient pavé tout ce qu'ils avoient pris. Et se tournant vers madame de Montpensier, lui dit : *Que dites-vous de cela, ma cousine ? — Sire, lui répondit-elle, nous n'en pouvons dire autre chose, sinon que vous estes un très-grand Roy, très-bening, très-clément et très-généreux.* A quoi le Roy, se sousriant lui dit : *Je ne sçai si je dois croire que vous parliés comme vous pensés. Une chose sçai-je bien, c'est que vous voulés bien du mal à Brissac ; est-il pas vrai ? — Non, sire, dit-elle ; pourquoi lui en voudrois-je ? — Si faites, si faites,* répondit le Roy ; *je le sçai trop bien. Mais quelque jour que vous n'aurés que faire, vous ferés vostre paix. — Sire, dit elle, elle est toute faite, puisqu'il vous plaist. Une chose eussai-je seulement désirée en la réduction de vostre ville de Paris : c'est que M. de Maienne, mon frère, vous eust abaissé le pont pour y entrer. — Ventre Saint-Gris, répondit*

le Roy, il m'eust fait possible attendre longtemps ; je n'y fusse pas arrivé si matin.

Le même jour, Henri exprima une réflexion plus grave, et qui servira dignement de conclusion à cette histoire vraiment miraculeuse de la prise de possession d'une capitale de deux cent mille habitants, défendue ou plutôt opprimée par une garnison de cinq mille soldats étrangers et une troupe auxiliaire de dix mille partisans enrégimentés de leur domination, occupée par une troupe de quatre mille hommes, sans autre tentative de résistance que celle du poste de cinquante lansquenets tués ou jetés à l'eau sur le quai de l'École, sans avoir coûté la vie à plus de quatre insurgés français, deux dans la rue Saint-Denis et deux autres dans la Cité, enfin sans dommage pour aucun de ses sujets même les plus coupables, et presque sans interruption du travail de la population laborieuse.

Un si prodigieux résultat attestait le doigt de Dieu. II émerveille encore la postérité ; il devait faire l'admiration des contemporains, et arracher à Henri IV maint témoignage de soumission et de reconnaissance envers cette Providence qui avait tout fait. Aussi L'Estoile a-t-il enregistré l'anecdote suivante :

Le jour mesme Sa Majesté entrant au Louvre, dit à M. le chancelier : *Monsieur le chancelier, dois-je croire, à vostre avis, que je sois là où je suis ? — Sire, lui répondit-il, je croi que vous n'en doutés point. — Je ne sçay, dit le Roy, car tant plus j'y pense, et plus je m'en estonne. Car je trouve qu'il n'y a rien de l'homme en tout ceci : C'est une œuvre de Dieu extraordinaire, voire des plus grandes. Et à la vérité, c'est chose fort miraculeuse de dire qu'une telle entreprise, esvantée comme elle estoit, et sceue de tant de personnes, voire longtemps auparavant, ait peu réussir à la fin : car le secret est une chose rare et peu usitée entre ceux de notre nation.*

Hâtons-nous de dire, pour rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César, que l'incontestable intervention de la volonté divine ne diminue pas le mérite d'Henri IV ; car elle lui laissait encore assez à faire. L'œuvre de la régénération et de la pacification française n'était que commencée. Henri devait attendre encore six ans avant de pouvoir l'achever et mettre le couronnement à ce laborieux édifice qui allait encore essuyer plus d'un assaut. Mais il était de ceux qui ne s'arrêtent pas avant d'avoir fini, de ceux pour lesquels il a été dit : *Aide-toi, le ciel t'aidera* ; et, comme nous allons le voir, il n'allait pas déployer moins de grandes qualités et acquérir moins de gloire à achever l'œuvre qu'à la commencer.

CHAPITRE II. — SUCCÈS ET REVERS - 1594-1599.

Henri IV était rentré dans Paris, après cinq années de patiente et laborieuse attente, comme il rêvait, dès 1590, d'y revenir, c'est-à-dire en maître qui rentre chez lui, en père qui reprend le gouvernement de sa maison, pardonnant aux enfants prodigues, désabusés et repentants, en roi rappelé par le vœu unanime d'une capitale longtemps rebelle, confondant désormais tous ses regrets, toutes ses espérances, toutes ses aspirations dans ce triple cri de : *Vive le roi ! Vive la paix ! Vive la liberté !* qui résume si bien le triple besoin de tous les esprits sensés, modérés, honnêtes du temps, l'universelle lassitude de l'anarchie, de la tyrannie, de la guerre.

La royauté légitime, traditionnelle, héréditaire, représentait alors, comme elle la représente encore aux yeux de beaucoup, l'unique source des remèdes à tant de maux, l'unique port de réparation et de salut après tant de tempêtes et de naufrages, l'unique arche d'alliance de tous les partis qui aspiraient aux progrès raisonnables, à l'ordre sauveur, à la règle tutélaire, à la discipline vivifiante, seuls capables de reconstituer la nation et de réorganiser la patrie.

La réduction de Paris était un grand pas, un pas de géant fait dans cette voie de la pacification et de la régénération du pays. Mais s'il rapprochait du but, il ne suffisait point pour y atteindre. La conquête de la capitale était nécessaire, indispensable même à la conquête du royaume. La défaite de la Ligue française était nécessaire, indispensable même à l'expulsion de l'étranger. Mais la Ligue expirante devait mettre encore des années à achever une agonie opiniâtre et désespérée. Les mains crispées de l'invasion espagnole ne devaient lâcher, que doigt par doigt pour ainsi dire, les flancs de la France épuisée et destinée encore à plus d'un déchirement. Henri avait encore à résoudre, à force d'habileté et de courage, maint redoutable problème. Il lui fallait garder sa conquête, consommer la victoire, réorganiser l'administration du royaume livré si longtemps aux extorsions et aux factions, achever de réduire l'ennemi intérieur, et contraindre à la paix libératrice la coalition, appuyée encore sur tant de complicités, de l'Espagne, de la Lorraine, de la Savoie, et de la cour de Rome.

Fidèle à ses principes, qui consistaient à rallier à lui non moins les intérêts moraux que les intérêts matériels, et à toujours faire précéder la lutte d'une négociation, Henri, après avoir rétabli à Paris, et par l'exemple de Paris, toujours contagieux, dans toute la partie de la France disposée à le suivre, l'ordre religieux, politique et civil, reprit avec la cour de Rome les ouvertures tendant à obtenir pour sa conversion la consécration, nécessaire encore aux yeux de beaucoup de ses partisans eux-mêmes, de l'homologation du Souverain Pontife, la levée de cet interdit politique plus que religieux, qui en admettant l'homme dans le giron de l'Église, prétendait en exclure le roi.

Quelques détails sont nécessaires pour faire apprécier, dans ce double ordre de mesures et de faits, la façon supérieure dont Henri comprit sa mission, l'art profond avec lequel il déploya, au profit de l'affermissement de son pouvoir, les ressources de ce génie éclairé par le cœur qui savait si habilement concilier les nécessités de la politique, les devoirs de la justice et les inspirations de la générosité.

Le 28 mars, le Roi rendit un édit sur la réduction de Paris, dont voici les principales dispositions. La religion catholique, la religion de la

majorité, est partout rétablie ; l'exercice de cette religion est seul permis à Paris et à dix lieues à la ronde, conformément à l'édit de 1577, qui cependant était le plus favorable de tous aux réformés. Paris conserve ses droits, privilèges, franchises et libertés : la même faveur est accordée à tous les corps et corporations. L'amnistie la plus entière, l'abolition et la décharge pour tout ce qui s'est passé dans l'ordre politique est accordée mit habitants sous condition qu'ils prêteront serment de fidélité au Roi ; l'oubli du passé et le silence sont prescrits à tous ; les seuls crimes dans l'ordre civil, commis depuis cinq ans, seront poursuivis et punis ; les jugements rendus, les actes passés pendant le gouvernement de la Ligue reçoivent leur exécution. Ceux qui ont été pourvus d'offices civils ou militaires par Mayenne les conservent, sous la condition seulement de recevoir du Roi de nouvelles provisions. Les saisies faites sur les habitants sont annulées et chacun rentre dans ses biens. Les débiteurs de rentes ne sont obligés à payer que les intérêts de l'année courante ; les arrérages des années précédentes seront réglés par un arrangement amiable entre eux et leurs créanciers, afin qu'au milieu du profond dérangement des fortunes particulières, les débiteurs ne soient point réduits au désespoir¹...

Après avoir ainsi rétabli l'ordre public dans les rapports des citoyens avec le gouvernement, et des particuliers entre eux, il fallait restaurer la justice et l'administration. Le roi y pourvut par ses lettres patentes du même jour 28 mars. Il leva l'interdiction prononcée contre le Parlement et les autres cours souveraines de Paris, au commencement de 1589, et au moment de la translation des cours de justice et de finances à Tours. Il rétablit le parlement de Paris dans le droit de rendre la justice, et réintégra pareillement dans leurs attributions la Chambre des comptes, la Cour des aides, la Cour des Monnaies.

Henri, qui avait dit à La Noue, dont les bagages avaient été saisis par ses créanciers, le jour même de son entrée dans Paris, en lui donnant ses pierreries à mettre en gage afin de les désintéresser : *Mon ami, il faut payer ses dettes, je paye bien les miennes*, n'eut garde d'oublier le corps stoïque et patriotique, qui avait combattu pour son droit par les armes de la résistance légale, avec une persévérance et un désintéressement souvent héroïques. Il ne pouvait oublier davantage les inspireurs et les chefs de cette conspiration civique grâce à laquelle il était rentré d'une façon si digne de lui et si douce à son cœur, c'est-à-dire sans effusion de sang, dans sa capitale. Le rôle des Parlements, surtout du Parlement de Paris, pendant la Ligue comme plus tard pendant la Fronde, dans la majorité de leurs membres et en dépit de quelques erreurs et de quelques défaillances, fut admirable. Le Parlement de Paris, sauf la partie corrompue par l'or de l'Espagne ou fanatisée par la Ligue, joua un rôle décisif, et déploya une fermeté exemplaire dans des circonstances où il n'était pas moins difficile de discerner son devoir que de l'accomplir. Nous nous souvenons de ses luttes contre les Seize, Mayenne, la domination espagnole, les États généraux mercenaires où elle trouvait les complicités de l'intérêt ou de la peur. Nous nous souvenons des emprisonnements, des confiscations, des exils, même des assassinats qui punirent cette intrépide rébellion des héros du droit et quelquefois des martyrs de la loi. Nous nous souvenons de la conduite

¹ Poirson, t. I, p. 550-551.

patriotique et loyale des magistrats dans l'affaire de l'abjuration, de l'appui qu'ils prêtèrent au clergé fidèle, dans sa résistance aux injonctions du légat.

Les parlementaires royalistes n'avaient pas seulement payé de leur parole, mais de leur personne au siège de Paris ; sous Henri III, d'Espesse et de La Guesle jugeant que la saison ne dispense personne du service des armes, avaient jeté leur robe aux orties, endossé la cuirasse et porté le mousquet. De Harlay avait été enfermé huit mois à la Bastille et n'avait conquis la liberté de se dévouer de nouveau que contre une rançon de 30.000 livres du temps, environ 108.000 livres d'aujourd'hui.

De Thou, échappé à la persécution sous un habit de soldat, ruiné par la confiscation de ses propriétés à Paris, le pillage de son mobilier à Chartres et à la Fère, avait secondé Henri dans ses plus délicates négociations en Allemagne, en Italie, en Suisse, avant de venir défendre le pouvoir légitime au sein du Parlement réfugié à Tours.

Pasquier, chargé des fonctions de procureur général de la Cour des comptes, au temps des extorsions impunies et de la misère régnante, avait lutté, au prix de sa propre ruine et de son deuil domestique, pour défendre les débris de la fortune publique. Sa femme, longtemps détenue à Paris en expiation du crime d'un mari coupable de résister aux Ligueurs, n'avait pu survivre à tant d'épreuves, et n'était sortie de prison que pour se coucher dans la tombe. Des trois fils voués par lui à la cause nationale, l'un avait été tué au siège de Meung-sur-Loire, l'autre avait été grièvement blessé.

Tels étaient les magistrats de ces cours dont nous avons vu les membres épargnés seconder les efforts de l'évêque Gondy, des trois curés Benoist, Chavaignac, de Morenne, des ordres religieux fidèles, les Génovéfains et les Bénédictins, enfin contribuer, en armant les gardes bourgeoises, et en parcourant Paris avec elles, à la réduction de la capitale.

Henri récompensa le Parlement de Paris en le rétablissant solennellement et triomphalement sur ces bancs fleurdelisés qu'il avait si dignement occupés, jusqu'à ce qu'il en fût chassé par le despotisme triomphant des factions. Il créa pour Le Maistre une septième charge de président, en donna une de président à la Cour des comptes à L'Huillier, gratifia Du Vair et Langlois d'un office de maître des requêtes.

A peine assis de nouveau sur ces sièges, si longtemps vides, de la justice, si longtemps absente, les magistrats fidèles, honorés, réunis aux défectionnaires pardonnés et punis seulement par la présence des autres, continuèrent leur œuvre.

Le premier usage que le Parlement de Paris fit de ses nouveaux pouvoirs fut de réparer les atteintes portées à la puissance royale et de lui rendre toutes les portions d'autorité que les factions en avaient distraites. Par son arrêt du 30 mars, il abolit les arrêts donnés, les ordonnances et décrets faits, les serments prêtés contre Henri III et Henri IV, depuis le 29 décembre 1588. Il ôta à Mayenne le titre et la puissance de lieutenant général. Il enjoignit à ce prince et à tous les princes lorrains de reconnaître Henri pour roi. Il ordonna aux princes, nobles, prélats, villes, de renoncer à la Ligue, sous peine d'être traités comme criminels de lèse-majesté. Il cassa et révoqua en général les délibérations et les actes des États de 1595, et il atteignit ainsi le

fameux vote du 20 juin, qui, en décrétant l'élection, appelait au trône un autre prince que Henri¹.

Reconnu par le peuple, l'Hôtel de ville, le Parlement, Henri n'avait plus qu'à obtenir l'adhésion du clergé pour que la soumission de tous les ordres de l'État à son autorité fût entière.

Bans ce but, il bannit de Paris temporairement, et jusqu'à la pacification complète, les prêtres ou moines, ligueurs forcenés, ou trop engagés avec l'Espagne, qui n'avaient point pris le parti de s'exiler volontairement. Il empêcha ainsi ces irréconciliables d'entretenir contre lui impunément un levain dangereux de sédition ou de fanatisme. Le 2 avril, la Sorbonne se rendit en corps auprès de lui, lui offrit ses hommages et l'assurance de sa fidélité. Le 22 avril, la Sorbonne, les quatre Facultés de l'Université, les curés, les ordres religieux ; à l'exception des jésuites et capucins à Paris, des jésuites, des capucins, des chartreux, des minimes en province, prêtèrent serment à Henri dans une déclaration portant qu'il était vrai et légitime roi, ou adhérèrent à cette déclaration.

Afin de grossir ce noyau, et d'éviter les dangers qui résultaient pour son pouvoir et même pour sa vie, des scrupules persistants de quelques puritains, ou de la haine implacable des factieux, Henri songea à solliciter, auprès du Pape, la validation de son abjuration et de son intronisation, en triomphant, auprès d'un Pontife intimidé par l'influence espagnole, des obstacles plus politiques que religieux que rencontrait son désir.

Sa cause fut habilement et modérément plaidée à Rome auprès de Clément VIII, par le duc de Nevers, chargé de lui rendre obédience en son nom et de solliciter l'absolution.

Gagné moralement et personnellement à cette décision par l'effet des démarches d'un prince qui se montrait beaucoup plus soumis envers la papauté que ses tyranniques amis, et par le sentiment de ses devoirs, supérieurs à ses intérêts, le Souverain Pontife n'osa point néanmoins rompre du premier coup le joug de son inféodation à la politique Espagnole et s'exposer aux implacables représailles dont le menaçait Philippe II.

Les négociations du duc de Nevers n'aboutirent donc, le 15 janvier 1594, qu'à un refus. Ce refus toutefois n'interdisait pas l'espérance, à la condition que Henri serait assez fort pour ajouter à toutes les raisons qui militaient en sa faveur la plus décisive de toutes, celle de la victoire.

Henri dut donc se préparer à affranchir l'Europe et à se délivrer lui-même de cette implacable tyrannie de Philippe II qui opprimait jusqu'à la liberté du successeur de Sixte-Quint.

Après avoir, par un arrêt du Parlement du 1er avril 1594, confirmé par l'assentiment de la France fidèle, mis un terme à l'ingérence de l'autorité ecclésiastique dans les affaires de son gouvernement, et tranché net les liens qui entretenaient la regrettable confusion des deux pouvoirs, il se prépara, satisfait d'avoir évité ainsi un schisme imminent, à affronter, avec des forces décisives, la lutte armée contre l'Espagne et les débris de la Ligue, qu'il n'avait pu éviter.

La réduction de Paris et la soumission ou l'éloignement des principaux chefs de sa résistance avaient eu un contrecoup des plus favorables pour les affaires

¹ Poirson, t. I, p. 552-553.

d'Henri IV. Au milieu de l'année 1594, le résultat de ces exemples avait été de ramener presque entièrement la Ligue française sous l'autorité du roi, de détruire à moitié la Ligue guisarde, de mettre fin à la guerre civile dans plus d'un quart du royaume, de ranger sous la loi de l'unité nationale et de l'autorité royale les trois quarts de la France.

Villeroy et son fils d'Alincourt quittèrent la trêve et la neutralité qu'ils avaient sollicitée, embrassèrent ouvertement le service du Roi deux jours après son entrée à Paris, et lui livrèrent Pontoise dans l'Île-de-France.

A la suite d'une épineuse négociation, conduite par Rosny, Villars acceptait un traité qui devait replacer sous la loi de Henri, Rouen, le Havre, Barfleur, Montivillier, Pont-Audemer, Verneuil. Mais Villars mettait sa soumission à un prix exorbitant. Il exigeait la charge d'amiral de France, le gouvernement en chef des bailliages de Rouen et de Caux, c'est-à-dire, outre le gouvernement particulier de Rouen, la domination de toute la Normandie entre la Seine et les frontières de l'Île-de-France et de la Picardie ; enfin une somme de 3.477.800 livres, correspondant à plus de 12.500.000 francs d'aujourd'hui¹...

Rosny rechignait ; le roi, persuadé que l'opportunité est tout en pareille matière, qu'il valait mieux accepter une soumission onéreuse que de demander aux hasards de la force une réduction beaucoup plus coûteuse encore, se moqua des hésitations de son fidèle et positif lieutenant, et conclut le traité, beaucoup moins lourd à ses yeux que l'incertitude.

A la fin d'avril, le commandeur de Crillon capitula avec le duc de Montpensier pour Honfleur, et Fontaine-Martel rendit Neufchâtel, l'un et l'autre non sans dédommagement. Mais leur désarmement compléta la possession de la Normandie.

Le mouvement se propagea rapidement, irrésistiblement en Champagne et en Picardie, malgré les efforts des princes lorrains, le duc de Guise, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, pour arrêter le torrent. A Troyes, le 5 avril, les bourgeois se soulevèrent et chassèrent leur gouverneur, le prince de Joinville. Dans le même temps, Belan, gouverneur de Sens, traita avec le roi. Cinq villes de Picardie suivirent cet élan. Le 20 avril, M. d'Estourmel rendit foi et hommage pour Péronne, Roye, Montdidier, imité bientôt par la municipalité d'Abbeville et le gouverneur de Montreuil-sur-Mer.

Dans les provinces du Midi, Riom en Auvergne, Agen, Villeneuve, Marmande en Guyenne, Périgueux et Sarlat en Périgord, Rodez, capitale du Rouergue, se prononcèrent en faveur du roi et lui envoyèrent leurs députés.

Il était temps, pour Philippe II, d'enrayer ce mouvement, qui menaçait de ne plus lui laisser en France d'alliés et de points d'appui qu'en Flandre, en Bretagne, en Provence ou en Languedoc. Au mois de janvier 1594, le roi d'Espagne prit ses mesures pour dominer partout à la fois la situation, écraser le prince Maurice, dompter la révolte de Hollande, dépouiller les princes lorrains dont il était mécontent, envahir et démembrer la France, prendre de là son élan contre l'Angleterre, enfin, réaliser ses tenaces projets de monarchie universelle.

¹ Poirson, t. I, p. 572.

Il ordonna d'immenses levées d'hommes et de deniers, rejeta les ouvertures de Mayenne, écarta le prince lorrain, ainsi que son fils, de tout partage ultérieur dans les dépouilles de la France, et destina la main de sa fille, l'infante Claire-Eugénie, et la couronne de sa future conquête à l'archiduc Ernest, l'un des frères de l'empereur, nommé l'année précédente gouverneur des Pays-Bas espagnols, se réservant, bien entendu, la direction des affaires et la suzeraineté.

Pour inaugurer et caractériser d'une façon irrévocable cette phase nouvelle de sa politique et de ses rapports avec la Ligue, Philippe envoya un nouveau corps de deux mille hommes en Bretagne, ce qui porta le nombre des Espagnols dans la province, à six mille. Il déclara l'infante Claire-Eugénie duchesse de Bretagne, et donna pour instruction à ses lieutenants, d'affaiblir systématiquement la Ligue sous prétexte de l'aider, de lui confisquer tous les avantages, de ne partager avec elle que les revers, de prendre possession, gouverner et administrer au nom du roi d'Espagne.

Le duc de Mayenne ne fut pas plus ménagé que le duc de Mercœur. Philippe débaucha de son service, pour l'attirer au sien, moyennant une pension annuelle de 54.000 livres, de Rosne, le meilleur capitaine de la Ligue, non moins redoutable par son génie politique que par son génie stratégique, et le seul capable de réparer pour l'Espagne la perte de Farnèse.

En même temps Philippe acheta le duc d'Aumale avec les villes qu'il tenait en Picardie, moyennant une pension de 120.000 livres ; enfin, pour 90.000, il obtint du vice-sénéchal de Montélimar la cession de toute autorité et de tout commandement dans la ville de la Fère.

Bien que Philippe II fut un prince habile et opiniâtre, son habileté et son énergie n'étaient point à la hauteur de son ambition. La grandeur du but, en l'enivrant, l'empêchait trop de s'apercevoir de la disproportion des moyens et de l'épuisement des forces, de sorte que sa persévérance, après avoir été une qualité, devenait un défaut.

Depuis dix ans, il tentait la fortune au risque de la fatiguer ; et ses efforts réitérés, avec des succès plus apparents que réels, mécontentaient ses troupes et décourageaient ses peuples.

Il l'apprit à ses dépens, quand plusieurs corps de Wallons et d'Italiens, employés dans les Pays-Bas, auxquels un arriéré de solde était dû depuis sept ans, se mutinèrent, et non-seulement refusèrent le service, mais occupèrent à les soumettre une portion des bandes espagnoles.

A ce contretemps s'ajoutèrent des revers plus sérieux. L'armée employée contre la Hollande fut contrainte de lever le siège de Cœvorden, et laissa prendre Groningue, capitale de la province du même nom, par le prince Maurice. L'armée rassemblée contre la France et conduite par le comte de Mansfeld, dut se borner, tenue en échec par les troupes royales, de la maigre conquête d'une place de troisième ordre : la Capelle-en-Thiéval (9 mai 1594).

Henri résolut de répondre, par un succès significatif, à ces démonstrations avortées ; il décida, malgré les objections intéressées du nouveau maréchal de Biron et du duc de Nevers, qui trouvaient qu'il allait trop vite en besogne, le siège de la forte place de Laon, devenue, depuis la réduction de Paris, la capitale de la Ligue.

Henri commença les attaques de Laon le 25 mai avec une énergie faite pour emporter tout obstacle ; et encouragé par l'expérience décisive d'Arques à un

emploi décisif de l'artillerie, trop négligé jusque-là, il foudroya les remparts de la place avec trois batteries, dont une de treize canons. Il fut fort assisté aussi d'un opportun renfort de trois mille cinq cents hommes que Balagny lui envoya du Cambrésis.

C'est en vain que Mayenne et Mansfeld, de concert, essayèrent de dégager la place ; il furent contraints de battre en retraite après la perte de deux convois, et des combats qui leur coûtèrent 1.500 hommes.

Laon capitula le 22 juillet et ouvrit ses portes au commencement d'août.

Ce brillant succès fut obscurci par un double deuil. Le roi et la France perdirent au siège de Laon M. de Givry, maréchal de camp de la cavalerie légère, un des meilleurs officiers de l'armée et le plus séduisant des hommes de son temps, à ce point que Henri, malgré ses fautes, ne se souvenant que de ses qualités et de ses services, n'avait pu s'empêcher de l'aimer, et le pleura sincèrement.

L'autre perte que fit Henri au siège de Laon fut celle de sa confiance, non dans les talents, mais dans la fidélité du maréchal de Biron, héritier de l'ambition insatiable et sans scrupules de son père, qui, mal satisfait de sa nouvelle dignité et impatient d'un gouvernement, menaça net de se retirer.

Retenu par les exhortations du loyal La Curée, il se décida à rester ; mais il ne put se résoudre à vaincre lorsqu'il le pouvait et à achever dans sa retraite l'armée espagnole aux abois, estimant que de telles occasions d'en finir d'un seul coup avec l'ennemi, se retrouvent toujours assez tôt, et préférant à la gloire de se rendre inutile, le profit de rester nécessaire. Henri contint son indignation ; plutôt que de démasquer la fourberie, il aima mieux paraître ne l'avoir pas devinée, ménageant, avec une habile générosité, un mécontent utile et qu'il se flattait de ramener, à force d'honneurs, au culte de l'honneur.

Les succès, comme les revers, ne marchent jamais seuls. La prise de Laon terrifia les ligueurs de Picardie et de Champagne. Château-Thierry et Amiens s'empressèrent de rentrer dans le giron de l'autorité royale. Henri, pour récompenser le zèle des bourgeois d'Amiens, qui avaient chassé le duc d'Aumale et appelé M. d'Humières, leur laissa leurs privilèges, y compris le droit de se gouverner et défendre municipalement, sous l'unique direction de leur maire et de leurs échevins. Imprudente confiance, regrettable faveur que les deux parties devaient bientôt payer cher ! (14 août).

De Laon, le roi se rendit à Cambrai où il conclut avec le gouverneur Balagny, l'un des maréchaux de la Ligue, pour prix de sa soumission et de son opportun secours de Laon, un traité qui ne devait pas être moins décevant que celui d'Amiens. Le roi allait bientôt en éprouver les inconvénients. Mais au premier moment, il ne vit que les avantages ; ils consistaient à constituer, — dans une place frontière que Balagny, demeuré son gouverneur indépendant, sauf le protectorat et la suzeraineté du roi, avait d'autant plus d'intérêt à conserver, — une barrière contre les incursions des Espagnols en Picardie et en Champagne.

De Cambrai, Henri alla à Amiens, où il fit solennellement son entrée, et reçut, de façon à les confirmer dans leur soumission, les députés de Doullens et de Beauvais qui venaient lui offrir les clefs de ces deux villes (22 août).

Henri couronna dignement la campagne par la prise de Noyon (1er octobre). Dans toute l'étendue de la Picardie, il ne resta plus -alors d'insoumis que Soissons au duc de Mayenne, Ham au duc d'Aumale, la Fère aux Espagnols.

La Ligue n'était pas plus heureuse dans le Poitou, le Maine, l'Anjou et même la Bretagne, qu'en Champagne et en Picardie.

L'évêque de Poitiers, le cordelier Porthaise, très-populaire dans cette ville, et M. de Sainte-Marthe, déterminèrent les habitants à chasser le duc d'Elbeuf et à reconnaître l'autorité royale. Laval imita Poitiers ; et le duc de Mercœur perdit l'un des meilleurs postes avancés qui couvraient ses possessions de Bretagne.

Dans cette province même, le maréchal d'Aumont réduisit Concarneau et Redon, rallia à l'armée régulière la bande du colonel Lacroix et détruisit celle du capitaine Laplante. Morlaix, Saint-Malo se soumirent Renforcé par un secours de quatre mille Anglais, conduits par le colonel Norris et par Forbisher, d'Aumont détruisit en partie les formidables établissements dressés sur la côte par les Espagnols ; il s'empara de la citadelle de Crodon, d'où ils dominaient Brest et rançonnaient le pays, rasa ce repaire de l'invasion et tua aux envahisseurs quatre cents hommes, leur élite (17 novembre).

Enfin, M. de Montmartin, détaché avec un corps de troupes contre le fort de Corlay, où s'était retranché le farouche et sanguinaire ligueur breton, M. de La Fontenelle, nettoya ce nid de bandits.

Ces succès militaires en entraînèrent de politiques, favorisés par la mort opportune du jeune cardinal de Bourbon, qui succomba le 28 juillet aux regrets et aux remords de son ambition déçue, et par celle de François d'O, le surintendant infidèle et rapace, un des chefs de l'opposition surnoise que Henri rencontrait chez plus d'un de ses apparents serviteurs (28 octobre 1594).

Le duc d'Elbeuf se soumit à la condition d'être réintégré dans le gouvernement de Poitiers, ce qui lui fut accordé. M. de Guise, par l'entremise de l'habile Rosny, imita son exemple et traita avec le roi au mois de novembre. Il rendit le gouvernement de Champagne, Reims, Rocroi, Saint-Dizier, Guise, Joinville, Fismes, Montcornet, et reçut en échange le gouvernement de Provence, à la charge, suffisante pour l'occuper, de compléter la soumission de la province livrée encore aux factions.

Après la mort de M. de Saint-Pol, créé maréchal de France par le duc de Mayenne, et tué par ce prince exaspéré de toutes ces défections, dans une discussion tragique, Vitry, Mézières et autres villes particulièrement soumises au commandement du défunt, entrèrent en composition avec le roi, dans la personne de leurs gouverneurs.

Enfin, grand résultat, Henri parvint à entamer la coalition formée contre lui en en détachant le duc de Lorraine, chef de la maison de ce nom, qui, désavouant l'obstination des princes de sa famille, Mayenne et Mercœur, fit sa paix avec le roi (16 novembre).

Ce ne fut pas la seule déception de l'ancien lieutenant général de l'Union, à qui Guillaume de Tavannes, chef du parti royal, enleva plusieurs villes importantes de son propre gouvernement de Bourgogne, Mâcon, Avallon, Auxerre, travaillant les autres de telle sorte, qu'elles informèrent le duc, par députés à lui envoyés à Bruxelles, de leur intention de traiter avec le roi, intention qu'elles ne devaient pas tarder à réaliser héroïquement.

Comme revers de la médaille, il faut opposer à ces succès de l'autorité royale les représailles fanatiques qu'ils provoquèrent et qui allèrent jusqu'à tenter l'assassinat, les soulèvements populaires qui essayèrent de ranimer, dans le Midi, la guerre civile et la guerre sociale ; enfin le prix que la plupart des

nouveaux amis d'Henri, exploitant cyniquement leur soumission, la firent payer au Trésor épuisé.

Nous faisons ici allusion à des événements d'un caractère épisodique ou d'un détail trop compliqué pour que nous ne devions pas nous borner à en indiquer la place et à en énoncer le résultat, savoir : l'insurrection féodale, la Jacquerie agraire des *Croquants* ou *Tard-Venus*, ligues armées de paysans exaspérés par les extorsions et les misères de la guerre, vaincues et dissipées, grâce à un habile mélange d'énergie et de modération, par un prince qui frappa à côté, en père, des rebelles où il ne cessait pas de voir ses sujets (février 1594 à août 1595) ; l'attentat de Jean Chatel, qui blessa Henri d'un coup de couteau à la lèvre (27 décembre 1594), forfait dont la conséquence excessive, mais passagèrement nécessaire, fut l'expulsion des jésuites (29 décembre 1594) ; enfin, les traités onéreux conclus avec des princes et des villes de la Ligue : écrasante carte à payer qui ne se solda pas par moins de *trente-deux millions de livres*, correspondant à *cent dix-huit millions d'aujourd'hui*.

Nous ne publierons pas cette liste douloureuse pour l'honneur français, infâmante pour les parties prenantes¹. Nous ferons largement la part des mœurs du temps, corrompues par quarante années de luttes civiles ; et comme Henri, sans penser davantage à ce qu'ils lui coûtèrent, nous ne songerons qu'aux résultats obtenus à la fin de l'année 1594.

A peine une année s'était écoulée depuis son abjuration, et Henri avait rétabli l'autorité royale dans neuf provinces où la Ligue était, sinon seule maîtresse, au moins dominante, puisqu'elle en occupait les capitales : c'étaient la Champagne, la Picardie, l'Île-de-France, la Normandie, l'Orléanais, le Berry, l'Auvergne, le Poitou, la plus grande partie de la Provence. En outre, Henri avait à peu près achevé de détruire l'empire de cette faction dans l'Anjou, le Maine, la Guyenne. Le corps de la monarchie et l'unité du territoire peuvent être regardés dès lors comme reconstitués en principe, quoique la Ligue et les seigneurs, cherchant à rétablir la puissance féodale, tinssent encore quelques grandes villes et quelques pays².

Nous arrivons à la dernière période de la lutte entre Henri IV et Philippe II, à la période des alternatives les plus inouïes de succès et de revers, mais où des efforts suprêmes et décisifs permettront bientôt à Henri la double joie et la double gloire d'achever enfin la conquête de son peuple et celle de la paix.

Ce qui caractérise principalement cette période et la distingue nettement de la précédente, c'est que la guerre y devient directe, ouverte entre l'Espagne et la France plus encore qu'entre l'autorité royale et la Ligue, dont Philippe II, après avoir été l'allié, puis le chef, ne se sert que pour l'asservir, et ne favorise les derniers efforts que pour mieux faire réussir les desseins qu'il poursuit pour son propre compte.

Henri était trop clairvoyant pour ignorer la situation, trop loyal pour combattre à couvert et par les voies obliques, trop Français pour ne pas sentir et ne pas venger l'injure faite au sentiment national, trop habile pour ne pas tirer tout le parti possible d'un réveil du patriotisme.

¹ On la trouvera aux p. 644-645 du t. I, de l'*Histoire d'Henri IV*, par M. Poirson.

² Poirson, t. I, p. 643.

Aussi se décida-t-il, après mûre réflexion et délibérations assez consciencieuses pour refroidir toute passion et ne laisser de force qu'à l'idée, à déclarer solennellement la guerre à l'Espagne et à lui rendre immédiatement, en les portant sur son territoire, l'injure et les ruines de l'invasion.

La politique, qui avait longtemps conseillé à un prince dont les forces étaient divisées entre trop de dangers et trop d'adversaires pour être concentrées et réunies vers un seul but, une longanimité prudente et une dissimulation qui laissait quelque chance à un accommodement, était d'accord avec le sentiment du devoir et de l'honneur pour inspirer à Henri, enfin reconnu de son peuple, et plus sûr de ses moyens, une attitude énergique, et lui permettre des efforts décisifs.

Il devait relever le gant jeté à la France et à l'Europe par un implacable adversaire, moins habile que lui, qui venait de découvrir les desseins de son ambition, et de démasquer une intervention jusque-là déguisée, en envahissant la France pour son compte et en s'emparant de la Capelle, non plus comme allié de la Ligue, mais comme ennemi étranger.

L'art de la politique, en matière de guerre, consiste à savoir attendre l'occasion, à ne se décider aux extrêmes qu'après s'y être longtemps préparé, et à laisser à l'adversaire le rôle odieux du provocateur, tout en se réservant les avantages de l'offensive, et, s'il se peut, de la supériorité du nombre et des alliances.

C'est ce que fit Henri par la déclaration de guerre notifiée à Philippe II, le 16 janvier 1595, à la suite d'une assemblée où il appela les princes de son sang, les officiers de la couronne, les principaux de son conseil. Il dénonçait en même temps ses intentions à l'Europe par la publication d'un Manifeste exposant ses griefs, intéressant à sa cause tous ceux que menaçait l'ambition espagnole, et resserrant les liens de solidarité qui l'unissaient à l'Angleterre, à la Hollande et à la Suisse.

Après avoir ainsi pourvu aux alliances et aux affaires du dehors, Henri régla celles du dedans. Il prit les mesures qui lui paraissaient les plus propres à paralyser les partis, à empêcher les troubles, à réunir dans un élan unanime toutes les forces vives du pays. C'était une politique nécessaire au succès du duel qu'il engageait contre une puissance redoutable, maîtresse encore, malgré ses embarras et son déclin, de la moitié de l'Europe et des deux Indes.

Dans ce but, il pansa la blessure que son abjuration avait faite au cœur du parti protestant, en assurant à ses anciens coreligionnaires la liberté de conscience, l'accès à tous les offices, y compris ceux de judicature, et à toutes les charges et dignités de l'État. Le 6 février 1595, il fit enregistrer au Parlement de Paris et dans tous les parlements de France l'édit en faveur des calvinistes par lequel il confirmait l'édit de 1577, le plus avantageux de ceux que ses prédécesseurs avaient accordés aux réformés, en y ajoutant les articles secrets accordés à Mantes.

Le roi profita ensuite de la mort de François d'O, pour essayer de réparer les maux de la guerre civile, de donner au royaume une bonne administration intérieure en composant à nouveau et en perfectionnant le conseil d'État et de finances, Il y fit entrer, à côté du maréchal de Retz, du secrétaire d'État Forget de Fresnes, des conseillers d'État de Schomberg et de Maisse, quatre financiers, Lagrange-Le-Roi, les intendants Heudicourt, Marcel et surtout Rosny. Il avait apprécié le génie de cet utile auxiliaire, qui devait à lui seul remplacer tout cet appareil, après avoir conquis, par une initiation patiente, la compétence et

l'autorité nécessaires pour accomplir seul ces réformes qu'une assemblée combat toujours ou n'exécute jamais.

Ainsi libre ou tout au moins allégé des préoccupations du gouvernement, le roi présida aux armements considérables et aux mouvements qui devaient préluder à l'exécution de son plan de campagne.

Ce plan consistait à porter les hostilités sur le territoire espagnol, à détourner ainsi du Boulenois, de la Picardie, de la Champagne les ravages de la guerre, à infliger à l'ennemi les revers les plus sensibles et les pertes les plus onéreuses, enfin à ruiner la domination espagnole, dans les Pays-Bas surtout, au moins à lui ravir les provinces les plus voisines du royaume.

Le premier acte d'un tel programme devait être l'invasion simultanée du Luxembourg, de l'Artois, de la Franche-Comté, par une armée dont voici la composition :

Le Roi ne forma pas moins de sept divisions ou corps de troupes. Il donna trois divisions à Longueville, gouverneur de Picardie ; à Nevers, gouverneur de Champagne ; au maréchal de Bouillon. Les deux premières se composaient des forces des provinces de Picardie et de Champagne, auxquelles quelques corps de troupes avaient été joints. La troisième comptait, outre les soldats levés par Bouillon dans sa principauté de Sedan, trois mille Hollandais auxiliaires, commandés par le comte Philippe de Nassau ; car au début de la guerre la Hollande sembla devoir tenir à Henri les promesses que ses ambassadeurs lui avaient faites. Ces trois divisions devaient être renforcées d'un corps d'élite que l'intrépide Villars avait ordre d'amener de la Normandie.

Le Roi appela du Languedoc le nouveau connétable de Montmorency et cinq mille hommes dont il disposait, et le dirigea sur le Lyonnais et le Dauphiné, pays menacés à la fois par l'ennemi du dedans et par celui du dehors ; c'était la quatrième division.

Biron reçut la cinquième, destinée contre la Bourgogne, province où Mayenne maintenait son autorité et le parti de la Ligue. Les nouvelles levées faites sur divers points du royaume et rassemblées autour de Troyes en Champagne formèrent la sixième division ; la septième se composa de six mille Lorrains auxiliaires commandés par le baron d'Haussonville et par Tremblecourt que le duc de Lorraine, après sa paix faite avec la France, venait de congédier. Henri les prit à son service et en grossit la force publique.

Il pourvut aux subsistances et à la solde de toutes ces troupes pour six mois, en partie avec les produits insuffisants des impôts, en partie au moyen d'un emprunt de 100.000 écus qu'il avait négocié avec le grand-duc de Toscane, employant le crédit, dont les ressources ne lui étaient pas inconnues. Il compléta ses armements, en appelant sous son drapeau la noblesse de toutes les provinces ; en sommant les gouverneurs, leurs lieutenants et autres seigneurs qui avaient des compagnies de gens d'armes de les lui amener et de fournir cet appoint à la défense nationale. D'O avait laissé les places fortes dans un état déplorable. Le Roi organisa à la hâte la défense des plus importantes et des plus menacées. Sous le rapport des fortifications, des garnisons, des approvisionnements, là où les fonds manquaient, il pourvut à leur sûreté par des emprunts contractés avec les

municipalités des villes, comme on le voit par l'exemple de Metz. Ces préparatifs étaient dignes de la France et du formidable ennemi qu'elle provoquait¹.

La campagne ainsi préparée s'ouvrit sous les plus heureux auspices. Le plan hardi de Henri réussit d'abord sur tous les points.

Les Lorrains auxiliaires, aux ordres du baron d'Haussonville et de M. de Tremblecourt, entrèrent en Franche-Comté, s'emparèrent de Vesoul, de Jonvelle et de Luxeuil.

Dans le Luxembourg, le duc de Bouillon se maintint dans les places d'Yvoi, Montmédy, La Ferté, Chauvancy, qu'il avait occupées l'année précédente, battit onze compagnies envoyées par le comte Charles de Mansfeld à sa rencontre, et menaça Thionville.

L'envahissement de l'Artois, qui avait pour but de prévenir l'attaque projetée par l'ennemi contre la Picardie, ne débuta pas moins bien.

Le comte de Fuentès, gouverneur intérimaire des Pays-Bas pendant la vacance occasionnée par la mort de l'archiduc Ernest (21 février 1595), avait chargé le comte de Varambon, gouverneur de l'Artois, d'arrêter, en le devançant sur les confins de la province, la marche du duc de Longueville.

Celui-ci battit Varambon, le fit prisonnier, ravagea l'Artois et saccagea la ville d'Avesnes-le-Comte, poussant ses coureurs jusqu'aux portes d'Arras et de Mons (20 mars). Enfin la garnison de Soissons, qui prêtait la main aux incursions des troupes espagnoles et battait avec elles la campagne jusqu'à Amiens et Péronne, poussant même des pointes jusqu'aux faubourgs de Paris, fut refoulée vigoureusement ; la perte de sa cavalerie, taillée en pièces près de Crespy-en-Valois, la réduisit à la défensive, et délivra la Picardie et l'Ile-de-France, impunément rançonnées depuis des années.

Ces revers offensèrent sans le décourager l'orgueil de Philippe II. Irrité d'une résistance inattendue, il donna ordre au comte de Fuentès et au connétable de Castille de précipiter l'invasion, dût-il payer des plus grands préjudices l'ardeur qu'il mettait à venger les succès insolents de celui qu'il appelait encore dédaigneusement **le prince de Béarn**.

Cette exaspération, qui ne se contentait point d'un seul coup, et ne put s'assouvir que par l'invasion de la France sur cinq points à la fois : la Picardie, la Bourgogne, la Bretagne, le Lyonnais et la Provence, changea beaucoup la face des choses, et la fortune parut se ranger encore du côté des gros bataillons.

La Ligue se réveilla et les troupes espagnoles rencontrèrent partout le concours de Mercœur, de Mayenne, du duc de Nemours (récemment échappé de la prison de Pierre-Encise), du duc d'Épernon lié, dès 1595, à la cause étrangère par un traité secret d'abord, puis formel.

La France fut obligée de renoncer à l'offensive pour la défensive.

Le duc de Bouillon, abandonné par une partie des Hollandais auxiliaires qu'il ne pouvait payer, dut abandonner le Luxembourg et repasser la Meuse ; les troupes du duc de Longueville, démoralisées par la perte de leur chef, tué par accident à son entrée à Dourlens, évacuèrent l'Artois et se replièrent sur la Picardie.

¹ Poirson, t. II, p. 11-12.

L'entrée en Franche-Comté du connétable de Castille avec l'armée de 12.000 hommes qu'il amenait du Milanais, força les Lorrains de MM. d'Haussonville et de Tremblecourt d'abandonner leurs précieuses conquêtes. Enfin les Anglais et les Hollandais manquèrent à la fois à leurs engagements.

Loin de renforcer les armées de son allié, la cauteleuse Élisabeth, qui devait constamment se dérober à ses obligations et marchander son appui, rappela le général Norris et les 4.000 hommes qu'il commandait en Bretagne ; et le comte Philippe de Nassau ramena en Zélande les 3.000 hommes dont il avait un instant prêté le concours au duc de Bouillon.

Autant la politique d'Henri IV envers ses alliés avait été et continua d'être loyale et désintéressée, autant elle devait être de leur part, de 1595 à 1598, marquée au coin de l'égoïsme et de la duplicité. Le mécontentement de l'abjuration fut pour quelque chose dans ce changement ; les vicissitudes d'une lutte où Henri devait toucher encore plus d'une fois le fond de l'abîme y furent pour davantage. Aussi, nous verrons, chaque fois qu'Henri a le plus besoin de secours, l'Angleterre et la Hollande sa feudataire, retirer leur main au lieu de l'aider à se relever, cherchant à profiter sans lui et même contre lui de toute occasion d'augmenter le prix de leurs services, ou même de prendre pied en France, et de s'enrichir des épaves du naufrage de leur allié, partagées avec le vainqueur.

Cette attitude équivoque et jalouse de l'Angleterre se décida dès 1595, non sans dommage pour les espérances que Henri fondait sur un concours qui lui échappa presque toujours.

Le roi, attaqué sur cinq points à la fois, choisit pour y porter son principal effort, celui où il était le plus dangereusement menacé. Il opposa aux entreprises du duc de Nemours sur Lyon le connétable de Montmorency, qui débloqua cette ville, s'empara de Vienne (24 avril), et de Saint-Pourçain. Mais ce n'est pas avec 5.000 hommes que le connétable pouvait soutenir le choc imminent des troupes de la Savoie et de l'Espagne, et maintenir sous l'autorité royale Mâcon, Auxerre, Avallon, que le duc de Mayenne cherchait à reprendre.

Dans le reste de son gouvernement de Bourgogne, Châlons, Dijon, Beaune, où fermentait, depuis quelque temps déjà, un généreux levain d'indépendance nationale et communale, résistaient de leur mieux à la tyrannie des lieutenants de Mayenne, et pour prix de leur soumission, appelaient à leur aide l'intervention libératrice du roi.

Celui-ci ne pouvait demeurer sourd à un tel appel. Aussitôt après la déclaration de guerre à l'Espagne, il avait envoyé en Bourgogne, pour seconder les patriotiques et héroïques efforts de ces maires et de ces bourgeois que les sanglantes représailles de Mayenne exaspéré ne décourageaient point, le maréchal de Biron, qu'il avait nommé gouverneur de la province, en remplacement du prince lorrain, avec mission de l'empêcher de réaliser, grâce à l'appui de l'Espagne, sa chimère ambitieuse d'un royaume de Bourgogne.

Le 19 mars, jour des Rameaux, le maréchal de Biron, après un siège de six semaines, entra dans le château de Beaune. Mayenne, qui avait dit que **qui lui arracherait Beaune lui arracherait le cœur** vit son autorité détruite dans la courageuse cité, soulevée par ses magistrats au cri de Vive le roi ! et qui, au prix du plus pur de son sang, s'était enfin délivrée de la tyrannie lorraine.

La révolution communale et nationale dont le succès rendit à Henri le dévouement d'une cité si digne -de ces libertés municipales qu'elle avait

employées à secouer le joug de la Ligue, fut l'étincelle qui met le feu à la tramée de poudre. Auxonne, Autun, Nuits, Dijon, électrisées par l'exemple des intrépides bourgeois de Beaune, l'imitèrent presque à la fois ; mais Dijon ne put achever sa délivrance, et demeura sous le feu de sa citadelle et du château de Talan, implacables geôliers.

Le péril était pressant, l'occasion décisive ; le duc de Mayenne et le connétable de Castille réunis débordaient la Franche-Comté et menaçaient la frontière française de l'Est, avec des forces auxquelles ni Montmorency, ni Biron, même ensemble, ne pouvaient tenir tête. Les deux capitaines appelèrent Henri à leur secours, et Henri accourut.

... Sa résolution prise, il pourvut au gouvernement général durant son absence. Il remit l'administration et la correspondance avec les souverains étrangers au conseil d'État et Finances, qu'il venait de réorganiser, et qui dut lui renvoyer la décision des affaires les plus importantes. Il confia le gouvernement au prince de Conti par ses lettres patentes du 29 mai ; il le laissa à Paris pour y commander, avec le titre de lieutenant général, et le conseil de Schomberg, l'un des hommes d'État les plus expérimentés du temps.

Il pourvut avec un soin extrême, avec des précautions infinies, à la sûreté des provinces septentrionales. Il assigna la défense de la frontière du Nord au duc de Bouillon, à la fois prince de Sedan et maréchal de France ; au duc de Nevers, gouverneur de la Champagne ; au comte de Saint-Paul, nommé gouverneur de Picardie, en remplacement de son frère, le duc de Longueville.

Il leur enjoignit de lever chacun un corps de troupes dans le pays qui leur obéissait, et de former de la réunion de ces corps une armée destinée à tenir tête aux troupes espagnoles. Il renforça cette armée d'un corps considérable de gentilshommes et de soldats recrutés en Normandie et commandés par le brave Villars, le héros de la défense victorieuse de Rouen¹.

Le roi partit de Paris le 24 mai, fit son entrée à Troyes le 50 du même mois, et prit le commandement du corps de troupes auquel il avait donné les environs de la cité champenoise pour lieu de rassemblement.

A Troyes, il reçut du maréchal de Biron un nouvel et plus pressant appel. Biron se déclarait impuissant à achever sans aide la réduction du château de Talan et de la citadelle de Dijon, encore moins à arrêter le duc de Mayenne et le connétable de Castille, qui s'avançaient au secours de ces deux forteresses en menaçant la Bourgogne et le Lyonnais d'une conquête sans pitié. Car la guerre avait pris un caractère implacable. Le comte de Fuentès et le connétable de Castille rivalisaient de rigueur ; et ce dernier, dans un manifeste où s'épalaient à la fois la jactance et la férocité espagnole, n'hésitait pas à déclarer [qu'il n'entrerait en France qu'avec des flambeaux qui chemineraient devant lui pour tout mettre à feu et à sang.](#)

Henri, aiguillonné par cet avis, se dirigea à grandes journées sur Dijon et arriva dans cette ville le 4 juin. Là il réunit ses forces à celles de Biron, y ajouta toute la noblesse du pays accourue à son appel, les de Lux, les Mirebeau, Guillaume de

¹ Poirson, t. II, p. 44.

Tavannes, frère du ligueur, et une foule d'autres, cités par les relations contemporaines. Là aussi, il apprit que le connétable de Castille était arrivé, avec les forces hispano-ligueuses, à Gray, dernière place de la Franche-Comté, où il traversait la Saône, pour marcher au secours des châteaux de Dijon et de Talan.

Henri passa la journée du dimanche 4 juin à reconnaître le château de Talan, à fortifier Dijon, à requérir jusqu'à Mâcon et Lyon des pièces d'artillerie et leurs servants, enfin à concerter avec Biron le plan des opérations hardies mais sages, qu'il avait combinées pour arrêter, avant qu'il eût pris son élan, l'effort de l'ennemi.

Il ordonna à l'armée de se rendre, le lendemain lundi, 5 juin, à Lux, à quatre lieues de Dijon, et à une égale distance de Dijon et de Gray. Il fut enjoint à la masse des troupes de stationner dans cette position, et d'y attendre le retour du Roi et du maréchal. Henri et Biron destinèrent quinze cents hommes de cavalerie à des combats d'avant-postes. A la tête de ce corps, ils résolurent de joindre l'ennemi avant qu'il fût assuré de leur arrivée, de tenter de surprendre et d'enlever quelques-uns de ses quartiers ; d'arrêter sa marche par de vifs et fréquents engagements ; de gagner un jour ou deux, pendant lesquels on avancerait les fortifications autour des châteaux de Dijon et de Talan, pour en interdire les approches et en hâter la reddition. Ces avantages obtenus, le roi et Biron devaient se reposer sur Lux et le gros de l'armée, engager avec l'ensemble des troupes françaises une bataille générale contre les forces espagnoles et ligueuses, leur fermer par une défaite et la route de Dijon et l'entrée de notre pays. Ces vues et ces mesures sont toutes non-seulement d'un capitaine consommé, mais d'un général se tenant sur une prudente réserve¹.

Ces dispositions du génie militaire d'Henri faillirent échouer par suite d'une série d'accidents impossibles à prévoir, où l'impétuosité des hommes fut compliquée par une sorte de fatalité. Il n'en eut que plus de mérite à rétablir, à force de courage, non sans grand péril de sa vie, ses affaires un moment compromises jusqu'à la défaite et à la captivité, et, avec une poignée d'hommes, à arrêter et intimider une armée.

Cet exploit, bien différent, par ses circonstances et ses conséquences, de l'héroïque témérité d'Aumale, eut pour théâtre le paysage pittoresque et accidenté qui s'étend entre les deux éminences par lesquelles sont séparés les deux villages de Fontaine-Française et de Saint-Seine.

Parti de Dijon le lundi 5 juin 1595 à quatre heures du matin, le roi arriva à Lux à huit heures. Là il reçut, sur la marche des ennemis, des rapports tellement contradictoires qu'il résolut de s'éclaircir par lui-même en poussant jusqu'à Fontaine-Française, bourg situé à l'extrême frontière. Il assigna ce village pour rendez-vous, dès trois heures de l'après-midi, aux diverses troupes qui composaient son corps de quinze cents cavaliers.

Là dessus, il envoya en avant, pour reconnaître soigneusement l'ennemi, deux troupes, l'une de cent cheveu-légers, l'autre de soixante, la première commandée par le baron d'Haussonville, la seconde par le marquis de Mirebeau.

¹ Poirson, t. II, p. 51.

A une heure, accompagné du maréchal de Biron, le roi parti lui-même de Lux pour Fontaine-Française afin d'être en mesure de disposer, à mesure qu'elles arriveraient, les dernières troupes qui devaient composer son corps de quinze cent cavaliers, en ordre de marche et de combat.

Il détacha en avant une compagnie de gens de pied, avec ordre d'occuper deux châteaux situés au village de Saint-Seine, sur la Vingeanne, pour défendre le passage de cette rivière.

Il demeurait avec deux cents chevaux, les uns appartenant à la compagnie du baron de Lux, les autres gentilshommes.

Arrivé à une lieue de Fontaine-Française, le roi rencontra trois soldats que lui dépêchait le marquis de Mirebeau, chargés d'annoncer qu'il était contraint de se replier sur Fontaine-Française par la rencontre d'un gros de cavaliers ennemis, derrière lesquels il avait eu à peine le temps de distinguer des files nombreuses qui annonçaient l'armée espagnole.

Henri résolut de vérifier ce que cette conjecture pouvait avoir de fondé, car, suivant le résultat, il devait ou attendre de pied ferme, avec les troupes réunies à Fontaine-Française, un simple corps d'avant-garde, ou se retirer sur Lux, afin de se mettre en mesure avec toutes ses forces d'offrir la bataille à l'armée ennemie.

Par son ordre, le maréchal de Biron partit avec la compagnie du baron de Lux, et une escorte de vingt-cinq gentilshommes volontaires. Il fut rejoint, auprès de Fontaine-Française, par quelques officiers dont les troupes n'étaient pas encore arrivées, entre autres le brave capitaine La Curée.

Après avoir traversé le village, Biron rencontra le baron d'Haussonville, envoyé dès le matin à la découverte. Celui-ci déclara que d'après une battue qu'il venait de pousser dans un rayon de six lieues, il lui répondait que l'armée ennemie était encore loin ; qu'on ne risquait d'avoir affaire qu'à deux cents chevaux espagnols, qui l'avaient attaqué, et qui, partis de la montagne située au-dessus de Saint-Seine, cheminaient entre cette montagne et le ruisseau bordé d'arbres par lequel est traversée la plaine de Fontaine-Française.

A la guerre tout est ricochet, dans le mal comme dans le bien. Biron, rassuré par les informations erronées de M. d'Haussonville, rassura à son tour le roi, qui s'empessa d'accourir au galop, avec une poignée de gentilshommes friands de la lame comme lui, pour prendre sa part de la fête.

Quand il arriva, la fête était une déroute, prélude d'un désastre presque inévitable, dans laquelle il ne sauva à Biron et à ses cavaliers écrasés, cernés par une force dix fois supérieure en nombre, la liberté et la vie, 4u'au risque d'être pris ou tué lui-même.

Biron et sa troupe rencontrèrent d'abord un corps de soixante cavaliers détachés du gros de deux cents chevaux espagnols signalés par M. d'Haussonville, qui occupaient la colline située entre Fontaine-Française et Saint-Seine. Le maréchal chassa de la colline les soixante coureurs, la gravit et put alors dominer un spectacle des plus inattendus. La hauteur permettait, en effet, de distinguer, sur l'éminence ou côte située en face, descendant par étages jusque dans le village de Saint-Seine, une foule armée qui noircissait de ses masses et hérissait de ses piques les sentiers obliques qui forment les degrés de cette sorte d'escalier naturel. Il était à peu près hors de doute qu'on était en présence de l'avant-garde de l'armée ennemie.

La Curée appela le maréchal et lui dit : [Voyez cela !](#) Biron, reconnaissant l'armée espagnole s'écria alors avec désespoir : [Je voudrais être mort, j'ai envoyé quérir le roi et voilà toute l'armée ennemie !](#)

Là-dessus, le maréchal s'empressa de redescendre, afin de rejoindre le Roi en toute hâte et de réparer son erreur. Mais sa retraite fut contrariée par une attaque générale des deux cents chevaux ennemis, qu'il repoussa de son mieux en rompant et reculant sur trois échelons, pour diviser l'effort des assaillants.

A ce moment déboucha du coin du bois, en face duquel il était arrivé, un corps considérable de cavalerie ennemie, dont l'entrée en lice portait à douze cents hommes les participants à cette lutte inégale et grossissante, qui d'escarmouche devenait une affaire en règle.

Une division du corps de cavalerie ennemie devança le reste. Elle comptait environ cinq cents hommes, moitié Espagnols, moitié corps français, récemment amenés au Connétable de Castille par Mayenne, et commandés par Thianges, Ténissay, Villars-Houdan.

Les Français reconnurent Biron et s'acharnèrent dès lors contre lui, dans l'espoir de l'accabler et de le faire prisonnier. C'eût été un beau coup de filet. Mais Biron se défendait en désespéré contre le sort qui lui était réservé. Il appela à son aide M. d'Haussonville et ses cent cheveu-légers. D'Haussonville vint seul, ses soldats, intimidés par le nombre des assaillants, ayant jugé l'affaire mauvaise, et tourné bride, quoi que pût leur dire leur chef, indigné de cette lâche désertion.

Cependant Biron était serré de plus en plus, et ne se dégageait de la mêlée que par des charges de plus en plus embarrassées. Désespéré du danger où il avait attiré le roi plus que de celui qu'il courait lui-même, blessé au ventre et à la tête, les yeux aveuglés par le sang, le jugement troublé par la colère et la douleur, le maréchal n'avait plus assez de forces ni de présence d'esprit pour échapper au tourbillon qui l'environnait.

Il allait y disparaître, vendant du moins chèrement sa vie, quand le roi arriva au galop sur le lieu du combat, suivi seulement de cent vingt gentilshommes de la cornette blanche. Une compagnie de quarante chevaux l'ayant rejoint fut envoyée par lui à la rescousse, mais revint dans une telle déroute, une telle panique, que le roi put à peine retenir au passage quelques fuyards de bonne maison, en les appelant par leur nom. Heureusement Guillaume de Tavannes survint avec soixante cavaliers de sa compagnie, solides comme lui, et qui piquèrent des deux en avant, précédant le roi, résolu à se porter de sa personne au secours de Biron. C'est en vain qu'on lui représenta les dangers de cette détermination et que M. de la Trémoille le supplia [de ne point trop hasarder celui de la tête duquel dépendait le salut de l'État.](#)

Henri coupa court à ces remontrances et à ces adjurations importunes en disant : [Je n'ai pas besoin de conseil, mais d'assistance](#) et en justifiant son audace par ces mots décisifs qui n'attestaient pas moins la sûreté de son coup d'œil, que sa résolution de sauver Biron ou de le venger n'attestait son courage : [Il y a plus de péril à la fuite qu'à la chasse.](#)

Ce disant, il chargea avec un tel élan, que l'ennemi en fut déconcerté, croyant suivi pour le moins d'un corps d'armée, un capitaine qui frappait si fort. Les cinq cents cavaliers qui entouraient Biron élargirent le cercle, reculèrent, allèrent se reformer en arrière, et attendirent le gros de leur cavalerie pour renouveler le

combat. Grâce à cette intervention, le maréchal, dégagé, put se retirer vers le roi et sa troupe, auxquels il devait son salut, mais qui faillirent le payer chers

En effet, l'alerte s'étant propagée rapidement, toute l'armée espagnole se trouva bientôt disposée à répondre à ce qu'elle croyait une attaque d'avant-garde, prélude d'une bataille en règle. La plus grande partie de la cavalerie ennemie descendit dans la plaine pour refouler les royaux. Mayenne se tint sur la colline, prêt à appuyer le choc avec une réserve de trois cents chevaux. Une division de l'infanterie espagnole prit position sur la lisière du bois. Le connétable de Castille, avec une seconde division, derrière laquelle fourmillait la masse de son armée, demeura au delà de la Vingeanne, et se posta sur le terrain compris entre cette rivière et Saint-Seine. Pour faire face à tant d'ennemis, le roi, que la compagnie de Biron venait de rejoindre, disposait d'environ trois cents hommes. Il les divisa en deux troupes, prit le commandement de celle de gauche, donna à Biron, impatient d'une revanche, son aile droite à conduire, et dirigea fort habilement et fort heureusement son attaque contre les six cent cinquante chevaux ennemis, échelonnés en trois escadrons, qui tenaient la plaine.

Au front de sa troupe, Henri avait placé une ligne d'arquebusiers à cheval dont la décharge commença d'ébranler les rangs ennemis. MM. de La Trémoille et d'Elbeuf, à la tête de cent vingt gentilshommes bronzés au feu, firent une charge qui culbuta les escadrons espagnols les uns sur les autres. Henri, avec soixante cavaliers, agrandit la trouée, acheva la déroute, mais se trouva engagé dans une de ces mêlées furieuses où la vie est abandonnée à tous les hasards du corps-à-corps, et où un roi n'est qu'un homme.

Mais cet homme était un héros et ne comptait pas avec la mort. Heureusement que quelques dévoués y pensaient pour lui. L'un des gentilshommes qui s'étaient donné la mission de veiller sur Henri, abattit d'un coup de pistolet un ennemi qui s'apprêtait à le frapper ; un autre, M. de Montataire, reçut à ses côtés une blessure qui lui était destinée. Cependant Henri frappait d'estoc et de taille, sans s'inquiéter du danger qu'il courait, et ne songeant qu'au péril qui menaçait ceux de ses amis qu'il parvenait à distinguer à travers la poussière et la fumée.

C'est ainsi qu'il préserva, par un avertissement opportun, le brave La Curée d'une mort certaine. Au plus fort de la mêlée, ce dernier entendit une voix vibrante qui lui criait : **Garde La Curée !** Il reconnut la voix du roi, et en se retournant, il para fort à propos, avec son épée, la lance d'un cavalier ennemi qui allait la lui passer par derrière au travers du corps.

Biron, de son côté, -avait mené, en dépit et peut-être à cause de ses blessures, haut la main la furie française, à sa ligne d'attaque. M. de Mayenne essaya en vain de retenir la débandade, d'encadrer les escadrons en déroute dans ses réserves. Il fut débordé et bientôt entraîné lui-même sous la vive poussée des deux troupes du roi et de Biron, réunies à la poursuite.

Il fallut, pour arrêter l'élan des fuyards, la barrière de quatre cents chevaux frais que venait d'envoyer le connétable de Castille, et l'appui de sa division d'infanterie. La lisière du bois fut aussitôt hérissée de files d'arquebusiers et de mousquetaires, menaçant les cavaliers royaux d'une réception trop chaude pour qu'ils songeassent à affronter cette ligne de feux et ces troupes prêtes à les envelopper. Henri donna donc à ses compagnons, qui avaient trop fait pour s'exposer à perdre le bénéfice de leur succès, le signal de la retraite. Ils rompirent en bon ordre jusqu'au milieu de la plaine, où ils se formèrent en une double troupe. Le duc de Mayenne dirigea contre eux mille ou douze cents

hommes de cavalerie hispano-ligueuse, qui suivirent le mouvement rétrograde du roi et essayèrent de reprendre l'offensive. Mais il suffit de quelques charges pour refouler et disperser ces troupes fatiguées et démoralisées.

Malgré tout, la situation des royaux demeurait précaire, et si l'avis de Mayenne eût été écouté, le roi courait encore risque de la liberté et de la vie. L'expérimenté capitaine, en effet, plus perspicace que ses alliés, s'aperçut sans peine que Henri n'avait derrière lui ni toute son armée, ni même toute sa cavalerie. Il pressa le connétable de Castille de le renforcer de quatre cents cavaliers non encore employés, et de passer lui-même la Vingeanne avec son infanterie, afin de couper la retraite à l'ennemi. Le connétable de Castille n'obtempéra pas à ce désir. Il se refusa à croire que le roi de France fût [venu là sans avoir toutes ses forces à ses épaules](#), attribua le conseil de Mayenne à son impatience de sauver la Bourgogne à tout risque, même à celui de perdre la Franche-Comté, et demeura immobile.

A la faveur de ce débat et de cette expectative, Henri fut rejoint par la plus grande partie des corps de cavalerie auxquels il avait donné rendez-vous à Fontaine-Française.

Le comte d'Auvergne et Vitry, les compagnies de cheveu-légers du roi et du duc de Vendôme, celles du duc d'Elbeuf et du comte de Cheverny, du chevalier d'Oyse, des sieurs de Rissé et d'Aix débouchèrent successivement dans la plaine. Henri rallia ses isolés, et poussant son avantage, reprit l'offensive en lançant contre l'ennemi les compagnies nouvellement arrivées. Mais les escadrons hispano-ligueurs en avaient assez ; ils n'attendirent point le choc, firent demi-tour, et se retirèrent derrière leur infanterie, abandonnant au roi le champ de bataille, les deux côtés de la colline jusqu'au bois, leurs morts et une centaine de prisonniers.

Ce fut alors au tour des royaux de faire halte et de se livrer à des congratulations provoquées par l'issue si inespérée d'un engagement qui avait failli être si désastreux. Dans un de ces transports sincères d'admiration et de reconnaissance que provoque la victoire, une acclamation unanime, où il n'y avait pas de flatteurs, proclama qu'elle était due au roi. C'était la vérité et celui-ci ne se refusa pas à le reconnaître. Il dit, en souriant, à Biron : [Qu'il l'avoit échappé belle, et que ce jour-là, il avait été son compère et son parrain](#). Il reçut avec plaisir les remerciements de La Curée. Celui-ci, embrassant sa botte, s'écria : [Sire, il fait bon avoir un maître qui vous ressemble ; car il sauve au moins une fois le jour la vie de ses serviteurs. J'ai reçu aujourd'hui deux fois cette grâce de Votre Majesté, l'une en ce que j'ai participé au salut général, et la seconde quand il vous plut de me crier : *Garde La Curée !*](#)

— Il est vrai, répliqua le roi ; [voilà comme j'aime la conservation de mes braves serviteurs](#).

Les résultats du combat de Fontaine française furent pareils à ceux d'une bataille rangée. Il sauva notre frontière de l'Est d'une invasion étrangère, consolida les conquêtes de Montmorency en Dauphiné et en Lyonnais, celles de Biron en Bourgogne ; il abattit sans retour la Ligue dans toutes les provinces de l'Est, et prépara sa ruine dans les provinces du Midi.

Le soir même du lundi, 5 juin, l'armée espagnole retourna à Saint Seine. Le lendemain, elle repassa les ponts qu'elle avait jetés sur la Saône, évacua le territoire français et se retira en Franche-Comté, aux environs de Gray, où elle se retrancha. Cette retraite était la condamnation des châteaux de Talan et de

Dijon, qui capitulèrent le 28 juin. Mayenne, de rage, quitta l'armée espagnole et alla à Châlons cuver son dépit. Il ne conservait plus, de son ancien gouvernement, dont il voulait faire un royaume, que cette ville et Senne.

Le roi pacifia la Bourgogne, reconstitua le Parlement, mit un terme, par quelques exemples dont la rigueur le rendit populaire, aux excès de la soldatesque, qui trouvaient dans le maréchal de Biron trop de tolérance ; puis il consacra les mois de juillet et d'août à porter la guerre en Franche-Comté. Le connétable de Castille demeura dans ses lignes sans oser affronter la bataille offerte. Dans l'unique rencontre de la campagne, à Apremont, le 12 juillet, les Espagnols furent battus, et Alphonse Idiaquez, général de la cavalerie et lieutenant du connétable, fut fait prisonnier. Henri soumit tout le plat pays, y fit un immense butin ; il se préparait à pousser plus loin ses avantages quand il fut arrêté par les représentations des cantons suisses, et le désir ou même la nécessité de respecter une neutralité chère à des alliés qu'il devait ménager.

Le roi céda donc, abandonna, non sans regret, la Franche-Comté, et, le 24 août, il arriva à Lyon. Là, la joie de ses succès allait être empoisonnée par l'issue si différente de la campagne engagée dans le nord par des lieutenants rivaux et préférant la défaite commune à la victoire d'un seul.

La présence de Henri en Bourgogne avait vivifié ses affaires ; son absence en Picardie les stérilisa. Il y avait là de braves capitaines, mais qui, sauf Villars, n'étaient, comme talent militaire, que la monnaie des Montmorency et des Biron. Ils avaient d'ailleurs à lutter, outre l'infériorité des forces, contre le ligueur de Rosne, passé à la solde de l'Espagne, et qui employait au détriment de sa patrie son double génie d'homme d'État et de général.

Aussi, un premier succès, la prise de Hani, payée par la mort du brave d'Humières, lieutenant-gouverneur de la Picardie et le premier gentilhomme de la province, fut-il bientôt suivi de revers tels que la réduction du Castelet (25 juin) et le siège de Dourlens (15 juillet) qui fermait aux Français la route de Cambrai, en isolant sans défense ce rempart de nos possessions du Nord.

Le duc de Bouillon, calviniste et politique, M. de Saint-Paul, catholique, mais politique, refusèrent d'écouter les avis du catholique et ancien ligueur Villars, qui leur conseillait d'attendre, avant d'essayer de dégager Dourlens, l'arrivée du duc de Nevers et de ses renforts. Des susceptibilités de jalousie et de préséance firent rejeter, comme pusillanime, cette sage opinion, et précipitèrent l'action fatale du 28 juillet.

Plus habiles et plus unis que leurs adversaires, le comte de Fuentès, le prince de Chimay, Varambon, le duc d'Aumale, après avoir préposé à la garde de leurs lignes devant Dourlens deux mille cinq cents hommes, sous la conduite de Hernantello de Porto-Carrero, s'avancèrent au-devant des Français, en laissant à de Rosne la direction de leurs opérations.

De Rosne, se souvenant de la tactique d'Henri IV, l'employa contre ses capitaines avec un irrésistible succès.

Foudroyées par une batterie meurtrière de six canons placée en avant de l'infanterie ennemie, les troupes royales, décimées, battirent en retraite. Villars, désespéré, se dévoua pour sauver notre cavalerie et protéger notre arrière-garde. Il fit reculer la poursuite de l'ennemi et l'aurait peut-être victorieusement arrêtée, sans l'inaction égoïste de Bouillon et de Saint-Paul, qui continuèrent leur marche, en réduisant l'héroïque Villars à n'être plus que la victime de leur salut.

Ils échappèrent, en effet ; mais Villars, accablé, fut fait prisonnier au milieu d'un désastre qui nous coûta la perte de presque toute notre infanterie, de près de la moitié de notre cavalerie, taillées en pièces, et, parmi trois mille morts, six cents gentilshommes plus de noblesse qu'il n'en avait péri à Coutras, Arques et Ivry.

Impitoyables après la victoire, les Espagnols massacrèrent de sang-froid, comme traîtres, Villars et le maréchal de camp de Sesseval, coupables à leurs yeux de la plus noble des fidélités. Non-seulement ils dépouillèrent, mais ils écorchèrent le corps des vaincus. Ils ne signalèrent pas par de moindres atrocités leur entrée dans Dourlens, pris d'assaut ; ils passèrent au fil de l'épée plus de deux mille personnes, parmi lesquelles des femmes, des enfants, des vieillards.

Le 11 août, poursuivant ses succès, Fuentès abandonnait la Picardie et se jetait sur Cambrai, dont il ouvrait le siège.

Pendant ce temps, Henri faisait à Lyon, au milieu des acclamations populaires, une entrée triomphale ; puis il achevait l'œuvre, commencée par Montmorency, de la destruction de la Ligue dans le Lyonnais, le Beaujolais, le Forez et l'Auvergne, où il ne demeura plus au marquis de Saint-Sorlin, devenu duc de Nemours par la mort de son frère (13 août) que Montbrison, Ambert et quelques menues places.

Henri donna pour boulevard, à Lyon, la place de Montluel, enlevée au duc de Savoie ; puis il pourvut au gouvernement de la province, à la tête de laquelle il plaça Philibert de La Guiche, le premier gentilhomme de la contrée, qui, comme grand maître de l'artillerie, avait tant contribué au gain de la bataille d'Ivry.

Un traité, onéreux par ses conditions, mais avantageux par ses conséquences, conclu avec Bois-Dauphin, maréchal de l'Union, livra à Henri, avec les villes de Sablé et de Château-Gontier, les moyens de rétablir complètement son autorité et la paix publique dans les deux provinces du Maine et de l'Anjou.

Les lieutenants d'Henri dans le Languedoc et en Guyenne, MM. de Ventadour et de Matignon, profitant habilement des ferments de réaction royaliste qui venaient d'éclater dans le Midi, occupèrent Lautrec et Rodez, travaillèrent Narbonne et Carcassonne, menacèrent Toulouse.

En même temps, les négociations du cardinal d'Ossat et de l'évêque d'Évreux (Du Perron), auprès de Clément VIII, en vue d'obtenir de ce pontife une absolution qui seule pouvait prévenir en France un schisme imminent, pareil, dans ses conséquences pour la papauté, sinon pour la foi elle-même, à celui de l'Angleterre, touchaient au succès, favorisées par la menace de représailles poussées par le roi, sitôt qu'il en serait le maître, en Savoie et jusqu'en Italie où il comptait, dans le grand-duc de Toscane et les Vénitiens, des alliés zélés de sa cause.

Enfin le pape, malgré les intimidations et les intrigues de l'Espagne, se laissa toucher. Le 17 septembre, Clément VIII prononça solennellement, dans l'église de Saint-Pierre, l'absolution de Henri IV, sa bénédiction, comme on disait alors, après avoir procédé, avec les négociateurs français, à la signature de la plus importante des conventions intervenues entre la France et le Saint-Siège, entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, depuis le Concordat de François Ier et de Léon X.

Les effets de cette réconciliation définitive du roi et du Saint-Siège, pour la destruction des restes de la Ligue et la pacification du royaume, ne se firent pas attendre.

Le premier et le plus important de tous fut un traité provisoire, préliminaire d'un accommodement définitif, signé le 23 septembre, à Châlons, entre Henri et le duc de Mayenne. Il eut pour premier résultat de préparer et d'imposer la soumission prochaine du nouveau duc de Nemours et du duc de Joyeuse, chefs de la Ligue à Toulouse et dans le Languedoc occidental.

Enfin dans la Provence, livrée aux intrigues et aux compétitions du roi d'Espagne, du duc de Savoie, du duc d'Épernon, et où deux tyrans locaux, Louis d'Aix et Casaux, prêts à se vendre à l'étranger, opprimaient Marseille, le roi établit un centre de ralliement et de propagande en sa faveur, en attendant l'heure des mesures plus décisives, et renforça les troupes du duc de Guise de celles de Lesdiguières.

Dès lors ayant fait, à l'Est et au Midi, tout ce qu'il y avait à faire pour le moment, Henri reporta sur le Nord toute sa sollicitude et toute son activité. Il partit de Lyon la nuit, en poste, le 25 septembre, pour se rendre à Paris, et de là aller délivrer Cambrai des étreintes de plus en plus resserrées de l'armée assiégeante.

Ce qui compliquait la situation de la place, c'est qu'elle était une souveraineté indépendante et héréditaire entre les mains de Balagny, le premier des chefs de la Ligue qui s'était prononcé, durant la trêve de 1593, en faveur d'Henri IV, et qui, en 1594, avait coopéré utilement à la prise de Laon. Lié vis-à-vis de Balagny par trois traités, le roi de France ne pouvait influencer sur ses actes que dans la mesure des droits de sa suzeraineté, des devoirs de son protectorat. Il devait donc se borner à user de son ascendant pour inspirer la défense de Cambrai, paralyser les dissensions des partis qui s'y disputaient la suprématie, et user de sa puissance pour fournir à Balagny les ressources, en argent et en hommes, dont il avait besoin afin de résister aux attaques du comte de Fuentes.

Malheureusement il ne pouvait donner en même temps à Balagny l'art de saisir les occasions, de profiter des obstacles, le génie de prévoyance et de persévérance qu'il possédait lui-même, Il ne pouvait pas davantage obliger Nevers et Bouillon à interrompre leurs rivalités et leurs querelles pour voler au secours de Cambrai. Son envoyé Dominique de Vie, l'un des plus éminents capitaines de l'armée royale et son meilleur officier du génie, ne put obtenir du duc de Nevers que quelques centaines d'hommes, commandés par son fils le duc de Rethelois. Ils se jetèrent, le 15 août, dans la place où de Vie les rejoignit, le 2 septembre, avec une troupe qui porta les renforts obtenus par Balagny à mille cinq cents hommes.

De Vie, à qui Balagny eut le bon sens de laisser la direction de la défense de Cambrai, la mena si hardiment et si heureusement, que le 30 septembre, au moment où Henri prenait les mesures nécessaires pour venir au secours de la place, encouragé par les succès continus de la garnison et les assurances de fidélité des habitants, le comte de Fuentes délibérait de lever le siège sans attendre l'arrivée de Henri. Comment, en deux jours, tout ce laborieux édifice s'écroula-t-il, et comment la ville, triomphante le 30 septembre, fut-elle occupée le 2 octobre presque sans coup férir ?

C'est ce qu'expliquent suffisamment les chicanes intempestives du Parlement de Paris sur les édits bursaux au moyen desquels Henri s'évertuait à trouver des ressources ; les retards qui furent la suite de ce débat ; la mauvaise foi de l'Angleterre et de la Hollande infidèles à leurs engagements ; la révolte, ménagée par les intrigues de De Rosne et l'archevêque, des habitants, de loyaux devenus subitement séditieux ; enfin, l'inaction du duc de Nevers qui refusa, aux

instances de De Vic, le secours des six mille hommes dont il disposait et au moyen desquels il pouvait, sinon reprendre la ville, du moins conserver la citadelle.

Il dut la rendre, le 9 octobre, au moment où le roi arrivait à Montdidier, mais trop tard pour pouvoir faire autre chose que blâmer Nevers, rassurer la Picardie, et disposer pour le siège de la Fère, revanche vengeresse nécessaire à son prestige compromis, les forces désormais inutiles à la délivrance de Cambrai.

L'entreprise était ardue ; il était difficile d'y réussir, périlleux d'y échouer. Henri ne négligea rien pour obtenir le succès, ou du moins sauver l'honneur d'un revers immérité.

Le rêve de l'Angleterre était d'avoir en France un pied à terre, Morlaix ou Brest, mais surtout Calais, qu'elle complotait sourdement de reprendre. De là les tergiversations d'Élisabeth qui, sans jamais pousser à bout nos ambassadeurs, ne les satisfaisait jamais complètement, et n'éluait pas moins habilement leurs demandes de secours qu'ils n'éluait eux-mêmes cette incroyable prétention de l'Angleterre, attentatoire à la fois à l'autorité du roi son allié et à l'orgueil national de son peuple, à posséder, à titre de gage, un de nos ports.

Élisabeth n'accorda donc rien aux instances que lui fit renouveler Henri IV à la veille du siège de la Fère ; mais profitant habilement des ouvertures en vue d'une trêve que lui faisait faire Philippe II, soit pour gagner du temps, soit qu'il fût réellement découragé du résultat, si inférieur à son but et ses à moyens, d'une invasion dont l'unique conquête sérieuse consistait dans Cambrai, Henri contraignit les Hollandais, intimidés par la crainte d'une paix qui les livrait à tout l'effort de l'Espagne, à s'exécuter et à lui fournir des hommes, des subsides et des grains.

Henri commença le siège de la Fère le 8 novembre 1595, avec une énergie et une activité [qui ne sentoient](#), dit d'Aubigné, [ni un roi, ni un royaume, abattus de tant d'incommodités](#).

La Fère était entourée de toutes parts d'un marais et l'on ne pouvait y accéder que par deux chaussées. Elle était défendue par une garnison nombreuse ; et depuis trois ans devenue le magasin d'approvisionnements et le parc d'artillerie des troupes espagnoles entrant en France, elle regorgeait encore de vivres et de munitions. Une place ainsi protégée par toutes les ressources de la nature et de l'art n'était point de celles qu'on peut se piquer de prendre de vive force. Le roi le sentit et résolut d'employer les deux irrésistibles, mais lents instruments de réduction, le blocus et la famine.

Dans ce but, [il ferma les deux avenues qui menaient à la Fère par des forts qu'il garnit de canons et dans chacun desquels il posta mille fantassins ; il logea son infanterie dans un gros village sur les bords du marais, et sa cavalerie dans les hameaux qui sont au nord, et qui regardent la Flandre. Il boucha ainsi absolument les passages qui conduisaient à la ville, et mit les Espagnols dans l'impossibilité d'y jeter aucun secours de quelque importance sans livrer bataille. Le désordre des armées espagnoles dans les Pays-Bas favorisa son entreprise durant tout l'hiver](#)¹.

Les difficultés financières contre lesquelles luttait Philippe II, pour réunir les ressources nécessaires à l'entretien de ses armées, l'état de mutinerie presque

¹ Poirson, t. II, p. 135.

permanent de ses mercenaires Italiens, Siciliens, Wallons, refusant tout service avant d'avoir touché l'arriéré de leur solde, réduisaient à l'inaction le comte de Fuentès ; et le cardinal-archiduc Albert, qui succéda, le 13 février 1596, à l'archiduc Ernest dans le gouvernement des Pays-Bas, dut employer les premiers mois de cette année à contraindre à l'obéissance les troupes qu'il devait conduire en France.

Le roi profita de cet intermède, sorte de trêve imposée par les circonstances, pour pousser, contre les restes de la Ligue et l'intervention étrangère, en Bretagne et en Provence, un double travail d'opérations militaires et de négociations politiques, qui, dans la dernière de ces provinces, allait aboutir à un résultat des plus encourageants.

En Bretagne, malgré la prise de Fougères et de Comper, cette dernière achetée au prix de la mort du maréchal d'Aumont, tué pendant le siège (19 août 1595) les affaires du roi demeurèrent stationnaires ; et quand Saint-Luc, nommé grand maître de l'artillerie à la place de La Guiche, remit la lieutenance générale de Bretagne au maréchal de Brissac, pour venir prendre une part importante au siège de la Fère, le bilan de la campagne se résolvait par un compte balancé de profits et de pertes.

Il n'en fut pas de même en Provence, où la seule nouvelle de l'absolution du roi et de sa réconciliation- avec le Saint-Siège lui valut la soumission d'Arles. Le connétable de Montmorency et M. de Fresne, pour débayer un peu le terrain de cette lutte compliquée qui livrait à la fois la Provence aux entreprises de la guerre civile et à celles de la domination étrangère, sommèrent le duc d'Épernon de céder le gouvernement de la province au duc de Guise et de sortir du pays.

Cette injonction n'eut d'abord d'autre résultat que de changer un rebelle encore prudent en traître déclaré. Le duc d'Épernon ne recula plus devant le crime de s'inféoder à l'Espagne, et traita avec Philippe II, le 10 novembre 1595.

Ce défi ne fut pas heureux, il détacha de la cause d'Épernon tous ceux dont l'ambition n'était pas, comme la sienne, capable de tous les moyens. Il prêta au duc de Guise et à Lesdiguières qui s'était fait son lieutenant, l'autorité morale qui doublait leurs forces. Moustiers, Aulps, Forcalquier chassèrent les garnisons d'un homme déclaré criminel de lèse-majesté par le parlement d'Aix. Sisteron, Riez, Martigues, Marignane, se soumirent au gouvernement du roi. La haine et la réprobation des Provençaux contre leur tyran éclatèrent dans l'attentat de Brignoles, ourdi contre sa vie. Philippe II dut concentrer ses ressources dans ses tentatives contre Marseille, qu'allaient lui disputer et lui arracher enfin les efforts du patriotisme local, secondés par notre allié le grand-duc de Toscane, et enfin victorieux, dans une lutte héroïque, de la tyrannie de Louis d'Aix, viguier et de Charles Casaux, premier consul.

L'année 1596 s'ouvrit sur le triomphe complet des négociations pendantes, en vue d'un accommodement avec les derniers chefs de la Ligue, et le plus important de tous. Le 31 janvier, le duc de Mayenne fit sa soumission publique.

Par l'édit de Folembray, le roi lui accordait, à lui et à ses partisans, amnistie pleine et entière pour le passé ; trois places de sûreté pour six ans : Chalon-sur-Saône, Seurre et Soissons ; le gouvernement de l'Île-de-France, avec distraction du gouvernement de Paris ; des sommes enfin qui, soit pour l'acquittement de ses dettes, soit pour l'accroissement de sa fortune, ne montaient pas à moins de 3.380.000

livres du temps (12.888.000 francs d'aujourd'hui). Il obtenait en outre, pour son fils, M. d'Aiguillon, la duché-pairie.

On s'indignait que Mayenne obtint non-seulement impunité, mais récompense pour les maux dont il avait accablé le royaume, et pour le meurtre de Henri III, dans lequel la voix publique l'accusait si hautement d'avoir trempé, que, pour le garantir des poursuites de la justice, Henri fut obligé d'insérer un article exprès dans l'édit de Folembray, et d'écrire à la reine Louise, veuve de Henri III, une lettre dans laquelle il la suppliait au nom de la France et des dangers publics, de se désister de ses poursuites.

Aussi le Parlement de Paris refusa-t-il d'abord d'enregistrer l'édit, et ne céda-t-il qu'à trois lussions réitérées du roi, le 9 avril 1596. Mais Henri pensait, avec les hommes les plus sages et les plus expérimentés du temps, qu'au moment où la France épuisée faiblissait dans la guerre contre l'Espagne, on ne pouvait payer trop cher la soumission du chef de la Ligue et le retrait du gouvernement de Bourgogne, placé sur les frontières et dans le voisinage des possessions espagnoles. De plus le duc ramenait sous l'obéissance de Henri, quatre chefs ligueurs, les marquis de Villars et de Montpezat, ses deux beaux-fils ; LeStrange, gouverneur du Puy-en-Velay ; La Séverie, gouverneur de la Garnache en Poitou. Les événements qui suivirent justifèrent de reste les prévisions du roi et les concessions faites à Mayenne.

Dans le même mois de janvier, et par deux autres édits donnés également à Folembray, Henri traita avec le marquis de Saint-Sorlin, devenu duc de Nemours, et avec le duc de Joyeuse¹.

Le traité avec Mayenne et avec Nemours et Joyeuse, qui ne laissait plus hors du giron de l'autorité royale que le duc d'Épernon et le duc de Mercœur, eut pour premier résultat de rendre à Henri la force légale et morale qu'il tirait de la soumission de tous les Parlements, de presque toutes les grandes villes, de la plupart des seigneurs, et de lui permettre de donner tout son développement à la lutte contre l'Espagne, qui gardait désormais sans partage la responsabilité d'une guerre injuste, antinationale, provoquée par l'esprit de domination et de conquête. Par suite de cette réaction, Philippe II, réduit désormais à ses seules forces, fut obligé de restreindre ses ambitions, de retenir son élan et de borner son plan à la possession de la seule Picardie, à l'occupation de trois points, de trois portes d'invasion, de trois ports sur la Méditerranée et l'Océan : Marseille dans le Midi ; Blavet dans l'Ouest ; Calais au Nord.

Nous allons voir ce qu'il advint de cette prétention durant l'année 1596. Nous ne résistons pas, avant cet examen, au plaisir de montrer Henri, par une politique habile, achevant de gagner le duc de Mayenne à ses intérêts, limitant à une épigramme sa vengeance contre son plus opiniâtre adversaire, et trouvant moyen de tirer du concours de l'ancien chef de la Ligue un parti décisif dans sa suprême lutte contre l'Espagne. C'est à Sully que nous emprunterons le récit de cet épisode caractéristique de la première entrevue du duc de Mayenne et d'Henri IV au château de Monceau :

Il s'en alla coucher à Monceaux, où M. du Mayne le vint trouver deux jours après, ainsi qu'il se promenoit en l'estoille du parc, et s'estant

¹ Poirson, t. II, p. 143.

avancé vers luy, l'embrassa par trois fois, l'assurant qu'il estoit le bienvenu, et embrassé d'aussi bon cœur que si jamais rien ne se fût passé entr'eux.

M. du Mayne mit un genou en terre, luy embrassa la cuisse, l'assura de sa très-humble servitude et subjection, disant qu'il se reconnoissoit grandement son obligé, tant pour l'avoir remis avec tant de douceurs, de bonté et de gratifications particulières dans son devoir, que pour l'avoir délivré de l'arrogance espagnole et des cautelles et ruses italiennes ; puis le Roy l'ayant fait lever et embrassé encore une fois, luy dit qu'il ne doutoit nullement de sa foy ny de sa parole, parce qu'un homme de bien et de brave courage n'avoit rien tant cher que l'observation d'icelle, le prit par la main, se mit à le promener à fort grands pas, luy montrant ses allées et contant tous ses desseins et les beautés et accommodement de cette maison.

M. du Mayne, qui estoit incommodé d'une sciatique, le suivoit au mieux qu'il pouvoit, mais d'assez loin, traissant une cuisse aprèz fort pesamment ; ce que voyant le Roy, et qu'il estoit grandement rouge, eschauffé, et soufflait à la grosse haleine, il se tourna vers vous (Sully) qu'il tenoit par l'austre main, et vous dit à l'oreille :

— Si je promène encore longtemps ce gros corps icy, me voilà vangé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme mort.

Et là-dessus s'estant arrêté, il luy dit :

— Dites le vray, mon cousin, je vay un peu trop viste pour vous, et vous ay par trop travaillé ?

— Par ma foy, Sire, répondit M. du Mayne, en frappant de sa main sur son ventre, il est vray, et vous jure que je suis si las et si hors d'haleine que je n'en puis plus ; que si vous eussiez continué à me promener aussi viste, car l'honneur et la civilité ne me permettoient point de vous dire c'est trop, encore moins de vous quitter, je crois que vous m'eussiez tué sans y penser.

Lors le Roy l'embrassa, luy frappa de la main sur l'espaule, et lui dit avec une face riante, un visage ouvert et lui tendant la main :

— Allons, touchez-là, mon cousin, car pardieu ! voilà tout le mal et tout le desplaisir que vous recevrés jamais de moy, et de celà vous en donné-je ma foy et parole de bon cœur, lesquelles je ne violay ny violeray jamais.

— Pardieu, Sire, répondit M. du Mayne en luy baisant la main, et faisant ce qu'il pouvoit pour mettre un genou en terre, je le croy ainsi et toutes les autres choses généreuses qui se peuvent espérer du meilleur et du plus brave prince de notre siècle ; aussi m'avez-vous dit cela d'un si franc courage et avec une si bonne grâce, que mes ressentimens et mes obligations en sont redoublés de moitié ; et partant vous juré-je de rechef,

Sire, par le Dieu vivant, sur ma foy, mon honneur et mon salut, que je vous seray toute ma vie loyal sujet et fidelle serviteur, ne vous manqueray ny abandonneray jamais, ny n'auray de vie, ny désirs, ny

desseins d'importance qu'ils ne me soient suggérez par vostre Majesté mesme, ny n'en recognoistray jamais en d'autres, fussent-ils mes propres enfants, que je ne m'y oppose formellement, et ne vous en donne advis aussitost.

Or sus, mon cousin, répartit le Roy, je le croy ; et afin que vous me puissiez aimer et servir longuement, allez-vous en reposer, rafraîchir et boire un coup au chasteau, car vous en avez bon besoin ; j'ay du vin d'Arbois en mes offices, dont je vous enverray deux bouteilles, car je scay bien que vous ne le hayés pas (haïssez pas) ; et voylà Rosny que je vous baille pour vous accompagner, faire l'honneur de la maison et vous mener en vostre chambre ; car c'est un de mes plus anciens serviteurs, et l'un de ceux qui a receu le plus de joye de voir que vous me vouliez aimer et servir de bon cœur.

Et sur cela, s'en retourna vers le profond du parc, et vous menastes M. du Mayne dans un cabinet fort couvert, car il faisoit grand chaud, où il y avoit des sièges pour reprendre un peu d'haleine ; puis, s'estant fait amener un cheval, il s'en alla peu après avec vous au chasteau ; il vous tint plusieurs discours à la louange du Roy, disant que sa bonté, sa douceur et son généreux courage pouvoient aller de pair avec les plus renommés princes des siècles passés...

Vers le même temps, au moment où Marseille touchait à la nécessité de subir le joug étranger, livrée par Louis d'Aix et Casaux aux troupes espagnoles qui étaient logées aux environs, et cernée dans son port par les douze galères de Charles Doria, l'amiral de Philippe II, elle fut affranchie à la fois de l'ennemi intérieur et de l'ennemi extérieur par le succès du noble complot noué entre l'avocat Bausset, le président Bernard et Pierre de Libertat.

Le 17 février, en deux heures, par le miracle d'une révolution patriotique imitée de celle de Paris, Marseille était redevenue française et ouvrait ses portes au duc de Guise aux cris de : **Vive la liberté ! Vive la France ! Vive le roi !**

Telle était l'importance de cet événement, qu'en l'apprenant Henri IV s'écria : **C'est à présent que je suis roi !**

La réduction de Marseille entraîna la soumission du duc d'Épernon, qui trouva dans la clémence inépuisable d'Henri IV assez de pardons pour tous ses crimes, et qui demeura malheureusement assez puissant pour les aggraver par l'ingratitude (24 mars 1596).

A ce moment le territoire de la France, pour être reconstitué en entier, l'unité nationale, pour être complètement rétablie, n'attendaient plus qu'une partie de la Bretagne et quatre villes de la Picardie occupées par l'Espagnol¹.

A ce moment aussi, par une suite de revers inattendus, la fortune de Henri déclina soudain jusqu'à l'abîme, qu'il n'évita que par des prodiges d'habileté et de courage.

Arrivé par la soumission du duc d'Épernon à reconquérir l'indépendance de sa couronne, Henri était loin d'avoir accompli sa tâche de général, ni sa tâche de roi. Il pouvait tout au plus se donner le temps de respirer, de reprendre haleine. Il lui demeurait encore, au point de vue militaire, à chasser l'Espagnol de la

¹ Poirson, t. II, p. 159.

Picardie et de la Bretagne, à écraser, dans cette dernière province, le dernier et vivace tronçon de la Ligue. Au point de vue politique, il devait achever à l'intérieur l'œuvre de la pacification civile et religieuse, de la réorganisation de l'administration et des finances, mettre un frein définitif aux empiétements d'une oligarchie toujours prête à profiter, pour s'émanciper, des moindres défaillances d'une autorité encore militante, et surtout aux entreprises de ces protestants toujours mécontents, rendus ombrageux par l'abjuration de leur ancien chef, et trop facilement portés par une longue habitude à la guerre civile.

Telle est la grande œuvre qu'Henri poursuivra de 1595 à 1598 avec de rares intermèdes de répit, des alternatives inouïes de succès et de revers, mais d'inépuisables ressources d'esprit et de courage, se relevant plus fort à chaque chute, et arrivant enfin à un but qui semble surhumain.

Qu'on mesure un moment, comme le roi dut le faire lui-même, les difficultés de l'entreprise, comparées à l'imperfection des moyens, et qu'on dise si tout autre que Henri eût pu arriver, avec d'aussi grossiers leviers que ceux dont il disposait, à soulever ce double poids, devant lequel il ne recula point : la délivrance de la France presque sans armée, réorganisation presque sans argent.

Quelques chiffres, à ce propos, seront plus éloquents que toutes les paroles.

Lorsque Henri IV succéda à Henri III, voici quel était le bilan de la situation matérielle et financière de la France :

On comptait neuf villes rasées ; le feu avait anéanti deux cent cinquante villages, cent vingt-huit mille maisons étaient détruites, la plupart des églises dépouillées ou démolies ; les campagnes étaient dévastées par les brigandages des soldats de tous les partis, le commerce interrompu, les ateliers sans travaux ; la dette publique montait à 245 millions de ce temps-là. Les sept années du règne de Henri IV, remplies par la guerre étrangère et par la guerre civile étendues à toutes les provinces à la fois, avaient prodigieusement ajouté aux souffrances des villes, aux désastres de l'agriculture et du commerce, à la somme des maux qui pesaient sur les citoyens de tous les états. Les traités de la Ligue y mirent le comble¹...

Ces traités, en 1596, avaient coûté 18 millions de livres ; le chiffre total de cette rédemption, de cette rançon de l'autorité royale devait monter à 32,142.000 livres du temps, plus de 112 millions d'aujourd'hui.

Trente-deux ans de guerre civile et étrangère avaient produit ces charges, tout en ruinant le Trésor et les particuliers, dont la détresse augmentait en même temps que s'accumulaient leurs dettes. A la mort de François d'O, en 1595, la dette de l'État montait à 315 millions environ de ce temps-là, plus d'un milliard du nôtre. Par suite de l'insuffisance des impôts, des difficultés de leur perception, des exactions des fermiers et des concussions des intendants chargés du contrôle, le déficit annuel sur l'impôt direct était de trois millions sur vingt-trois. Le déficit sur l'impôt indirect était en proportion. Quand Rosny (Sully) fut le maître et eut, avec une énergie draconienne, rétabli dans les finances cet ordre sévère dont il est demeuré l'image, le budget de la France arriva à se solder d'abord en déficit, puis en équilibre, enfin en excédant sur un budget de trente-

¹ Poirson, t. II, p. 162-163.

neuf millions de recette¹, y compris les deniers extraordinaires (qu'il faut quadrupler, il est vrai, pour avoir le rapport entre son temps et le nôtre). C'est avec ce budget qu'Henri fit de si grandes choses.

Mais en 1595, Rosny n'était pas encore le maître. Des neuf membres dont se composait le conseil d'État et finances, réorganisé à cette époque, ceux qui ne passaient pas leur temps à voler, les honnêtes, comme de Retz, de Fresne, de Schomberg, de Maisse, perdaient leur temps aux matières d'administration, aux affaires d'État et laissaient la bride sur le cou aux quatre intendants, qui grappillaient à qui mieux mieux et s'engraissaient à l'envi de la maigreur du Trésor.

Rosny voulut surveiller, éplucher, se fâcher ; il n'était encore ni assez compétent, ni assez soutenu pour triompher du premier coup dans la lutte qu'il avait intrépidement engagée contre tant d'intérêts et d'ambitions coalisés contre lui. Il dut plier, céder, se laver les mains des abus où tant d'autres souillaient les leurs, se retirer, de guerre lasse, dans ses domaines.

Rappelé par le roi, investi d'une sorte de mandat de procureur fondé, autorisé à harceler le Conseil, mais sans attributions assez précises pour se mêler aux délibérations et aux décisions, Rosny ne pouvait encore, à la fin de 1595 et au commencement de 1596, c'est-à-dire au moment où nous sommes arrivés, qu'empêcher un peu de mal et faire un peu de bien.

En présence de la misère du pays, de la misère du roi — misère est le seul mot qui résume les lettres d'Henri à cette époque, dont nous allons citer de navrants extraits — on souffre de voir Rosny réduit à n'employer que les remèdes palliatifs, là où il eût fallu et où il eût voulu employer les caustiques, et à ne pouvoir jeter que quelques gouttes dans ce gouffre de nécessités insatiables qu'une pluie d'or eût seule comblé.

Écoutez maintenant ces confidences épistolaires datées du siège de La Fère, envoyées par le roi à son commissaire, qui n'est pas encore son premier ministre. L'effet de ces tristes aveux, de ce perpétuel cri d'alarme et d'angoisses, de ce contraste ironique entre la grandeur du but et la pénurie des moyens, est indicible. Quelles couleurs, pour le tableau du temps, que ces appels pressants, ces ordres inobéis, ces reproches souvent inutiles !

... Si je ne suis secouru d'argent bientôt pour payer les dépenses que je vous ai mandées, je me trouverai en une très-grande peine ; car les Suisses de Desbach se débandent tous les jours ; nos ouvrages demeurent ; ma cavalerie ne peut subsister faute de paiement. (6 mars 1596.)

Rosny se multiplie, parvient à envoyer quelque argent, et le roi écrit :

... Les treize mille écus que vous m'avez envoyés sont arrivés sûrement et très-à-propos pour contenter notre cavalerie, qui était à la faim et retenir nos Suisses qui se vouloient débander, comme pour continuer nos ouvrages.

Mais qu'était-ce que treize mille écus ? une goutte d'eau dans la mer, un grain dans la bouche d'un lion. Dès le, 16 mars, Henri crie de nouveau au secours.

¹ Les revenus publics ordinaires n'avaient jamais dépassé 30 millions et furent réduits en 1609 à 26 millions, par des diminutions volontaires et décharges d'impôts. Les revenus extraordinaires produisaient en 1609 au delà de 13 millions.

Il ne m'est pas possible de faire attendre plus longtemps les Suisses : principalement Diesbach et ses gens ne menacent pas moins que de ployer leurs enseignes et m'abandonner, ce qui m'arriveroit très-mal à-propos sur l'attente des ennemis en laquelle je me trouve, comme vous pouvez trop mieux juger.

Le 23 mars, nouvelle insistance :

Il me reste de vous prier de tenir la main à ce qui est requis pour la nourriture de mon armée, et que vous donniez ordre qu'il soit envoyé quantité de bled et promptement, comme il est nécessaire ; car il y en a si peu qu'elle ne vit qu'au jour la journée, et bien souvent les gens de guerre n'ont que demi-munition (demi-ration), et quelquefois ne reçoivent rien¹.

Mais si l'on veut avoir une idée de la pénurie d'Henri devant La Fère, des services que lui rendit Rosny, services justement récompensés par la confiance et la faveur de son maître, enfin des rapines des intendants, voici la lettre décisive :

Je vous jure avec vérité que toutes les traverses que j'ai subies jusqu'ici ne m'ont pas tant affligé et dépité l'esprit que je me trouve maintenant chagrin et ennuyé de me voir en continuelles contradictions avec mes plus autorisés serviteurs, officiers et conseillers d'État, lorsque je veux entreprendre quelque chose digne d'un généreux courage et de ma naissance et qualité, à dessein d'élever mon honneur, ma gloire et ma fortune, et celle de toute la France, au suprême degré que je me suis toujours proposé....

... Cela m'afflige infiniment, voire me porte quasi au désespoir, et m'aigrir de telle sorte l'esprit contre eux, que cela m'a fait absolument jeter les yeux sur vous, sur les assurances que vous m'avez souvent données, d'avoir le vouloir et le pouvoir de me bien servir en cette charge, et m'a remis en mémoire ce que vous me dites à Saint-Quentin, des grands divertissements (détournements) qui avoient été faits depuis la mort de M. d'O, de notables sommes de deniers provenus des aliénations que l'on a faites de mes aides, gabelles et autres revenus. Ce qui m'ayant donné l'envie de m'en éclaircir davantage, j'ai bien encore appris d'autres plus que vous ; car on m'a donné pour certain, et s'est-on fait fort de le vérifier, que ces huit personnes que j'ai mises en mes finances ont bien encore fait pis que leur devancier, et qu'en l'année dernière et la présente, que j'ai eu tant d'affaires sur les bras faute d'argent, ces messieurs-là, et cette effrénée quantité d'intendants qui se sont fourrés avec eux par compère et par commère ont bien augmenté les grivelées, et mangeant le cochon ensemble, ont consommé plus de quinze cent mille écus, qui étoient somme suffisante pour chasser l'Espagnol de France, en paiement de vieilles dettes par eux prétendues.

Je veux bien vous dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche des ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser ; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude ; ma

¹ *Lettres missives*, t. IV, p. 514, 519, 531, 535, 542. Les citations sont dans l'orthographe de notre temps.

marmite est souvent renversée, et, depuis deux jours, je dine et soupe chez les uns les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant, jugez si je mérite d'être ainsi traité, si je dois plus longtemps souffrir que les financiers et les trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies ; que ma maison soit pleine de nécessités et les leurs de richesses et d'opulence, et si vous n'êtes pas obligé de me venir assister loyalement comme je vous en prie¹.

La victoire console de tout un prince et un peuple militaires ; et le bonheur à la guerre fait oublier les adversités intérieures en en faisant espérer le remède. Henri avait-il du moins cette consolation et cette espérance, au commencement de l'année 1596 ?

Hélas ! non. Il se trouvait en proie à la pénurie que nous lui avons laissé peindre lui-même en termes si expressifs au moment où Philippe II, pressurant ses peuples sans merci, obtenait par des mesures fiscales impitoyables, les ressources nécessaires pour tenter contre la France un suprême et décisif effort. Et c'est ce moment même que l'Angleterre et la Hollande, rebelles aux sollicitations d'Henri, choisissaient pour le laisser sans secours et l'abandonner égoïstement à sa destinée. Aussi Henri allait-il, et la France allait-elle avec lui, toucher encore une fois à sa perte.

Tandis qu'il poursuivait et hâtait de toutes ses forces et de toutes ses ressources le siège de La Fère, le cardinal-archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas à la mort de son frère Ernest, quittait l'Espagne. Après avoir reçu solennellement, à Bruxelles, en février 1596, les hommages des États des provinces soumises, il avait voulu inaugurer son pouvoir par une expédition heureuse en France, et mériter, par quelque éclatant succès, la faveur du roi d'Espagne et la main de sa fille l'infante Claire-Eugénie, qui lui était destinée, quand il aurait été relevé de ses vœux par le Souverain-Pontife.

Au milieu du mois de mars 1596, l'archiduc, après avoir distrait une partie de l'armée qu'il avait rassemblée pour tenir tête aux Hollandais, s'avança en France à la tête de vingt et un mille hommes.

Il avait naturellement pour objectif la délivrance de La Fère ; et il débuta par essayer de briser la ligne d'investissement. Il parvint, en effet, à jeter dans la place, le 13 mars, un secours de quelques centaines d'hommes. Mais le roi, redoublant de surveillance, tint si serrées les mailles de son réseau, que l'archiduc dut renoncer à y faire pisser désormais ni un homme ni un pain.

Alors, soit pour attirer Henri d'un autre côté subitement menacé, et l'obliger ainsi à relâcher le siège de La Fère, soit pour compenser d'avance la perte imminente de cette place, l'archiduc détourna ses efforts vers quelques villes qu'il savait négligées dans un système de défense forcément réduit au plus essentiel.

Au nombre des places que Henri n'avait pu songer encore à préserver efficacement contre une attaque improbable, et qu'il avait un peu imprudemment fiées à la protection de l'Angleterre et de la Hollande, était Calais, que ces deux puissances n'avaient guère moins d'intérêt que nous à garder d'un coup de main espagnol.

¹ *Lettres missives*, t. IV, p. 565-568.

Henri, dont la sollicitude et la prévoyance s'étendaient tout, avait donné les ordres nécessaires pour que, à tout risque, les fortifications de Calais fussent réparées et que sa garnison fût maintenue au chiffre qui avait suffi à sa défense depuis trente-huit ans.

Malheureusement Henri n'avait pu, absorbé par le siège de La Fère, surveiller et vérifier l'exécution de ses ordres. Or, pour être obéi, il faut être en mesure de contrôler. Les membres du conseil d'État et de finances, fidèles à leurs habitudes, ne firent point visiter et réparer les remparts détériorés. Le gouverneur, bien plus coupable encore, ne réclama point, de crainte sans doute de se voir reprocher, à la suite d'une inspection sérieuse, le déficit de sa garnison en partie licenciée par lui et réduite, par une économie lucrative et funeste, au chiffre dérisoire de six cents fantassins. Cette faute, insuffisamment expiée par une mort intrépide, devait coûter à la France une de ses clefs principales, et infliger à Henri la plus imprévue, la plus humiliante, la plus douloureuse des pertes.

De Rosne, l'infatigable et trop habile adversaire de la cause qu'il avait trahie, savait ce qu'Henri ignorait, grâce à des intelligences que ce Français renégat avait facilement conservées un peu partout. Le 50 mars, il proposait à l'archiduc Albert de surprendre Calais et lui promettait le succès. Ce même jour commençait, sur plusieurs points du territoire à la fois, l'invasion espagnole, combinée de façon à masquer, par une série de feintes sur La Fère et Montreuil, l'opération furtivement et vivement poussée contre Calais.

Henri, qui avait deviné quelque chose d'équivoque dans la marche de l'invasion, s'empressa de couvrir Abbeville et Montreuil ; mais ses lieutenants Bouillon, Saint-Paul, Belin, moins clairvoyants que lui, négligèrent de secourir à temps Calais, qu'ils ne croyaient pas immédiatement menacé, et laissèrent passer successivement de Rosne avec sa division, et l'archiduc Albert avec le gros de l'armée espagnole.

De Rosne parut devant Calais le 9 avril 1596. Il précipita l'attaque et emporta en quelques heures le pont de Nieulet et la grosse tour de Risban. Le 11, rejoint par le corps de l'archiduc, il foudroyait la ville par trois batteries comptant au total quarante canons. La flotte hollandaise tenta en vain de forcer l'entrée du port de Calais pour ravitailler la place et renforcer la garnison. Saint-Paul, Belin, Montluc, ne furent pas plus heureux. Pendant qu'Henri, à la nouvelle du danger que courait la ville, se multipliait, faisant appel à ses alliés, réunissait une armée de secours, la ville capitulait (17 avril) et la citadelle était prise le 24.

Huit cents soldats furent passés au fil de l'épée. Les vainqueurs firent un butin de 500.000 écus du temps, plus de 5,490.000 francs d'aujourd'hui ; outre bon nombre de canons, ils trouvèrent dans la place une prodigieuse quantité de vivres et de munitions¹.

Les Espagnols, poursuivant leurs succès d'une façon presque irrésistible, s'emparèrent sans coup férir de Ham, de Guines, et, après une dérisoire résistance, d'Ardres (23 mai).

C'est en vain qu'Henri répondit à cet insolent défi de la fortune, passée de nouveau à l'ennemi, par la prise de La Fère, où il entra le 22 mai, après un siège de sept mois. Le coup était porté. La France était de nouveau frappée aux

¹ Poirson, t. II, p. 198.

sources vives. Le prestige royal était ébranlé. Nos alliés, déjà si tièdes, se refroidissaient tout à fait. Et Philippe II semblait approcher de la réalisation de ses ambitieux projets, tandis que la nation française, épuisée et découragée, paraissait prête à échapper à son roi.

Lui seul ne se désespérait pas. Impatient d'une revanche, il offrit en vain à l'archiduc Albert une bataille que celui-ci n'avait garde d'accepter. Alors, faute d'argent, de munitions, de vivres, Henri dut se résigner à renoncer à toute offensive et à préparer, sur un pied d'expectative assez solide pour le préserver de toute nouvelle perte, les ressources de la campagne prochaine.

Pendant ce temps, l'archiduc conduisait son armée contre les possessions hollandaises, dans les Pays-Bas, et s'emparait de la forte ville de Hulst, au pays de Waës, mais après un siège long et meurtrier où il laissa cinq mille hommes, et parmi eux ce redoutable transfuge qui lui valait une armée, le ligueur de Rosne, tué devant Hulst le 1er août.

Henri employa le répit qui lui était laissé à porter la main successivement à toutes les parties branlantes de son autorité, menacée de ruine par une double tentative d'émancipation et de rébellion de la faction féodale et de la faction huguenote, qui impatientes du joug, profitaient, pour essayer de le secouer, des occasions les plus douloureuses. Il pacifia heureusement, par un mélange de fermeté et de modération, ce double et imminent conflit ; puis il s'appliqua à chercher à l'extérieur, pour continuer la lutte, les ressources qui lui faisaient défaut au dedans, et à resserrer, de façon à les rattacher étroitement à sa fortune, les liens relâchés de son alliance avec l'Angleterre et la Hollande.

Après de laborieuses et longues négociations, ces efforts devaient aboutir au traité de Londres, pacte solennel d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre (24 mai 1596) et entre la France et la Hollande (31 octobre).

Cette nouvelle alliance ne tarda pas à être scellée, aux dépens de Philippe II, par une guerre maritime qui porta le ravage et la ruine jusque sur les côtes d'Espagne. Un heureux coup de main sur Cadix, accompli par la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande, forte de cent cinquante vaisseaux, eut pour résultat la ruine du plus important marché du commerce espagnole, la destruction d'une partie de la marine militaire de Philippe II, et une perte de plus vingt millions du temps, près de quatre-vingt millions d'aujourd'hui (1er et 2 juillet 1596).

En même temps, secondant l'effort de ses alliés, Henri lançait le nouveau maréchal de Biron sur l'Ar. tois, qui fut victorieusement parcouru et impitoyablement, ravagé à trois reprises par le hardi capitaine (entre le 12 septembre et le 13 octobre).

Philippe, furieux, essaya en vain de rendre à l'Angleterre affront pour affront, blessure pour blessure. De concert avec les rebelles d'Irlande, il dirigea contre la Grande-Bretagne une formidable invasion. Mais il avait compté sans la tempête qui, le 27 octobre, à la hauteur de Viana-del-Minho, fracassa quarante de ses vaisseaux, dispersa le reste et engloutit dans les flots la moitié de son armée. Ce désastre le condamnait à l'impuissance pour le reste de la campagne, et le réduisait à demander, pour la seconde fois, des ressources au honteux expédient de la banqueroute envers ses créanciers d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, des Pays-Bas (20 novembre 1596).

Libre alors de songer aux réformes intérieures, Henri consacra la fin de l'année 1596 et le commencement de l'année 1597 à restaurer l'état financier et militaire

de la France. Cette phase rénovatrice et réparatrice de son administration est consacrée par un double événement, dont les conséquences devaient être fécondes pour le pays et ouvrir pour lui une ère de prospérité. Nous voulons parler de l'appel intelligent et généreux fait à la nation elle-même pour panser ses plaies, c'est-à-dire de la convocation, à Rouen, de l'assemblée des Notables, et de la faveur croissante de Sully, enfin de sa prépondérance dans le conseil, qui devait être la suite de l'avortement des mesures prises par une assemblée moins expérimentée et moins énergique que lui.

Tandis que Philippe essayait, par la banqueroute, de se rendre les ressources que réclamait l'exécution de ses projets gigantesques et se nuisant l'un à l'autre : l'invasion de l'Angleterre, la soumission de la Hollande, la conquête de quelques-unes des provinces de la France, Henri s'attachait au projet unique et restreint de trouver les fonds nécessaires pour la défense nationale, pour la continuation de la guerre en vue seule de la paix, sans rien céder du territoire de la France, tout en faisant honneur aux engagements pris, tout en laissant la fortune publique pour garant de leurs créances aux nationaux et aux étrangers. Pour se procurer cet argent, il fallait égaler les recettes aux besoins, réprimer les dilapidations des officiers des finances, des agents du fisc, faire rentrer dans le trésor les sommes qu'ils en détournaient, tirer un meilleur parti des subsides existants, établir de nouveaux impôts, n'atteignant que les classes de la nation qui pouvaient les porter¹...

Tel fut le programme qu'Henri essaya d'accomplir avec les représentants de la nation, et parvint enfin à réaliser, grâce au génie de Rosny.

Il chargea d'abord ce dernier de nettoyer les étables d'Augias, c'est-à-dire de faire cesser l'exaction et la concussion des dépositaires infidèles de la fortune de la France. Dans ce but, il le fit rentrer au conseil des finances, et lui délivra les provisions de sa charge d'enquête et d'apuration vers le milieu du mois d'octobre 1596.

Rosny (futur Sully) procéda à une enquête méthodique et inexorable sur quatre généralités ou recettes générales. Le résultat de cette inspection et des restitutions qu'elle provoqua fut une recette imprévue, conquise sur les dilapidateurs des deniers publics, de 500.000 écus, 1.500.000 livres du temps, environ 5.490.000 fr. du nôtre. Rosny ramena triomphalement son butin sur soixante-dix charrettes, chargées de ces précieux trophées de sacs d'écus, à Rouen, où se tenait alors l'assemblée des Notables.

Ces Notables furent élus dans les ordres désignés par le roi, et qui comprenaient tous les corps compétents pour éclairer ses réformes, autorisés pour les appuyer : le Clergé, la Noblesse, les diverses fractions du tiers état, les Parlements, les cours des Comptes et des Aides, les magistrats municipaux, les trésoriers et les receveurs généraux de France.

L'assemblée se composait de quatre-vingt membres : neuf du Clergé, dix-neuf de la Noblesse, cinquante-deux du tiers état.

¹ Poirson, t. II, p. 254-225.

Le roi inaugura les délibérations de ces conseillers indépendants, le 4 novembre 1596, par un discours admirable de bon sens, de noble familiarité, de patriotisme, et qui mérite d'être reproduit en entier.

Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle et longue harangue, et je vous la prononcerois avec assez de gravité.

Mais, messieurs, mon désir me pousse à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet État. Pour à quoi parvenir je vous ai assemblés.

Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi-ruinée, mais presque toute perdue pour les Français.

Par la grâce divine, par les prières et par les bons conseils de vos serviteurs qui ne font profession des armes ; par l'épée de ma brave et généreuse noblesse, de laquelle je ne distingue point les princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme ; par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte. Sauvons-la à cette heure, de la ruine.

Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés.

Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets, l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi, me font trouver tout aisé et honorable...

Tout, bien entendu, hormis une sujétion humiliante, des discussions stériles, des empiétements dangereux. Henri voulait bien recevoir des avis, mais non des ordres ; il avait recherché des conseillers, mais non prétendu se donner des maîtres. Homme d'action, de décision, de pratique, il avait sur les assemblées en général et leur activité stérile, une opinion peu favorable. L'expérience des états généraux factieux de Blois, des états généraux mercenaires de Paris, les uns gagnés à la Ligue, les autres vendus à l'Espagne, l'agitation périodique des synodes et des assemblées protestantes, les prétentions et les chicanes du Parlement lui-même, si fidèle et si éclairé pourtant, n'était pas faite pour inspirer à Henri vis-à-vis des Notables une confiance sans bornes et une sorte d'abdication. Henri voulait être aidé, mais non gêné dans l'œuvre si difficile du gouvernement. Mais il n'avait pas, pour me servir d'une expression de notre temps, donné sa démission. Aussi, à quelqu'un qui s'étonnait de cette résignation, de cette abnégation avec lesquelles il semblait avoir renoncé, vis-à-vis de ses tuteurs, à toute contradiction, à toute résistance, il laissa entendre clairement et pittoresquement qu'il ne s'était point mis en tutelle autrement que de l'unique façon qui convienne à la dignité et à l'indépendance du prince.

— *Ventre saint-gris*, dit-il, *il est vrai, mais je l'entends avec mon épée au côté !*

Le 5 et le 6 novembre l'Assemblée se constitua et se divisa en trois chambres. Le 8, elle commença ses travaux et voulut d'abord se rendre compte des ressources et des charges, des recettes et des dépenses.

Les revenus publics ne montaient qu'à vingt-trois millions du temps, dont seize millions en tailles et le reste en droits divers. Les charges exigeaient seize millions. L'État ne pouvait disposer, par conséquent, que de la somme insuffisante de sept millions pour subvenir aux frais de la guerre, des fortifications, des chemins, ponts et chaussées, maison du roi, marine, etc.

Les Notables résolurent de porter les recettes de vingt-trois millions à trente, et d'augmenter ainsi les ressources de sept millions. La principale source de ce revenu supplémentaire fut cherchée dans l'établissement d'un impôt nouveau, *le sou pour livre* ou *pancarte*, dont le produit fut évalué à cinq millions.

Ce droit d'entrée d'un sou pour livre sur toutes les denrées et marchandises qui se vendraient désormais dans les villes, bourgs fermés, foires du royaume, excepté sur le blé comme étant la nourriture du pauvre, était un impôt raisonnable, logique, proportionnel, portant sur une opération à bénéfice, la vente, et non sur un besoin ou un travail, pesant également sur tous les ordres, ne comptant qu'une exception et exemption, celle des villages et des paysans.

Il n'en fut pas moins impopulaire, d'une perception difficile, d'un résultat médiocre ; et l'épreuve que Henri et Rosny laissèrent faire, non sans malice, aux Notables, des inconvénients, pour tout corps électif, de l'exercice du pouvoir exécutif, tourna définitivement au profit de l'unité et de la centralisation du pouvoir royal.

Elle tourna aussi au profit de l'influence de Rosny, qui avait combattu cette ingérence des Notables dans la perception et l'administration de l'impôt, et qui, successivement victorieux des contradictions de Sancy, des résistances de d'Incarville, des empiétements de l'assemblée des Notables, et de son Conseil de raison, enfin, des intrigues de ses ennemis coalisés, se rendit d'abord utile, puis nécessaire, et, à force de services, gagna le droit de débarrasser impunément Henri des étreintes de celle qu'il appelait plaisamment dame grivelée, autrement dit dame misère.

La France, s'abandonnant dès 1597, en dehors de toute chimère, à la direction équitable et progressive d'une administration composée d'un grand roi et d'un grand ministre, eut alors le meilleur gouvernement qu'elle eut jamais possédé jusqu'à ce jour. C'est le témoignage de l'histoire, et la postérité demeure d'accord sur ce point avec les contemporains.

Les premiers mois de l'année 1597 furent remplis par d'actives négociations, les unes ouvertes par la France pour précipiter, à force de ressources et d'alliances, la fin de la guerre ; les autres nouées par le Saint-Siège, dans le but d'interposer, entre les parties contendantes, une médiation décisive, et de rétablir la paix.

Cette phase spéculative préluant à l'action suprême est marquée par l'ambassade de Bongars et de Guillaume Ancel, envoyée par Henri IV aux princes protestants et aux villes d'Allemagne pour obtenir, au nom de l'intérêt et du danger commun, leur concours dans une lutte à la fois nationale et européenne (décembre 1596 à avril 1597.)

Les envoyés d'Henri ne parvinrent à obtenir des princes allemands, indifférents ou intimidés, que de stériles protestations de sympathie et quelques secours insignifiants.

Les efforts de Clément VIII en vue de la paix n'aboutirent pas davantage au gré de ce grand et par plusieurs côtés saint Pontife¹.

Ils se brisèrent d'un côté contre l'obstination et l'acharnement de Philippe II, qui considérait le pape comme sa créature, et lui demandait des services, non des conseils ; de l'autre contre les scrupules d'Henri, prêt à tout sacrifier à la paix, hormis la dignité de sa couronne et l'indépendance de ses peuples.

Si Sa Sainteté veut mettre la chrétienté en paix, comme elle le montre et comme je crois qu'elle a envie de faire, il ne faut pas qu'elle cherche les moyens de favoriser les desseins du roi d'Espagne au préjudice de ses voisins. Il n'est déjà que trop puissant, et enflé de grandeur et convoitise du bien d'autrui : il a besoin d'un contrepoids, qui serve à tenir la balance égale, et à contenir dedans les limites de la raison et justice ses conceptions.

Mon honneur et mon propre bien m'obligent à ne poser jamais les armes que je n'aye recouvré le mien, qu'occupe injustement le roi d'Espagne ; et le sien avec le péril que court sa maison du côté de Hongrie, lui devrait faire reconnoître la raison et borner ses desseins. Si je fais donc ce que je dois, que le roi d'Espagne y manque de son côté, il faut que Sa Sainteté se prenne à lui des calamités publiques ; car il en est la seule cause ; comme elle éprouvera bientôt combien je suis disposé à la paix, si elle peut obtenir de lui qu'il se mette à la raison et me restitue ce qu'il a pris sur moi. Mais je désire que Sa Sainteté sache que je ne ferai jamais paix ni trêve avec lui, qu'il ne se soumette à ce devoir, quoi qu'il puisse arriver. La suppliant trouver bon que je conserve mon honneur et mon royaume entier, pour faire service au Saint-Siège et à la chrétienté, sans céder à l'audace de mon ennemi, qui se baigne en la ruine d'un chacun, pour assouvir son ambition².

Henri, obligé par l'exiguïté de ses ressources à se borner à d'étroits desseins, projetait le siège d'Arras. Dans cette vue il avait rassemblé un matériel considérable de guerre à Amiens, où il comptait établir son magasin général de vivres et son arsenal d'artillerie et de munitions pour sa campagne d'Artois. Tout en concentrant dans cette place importante les instruments de son entreprise, il avait pris les mesures nécessaires pour la mettre à l'abri d'un coup de main, et suppléer indirectement et directement, aux défauts d'une défense purement municipale et bourgeoise ; car la ville, prétendant se garder elle-même, avait refusé les garnisons royales, et par une confiance qu'il ne devait pas tarder à regretter, Henri avait déferé au vœu des habitants d'Amiens, en respectant les susceptibilités d'une fidélité ombrageuse.

Malheureusement, au moment où il était absorbé et détourné par les préparatifs de son expédition sur l'Artois, un habile adversaire, Hernantello de Porto-Carrero, gouverneur de Doullens pour les Espagnols, profita de l'incurie de Saint-Paul, gouverneur de la Picardie, et de la sécurité funeste où s'endormaient les bourgeois d'Amiens, aussi négligents qu'indépendants, pour tenter contre la ville une surprise combinée avec art, qui réussit avec éclat. La trahison d'un habitant

¹ Poirson, t. II, p. 292.

² *Lettres inédites de Henri IV*, recueillies par le prince Galitzin, 1860, in-8°, p. 219-224.

nommé Dumoulin, banni de la ville pour ses méfaits, et la connivence du maire, nommé Famechon, secondèrent ce hardi dessein.

Le 10 mars 1597, la ville d'Amiens tombait au pouvoir des Espagnols, par la faute de ses habitants, que lava, mais ne répara point la mort héroïque de quatre-vingt de ses notables, tués les armes à la main parmi eux nous citerons ; le conseiller Lemâtre, le secrétaire Leroi, le trésorier Brisset, Cadot, ancien échevin, et de Blayrie, échevin en charge. Hernantello usa cruellement de la victoire ; la ville subit un pillage de trois jours ; les habitants furent mis à rançon et dépouillés [jusqu'à la chemise](#).

Le butin fut estimé à un million d'écus, trois millions de livres de ce temps-là, près de onze millions d'aujourd'hui ; une partie de cette riche proie fut envoyée à Arras. Cette perte n'était ni la seule ni la plus sensible qu'eût essuyée la France. En s'emparant d'Amiens, Hernantello s'était saisi en même temps de la caisse militaire, de l'artillerie, des munitions, des vivres, amassés par le roi pour l'attaque de l'Artois. Le royaume avait perdu tout son matériel pour la guerre du Nord : l'Espagnol avait trouvé dans sa conquête les moyens de la défendre ; la guerre pour lui nourrissait la guerre¹.

La prise d'Amiens était un coup de partie, terrible pour la France et pour le Roi. Hernantello, dans l'ivresse du triomphe, se vantait d'avoir reconquis au pays d'Artois son ancienne borne du temps du duc Philippe de Bourgogne, et rendu Paris frontière. Jamais l'ennemi n'était entré si avant au cœur de la France. Ce fut le signal d'une sorte d'ébranlement universel de l'autorité royale, minée à la fois par le parti de l'aristocratie féodale, les efforts, en Bretagne, de la Ligue ranimée les conciliabules, à Saumur et à Châtellerauld, des huguenots mécontents. L'instant était critique et décisif. Pasquier dit : [Il sembloit que le Roi eust perdu sa bonne ville, et sa réputation, et le cœur de ses sujets tout ensemble](#). De Thou ajoute : [Ce triste événement sembloit avoir éteint à la fois et la majesté royale et le nom français](#).

Henri sentit le péril. La nouvelle de la prise d'Amiens tomba à Paris, au milieu de la nuit, comme un subit coup de foudre, le 12 mars 1597. Le Roi, en la recevant, ne dit que ces mots qui peignent assez les circonstances et ses sentiments : [Il fart ravoir cette ville ou mourir !](#)

Il appela aussitôt auprès de lui, comme aux heures de danger suprême, les princes du sang, les principaux seigneurs de la cour, les chefs de la noblesse, et leur annonça la résolution de marcher à leur tête, à la vengeance du plus sanglant affront qu'eut reçu sa couronne. Il fit cet appel à tous les dévouements, à tous les courages, à toutes les lumières, sans ostentation, sans forfanterie comme sans défaillance. Il manifesta une telle confiance, qu'il en donna à tout le monde. En une matinée il trouva les ressources financières nécessaires à son entreprise : augmentation de quinze sols sur chaque minot de sel ; emprunts sur les plus riches de la cour et des grandes villes ; commission pour la recherche des financiers qui avaient malversé. Le matin du 12 mars, dans cette improvisation inspirée, il avait pourvu à l'argent ; le soir, il avait déjà arrêté avec le connétable de Montmorency le plan de sa campagne.

Il se chargea d'aller en personne faire face aux Espagnols sur la frontière du Nord. Il envoya Lesdiguières en Dauphiné ; il fournit au gouverneur Brissac et au

¹ Poirson, t. II, p. 311.

lieutenant général Saint-Luc les moyens d'arrêter les progrès de Mercœur et de la conquête espagnole en Bretagne.

Il forma, avec toutes ses forces disponibles, deux corps de troupes destinés : l'un à donner des garnisons à la ligne de places situées entre Paris et Amiens ; l'autre à opérer sous les murs de cette ville. Il ordonna une levée générale, destinée à lui fournir les moyens de porter à vingt-cinq ou trente mille hommes, l'armée de siège d'une place reconnue par Mayenne plus difficile à prendre que la Rochelle, et à arrêter toute expédition de diversion et de secours.

Il pourvut à la solde immédiate des troupes au moyen des fonds que lui remirent les financiers Zamet, d'Elbène, Cénamy. Il passa un marché de fourniture de 20.000 pains par jour, pendant six mois. Il choisit Paris pour centre de ses approvisionnements et de son armement. Il y mit en train une fabrication incessante de poudre, de boulets, d'affûts, une fonderie de canons. Il y laissa le connétable, la seconde personne du royaume, en le chargeant de poursuivre sans relâche auprès du Parlement l'enregistrement des édits bursaux qui devaient lui procurer des ressources nouvelles, et de présider à l'envoi au camp de Picardie, au fur et à mesure de ses besoins, des hommes, de l'artillerie, des vivres, de l'argent rassemblés par ses soins.

Enfin il dépêcha le maréchal de Biron sous Amiens et, parti de Paris en diligence, le 13 mars, avec un gros de gentilshommes, sans même attendre ses gardes et son écurie, il l'y rejoignit au bout de quelques jours.

Avant la fin de mars, il avait complété la défense des places de la Somme, cerné, de concert avec Biron, Amiens par deux côtés, tenté contre Arras et contre Dourlens une double entreprise qui échoua, mais dont la hardiesse étonna l'ennemi et rassura la Picardie autant qu'un succès (26 mars).

Le 5 avril, quand Henri quitta l'armée pour retourner à Paris où l'appelaient les plus graves nécessités politiques, il avait pourvu à la solde, à l'habillement, à la nourriture de ses troupes, avait rétabli dans son camp, en même temps que le bien-être, une exacte discipline, et fait commencer sous ses yeux, par Errard, le plus habile des ingénieurs français du temps, les travaux du blocus d'Amiens du côté du Nord, destinés à intercepter ses communications avec Dourlens, le Cambrésis et la Flandre, au moyen d'une vaste ligne de contrevallation et de circonvallation.

Henri était revenu à Paris où il arriva le 12 avril pour surmonter la résistance du Parlement aux édits bursaux, suivre les négociations pendantes avec nos alliés les Anglais et les Hollandais ; répondre aux nouvelles ouvertures d'accord entre la France et l'Espagne mises en avant par le Saint-Siège ; surveiller les intrigues des partis à l'intérieur et prévenir les soulèvements ; lever une armée suffisante pour assiéger Amiens en règle et tenir tête aux Espagnols quand ils tenteraient plus tard de dégager la ville ; réformer les finances pour subvenir aux frais du siège et à l'entretien de cette armée. Henri suffit à tout, embrassant cette masse d'intérêts, dirigeant ce flot d'affaires par la force de son intelligence et l'énergie de sa volonté¹.

Dès le 17 mars, le Parlement avait déclaré son opposition aux édits bursaux rendus pour faire de l'argent, bien qu'ils eussent été consentis par les députés de ce corps, par les dignitaires de l'Hôtel de Ville, par les notables réunis avant le

¹ Poirson, t. II, p. 350.

départ du Roi. Cette résistance inopportune et aveugle n'avait point fléchi devant l'admirable discours suivant, prononcé par le Roi, le 13 avril, à une réunion des principaux membres de la cour souveraine, rassemblés en sa présence.

Messieurs, ce n'est pas seulement le soin de pourvoir à ma santé, qui m'a fait revenir de la frontière de Picardie, mais bien le désir d'exciter un chacun de penser aux nécessités qui paraissent ; estimant que nul ne pouvoit ni mieux, ni avec plus de force représenter le mal et procurer les remèdes.

Vous avez par votre piété (charité) secouru l'année passée infinis pauvres souffreteux qui étoient dans votre ville ; je viens vous demander l'aumône pour ceux que j'ai laissés sur la frontière de Picardie. Vous avez secouru des personnes qui étoient dans les rues, sur les tabliers ou accagnardés près du feu ; je vous demande l'aumône pour des gens qui ont servi, qui servent nuit et jour, et emploient leur vie pour vous tenir en repos. Je désire, messieurs, qu'on tienne une assemblée générale en cette ville mardi prochain, afin que, comme autrefois, en pareilles occasions, on a fait un effort pour secourir l'État qui n'étoit si faible, ni si allangui qu'il est à présent, chacun contribue à ce besoin.

J'ai été sur la frontière : j'ai fait ce que j'ai pu pour assurer les peuples, j'ai trouvé, y arrivant, que ceux de Beauvais s'en venoient en cette ville, ceux des environs d'Amiens à Beauvais. J'ai encouragé ceux du plat pays ; j'ai fait fortifier leurs clochers ; et faut que je vous die, messieurs, que les oyant crier à mon arrivée *Vive le Roi !* ce m'étoit autant de coups de poignard dans le sein, voyant que je serois contraint de les abandonner au premier jour.

Il ne fit jamais plus beau sur la frontière ; nos gens de guerre pleins de courage et d'ardeur ; le peuple même, qui est entre Amiens et Doullens, plus voisin des ennemis, plus résolu de s'opposer à leurs armes. Nous avons des nécessités ; nos ennemis n'en sont pas exempts ; c'est chose que nous avons apprises par leurs lettres mêmes. Ils n'ont encore eu moyen de jeter des hommes dans Amiens, et ce m'est un regret incroyable de voir perdre tant de belles occasions.

J'ai tenté des entreprises ; nous avons apporté tout ce qui étoit des hommes : Dieu ne l'a pas voulu ; il a fallu subir à son ordonnance. Encore est-ce beaucoup d'avoir essayé à les exécuter, et beaucoup de terreur à nos ennemis d'avoir osé l'entreprendre.

Je vous prie, assemblez-vous, car si on me donne une armée, j'apporterai gaiement ma vie pour vous sauver et relever l'État. Si non, il faudra que je cherche des occasions, en me perdant, de donner ma vie avec honneur, aimant mieux faillit à l'État que si l'État me faillait. J'ai assez de courage pour l'un et pour l'autre¹.

Ce discours si franc, si chaud, si politique, si éloquent, ne parvint pas à fondre la glace de ces scrupules juridiques, de ces formalistes rigidités conjurées à la

¹ *Lettres missives*, t. IV, p. 743-745.

résistance. Le 12 mai, les Chambres assemblées refusèrent d'enregistrer les édits.

Le 21, Henri, usant de son droit et de son autorité, tint un lit de justice, fit enregistrer les édits en sa présence et, par ses lettres du 4 juin, fixa à 20.000 écus la cotisation du Parlement dans le prêt volontaire.

Le Parlement de Rouen imita cette résistance, malgré les exhortations patriotiques de son président Groulart, malgré les adjurations d'une lettre où Henri lui écrivait :

Pensez donc aux dangers d'une invasion plutôt qu'aux formalités des lois et ordonnances, qu'il faut maintenant accommoder aux temps, et non prétendre forcer par elles le temps et la nécessité. Il n'y a d'irréremédiable que la perte de l'État.

Après de longues négociations, le Parlement de Rouen céda enfin, niais moins à la raison et à la nécessité qu'à la menace d'un lit de justice et d'une contrainte *manu militari*.

Cette mauvaise volonté des Parlements ne trouvait que trop de complices dans les rangs d'une noblesse encore travaillée des ferments de la Ligue et toujours prête à la sédition ou à la trahison. Durant les mois d'avril et de mai, quelques tentatives furent faites pour enlever au Roi, de concert avec les Espagnols, Reims, Poitiers, Rouen, Saint-Quentin. Ces tentatives, qui furent déjouées ou réprimées, n'étaient que le prélude d'un soulèvement général, qu'Henri étouffa dans son germe, en enfermant à la Bastille le vicomte de Tavannes, et en cernant en Auvergne le comte d'Auvergne, tous deux principaux fauteurs du mouvement.

Si Henri se multipliait, Philippe ne demeurait pas inactif.

Par ses ordres, l'archiduc Albert préparait une levée de 28.000 hommes, et se disposait à jeter dans le débat, engagé sous les murs d'Amiens, le poids d'une intervention décisive, avec la plus forte armée que les Espagnols eussent encore mise sur pied dans les Pays-Bas. A son instigation et grâce à ses secours le duc de Mercœur interrompait les négociations entamées en vue d'un accord et recommençait la lutte en Bretagne. Le duc de Savoie était en même temps instamment provoqué à envahir le Dauphiné avec une armée. Enfin, pour porter sur les forces d'Henri, divisées par une triple attaque, tout l'effort de sa puissance, Philippe n'attendait que l'arrivée de la flotte chargée des lingots d'Amérique et la conclusion de la transaction nouvelle passée par lui avec les banquiers de l'Europe.

En présence de ces éventualités redoutables, Henri pressa vivement ses alliés, l'Angleterre et la Hollande, de sortir de leur expectative égoïste, de prendre nettement parti en sa faveur, de distraire l'ennemi par des diversions opportunes, d'accomplir au moins strictement les obligations qui découlaient pour elles d'un traité d'alliance offensive et défensive.

Il avait compté sans la casuistique hollandaise, sans la duplicité et la jalousie du ministère anglais, sans la répugnance obstinée des deux puissances à s'engager trop à fond et à le délivrer d'embaras qui pouvaient se dénouer, au profit de leur ambition, par quelque lucrative catastrophe, plus avantageuse pour leurs intérêts que des succès chèrement achetés. [Les prospérités de Henri](#), dit Grotius, [avoient fait succéder chez Élisabeth, à une commisération de peu de durée, l'ancienne animosité que les Anglais ont toujours témoignée contre la France.](#) Elisabeth

convoitait Calais. Henri lui refusait avec raison ce gage supplémentaire. Quand l'Angleterre a pris un pied quelque part elle en a bientôt pris quatre. Il faut des siècles pour la chasser des pied-à-terre qu'elle aime à avoir chez tous ses voisins, fût-ce au prix et au risque de la fraude et du dol. Cette convoitise traditionnelle dominait tellement la politique anglaise qu'Élisabeth ne devait pas craindre, pour l'assouvir, de faire à l'Espagne, quelques mois plus tard, des ouvertures par lesquelles elle trahissait à la fois la France et la Hollande.

Le profit de la convention de 1596 se réduisit donc pour Henri, malgré ses efforts et ses instances, à un dérisoire contingent auxiliaire de six ou sept mille hommes. Poussé à bout par cette mauvaise foi systématique de ses alliés et cette déception de ses plus légitimes espérances, le roi prêta alors l'oreille, — ou feignit de la prêter, — aux négociations d'accommodement ménagées par le Saint-Siège et dont il avait chargé le cardinal de Florence, légat, et le général des Cordeliers, Catalagirone. Mais loyal jusqu'au milieu de ses plus grandes et de ses plus nécessaires dissimulations, Henri cherchait surtout, dans ces manifestations pacifiques, l'occasion de témoigner de sa modération et de servir à la fois la cause de ses alliés et la sienne. Aussi, tout en profitant d'un répit nécessaire à ses préparatifs, il n'abusa pas des illusions qu'il encourageait de bonne foi, tant qu'il lui fut permis de croire à une solution honorable. Elle ne pouvait l'être sans la réparation du guet-apens d'Amiens. Il ne le cacha point aux négociateurs, auxquels il déclara nettement qu'il ne se prêterait à rien qui pourrait blesser sa dignité ou entreprendre sur celle de ses alliés.

Je ne fais rien par force : les choses ne sont pas en l'état d'accord, la partie n'est pas bien faite ; nous en reparlerons quand j'aurai repris Amiens, Calais et Ardres. Et puis l'on se trompe de croire que j'entendrai jamais à un accord sans l'avis de la reine d'Angleterre et des États, et de vouloir profiter en cela ou en autre chose de la disgrâce qui m'est arrivée en la ville d'Amiens. J'ai bonne espérance que Dieu, protecteur de la justice et de mes actions, nie fera raison en peu de temps ; que si le dommage que j'ai reçu a été grand, la honte qui en demeurera au roi d'Espagne et au cardinal (l'archiduc Albert), en sera encore plus grande¹.

De l'aveu du roi, conforme au sentiment de l'Europe attentive à ce duel des deux puissances, localisé sous les murs d'Amiens, dont les lignes d'investissement formaient la lice et dont la paix pouvait être le prix, le nœud de la situation était dans l'issue de ce siège mémorable.

Des deux parts, mais surtout du côté de la France, rien ne fut négligé pour assurer le succès d'une telle partie. Henri, en vue d'un résultat si désirable, fit des efforts inouïs, qui ne devaient pas être perdus, pour corriger les défauts du système d'organisation militaire dont il avait eu si souvent à souffrir, et pour conquérir, sur des habitudes funestes, des préjugés invétérés, le noyau d'une armée régulière, permanente, soldée, nourrie avec exactitude, mais disciplinée avec sévérité.

En même temps, le Roi fit un suprême appel à la noblesse, dont il convoqua le ban et l'arrière-ban, et qui porta en masse, au secours de la patrie en danger, ce qu'on peut appeler ses restes ; car trente-cinq années de guerre civile ou étrangère avaient réduit la classe des gentilshommes, soumise à de véritables

¹ P. Matthieu, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 231.

coupes réglées, à une effrayante diminution, et épuisé les veines de ce corps généreux.

Grâce à ces mesures, Henri put compter réuni, avant la fin du siège, un effectif (français et étranger) de trente mille hommes, dont les pouvoirs nouveaux conférés à Rosny, et l'usage qu'en faisait le futur surintendant des finances, lui garantissaient l'entretien.

Henri partit de Paris, le 4 juin, et arriva, le 7, au camp devant Amiens. Il était accompagné de la plupart des princes du sang, du duc de Mayenne, de son fils le prince de Joinville ; et le connétable ne devait pas tarder à le rejoindre.

Il trouva les travaux de l'investissement en bonne voie d'avancement, et la ville resserrée, faisant en vain, pour ne pas étouffer sous l'étreinte progressive des lignes de circonvallation et de contrevallation, des efforts désespérés.

Il trouva aussi le maréchal mécontent de son arrivée qui le subordonnait, peu empressé à partager avec d'autres l'honneur de travaux qu'il prétendait conduire à sa guise, et le profit d'un succès qu'il regardait comme devant lui appartenir exclusivement.

Henri tint, de ces ombrages, le compte que méritait l'erreur même d'un tel serviteur, mais sans rien céder des légitimes et indispensables prérogatives de l'autorité royale.

Il prit son poste avec les princes dans l'église de la Madeleine (où il restait encore quelques voûtes entières), et refusa de l'abandonner malgré les volées de canon qui les éraillaient ; longtemps après le siège, on montrait encore la trace d'un boulet qu'on appelait le boulet du Roi, parce qu'il avait effleuré, sans la courber, cette fière et précieuse tête. Le connétable, les ducs de Mayenne et d'Épernon, le prince de Joinville établirent leurs quartiers dans les forts, et le maréchal de Biron fixa le sien dans l'Hermitage, ou chapelle de Saint-Montan, à une portée de mousquet de la contrescarpe, en face de la porte Montre-Écu, contre laquelle il se proposait de diriger d'abord ses attaques.

Vers le milieu du mois de juin, la distribution rationnelle des douze mille hommes de pied et des trois mille cavaliers qui composaient à ce moment l'armée royale, ainsi que l'achèvement des lignes avaient rendu complet et de plus en plus étroit le blocus de la place au Midi comme au Nord. Mais les travaux d'approche allaient plus lentement, le roi ayant résolu de procéder à la faveur des tranchées, mode plus lent litais plus sûr, rendu nécessaire par l'impossibilité de cheminer à découvert sous le feu des soixante canons de la place. Du 29 juin au 5 juillet, les assiégés firent, pour contrarier les travaux, une sortie chaque jour. Le 17, Hernantello tenta une sortie générale de la garnison, qui menaça de dégénérer en bataille rangée, et fut d'abord couronnée de succès.

Les Espagnols attaquèrent les Français à midi, à l'improviste et par deux endroits à la fois ; pénétrèrent à plus de deux mille pas en avant dans les tranchées, tuant à chaque redoute tout ce qu'ils rencontrèrent ; mirent en fuite le régiment de Navarre ou celui de Champagne, d'après les témoignages divers des contemporains ; taillèrent en pièces une partie du régiment de Picardie avec perte de cinq cents soldats et des trois mestres de camp, l'un des frères Montigny, Flessan, Foucquerolles. Poussant ensuite leur avantage, ils arrivèrent en vue de l'Hermitage, et se disposèrent à emporter les redoutes et à enclouer les canons qui les garnissaient. L'entrée des redoutes était

fort étroite. Biron avec quatre gentilshommes de sa suite et une poignée de soldats, la défendit, la pique à la main, contre deux attaques furieuses. Mais le nombre des ennemis augmentant sans cesse, il courut risque bientôt de succomber, et sa batterie de onze canons d'être enlevée. Couvert de sang et de sueur, les cheveux brûlés du côté droit, il faisait des signaux pour annoncer l'extrême danger qu'il courait.

Henri les aperçut, et prit sur-le-champ son parti : il mit pied à terre, et s'armant d'une pique, suivi des gentilshommes qui se trouvaient autour de sa personne, il vola au secours de ses serviteurs en péril, sauva la vie au maréchal, comme il l'avait déjà fait à Fontaine-Française, et préserva d'un coup de main la batterie attaquée.

Après lui, arrivèrent de proche en proche, les comtes d'Auvergne et de Saint-Paul, et un grand nombre de nobles qui sortirent du poste de la Madeleine. Un combat qui ressemblait fort à une bataille rangée s'engagea alors pendant deux heures entre les Français et les Espagnols. L'aide intrépide que nous prêtèrent les Anglais, les charges exécutées à la tête de son escadron par le prince de Joinville, qui, ce jour-là, fit des prodiges de valeur, la survenue de Mayenne avec six cents chevaux, décidèrent enfin l'avantage en notre faveur. Les Espagnols furent contraints de battre en retraite vers le fossé, et furent poursuivis jusqu'à la contrescarpe, laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille¹.

Ce fut là le suprême effort de la défense, désormais trop épuisée de forces et de sang pour pouvoir franchir les murs de la place. Les combats, les maladies, la disette, avaient réduit une garnison de cinq mille hommes à deux mille, obligés de préserver à la fois de l'assaut à l'extérieur et de la trahison à l'intérieur, une domination précaire, menacée par d'incessants complots, que l'avortement de celui du 10 juin, expié par la mort d'un frère augustin et de sept bourgeois, ses auteurs, n'empêchèrent pas de se multiplier. L'issue du siège n'était plus qu'une question de temps et semblait devoir être défavorable aux Espagnols. Le grand-maître de l'artillerie, Saint-Luc, bombardait sans relâche la place avec ses quarante-cinq canons, dont une partie avait été fondue au camp, et qui avaient, presque partout, éteint le feu des assiégés.

Le 1er août, ayant poussé leurs opérations jusqu'au fossé, les assiégeants les débouchèrent, plantèrent leurs étendards sur la contrescarpe et s'y établirent, sous le feu de leur artillerie, battant en brèche la porte Montre-Écu et les ouvrages qui la protégeaient. Le 29, le ravelin et le bastion de la porte, ainsi que la muraille contiguë, étaient au pouvoir des troupes royales.

C'est ce jour-là que l'armée de diversion et de délivrance réunie en Flandre par les soins du cardinal Albert, fit son entrée sur le théâtre des opérations et le menaça du côté de Corbie. Henri, à cette apparition, quitta le camp à la tête de deux cent cinquante chevaux, qu'il renforça en route du corps de Biron, et d'un escadron de cavalerie légère, commandé par le survivant des frères Montigny. Il rencontra un gros de mille cavaliers ennemis, venant, sous la conduite de plusieurs capitaines de bandes espagnoles, reconnaître le prochain logis de l'armée et les moyens de secourir Amiens. Henri contraria ces investigations

¹ Poirson, t. II, p. 506-567.

indiscrètes, tua trois cents hommes aux survenants, leur prit deux cornettes, mit le reste en fuite, et poursuivit la déroute jusqu'à une lieue de Bapaume. Il revint aussitôt sur ses pas, résolu à profiter de cette alerte de l'armée ennemie pour hâter le siège et précipiter la prise de la ville avant qu'elle pût être efficacement secourue.

Le 3 septembre, les troupes royales essayèrent d'emporter de vive force les demi-lunes ; mais elles n'y parvinrent pas. Elles firent du moins essayer aux assiégés la perte sensible de leur chef, Hernantello, tué roide, à l'attaque, d'un coup d'arquebuse, et qui ne fut pas remplacé par son successeur, le marquis de Montenero.

Deux jours après, il est vrai, les Espagnols vengèrent cette perte et nous rendirent deuil pour deuil par la mort du brave et spirituel Saint-Luc, l'émule de Givry, héros et victime, comme lui, de la guerre ; aimé et pleuré, comme lui, par son roi.

Le 12 septembre, l'armée française, portée à trente mille hommes, grâce aux derniers renforts amenés du Nivernais par le duc de Nevers, et par le duc de Montpensier, de Normandie, tenta, mais inutilement, un assaut qui eût pu être décisif, sans l'inopportune diversion de l'arrivée de l'armée espagnole de secours.

Cette armée, conduite par le cardinal archiduc Albert, secondé de généraux expérimentés, comptait dix-huit mille hommes de pied, trois mille chevaux, une artillerie de dix-huit canons et un grand attirail de pontons, de chariots, de munitions.

Les ennemis, dit une relation contemporaine, ne croyaient pas que Sa Majesté fût assez forte pour garder les tranchées, faire tête à leur armée, et défendre ensemble les passages de la ville par delà la rivière (la Somme).

Les généraux espagnols se flattaient donc de l'espoir de voir le Roi décamper, ou accepter une bataille qu'ils comptaient gagner, on, tout au moins, essayer en vain de les empêcher de faire pénétrer dans Amiens un secours décisif et bientôt libérateur.

Le Roi, en telle conjoncture, ne se liant pas à son inspiration, délibéra avec le maréchal de Biron et le duc de Mayenne sur le meilleur parti à prendre. Celui qui aurait le mieux convenu à son impatience d'action et à sa généreuse ambition d'une victoire personnelle et directe sur le roi d'Espagne (un de ses dix souhaits favoris, révélés par Sully), était d'accepter la bataille que les ennemis paraissaient si disposés à lui offrir. Biron appuyait ce plan qui favorisait ses desseins, fondés, chose triste à penser ! sur l'espoir non de la victoire, mais de la défaite.

La loyauté et l'expérience du duc de Mayenne virent le piège et le déjouèrent. Il objecta avec raison qu'une bataille était toujours chose hasardeuse, et qu'un échec aurait pour Henri des conséquences redoutables ; que l'objectif unique de la campagne était la prise d'Amiens, certaine dans un délai plus ou moins éloigné, succès suffisant en honneur et fécond par ses suites autant que celui d'une bataille ; enfin, qu'il valait mieux se réduire à un plan étroit et le réaliser, que s'exposer à échouer dans un projet plus vaste et d'autant plus dangereux.

Ces sages conseils l'emportèrent, heureusement pour Henri, sur des avis plus flatteurs, mais qui ne caressaient son désir secret que pour mieux le perdre. Le Roi déféra aux représentations du duc de Mayenne, se détermina à attendre l'ennemi à l'abri de ses lignes, et confia à son contradicteur la défense des retranchements.

Le résultat de ces mesures ne se fit pas attendre, malgré la mauvaise volonté de Biron, qui avait refusé de fortifier Longpré, découvrant ainsi le camp royal. De plus, par une indigne perfidie, il avait prévenu l'archiduc de l'infériorité, sur ce point, de la position des troupes royales, et désigné à son effort ce côté vulnérable de nos fortifications, ce défaut de notre cuirasse. Heureusement, la clairvoyance et l'activité de Mayenne, obstiné à réparer les fautes que Biron s'obstinait à commettre, veillaient au salut de l'armée, sur la perte de laquelle son propre et indigne chef avait fondé de coupables espérances.

Ce fait est attesté par l'historiographe d'Henri IV, Pierre Matthieu lui-même, qui déclare le tenir de la propre bouche du Roi.

Le duc de Mayenne ayant reconnu l'armée ennemie du haut d'une colline, jugea que si elle faisoit ce qu'elle pouvoit faire, celle du roi seroit en peine de la repousser. Il donna avis au roi de fortifier Longpré ; et le roi m'a dit depuis que ce conseil avoit été le salut de son armée ; que le maréchal de Biron ne l'avoit pas voulu retrancher, étant d'intelligence avec l'archiduc pour laisser passer et entrer des secours afin, disoit le roi, qu'il me vit toujours en peine, et se rendit toujours nécessaire. Il me l'a confessé depuis et demandé pardon.

La journée du 16 septembre justifia les prévisions du duc de Mayenne et la déférence du roi à des conseils plus sages que flatteurs et plus utiles qu'agréables. En effet, l'archiduc Albert, après une série de tentatives partout contrariées, se décida, laissant ses deux ponts entre les mains de l'ennemi, à donner, à son armée décimée, le signal de la retraite dans les Pays-Bas, et à abandonner Amiens à son sort.

Ce sort n'était plus douteux. Le 25 septembre 1597 (à dix heures du matin), en vertu d'une capitulation honorable approuvée par l'archiduc, et acceptée par Henri, les Espagnols sortirent d'Amiens par la porte de Beauvais, pour défiler devant l'armée française rangée en bataille, et son chef qui la commandait dans le costume et l'appareil de la royauté.

A quatre heures, Henri, accompagné d'un cortège de mille gentilshommes, fit dans la ville son entrée victorieuse, et se dirigea tout d'abord vers la cathédrale pour y rendre grâces à Dieu du succès d'un siège qui avait coûté à la France un effort de six mois et demi, sans compter une dépense de six millions de livres dit temps, environ vingt-deux millions d'aujourd'hui.

Mais ce succès devait rapporter bien au delà de ce qu'il avait coûté, c'est-à-dire la soumission de la Bretagne et la paix qu'Henri ne pouvait rechercher, que l'Espagne ne pouvait consentir qu'après un duel dont l'issue avait occupé toute l'Europe.

Toute l'Europe estoit en peine, dit l'Estoile, à qui demeureroit la victoire de ce siège, parce que d'icelui dépendoit la servitude du François ou sa liberté.

Le Roi ne jouit point de suite de ces glorieux résultats. Ils lui furent disputés, un an encore, par les difficultés de la situation financière du royaume, et quand il eut triomphé de cet obstacle d'argent, par la fonte irrésistible d'une armée qui ne s'était pas habituée encore à demeurer plus de six mois fidèle au drapeau. Le 28 septembre, malgré les objurgations d'Henri, il ne demeurait plus autour de lui que cinq cents gentilshommes sur cinq mille ; et les deux tiers de son infanterie, quoique soudoyée, s'étaient débandés.

Avec les dix ou douze mille obstinés qui lui restaient, Henri ne put qu'aller offrir à l'armée espagnole, qu'il canonna dans Arras, une bataille qu'elle déclina. Il tenta aussi le siège de Dourlens, que l'approche de l'hiver et les pluies continuelles l'obligèrent d'abandonner.

Ces déceptions furent compensées largement par les succès de ses lieutenants, qui partout avaient fait essuyer des revers aux armées espagnoles, et avaient sur toutes les frontières refoulé l'invasion ; en Champagne, où le capitaine Gaucher échoua piteusement dans son entreprise sur Villefranche (4 août) ; en Bretagne, où le duc de Mercœur fut réduit à l'impuissance par trois défaites successives ; en Savoie surtout où Lesdiguières, délivrant par des victoires le Dauphiné envahi, porta la guerre en territoire ennemi, et se rendit maître de toute la Maurienne et de tout le pays au delà de l'Isère, depuis le mont Cenis jusqu'à Montmeillan.

Tandis que ces efforts victorieux, — dit notre plus autorisé prédécesseur — faits sur la frontière du royaume, le préservaient de l'invasion, en même temps, et par une heureuse coïncidence, les projets anarchiques, les tentatives des factions intérieures pour transporter à l'étranger l'autorité du Roi, et pour rompre l'unité nationale, se trouvaient déjoués.

Le parti de l'aristocratie féodale, pactisant avec le parti réformé, gagna à ses ambitions, prêtes à acheter une vaine indépendance au prix de l'ingérence étrangère, deux princes du sang, le comte de Soissons et le duc de Montpensier. Une députation que semblaient inspirer seulement les mobiles religieux et les intérêts du protestantisme, mais derrière laquelle tous les brouillons et tous les séditeux du royaume ourdissaient leurs trames, aiguisaient leurs poignards, recrutaient pour la guerre d'émancipation parmi les aventuriers de la noblesse bretonne, poitevine et ardennaise, avec l'appui du duc de Bouillon et du duc de la Trémouille, osa aller en Angleterre solliciter le protectorat d'Élisabeth.

Grâce à la prudence et à l'énergie d'Henri, secondé par Duplessis-Mornay, le maréchal de Brissac, les commissaires royaux de Schomberg et de Thou, l'effervescence du fanatisme huguenot et de l'ambition aristocratique s'apaisa peu à peu. Les conjurés n'osèrent risquer la double partie, devenue hasardeuse, d'un soulèvement intérieur et d'une intervention étrangère.

La révolte fut contenue jusqu'au moment où le Roi se trouva à même de lui opposer victorieusement sa justice ou sa clémence, emprisonnant à la Bastille et y décapitant au besoin les conspirateurs et les traîtres, dans la personne du comte d'Auvergne ou du maréchal de Biron, foudroyant dans Sedan le dernier asile de la faction huguenote ; enfin, désarmant tous les mécontents de bonne foi par l'Édit de Nantes, qui consommait la liberté et l'égalité civile des deux religions longtemps rivales.

A ces succès d'Henri à l'intérieur correspondaient de non moindres revers pour Philippe II. Le prince Maurice, profitant habilement de l'absence du cardinal archiduc Albert, avait partout battu ses troupes chassées successivement par lui des trois provinces de Gueldre, d'Over-Yssel, de Frise, et il achevait, par la prise de Linghen, de dépouiller l'Espagne de toutes ses possessions sur la ligne du Rhin.

Le roi d'Espagne n'avait pas été plus heureux dans la dernière de ces tentatives d'invasion qu'il dirigeait périodiquement contre l'Angleterre, avec un acharnement qui n'avait d'égal que celui de la mauvaise fortune. Pour la troisième fois, Philippe avait confié à la fatalité des vents et des mers, qu'il

espérait conjurer, une flotte de cent quatre-vingts vaisseaux, commandée par l'Adelantado don Martin de Padilla. Cette nouvelle *invincible Armada* avait eu le sort funeste de ses aînées.

Arrivée à soixante lieues du canal d'Angleterre, à proximité de cette île que semble garder jalousement, plus que le génie de ses hommes d'État et le courage de ses soldats, en vertu d'une irrévocable destination providentielle, la protection de la tempête fatale à tous ses envahisseurs, la flotte espagnole fut assaillie par les aquilons furieux ; huit vaisseaux seulement sombrèrent dans les flots soulevés ; mais le reste fut dispersé et obligé de rentrer bien vite à l'abri des ports de l'Espagne et du Portugal. Cette entreprise avortée coûta à son auteur la perte de toute son artillerie et d'une somme de cinquante mille ducats (18-30 octobre).

Ces derniers coups triomphèrent, comme des avertissements célestes, de l'acharnement contre la France d'un prince qui, n'étant pas moins politique que passionné, reconnaissait enfin dans Henri, réconcilié avec l'Église et avec son peuple, un de ces princes prédestinés que garantit de toute atteinte mortelle, jusqu'à l'heure où elle est terminée, le bouclier d'une mission providentielle.

L'âge, la maladie, les revers inclinèrent enfin ce prince si longtemps indomptable' aux prévoyances et aux concessions testamentaires. Il ne voulait point léguer à un fils âgé seulement de dix-neuf ans, à une fille non encore établie, le poids, supérieur à leurs forces, d'une guerre à soutenir et d'une dot à défendre contre la France, la Hollande et l'Angleterre coalisées.

Il résolut de rétablir la paix entre l'Espagne et la France, de donner à sa fille les États de Flandre en dot et l'archiduc

Albert pour mari et pour protecteur (dessein réalisé dès le 2 décembre 1597) ; enfin, de réserver à l'Angleterre et à la Hollande les derniers coups de sa puissance affaiblie mais lion épuisée.

Les bases d'une pacification furent posées, les offres en furent solennellement faites dans les conférences renouées entre les agents du pape médiateur, le cardinal de Florence, et le général des cordeliers, Richardot, président du Conseil privé des Pays-Bas, ministre d'Espagne, et Villeroy, secrétaire d'État des affaires étrangères en France. A mesure qu'un nouveau revers leur survenait, les Espagnols, d'abord fort arrogants, devenaient plus accommodants, et, après la dispersion de leur flotte, ils se montrèrent désireux d'une conciliation sérieuse, équitable, durable.

Nos justes armes, assistées par la grâce de Dieu, écrivait, le 15 novembre, Henri à Elisabeth, ont enfin humilié notre ennemi ; car il demande la paix et déclare qu'il se mettra à la raison pour l'obtenir.

Le Roi se trouvait placé entre deux partis à prendre, sur le meilleur desquels il devait hésiter et hésita en effet.

Une paix prochaine le réintégrait dans la possession de tout ce qu'il avait perdu comme territoire, sans autre profit que celui de terminer une guerre dont la France épuisée ne pourrait peut-être pas plus longtemps porter le fardeau. Une paix disputée, marchandée, différée, pouvait bénéficier des conquêtes et des représailles d'une guerre heureuse. Mais le moindre revers pouvait aussi remettre en question le fruit de dix années de lutte. Le souverain et le père se combattaient dans Henri, l'un plaidant pour une complète et glorieuse vengeance de l'injure espagnole, l'autre conseillant de préférer aux stériles triomphes de la

guerre et à ses sanglants lauriers, les travaux féconds et bénis de la paix. Henri ne voulut rien céder qu'à la raison et, pour la première fois, il se méfia de son cœur.

Il ouvrit donc avec l'Angleterre et la Hollande des négociations décisives, destinées à lui permettre de mesurer le fonds qu'il pouvait faire sur ses alliés, et de savoir si, partageant ses visées généreuses, ils voulaient développer la lutte jusqu'aux vastes proportions, aux sublimes envergures des grandes guerres, de celles qui constituent, en fin de compte, un progrès de l'évolution de l'humanité, et se font pardonner ce qu'elles coûtent par ce qu'elles rapportent.

Les ambassades de MM. de Buzenval auprès des États-Généraux, de M. de Naisse auprès d'Élisabeth, achevèrent de convaincre le Roi des intentions dilatoires et décevantes de ses alliés.

Il se résigna alors à la paix, ennoblissant cette résolution par la fidélité qu'il témoigna jusqu'au bout aux intérêts d'alliés qui avaient toujours trahi les siens, et par l'ambition qu'il montra de terminer à la fois la guerre civile et la guerre étrangère, afin de mettre définitivement au fourreau l'épée du roi-capitaine pour ne plus garder à la main que le sceptre d'olivier du roi pacificateur, réparateur, régénérateur.

Tel fut le but, tel fut le résultat de cette campagne contre la ligue de Bretagne qu'il dirigea en personne, au commencement de l'année 1598, contre son tenace chef, le duc de Mercœur, et ses féroces auxiliaires, les Saint-Offange, les la Fontenelle et les Gouleine, tyrans féodaux dignes du pire moyen âge.

Le *Discours sur le traité de paix fait à Vervins, le deuxième may 1598*, placé à la suite du Mémoire de Sillery, négociateur de ce pacte fameux, et très-probablement composé par lui, établit qu'au commencement de 1598, Henri, en présence du mauvais vouloir et de la trahison latente de ses alliés, en présence des efforts suprêmes faits par Philippe II dans le but de continuer la guerre, des moyens accumulés par lui afin de la continuer jusqu'à l'année 1600, n'avait que *six mois de ressources* pour achever d'écraser les restes de la Ligue dans la Bretagne, le Poitou et l'Anjou, et pour arriver à un accord devenu le salut de la France.

Il n'y avait pas une minute à perdre, pas une faute à commettre. Henri ne perdit pas une minute, ne commit pas une faute.

Le 12 janvier 1598, il remettait au général des cordeliers, pour être transmise à l'archiduc Albert, sa réponse définitive aux ouvertures d'accommodement, portant : *qu'il consentoit à faire l'assemblée des députés pour la paix qui lui avoit été demandée, et qu'il agréoit Vervins pour le lieu du congrès*. Ses plénipotentiaires furent le chancelier de Bellièvre et M. de Sillery, qui s'acheminèrent à Vervins, le 29 janvier, pour ouvrir le congrès, sous la médiation du pape et sous la présidence du cardinal de Florence. Les plénipotentiaires pour l'Espagne étaient Richardot et le prince de Taxis.

Pendant qu'ils délibéraient, Henri agissait. Grâce à un suprême effort de Rosny, aux emprunts faits à l'échevinage d'Angers et à la municipalité de Paris, aux subsides obtenus des états de Bretagne, il se trouva à la tête d'une armée d'expédition de 12.000 fantassins et de 2.000 chevaux, avec 12 canons et des provisions assez abondantes pour garantir de la famine ses soldats, tout en préservant de la maraude un pays ruiné, qui touchait à sa perte, et que ses libérateurs eussent achevé d'épuiser, s'il eût fallu les nourrir. Après avoir

prévenu, en menaçant de la réprimer impitoyablement, une prise d'armes imminente, fomentée par les

exaltés du corps des églises réformées, et pourvu au gouvernement pendant son absence, confié au prince de Conti, Henri se dirigea vers la Bretagne, par la Beauce, l'Orléanais, la Tourraine, l'Anjou (18 février 1598).

La seule nouvelle de son approche suffit pour intimider et réduire à la soumission les chefs ligueurs Du Plessis de Cosme, les frères Saint-Offange, Ileurtault et la Houssaye, qui tenaient les places ou forts de Craon, de Montejean, de Saint-Symphorien et de Rochefort, avant-postes et remparts de la rébellion bretonne. Un pardon généreux et onéreux, niais politique, scella la réconciliation de l'autorité royale avec des hommes chargés de crimes, mais dont l'impunité était moins dangereuse que leur désespoir.

Le 6 mars, le roi reçut au Pont-de-Cé la duchesse de Mercœur, les agents du duc, les députés de la ville de Nantes, porteurs d'ouvertures de la part du chef de la Ligue Bretonne. Henri, fidèle à son système de préférer les solutions amiables aux solutions armées, toujours hasardeuses, accueillit ces ouvertures, et elles aboutirent au traité du 20 mars, conclu à Angers, accepté et signé par Mercœur le 23, à des conditions rudes pour le Trésor, mais excellentes pour l'autorité royale et la prospérité nationale.

La soumission du duc fut suivie de celle de ses partisans : Champigny, maître de Tiffauges, Villebois, maître de Mirebeau, Bourceni, d'Ancenis, Fontenelle, de Douarnenez et de l'île Tristan.

La pacification de la province fut ainsi consommée, et le vœu patriotique de Duplessis-Mornay accompli : **Il n'étoit laissé en Bretagne aucun germe, aucun levain de la Ligue, pour lever la pâte qui en restoit au royaume.**

D'Angers, Henri se rendit à Nantes où il fit une entrée triomphale et paternelle à la fois, déclarant, quand on lui offrit les clefs de la ville, qui étaient d'argent doré, **qu'elles étoient bien belles mais qu'il aimoit encore mieux les clefs des cœurs de ses habitants.** C'était gagner ceux qu'il avait conquis et prendre possession, par l'amour plus encore que par la terreur, de cette Bretagne qui, depuis dix ans, se disputait au Roi, au prix de la guerre civile et de la guerre étrangère.

Quelques jours après avoir désarmé Mercœur, Henri scella l'édit du 13 avril 1598, qui réglait à leur complète satisfaction l'état religieux, civil et politique des calvinistes français. C'est le fameux édit de Nantes, sur l'analyse et l'appréciation duquel nous aurons à revenir. Le 2 mai 1598, était achevé un autre monument du règne : la paix de Vervins, entre Philippe II et Henri IV, conclue malgré les intrigues de l'Angleterre et de la Hollande, qui persistèrent dans leur égoïste opposition, et abandonnèrent leur allié dans la paix comme elles l'avaient abandonné dans la guerre.

Le traité de Cateau-Cambrésis était remis en vigueur et devenait la loi commune des deux couronnes. Le commerce entre leurs sujets était rétabli. L'Espagne abandonnait toutes ses conquêtes et restituait à la France, dans le Nord, les six villes de Calais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Capelle, le Castelet ; en Bretagne, la ville de Blavet. Le duc de Savoie était compris dans le traité ; il rendait ferre, la seule place qu'il tint encore en Provence ; il désavouait et abandonnait le capitaine La Fortune, qui jusqu'alors s'était autorisé de lui et du roi d'Espagne pour oser retenir la ville de Seurre en Bourgogne ; le

marquisat de Saluces, usurpé par le duc sur la France durant les troubles de la fin du règne de Henri III, était remis à l'arbitrage du pape, qui, dans l'espace d'un an, devait rendre sa sentence, et l'adjuger à celui qu'il en jugerait le légitime propriétaire. Genève, qui, depuis 1580, avait sans cesse été aidée par la France, restait sous sa protection, parce qu'elle se trouvait au nombre des confédérés de la Suisse, et que la Suisse elle-même était comprise au traité comme alliée de Henri.

Le grand résultat du traité de Vervins, le seul avantageux que la France eût conclu depuis trente ans, était que le royaume recouvrait entièrement l'intégrité de son territoire continental ; que les dernières des profondes blessures que la Ligue et l'ambition de l'étranger lui avaient faites étaient cicatrisées et fermées.

Henri compléta ces résultats en contraignant la Toscane à la restitution de quelques annexes maritimes de notre territoire qui avaient la plus grande importance. Le grand duc de Toscane jugea téméraire de lui disputer une partie de sa frontière du Midi, lorsque le roi d'Espagne venait de lui rendre sa frontière du Nord, et il se hâta de terminer par un traité son différend avec la France¹.

Il s'agissait de la remise de l'île de Pomègue, de Pile et du château d'If, conservés jusque-là par le grand-duc, en nantissement de ses prêts d'argent à Henri III et à Henri IV. Le roi refusa de se laisser traiter plus longtemps comme un marchand, et Ferdinand se contenta de sa parole, rendant sans restriction à Henri la possession de ses annexes maritimes, délivrant le commerce de Marseille de sa mainmise, heureux de rester l'allié du souverain et de lui donner sa nièce en mariage.

Henri, en effet, maître de l'indépendance de sa couronne et de l'intégrité de son peuple, ne devait pas tarder à songer à transmettre un jour à un fils digne de lui, qu'il ne pouvait plus espérer de la stérilité de Marguerite, l'héritage du bonheur et de l'amour de ses sujets et de la continuation de ses grands desseins. Nous le verrons bientôt assurer par une union féconde, sinon heureuse, les résultats si laborieusement acquis durant vingt ans de vicissitudes et de combats.

¹ Poirson, t. II, p. 467.

LIVRE QUATRIÈME. — LE GRAND ROI - 1598-1610

CHAPITRE PREMIER. — LA CONSPIRATION DE BIRON - 1598-1602.

Le traité de Vervins et l'édit de Nantes semblaient avoir rendu à jamais la paix à la France et au roi, à l'intérieur comme à l'extérieur. La vérité est cependant que plusieurs années encore devaient s'écouler avant que Henri et ses sujets goûtassent la joie et l'espérance d'un repos absolu. Malgré le traité de Vervins, il fallut punir, par une guerre hardie et victorieuse, la mauvaise foi du duc de Savoie ; malgré l'édit de Nantes, il fallut prendre de vive force Sedan, dernier repaire de la faction huguenote ; enfin, malgré tant de victoires et tant de pardons, il fallut, sacrifiant la clémence à la justice, jeter à l'ambition aristocratique, toujours prête à la révolte ou à la trahison, le défi du procès du maréchal de Biron et la leçon de sa mort.

La conduite d'Henri, dans ces trois affaires importantes et décisives, n'est pas seulement d'un roi, mais d'un grand roi. C'est donc pour l'historien un devoir d'éclairer d'une lumière particulière ces trois traits principaux de sa physionomie politique et morale.

L'édit de Nantes, qui régla l'état religieux, civil et politique des réformés français, dont il fut la charte et le code pendant près d'un siècle, mérite d'abord quelques détails. Il est l'œuvre d'un prince à la fois politique et humain, qui sait par expérience ce qu'exige d'un côté l'autorité royale, ce que réclame de l'autre la liberté de conscience, et qui fait succéder à l'ère des guerres de religion celle de la tolérance religieuse.

Le double écueil d'un tel acte était dans la difficulté de maintenir la balance exacte entre la liberté et l'autorité, entre le catholicisme et le protestantisme. Henri parvint-il à triompher complètement de cette difficulté ? Pour ce qui touche l'égalité de protection accordée aux deux confessions, on peut répondre hardiment que oui. Pour ce qui touche les prérogatives royales et l'unité nationale, l'expérience des règnes de Louis XIII et de Louis XIV démontre que parmi des droits légitimes l'édit de Nantes accordait aux réformés un dangereux privilège, sur les inconvénients duquel Henri put se faire illusion, parce qu'il n'avait rien à en craindre, mais dont la suppression eût épargné plus d'un embarras à ses successeurs.

La liberté absolue du culte public, l'égalité complète devant la loi, l'admission aux mêmes offices, charges et dignités que les catholiques : voilà ce que les réformés, à la suite d'une longue persécution et de longs services, avaient le droit de demander à un édit de pacification.

N'obtinrent-ils pas davantage, et bien au delà de ce droit, quand le lendemain du jour où il mettait fin à la Ligue catholique par son traité avec le duc de Mercœur, Henri se trouva en présence d'une Ligue protestante, prête à sortir toute armée des conciliabules de Châtellerault, dont l'ambition de la Trémouille et de Bouillon exploitait jusqu'à la sédition les mécontentements et le fanatisme ? L'histoire doit tenir compte de la nécessité dans ce pacte un peu hâtif qui contenait des germes funestes, et que d'imprudentes concessions devaient faire tourner contre son but. Destiné à devenir fatal un jour, il fut heureux pendant le règne de son auteur. Une mort prématurée ne permit pas à Henri de corriger son œuvre. Tout

indique qu'il en avait vu les imperfections, et qu'il se réservait d'y remédier, avec la double autorité de l'expérience et de la gloire. Il n'en eut pas le temps, et l'édit de Nantes, œuvre philosophique excellente, demeura une œuvre politique défectueuse, dont les passions qu'il avait pour but de désarmer, c'est-à-dire l'esprit de sédition et l'esprit de réaction, devaient fatalement et tour à tour abuser¹.

Il est facile de trouver les côtés précaires et dangereux de l'édit de Nantes ; ils éclatent aujourd'hui aux yeux dans le maintien, que consacrait l'édit, de l'organisation politique des calvinistes telle que leurs chefs l'avaient rétablie à Sainte-Foy, au mois de juin 1594, c'est-à-dire constituant un État dans l'État, et une république dans la monarchie.

Cette organisation dangereuse reposait sur trois garanties principales : les assemblées politiques, les places fortes, les finances.

L'édit de Nantes laissa aux protestants-deux sortes d'assemblées : les assemblées pour cause de religion, telles que consistoires, colloques, synodes provinciaux et nationaux, et les assemblées politiques.

Ce privilège comportait de tels inconvénients que l'épreuve de la pratique les fit immédiatement ressortir. Henri, dans son impatience généreuse de la paix et dans sa confiance parfois excessive, s'était laissé surprendre à ce propos un article qui donnait par le fait aux réformés une liberté illimitée. Par cet article il était dit qu'ils pourraient s'assembler, pour les synodes, en tel lieu et tel temps qui leur plairaient ; qu'ils pourraient y admettre les étrangers ; qu'ils pourraient se rendre dans les synodes étrangers.

Rien ne leur était plus facile, grâce à cette triple faculté, que de transformer les assemblées synodales en assemblées politiques, ainsi qu'ils le firent plus tard pour celles de la Rochelle.

Sur les réclamations du parlement et du clergé, Henri supprima ces trois clauses, trop favorables aux conspirations à l'intérieur, aux intrigues avec l'étranger et aux menées de Bouillon, qui prétendait que son église de Sedan pût faire corps avec les églises de France.

Lors des stipulations interprétatives de l'édit, et des transactions intervenues en 1605, il fut réglé que les calvinistes ne s'assembleraient que moyennant autorisation royale préalable, et lorsqu'il y aurait impossibilité reconnue de décider sur leurs intérêts ou leurs griefs d'accord avec les deux députés généraux des 'églises, chargés de résider auprès du roi.

Malgré ces restrictions, les protestants purent s'assembler et s'assemblèrent en effet plusieurs fois durant les dernières années du règne de Henri IV, et sous le règne de son successeur jusqu'à la prise de la Rochelle. L'évocation de ce dernier souvenir nous met en présence de l'inconvénient capital de l'édit de Nantes, de

¹ Une nouvelle guerre religieuse et politique attendait un État, sortant de trente-huit années de guerre civile et étrangère, et arrivé à ce degré d'épuisement où une dernière crise suffit pour décider la mort. Le roi sauva à la France cette fatale épreuve en accordant l'édit de Nantes aux calvinistes. Le pacte qu'il conclut avec eux contenait des conditions pleines de danger pour l'avenir, du jour où le gouvernement cesserait d'être puissant et ferme. Mais, dans le présent la paix était assurée, le pays pouvait se reprendre à la vie et à la prospérité : la sagesse de Henri allait au plus pressé. (Poirson, t. II, p. 511.)

celui qui serait de nature à porter atteinte à la renommée politique de Henri IV, si, quand il le fit, il avait pu le faire autrement.

Les calvinistes conservèrent, aux termes de l'édit, les *deux cents villes* que les traités et la guerre avaient mises entre leurs mains. Cent de ces places pouvaient défier une armée ; quelques-unes, comme la Rochelle, Montpellier, Montauban, arrêtaient plus tard les forces entières de la monarchie. Il faut ajouter à ces deux cents villes les places du Dauphiné, gouvernées par le protestant Lesdiguières. Le roi supportait l'entretien des fortifications et la solde des garnisons. C'était une dépense annuelle de 540.000 livres du temps (environ deux millions d'aujourd'hui). Il faut dire, à la décharge du roi, que ces places de sûreté ne devaient être détenues par les protestants que pendant un délai d'abord fixé à huit années à partir de l'an 1599 et prolongé ensuite de quatre années, ce qui conduisait jusqu'à 1611, que Henri pouvait certes se flatter de voir, mais qu'il ne vit pas.

Les abus qui devaient naître de l'usage et conduire les réformés à la révolte et les rois à la persécution ne sauraient nous empêcher de reconnaître et de glorifier les grands, les féconds effets d'un acte qui fit entrer dans les lois et dans les mœurs le principe de la tolérance religieuse, proclamé par L'Hospital, respecté par le cardinal de Richelieu vainqueur, supprimé en vain par Louis XIV, et placé aujourd'hui au nombre des fondements indispensables à toute organisation politique.

Le traité de Vervins contenait dans ses flancs, comme l'édit de Nantes, une guerre prochaine. Il en sortit en effet, dès le mois d'août 1600, une guerre qui, heureusement, fut aussi courte et aussi décisive que hardie, contre le duc de Savoie. Fidèle au génie de sa race et à la tradition de sa maison, qui était de s'agrandir sans cesse, n'importe par quel moyen, le prince montagnard s'était emparé du marquisat de Saluces, à la fin du règne de Henri III, en pleine paix, uniquement parce qu'il lui convenait. Durant les cinq premières années du règne de Henri IV, il avait, en vertu du même motif, envahi et cherché à ravir à la France la Provence et le Dauphiné. Henri résolut de mettre un terme à ces convoitises, à ces empiétements, et quand vint l'heure des comptes à régler, il prétendit faire rendre gorge à ce principule trop ami des agrandissements, dont l'appétit insatiable ne respectait rien, et croissait en mangeant.

Les droits de la France sur le marquisat de Saluces étaient incontestables. Elle avait pour elle la possession jusqu'en 1588, et ce en vertu du traité de Cateau-Cambrésis, dont le traité de Vervins n'était, pour ainsi dire, que le renouvellement. A ce traité le duc de Savoie avait été trop heureux de se faire admettre, grâce aux instances du roi d'Espagne son beau-père. Il était donc obligé à restitution par le droit commun et par deux traités dont il avait lui-même signé le dernier.

Mais le duc trouvait dur de rendre ce qui était bon à garder. Il parvint à faire insérer dans le traité de Vervins une clause qui déférait au pape Clément VIII mission de prononcer, à titre d'arbitre, entre lui et le roi de France, au sujet de la possession du marquisat de Saluces. Par ses intrigues et ses expédients dilatoires, il fatigua tellement le pontife que celui-ci, de guerre lasse, renonça à son mandat. Le duc se transporta alors, dans le but de traiter lui-même directement avec le roi, à la cour de France, en décembre 1599.

Le machiavélique prince, qui affichait les intentions les plus conciliantes, ne venait en réalité que pour chercher, parmi les ministres et les généraux d'Henri,

des complices pour son ambition, des instruments pour sa vengeance. Il corrompit le chancelier de Bellièvre et plusieurs membres du conseil. Il n'eut pas de peine à débaucher Biron, qu'une ambition et un orgueil vraiment sataniques rendaient docile aux pires suggestions, et prêt pour les pires desseins. Comment un tel homme eût-il résisté à la promesse de recevoir en mariage une des filles du duc, et d'être investi de la souveraineté de son gouvernement de Bourgogne ?

Laissant ainsi derrière lui un nid d'intrigues prêtes à éclater, de vipères prêtes à mordre, l'astucieux Savoyard rentra dans ses États, attendant les résultats de ses machinations, et comptant au moins sur les bénéfices de cette temporisation qui accroissait pour lui le titre de la possession, le seul dont il se pût targuer.

Il avait signé pour la forme, avec Henri, un traité par lequel il s'engageait à restituer le marquisat de Saluces, ou à céder, en échange, la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Valromey. Mais ce traité n'était exécutoire que dans un délai de trois mois ; c'était assez de temps, suivant le duc de Savoie, pour se dérober à cette exécution par la ruse ou la force, et pour mettre tant d'embarras au roi de France sur les bras, qu'il le dégoûterait de cette mauvaise affaire.

Il avait compté sans son hôte, c'est-à-dire sans un prince poussé à bout par tant de déloyauté et résolu à tirer de l'affront d'une lutte si inégale, malgré les pièges de la perfidie de son adversaire, une exemplaire vengeance. Pendant le délai de trois mois accordé au duc de Savoie, les préparatifs d'Henri, décidé à la guerre, si une opiniâtre duplicité l'y obligeait, coïncidèrent avec les intrigues tramées loin de lui ou autour de lui pour la rendre impossible ou la rendre funeste.

Dans son propre conseil et parmi ses principaux capitaines, le roi rencontra des objections tenaces et une répugnance intéressée, dissimulées sous les scrupules du patriotisme. On affectait de considérer comme impolitique et inopportune une entreprise onéreuse, hasardeuse, dont le succès douteux coûterait bien au delà de ce que valait son objet ; on regrettait cette nouvelle et si prompt épreuve, infligée sans motif suffisant à la patience des peuples et à la France épuisée ; on déplorait ce zèle à réveiller les haines à peine assoupies, à discréditer le traité d'une paix devenue précaire, par suite de cette première atteinte que tant d'autres pouvaient suivre, même du côté de l'Espagne, qui ne laisserait pas écraser impunément un parent et un allié.

Pendant ce temps, le duc négociait avec le comte de Fuentes, gouverneur du Milanais, et fomentait en France, au moyen d'un complot oligarchique dont Biron était l'âme, la diversion d'un soulèvement destiné, dans sa pensée, à enchaîner Henri IV dans son royaume au moment où il se préparerait à le quitter. Les menées de Biron, dont le gouvernement de Bourgogne touchait à la Franche-Comté, à la Savoie et au Milanais ; les préparatifs du comte de Fuentes, qui rassemblait ostensiblement une armée de quarante mille hommes, donnaient à cette opposition une sanction des plus menaçantes. Tous ces nuages, prêts à crever sur toute tentative d'expédition en Savoie, justifiaient presque le mot du duc, qui, à son retour dans ses États, avait déclaré, d'un air de sinistre triomphe, **qu'on ne pourroit effacer qu'avec l'épée les traces profondes et funestes de son passage en France.**

Mais Henri n'était pas de ces princes qu'on intimide avec des menaces et des dangers. Son compère Rosny, devenu surintendant des finances, et maître des ressources de la France, accrues par lui, n'était pas moins inaccessible à la crainte et aux chimères.

Un examen impartial de la situation convainquit le roi et son ministre de la nécessité d'agir, de la nécessité de le faire sans retard, et de la certitude de le faire impunément, soit à l'intérieur, ou l'expédition de Savoie servait de prétexte à des mesures militaires faites pour donner à réfléchir aux conspirateurs ; soit à l'extérieur, où la conduite du duc de Savoie était désapprouvée, même par les siens, et où le nouveau roi d'Espagne Philippe III, et son ministre, le duc de Lerme, n'avaient ni l'intention ni la force de le soustraire, par la voie des armes, à la leçon qu'il avait méritée, et qu'il ne pouvait provoquer qu'à ses risques et périls.

Il ne s'agissait pour Henri que d'avoir de l'argent, des troupes et surtout une artillerie capable de suffire à toutes les exigences d'une guerre de montagnes et de sièges, dans un pays hérissé de citadelles dont deux, Bourg et Montmélian, comptaient parmi les plus fortes places de l'Europe.

Henri avait assez de raisons de se méfier de Biron, dont la conduite prêtait depuis longtemps à la critique et au soupçon. Il n'avait pas encore de preuves suffisantes pour le punir, même pour le disgracier, et braver un éclat.

Conciliant ces nécessités politiques contradictoires avec le vœu de son cœur, qui était de trouver innocent un homme qu'il déplorait de craindre coupable, ou tout au moins de le ramener à la loyauté à force de confiance, et au repentir à force de pardons, le roi se réserva le commandement suprême de l'armée, partageant sous ses ordres la direction des opérations entre trois chefs dont le premier neutraliserait le second, et dont le troisième surveillerait les deux autres.

Le plan de campagne projeté comportait une attaque soudaine, foudroyante, frappant à la fois l'ennemi en Bresse et en Savoie. Son rang et ses services assuraient l'un de ces postes à Biron, gouverneur de Bourgogne et maréchal-général des camps et armées du roi. La voix publique désignait pour le second Lesdiguières, que recommandaient une expérience reconnue et des exploits souvent victorieux, pendant onze années, sur la frontière des Alpes.

Henri couronna et corrigea ce double choix en écartant de la grande maîtrise de l'artillerie le vieux marquis d'Estrées, insuffisant pour une telle tâche, et en investissant Rosny de ces importantes fonctions, c'est-à-dire en confiant ses canons, destinés à un rôle décisif, aux mêmes mains qui géraient si énergiquement et si incorruptiblement ses finances. De plus, il remplit la division qu'il ne pouvait s'empêcher de remettre au commandement de Biron, d'officiers fidèles et éprouvés, capables de déconcerter ses desseins, et de lui désobéir au besoin, s'il prétendait les entraîner ailleurs qu'à la victoire.

Le terme fatal du mois de juin 1600 étant arrivé, le Roi, grâce à sa prévoyance et à l'activité de Rosny, était libre de jeter dans la balance d'un débat trop longtemps pendant, s'il fallait en venir à plaider le procès par les armes, l'argument irrésistible, surtout du côté du bon droit, d'une armée de vingt-trois mille hommes, bientôt portée à trente, pourvue d'une artillerie formidable et d'immenses approvisionnements.

En vain le duc, mis au pied du mur, éluda, ajourna, chicana, atermoya, essaya de reculer l'ultimatum jusqu'à ce que l'hiver, son meilleur allié, rendit stérile, impossible peut-être, une guerre de montagnes et de sièges.

Le 11 août 1600, le roi publia, à Lyon, une déclaration où il attestait sa patience, sa longanimité, protestait contre l'abus, qu'en faisait le duc de Savoie, et rejetait sur lui seul la responsabilité d'un défi qui ne lui permettait pas de garder plus

longtemps, sans péril pour sa sécurité, sans dommage pour sa dignité, l'épée au fourreau.

En même temps, il la tirait et donnait le signal de l'invasion des États du duc de Savoie sur deux points à la fois : du côté de la Bresse par Biron, du côté de la Savoie par Lesdiguières. Le 13 août, Biron était devant Bourg, dont les portes cédèrent à la valeur française, malgré la trahison de Biron, qui avait averti le gouverneur de la prochaine attaque qu'il était chargé de diriger. La ville prise, le siège de la citadelle commença aussitôt.

Le même jour, l'avant-garde de Lesdiguières, conduite par son gendre, M. de Créquy, emportait d'assaut la ville de Montmélian, et cernait la citadelle.

Le 90 août, le roi, à la tête de sa noblesse, sommait hardiment la ville de Chambéry de se rendre, et y entra le lendemain ; le château, battu en brèche, capitulait le 2 septembre ; la citadelle de Charbonnières, clef de la Maurienne, perchée sur un rocher inaccessible, mais foudroyée d'un pic qui commandait la place, par les canons de Rosny, portés à bras par ses soldats, battait la chamade. Une conquête qui comptait ses trophées par les journées, eut bientôt mis aux mains du roi les clefs de toutes les places de Savoie, sauf la citadelle de Montmélian.

Henri laissa la conduite apparente du siège au comte de Soissons, la conduite effective à Lesdiguières et à Rosny, pour aller activer et surveiller les opérations, trop languissantes à son gré, de Biron dans la Bresse. Biron continuait ses menées équivoques, et son mécontentement croissant chaque jour avec de nouveaux griefs de son insatiable ambition, il s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme du déshonneur. Quand Henri arriva sous les murailles de Bourg, le démon de l'orgueil, qui devait perdre le maréchal, avait déjà triomphé, chez lui, des derniers scrupules.

Prêt à tout tenter contre l'autorité du roi, ainsi que l'établissent cinq de ses lettres de cette époque, saisies plus tard et contenant la preuve de ses intelligences avec l'ennemi, il en était arrivé à la pensée de rendre tout effort nouveau inutile, d'échapper à tout danger de reddition de compte, en cas de découverte de ses trames, par un crime, habilement mis à la charge des hasards de la guerre. Il donna le signalement du roi au commandant du fort Sainte-Catherine, et l'invita à pointer ses pièces de manière à frapper Henri d'un coup mortel, au moment d'une de ces reconnaissances que le roi avait gardé l'habitude de pousser parfois témérairement fort loin et fort à découvert.

Empressons-nous d'ajouter que ce crime demeura à l'état de projet ; que Biron, malgré son audace et sa haine, récemment envenimées par le juste refus du gouvernement de Bourg, recula devant l'exécution du plan convenu, soit scrupule subit, soit souci égoïste de sa propre vie ; car il devait forcément accompagner le roi dans sa promenade, et le boulet pouvait se tromper de but ou le gouverneur, son complice, faire malignement coup double.

Henri, qui ignorait à ce moment l'attentat dont il était l'objet, mais qui n'avait pas eu de peine à lire dans le jeu suspect de son déloyal partenaire, se borna, pour toute rigueur, à lui adresser quelques représentations indirectes dont il voulait attendre le fruit, à lui recommander significativement de retirer sa confiance à un homme indigne d'elle, à ce traître La Fin, artisan d'intrigues funestes, et qu'il savait bien être l'intermédiaire et l'agent secret du maréchal auprès du duc de Savoie.

Celui-ci attendait à Turin que ses mèches, qu'il ne croyait pas éventées, missent le feu aux événements sur lesquels il comptait pour occuper et détourner l'inexorable poursuite de son adversaire : que la conspiration de Biron éclatât, que la surprise de Marseille, dont on l'avait leurré, la suivit. Il attendit en vain.

Alors il rassembla quinze mille hommes qu'il conduisit à Aoste pour secourir Montmélian. Mais il fut forcé de garder l'inaction ; il n'était pas d'ailleurs de ceux qui font violence à l'occasion, et préférait les ruses du renard aux désespoirs du lion. Il se borna donc à assister à la reddition de la citadelle de Montmélian, qui capitula définitivement le 16 novembre, imitée, dès le 17 décembre, par la garnison du fort de Sainte-Catherine.

Il ne demeurait plus au duc que la citadelle de Bourg, qui, malgré l'énergie de son gouverneur Bouvens, allait être obligée, faute de vivres et de munitions, d'ouvrir ses portes à Biron, entraîné au succès par le zèle de ses officiers, et obligé par leur loyauté de vaincre malgré lui.

Pour échapper à cette dernière humiliation, force fut au duc, faisant de nécessité vertu, de solliciter la paix et de clore un procès dont les frais menaçaient d'emporter l'objet du litige. C'est le légat du pape qui voulut bien se charger des ouvertures du vaincu et du soin de suivre les pourparlers en son nom.

Pendant les négociations, Rosny, au moyen de la mine, fit sauter les fortifications du fort Sainte-Catherine ; les Génevois en enlevèrent les matériaux ; il ne resta même pas trace de cette citadelle, et Genève fut délivrée du siège perpétuel dans lequel le duc l'avait tenue si longtemps. La paix fut signée le 17 janvier 1601. Aux termes du traité, le duc conserva le marquisat de Saluces. Il céda au roi la Bresse, le Bugey, le pays de Gex, le Valromey, avec la citadelle de Bourg, qui se défendait encore. Il paya au roi 500.000 livres et lui abandonna l'artillerie et les munitions dont il s'était emparé dans les villes conquises avec lui en Savoie¹.

Il est inutile d'énumérer les avantages politiques et moraux de cette courte guerre, de cette prompte victoire, de cette vengeance modérée, triple et suprême degré par lequel, en vertu du suffrage unanime de l'Europe, Henri arriva à l'admiration universelle et fut promu au titre de grand. L'expédition de Savoie n'eut pas, militairement parlant, de moins importants résultats. Elle confirma par un double témoignage : le siège de Montmélian et le siège de Charbonnières, le choix fait par Henri, comme grand maître de l'artillerie, d'un homme qui n'était pas moins bon tacticien que bon financier, qui venait de donner à l'emploi de l'artillerie et du génie un développement fécond pour les progrès de la guerre, qui avait enfin, déployé dans la direction des opérations de ces deux armes une capacité qu'on ne retrouve plus à un degré pareil que chez les grands poliorcètes du siècle de Louis XIV.

Libre désormais, au moins pour quelque temps, des soucis militaires, impatient des loisirs féconds et des utiles plaisirs de la paix, Henri songea à demander à un second mariage, que les déceptions du premier rendaient indispensable, les joies de la paternité et de l'hérédité, si chères aux souverains, surtout lorsque le vœu de leur cœur est confirmé par le vœu de leurs peuples.

¹ Poirson, t. II, p. 339.

Marguerite de Valois, avec une abnégation qui l'honore et qui répare plus d'une faute de sa vie, n'éleva aucune objection, s'inclina devant une nécessité politique et patriotique supérieure à toute susceptibilité, à tout regret. Elle consentit au sacrifice qui lui était demandé non de son rang, mais de son droit.

Un bref du Pape, du 24 septembre 1599, avait confié à une commission composée du nonce en France, d'un cardinal, d'un archevêque, de l'évêque de Paris, le soin de suivre la procédure en nullité du funeste mariage dont le massacre de la Saint-Barthélemy avait ensanglanté les livrées et inauguré la malédiction. La commission, par décision du 10 novembre, déclara les moyens de cassation admis et invalida l'union qui lui était déférée. Le souverain pontife ratifia cette décision ; et le 17 décembre 1599, la dissolution du mariage du roi fut solennellement prononcée. Ses ministres et l'agent de la cour de Florence entrèrent alors en négociations, dont la conclusion fut une convention de mariage avec Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane.

Par ses lettres-patentes, du 6 janvier 1600, Henri donna pouvoir, au sieur de Sillery, de passer outre aux accords. Le contrat fut signé le 25 avril ; le 5 octobre, le grand-duc, muni de la procuration du roi, épousa la princesse en son nom.

Le mariage fut consacré et célébré, à Lyon, le 10 décembre 1600. Cette union, qui ne devait pas être plus heureuse, au point de vue intime et domestique, que la précédente, fut du moins bénie du côté de la fécondité. [Le 27 septembre 1601, Marie de Médicis donna à la France un dauphin dont la naissance assurait la succession directe à la couronne, déconcertait et prévenait les compétitions dangereuses pour le repos public, contenait déjà en germe la naissance et le règne de Louis XIV](#)¹.

Malheureusement la paix intérieure, dont cet heureux événement semblait ouvrir l'ère pour de longues années, n'en fut point l'immédiate conséquence. Ce défi aux ambitions et aux passions aristocratiques ou fanatiques qui couvaient encore sous la cendre de quarante ans de guerre civile ou religieuse, ranima, à plusieurs reprises, leurs flammes mal éteintes. L'esprit de faction avait survécu aux factions. [Le parti des hauts seigneurs gardait l'idée et l'espoir qu'il avait si clairement manifestés en 1596 ; les uns voulaient transformer leurs gouvernements en fiefs ; les autres songeaient à détacher des provinces du corps de la monarchie, et à s'y créer des principautés](#)².

Parmi les hommes du temps que leur ambition, leurs préjugés, leurs vices même conduisaient à nourrir ces dangereuses et séditionnelles chimères, et à rêver, fût-ce au prix de sa mort, le rôle d'un duc de Guise, il faut citer le duc d'Épernon, le prince de Bouillon et le maréchal de Biron.

Ce dernier, joueur effréné, avouait avoir perdu, à ce plaisir fatal et favori, la somme énorme de quinze cent mille écus du temps, environ six millions d'aujourd'hui. La guerre civile, avec ses hasards et ses profits, pouvait seule suffire à de tels besoins, à de tels goûts, à de telles pertes, à de telles dettes. Il le sentait et avait à la fois, avoué la fatalité de sa vie et tracé d'avance l'arrêt de sa mort, dans le défi désespéré à la fortune qu'il formulait en disant : [Qu'il ne sçavoit pas s'il mourroit sur un échafaud, mais qu'il n'iroit jamais à l'hôpital.](#) Résolu à tout, excepté à la sagesse et à la pauvreté, il n'hésita pas, en dépit de

¹ Poirson, t. II, p. 547.

² Poirson, t. II, p. 555.

la paix et de la naissance du dauphin, en dépit des bienfaits et des pardons du roi, à engager, à la faveur de ces divisions et de ces complicités qu'il se flattait d'exploiter, **jusqu'à mettre les plus froids huguenots en colère, et les plus repentants ligueurs en fureur**, cette odieuse et suprême partie dont sa tête était l'enjeu.

Car l'heure de la clémence était passée. Henri était devenu père, et, toujours disposé à pardonner à ceux qui ne menaçaient que son autorité ou sa vie, il n'avait pas le droit de se montrer indulgent pour des tentatives que n'arrêtait plus le berceau sacré de ses enfants. Il devait faire, et il fit un exemple. Avant de se consacrer tout entier aux réformes et aux progrès qui font de son règne, de 1600 à 1610, un âge d'or pour la France, et une éternelle école pour les rois, il devait neutraliser d'Épernon, désarmer Bouillon, frapper Biron, que la mort seule pouvait dompter, dont la mort seule pouvait décourager les imitateurs.

Il se résigna, non sans s'y être longtemps disputé, non sans avoir mis solennellement un coupable trop cher en demeure de mériter et d'obtenir, par un aveu, son pardon, à remplir ce devoir douloureux du père et du roi, et à donner à sa conscience une satisfaction qui désola son cœur.

On a mis, arbitrairement et témérairement, sur le compte du cardinal de Richelieu, qui n'aimait point d'ailleurs Henri IV et en était jaloux, un blâme de cette rigueur unique du règne de son prédécesseur, que le grand ministre aurait, prétend-on, trouvée inutile. Nous croyons que le sombre et implacable homme d'État, qui immola, sans scrupule, à l'autorité royale et à la sienne, les Marillac, les Chalais, les Cinq-Mars, les de Thou, les Boutteville et les Montmorency, n'est pas de ceux dont on peut invoquer le témoignage dans les questions de clémence. Nous préférons demander à un exposé succinct, à une appréciation impartiale des faits, ce qui doit être, suivant nous, dans l'affaire du maréchal de Biron, l'avis de l'histoire et le jugement de la postérité.

Henri disait la vérité quand il déclarait qu'il n'avait jamais aimé homme autant que le duc de Biron. Il avait épuisé sur lui ses bonnes grâces ; il l'avait accablé de ses bienfaits.

Du baron de Biron, simple mestre de camp, il avait fait, en peu de temps, de façon à lui permettre de jouir de son élévation dès la jeunesse et pendant une longue vie, un maréchal de camp, puis un amiral de France, puis un maréchal de France ; un gouverneur de Bourgogne, la première province et la première pairie du royaume ; un lieutenant général de ses armées, au siège d'Amiens, ayant autorité au-dessus du connétable et des princes du sang ; un duc et pair enfin ; et tout cela en neuf ans.

Henri, en prodiguant les témoignages d'une amitié pour laquelle il ne demandait en échange que d'être aimé, n'avait pas plus compté avec les services de l'homme qu'avec les faveurs du Roi. Trois fois, il avait sauvé, au péril de la sienne, la vie de Biron : la première fois au passage de l'Aisne, dans la poursuite du duc de Parme ; la seconde, au combat de Fontaine-Française ; la troisième, à la sortie du 17 juillet faite par les Espagnols durant le siège d'Amiens.

L'indifférence, de la part d'un homme ainsi comblé, eût déjà été un crime ; mais que dire de son ingratitude ? Cette ingratitude, pendant huit années, fut de tous les jours ; elle ne se borna pas à oublier les bienfaits du roi ; elle alla jusqu'à l'en haïr ; elle ne se borna pas à comploter contre son autorité ; elle conspira contre sa vie. Animée jusqu'au bout d'un acharnement féroce, et ne voyant dans une longue impunité qu'une sorte de droit, cette ingratitude alla jusqu'à refuser

devant l'évidence au Roi qui s'en fût contenté, l'hommage d'une excuse, la satisfaction d'un aveu, la garantie d'une larme !

Qu'on ose maintenant plaindre un tel homme ou blâmer un tel Roi ! Pour nous, après avoir médité en juge les pièces de ce douloureux procès, nous osons dire que si Henri IV eût épargné Biron, il se fût condamné lui-même, et que l'indulgence en pareil cas, eût été presque aussi coupable et plus dangereuse que le crime.

Les pratiques certaines, avérées, attestées par ses lettres, par les aveux de ses agents La Fin, Hébert, Rénazé, confirmées par ses propres aveux, de Biron avec les ennemis de la France et du roi, datent au moins de l'aimée 1595.

Elles commencèrent par l'intermédiaire d'un Français transfuge, traître, espion, un certain Picoté d'Orléans, quand l'archiduc, alors cardinal Albert, vint d'Espagne en Flandre.

Deux ans plus tard, le maréchal fit acte de connivence coupable avec l'archiduc Albert et avec Philippe II. Au siège d'Amiens, il négligea avec préméditation, il essaya opiniâtrement d'empêcher le roi de fortifier la position maîtresse de Longpré. Ce fut malgré lui que cette mesure de prévoyance, qui lit le salut de l'armée, fut adoptée et exécutée par Mayenne. Il était d'accord avec l'archiduc Albert pour laisser passer le secours libérateur d'Amiens, [afin de tenir le roi toujours en peine et se rendre toujours nécessaire.](#)

Ce trait de félonie était dans les habitudes et dans les traditions paternelles. Une des maximes favorites du vieux maréchal de Biron était [qu'il falloit tenir toujours son prince en défiance et en jalousie.](#)

Mais Biron dépassa de beaucoup les licences paternelles, quand, au commencement de 1598, il tenta de traverser la conclusion de la paix, qui menaçait de lui ôter le commandement des armées, l'importance et les profits d'un tel rôle, exercé sans scrupules ; et quand il essaya, après le traité de Vervins, précaire par plus d'un côté, d'en faire sortir la guerre.

Le Roi, instruit de ses menées cyniques en 1598, par Roissieu, l'un des réfugiés français aux Pays-Bas, ne consentit à désarmer Biron que par de nouveaux bienfaits, et à le punir que par la générosité. Il l'avait fait en France tout ce qu'il pouvait être ; il résolut de le glorifier à l'étranger, en lui confiant les missions les plus délicates et les plus honorables. Au mois de juillet 1598, voulant lui fournir l'occasion de rétracter et de réparer ses fautes, ou l'obliger du moins à protester dans sa personne contre ses propres calomnies, le Roi envoya Biron en Flandre pour assister au serment de l'archiduc Albert, jurant la paix de Vervins au nom du roi d'Espagne. Il se faisait ainsi représenter par lui dans l'acte le plus solennel de la politique française depuis quarante ans.

Biron accepta cette faveur comme une disgrâce ou comme une occasion ; il trouva l'une insuffisante et chercha à rendre l'autre funeste. Il avait retrouvé à Bruxelles ce Picoté d'Orléans, son démon tentateur. Il renoua les trames relâchées, donna et accepta de nouveaux gages de son inféodation à l'Espagne, de sa déloyauté envers le Roi, puis revint dans son gouvernement de Bourgogne, plus ulcéré, plus coupable que jamais, capable de tout et prêt à, tout. Une souveraineté seule pouvait assouvir sa passion de grandeur et de vengeance. Pour atteindre un tel but, tous les moyens lui paraissaient bons.

Avec un cynisme fanfaron, il s'écriait devant ses familiers :

Ou une vie libre, ou une mort glorieuse. Être César ou rien du tout. Je ne mourrai pas que je n'aye vu ma tête sur un quart d'écu.

Le malheur est qu'il ne tenait pas plus de compte dans ses desseins du repos de son pays que du sien, de la vie du Roi que de la sienne. Il négocia d'abord avec le connétable de Castille, vice-roi de Milan, et avec le duc de Savoie ; il fournit ensuite deux mille écus d'or à Picoté et l'envoya en Espagne pour nouer définitivement ses rapports avec cette puissance et resserrer des liens honteux par des propositions et des communications qui étaient une double trahison (1599).

Au mois de décembre 1599, lors du voyage en France du duc de Savoie, bien digne d'un tel complice, il fut conclu entre eux un arrangement aux termes duquel le duc lui accordait sa troisième fille au mariage, contre promesse de *ses service et assistance envers et contre tous*.

Le premier fruit de ces intrigues fut la guerre de Savoie, que Biron rendit inévitable en favorisant les prétentions et en encourageant les espérances du duc. Il ne tint pas à lui de rendre cette guerre impossible ou fatale.

Biron ne se servit de la confiance du Roi que pour mériter celle de son adversaire. Lors de notre foudroyante entrée en campagne, il prévint d'Albigny, lieutenant du duc, de se retirer, et épargna ainsi aux troupes ennemies une première et certaine défaite. Il signala au duc les vices de ses places fortes, lui fournit les indications et les plans nécessaires pour les corriger ou les neutraliser. Il favorisa par ses avis la résistance du gouverneur de Bourg, après lui avoir évité une surprise. Il concerta avec lui une double tentative contre la vie du Roi, que la vigilance de Rosny fit seule échouer : la première Ibis aux approches de la citadelle de Bourg ; la seconde dans une embuscade, dressée d'accord avec lui à Villars. A la reconnaissance du fort de Sainte-Catherine, peu de jours après, il avait ménagé une troisième occasion fatale aux jours du Roi ; mais il renonça subitement à l'exécution d'un projet non moins dangereux pour lui-même que pour son maître.

Averti des voyages et des menées de son parent et agent La Fin, à Saint-Claude avec Roncas, à Milan avec le comte de n'entés, Henri se borna à conseiller à Biron de se défaire d'un confident qui le compromettait et finirait par le perdre, l'avertissant ainsi sans le punir, ni même l'humilier.

Les pourparlers continuèrent, les trames se tissèrent de plus belle entre La Fin et Rénazé, agent et secrétaire de Biron, d'un côté, le duc de Savoie et le comte de Fuentès de l'autre, à Ivree, à Turin, à Milan, et enfin, à Some.

La convention secrète datée de ce dernier lieu portait que Biron obtiendrait en mariage la belle-sœur du roi d'Espagne ou la troisième fille du duc de Savoie, avec 500.000 écus de dot ; la lieutenance du Roi d'Espagne dans toutes ses armées ; un million huit cent mille écus, pour la guerre de France ; la souveraineté de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Bresse, sous l'hommage de l'Espagne.

En échange, Biron promettait servitude perpétuelle et affection à l'Espagne et à la Savoie, adhésion et appui à des projets qui ne tendaient à rien moins qu'au morcellement de la France en autant de souverainetés locales que de provinces, à la constitution de l'autorité centrale sous forme de royauté élective, à la nomination des pairs, sur le modèle de l'empire d'Allemagne et sous la protection

du roi d'Espagne, enfin à la cession au duc de Savoie, de la Provence, du Dauphiné, du Lyonnais.

Un tel bouleversement comportait de terribles conséquences, des moyens sanglants. Biron acceptait toutes ces conséquences, se résignait à tous ces moyens, dont la pensée effrayait jusqu'à ses complices, et le troubla un instant lui-même.

Pour donner le change à ses remords ou à ses craintes, il se rendit à Lyon, où il s'était fait précéder d'une lettre pleine de protestations de dévouement et de fidélité, destinée à être remise au roi par Rosny. Poussant jusqu'au bout, cette démarche destinée à le fixer sur ce qu'il pouvait avoir à redouter ou à espérer, le maréchal alla trouver Henri au cloître des Cordeliers.

Là, dans un entretien habile, où, pour surprendre le secret du Roi, il feignit de lui confier le sien, il avoua quelques-unes de ses intrigues, de ses chimères ; il s'accusa de mauvaises Intentions conçues par lui à la suite du mécontentement que lui avait causé le refus du gouvernement de la citadelle de Bourg. Il reconnut avoir songé sans son consentement à une alliance matrimoniale avec le duc de Savoie. Enfin il témoigna de son repentir et de sa confiance dans le pardon que méritaient ses aveux.

Le Roi ne le lui fit pas attendre. Il lui dit : **Qu'il lui sa-voit bon gré de s'être confié dans sa clémence et en l'affection qu'il lui portoit ; qu'il lui en donneroit toujours de si grandes preuves qu'il n'auroit occasion d'en douter ni de rien faire contre l'assurance qu'il prenoit de sa fidélité.**

Cependant Henri ajouta, d'un ton grave et pénétré : **Que s'il lui pardonnoit pour cette fois, c'étoit à la charge qu'il n'y revint pas.**

Biron, qui s'était plié avec peine à une démarche rude à son orgueil, regarda comme indigne de lui d'en tirer le témoignage qui l'eût rendue publique, et de solliciter et poursuivre des lettres d'abolition et de rémission. Il n'en avait pas besoin en effet, s'il eût été sincère, et fût rentré pour jamais dans la voie de réparation et d'honneur rouverte par le magnanime pardon d'Henri qui, lui, était de bonne foi et sans rancune. Il en donna une preuve en caressant publiquement l'orgueil du maréchal par cette flatteuse présentation au cardinal Aldovrandini, négociateur de la paix :

— **C'est monsieur le maréchal de Biron ; je le présente volontiers à mes amis et à mes ennemis.**

Eh bien ! le croirait-on ? peu de jours après, le fourbe qui n'avait joué le repentir que pour rendre au roi la confiance nécessaire au succès de ses perfides desseins, renouvelait ses menées en aiguillonnant le zèle de La Fin, par deux émissaires qu'il lui dépêcha, un moine nommé Farges, puis un certain Bosco, cousin de Roncas, et en activant la conclusion de son traité avec le duc de Savoie et le comte de Fuentès !

Durant les dix-huit mois qui s'écoulèrent entre le pardon de Lyon et son arrestation, le maréchal continua à lutter de perfidie contre le roi obstiné à lutter de bonté. En 1601 il conclut avec le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne, mécontent et ambitieux comme lui, une sorte de ligue dont l'engagement, écrit et signé en 1602, se trouve reproduit dans les Mémoires de Sully. Cette vaste et dangereuse association, qui exploitait à la fois le fanatisme catholique et le fanatisme huguenot, concentrait, pour la première occasion propice, tous les mauvais levains aristocratiques ou religieux.

Henri, averti de tout, persista dans ce rôle de patience et de générosité qu'il devait pousser vraiment jusqu'aux dernières limites de l'abnégation. Il ne voulut pas laisser à son incorrigible adversaire l'excuse de la détresse ; il lui fit, dans un moment où l'état du Trésor, obéré par la guerre de Savoie, doublait le prix d'une telle libéralité, don de 90.000 livres du temps, plus de 324.000 francs d'aujourd'hui. Il ajouta aux émoluments des nombreuses charges du maréchal, l'honneur et les profits d'une mission extraordinaire auprès d'Élisabeth (septembre 1601). Il l'envoya ambassadeur en Suisse, pour jurer le renouvellement de l'alliance avec cette nation, au retour de ce voyage en Angleterre où l'exemple récent de la tragique disgrâce du comte d'Essex, et le récit que lui fit de cette histoire, en face des restes du favori décapité, la reine d'Angleterre elle-même, auraient dû faire sur lui une sévère et salutaire impression.

Quel avertissement prophétique ! Quelle scène instructive pour tout autre que Biron !

Dans une des entrevues du maréchal ambassadeur avec Élisabeth, la reine, le tenant par la main, lui montra, exposées sur les murs de la tour de Londres, un certain nombre de têtes fraîchement coupées, entre autres celle du comte d'Essex, qui avait été le compagnon d'armes et l'ami du maréchal lui-même, déclarant sans sourciller que c'était là la justice que l'on faisait des rebelles en Angleterre, quels qu'ils fussent. Et l'implacable souveraine ajouta à ces paroles. un commentaire fait pour le graver à jamais dans l'âme de son interlocuteur.

Tout ce qu'un prince peut dire et faire pour l'amour d'un sujet, déclara-t-elle d'une voix sombre, je l'ai dit, je l'ai fait. Je l'avois élevé de la poussière, et lui avois donné en partage l'autorité de mes commandements. Mais comme où il y a plus d'obligation et de devoir, l'offense et le crime sont plus grands, quand j'eus reconnu en lui tant d'effets d'ingratitude, d'infidélité et de trahison, je crus que je ne pouvois éviter la justice de Dieu, si je ne faisais voir un exemple de la mienne sur un si méchant homme.

Je ne fis juger et exécuter ce misérable, sans lui donner du temps pour recourir à ma miséricorde et se repentir.

Si parmi les indignations de ma justice, il eût montré l'humilité et la contrition de la repentance, j'étois satisfaite : ses larmes m'eussent fait pleurer, et sans mentir je lui eusse donné la vie dès qu'il auroit reconnu qu'il avoit mérité la mort.

Il falloit que son ambition et son arrogance passassent par les mains d'un bourreau, puisqu'il ne vouloit pas passer par les miennes.

Dieu veuille que le roi mon frère se trouve bien de la clémence ! Par ma foi ! si j'étois en sa place on verroit des têtes coupées aussi bien à Paris qu'à Londres. Pour moi, je n'aurai jamais pitié de ceux qui veulent troubler un État non plus que des loups¹.

Au retour de son ambassade de Londres et pendant son ambassade de Suisse, Biron poussa ses menées jusqu'aux derniers excès de l'ambition et de la haine. Il ne craignit, pas de fournir au roi d'Espagne le gage de lettres expresses, écrites de sa main, montrées plus tard par le roi Henri à M. Descures, où la mort du roi et du Dauphin était envisagée en termes trop conformes aux vues sanguinaires

¹ Lettre missive du roi du 5 septembre 1601, t. V, p. 465.

du duc de Fuentès, qui avoit proposé que jamais l'Etat d'Espagne ne se fieroit aux François, si ce n'estoit qu'ils feissent faillir la race des princes du sang, en commençant par le Roy et le Dauphin¹.

La mesure de la patience d'un côté, de la scélératesse de l'autre était plus que comble. Elle déborda. Le Roi, dans Henri, fit taire l'homme, que cependant il devait écouter une dernière fois. Biron, qui ne pouvait plus être épargné, pouvait encore, s'il l'eût voulu, sauver sa vie. Mais c'était une âme de Titan, obstinée au mal, et jusqu'au bout bravant la foudre.

Retiré, mystérieux et menaçant, dans son gouvernement de Bourgogne, comme le fauve au fond du piège où il guette la proie, Biron attendait l'occasion des dernières folies et des crimes suprêmes, négligeant de venir rendre compte au Roi de son ambassade de Suisse, mais songeant, avec de fiévreuses délices, à son récent et triomphal voyage en Périgord et en Gascogne, au milieu de cette noblesse nombreuse, remuante, prête à tous les coups de main, où il comptait mille gentilshommes qui se flattaient de lui appartenir comme parents.

A ce moment même le dépit jaloux et la haine vengeresse d'un de ses affidés, de ses complices, de La Fin, supplanté par le baron de Lux, perdaient le malheureux qui se complaisait dans son crime et se flattait du triomphe prochain (mars 1602).

Les révélations de La Fin obligèrent Henri d'en croire plus qu'il n'en désiroit comme dit un contemporain ; mais tout en s'armant contre le rebelle et en prenant, avec sa décision et son coup d'œil habituels, les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité et écraser dans son germe toute tentative insurrectionnelle, il demeura indulgent au coupable, impatient de le voir, de le confondre, et... de lui pardonner, s'il consentait seulement à demander ce pardon.

Agrippa d'Aubigné nous peint à ce moment l'état de son âme, et rapporte les paroles qui expriment si vivement ses sentiments : S'ils pleurent, dit-il, je pleurerai avec eux. S'ils se souviennent de ce qu'ils me doivent, je n'oublierai pas ce que je leur dois. Ils me trouveront aussi plein de clémence qu'ils sont vides de bonnes affections. Je ne voudrais pas que le maréchal de Biron fût le premier exemple de la sévérité de ma justice, et qu'il fût cause que mon règne, qui jusqu'à présent a ressemblé à un air calme et serein, se chargeast tout soudain de nuées, de foudres et d'éclairs².

Par une série de mesures et de démonstrations hardies, habiles, décisives, appuyées par l'effet de sa présence dans le Midi, Henri déconcerte la révolte oligarchique prête à éclater, étouffe le soulèvement avant-coureur du Limousin, mande devant lui, à Poitiers, d'Auvergne qu'il surveille, d'Épernon qu'il paralyse, Bouillon et la Trémoille qu'il intimide, et qui se déroberent dans leur province, aux premiers éclats de la colère et de la justice royales.

Pendant ce temps, brusquement mis en face de Lavardin et d'un corps d'armée, privé, par un stratagème de Rosny (Sully), de la disposition de ses poudres et de ses canons, Biron étonné, inquiet, refuse de fuir en Franche-Comté ; enfin, fasciné par les assurances perfides de La Fin et les conseils maladroits du baron de Lux, il se laisse attirer à la cour, où il vient braver le destin, convaincu que le roi soupçonne tout mais ignore tout., et résolu à ne rien avouer.

¹ P. Matthieu, *Histoire de Henri IV*, t. III, p. 403.

² D'Aubigné, *Histoire Universelle*, t. III, l. V, c. IX, p. 495.

Le maréchal arriva à Fontainebleau, le mercredi 12 juin entre sept et huit heures du matin, confirmé dans ses dispositions par la rencontre de La Fin, qui lui avait glissé ces mots à l'oreille : **Mon maître, courage et bon bec, ils ne savent rien !**

Sa première entrevue avec le roi eut lieu dans le grand jardin, près du parterre. Henri l'embrassa, agréa ses excuses sur le retard de son voyage, le prit par la main, et lui fit, dans une familière promenade, les honneurs de ses projets de nouveaux bâtiments. Puis l'entraînant dans une des allées du petit jardin, il essaya de faire ployer celui qu'il ne voulait pas rompre, de fondre, à force de cordialité, la glace de ce superbe, d'en obtenir l'aveu de sa faute et de son repentir, prêt à lui rendre, à cette unique et bien modérée condition, toute sa bienveillance.

Biron s'effaroucha, se rebecqua plus que jamais, déclarant d'un ton rogue et d'un air scandalisé : **qu'il n'étoit venu ni pour se justifier, ni pour demander pardon, ni pour accuser ses amis.** Il se montra même si vif et si hardi que le capitaine des gardes de sa Majesté, qui surveillait de loin l'entretien, craignant de le voir dégénérer en altercation, s'approcha, prêt à fournir main-forte au roi.

Biron néanmoins, s'il sortit plus d'une fois des limites du respect, n'osa point pousser son emportement plus loin que les paroles et les gestes, et Henri ne fut pas obligé de tirer, pour sa défense personnelle, l'épée, que contre son habitude, en raison du caractère exceptionnel d'un dangereux interlocuteur, il avait cru devoir garder à son côté.

Aussitôt après ce premier entretien, qui montrait le maréchal s'obstinant à l'impénitence finale et s'enfonçant dans sa perte, le roi écrivit à Sully, alors à Moret, un court et pressant billet, le mandant à Fontainebleau.

A son arrivée Henri dit à son ministre :

— Mon ami, voilà un malheureux homme que le maréchal ; c'est grand cas, j'ai envie de lui pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé, et de lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié, et mon cœur ne se peut porter à faire du mal à un homme qui a du courage, duquel je me suis si longtemps servi, et qui m'a été si familier ; mais toute mon appréhension est que, quand je lui auray pardonné, il ne pardonne ni à moi, ni à mes enfants, ni à mon État ; car il ne m'a jamais voulu rien confesser, et vit avec moi comme un homme qui a quelque chose de malin dans le cœur ; je vous prie, voyez-le... S'il s'ouvre à vous sur les discours que vous lui tiendrez, et sur la certitude de ma bienveillance que vous lui donnerez, assurez-le qu'il peut en toute fiance me venir trouver, faire confession de tout ce qu'il a pensé, dit et fait, moyennant qu'il ne cèle rien, et que je luy pardonnerai de bon cœur, comme je vous en donne ma foi et ma parole.

Une seconde entrevue de Biron et du roi, où cet endurci se montra plus superbe et plus provocateur que jamais, ne fit pas sortir Henri de son sang-froid et de sa patience.

Sully ayant échoué dans ses efforts pour décider Biron aux aveux et le conduire à son salut, par le discours le plus insinuant et le plus cordial qui fut jamais, Henri ne recula pas devant l'épreuve, devant l'affront d'une troisième tentative pour amollir ce forcené.

Le soir, il fit renouveler par le comte de Soissons la démarche de Sully.

Le lendemain, jeudi 43 juin 1602, le roi, pensant que la nuit avait porté conseil, tenta une quatrième épreuve de l'incroyable opiniâtreté d'un homme

évidemment dominé par cet aveuglement dont Dieu frappe les coupables qu'il juge mûrs pour la peine et la leçon. Biron refusa au roi l'aveu qu'il sollicitait, comme quelques heures plus tard il haussait les épaules, aux avis de son capitaine des gardes, qui le pressait de fuir. Toujours le mot fatal des ducs de Guise, si crédules à leur ambition, si incrédules à leur danger : Ils n'oseraient !

Pendant ce temps le roi tenait conseil avec Rosny (Sully), Villeroy, Sillery, de Gesvres, ses quatre principaux et plus expérimentés auxiliaires, ses quatre oracles des grands jours. L'avis fut unanime. Biron devait être traduit devant la justice, et expier son crime, s'il ne se résolvait à user à temps, du droit de grâce.

Le roi se réservait cette dernière chance de sauver le coupable. Tout contribuait, par une sorte de concert de circonstances dont le hasard n'était pas l'unique auteur, à pousser Biron à ce parti suprême : se jeter aux pieds de son roi, qui l'eût relevé dans ses bras.

A souper, chez Montigny, celui-ci, mécontent des louanges indiscretes et excessives qu'il affectait de prodiguer au roi d'Espagne, lui objecta brusquement, brutalement, et de façon à lui donner à penser, la conduite de Philippe II, qui n'avait pas hésité à immoler son propre fils à la sûreté de son État ; et cela, sur un simple soupçon.

Après le souper, le maréchal reçut une lettre de sa sœur, la comtesse de Roussy, qui l'exhortait à partir avant deux heures, s'il ne voulait être arrêté. Obligé de renoncer alors à la superstition de son inviolabilité, le maréchal se borna à se munir d'une courte et solide épée, avec laquelle il se flattait de se faire jour à travers une armée.

Il entra au château avec le comte d'Auvergne ; celui-ci, informé de ce qui se préparait, s'approcha du maréchal et l'avertit de leur commun péril, en lui disant à l'oreille : [Nous sommes perdus !](#)

Le maréchal se promena avec le roi dans le jardin ; puis invité à son jeu, il se dirigea avec lui vers la chambre de la reine.

Après le jeu, les courtisans partis, le roi, une cinquième fois, prit le maréchal à part, et le requit, au nom de la bienveillance, de l'amitié dont il lui avait donné tant de marques, de lui apprendre lui-même, ce que par d'autres il ne savait que trop bien. Le maréchal, comme poussé à bout, protesta, se plaignit de cette insistance et déclara : [que c'étoit trop presser un homme de bien.](#)

Le roi quitta alors la chambre de la reine, entra dans son cabinet, et donna à ses capitaines des gardes, les sieurs de Vitry et de Praslin, l'ordre de se saisir : le premier du maréchal de Biron, le second du comte d'Auvergne.

Déjà du reste, par les soins des ministres, les précautions avaient été prises pour déjouer toute tentative d'évasion ou

de rébellion. La cour, les salles, les escaliers du château, les pavillons attendant au palais, regorgeaient de gardes ; et partout où l'œil plongeait, il se heurtait au dur reflet des cuirasses ou à la pointe étincelante des épées.

A ce moment suprême, Henri sentit que sa bonté n'était pas encore épuisée. Rentrant dans la chambre de la reine, par un dernier élan de générosité et de pitié, un dernier appel de l'ancienne tendresse qui eût amolli un marbre, il interpella le coupable dont il ne pouvait se résoudre à se détacher. Provoquant, implorant un aveu, un cri de pardon, un mouvement de la lèvre, des yeux, des genoux, dont il se fût peut-être contenté :

— Maréchal, dit-il, vous savez ce que je vous ai dit.

Le maréchal resta muet.

Ce silence était un défi. Henri cette fois le releva et d'un ton grave :

— Adieu ! baron de Biron ! prononça-t-il.

C'était trancher le dernier lien d'honneur, de familiarité, de patronage, de pitié. Qui eût résisté à tant d'affronts, à tant de déceptions ? C'était dire : Désormais vous m'êtes étranger, vous n'êtes plus rien, ni maréchal, ni duc et pair, ni gouverneur de Bourgogne, ni mon serviteur, ni mon ami, vous n'êtes qu'un accusé. Vous appartenez tout entier à ma justice, Condamné, vous appartenez tout entier au bourreau. C'était, sous une formule simple, familière, elliptique, mais d'autant plus terrible, l'anathème antique.

En sortant de la chambre du roi, le maréchal se trouva en présence de M. de Vitry, qui sachant à qui il avait affaire, de sa main gauche paralysa le bras de son bouillant interlocuteur, et de la main droite saisit son épée, tout en la lui demandant.

Vitry était énergique et robuste ; c'est le même homme qui sur un mot de Louis XIII, devait mettre le pistolet sur la gorge de Concini, un autre favori, un autre maréchal, un autre traître.

Biron essaya en vain de contester, de résister. Quelques-uns de ses gens tentèrent inutilement de lui prêter appui, en dégainant et se jetant à la rescousse. Ces survenants indiscrets furent, en un clin d'œil, entourés, désarmés, entraînés, incarcérés.

Biron alors déteignit son ceinturon de la main gauche et abandonna pour la forme son épée à Vitry, qui ne l'avait point lâchée.

En passant devant les gardes rangés en haie dans la galerie, il essaya en vain de les soulever en sa faveur, de faire appel à l'ancienne popularité, à l'ancien fanatisme. Il ne recueillit, de cette audacieuse et chimérique tentative, que le châtement et la leçon d'un unanime et glacial silence.

Le samedi 15 juin, Biron et le comte d'Auvergne — ce dernier avait été arrêté en même temps que lui, mais, moins insensé que lui, ne refusa point de demander et obtint son pardon —, furent transférés de Fontainebleau à Paris et enfermés à la Bastille.

Le Roi rentra le même jour dans sa capitale, aux acclamations enthousiastes d'un peuple qui le félicitait de son retour, de sa victoire, et louait Dieu de sa propre délivrance.

Le 18 juin, Henri envoya au Parlement les lettres patentes par lesquelles il déférait à cette cour le jugement du maréchal et nommait, pour instruire son procès, le premier président de Harlay, le président Potier, les conseillers Fleury et de Turin, tous magistrats renommés pour leur caractère et leur talent.

Le 23 juillet, toutes les chambres du Parlement se réuniraient sous la présidence du chancelier de Bellièvre. Les pairs, sommés deux fois de venir prendre séance, et concourir au jugement, s'étaient dérochés, par suite d'un étroit esprit de corps, d'une solidarité aveugle et d'un préjugé aristocratique des plus déplacés, à cette obligation de sanctionner la condamnation d'un des leurs.

Plus d'un dissimulait d'ailleurs, sous des scrupules décents, ou des susceptibilités affectées, la pudeur trop sincère d'anciens complices, qui auraient figuré plus justement sur la sellette noire des accusés que sur le banc fleurdelysé des juges.

Le 27 juillet, le maréchal comparut devant le Parlement, répondit aux interrogations et prononça une défense énergique et pathétique, mais pleine des emportements habituels à son humeur et des subtilités familières à son caractère.

Cette harangue émouvante, un des meilleurs morceaux et des rares chefs-d'œuvre de l'éloquence du temps, eût ému, peut-être passionné une assemblée populaire. Elle ne pouvait triompher de l'évidence de tant et de si redoutables crimes ; et en touchant le cœur de plus d'un magistrat, qui déplorait comme nous l'avortement de cette grande vie, la stérilité de tant de talent, l'infamie de tant de gloire, elle ne put séduire leur raison.

Ils condamnèrent à l'unanimité des suffrages de cent vingt-sept juges, le maréchal **reconnu coupable de conspirations faites contre la personne du Roi, entreprises sur son État, proditiions et traités faits avec les ennemis de l'État**, à avoir la tête tranchée en place de Grève, à la confiscation de ses biens et de son duché ; sauf pour plus d'un, rentré dans sa maison, à pleurer, **par commisération non de son innocence, mais de sa fortune si déplorablement précipitée et abattue**.

Biron devait mourir. Henri du moins voulut lui épargner l'infamie de la mort publique et les regrets de la spoliation. Il permit au condamné de tester en faveur d'une personne qui lui était chère, lui fit remise de la confiscation de ses biens, et en accorda l'héritage à ses parents. Il ordonna que le supplice aurait lieu à la Bastille, sous les yeux de quelques magistrats, hors de la présence ignominieuse de la multitude.

Cet arrêt, fondé sur des preuves incontestables, sur les aveux des complices de Biron, sur ses siens mêmes, reconnu juste par sa famille — le malheureux avait encore sa mère, qui ne put que pleurer, mais le témoignage du maréchal de la Force, son beau-frère, est explicite sur ce point¹ — reçut son exécution le 31 juillet 1602, au milieu de circonstances faites pour en redoubler la tragique et douloureuse terreur.

Biron, si intrépide, si arrogant, s'y montra humble jusqu'aux adjurations inutiles, effrayé jusqu'aux expédients les plus désespérés pour prolonger de quelques instant une agonie sans dignité. Menacé et caressé tour à tour par le patient, tour à tour insolent et suppliant, le bourreau ne put le frapper que par surprise, au moment où éperdu, menaçant, il arrachait son bandeau pour la troisième fois.

Tous les historiens contemporains sans exception, Sully, l'auteur de la Relation insérée dans le Journal de Palma Cayet, Matthieu, De Thou, d'Aubigné lui-même reconnaissent la culpabilité de Biron et la longanimité avec laquelle Henri chercha à attirer vers sa clémence celui qui lui échappa sans cesse pour tomber sous sa justice.

Cet acte de sévérité nécessaire fit le plus grand et le meilleur effet, au dedans et au dehors du royaume. Au dedans, la mort d'un tel homme fut celle de l'impunité elle-même, si mauvaise conseillère, et éternelle fautrice des révolutions.

¹ *Mémoires et Correspondances*, publiés par le marquis de La Grange, 1843. Lettre de M. de La Force à sa femme, sœur de Biron, du 4 juillet 1602, t. I, p. 330.

D'Auvergne, La Trémoille, d'Épernon se le tinrent pour dit et se soumirent ou se réduisirent à l'inaction. Le duc de Bouillon essaya de résister, de lutter, mais ne brava un moment, dans sa principauté de Sedan, les canons de Henri, qui présidait au siège en personne, que pour se soumettre bientôt, en embrassant ses genoux (6 avril 1606).

Peu de temps auparavant, les dernières racines de la rébellion et de la trahison avaient été extirpées par le procès et le supplice de partisans et complices secondaires de Biron, les treize gentilshommes limousins, condamnés par une assemblée des Grands Jours, tenue dans cette ville, les deux frères Lucquisses et deux capitaines coupables de complot tendant à livrer Béziers et Narbonne aux Espagnols, enfin Meyrargues, gentilhomme provençal, décapité en place de Grève, le 19 décembre.

On apprit ainsi, à tous les rangs de la noblesse, qu'on ne trahissait plus impunément ; en même temps on apprit aussi quel fond il y avait à faire sur les promesses et la protection de ce roi d'Espagne qui, le lendemain de la mort de Biron, envoyait à Henri IV, par son ambassadeur Taxis, de ce duc de Savoie qui, le lendemain de la mort de Biron, envoyait à Henri IV, par le comte de Fiesque, des protestations et des félicitations hypocrites ; mais arrachées à de tels ennemis, elles étaient le plus flatteur des hommages.

Henri voulut, par des exemples plus doux à son cœur, achever l'œuvre de la crainte. Après avoir montré qu'il savait punir, il montra qu'il savait récompenser. Un roi, en effet, n'est vraiment complet que si, à l'art de punir à propos les fautes commises contre son autorité légitime ou la sécurité nécessaire au pays, il ajoute l'art de récompenser dignement les mérites et les services. Ce sont là les deux vertus du trône, c'est là par excellence ce que Plutarque appelle le devoir royal, celui à l'accomplissement duquel l'histoire mesure la grandeur des princes.

Henri fit toute sa vie honneur à ce devoir de son état ; et s'il se montra justement inexorable, après avoir vu refuser son pardon, contre les trahisons et les crimes du maréchal de Biron, il se montra non moins justement libéral et reconnaissant envers son plus utile et son plus fidèle coopérateur dans l'œuvre de la restauration du pouvoir royal et de la réorganisation de la France.

Après avoir consciencieusement éprouvé la trempe de cet esprit et de ce caractère, après l'avoir assoupli aux déceptions et rompu à la pratique des hommes et des affaires, il se confia entièrement à Rosny, futur Sully, l'admit au secret de ses plus intimes affaires, et en fit l'arbitre et le censeur, même de sa vie privée. Il provoqua ses conseils, souffrit ses reproches, pardonna aux scrupules parfois étroits de sa parcimonie et de son austérité — il ne put jamais, par exemple, le réconcilier avec la soie et les vers à soie —, et ne s'offensa pas des saillies parfois brutales de la verve socratique et catonienne du plus dévoué des serviteurs, mais du plus rude des courtisans, parfois du plus maussade des conseillers.

La première partie de la vie d'un homme du caractère et du tempérament de Rosny, doué parfois à l'excès de l'esprit de principauté, contradicteur impérieux et tenace, chef impatient et minutieux, à la fois systématique et frondeur, positif et fantasque, devinant ce qu'il ignorait plus encore par la volonté de le savoir que par l'aptitude à l'apprendre, la première partie de la vie d'un tel homme devait être militante, orageuse, traversée de rivalités puissantes et de malignes intrigues.

Rosny, en effet, avant de devenir le maître incontestable de sa juridiction, avant de pouvoir déployer en toute liberté, dans une prépondérance reconnue, ses facultés de réformateur et de réorganisateur, eut à lutter contre les féodalités financières qu'il démantelait, contre les abus qu'il démasquait, contre le surintendant prévaricateur François d'O, contre le surintendant plus honnête, mais non moins avide Sancy, contre les intendants et surtout d'Incarville, le plus madré et le plus acharné de tous à garder de toute atteinte le fétichisme du cumul, du grappillage, du pot-de-vin, les trois idoles des bureaux, enfin contre le Conseil d'État et finances, composé de ses adversaires et de ses rivaux, et un moment le conseil de Raison, issu de l'ombrageuse infatuation de l'Assemblée des notables. Il dut résister à des coalitions formidables, éviter des pièges machiavéliques. Il dut triompher un moment de tout le monde et de lui-même ; car quand on passe sa vie à chercher ou à réparer les fautes des autres, on n'est pas sans en commettre soi-même.

Si Rosny l'emporta, ce n'est pas seulement parce qu'il eut de son côté la raison et le droit, la nécessité de la réforme et l'évidence du progrès. Ce sont là trop souvent les meilleures raisons d'être battu. Si Rosny l'emporta, c'est qu'il eut toujours pour lui le Roi, qui le défendit contre ses ennemis — jusqu'à lui dire, dans sa querelle avec le duc d'Épernon, qu'il serait son second — et contre lui-même, préférant les services utiles et francs de son ministre du Danube aux hommages plus agréables de courtisans frivoles, et aimant mieux être parfois rabroué par un serviteur nécessaire que flatté par des serviteurs inutiles.

En dépit du cri de la cour, de la brigue des ambitieux, de la critique des jaloux, il fit successivement du baron, puis marquis de Rosny, le surintendant des finances, le grand maître de son artillerie, le gouverneur de son Arsenal et de sa Bastille, son ambassadeur en mainte occasion solennelle ou grave conjoncture, enfin, le duc de Sully (12 février 1606). Il le fit tout, en fait d'honneurs et de dignités, excepté maréchal de France, titre militaire auquel il ne prétendait pas, et qui lui fut plus tard attribué en 1634. Il le fit tout cela, c'est-à-dire le maître après lui, avec à propos, au bon moment, à l'heure de la jeunesse, de la force, à l'heure des voluptés de l'action et des poésies de la vie. Sully devait être premier ministre à trente-six ans. Henri fit plus pour Sully que lui prodiguer les travaux et les honneurs. Il lui donna le titre d'ami, et lui permit de le mériter en disant toujours, au risque de déplaire parfois à son maître, jamais au risque de l'offenser, la vérité.

Les *Mémoires de Sully* sont pleins des vicissitudes, des incidents, des anecdotes de cette illustre amitié, dont, à vrai dire, ils ne sont pas autre chose que l'histoire.

Nous ne voulons y prendre ou plutôt y indiquer au lecteur que le récit de la suprême et de la plus dangereuse tentative de la cabale coalisée contre Sully pour le perdre, l'humilier en plein triomphe, le ruiner en pleine prospérité, le tuer sur son chef-d'œuvre inachevé. Nous caractériserons par un mot l'importance de cette conjuration ; elle faillit réussir, et avec tout autre souverain qu'Henri, elle eût réussi. Nous peindrons aussi par un mot son habileté perfide ; elle avait pour but de perdre Sully, non en le blâmant, mais en le vantant, de le rendre insupportable à son maître, non à force de critiques mais à force d'éloges.

Tout cela a été vu et dit à merveille dans une récente étude sur Sully, où il est peint comme il devait l'être, en pied, sous un jour vif et familier, dans une suite

de tableaux dramatiques, de scènes pittoresques dont la perfection littéraire et le charme moral n'étonneront pas ceux qui connaissent son auteur¹.

Nous regrettons de ne pouvoir citer le passage excellent où est résumé le plan de campagne de cette guerre de cour, et où l'on croit entendre, où l'on entend, en effet, tant ce résumé est ingénieux et mouvementé, le travail souterrain des médisances des conjurés, plus dangereuses que des calomnies, car elles ont un air et une part de vérité.

Nous ne résistons pas au plaisir d'emprunter au moins au récit de cet incident, celui où Sully toucha le plus près à la disgrâce, sa conclusion.

Ces propos, habilement répétés et répandus, pour ainsi dire, à petites doses, comme du poison, finirent par irriter le roi. Il était jaloux de sa gloire. Il voulait bien faire la part de son ministre dans ses grands desseins, mais il n'aimait pas qu'on la prit sur la sienne. Le soupçon et la jalousie entrèrent donc à la fois dans son âme ; ce que voyant les courtisans commencèrent à l'assiéger de pamphlets anonymes contre Sully. Il en trouvait partout, par terre, dans son cabinet de travail ; à table sous sa serviette ; dans son lit même, à son chevet ; il déchira les premiers sans les lire, il lut malgré lui les seconds, et enfin, un jour, on lui mit en mains propres un mémoire signé d'un nom considérable, Savigny, et qui n'était pas moins qu'un acte d'accusation en règle, accompagné de toutes les pièces à l'appui...

Après avoir analysé ce factum, en avoir fait ressortir les côtés spécieux et les dangereuses perfidies, l'auteur de cette étude où Henri IV et Sully revivent d'une façon si saisissante, grâce au soin qu'a pris un historien sans prétention, mais non sans art, de les peindre d'une façon naturelle, vivante, et pour tout dire en un mot, par des traits humains, M. Legouvé signale par exemple, avec bien de la finesse, ce mélange de méfiance et de confiance qui fait le fond du caractère d'Henri, l'une venant de son expérience, l'autre de sa bonté.

Henri crut donc ce qu'on assurait contre Sully, ou plutôt il faillit le croire. Il connut les angoisses et les douleurs du soupçon. Il douta. Mais comme il était aussi loyal que sensible, il ne put se résoudre à condamner Sully sans l'entendre. Il attendit donc, sans oser la rechercher, une occasion d'en finir, une fois pour toutes, avec ce souci rongeur, de s'expliquer à cœur ouvert et de provoquer Sully à se justifier ou à s'accuser pour jamais.

Ce récit est un peu long et lourd dans Sully, qui le charge de détails oiseux et d'incidences importunes. Mais comme il est net, vif, et semble trop court, comme tous ceux qui gardent la mesure, dans la traduction suivante du plus ingénieux et du plus rare des traducteurs, car il ajoute aux qualités et diminue les défauts de son auteur !

Ces plaintes répétées plusieurs fois, par le roi lui-même, arrivèrent jusqu'aux oreilles de Sully. Il feignit de l'ignorer et résolut d'attendre que son maître lui parlât. Un jour donc, il alla au grand lever prendre ses ordres. Il trouva Henri dans son cabinet, assis dans son fauteuil et se bottant pour aller à la chasse.

¹ Sully, par E. Legouvé. Didier, 1875.

Quand Henri le vit entrer, il se leva à demi, et lui ôta son chapeau en l'appelant monsieur, ce qui était le signe d'un esprit très-fâché, car il le nommait toujours mon ami ou grand-maitre.

Sully répondit par une révérence pleine d'humilité.

Le roi resta un moment rêveur et silencieux, puis tout à coup se retournant vers son écuyer Beringhen : — *Il ne fait pas assez beau pour aller à la chasse*, lui dit-il, débottez-moi — *Mais sire, il fait superbe !* — *Je vous dis qu'il fait mauvais*, reprit le roi avec colère, *je ne veux pas monter à cheval, débottez-moi !...*

Il descendit alors les degrés du perron, et Sully lui ayant demandé s'il n'avait pas quelque ordre à lui donner, car il se rendait à Paris pour les affaires de Sa Majesté :

— *Aucun*, répondit-il, *sinon que je vous les recommande bien toujours, mes affaires, et que vous me serviez bien.*

Là-dessus, ils se séparèrent ; mais Sully n'avait pas fait deux cents pas, qu'il s'entendit appeler par son nom ; c'était M. de la Varenne, qui lui dit, tout courant : *Monsieur ! Monsieur ! le roi vous demande.* Sully retourna. Dès qu'ils se trouvèrent en face l'un de l'autre : *Voyez ça*, lui dit Henri IV, *n'avez-vous rien du tout à me dire ?* — *Non, Sire !* — *Or si, moi, j'ai bien à parler à vous.* Et là-dessus, le prenant par la main, il l'emmena dans l'allée des mûriers blancs, fit placer aux deux bouts deux soldats suisses, qui ne parlaient pas le français, tira de son pourpoint l'acte d'accusation de Savigny, et lui dit : *Lisez cela.*

Sully prit le libelle, et le lut tout entier, sans dire un seul mot, sans changer de couleur, sans témoigner la moindre émotion.

— Hé bien ! que vous semble de toutes ces écritures ?

— Qu'en pense Votre Majesté elle-même ? Car quant à moi, je ne m'étonne que d'une chose, c'est que Votre Majesté ait pu lire, relire et garder cet amas de niaiseries et de fadaises, sinon pour en faire justement et exemplairement punir les auteurs. En effet, à quoi tendent leurs actions ? A me prêter ces deux bizarres projets : ou bien de vouloir m'approprier la couronne de France, ou bien de la vouloir transférer de vous à un autre. Hé ! vrai Dieu ! quelle chimère serait ceci ? Quoi ! m'estimeriez-vous si sot et si fou, que de me croire d'un esprit, d'une extraction et d'une autorité capables de porter un tel fardeau quand je vous ai vu tant de fois près de succomber, vous qui avez la naissance, le droit, le mérite et toutes les qualités requises pour cette œuvre immense ?... D'un autre côté, me prêteriez-vous tant de déloyauté, d'ingratitude, de mauvais naturel, et ajoutez de lâcheté bête que de souhaiter votre autorité en une autre main que la vôtre, quand j'ai reçu de vous tant de bienveillance, de familiarité, de bienfaits et d'honneurs ? Hé ! vrai Dieu, sire, si de telle folles imaginations m'étaient entrées dans la cervelle, tâcherais-je journallement de vous élever l'esprit aux choses pleines de gloire ?

Alors Sully, avec une admirable présence d'esprit, une verve inépuisable, une mémoire trop fidèle même parfois, rétorquant chaque argument, redressant chaque chiffre, évoquant chaque souvenir, se mit à rappeler au Roi les dépenses faites, les dépenses évitées, les recettes assurées, les progrès accomplis, les

mesures prises, le trésor mis à l'abri de l'imprévu, la France capable de défier la guerre, les réserves réalisées, les hommes levés, le grand armement nécessaire à l'exécution du grand dessein, se continuant peu à peu dans l'ombre, à mesure que les plans dont une armée unique, forte de ressources exceptionnelles, était l'instrument se coordonnaient davantage, et mûrissaient leur grandeur et leur succès. Sully acheva en ces termes, ou en termes semblables :

Donc, Sire, au nom de Dieu, revenez à vous-même ; ôtez-vous de l'esprit toutes ces chimères, fermez l'oreille à toutes ces impostures, reprenez confiance en ma diligence et probité, car je vous jure par Dieu, mon âme et mon salut, que votre gloire et le bien de vos affaires me sont aussi précieux que ma vie ; et afin de vous confirmer ces vérités, souffrez que je me jette à vos pieds et vous embrasse les genoux, comme à mon roi bien-aimé, unique maître et bienfaiteur.

— Ne le faites pas, s'écria Henri IV, ceux qui nous regardent croiraient que vous avez fait une faute, et que vous m'en demandez pardon. Sur ce il l'embrassa, et tout deux se dirigèrent vers la sortie de l'allée des mûriers blancs. Toute la cour les attendait.

— Quelle heure est-il, demanda le roi ?

— Une heure, sire.

— A quelle heure sommes-nous entrés sous ces arbres ?

— A neuf heures, sire.

— Quatre heures de causerie ! Elles ont paru longues à certaines gens.

Pour les consoler, je veux bien dire à tous que j'aime Rosny plus que jamais, et qu'entre lui et moi, c'est à la vie et à la mort.

Voilà comment parlent et comment agissent les ministres dignes d'un grand roi, les rois dignes d'un grand ministre, ceux qu'on admire, ceux qu'on aime pendant leur vie, ceux qu'on pleure quand ils sont morts, surtout quand on mesure à leur taille celle de leurs successeurs.

CHAPITRE II. — LE GRAND DESSEIN - 1603-1610.

Né à la fin de l'année 1553, Henri IV, en mai 1610, n'était âgé que de cinquante-six ans, quatre mois et vingt jours. D'une constitution privilégiée, à la fois souple et robuste, que les fatigues d'une vie si accidentée avaient à peine entamée, il semblait destiné, par les lois ordinaires de la nature, à fournir encore une longue carrière.

Jamais, en effet, il n'avait paru plus actif, plus dispos, **plus animé et en plus forte possession de la vie** pour nous servir de l'expression de madame de Staël, parlant de Mirabeau, qu'à ce moment unique où, souverain respecté, populaire, d'un pays réorganisé, régénéré, tranquille, prospère, à la tête d'une nation qui reflétait la mâle et cordiale physionomie de son roi, d'une famille de six enfants (trois fils et trois filles), promettant à la France des règnes glorieux et des alliances fécondes, il se préparait, fort des méditations et des ressources de sept années de repos, à cette grande guerre, de principe plus que d'intérêt, de réparation plus que de conquête, destinée à fonder, sur des bases durables, l'équilibre européen et la paix perpétuelle.

Nous ne saurions ici aborder l'étude de ces réformes et de ces progrès dont le simple exposé déborderait le cadre d'un ouvrage qui ne saurait être que le tableau rapide et succinct, borné aux traits essentiels et aux résultats définitifs, des événements d'un grand règne.

Nous n'avons pas manqué d'ailleurs de signaler avec soin, chaque fois que nous les avons rencontrés, et au moment de leur première éclosion, les germes que le génie du roi et de son principal ministre devaient féconder et développer plus tard.

Nous n'étonnerons donc personne, parmi nos lecteurs, quand, nous arrêtant un moment dans une courte halte, au sommet de la montagne, nous embrasserons d'un coup d'œil en leur compagnie, le superbe panorama de la France laborieuse, industrielle, heureuse, telle qu'elle apparaît en 1610, avec ses voies de communications multipliées et assurées, ses canaux animés par un incessant mouvement de transport et d'échange, ses coteaux chargés de vignes, ses champs de blé, d'orge, de maïs, de riz, de chanvre et de lin, ses pâturages enrichis d'herbes nourricières nouvelles, ses plantations de mûriers et de houblons bordant les routes ou les chemins, ses campagnes remplies des travaux et des plaisirs agrestes, ses villes et surtout sa capitale fières de l'augmentation de leurs habitants et de leurs monuments nouveaux.

Cette prospérité matérielle, partout souriant aux yeux, était due à une série de mesures qui avaient d'abord rétabli dans le pays l'harmonie et la santé morales, sans lesquelles la grandeur des peuples se réduit à de vaines et fugitives apparences.

Nous en énumérerons brièvement quelques-unes, renvoyant les lecteurs curieux de détails et de preuves aux excellents ouvrages, dont nous n'avons pu songer à extraire que quelques faits, quelques exemples, quelques fruits de cette abondance et de cette prospérité de notre pays, durant cette époque de 1600 à

1610, considérée par les historiens et les poètes contemporains comme une sorte d'âge d'or¹.

Les finances sont le nerf de la guerre et de la paix. Les peuples qui ont de bonnes finances, des impôts bien proportionnés, un budget en équilibre, une dette publique en voie régulière et progressive d'amortissement, des réserves pour les cas imprévus, ont un bon gouvernement ; car les mauvais ne peuvent rien donner de tout cela.

Si nous résumons, à ce point de vue, l'état de la France en 1610, nous trouvons que les revenus publics ordinaires et extraordinaires avaient été portés de vingt-trois à trente-neuf millions, tout en supportant un dégrèvement, sur les charges populaires, de quatre millions, spontanément accordé par un roi plus soucieux d'accroître le bien-être de ses sujets que d'augmenter ses revenus.

Il avait été acquitté 100 millions de dette exigible, remboursé 5 millions de rente représentant un autre capital d'environ 100 millions, racheté pour 35 millions de domaine, en tout 235 millions du temps. Il s'en suit de là que les deux tiers de la dette générale avaient été acquittés, et que sur le tiers restant, 45 millions d'aliénations du domaine devaient encore être éteints dans seize ans.

Si aux 235 millions de dette déjà payés, on joint les 43 millions d'argent comptant (thésaurisés par Sully et gardés par lui en réserve) on arrive au total de 278 millions, pour chiffre du capital que Henri IV et Sully avaient rendu à la France pendant une administration de treize ans et quatre mois ; les 278 millions de ce temps-là correspondaient à un milliard d'aujourd'hui, d'après la supputation suivie jusqu'ici dans cette histoire et à une somme bien autrement considérable, d'après d'autres calculs !²...

C'est ainsi qu'aux divers points de vue des ressources acquises, des charges diminuées, des réserves assurées, de l'abondance et du mouvement du numéraire, du crédit intérieur et extérieur, la France, en 1610, était devenue la première puissance financière de l'Europe et du monde.

Henri IV et Sully ont été, en matière de finances et d'impôts, les plus grands novateurs, les plus grands révolutionnaires que l'on trouve dans toute notre ancienne histoire. Il faut ajouter que quand des hommes, même éminents, s'éloignent de leurs idées, ces hommes échouèrent complètement dans leurs tentatives de réformes. Il en fut ainsi pour la gabelle : Henri IV et Sully voulaient faire du sel une marchandise, au lieu d'un impôt : ils avaient fixé l'époque de ce changement à l'année 1614, à la fin de la lutte contre la maison

¹ Parmi ces ouvrages, nous citerons le t. III et le t. IV de la consciencieuse et judicieuse *Histoire d'Henri IV*, par M. A. Poirson. — *Henri IV et sa politique*, par M. Ch. Mercier de Lacombe. Paris, Didier. — *Les Fondateurs de l'unité Française*, par M. le comte de Carné, où le rôle d'Henri IV, à ce point de vue spécial, est supérieurement retracé ; — les premiers chapitres de la belle *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville ; — le rapport de M. Villemain sur les concours académiques de 1861 ; — le mémoire de M. Wolowski, lu dans la séance publique des cinq Académies du 14 août 1860 ; — le magistral écrit de M. Guizot : *La France et la maison de Bourbon avant 1789*, et le t. III de son admirable *Histoire de France racontée à mes petits-enfants* ; enfin les parties correspondant à notre sujet des lumineux travaux de M. Mignet.

² Poirson, t. III, p. 154.

d'Autriche ; la mort et la perte du pouvoir empêchèrent seules l'exécution de ce projet. Louis XIV et Colbert tentèrent de remédier aux criants abus de la gabelle ; mais en partant du principe que le sel devait être maintenu à l'état d'impôt, et non converti en marchandise, ils n'opérèrent qu'une réforme insuffisante et momentanée. La gabelle reprit bientôt toute son insigne âpreté, toutes ses violences ; elle porta progressivement le sel jusqu'à quatorze sous la livre, et contraignit l'homme du peuple à le prendre, bon gré mal gré, à ce prix ; elle resta le fléau, le supplice des classes pauvres jusqu'à la révolution de 1789, laquelle n'opéra leur délivrance qu'en mettant en pratique les idées de Henri et de son ministre¹...

Le résultat extérieur de ces réformes et de ces progrès fut celui-ci :

Par les mesures combinées qu'adoptèrent Henri IV et Sully, ils firent de la France une puissance infiniment supérieure à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre ; ils en firent la première puissance financière de l'Europe. En lui donnant cette force, que les souverains étrangers reconnurent bien vite, ils la rendirent, à la fin de ce règne, l'arbitre pacifique de l'Europe dans les démêlés de l'Espagne et de la Hollande, des Vénitiens et du Pape. Dans les questions de politique générale et de suprématie, qui ne pouvaient se résoudre que par la guerre, ils lui fournirent les moyens d'intervenir avec une armée de 101.000 hommes, qu'aucune puissance en Europe n'était en état, ni de lever, ni d'entretenir ; de décider irrésistiblement ces questions à son avantage ; de prendre dès l'abord, et sans obstacle sérieux, le rang que Richelieu et Louis XIV ne lui assignèrent que bien plus tard et avec tant d'efforts²...

À l'intérieur, les résultats de l'administration de Henri IV et de Sully ne furent pas moins magnifiques. Henri encouragea, honora, récompensa les deux grands réformateurs de l'agriculture et de l'industrie de son temps, Olivier de Serres et Barthélemy Laffemas. Pour ne parler que du premier, Henri l'appela à la cour, s'entretint fréquemment et familièrement avec lui, accepta la dédicace de son *Théâtre d'agriculture*, ouvrage encore classique aujourd'hui, aux yeux des hommes les plus compétents, le propagea par toutes sortes de faveurs et de témoignages, se le faisant lire tout haut après ses repas, et louant ses doctrines et ses préceptes.

La France agricole dut, à cette intelligente et libérale protection, la création d'une industrie nouvelle, celle de la sériciculture, et l'introduction, dans la culture et dans l'usage, du maïs, du houblon, de la betterave, de la garance, du sainfoin.

Aussi, sous ce gouvernement réparateur et rénovateur, travaillant sans cesse à diminuer les charges, à augmenter les ressources, à favoriser les travaux des champs, à assurer leur sécurité, à multiplier les débouchés, sous ce gouvernement, l'argent abonde et les pistoles d'Espagne sont plus communes en France qu'en Espagne. La liberté assurée au commerce des grains depuis 1598 partiellement, depuis 1601 généralement, et maintenue après eux jusqu'à la disette de 1661, enrichit le producteur. Le prix du froment suit une progression continuellement ascendante : parti en 1598 de neuf livres seize sous six deniers

¹ Poirson, t. III, p. 163-164.

² Poirson, t. III, p. 167.

le setier, argent le roi, il arrive en 1660, jusqu'à dix-sept livres, c'est-à-dire à près du double.

Aussi, le paysan est tranquille, riche, heureux.

Olivier de Serres, bénissant le roi d'avoir rempli et rouvert les deux sources de la prospérité nationale, les deux mamelles de vie, l'agriculture et l'industrie, lui montre son peuple, par ses travaux, demeurant en seureté publicque sous son figuier, cultivant sa terre comme à ses pieds, à l'abri de sa Majesté, qui a à ses costés la justice et la paix.

Et un contemporain, par sa jeunesse, de Henri IV, l'abbé de Marolles, dans ses Mémoires, décrit, en des termes naïfs et charmants, la fertilité des campagnes de la Touraine en 1609, et la prospérité des habitants de cette nouvelle vallée de Tempé. Comment ne pas s'attendrir à ces souvenirs idylliques, comme le fait le bon abbé, quand il songe à cette mort tragique, qui a changé si subitement et si fatalement la joie en douleur, l'abondance en disette, et en un deuil stérile le riant spectacle des champs ?

L'idée qui me reste de ces choses-là me donne de la joie. Je revois en esprit, avec un plaisir non pareil, la beauté des campagnes d'alors ; il me semble qu'elles étoient plus fertiles qu'elles n'ont été depuis ; que les prairies étoient plus verdoyantes qu'elles ne sont à présent et que nos arbres avoient plus de fruits. Il n'y avoit rien de si doux que d'entendre le ramage des oiseaux, le mugissement des bœufs, et les chansons des bergers. Le bétail étoit mené sûrement aux champs, et les laboureurs ver-soient les guérets pour y jeter les blés que les leveurs de tailles et les gens de guerre n'avoient pas ravagés. Ils avoient leurs meubles et leurs provisions nécessaires et couchoient dans leurs lits. Qnand la saison de la récolte étoit venue, il y avoit plaisir de voir des troupes de moissonneurs courbés les uns près des autres, dépouiller les sillons, et ramasser au retour les javelles, que les plus robustes lioient ensuite, tandis que les autres chargeoient les herbes dans les charrettes, et que les enfants, gardant de loin les troupeaux, glanoient les épis qu'une oubliante affectée avoit laissés pour les réjouir. Les robustes filles de village scioient les blés, comme les garçons, et le travail des uns et des autres étoit entrecoupé de temps en temps par un repas rustique, qui se prenoit à l'ombre d'un cormier ou d'un poirier, qui abattoit ses branches chargées de fruits, jusqu'à la portée de leurs bras...

... Après la moisson, les paysans choisissoient un jour de fête pour s'assembler et faire un petit festin qu'ils appelaient l'oison de métive (c'est le mot de la province). A quoi ils convioient non seulement leurs amis, mais encore leurs maitres, qui les combloient de joie, s'ils se donnoient la peine d'y aller.

Quand les bonnes gens faisoient les noces de leurs enfants, c'étoit plaisir d'en voir l'appareil ; car outre les beaux habits de l'épousée qui n'étoient pas moins que d'une robe rouge et d'une coiffure en broderie de faux clinquant et de perles de verre, les parents étoient vêtus de leurs robes bleues bien plissées, qu'il tiraient de leurs coffres parfumés de lavande, de roses sèches et de romarin. Je dis les hommes aussi bien que les femmes ; car c'est ainsi qu'ils appeloient le manteau froncé qu'ils nettoient sur leurs épaules, ayant un collet haut et droit,

comme celui de quelques religieux : les paysannes proprement coiffées y paroisoient avec leurs corps-de-cotte de deux couleurs. Les livrées des épousailles n'étoient point oubliées ; chacun les portoit à sa ceinture ou sur le haut-de-manche. Il y avoit un concert de musettes, de flûtes et de hautbois, et après un banquet somptueux, la danse rustique duroit jusqu'au soir.

On ne se plaignoit point des impositions excessives ; chacun payoit sa taxé avec gaieté, et je n'ai point de mémoire d'avoir oui dire qu'alors un passage de gens de guerre eût pillé une paroisse, bien loin d'avoir désolé des provinces entières, comme il ne s'est vu que trop souvent depuis, par la violence des ennemis.

Telle fut la fin du règne du bon Henri IV, qui fut la fin de beaucoup de bien et le commencement d'une infinité de maux, quand une furie enragée Ôta la vie à ce grand prince¹.

Que l'on compare en effet la prospérité de ce temps heureux où vraiment, suivant le vœu célèbre d'Henri IV, le paysan mettait sa poule au pot le dimanche, à la détresse et à la misère des faméliques temps de la Fronde, où il fallut, pour les combattre, tout le génie charitable d'un saint Vincent de Paul ! Qu'on compare l'année 1610 même au plus beau moment du règne de Louis XIV, à cette année 1675 où Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, montrait les paysans vivant, pendant l'hiver, de pain de glands ou de racines, et même de l'herbe des prés et de l'écorce des arbres. Qu'on songe aux révélations navrantes de Bois-Guillebert, de Vauban, de Fénelon, de Saint-Simon, au célèbre et terrible portrait du laboureur par La Bruyère. Qu'on pense aux détails fournis en 1740 par Massillon, et plus tard par Buffon et Turgot, sur la condition des habitants de l'Auvergne, du Limousin, et à ce pain de fougère montré à Louis XV comme trompant la faim d'une partie de son peuple ! Qu'on se rappelle tout cela, et qu'on admire Henri.

Si l'agriculture, l'industrie, le commerce, les routes, les canaux, la colonisation, avaient tour à tour excité la sollicitude d'Henri IV, et reçu les marques de son génie, l'état moral, intellectuel, militaire, politique du pays n'avait pas moins été l'objet de ses méditations et de ses réformes.

Il avait reconstitué l'unité française, en respectant les franchises municipales, les privilèges des états, en fortifiant à la fois la centralisation administrative, dans ses liens nécessaires, et en délivrant la liberté individuelle et provinciale d'entraves inutiles. Il avait supprimé les exemptions nobiliaires criantes, imposé, à l'esprit oligarchique, la crainte de ses intendants et de ses magistrats, supprimé les derniers vestiges de l'anarchie féodale, policé les routes, réglementé sévèrement le port d'armes, prohibé les duels. Il avait enfin fait de la France agrandie par la réunion spontanée à la couronne de son domaine privé²,

¹ *Mémoires de l'abbé de Marolles*, publiés pour la première fois en 1656-1657, et réimprimés à Amsterdam, en 1755, en 3 vol. in-12°, (p. 19-34 de la dernière édition). Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t, XIII, p. 173-189.

² Les principautés souveraines de Navarre et de Béarn, entièrement unies à la France par une association politique, ne furent fondues dans le corps de la monarchie que sous Louis XIII, en 1620 ; mais dès 1607, Henri IV réunit officiellement à la France : dans le Midi un duché et neuf comtés, qui étaient le duché d'Albret, les comtés de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Rouergue, de Roch, de Cuiversan, de Tarascon, de Périgord, de Limoges,

gouvernée en fait sinon en droit, suivant les principes de la royauté tempérée, une monarchie qui valait la meilleure des républiques.

La justice avait été réorganisée et améliorée, quoique incomplètement encore ; mais Henri avait ouvert les yeux sur les vices de la Paulette, et plus d'une réforme nécessaire était déjà arrêtée dans son esprit, incessamment occupé de ce devoir essentiel de la royauté. Il répétait souvent :

Dieu me fera peut-être la grâce, dans ma vieillesse, de me donner le temps d'aller, deux ou trois fois par semaine, au Parlement, comme y alloit le bon roi Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès. Ce seront là mes dernières promenades.

L'attention du roi militaire et du roi politique avait été, on le comprend, non moins profondément attirée par les défauts de cette organisation de l'armée, qui lui rappelait tant de déceptions, et dont l'amélioration se liait pour lui au succès de ses plus chers et de ses plus vastes projets.

L'armée, sous Henri IV, devient permanente, nationale ; l'artillerie et le génie y sont l'objet d'efforts et de perfectionnements incessants.

Le recrutement, la solde, l'entretien, la discipline, les hôpitaux, tout y est créé ou réformé suivant les besoins révélés par l'expérience ou les progrès suggérés par l'étude. Et c'est vraiment une armée nouvelle, supérieure à tous les types connus jusque-là, que Henri allait mettre au service de ces idées originales, de ces projets hardis et féconds, de ce remaniement de l'Europe suivant les principes de la politique moderne : l'équilibre des forces, et la liberté religieuse, de ce Grand Dessein enfin, qui, s'il eût été réalisé, eût changé le monde et l'histoire.

Réduit à ses termes essentiels, à ses vues certaines, débarrassé de tout alliage d'utopie ou de fantaisie, le plan d'Henri IV, en vue duquel, depuis sept ans, était combiné tout son système d'alliances à l'extérieur et de réformes à l'intérieur, avait pour but de détruire tout ce qui demeurait de l'abusif, chimérique, tyrannique chef-d'œuvre de Charles-Quint et de Philippe II, c'est-à-dire le projet d'établir en Europe la monarchie universelle de la maison d'Autriche, et de fonder l'unité catholique par l'extermination de tous les cultes dissidents, la Réforme, le judaïsme, le mahométisme.

Le prince dont l'éternel honneur demeure d'avoir été le fondateur de la liberté religieuse en France et son plus actif propagateur en Europe, voua, pendant les dix années de 1600 à 1610, toutes ses méditations, tous ses efforts à préciser le but, à réunir les moyens, à choisir les auxiliaires d'un projet tout contraire à celui de l'ambition espagnole, qui en forme la contrepartie et la revanche, au projet d'une guerre pour la paix, d'une coalition pour la liberté, d'une croisade pour la tolérance.

Voici le résumé des voies et moyens de ce plan formidable et réparateur.

La coalition contre les deux branches de la maison d'Autriche, préparée par Henri IV de 1601 à 1607, achevée et complétée par ce prince en 1609 et 1610, la prise d'armes de la moitié de l'Europe, résultant du plan, d'attaque concerté entre les alliés, sont attestés par six hommes d'État, dont quatre concoururent à la formation et à l'armement de la

dans le Centre, le duché de Beaumont-le-Vicomte ; dans le Nord, le duché d'Alençon et les trois comtés de Soissons, de Marie, de La Fère.

coalition, dont deux virent les restes de cette entreprise, ou eurent entre les mains des preuves diplomatiques de son existence¹.

Ces six hommes d'État sont : Sully, d'Aubigné, La Force, Bassompierre, Fontenay-Mareuil et le cardinal de Richelieu.

Henri avait associé à ses desseins contre la branche espagnole le duc de Savoie, les Vénitiens, le grand-duc de Toscane, les petits princes d'Italie, le Pape, les Suisses avec les Grisons et les Génevois, les Lorrains, les Hollandais, les Anglais, ces deux dernières puissances s'engageant à prendre les armes aussi bien contre la branche espagnole que contre la branche allemande.

L'Espagne dégénérée de Philippe III, qui venait de signaler son fanatique désespoir par la proscription en masse de tout un peuple, les Morisques, devait être réduite à ses limites normales et restreinte à son développement régulier.

Les confédérés conservaient à Philippe III une partie de ses possessions des Indes et ses colonies d'Amérique ; mais en Europe, ils ne lui laissaient que l'Espagne et les îles voisines.

Le Milanais, la Sicile, le royaume de Naples, la Franche-Comté, les Pays-Bas lui étaient confisqués et partagés entre les confédérés. Le duc de Savoie réunissait le Milanais et la plus grande partie du Montferrat à ses États héréditaires, et devenait roi de Lombardie. Les Vénitiens recevaient la Ghiara d'Adda et la Sicile ; le Pape arrondissait du royaume de Naples les États pontificaux. Le roi de France renonçait aux prétentions ou droits anciens de sa couronne sur la Sicile, le royaume de Naples et le Milanais, et les transportait, chacun suivant sa part, à ses alliés. Le grand-duc de Florence obtenait Porto-Hercule et Orbitello, et d'autres villes et forteresses formant la ceinture de présides et d'enclaves, dans laquelle les Espagnols le resserraient à l'étouffer. Les petits princes d'Italie étaient gratifiés et agrandis proportionnellement à leur importance.

Les Suisses avaient pour butin la Franche-Comté. La Hollande recevait comme prix de son intervention le Brabant nord avec Berg-op-Zoom, Breda, Steenberg, Rozendaal, la ville et province d'Anvers, le nord de la Flandre occidentale et orientale avec Bruges, L'Écluse, Ostende, Oostburg, Axel, Hulst, Damme, Aardemburg et leurs territoires, les restes, enlevés à l'Espagne, des sept Provinces-Unies engagées dans l'union d'Utrecht, enfin Java.

Le reste des provinces espagnoles des Pays-Bas était partagé entre la France et l'Angleterre ; la première prenant l'Artois, Cambrai, Tournay et leurs territoires, la province de Namur, le duché du Luxembourg ; l'Angleterre la partie de la Flandre non attribuée aux Hollandais, le Brabant sud et la juridiction de Malines.

Si l'on considère l'état de décadence de la monarchie espagnole en 1610, tellement épuisée d'hommes (le siège d'Ostende venait de lui en coûter 70.000) qu'elle n'en pouvait plus chercher que dans les provinces wallonnes et allemandes qu'on allait lui enlever, et, tellement ruinée d'argent, après les quatre milliards neuf cent millions de dépenses extraordinaires faites sous Philippe H, qu'elle ne trouvait plus de ressources ni de prêteurs, on voit que ces calculs étaient moins téméraires et ces partages moins chimériques en réalité qu'en apparence.

¹ Poirson, t. IV, p. 115.

Henri IV avait soulevé et armé contre la branche allemande les Hollandais et les Anglais qui devaient attaquer les princes du nom d'Autriche, d'abord dans les duchés de Clèves et de Juliers, et ensuite dans le reste de l'Allemagne, avant de se tourner contre la branche espagnole dans les Pays-Bas ; le roi de Danemark, le roi de Suède, les princes réformés et les villes libres d'Allemagne. Le roi avait encore disposé à la révolte et à une prise d'armes les populations de la Hongrie, de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie, de la Lusace et même d'une partie de l'Autriche.

Dans l'assemblée de Hall, en Souabe, Henri avait arrêté et résolu, de concert avec les princes d'Allemagne, les mesures propres à enlever à la branche allemande de la maison d'Autriche tout ce qu'elle avait acquis ou usurpé depuis 1437, tout ce qui avait entretenu dans cette maison les idées et les projets de monarchie universelle, au détriment de la paix et de l'indépendance de l'Europe. Ces résolutions de l'assemblée de Hall avaient été ensuite adoptées par le Pape, les Vénitiens, le duc de Savoie, les Hollandais et les autres alliés de Henri¹...

D'après le plan et la convention arrêtés entre les parties intéressées, et par un hommage au droit qui leur faisait honneur, les six pays et seigneuries composant la succession de Juliers étaient restitués aux héritiers naturels, aux légitimes propriétaires.

La dignité impériale, la suprématie attachée à ce titre étaient enlevés à la maison d'Autriche. Les électeurs, rentrés dans la liberté de leur droit, promettaient toutefois de choisir dès à présent pour roi des Romains, et à la mort prochaine de Rodolphe, en qualité d'empereur, un prince étranger à la maison déchue. Il était stipulé que leur choix ne pourrait jamais se porter deux fois de suite sur un prince de la même maison.

Le droit d'élire leur souverain, rendu aux royaumes de Hongrie et de Bohême, aux duchés, marquisats de Silésie, de Moravie, de Lusace, de Basse-Autriche, équivalait pour eux leur affranchissement de la tutelle oppressive qu'ils avaient subie, et ne les soumettait plus qu'à une suzeraineté nominale. La souveraineté et l'investiture des huit autres provinces formant les États héréditaires devaient revenir, selon toute probabilité, pour prix de leurs services, aux petits princes allemands entrés dans la coalition.

L'abaissement croissant de la branche allemande de la maison d'Autriche, les dissensions de cette maison, où l'archiduc Mathias cherchait à détrôner son frère, l'empereur Rodolphe, et où l'archiduc Léopold armait contre tous deux, promettaient aux opérations de la coalition, au Nord, une issue aussi favorable qu'au Midi.

Rien n'avait été négligé d'ailleurs pour que la grandeur des préparatifs répondit à la grandeur du but. La coalition disposait de 238.000 soldats et d'une artillerie de 200 canons. Dans cette réunion de forces, la part de la France était de 101.000 soldats et de 80 canons ; elle fournissait quatre armées destinées à agir : deux en Espagne, une en Italie, une en Allemagne.

¹ Poirson, t. IV, p. 159.

Les ressources financières de cette croisade politique et laïque étaient à la hauteur de son armement et au niveau de tous les besoins prévus et imprévus. Le trésor de la guerre — 41.345.000 livres, déposées en numéraire ou en créances, immédiatement réalisables dans les caves de la Bastille ; 81.000.000 de recettes extraordinaires obtenues par l'amélioration des fermes publiques — mettait à la disposition du roi, en trois ans, 122.345.000 livres, qui le dispensaient de recourir à l'impôt ou à l'emprunt pour subvenir aux frais de la lutte.

La coalition n'était pas moins munie. Les puissances confédérées avaient fait un fonds assuré de 28.870.000 livres, pour le même espace de trois ans.

Rien ne manquait donc à cette grande expédition des moyens qui peuvent donner le succès. Rien ne lui manquait non plus de cette confiance qui l'attire, de ces heureux auspices qui permettent de l'espérer. Partout la fortune se montrait propice, prête à inaugurer par ses faveurs la première union de la Force et du Droit. L'ennemi se sentait vaincu d'avance et les confédérés jouissaient d'avance de leur victoire, quand ils considéraient l'adversaire qu'ils allaient avoir en face, le chef qu'ils s'étaient donné, cet Henri IV, salué par l'admiration universelle du titre de grand capitaine et de grand politique.

Henri ressentait tour à tour les espérances qu'il inspirait et les craintes qu'il provoquait ; son état moral, durant le mois de mai 1610, offre le mélange et le contraste d'impressions et de sensations qui troublent souvent les grandes âmes, au lendemain des excessives fatigues d'esprit, à la veille des événements décisifs.

Henri se sentait donc soumis à toutes les alternatives, à toutes les vicissitudes intérieures qu'éprouvent, à certaines heures importantes de la vie, les hommes doués d'une imagination vive et d'une sensibilité délicate. Tous les contemporains sont d'accord pour constater que pendant les quinze derniers jours de son existence, il se montrait le plus souvent, serein, confiant, plein de l'alacrité de l'action et de la victoire prochaine, parlant avec exaltation de ses desseins, avec orgueil de ses armées, avec joie de son espoir de voir bientôt la fin d'une guerre aussi courte que décisive, qu'il voulait mener par grands coups, d'une façon rapide, presque foudroyante. Mais à ces expansions, à ces enivrements, à ces jovialités se mêlaient subitement des humeurs sombres, de longs silences, des pressentiments prophétiques, de mélancoliques lassitudes, des recommandations testamentaires.

Cet état d'agitation et de trouble s'explique d'ailleurs lorsqu'on songe à la suprême partie qu'Henri allait engager, à son affection pour ses enfants qu'il fallait quitter, à l'attendrissement naturel des adieux, à cette vie domestique et populaire qu'il aimait, à ces belles parties de chasse dont les hasards aventureux rempliraient un volume, à ces repas, aux entretiens familiers, à ces visites à Sully, à ces promenades à travers ses bâtiments nouveaux, à ces excursions incognito, où il apprenait tant de choses. Il ne se résignait pas sans peine à renoncer à tout cela.

De plus, les scènes violentes et les explications orageuses qui avaient eu lieu, depuis quelque temps, entre le Roi et la Reine, poussée par des conseillers ambitieux à demander, à exiger, avant le départ du roi pour l'armée, sa consécration solennelle et son installation comme Régente, n'étaient un mystère pour personne, ni à la cour, ni à la ville ; cette circonstance suffisait à expliquer, à elle seule, l'ébranlement causé aux nerfs de Henri par des émotions si

différentes de celles qui sont salutaires, et rendent moins pénibles les séparations inévitables.

Enfin il faut tenir compte, dans les préoccupations et les appréhensions trahies par Henri, des avis qui lui montraient les intrigues de cour plus intenses que jamais, plus remuants que jamais les restes épargnés de la faction aristocratique, plus suspects que jamais les agissements des d'Épernon, des d'Auvergne, des d'Entragues, enfin qui l'engageaient à se garder, avec un redoublement de précautions et de vigilance, de quelque coup de partie, ménagé par ses adversaires français ou étrangers, de quelque tentative fanatique et désespérée dont il y avait des signes avant-coureurs, et qu'on sentait, pour ainsi dire, dans l'air.

Henri n'avait malheureusement pas le droit d'être incrédule ni indifférent à de tels avis. Depuis l'attentat de Jean Châtel, chaque année une tentative nouvelle de quelque forcené avait fait trembler la France sur les jours du Roi, *dix-sept fois* mis en péril depuis son avènement.

La liste de ces furieux, dont nous ne citons que les plus connus, s'ouvre, en 1596, par Jean Guédon, avocat d'Angers ; en 1597, elle se continue par un tapissier de Paris, qui annonçait que si Châtel avait manqué son coup, il ne manquerait pas le sien ; en 1598, par le chartreux Pierre Ouin, du couvent de Nantes, excité à ce crime par l'agent espagnol Ledesma. Cette liste se poursuit, en 1599, par deux jacobins du couvent de Gand, Ridicoux et Argier, appartenant au même ordre que Jacques Clément, imbus des mêmes principes que lui, recevant à Bruxelles, à Rome, à Milan, les instructions et l'argent des agents espagnols. Il faut y joindre le capucin Langlois, du diocèse de Toul : tous furent exécutés le 3 avril 1599. On rencontre ensuite, en 1600, Nicole Mignon, qui avait formé le projet d'empoisonner le roi ; en 1602, Julien Guédon, digne frère de Jean, qui voulait employer le fer contre Henri, et qui avait impunément confié son secret au grand pénitencier de l'évêque d'Angers ; en 1603, un prêtre et un gentilhomme de Bordeaux, qui avaient concerté de l'assassiner de loin d'un coup d'arbalète.

Ces complots empoisonnaient l'existence d'Henri, moins encore par les dangers auxquels ils l'exposaient sans relâche, que par le spectacle de l'incurable perversité qu'ils lui donnaient, et par l'amère pensée que la mort interromprait le cours de la régénération de la France¹.

Résolu à *se conserver pour le salut des autres*, comme le dit justement de Thou, Henri, frappé de la stérilité des supplices, chercha à désarmer, par la générosité, par la clémence, par le pardon, les passions qui complotaient sa mort avec un indomptable acharnement, et ce fanatisme aveugle qui continuait à prêcher dans l'ombre la sinistre et fatale religion du poignard. Il crut y réussir en cédant au vœu du Souverain Pontife, et en rappelant, malgré les objections de Sully, l'ordre des jésuites, proscrit à la suite de l'attentat de Jean Châtel. Le Roi persista à ne point frapper tout un corps pour la faute de quelques-uns de ses membres ; et un sentiment d'impartialité supérieure présida à la rédaction de ses lettres patentes du 2 janvier 1604, non moins que les motifs politiques et personnels que Sully a traduits en ces termes :

¹ Poirson, t. II, p. 657-658.

Par nécessité il me faut à présent faire de deux choses l'une : à savoir de les admettre purement et simplement, les décharger des diffames et opprobres desquels ils ont été flétris, et les mettre à l'épreuve de leurs tant beaux serments et promesses excellentes ; ou bien les rejeter plus absolument que jamais, et leur user de toutes les rigueurs et duretés dont l'on se pourra aviser, afin qu'ils n'approchent jamais de moi et de mes États. Auquel cas, il n'y a point de doute que ce ne soit les jeter au dernier désespoir, et par icelui dans les desseins d'attenter à ma vie. Ce qui me la rendroit si misérable et langoureuse, demeurant toujours dans la défiance d'être empoisonné ou bien assassiné — car ces gens ont des intelligences et correspondances partout, et grande dextérité à disposer les esprits selon qu'il leur plaît —, qu'il me vaudroit mieux être déjà mort, étant en cela de l'opinion de César, que la plus douce mort est la moins prévue et attendue.

Sur ces derniers mots, gagné autant par l'émotion que par la raison, Sully se rangea à l'opinion d'Henri, qu'il avait combattue, et que l'expérience sembla justifier ; car pendant six ans, les complots contre sa vie cessèrent absolument, et rien ne prouve que les jésuites aient pris part à celui de Ravillac. Mais cette interruption même avait quelque chose d'équivoque et de menaçant ; Henri savait trop bien de quoi l'esprit de parti est capable, pour ne pas redouter secrètement quelque subite recrudescence d'une haine qu'il sentait plutôt assoupie qu'éteinte, et pour se laisser aller à l'entière confiance et à l'entière sécurité.

Ses préparatifs achevés, ses dernières dispositions prises pour cette expédition si profondément française, destinée à rendre à notre pays ses limites naturelles¹, et dont le succès eût prévenu les horreurs de la guerre de Trente ans, le Roi annonça son départ de Paris. Le 19 mai, il devait quitter sa Capitale pour se rendre à son armée.

Dans cette prévision, Henri acheva de pourvoir au gouvernement intérieur pendant son absence. Il arrêta de confier la direction de ce gouvernement à la Reine avec la qualité de régente ; il lui adjoignit un conseil de Régence composé de quinze membres, parmi lesquels on comptait le connétable de Montmorency, le chancelier de Sillery, le duc d'Épernon, M. de Villeroy et le président Jeannin ; la Régente ne pouvait rien décider sans l'avis de ce conseil, où sa voix ne comptait que pour un quinzième.

Pour adoucir ce que ces précautions et défiances légitimes pouvaient avoir de pénible pour la Reine, qui s'en montrait offusquée et dépitée, Henri avait accédé à son désir d'une consécration solennelle et d'une entrée triomphale dans Paris, dissimulant ainsi sous les honneurs l'absence du pouvoir.

Henri était profondément imbu des principes de la loi salique ; le souvenir du rôle prépondérant de Catherine de Médicis, du rôle effacé de la femme de Charles IX et de Henri III l'avait vivement frappé ; il ne voulait laisser ni trop ni trop peu de

¹ Aux termes d'un traité conclu en 1609, à la suite de l'ambassade de Bassompierre, la Lorraine était réunie à la France par le mariage du Dauphin avec la fille et l'unique héritière du duc. D'après les conventions passées avec le duc de Savoie, celui-ci cédait au roi le comté de Nice, la Savoie avec les places de Pignerol et de Montmélian. Henri réclamait aussi le Roussillon, comme ancien fief et comme dépendance du royaume. Ainsi, sans les atteindre encore partout, la France tendait fortement vers ses limites naturelles des Alpes, de la Méditerranée, des Pyrénées, de l'Océan et du Rhin.

son autorité à une femme, chose toujours dangereuse : car elle a du génie ou n'a pas même d'esprit, et peut être tentée d'agrandir son mandat ou le laisser tomber en quenouille, se montrer capable d'en abuser ou incapable d'en user.

C'est à partir de la veille du sacre de la Reine à Saint-Denis, [église bien choisie pour un sacre que devait suivre une telle catastrophe](#)¹, que les plus intimes serviteurs et les plus dévoués familiers d'Henri s'aperçurent de ces fluctuations en sens divers d'un esprit d'ordinaire si ferme, de ces alternatives de tristesse et de joie à travers lesquelles il ne pouvait reconquérir l'équilibre de son âme oscillant sans cesse de l'allégresse de l'espérance, de l'enivrement de la force, de la confiance dans la victoire, à cette mélancolie du bonheur, à ce dégoût de la grandeur, à cette lassitude de l'action, à cette aspiration au repos que, dans des circonstances pareilles, Alexandre, César, Charlemagne, Louis XIV, Napoléon ont éprouvées et exprimées tour à tour.

Dans les derniers jours du mois d'avril, s'entretenant avec Bassompierre : — [Je ne sais ce que c'est](#), lui dit-il, tout rêveur, [mais je ne puis me persuader que j'aïlle en Allemagne. Le cœur ne me dit pas que tu ailles aussi en Italie](#)².

Un autre jour, à la pensée de son armée, il éprouvait comme une subite impatience de s'y rendre, et à trouver, au milieu de ses fidèles compagnons, le remède à ces anxiétés irrésistibles qui le rongeaient sourdement. Il s'exaltait alors dans le sens de l'espérance et de l'orgueil.

— [Qu'y a-t-il au monde](#), s'écriait-il, [qui puisse résister à cela ? Que ne feroient pas deux mille gentilshommes en présence de leur Roy ? Ils esbranleroient les montagnes](#)³.

Obligé, pour avoir la paix, d'accorder à Marie de Médicis

le sacre qu'elle ambitionnait, il ne put lui refuser sa présence à cette cérémonie, qui n'était pas de son goût ; et malgré les instances de ses conseillers pour qu'il partit incontinent pour l'armée, il ajourna ce départ, mais avec peine et malgré lui.

On l'entendait répéter souvent ce qu'il avait dit à l'Arsenal, chez Sully :

— Pardieu ! je mourrai en cette ville, et n'en sortirai jamais ! Ils me tueront, car je vois bien qu'ils n'ont d'autre remède en leurs dangers que ma mort ! Ah ! maudit sacre tu seras cause de ma mort !⁴

Le jeudi 13 mai, la reine fut sacrée et couronnée à Saint-Denis. Dominant ses répugnances et ses pressentiments, non-seulement le roi avait soigneusement présidé aux préparatifs de la cérémonie, mais il y assista exactement, la suivant dans ses moindres détails, et s'y associant même avec une émotion et une piété qui furent remarquées. Ce naïf élan de foi alla jusqu'à lui faire unir sa voix, pendant la *Préface*, suivant la coutume de nos anciens rois, à celle du prélat officiant, le cardinal de Joyeuse⁵.

[Vous ne sçavés pas](#), disoit-il plus tard à l'un de ses confidents, [à quoy je pensois tout à l'heure, en voyant cette grande assemblée ?](#) Je

¹ *Ravaillac et ses complices*, par M. J. Loiseleur, Didier, 1873, p. 25.

² *Mémoires de Bassompierre*, p. 70.

³ Matthieu, p. 818.

⁴ *Économies royales*, p. 365.

⁵ Matthieu, p. 809.

pensois au jugement dernier, et au compte que nous y devons rendre à Dieu¹.

Le lendemain vendredi 14 mai, le roi se leva de bonne heure, et vauqua à ses prières habituelles avec ce redoublement de ferveur et d'humilité qu'on remarquait en lui depuis quelque temps, dans ces entretiens avec Dieu, dont il sentait la main sur sa tête.

Il alla, après un court entretien avec M. de Villeroy, se promener aux Tulleries avec le dauphin et le cardinal de Joyeuse. Il paraissait rasséréiné, et cette promenade matinale, au milieu des chefs-d'œuvre de l'art et des charmes printaniers de la nature, lui avait fait du bien.

De là, il se rendit aux Feuillants pour entendre la messe. Au sortir de l'église, rejoint par le duc de Guise et le maréchal de Bassompierre, qui l'accompagnèrent jusqu'au château, il les émerveilla par la vivacité et l'abondance de ces saillies qui jaillissaient de son esprit et de son cœur, comme l'eau jaillit de la source, comme la lumière jaillit du soleil. Mais, la source se tarit soudain, la lumière se voila d'ombre. Sur un compliment du duc de Guise, à propos de sa belle humeur, cette belle humeur changea. Il était revenu aux craintes, aux regrets, aux tendres et tristes reproches.

Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres, dit-il à ses interlocuteurs surpris ; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous cognoistrés alors ce que je valois, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes.

Et comme Bassompierre se récriait, l'adjurant de secouer ces tristes pensées, lui reprochant de faire injure au dévouement de ses serviteurs, à l'amour de son peuple, à ces prospérités qui l'environnaient et le défendaient de toutes parts.

— Mon ami, répondit le roi, avec un soupir, il faut quitter tout cela².

Les pressentiments du roi, le combat agité incessamment, dans cette âme généreuse et loyale, entre les suggestions d'une trop juste méfiance et les scrupules d'une conscience sûre du bien qu'il avait fait, qui lui reprochait ses alarmes indignes de son peuple et indignes de lui : tous ces sentiments contraires se firent jour tour à tour dans les dernières paroles et les derniers actes d'Henri vivant. Pour ses moments d'appréhension et de pessimisme, ils ne s'expliquent que trop par la certitude d'avoir affaire à des ennemis intérieurs et extérieurs prêts à tout, et les nombreux avertissements qui se succédaient autour de lui, trop vagues pour lui permettre de se préserver, trop précis pour ne pas justifier ses doutes et ses soupçons.

La confidente de Marie de Médicis, le mauvais génie d'une princesse étroite, égoïste, superstitieuse, marquée, moins l'énergie de la volonté et la puissance du calcul, de plus d'un des traits de la race et de la physionomie de cette Catherine de Médicis, dont elle était comme une empreinte effacée, Léonora Galligai se piquait de sortilèges et de magie.

Elle avait fait venir à la cour une nonne extatique, la mère Pasithée, qui avait déclaré savoir, par une vision, que le roi ne passerait pas cinquante-huit ans, et qu'il était urgent de sacrer la future régente¹.

¹ *Vie du P. Coton*, par le P. d'Orléans, p. 142 et suiv.

² *Mémoires de Bassompierre*, p. 71.

D'autres prévisions faisaient concorder l'époque du couronnement avec celle de cet attentat, si nécessaire à tant de gens, si funeste à tant d'autres, mais qui semblait à tous inévitable, à ce point que des ordres mystérieux avaient déjà fait préparer, dans une secrète officine, le portrait en taille-douce de l'héritier de la couronne, du successeur d'Henri IV, qui apparut dans les rues trois jours après la mort d'Henri².

Autre rapprochement bien étrange, et qui n'a point encore été fait, dit un historien, cette idée, qui était celle de tant de monde, et faisait, en quelque sorte, partie de la monnaie courante de l'opinion commune, fut aussi celle de Ravallac.

*Il attendit, pour tuer Henri IV, que la reine eût été sacrée, estimant, dit-il dans son second interrogatoire, qu'il n'y auroit pas tant de confusion en la France, le tuant après le couronnement, que si elle n'eût pas été couronnée*³.

Ajoutons aux motifs qui justifiaient les appréhensions d'Henri qu'il n'ignorait pas la prédiction selon laquelle il devait être frappé en carrosse, à la première grande magnificence qu'il feroit⁴ ; que les horoscopes de l'astrologue La Brosse, souvent vérifiés, auxquels Sully et lui ne pouvaient s'empêcher d'avoir confiance, le menaçaient d'un sort tragique, et lui furent rappelés par le duc de Vendôme, selon Matthieu, dans la journée même de l'attentat ; enfin, que, par une coïncidence faite pour effrayer, pendant le couronnement de Marie de Médicis, la pierre qui couvrait l'entrée du sépulcre des rois se brisa d'elle-même⁵.

Dans la matinée, le roi, s'entretenant tour à tour avec diverses personnes, notamment le président Jeannin, toucha successivement à tous les sujets qui occupaient sa vaste intelligence, qui passionnaient son infatigable sollicitude pour le bien de ses sujets. Il exprima notamment l'intention de travailler résolument à la réformation de son État en toutes ses parties, de soulager les misères du pauvre peuple, et de ne plus souffrir que cy après l'or eust plus de pouvoir en son royaume que la vertu et le mérite. Toujours affligé de ces divisions et dissensions qui, si souvent, avaient paralysé ses efforts, il ajouta qu'il faisait appel, pour l'aider dans cette grande entreprise, aux efforts de tous ses sujets⁶.

Dans l'après-dînée, il se retira dans son cabinet pour écrire, mais il ne put rester longtemps en place ; il se leva, s'approcha d'une fenêtre et passant la main sur son front il s'écria : *Mon Dieu ! j'ai quelque chose là dedans qui me trouble fort !*

Il n'avait auprès de lui qu'un exempt des gardes. H voulut essayer de prendre quelque repos. Il s'étendit sur son lit et en fit tirer les rideaux comme s'il allait dormir. L'exempt s'aperçut bientôt que le roi s'était mis à genoux et qu'il priait. Cela fait, Henri se coucha de nouveau ; mais il était trop agité pour goûter aucun sommeil. H se releva et se promena quelque temps dans la chambre sans parler. Il se jeta encore une fois sur son lit et recommença à prier Dieu. Puis il fit quelques pas, et s'arrêtant près de l'exempt, il lui demanda quelle heure il était.

¹ Sully, *Œconomies*, collection Petitot, t. VIII, p. 57.

² Loiseleur, p. 107.

³ Loiseleur, p. 18.

⁴ Sully, *Œconomies*, t. VIII, p. 365.

⁵ *Mémoires de Richelieu*, t. I, p. 53.

⁶ Matthieu, p. 819.

L'exempt lui répondit qu'il était quatre heures, et se hasarda à ajouter : Sire, je vois votre Majesté toute pensive ; il vaudroit mieux prendre un peu l'air pour destourner cette humeur.

Alors Henri : C'est bien dict ; faites apprester mon carrosse, je vais à l'Arsenal voir le duc de Sully que l'on m'a dict qui se baigne aujourd'hui. Et puis, je serois bien aise de voir en passant si toutes choses sont bien ordonnées. Il voulait parler des préparatifs qui se faisaient dans Paris pour l'entrée solennelle de la Reine¹.

Avant de sortir, le roi passa chez la reine. Au moment où il approchait de la chambre de Marie de Médicis, il rencontra sur le seuil le chancelier, à qui il donna quelques instructions ; et comme celui-ci s'excusait de le quitter pour aller tenir le conseil du sceau :

— Allez, lui dit le roi en l'embrassant, je m'en vay dire adieu à ma femme.

Il entra chez la reine, qu'il trouva assise entre deux de ses fils, le duc d'Orléans et le duc d'Anjou.

Henri IV était le meilleur des pères. Tous ses actes, toute sa correspondance², tous les témoignages intimes recueillis jour par jour autour de lui³, attestent le respect profond qu'il avait de la responsabilité du chef de famille, la mâle et tendre effusion de cœur avec laquelle il se portait au devoir d'aimer ses enfants, et au bonheur d'en être aimé. Il partageait leurs jeux, excitait leurs saillies, et plus d'une fois les plus graves serviteurs de l'État ou les ambassadeurs des puissances le trouvèrent faisant le père, c'est-à-dire faisant l'enfant avec eux.

On connaît la scène d'intérieur charmante, dans laquelle l'ambassadeur d'Espagne le surprend en train de s'égayer avec les princes, poussant la bonhomie jusqu'à se traîner à terre devant les deux aînés, portant le plus jeune assis à califourchon sur son dos. On se souvient aussi de son spirituel sourire à la vue du grave et gourmé personnage, de sa question : Êtes-vous père, monsieur l'ambassadeur ? et sur sa réponse affirmative, de son mot : En ce cas, je continue. L'épisode est légendaire, et le pinceau de Ingres et celui de Bonington l'ont tour à tour retracé sur la toile.

Le visage assombri d'Henri s'épanouit donc et s'illumina à la vue de ses enfants. Il les lutina, les caressa, se prêta à leurs jeux, faisant effort pour se lever, puisse

¹ *Henri IV et sa politique*, par M. Ch. Mercier de la Combe, p. 453-454. L'auteur insiste particulièrement sur le caractère religieux des dernières pensées et des derniers actes d'Henri IV, sous l'influence de pressentiments qui devaient, en effet, tourner l'âme d'un prince comme lui vers le Dieu qui frappe et qui guérit, qui tue et ressuscite. Il s'appuie sur le témoignage de Legrain, *Décade*, livre X. p.480, de l'Estoile, *Mémoires et Journal*, p. 585, de d'Aubigné, *Histoire universelle, Appendice*, p. 742 ; de Nicolas Pasquier, dans les *Œuvres complètes d'Etienne*, t. II, p. 1061 ; de Matthieu, p. 819-820.

² Voir notamment P. Matthieu, p. 777-778, et la suite des lettres du roi à madame de Montglat, gouvernante de ses enfants, du 22 mars 1603 au 23 novembre 1608, dans le t. VI des *Lettres missives*, p. 55, 56, 135, 136, 164, 467, 564 et dans le t. VII, p. 19, 62, 166, 229, 316, 319, 328, 333, 370, 385, 396, 500, 518, 647. — Voir aussi la lettre d'Henri IV à Sully, du 15 août 1607, t. VII, p. 342.

³ Voir encore les *Mémoires* de Louise Bourgeois, sage femme de la Reine, et l'honnête, curieux, naïf, malin journal de Jean Hérouard, médecin du roi Louis XIII, de 1601 à 1634, publié chez Didot par MM. Eudore Soulié et E. de Barthélemy, 2 vol. in-8°.

rasseyant en murmurant indécis : **Je ne sçay ce que j'ay ; je ne puis sortir d'icy**¹.

La reine, chose à remarquer, et fort à sa décharge d'injustes soupçons, supplia le roi de ne point contrarier ces pressentiments et de renoncer à sa promenade. Le roi s'y refusa. Il lui répugnait, d'afficher de telles appréhensions sans en triompher, et de devoir son salut, en cas de danger, à la crainte du danger.

— Je me recommande à Dieu quand je me couche, dit-il ; je le prie de me conduire quand je me lève ; tout le reste est entre ses mains. Ce qu'il garde est bien gardé. Il me garantira des fols, et ne crains point les sages. A partir de là, je vis en telle façon que je ne dois entrer en défiance ; c'est aux tyrans d'estre toujours en crainte et frayeur. Les pasteurs courageux dorment en seureté ; les couards ont toujours peur².

La reine, devant de tels motifs, n'osa point insister. Force fut d'en faire autant à M. de Vitry, capitaine des gardes, qui réclama la faveur d'accompagner le roi, en se fondant sur les justes appréhensions que lui causait la pensée de le voir s'engager **en ceste grande ville, pleine d'un nombre incroyable d'estrangers et d'inconnus**.

Henri déclina l'offre assez brusquement, détourna Vitry en lui donnant la mission d'aller surveiller les préparatifs de la fête du dimanche, et le congédia en lui disant : **Il y a cinquante et tant d'ans que je me garde sans capitaine des gardes ; je me garderai bien encore tout seul**³.

Cependant il avait peine à surmonter sa répugnance tenace à quitter les Tuileries. Il sortit deux fois et rentra deux fois, ramené par je ne sais quel impérieux attrait, retenu par je ne sais quels liens mystérieux et douloureux à rompre. Jamais ses adieux n'avaient été si tristes et si prolongés. Enfin, par un suprême effort de volonté, il sortit de la chambre et se jeta en carrosse, après un signe de croix, répondant d'abord pour toute instruction à ceux qui lui demandaient l'ordre : **Mettez-moy hors de céans**.

Le carrosse dans lequel le roi monta était découvert et dé. garni de ses mantelets, à cause de la saison, et surtout par ce qu'il avait donné pour but à sa promenade le désir d'explorer et d'inspecter les dispositions prises pour l'entrée de la reine ; ce désir eût été contrarié par l'obstacle des parois du dais de son carrosse, qui avait été abattu, afin que de la nef où le roi et ses compagnons d'excursion étaient assis à mi-corps, ils pussent jouir sans gêne du spectacle des préparatifs.

Un concours inouï de circonstances fatales aggrava cette disposition si propice à un criminel dessein.

Il fallut que le roi prit son chemin par la rue de la Ferronnerie, tellement étroite, comme les rues du vieux Paris, comme les rues du moyen âge, qu'elle ne livrait passage qu'avec peine à deux voitures à la fois ; que dans cette rue une charrette de foin fût déjà engagée, et contraignit la voiture à n'avancer qu'au pas ; qu'enfin, les valets de pied, par défaut d'espace, fussent réduits à quitter momentanément les abords du carrosse et à passer par le cimetière des Innocents. Sans

¹ Matthieu, p. 820.

² Matthieu, p 820.

³ Matthieu, p 820.

la coïncidence de toutes ces circonstances, l'assassin, qui monta sur l'essieu et frappa le roi à mort, n'aurait même pas pu l'approcher. Cette considération ajoute aux regrets, et les rend plats poignants encore¹.

Toutes ces coïncidences favorables au dessein fanatique et désespéré qu'il couvait depuis plusieurs jours, n'avaient point échappé à un homme grand, robuste, à barbe rouge, aux cheveux d'un roux très-foncé, aux yeux tors, qui, depuis les piliers du Louvre, derrière lesquels il s'était caché pour assister à la sortie du roi et reconnaître la direction qu'il prenait, le suivait à distance, tantôt au milieu des passants, tantôt dissimulé derrière les voitures, attendant une halte propice et inévitable, dans les rues étroites et encombrées de la cité.

Cet homme, appelé François Ravailac, maître d'école ruiné, famélique solliciteur de procès, natif et habitant d'Angoulême, chef-lieu du gouvernement du duc d'Épernon, était venu à Paris pour chercher fortune, et il avait cru voir, dans le délire d'une exaltation solitaire, en proie aux tentations et aux fantômes de l'ignorance, de la haine, de la pauvreté, le salut de la France et le sien dans un monstrueux attentat. Il en cachait sous ses haillons l'instrument maudit. Trop misérable pour l'acheter et en payer le prix, il l'avait dérobé dans une hôtellerie près des Quinze-Vingts ; puis, dans un moment de remords, il l'avait brisé contre une charrette, pour se mettre dans l'impuissance de s'en servir. Mais bientôt, cédant de nouveau à l'influence démoniaque qui l'obsédait, il avait rendu, en l'aiguillant contre une pierre, une pointe et un tranchant à son arme, grossier couteau de cuisine, emmanché de corne de cerf².

Nous laissons maintenant la parole à Malherbe, alors attaché au service et à la personne du roi : la lettre où il raconte ce lamentable événement, dont il tenait les détails des témoins oculaires, est du 19 mai 1610.

Il a confirmé d'abord les témoignages que nous avons cités sur la répugnance du roi à quitter la reine, et son refus de se laisser accompagner par son capitaine des gardes.

Le roi sortit peu après pour s'en aller à l'Arsenal. Il délibéra longtemps s'il sortiroit, et plusieurs fois dit à la Reine : **Ma mie, irai-je, n'irai-je pas ?** Il sortit même deux ou trois fois, et puis tout d'un coup retourna et disoit à la reine : **Ma mie, irai-je encore ?** et faisoit de nouveau doute d'aller ou de demeurer.

Enfin, il se résolut d'y aller, et ayant plusieurs fois baisé la Reine, lui dit adieu, et entre autres choses que l'on a remarquées, il lui dit : **Je ne feray qu'aller et venir, et serai ici tout à cette heure même.** Comme il fut en bas de la montée où son carrosse l'attendoit, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : **Allez-vous-en ; je ne veux personne ; allez faire vos affaires.**

Malherbe continue en ces termes :

Ainsi, n'ayant autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond à sa main gauche, et fit mettre M. d'Espèron à la main droite. Àuprès de lui, à la portière étoient M. de Montbazou, M. de la Force ; à la portière, du côté de M.

¹ Poirson, t. IV, p. 178.

² Il est aujourd'hui conservé au Musée d'artillerie.

d'Espéron, étoient M. le maréchal de Lavardin, M. De Créqui, au devant M. le marquis de Mirebeau, et M. le premier écuyer.

Comme il fut à la Croix-du-Tiroir, on lui demanda où il vouloit aller ; il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent. Étant arrivé à la rue de la Ferronnerie¹, qui est à la fin de celle Saint-Honoré, pour aller à celle de Saint-Denis, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea le carrosse du roi à s'approcher plus près des boutiques de quincailliers qui sont du côté de Saint-Innocent, et même d'aller un peu plus bellement, sans s'arrêter toute fois, combien qu'un qui s'est hâté d'en faire imprimer le discours, l'ait écrit de cette façon.

Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'étoit rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du Cœur couronné percé d'une flèche, se jeta sur le roi et lui donna, coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche l'un prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser ; l'autre prend contre la cinquième et sixième côte, et en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils appellent veineuses.

Le roi, par malheur, et comme pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre, s'appuyoit sur M. D'Espéron auquel il parloit². Il jeta quelque petit cri, et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé : *Qu'est-ce ? Sire ?* Il lui répondit : *Ce n'est rien* par deux fois, mais la dernière il l'a dit si bas qu'on ne put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé.

Tout aussitôt le carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il étoit monté en carrosse, qui est celle de la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un étoit déjà couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cérisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelques mouvements des yeux, puis les referma aussitôt sans les plus rouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon, le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et sur les deux heures, porté sur le lit de sa chambre où il fut tout le lendemain et le dimanche ; un chacun alloit lui donner l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant que dans cette occasion³.

Ainsi mourut, pleuré de son peuple et regretté de ses ennemis même, Henri IV, le plus grand roi qu'ait jamais eu la France.

Le trouble de Paris à cette fatale nouvelle, répandue avec la rapidité de la foudre, la surprise des uns, la colère des autres, la douleur de tous ; le grave et morne

¹ A l'entrée de la rue de la Ferronnerie Henri aperçut un de ses lieutenants, le sieur de Montigny ; il le salua en lui disant avec cette bonté qui lui était familière : *Serviteur, Montigny, serviteur.* (Matthieu, p. 824).

² Il venait de remettre au duc d'Épernon un mémoire que lui avait adressé le comte de Soissons. Il venait de dire au maréchal de Lavarons : *Au retour de l'Arsenal, je vous ferez voir le dessein que D'Escures m'a fait pour le passage de mon armée ; vous en serez content, et j'en ai reçu un grand contentement.* (Matthieu.)

³ *Lettres de Malherbe*, p. 142-144, Paris, Blaise, 1822, in-8°.

désespoir de Sully, les détails de son émouvante entrevue avec Marie de Médicis et le jeune roi orphelin ; les premières mesures prises contre le meurtrier ; la fureur de Saint-Michel, l'un des gentilshommes ordinaires, qui tira son épée pour immoler l'assassin et n'en fut empêché que par ce cri du duc d'Épernon : **qu'il ne le touchast pas, qu'il y alloit de sa teste** ; la question infligée au meurtrier pour en obtenir des aveux, à l'hôtel de Retz, aussitôt après son arrestation, au moyen de vis de carabine serrées, et avec une telle violence qu'il en eut les os des pouces rompus : toutes ces scènes, tout ce deuil, toute cette confusion du drame forment un tableau qui défie la plume de l'historien, et exigerait un Shakespeare.

Nous ne le tenterons pas. Nous n'essayerons pas davantage d'intervenir dans le débat toujours ouvert sur la question de savoir si **le meurtre de Henri IV fut le résultat d'un complot ourdi par de puissants ennemis, dont Ravallac n'aurait été que l'instrument ; si l'assassin obéit aux inspirations solitaires d'un aveugle fanatisme, ou s'il fut guidé par des investigateurs assez habiles pour rester dans l'ombre et pour fermer sa bouche, même au milieu des plus horribles tortures ?**¹

La controverse dure encore, et ne semble pas près d'être close, aucun témoignage décisif n'étant venu lever les derniers voiles qui couvrent encore, peut-être pour jamais, cet attirant et douloureux problème de la responsabilité du plus grand des crimes.

Parmi les historiens contemporains, Sully et l'Estoile expriment seuls des doutes et des soupçons que leur autorité n'est pas suffisante à élever au rang de preuves. Fontenay-Mareuil, Pontchartrain, P. Mathieu ne voient dans Ravallac, qu'un fanatique, qu'un *mélancholique*, auteur et exécuteur d'un dessein personnel ignoré, et, en dehors de son mobile de folie et de fureur religieuse, désintéressé, qui persista au milieu des tourments de la question et du supplice à nier avoir eu des complices, et qui en effet, s'il en avait eu, n'aurait pas été laissé dans un dénuement assez grand pour ne pas posséder même de quoi acheter un couteau. Les quelques pièces de menue monnaie qu'on trouva sur lui n'auraient pas suffi à cette emplette, ni même à lui fournir la subsistance d'un jour.

Ces complices, quels auraient-ils été, en dehors de l'Espagne, évidemment intéressée au meurtre qui faisait son salut, et dont la politique ne reculait pas devant de tels moyens ? Eu ce qui touche l'attentat de Ravallac, la reine et d'Épernon doivent être déchargés de tout soupçon. Marie de Médicis fit tout ce qu'il est possible de faire pour dissuader Henri de sa funeste promenade à l'Arsenal. Mathieu, Richelieu, Fontenay-Mareuil, la disculpent complètement à cet égard.

Le duc d'Épernon sauva la vie à Ravallac en termes trop énergiques pour ne pas établir qu'il n'avait aucun intérêt à cette mort hâtive du coupable, et à son silence. Cependant toute une légende, toute une tradition s'est formée, fondée sur de prétendues révélations d'une aventurière appelée la d'Escoman.

Un historien qui ne recule pas devant les témérités, a adopté ce roman, en a resserré la trame et l'a revêtue des brillantes fantaisies de son imagination.

Mais le courant de la science et de la critique historique est aujourd'hui en contradiction complète avec la paradoxale version de M. Michelet.

¹ Loiseleur.

En dehors des pièces du procès¹ qui ne donnent sur aucun point ouverture à l'hypothèse d'une complicité, Voltaire a combattu le système défendu aujourd'hui seulement par M. Michelet, et jusqu'à un certain point, par M. Henri Martin, dans une dissertation pétillante de bon sens et d'esprit².

Les deux plus récents historiens qui se sont occupés de la question sont tous deux défavorables à l'hypothèse de la complicité. Aux raisons de M. Poirson, M. Loiseleur en a ajouté qui, sans être complètement décisives dans une matière où les preuves dernières manquent et vouée fatalement à la déclamation et au pyrrhonisme, conduisent le plus près possible de la certitude ceux dont l'avis est, comme le sien et comme le nôtre, que Ravailiac n'eut pas de complices, et agit de son propre et seul mouvement.

Quant à savoir si au moment même où Ravailiac frappait le roi, n'arrivait pas à maturité un complot dans lequel l'Espagne, le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, auraient mis en commun leurs haines, leurs ambitions, leurs craintes, et dans lequel Marie de Médicis ou ses favoris, les Concini, pourraient encourir une part de responsabilité, c'est là une autre question, que M. Loiseleur aborde hardiment, et qu'il résout dans le sens de l'affirmative. Il n'hésite pas à penser qu'il y avait complot contre Henri IV, formé, noué, prêt à éclater ? auquel il n'eût pas échappé sans doute, quelques jours plus tard après le crime dont il fut victime, et qui désarma les assassins dont Ravailiac, concurrent imprévu, autant qu'opportun, avait rendu la besogne inutile.

L'histoire, qui n'accepte et n'adopte que les faits avérés, ne saurait être sur ce point aussi hardie que la critique. Et son doute doit profiter à ceux que n'accuse aucun témoignage décisif.

Nous ne clorons pas cette histoire sans revenir sur le supplice de Ravailiac, et sans puiser, dans ce tragique spectacle, un enseignement et une consolation.

La leçon que nous y trouvons tout d'abord, c'est celle de la stérilité du crime, de la malédiction du poignard. Le coupable eut de cette vérité un témoignage effroyable, dont l'angoisse morale le punit et vengea la France, plus efficacement et plus cruellement que les tourments matériels de son supplice, si douloureux qu'il ait été. Il vit son crime réprouvé par la religion, au nom usurpé de laquelle il avait osé le commettre. Il l'entendit maudire par ce peuple qu'il avait cru sauver. Écoutons, là dessus, les contemporains.

Ravailiac croyoit que le peuple lui sauroit gré de ce coup : quand on commanda aux archers d'empêcher qu'il ne fust offensé par les rues, cet orgueilleux pendard répondit qu'on n'avoit garde. Mais il fut bien ébahi quand, à la porte de la Conciergerie, à la cour du Palais, et par toutes les rues, il entendit des huées horribles contre lui. Il vit le peuple échauffé non-seulement à la punition de son corps, mais à la perte de son âme, chacun le donnant à l'enfer, maudissant sa naissance et sa vie.

— Dès que le peuple, qui étoit en grand nombre dans la cour du Palais le vit, il se mit à crier les uns le méchant, les autres le parricide, les autres le traître et le chien, les autres le meurtrier et autres paroles d'indignation et d'opprobre ; plusieurs mêmes s'efforcèrent de

¹ *Procès de Ravailiac, Archives curieuses de l'histoire de France*, t. XV.

² Voltaire, *Dissertation sur la mort de Henri IV*, édit. Lefèvre, t. VIII, p. 256. *Essai sur les mœurs*, t. XIII, p. 311.

l'offenser et de se jeter sur lui, ce qu'ils eussent fait, sans les archers qui les en empêchèrent... Cela fut continué jusque devant Notre-Dame, par le peuple de tout sexe et de tout âge qui étoit le long des rues, aux boutiques et aux fenêtres, durant même la lecture de l'arrêt et pendant qu'il fit amende honorable. Puis il fut conduit à la Grève, recevant par les chemins les mêmes injures et clameurs d'indignation.

— La plus grande part des princes et seigneurs, étant alors à Paris, se trouvèrent à l'Hôtel-de-Ville pour assister à l'exécution... Finalement ce misérable assassin étant parvenu au lieu du supplice, se voyant près d'être tiré et démembré par les chevaux, et qu'un certain homme, étant près de l'échafaud, étoit descendu de son cheval pour le mettre en la place d'un qui étoit recru, afin de le mieux tirer : *Si j'eusse pensé, dit-il, de voir ce que je vois, et un peuple si affectionné à son roi, je n'eusse jamais entrepris le coup que j'ai fait, et je m'en repens de bon cœur. Mais je m'étois fortement persuadé, vu ce que j'en oyois dire, que je ferois un sacrifice agréable au public, et que le public m'en auroit de l'obligation ; or au contraire, je vois que c'est lui qui fournit les chevaux pour me déchirer.*

— Ayant fait demander au peuple un *Salve regina*, et le greffier ayant dit aux docteurs qu'ils fissent les prières accoutumées et chantassent le *Salve*, ceux-ci se découvrirent et le commencèrent. Mais aussitôt le peuple en tourbe et confusion cria contre eux, disant qu'il ne falloit prier pour un tel méchant parricide et qu'il étoit damné comme un Judas¹.

Dans tout le reste du supplice, ajoute un historien², la multitude démontra la même animosité, la même âpreté de regrets, de colère et de vengeance, et s'y livra au point d'arriver jusqu'à l'égarément.

Il faut regretter et blâmer ces excès ; mais ce n'est pas le jugement et la réprobation dont ils sont dignes qui doivent nous occuper ici, ce sont les dispositions d'un peuple entier dont ils étoient l'indice certain.

On le voit, et c'est là le fait consolateur auquel nous faisons allusion plus haut, si Henri ne fut pas aimé et apprécié de tous ses sujets et de tous ses contemporains comme il devait l'être, il emporta du moins l'admiration et les regrets du plus grand nombre. Si Ravailiac eut des complices, tout au moins des complices moraux, parmi les grands, il n'en eût pas parmi les humbles et les simples, au sein de ce peuple qui sentait d'instinct tout ce qu'il perdait en perdant un tel souverain.

La liste serait longue, si nous voulions la dresser, de ces regrets touchants que plus d'un, foudroyé par la fatale nouvelle, attesta de sa mort ; de ces hommages expiatoires qui se sont succédé depuis la catastrophe et ont emprunté l'autorité des voix les plus éloqu岸tes.

Nous ne parlerons pas de la douleur universelle, dans les villes et les campagnes, des témoignages naïfs et des victimes obscures de cette douleur. Nous citerons seulement, parmi ceux qui moururent du saisissement et du regret d'apprendre

¹ Matthieu, *Histoire de la mort de Henri IV, Archives curieuses*, etc., t. XV, p. 101-102. — *Procès de Ravailiac*, p. 139, 140. — L'Estoile, *Registre Journal de Louis XIII*, p. 598. — *Biographie Universelle*, t. XXXVII, p. 148.

² Poirson, t. IV, p. 203-204.

la mort d'Henri IV, le capitaine Marchant, beau-père du président Le Jeay ; le brave de Vie, gouverneur de Calais, et beaucoup d'autres moins connus.

Je meurs de notre commune perte ; je n'ai point assez de larmes pour le pleurer, écrivait Villeroy à la Boderie. La douleur de Sully, ses regrets et ses larmes ne tarirent jamais. Son deuil dura autant que sa vie, et il a élevé à la mémoire de son maître et de son ami, dans les *Économies royales*, un monument qui durera autant qu'elle.

Chez les étrangers, l'impression ne fut pas moins vive et les manifestations de ce regret moins éloquentes. Parmi les Vénitiens, plusieurs s'écrièrent, en s'arrachant les cheveux et en se meurtrissant la poitrine : *Notre roi est mort !* Jacques Ier déclara *qu'il avoit perdu sa main droite*. Le prince de Galles pleura.

Le 23 mai dans la nuit, dès que le pape Paul V apprit la mort du roi, il envoya prier l'ambassadeur de France, M. de Brèves, de venir le trouver dès le lendemain matin. Dès qu'il aperçut le triste visiteur, le Pontife se jeta à son cou, et après l'avoir embrassé longuement, d'une voix entrecoupée de sanglots, il lui dit :

— Ha ! mon amy, vous avez perdu vostre roy et vostre bon maistre, et moy j'ay perdu taon bon fils aîné ; prince grand, magnanime, sage et incomparable, vrai fils de l'Église, affectionné à ce Saint-Siège. Nous nous devons tous ressentir de ceste cruelle mort ; vostre France plus ira avant et plus en sentira la perte ; il n'y aura coing de terre qui ne pleure ce grand monarque, et de moy qui ay test honneur de porter le tiltre de chef de l'Église, je veux, par un privilège singulier, en honorer la mémoire au-dessus de tous les rois qui ont précédé.

Le même jour, en effet, le Pape célébra solennellement la messe pour le repos de l'âme du roi très-chrétien. Le 28, les obsèques eurent lieu en grande pompe dans la chapelle, et ce que jamais Souverain Pontife n'avait encore fait, il demeura présent à l'oraison funèbre prononcée sur son ordre, par un prêtre français, en l'honneur de cette exceptionnelle mémoire, si digne de ces exceptionnels honneurs.

Un grand évêque, un grand écrivain, saint François de Sales, joignit sa voix à ce concert imposant et émouvant d'hommages et de regrets. Il déplora la mort funeste d'Henri IV, dans une lettre qui mérite d'être gravée sur le socle de son monument¹.

Nous clorons dignement ces souvenirs funèbres par les paroles suivantes, sorties de la bouche du plus grand orateur de la chaire chrétienne. Et c'est Bossuet lui-même qui, de sa grande voix, nous peindra magistralement ces regrets unanimes dont il avait recueilli dans sa jeunesse la tradition et l'émotion encore vivante.

Voici comment soixante-cinq ans après la mort d'Henri IV, Bossuet parlait de lui à son successeur Louis XIV :

Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien avant dans l'histoire des siècles passés, Sire, le nôtre a vu naître Henri IV, votre aïeul, qui par sa bonté

¹ Cette lettre de saint François de Sales, datée du 27 mai 1610, est citée dans la *Préface des Lettres inédites de Henri IV*, publiées par le prince Augustin Galitzin.

ingénieuse et persévérante à chercher les remèdes des maux de l'État, avait trouvé le moyen de rendre les peuples heureux, et de leur faire sentir et avouer leur bonheur.

Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion, et dans le temps de sa mort on vit par tout le royaume, et dans toutes les familles, je ne dis pas l'étonnement, l'horreur et l'indignation que devait inspirer un coup si soudain et si exécrationnable, mais une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir oui souvent raconter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père, et qui n'ait encore le cœur attendri de ce qu'il a oui réciter des bontés de ce grand roi envers son peuple, et de l'amour extrême de son peuple envers lui¹.

Depuis lors la voix de Bossuet a trouvé plus d'un écho digne d'elle dans ceux qui ont eu à parler de lui, de Sully ou de leur temps.

Nul n'a pu contempler impunément cette figure du roi que son dernier historien appelle *l'adorable Henri*. Nul ne l'a nommé ou ne l'a peint sans une émotion particulière, sans un bonheur d'expressions qui semble une grâce attachée à ce sujet, et que MM. Augustin Thierry, Villemain, Guizot, Mignet, de Carné, Legouvé ont tour à tour éprouvée.

Ces hommages successifs ont perpétuellement redoré l'autel et reverdi le laurier de la mémoire d'un roi ami du peuple et protecteur des lettres.

Grâce à eux, le souvenir d'Henri IV a été entretenu, dans l'esprit et le cœur de la nation, aussi frais, aussi vivant, aussi souriant qu'apparurent, en 1795, aux yeux étonnés des profanateurs des tombeaux de Saint-Denis, son corps et son visage, exceptionnellement respectés par la mort !

FIN DE L'OUVRAGE

¹ Lettre du 10 juillet 1675. *Œuvres complètes de Bossuet*, éd. Lefebvre 1836, t. XI, p. 26, citée par M. Villemain, dans son rapport à l'Académie française, août 1857.